This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

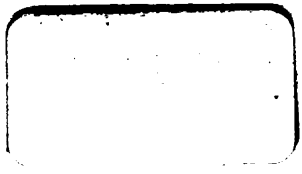

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

STATISTIQUE

DE LA

VALLÉE DE GÊNES

Par

M. CEVASCO

Tome Second

GÊNES
IMPRIMERIE FERRANDO

1840.

5

Digitized by Google

L'Auteur ayant rempli les formalités exigées par l'article 18 des Patentes Royales du 28 février 1826, il prétend jouir du privilège que lui accorde cette même Loi.

N. 280. Cerutti

Digitized by Google

COMMERCE

DE LA VILLE DE GÊNES

J'ai lu, je ne sais dans quel ouvrage, que les termes numériques, qui expriment l'état du commerce chez les peuples modernes, sont comme ces hiéroglyphes de l'antique Égypte où les leçons de l'histoire et les secrets de l'avenir étaient cachés sous des caractères mystérieux. En effet on peut trouver dans l'étude de ces chiffres l'établissement de la puissance des Empires, celle des progrès de la civilisation et l'indication exacte de la marche ascendante ou rétrograde des Sociétés.

Pénétré de cette grande vérité S. M. le Roi Charles Albert, à son avénement au Trône, promit au commerce et à la navigation toute sa protection Royale, étant le trafic source de bonheur et de prospérité pour tous le peuples; aussi depuis lors, toutes les dispositions de son Gouvernement furent dirigées à favoriser et à faire prospérer le Commerce, et si le négociant de Gênes aura encore quelque souhaits à faire pour le trafic de ses marchandises, pour les voir réaliser, il n'espérera pas en-vain, s'ils les abandonnera au cœur magnanime de notre auguste Souverain [1].

[1] La Chambre de Commerce de Gênes, pour externer les vœux de reconnaissance de messieurs les Négociants, pour tout ce que S. M. le Roi Charles Albert a déjà fait pour leur commerce, érigea en 1831 un

Digitized by Google

En économie commerciale il ne faut pas trop calculer sur la simple consommation intérieure; le commerce à l'étranger apporte la richesse, aussi un chemin de fer est l'unique ressource pour accroître notre commerce de transit, pour faire reprendre, à l'intérieur, de l'activité à tous les ouvriers et pour procurer le plus grand avantage à nos usines et à nos forges. Moyennant un chemin de fer, la réduction du temps et du prix de transport, diminuerait le taux des marchandises, et à l'étranger, la spéculation trouverait une grande latitude pour faire préférer notre Port Franc à tous les autres entrepôts de l'Italie. Cette préférence serait une source de prospérité pour les produits naturels du Piémont et pour le débouché des marchandises, qui se trouvent dans les Entrepôts de Gênes.

Les anciennes villes d'Italie, Gênes, Venise, Florence, ainsi que la moderne Londres, doivent leur grandeur aux avantages commerciaux. La noblesse de tous ces États s'est enrichie par le commerce et l'industrie: aussi le trafic et les associations devraient-ils continuer à lier toutes les classes; les résultats en seraient immenses pour le bien être de la classe ouvrière, et l'harmonie entre les différents intérêts serait mieux conservée.

monument en marbre dans le Port Franc même de Gênes, avec l'inscription suivante, qui est du chevalier prêtre Spotorno.

CAROLVS ALBERTVS
REX . AVGVSTVS
PEREGRINAS . MERCES . IN . EMPORIVM . INLATAS
ACTIS . INVECTIONVM . DIVERSIS . ABROGATIS
INTVS . AGI . LIBERE . DEDIT
AERIS . VECTIGAL
AD . NAVES . COMPINGENDAS . REMISIT
PORTVM . VERE . IMMVNEM
NAVTIS . INSTITORIBVS . FECIT
ADSERTORI . FELICITATIS . PVBLICAE
PRAESES . ET . XV . VIRI . COLLEGII . NEGOTIATORVM
P . C . M . LCCC . XXXI.

Digitized by Google

En restreignant à Gênes les donnés que je présente sur notre commerce, je renvoie le lecteur aux chapitres des produits naturels et de l'agriculture. J'ai prouvé dans ces deux articles que l'exportation de nos produits naturels se réduit à presque rien, excepté l'huile qui naît sur le territoire Ligurien, qui est d'une excellente qualité, et dont le commerce est assez considérable, sans suffire cependant à tous nos débouchés, ce qui nous met dans le cas d'en tirer de l'étranger. Le restant de notre commerce roule sur l'importation et réexportation à l'étranger, soit des matières nécessaires à notre industrie, soit des objets naturels de consommation, soit enfin d'objets fabriqués.

Les tableaux tracés dans ce volume sont les seuls élémens de mon travail que j'aie pu réunir pour donner une juste idée du détail de notre commerce, et voulant m'approcher, le plus possible, de la vérité, c'est sur une période de dix années de ces chiffres, que j'ai établi les termes moyens propres à fixer une idée sur l'état du commerce de Gênes.

Grâces à l'entrepôt de notre Port Franc, les navires nationaux et étrangers y viennent déposer leurs cargaisons sans être soumis à un droit quelconque. La position géographique de la ville favorise la réexportation pour plusieurs autres pays voisins, et ce mouvement d'exportation, d'importation, et de réexportation constitue notre commerce et notre industrie, et fournit des moyens d'existence à la population du Duché de Gênes, et principalement à sa capitale.

Tout le commerce de Gênes peut se diviser en trois branches principales; la première en denrées coloniales, et autres articles, que l'on peut partager en 19 catégories;

La seconde en grains de toutes espèces, légumes, farines et pâtes, et la troisième en vins.

Les 19 catégories formant la première branche de notre commerce sont les suivantes: 1.° Eaux, boissons et huiles.

Digitized by Google

2.° Denrées coloniales, drogues, épices, confitures, compôtes, médicinaux, parfumerie, articles de teinture etc. 3.° Fruits, semences, jardinage, plantes et fourrages. 4.° Graisses de toutes espèces. 5.° Poissons frais, secs, salés et marinés. 6.° Bestiaux. 7.° Peaux et pelleteries. 8.° Chanvre, lin, et tout ce qui est confectionné avec ces deux articles. 9.° Coton, et tout ce qui en est manufacturé. 10. Laine, crin, poil, et tout ce qui en est formé. 11. Soie, et manufactures travaillées avec cet article. 12. Bois et tout ouvrage en bois [1]. 13. Papiers et livres. 14. Mercerie, quincaillerie, et objets divers. 15. Métaux communs et tout ce qui en est fabriqué. 16. Or, argent, bijouterie, diamants, et autres pierres précieuses. 17. Pierres, terres et autres fossiles. 18. Vaisselle, vitres, cristaux, verrerie, verroterie. 19. Tabac.

Par commerce des grains l'on entend tous les blés et légumes étrangers ou provenances de l'île de Sardaigne.

Par celui des vins l' on entend ceux qui ne sont pas de l'État, et que l'on divise en communs, et en fins.

Avant de parler de la balance de notre commerce, je ferai connaître un aperçu de nos relations commerciales auquel m'a servi de guide une statistique manuscrite de Monsieur le Marquis De Marini.

Nos relations de commerce par mer sont avec la France, l'Angleterre, les États Romains et les Deux Siciles, l'Espagne et Portugal, Hollande, Danemark, Suède, et Russie, le Levant, l'Égypte, Chypre, Tripoli, Alger, Tunis, Maroc, les deux Amériques et les Indes Orientales.

[1] Dans le tarif de la Douane cette Catégorie est la 13.me, puisque la 12.me est celle des grains, légumes, farines etc., mais comme dans mon ouvrage ces articles forment la seconde branche de notre commerce, ainsi cet ordre progressif ne correspond pas à celui du tarif de la Douane dont on trouve l'indication à la page 576 de ce volume.

Digitized by Google

FRANCE.

L'on expédie en France du blé exotique, lorsque la moisson manque, des huiles de toute qualité, du riz, de la soie, des pâtes et vermicelles, du chanvre, pour l'Arsenal de Toulon, et du bois de construction tiré de la Sardaigne.

L'importation de la France consiste en objets manufacturés, tissus en laine, en coton et en soie, peaux travaillées, toiles en fil, fruits secs, livres, plomb, garance, fossiles, vins communs et en bouteilles, alcool, eaux de vie, sulfates, acide nitrique, vitres, cristaux, miroirs, bouteilles noires, damejeannes, poterie, houille, cerceaux, huile de poisson.

Nous recevons en outre de France des cafés, des sucres bruts de leurs colonies et des grandes Antilles, des sucres blancs et blonds de l'Havane, des raffinés de leurs manufactures, du poivre, du cacao, cannelle de la Chine, piment, quinquina, drogues, indigo, bois de teinture, gommes etc.

Marseille fournit pour les $\frac{2}{3}$ à $\frac{3}{4}$ à la consommation du Piémont de ces mêmes articles, par la voie de Nice [1] et de Savone; elle fournit des sucres bruts à toutes les raffineries, et des cotons en laine à toutes les filatures de la Lombardie, de la Suisse et des États Romains. Depuis quelque tems, non seulement les raffineries de Carignan et de Montcalier, même celle de Saint Pierre d'Arena, lorsqu'elles existaient, puisaient à Marseille et à Bordeaux les matières premières de leur industrie. Nos filatures en font autant à Livourne, Trieste et Marseille pour les cotons du Levant et de l'Egypte, que nous ne pouvons ex-

[1] Les privilèges dont jouit encore à présent le Comté de Nice, datent du 12 mars 1749.

Digitized by Google

porter directement de ces contrées, parceque les frais indirects [1] des quarantaines et du mouvement local que nécessite la position de notre Port Franc et de nos Lazarets les fait revenir, chez nous, beaucoup plus chers, que dans les places susdites.

Le commerce des huiles d'olive avec la France était par le passé une grande ressource pour Gênes et les deux Rivières où ce produit est récolté. Il résulte de beaucoup de documents et entr'autres d'un ouvrage imprimé, la statistique du Département de Montenotte par Monsieur de Chabrol, que l'exportation des huiles des Provinces de Savone et d'Albenga fesait entrer dans ces pays un capital de sept millions de francs par an. Le produit des autres Provinces de Porto-Maurizio et San Remo, uni à celui de la Rivière du Levant, était au moins égal à celui des Provinces de Savone et Albenga, ce qui fesait entrer annuellement un capital de 14 à 15 millions; à présent la valeur de cette

[1] Je me suis servi de l'expression de frais indirects de quarantaine, parceque les frais de cette Administration sont égaux, (comme on peut le voir par les tarifs ci-joints) s'ils ne sont inférieurs à ceux de Marseille, Livourne et autres places de commerce, où il y a des Lazarets propres à la désinfection des marchandises suspectes. Ce qui augmente la dépense sanitaire à Gênes est la position de nos Lazarets du Varignan et de la Foce. Il est prescrit par tous les Réglements Sanitaires des peuples civilisés qu'un bâtiment ne peut commencer sa quarantaine de rigueur, qu'après avoir débarqué ses marchandises. D'où il s'en suit que les bâtiments ne pouvant aller au Lazaret de la Foce, à cause de sa position, l'on est obligé de débarquer la cargaison sur des bateaux qui coûtent immensement, puisqu'il faut se servir exclusivement de ceux fournis par une entreprise particulière. Ajoutez à ces fortes dépenses, que bien souvent le mauvais temps empêche ces embarcations d'approcher du rivage où est placé le Lazaret de la Foce, et de là des frais encore plus prolongés de quarantaine à cause du non débarquement, et un retard, quelquefois irréparable, aux opérations commerciales. Un bâtiment est-il envoyé au Lazaret du Varignan? autres inconvénients, et frais plus forts encore, puisqu'il arrive que des navires sont frétés pour faire leur quarantaine dans le port de Gênes, et qu'à peine ils y arrivent, ils sont

Digitized by Google

exportation ne s'éleve plus qu'à cinq millions de livres neuves par an, et la valeur des propriétés est tombée en proportion. En frappant nos huiles d'un impôt exhorbitant la France a porté un coup mortel à cette industrie, unique ressource de l'agriculture de ce Duché.

Sans approfondir la chose au de là du besoin du trafic, je crois qu'un traité de commerce avec cette Puissance serait d'un grand avantage pour l'échange réciproque de nos produits; d'autant plus que le commerce de Marseille avec les États Sardes, s'éleve, pour la simple ville de Gênes, comme on peut la voir dans mon tableau à la page 36 à une somme assez forte et au profit principal des négociants de Marseille.

obligés par le Magistrat de Santé d'aller au Lazaret du Varignan pour y purger leurs marchandises, d'où il s'en suit aussi quelquefois, que ces mêmes navires n'ayant pas calculé sur ces mesures sanitaires extraordinaires, ils ont contracté avec d'autres négociants de telles obligations à ne pouvoir plus reporter ces mêmes denrées à Gênes, ce qui oblige nos commerçants à envoyer d'ici d'autres bâtimens pour effectuer cette opération, qui coûte assez d'argent et donne toujours lieu à des contestations. Le commerce est obligé de tenir à ce Lazaret, un agent chargé de toutes les opérations à faire aux marchandises de propriété des négociants qui se trouvent à Gênes, et toutes ces fortes dépenses, jointes au retard de recevoir leurs denrées, et autres inconvéniens qui naissent d'une surveillance étrangère, portent trop souvent des pertes irréparables au commerce de Gênes.

Voilà les motifs qui font plaindre le commerce contre l'Administration sanitaire, et qui donnent lieu à confondre la cause avec les effets.

Pénétrée de ces graves inconvéniens S. M. a daignée donner des dispositions pour la construction d'un nouveau Lazaret à la Lanterne, lequel sera d'une grande ressource pour notre commerce, et un sujet d'éternelle reconnaissance du peuple Génois envers son Auguste Souverain, et en attendant que ce vaste projet aie son exécution, S. M. vient aussi d'autoriser la construction d'un Môle au Lazaret de la Foce, sur lequel on pourra débarquer les marchandises, lorsque la mer empêchera aux bateaux d'aborder le rivage où est placé ce Lazaret.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Nos exportations pour l'Angleterre ne peuvent se composer que d'articles de notre agriculture et de notre industrie, puisqu'un produit de la Sicile ou de tout autre pays transporté sous pavillon Sarde serait frappé d'un droit tellement extraordinaire, qu'il entrainerait l'armateur dans des pertes énormes. Les bâtimens anglais et ceux des États Unis de l'Amérique viennent au contraire dans nos ports chargés de poivre de Sumatra, de cannelle et clous de girofle de Ceylan, de café Moka, et de sucre des grandes Antilles et du Brésil, et nous prennent en échange des piastres effectives d'Espagne. Si ces mêmes cargaisons étaient transportées sous pavillon Sarde dans un port de la Grande Bretagne, dans l'Amérique septentrionale ou en France, elles n'y seraient admises qu'en déboursant un droit plus fort que la valeur du chargement même. Ce manque de réciprocité mériterait d'être relevé [1], sans toutefois nuire à la branche principale de notre commerce avec l'Angleterre, qui consiste en organsin du Piémont. Les Anglais recherchent avec avidité les soies blanches grèges de Novi, et tout ce que pouvait désirer ce trafic vient d'être accordé par S. M. avec une bienveillance paternelle.

L'importation consiste en tissus de laine et coton de toutes espèces, quincaillerie, fer, objets manufacturés en fer et en acier, fayence, morue, harengs, étain, plomb, thè, sucre rafiné, chiffons de laine, sulfates de fer, de cui-

[1] Il est à observer qu'il existe dans plusieurs ports de l'Angleterre une quantité de droits de port, dont la plupart appartiennent à des corporations, et d'autres à des Seigneurs du lieu que l'on pourrait presque appeler droits féodaux, et qu'il faudrait prendre en considération pour éviter que les bâtimens Sardes ne fussent obligés de payer dans les ports Anglais des droits beaucoup plus forts que ne payeraient les Anglais dans les nôtres.

Digitized by Google

tre et de zinc, acide sulfurique, café, noix muscades, drogueries et denrées coloniales de toutes sortes, bois de teinture exotiques, huile de poisson etc.

ÉTATS ROMAINS ET ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Nous exportons de notre Port-Franc du fromage dit Parmesan, stokfiche, morue, harengs, cuirs, peaux tannées de France, sucre, café, cacao, salsepareille et autres articles semblables.

De notre industrie, nous leurs envoyons des étoffes en soie, des cuirs tannés et du thon de la Sardaigne.

Nous importons de ces pays des soies, du coton, de la laine, des grains, légumes, huile d'olive, caroubes, oranges, citrons, cédrats, amandes, noisettes, pistaches, fruits secs, vins, eaux-de-vie, essences, jus de citron, jus de réglisse, parures et rognures de cuirs et de tannerie, chiffons de laine et de fil, colombine, manne, tartrates, cendres, pierres ponces, sumac, potasse, soufre, safran, huile de lin, pouzzolane, suif, peaux d'agneaux, sulfate d'alumine, champignons, amadou, parchemin, douves, cordes d'instrumens, poterie, balais, olives salées et confites, bois de chauffage, bois de construction et charbon.

Anciennement la valeur des objets exportés à Naples et en Sicile, et particulièrement l'exportation des denrées coloniales, surpassait de beaucoup la valeur des marchandises importées. Depuis l'occupation de la Sicile par les Anglais plusieurs relations commerciales se sont établies entr'eux et ce pays, et maîtresses de Malte et des îles loniennes la Grande Bretagne a sur nous de grands avantages. Par le moyen des traités de commerce, non seulement le pavillon Anglais, mais le pavillon Français et Espagnol ont obtenu une diminution de 10 pour cent sur tout ce qu'ils importent, et d'après ces avantages, nos bâtiments sont presque exclus de tout commerce avec les Deux

Digitized by Google

Siciles. Il y avait autrefois à Naples, à Palerme et à Messine plus de 10m. Génois adonnés au commerce ; mais aujourd'hui ces Puissances se sont emparées de la presque totalité de notre trafic avec ces régions.

ESPAGNE.

Nous exportons pour les côtes d'Espagne du blé, du tabac du Brésil, du fil et des toileries de Suisse et de France.

De notre industrie ; de la céruse, des dentelles, des toiles de Chiavari, chemises, bas, bonnets de coton et de fil, de la verrerie, et poterie d'Albissola, de la viande salée, des vermicelles, et des soieries.

L'importation de l'Espagne ici consiste en vins ordinaires et fins, alcool, eaux-de-vie, essence de lavande, poisson salé, harengs, indigo, sucre, cacao, bois de teinture, denrées coloniales de toutes sortes, mercure, safran, potasse, sparte et sparterie, parures de tanneries, bouchons de liége, amandes, pignons, olives confites, tabac d'Espagne, fer, vieux cuivre, verre cassé, plomb et câpres confites.

Comme il existe en Espagne de très-forts droits d'entrée sur les manufactures étrangères, les articles que nous y envoyons sont dirigés sur Gibraltar, où la contrebande les prend pour les introduire en Espagne.

Les Catalans viennent à Gênes sur de petites barques pour acheter dans le Port Franc du tabac du Brésil qu'ils payent au comptant; cette branche de commerce Catalan est très-lucrative et mérite d'être encouragée.

De temps en temps l'on expédie en Espagne des farines, lorsque l'introduction en est permise. Avant l'émancipation de ses colonies d'Amérique on y envoyait aussi de Gênes, beaucoup de soies, mais depuis cette époque les fabriques en Espagne des tissus en soie se sont bien ralenties, et au point d'envoyer des soies grèges à Gênes.

Digitized by Google

HOLLANDE

Nous exportons d'ici de la manne, du soufre, potasse, marbres et autres marchandises de la Sicile. De l'industrie gênoise : de l'huile, du cidre, fruits confits, oranges, citrons, marbre ouvré, et sel de la Sardaigne.

En échange nous importons du tabac, acide sulfurique, vitriol vert (deuto sulfate de fer), poivre, clous de girofle, cannelle, et autres drogues, poix, plumes à écrire, papier fin, fromage, beurre salé, et cacao de caraque première qualité.

Les marchandises que les Hollandais exportent de Gênes ne suffisant pas à former la cargaison de leurs bâtiments, ainsi que de ceux des autres pays du Nord, ils vont ordinairement charger du sel en Sardaigne, en France et en Espagne.

DANEMARCK, SUÈDE ET RUSSIE.

On exporte dans ce pays quelque peu de café, quelques ballots de coton et de laine et quelques articles de la Sicile. Nous y envoyons, parmi nos produits naturels et industriels, des fruits confits, oranges, citrons, huiles, et du velours pour la Russie.

Nous importons du stockfiche, poisson salé, fer, tabac, bois de construction, goudron, poix, lin, chanvre, cuivre, alun et surtout du froment, du seigle, de la laine et de la cire.

LEVANT, EGYPTE, CHYPRE, ETC.

Nôtre exportation consiste en sucre, quinquina, cochenille, indigo et autres denrées coloniales, draps de France et d'Angleterre, toilerie de Suisse, de France et d'Angleterre, plomb, fer et étain.

Digitized by Google

Nos manufactures fournissent à ces contrées les articles suivants : papier, céruse, velours, satin, bonnets de laine, calottes rouges, corail ouvré, poterie d'Albissola, lits en fer et autres objets confectionnés avec ce métal, clous, fleurs artificielles, vermicelles, et fleur de soufre.

L'importation de ces régions consiste en blé, orge, poischiches, fèves, maïs, alpiste, riz, coton, soie, laine, poil de chameau, cuirs secs et salés, plumes d'autruche, cire, perles orientales, huile d'olive, huile et graine de lin, lin, éponges, café, mastic, fénu grec ou sénégré, figues, peaux de lièvres, garance sèche ou *alizari*, noix de galle, et plusieurs autres sortes de drogues, comme gommes etc.

Aussitôt que Gênes aura son lazaret à la Lanterne notre importation de ces pays-là va changer de face, et le coton et la laine que nous tirons des autres places de commerce, à cause de l'imperfection de localité de nos lazarets, viendront directement ici, et cette branche de trafic nous sera très-avantageuse.

TRIPOLI, TUNIS ET MAROC.

Nous y envoyons du plomb, acier, fer, toileries de fil, toiles d'or et d'argent, galons, planches, miroirs, verreries, cristaux et laine d'Espagne, et sur les articles de notre industrie, papier, soieries, clous, lits de fer et autres objets de ce genre, meubles en bois, vitres et verrerie, bonnets de laine et calottes.

L'importation de ces pays consiste en huile d'olive, laine, blé, poischiches, maïs, alpiste, cire, dattes, dents d'éléphant, cuirs secs et salés, cornes de bœufs, plumes d'autruche, gommes, fer, cuivre vieux et poudre d'or.

Notre principale relation avec l'Afrique est Tunis, et les plus importans articles que nous en tirons sont les laines et les huiles, qui servent pour nos fabriques, et plus encore pour l'exportation étrangère.

Digitized by Google

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Nous y exportons du mercure, de l'acier, des vins de France, liqueurs, essences, plumes, soufre, cantharides, potasse, chapeaux de paille, marbre, amandes, manne, chiffons de toile, crèpe de Bologne et fromage Parmesan.

Notre industrie fournit à ces contrées des vermicelles et autres pâtes, huile, liqueurs, chandelles de suif, savon, parfumerie, fruits confits et en compôte, crême de tartre (tartrate acidule de potasse), soie pour coudre, quelques pièces de velours, des souliers et des bottes. Ces derniers articles y sont introduits par contrebande.

Ce que nous importons de ces régions, c'est de la morue, saumon et autres poissons secs, cuirs velus, dents d'éléphant, bois de teinture, quinquina, thè, sucre, cannes d'Inde, en un mot toutes les denrées coloniales, huile de baleine et d'autres poissons, coton, et farine en tems de disette [1].

Les Américains sont essentiellement aptes au commerce et versés dans toutes les branches de l'économie industrielle. Aussi ils ont introduit dans leurs États tous les arts productifs, et enrichi leur sol de la belle race des mérinos, aucun genre d'agriculture, que puisse comporter le climat, n'a été négligé; leurs manufactures rivalisent avec succès, avec celles des premiers états civilisés de l'Europe, et c'est en vain que le commerce de Gênes aspirerait à des exportations de notre Port Franc plus considérables que celles que nous venons d'indiquer. Il peut arriver un tems où l'Amérique Méridionale soit en tout approvisionnée par sa sœur du Nord. La quantité de papier qu'elle en reçoit déjà

[1] Un traité de commerce vient d'être établi entre S. M. le Roi de Sardaigne et les États-Unis de l'Amérique; traité qui portera des résultats favorables à notre commerce et à notre navigation dans ses régions et parages.

Digitized by Google

au grand préjudice des papeteries de Gênes, et la perfection à laquelle on l'a déjà porté, prouvent le progrès que font les arts, dans les États-Unis d'Amérique.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Elle reçoit de Gênes de la quincaillerie, des vins de France, des draps fins et ordinaires, et des chapeaux de paille.

De notre industrie : des chapeaux, souliers en cuir et en soie, bottes, bas de fil et de coton, fruits confits, vermicelles, marbre ouvré en tout genre, corail, tissus de soie, fleurs artificielles, liqueurs, cristaux, verreries, chemises de toile, de coton et perkale, mouchoirs, pantalons et autres effets d'habillement, broderies, dentelles, papier, cartes à jouer et huile.

En échange l'on importe des cuirs secs, salés et velus, cornes de bœufs, sucre, café, indigo, cochenille, bois pour teinture et pour ébénisterie de toutes qualités, toutes espèces de drogues et de denrées coloniales.

Les révolutions de ces États ont donné un libre cours à l'industrie étrangère au lieu que par le passé le commerce direct avec l'Amérique du Sud était exclusivement réservé à l'Espagne.

L'Amérique Méridionale n'a pas encore les manufactures proprement dites, que nécessiteraient ses besoins, par conséquent le commerce étranger y trouvera son compte jusqu'à ce que l'industrie locale se soit répandue, et alors elle ne tardera pas à partager les systèmes économiques de pays industriels, qui tendent à isoler chaque nation, afin de favoriser leurs arts et leurs manufactures.

Le commerce du Bresil est peut-être celui que nous pourrions exploiter avec le plus d'avantage que tout autre. Tous les produits agricoles et industriels de notre Royaume trouvent un débouché assez facile dans cet Empire, et le Bré-

Digitized by Google

sil peut fournir en échange quantité de denrées propres à notre consommation, ainsi que les matières premières pour nos rafineries, filatures de coton etc.

INDES ORIENTALES.

Ce commerce se fait exclusivement par les navires Anglais et Américains. Il est bien rare de voir arriver dans notre port des bâtiments qui proviennent directement de ces régions; néanmoins des américains y sont déjà venus de Canton, ainsi que de Moka en Arabie, mais, je le répète, ces cas sont assez rares, et il serait assez à souhaiter que nos bâtimens finissent aussi par fréquenter ces parages. Le capitaine Balduino, entr'autres, a tenté, dans ses frequents voyages, d'établir des relations dans les ports des Indes Orientales, mais privés, jusqu'à présent, de traités de commerce avec ces régions, où notre pavillon est presque inconnu, tous les capitaines de notre marine marchande, qui ont visité ces ports, ont été assujettis à des impôts énormes et à toutes les avanies qu'il plaisait à l'Autorité locale de leur imposer.

Lorsq'une de ces cargaisons arrive dans notre port, sous pavillon étranger, elle est payée comptant et consiste ordinairement en café, poivre, sucre, gommes, toile de coton et de fil, schalls de cachemire, articles en soie, et en une grande quantité de nankin et de thé. De nos manufactures on n'y exporte des coraux et autres articles.

SARDAIGNE.

En encourageant la cultivation de la terre en Sardaigne on pourrait obtenir de ce pays des avantages immenses pour le commerce. Une amélioration dans l'agriculture et l'industrie s'est déjà laissé entrevoir dans cette île fertile, et tout ce que S. M. le Roi Charles Albert vient de fai-

Digitized by Google

re, en abolissant les fiefs, ne pourra qu'apporter les plus grands résultats pour la prospérité de cette État, mais ce qui est nouveau y rencontre bien de difficultés. Cependant grâce au cómte Boyl, au chev. de Litala et à quelques spéculateurs du pays ou étrangers, ce Royaume a vu s'établir sur son sol des fonderies, des fabriques d'alcool, des manufactures de tissus de coton et de laine, et améliorer ses salines, qui peuvent aller de pair avec celles des autres pays.

D'autres industriels ont prouvé par leurs opérations combien cette île est riche en bois de construction, et combien elle le sera davantage encore en productions minérales, puisque l'époque est arrivée de fouiller avec fruit et intelligence dans son sein.

L'importation de la Sardaigne pour Gênes est en blé, orge, poischiches, vin, thon à l'huile, thon salé, anchois salées, boutargue et *mosciame*, huile d'olive, fromage, fruits secs, huile de poisson, potasse, drayure et oreillons de peaux (*carniccio*), cornes de mouton et de cerf, laine, corail brut, bois de construction, bois pour les campagnes; pour le Gouvernement; sel, tabac et chevaux.

L'exportation de Gênes pour la Sardaigne consiste en drap commun des fabriques du Piémont et de Voltri, étoffes de soie, orfévrerie, futaines, dentelles de Rapallo et de S.te Marguerite, rubans de soie, de fil et de filoselle, toile de Chiavari, poterie et terraille d'Albissola, papier de Voltri, ouvrages de bois faits au tour et meubles.

Peu contente, peut être, du commerce des prbduits de son agriculture, la Sardaigne, par réciprocité, reçoit de la France, des draps, des tissus, et autres objets de ses manufactures, le tout au détriment de nos provinces de terre-ferme.

Après avoir indiqué nos relations commerciales par voje de mer, je ferai connaître celles de terre; ce sont les suivantes:

Digitized by Google

PIÉMONT.

L'exportation de Gênes pour le Piémont consiste en sucre, café, bois de teinture, drogues et toutes autres denrées coloniales, cuirs, stokfiche, morue, coton, vins étrangers en barriques et en bouteilles, et laines.

Notre industrie lui fournit des bas et bonnets de coton, de la céruse, quelques velours en soie, des gants de peau, chandelles de suif, citrons, fruits, herbages, huile, et thon de Sardaigne mariné ou à l'huile.

L'importation est en blé, riz, bœufs, chanvre, lin, cuirs apprêtés, verrerie, cristaux et étoffes de soie.

Dans la plus grande partie de l'année, c'est-à-dire tout le temps que la route du Col de Tende est praticable, le Piémont est approvisionné de denrées coloniales par le dépôt de Marseille à cause des facilités et privilèges accordés au port de Nice.

LOMBARDIE, PARME ET PLAISANCE.

Nous y envoyons du stockfiche, morue, harengs et autres poissons salés, huiles étrangères, vins fins, sucre, café, cacao, laine, coton en laine et en fil, bois de teinture, indigo, cochenille, cannelle, poivre et autres drogues. Le tabac s'est malheureusement réduit à peu de chose.

Sur nos produits nous expédions des oranges, citrons, huiles, chou-fleurs, et thon à l'huile et mariné de la Sardaigne. Anciennement on y introduisait par contrebande des bas et bonnets de coton, et autres articles de ce genre; mais depuis quelque temps ce débouché, des produits de notre industrie, est presque anéanti.

Nous tirons de ces États du fromage, viande de porc salée, soie grège et ouvrée, toiles de lin et de chanvre, quincaillerie ordinaire, instrumens de musique, machines

Digitized by Google

pour tisser, étoffes en laine, en coton, en soie, objets en bronze et en fer, cristaux, draps de Bergame et de Vérone, blé, riz, maïs et chanvre.

Pour ce qui regarde notre commerce avec Parme et Plaisance, c'est bien dommage que la route qui devait passer du Bisagno à Bobbio et de là à Plaisance, ne soit pas finie; je crois que même a présent il n'en manquerait plus que deux journées de route, et que les communes intermédiaires la continueraient à leurs frais avec tout le transport imaginable.

Aprésent que du Port-franc une communication directe avec cette nouvelle route serait établie, moyennant la rue Charles Albert, il n'y a pas de doute qu'une société, qui ferait ce chemin aux mêmes conditions, que furent accordées à la Société qui fit la route de Gênes à Novi, ne tarderait pas à se couvrir des frais, par le péage, et finir par y avoir un gros bénéfice, ainsi que le commerce qui pourrait en tirer de grandes ressources.

SUISSE, CANTONS DE GENÈVE ET DE VAUD.

Nous y envoyons du sucre, du cafè de qualité inférieure, des articles de manufacture Anglaises en coton et en laine, des vins particuliers, mais ordinairement de basse qualité.

Nous en recevons des tissus de laine, peaux apprêtées, horlogerie et bijouterie.

La quantité de sucre raffiné que l'on y expédiait autrefois a beaucoup diminué depuis l'établissement de raffineries en France.

CANTONS ITALIENS ET ALLEMANDS Y COMPRIS BERNE ET BALE.

Nous exportons des cotons en laine, de préférence à ceux de Naples, de l'Amérique et du Levant, de l'indigo, bois

Digitized by Google

pour la teinture, cochenille, sucre, soies grèges et trames de Naples et du tabac en feuilles.

De nos produit: de l'huile et des vermicelles.

Nous recevons en échange du coton filé, des toiles de lin et de coton, c'est-à-dire des indiennes et mousselines fines et ordinaires, des broderies et des dentelles en coton.

Le commerce avec ces cantons avait beaucoup diminué à cause du droit de transit. Mais grâces à S. M. ce droit a été supprimé dans ses États et nous avons tout lieu d'espérer que cet intéressant commerce pour Gênes, ne tardera pas à reprendre son ancienne activité.

ÉTATS AUTRICHIENS EN ALLEMAGNE.

Gênes y envoie de l'indigo, cochenille, vanille, cannelle et cacao caraque. Sur ses produits: des cèdres, citrons, oranges et de l'huile. Autrefois l'on y expédiait aussi des vermicelles et des velours en soie, mais la prohibition actuelle de ces articles en Allemagne a enlevé à notre industrie cet important débouché.

Malgré la position géographique de notre port, qui est telle à pourvoir exclusivement de denrées coloniales non seulement la Suisse, mais beaucoup de pays Allemands, la France, Trieste et Livourne nous ont enlevé ce commerce; mais si je ne me trompe, je crois qu'on pourrait encore le faire renaître à Gênes par le moyen de nouvelles communications. Le Gouvernement Bavarois a donné des sommes très-fortes aux Cantons Suisses pour faire la route du S.t Bernardin, et procurer par ce moyen à la Bavière un débouché à la mer. Un auteur allemand s'est très-bien expliqué en disant que cette route serait d'une grande importance pour tous les États Allemands, puisque le transport des marchandises par Nuremberg, Augsbourg et Lindau jusqu'en Italie en serait facilitée, et que celles venant de Francfort pourraient éviter la difficile et périlleuse

Digitized by Google

route du S.t Gothard, et arriver par Wurtemberg et le lac de Constance à cette nouvelle route, qui serait praticable en toutes saisons; mais pour atteindre ce but il faudrait unir nos communications aux leurs, et s'il était possible que nous eussions un chemin de fer qui se dirigeât de notre ville sur Arona, Gênes reprendrait son trafic avec la Suisse et agrandirait ses relations commerciales avec l'Allemagne.

Voici un tableau qui peut offrir des termes moyens de nos exportations et importations par voie de terre.

Digitized by Google

TABLEAU

DU COMMERCE DE GÊNES

PAR VOIE DE TERRE.

Digitized by Google

COMMERCE DE G[illegible]

EXPORTATION.

ANNÉES	NOMBRE des chariots tirés par deux bœufs	NOMBRE des mulets chargés	NOMBRE des ânes chargés	POIDS TOTAL des marchandises exportées — Quintaux	RÉPARTITION DU POI[illegible] ET DÉNOMINATION DES MARCHANDISES 19 Catégories huile, savon, cuirs, fers, vermicelles etc.	Grains	V[illegible]
				Calcul extrait du Bureau			
1832	»	3,632	1,815	14,526	14,526	»	»
1833	»	3,634	1,816	14,534	14,534	»	»
1834	»	3,321	1,510	12,983	12,983	»	»
				Calcul extrait du Bure			
1832	39	695	990	4,782	4,782	»	»
1833	37	670	914	4,500	4,500	»	»
1834	32	590	845	4,028	4,028	»	»
				Barrière des Armirotti			
	Chariots tirés par 4 mulets				Les marchandises exporté[illegible] de Gênes par la Barrière d[illegible] Armirotti, appartiennent pre[illegible] que toutes aux 19 Catégorie[illegible] hormis une petite quantité [illegible] Vins étrangers.		
1832	18,426	11,070	1,875	1,142,520			
1833	18,193	11,120	1,883	1,128,826			
1834	19,793	3,342	3,231	1,195,060			

[1] Le commerce de Gênes par voie de terre peut se partager de la manière suivant[illegible]
Un cinquième de vins ; un cinquième de ce que nous avons désigné sous le nom 19 Catégories (page 7) ; trois cinquièmes de grains, c'est-à-dire de blé, maïs, riz [illegible]

Digitized by Google

VOIE DE TERRE [1].

IMPORTATION.

ANNÉES	NOMBRE			POIDS TOTAL	RÉPARTITION DU POIDS ET DÉSIGNATION DES MARCHANDISES		
	des chariots tirés par deux bœufs	des mulets chargés	des ânes chargés	des marchandises importées ou introduites — Quintaux	19 Catég.s fruits, charbon, bois, volaille, œufs, etc.	Grains	Vins
Barrière de Crocefecchi							
832	72	3,632	1,815	17,118	13,695	3,423	»
833	70	3,634	1,816	17,054	13,642	3,412	»
834	50	3,321	1,510	14,783	11,827	2,956	»
la Barrière de Voltaggio							
832	758	13,205	18,810	90,867	8,087	10,086	72,694
833	703	12,726	17,367	85,500	8,000	9,100	68,400
834	600	11,212	16,049	76,542	7,557	7,756	61,229
Barrière de Busalla							
	Chariots tirés par 4 mulets						
832	22,384	1,854	2,490	1,553,582	311,417	932,148	310,017
833	20,940	4,122	4,071	1,276,908	254,110	766,146	256,652
834	21,765	4,830	3,929	1,328,204	263,182	796,922	268,100

Digitized by Google

Les avantages immenses des chemins de fer sont tellement reconnus et ont été si sagement discutés par toutes les nations des deux hémisphères, que je n'ose en dire un mot de plus. Gênes est bien loin de faire exception à ces grandes vérités ; il n'est pas de pays où un chemin de cette nature puisse apporter des résultats aussi grands et aussi avantageux qu'ici. Privés de tant de choses, et entourés de peuples auxquels intéresse, à un degré si éminent, l'anéantissement de notre commerce pour relever le leur, qu'il ne resterait plus rien de favorable à Gênes que la position géographique de la Ville, si le Gouvernement ne fut venu au secours de notre commerce en autorisant une société de lui présenter un plan de construction d'une route de fer de Gênes en Piémont, et à Arona, assurant cette entreprise de sa protection paternelle.

Je vais tracer ici le tableau du Commerce de la ville de Gênes de l'année 1826 à 1836 représenté par les droits qu'il a payé à la Douane, et comme ce sont les seuls chiffres sûrs que je puisse offrir, la vérité m'a fait préferer cette méthode, à celles plus usitées et aux quelles on ne peut accorder bien souvent qu'une foi implicite.

Digitized by Google

	10.			
	1—			
895	69.	» »	300,615. 69.	»
26	52.	1,014,432. 71.	»	984,404. 09.
	50.	27,217. 81.	»	27,155. 31.
922,				
	31.	1,041,650. 52.		
668,				
		710,943. 71.		
258,				
	»0.	283,501. 97.	»	281,194. 87.
39,7	1.	80,125. 92.	»	79,395. 31.
	1.	39,765. 77.	»	39,224. 26.
298,2				
	2.	403,393. 66.		
297,6				
		399,814. 44.		
		. . . Lu.	3,365,154. 28.	3,618525. 76.
				3,365154. 28.
				253371. 48

nvier

e plus dans ces colonnes que le simple

qui

propr

st également abolie.

le pay

ta) qu

- .
- .
- .
- .

Digitized by Google

Digitized by Google

D'après la Balance ci contre (28 *bis*), on peut dire que la Douane de Gènes a rendu à l'État pendant les années de 1826 à 1835 inclusivement, ce qui suit: (*Colonne* 5.e)

ANNÉES	RECETTE	AUGMENTATION	DIMINUTION
1826	5,889,843. 02	» »	» »
1827	6,254,016. 98	364,173. 96	» »
1828	6,099,153. 24	» »	154,863. 74
1829	5,093,835. 18	» »	1,005,318. 06
1830	5,517,146 43	423,311. 25	« »
1831	5,014,054. 31	» »	503,09[illegible] 12
1832	5,979,509. 59	965,455. 28	» »
1833	6,747,229. 69	767,720. 10	» »
1834	6,036,285. 98	» »	710,943. 71
1835	5,636,471. 54	» »	399,814. 44
	TOTAUX . .	2,520,660. 59	2,774,032. 07
			2,520,660. 59
			253,371. 48

Ce qui prouve une passivité dans notre commerce, pendant ces dix années, par rapport à la Douane, de Ln. 253,371. 48, c'est-à-dire d'autant de marchandises qui auraient payé à la Douane livres neuves 253,371. 48 de droits.

Digitized by Google

Examinons maintenant sur laquelle des trois branches de notre Co
merce cette passivité a eu lieu:

Cette diminution a eu lieu de la manière suivante: (*Colonne* 6.

Années	sur les 19 catégories	sur les céréales	sur les vins	TOTAL
1827	» »	» »	72,161. 60	72,161. 6
1828	» »	520,093. 92	» »	520,093. 9
1829	277,895. 94	536,042. 47	191,379. 65	1,005,318. 0
1830	82,786. 08	» »	23,618. 62	106,404. 7
1831	130,710. 78	301,988. 70	70,392. 64	503,092. 1
1832	» »	» »	81. 52	81. 5
1833	» »	» »	» »	»
1834	» »	984,404. 09	27,155. 31	1,011,559. 4
1835	281,194. 87	79,395. 31	39,224. 26	399,814. 4
Tot.	772,587. 67	2,421,924. 49	424,013. 60	3,618,525. 7
		Total Général de la Diminution.		3,618,525. 7

Digitized by Google

Cette augmentation a eu lieu de la manière suivante: (*Col.* 6.e)

ANNÉES	SUR LES CATÉGORIES	SUR LES GRAINS	SUR LES VINS	TOTAL
1827	310,877. 15	125,458. 41	» »	436,335. 56
1828	193,372. 96	» »	171,857. 22	365,230. 18
1829	» »	» »	» »	» »
1830	» »	529,715. 95	» »	529,715. 95
1831	» »	» »	» »	» »
1832	228,879. 47	736,657. 33	» »	965,536. 80
1833	29,122. 93	731,468. 53	7,128. 64	767,720. 10
1834	300,615. 69	» »	» »	300,615. 69
1835	» »	» »	» »	» »
	1,062,868. 20	2,123,300. 22	178,985. 86	

Total général de l'Augmentation . . . . . Ln. 3,365,154. 28

Ainsi Diminution . . . . . Ln. 3,618,525. 76
Augmentation. . . . » 3,365,154. 28

Chiffre de la passivité de notre Commerce par rapport à la Douane . . . . . Ln. 253,371. 48
C'est-à-dire : Sur le Grains Ln. 298,624. 27
Sur les Vins . » 245,027. 74

Ln. 543,652. 01

Il y a donc que les 19 Catégories qui aient eu pendant les 10 années une augmentation de . . . . . » 290,280. 53

Ln. 543,652. 01

Digitized by Google

Avant d'entrer dans le détail de nos grandes relations commerciales je déduirai de la balance du commerce de Gênes (28 bis) le trafic de notre consommation, celui de l'exportation des produits de notre sol et de notre industrie, celui de notre transit par voie de terre, et enfin celui de réexportation des produits étrangers par voie de mer : simple commerce de l'Entrepôt réel du Port-franc et des Entrepôts fictifs en ville, me réservant d'analyser ensuite notre commerce direct avec les lieux d'origine et le principaux dépôts de l'Europe.

Digitized by Google

Tableau N.° 1. — COMMERCE DES 19 CATÉGORIES

	Augmentation et Diminution		Augmentation et Diminution		
	Colonne N.° 1. *Droit d'Entrée en Consommation*			Colonne N.° 2. *Droit d'Exportation sur les produits du sol etc.*	
1827	280,925. 61	» »	1827	21,169. 20	» »
1828	209,911. 65	» »	1828	» »	20,129. 54
1829	» »	278,294. 39	1829	3,351. 33	» »
1830	24,810. 34	» »	1830	» »	11,953. 22
1831	» »	111,580. 10	1831	1,963. 64	» »
1832	216,725. 62	» »	1832	9,360, 36	» »
1833	64,458. 58	» »	1833	» »	18,193. 30
1834	253,847. 24	» »	1834	15,583. 04	» »
1835	» »	258,469. 73	1835	» »	5,457. 44
	1,050,709. 07	648,344. 22		51,427. 57	55,733. 50
	648,314. 22				51,427. 57
	402,364. 85				4,305. 93
	Colonne N.° 3. *Transit par terre.*			Colonne N.° 4. *Réexportation par mer.*	
1827	8,379. 99	» »	1827	402. 32	» »
1828	» »	1,360. 34	1828	4,951. 19	» »
1829	» »	7,442. 90	1829	4,490. 02	» »
1830	» »	72,158. 67	1830	» »	23,514. 53
1831	» »	17,147. 81	1831	» »	3,946. 51
1832	» »	» »	1832	2,507. 19	» »
1833	» »	» »	1833	» »	19,427. 46
1834	» »	» »	1834	31,047. 68	» »
1835	» »	» »	1835	» »	19,574. 80
	8,379. 99	98,109. 72		43,398. 40	66,463. 30
		8,379. 99			43,398. 40
		89,729. 73			23,064. 90

Digitized by Google

Tableau N.° 2. — COMMERCE DES CÉRÉALES

	Augmentation et Diminution Colonne N.° 1. *Droit d'Entrée en Consommation*		Augmentation et Diminution Colonne N.° 2 *Droit d'Exportation sur les produits du sol etc.*		
1827	233,181. 67	» »	1827	» »	86,347. 55
1828	» »	467,999. 01	1828	» »	35,754. 20
1829	» »	460,830. 19	1829	» »	58,848. 21
1830	432,274. 42	» »	1830	75,531. 95	» »
1831	» »	283,181. 50	1831	» »	66,194. 14
1832	707,581. 07	» »	1832	72,257. 61	» »
1833	781,912. 24	» »	1833	» »	15,383. 00
1834	» »	895,629. 31	1834	» »	118,489. 25
1835	574. 92	» »	1835	» »	46,706. 83
	2,155,524. 32	2,107,640. 07		147,789. 56	427,723. 18
	2,107,640. 07				147,789. 56
	47,884. 25				279,933. 62
	Colonne N.° 3. *Transit par terre.*			Colonne N.° 4. *Réexportation par mer.*	
1827	110. 51	» »	1827	» »	21,486. 22
1828	1,040. 94	» »	1828	» »	17,381. 65
1829	» »	186. 64	1829	» »	16,177. 43
1830	» »	525. 71	1830	22,435. 29	» »
1831	» »	435. 12	1831	47,822. 12	» »
1832	» »	» »	1832	» »	43,286. 20
1833	» »	» »	1833	» »	35,611. 72
1834	» »	» »	1834	30,028. 62	» »
1835	» »	» »	1835	» »	33,419. 09
	1,151. 45	1,147. 47		100,286. 03	167,362. 31
	1,147. 47				100,286. 03
	3. 98				67,076. 28

Digitized by Google

Tableau N.° 3. — COMMERCE DES VINS.

	Augmentation et Diminution Colonne N.° 1. *Droit d'Entrée en Consommation*		Augmentation et Diminution Colonne N.° 2. *Droit d'Exportation sur les produits du sol etc.*		
1827	» »	66,482. 30	1827	» »	37. 97
1828	159,369. 85	» »	1828	106. 84	» »
1829	» »	180,610. 79	1829	» »	239. 84
1830	» »	15,390. 15	1830	» »	172. 95
1831	» »	69,510. 94	1831	75. 99	» »
1832	» »	1,617. 14	1832	» »	113. 56
1833	4,901. 58	» »	1833	95. 84	» »
1834	» »	26,662. 98	1834	62. 50	» »
1835	» »	39,757. 85	1835	» »	7. 92
	164,271. 43	400,032. 15		341. 14	572. 01
		164,271. 43			341. 14
		235,760. 72			230. 87

	Colonne N.° 3. *Transit par terre.*		Colonne N.° 4. *Réexportation par mer.*		
1827	1,738. 12	» »	1827	» »	7,379. 45
1828	5,991. 53	» »	1828	6,389. 03	» »
1829	» »	7,454. 34	1829	» »	3,074. 74
1830	» »	5,262. 50	1830	» »	2,793. 02
1831	» »	1,026. 27	1831	68. 58	» »
1832	» »	» »	1832	1,648. 98	» »
1833	» »	» »	1833	2,131. 22	» »
1834	» »	» »	1834	» »	554. 83
1835	» »	» »	1835	541. 51	» »
	7,729. 65	13,743. 11		10,779. 32	13,802. 04
		7,729. 65			10,779. 32
		6,013. 46			3,022. 69

Digitized by Google

Avant de tracer les Tableaux de notre commerce avec les lieux d'origine, Livou

Terme moyen des Navires entrés dans le Port de Gênes (

les Bateaux

Nationaux	Tonnage	Français	Tonnage	Napolitains	Tonnage	Toscans	Tonnage	Espagnols	Tonnage	Lucquois	Tonnage
	Tonn.		Tonn.		Tonn.		Tonn.		Tonn.		To
231	17,487	67	4775	3	149	16	1285	4	205	4	1(

LIEUX

MARSEILLE						TOTAL DES						
Nationaux	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	Étrangers	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	Navires	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	Nationaux	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	Étrangers
		Ln.			Ln.			Ln.			Ln.	
74	7208	4,866,541	72	4995	2,944,274	146	12,203	7,810,815	152	9571	4,982,729	24

(1. 2. 3) Tournez la page.

Digitized by Google

pi connaître ici les donnés, qui représentent notre trafic avec Marseille, Trieste.

826 *à* **1836**, *venant de Marseille, Livourne et Trieste;*
apeur exceptés.

Anglais	Tonnage	Romains	Tonnage	Total des Navires étrangers	Total général des Navires	Total général du Tonnage	Total de la valeur de la cargaison débarquée à Gênes
	Tonn.		Tonn.				
4	90	2	117	97	328	24,214	Ln. 13,637,588

DÉPART

ÈNE				TRIESTE								
VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	TOTAL DES			Nationaux	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	Étrangers	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes	TOTAL DES		
	Navires	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes							Navires	Tonnage	VALEUR de la cargaison débarquée à Gênes
Ln.			Ln.			Ln.			Ln.			Ln.
386,346	476	44,243	5,369,275	5	708	401,660	4	90	55,838	6	798	457,498

Digitized by Google

[1] 64	Français	jaugeant	4528	tonneaux	ont débarqué dans le Port de Gênes	tant de marchandises de la valeur de	Ln. 2,694,272.
2	Espagnols	id.	70		id.	id.	» 5,890.
3	Toscans	id.	490		id.	id.	» 102,512.
2	Romains	id.	117		id.	id.	» 90,600.
1	Anglais	id.	90		id.	id.	» 51,000.
72			4995				Ln. 2,944,274.
[2] 2	Espagnols	jaugeant	135	tonneaux	ont débarqué dans le Port de Gênes	tant de marchandises de la valeur de	Ln. 9,870.
* 13	Toscans	id.	1095		id.	id.	» 187,630.
4	Lucquois	id.	166		id.	id.	» 54,980.
2	Français	id.	157		id.	id.	» 72,796.
3	Napolitains	id.	149		id.	id.	» 61,270.
24			1642				Ln. 386,546.
[3] 1	Français	jaugeant	90	tonneaux	a débarqué dans le Port de Gênes	tant de marchandises de la valeur de	Ln. 55,838.

* Plusieurs de ces bâtiments font le trajet de Rome à Marseille et ne laissent à Gênes, que du bois de construction et autres petits articles.

Ayant promis à mes lecteurs de faire connaître les chiffres qui représentent notre commerce d'importation, de réexportation et d'exportation tant des lieux d'origine que des principaux dépôts de l'Europe, ceux de la Méditerranée exceptés, je trace les tableaux suivants N.os 1 et 2.

Digitized by Google

TABLEAU N.° 1

Des denrées coloniales importées à Gênes pendant les années 1826 et 1827 sous Pavillon National ou Étranger, tant des lieux d'origine que des principaux dépôts de l'Europe, ceux de la Méditerranée exceptés.

Ce Tableau peut servir de terme moyen pour faire connaître le détail de notre commerce d'importation avec les susdites régions, en observant que depuis lors notre commerce avec l'Amérique s'est plus étendue.

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALE Ln.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	1	2	3		4
CUBA					Gran
HAVANE TRINITÉ MATANZA	Sarde	5	944	Sucre	655,1
				Café	38,0
				Indigo	24,0
				Vanille	9,0
				Bois de Teinture .	6,0
				TOTAL . .	732,1
»	Américain	4	778	Sucre	998,5
				Café	46,4
				Bois de Teinture .	6
				Cigares	1,0
				TOTAL . .	1,046,5
S.t THOMAS	Sarde	1	165	Sucre	3,6
				Café	29,0
				Cacao	20,8
				Indigo	90,0
				Bois de Teinture .	7
				Salsepareille . . .	2,7
				Rhubarbe	11,0
				TOTAL . .	157,9
»	Anglais	1	166	Café	32,2
				Cacao	6,9
				Bois de Teinture .	9
				TOTAL . .	40,1

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lt.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
[illegible]					
TRINITÉ ET SAINT-JAGO	Sarde	8	1824	Sucre	1,232,750
				Café	56,630
				Bois de Teinture .	19,575
				Bois d'Acajou . .	13,200
				Bois de Gaïac . .	1,200
				Cigares	2,200
				TOTAL . .	1,325,555
MATANZA	Anglais	1	120	Sucre	127,750
HAVANE ET TRINITÉ	Américain	4	759	Sucre	936,200
				Café	16,810
				Bois de Teinture .	3,000
				Safran bâtard . .	1,200
				Cigares	240
				TOTAL . .	957,450
HAVANE	Suédois	1	358	Sucre	228,500
				Café	15,300
				Bois de Teinture .	6,000
				TOTAL . .	249,800
ST THOMAS	Sarde	4	637	Sucre	42,200
				Café	75,650
				Cacao	71,010
				Indigo	60,000
				Bois de Teinture .	2,400
				Bois de Gaïac . .	2,400
				Bois d'Acajou . .	9,000
				à reporter . .	262,660

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR LN.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	1	2	3		4
					Grande
					États Un
				Sucre	808,850
				Café	152,330
				Poivre	56,750
				Cuirs velus . . .	67,335
BOSTON ET NEW-YORK	Américain des États-Unis	7	1130	Indigo	82,000
				Thé	39,500
				Bois de Teinture .	12,750
				Cire jaune . . .	32,800
				Soiries et Crêpe .	45,000
				Soiries et Crêpon .	12,000
				Nankin	24,000
				TOTAL . .	1,333,315

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lr.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
Antilles					
				Report . .	262,660
				Tabac en feuilles .	3,000
				Coton en laine . .	3,720
				TOTAL . .	269,380
S. THOMAS	Américain	(1) 1	160	Café	76,030
				Cacao	4,400
				Bois de Teinture .	600
				TOTAL . . .	81,030
				Café	121,030
HAÏTI ou DOMINGUE	id.	(1) 1	175	Bois de Teinture .	600
				TOTAL . .	121,630
l'Amérique					
				Sucre	617,360
				Café	355,660
				Cacao	101,070
				Poivre	19,890
				Cuirs velus . . .	18,000
				Tabac en feuilles .	474,400
PHILADELPHIE BOSTON NEW-YORCK	Américain du Nord	13	3378	Indigo	342,000
				Bois de Teinture .	13,350
				Bois d'Acajou . .	15,600
				Cannelline de Goa .	201,100
				Thé	98,500
				Coton en laine . .	43,800
				à reporter . .	2,300,730

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEU LN.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	1	2	3		4
					États U
					Colo
CARTHAGÈNE	Sarde	2	319	Sucre	138,0
				Café	8
				Bois de Teinture .	11,2
				Bois de Gaïac . .	3,3
				TOTAL . .	153,4
					M
VERA CRUX	Sarde	1	180	Bois de Teinture .	21,0
				TOTAL . .	21,0

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX E DÉPART	BATIMENS PAVILLON	BATIMENS NOMBRE	BATIMENS TONNAGE	DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR EN
	5	6	7		8
Amérique					
				Report . .	2,300,730
				Chandelles de spermaceti (Adipocire)	16,000
				Cire Jaune . . .	98,200
				Huile de Copahu .	2,000
				Crêpes et Soiries .	197,500
				Cigares	1,560
				TOTAL . .	2,615,990
e					
ITTAGÈNE	Sarde	1	135	Bois de Teinture .	13,050
				TOTAL . .	13,050
ne					
				Or et Argent . .	4,000,000
				Quinquina. . . .	8,000
ALIFORNIE	Sarde	1	538	Cuivre.	6,140
				Améthystes . . .	6,000
				Cochenille. . . .	3,000
				Bois de Teinture .	18,000
				TOTAL . .	4,041,140

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lv.
	PAVILLON 1	NOMBRE 2	TONNAGE 3		4
					Pa
MONTEVIDEO	Sarde	2	369	Sucre	64,00
				Cuirs velus . . .	104,52
				Tabac	37,40
				Laine	3,80
				TOTAL . .	209,72
					Br
RIO JANEIRO FERNAMBOUC BAHIA	Sarde	1	280	Sucre	167,60
				Café	45
				TOTAL . .	168,05
»	Anglais	2	360	Sucre	321,20
				Café	21,14
				TOTAL . .	342,34
»	Danois	1	180	Sucre	131,20
				Tabac	17,80
				Cocos	5,26
				TOTAL . .	154,26

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Liv.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
[illegible]					
[illegible]					
				Sucre	596,000
				Café	124,770
				Cuirs velus . . .	270,360
				Coton en laine . .	150,360
				Parure Drayeures (Carniccio). . .	780
[illegible] JANEIRO FERNAMBOUC BAHIA ET PARA'	Sarde	12	2568	Mélasse	10,000
				Cocos	12,050
				Tabac de Brésil. .	10,200
				Chand. de Spermac.i	15,760
				Cornes de bœufs .	1,400
				Huile de Copahu .	1,000
				Ipécacuanha . . .	360
				TOTAL . .	1,193,040
				Sucre	710,750
				Café	71,500
[illegible]	Anglais	5	846	Cacao	172,500
				Cuirs velus . . .	1,455
				Salsepareille . . .	43,800
				Roucou	8,800
				à reporter . .	1,008,805

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Ln.
	PAVILLON 1	NOMBRE 2	TONNAGE 3		4
DÉTROIT DE SIMGAPOUR	Anglais	1	270	Café	3,360
				Poivre	173,000
				Cannelle	80,800
				Noix Muscades . .	3,200
				à reporter . .	260,360

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS PAVILLON	BATIMENS NOMBRE	BATIMENS TONNAGE	DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISON	VALEUR Lst.
	5	6	7		8
				Report . .	1,008,805
				Huile de Copahu .	17,000
				Bois de Teinture .	600
				TOTAL . .	1,026,405
io Janeiro Pernambouc ahia et Para'	Américain	2	364	Sucre	252,200
				Cornes de Bœufs .	1,080
				TOTAL . .	253,280
»	Russe	1	114	Sucre	15,200
				Café	95,240
				Cuirs velus . . .	8,400
				Noix Muscades . .	4,800
				TOTAL . .	123,640
»	Danois	1	130	Sucre	99,200
				Cuirs velus . . .	4,500
				Tabac en feuilles .	9,200
				Cocos	1,100
				TOTAL . .	114,000
Sumatra	Américain	3	756	Poivre	466,400
				TOTAL . .	466,400

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS Pavillon 1	BATIMENS Nombre 2	BATIMENS Tonnage 3	DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lt. 4
					A
				Report . .	260,360
				Clous de Girofle .	20,400
				Écailles de Tortues.	4,000
				Bois de Teinture .	1,500
				Étain	6,300
				Joncs et Bambous .	5,000
				Sagou	7,500
				Total . .	305,060
Sumatra	Américain	4	1610	Poivre	624,000
				Café	8,400
				Total . .	632,400
					Esp
				Cuirs velus . . .	4,725
				Indigo	426,000
				Quinquina . . .	46,250
Cadix	Sarde	7	1119	Graines de Kermès	1,800
				Baume	4,000
				Cochenille. . . .	30,000
				Bois de Teinture .	75
				Total . .	513,525
3	Espagnol	1	73	Café	10,650
				Total . .	10,650

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lst.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
				Café	2,700
				Cuirs velus . . .	26,130
				Indigo	264,000
				Cochenille et Kermés	139,500
CADIX	Sarde	8	1247	Quinquina . . .	101,150
				Vanille	21,000
				Drogues diverses .	6,800
				Bois de Teinture .	600
				Bois d'Ébène. . .	600
				TOTAL . .	562,480
»	Espagnol	1	280	Quinquina . . .	52,750
				Cochenille. . . .	9,000
				à reporter . .	61,750

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEU LN.
	PAVILLON 1	NOMBRE 2	TONNAGE 3		4
					E
					F
				Sucre	726,0
				Cacao	203,0
				Café	20,0
				Cuirs secs corroyés.	184,4
				Cuirs velus . . .	117,4
				Tabac de Brésil. .	114,0
				Salsepareille . . .	137,4
LISBONNE				Scavisson	24,6
ET	Sarde	18	2504	Indigo	120,0
PORTO PORTO				Roucou	36,9
				Ipécacuanha . . .	5,9
				Huile de Copahu .	28,8
				Graines d'Écarlate .	
				Kermés animal .	3,0
				Drogues diverses. .	86,8
				Drayure (Carniccio)	37,5
				Cocos	5,0
				TOTAL . .	1,851,0
				Sucre	16,0
				Cacao	9,7
»	Anglais	1	150	Cuirs corroyés . .	26,3
				Cuirs velus . . .	5,3
				Salsepareille . . .	2,7
				à reporter . .	60,2

Digitized by Google

ANNÉE 1827					
LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des Marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Liv.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
				Report . .	61,750
				Drogues diverses .	400
				Bois d'Ébène. . .	240
				TOTAL . .	62,390
				Sucre	735,800
				Cacao	391,080
				Café	101,010
				Cuirs corroyés . .	357,450
				Cuirs velus . . .	538,780
				Tabac du Brésil. .	143,800
				Salsepareille . . .	124,200
				Scavisson	19,950
LISBONNE ET PORTO PORTO	Sarde	30	4316	Roucou.	16,960
				Ipécacuanha . . .	2,160
				Huile de Copahu .	600
				Benoite Giroflée. .	3,360
				Thé.	46,500
				Cannelle	19,200
				Drogues diverses .	60,400
				Coton en laine . .	43,680
				Carmin	32,796
				Nankin	27,200
				TOTAL . .	2,664,926
				Sucre	117,600
»	Anglais	1	160	Cuirs corroyés . .	32,580
				Coton en laine . .	480
				TOTAL . .	150,660

Digitized by Google

ANNÉE 1826					
LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Ln.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	1	2	3		4
					Po
LISBONNE ET PORTO-PORTO				*Report* . .	60,250
				Roucou	4,720
				Drayure (Carniccio)	240
				TOTAL . .	65,210
				Sucre	128,000
				Cacao	8,820
				Café	3,500
				Cuirs corroyés . .	4,500
»	Autrichien	1	253	Cuirs velus . . .	25,245
				Salsepareille . . .	5,700
				Scavisson	3,900
				Indigo	10,000
				Ipécacuanha . . .	360
				Drayure. Parure .	2,946
				TOTAL . .	192,971
				Sucre	207,200
				Cacao	84,330
				Café	25,830
				Cuirs corroyés . .	56,490
				Cuirs velus . . .	41,535
				Coton dur . . .	3,600
»	Danois	5	640	Tabac du Brésil .	18,000
				Salsepareille . . .	31,500
				Indigo	20,000
				Roucou	21,160
				Ipécacuanha . . .	900
				Huile de Copahu .	11,200
				Cannelle	2,600
				à reporter . .	524,345

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS — PAVILLON 5	BATIMENS — NOMBRE 6	BATIMENS — TONNAGE 7	DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR LN. 8
igal					
				Cacao	96,660
				Café	50,710
				Cuirs corroyés . .	65,265
				Cuirs velus . . .	119,835
				Tabac du Brésil .	36,000
ASBONNE ET ITO-PORTO	Autrichien	2	406	Salsepareille . . .	51,200
				Indigo	12,800
				Roucou	5,940
				Thé.	19,500
				Parure. Drayure .	2,376
				Coton en laine . .	18,520
				Bois de Teinture .	14,250
				TOTAL . .	493,056
				Sucre	77,600
»	Hollandois	1	120	Café	3,640
				Cuirs velus . . .	12,270
				TOTAL . .	93,800
				Sucre	120,800
»	Napolitain	1	272	Cuirs corroyés . .	300
				Cuirs velus . . .	2,955
				Drayures	1,656
				TOTAL . .	125,711

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Ln.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
..	1	2	3		4
					Po
				Report . .	524,345
				Benoite Giroflée. .	2,400
LISBONNE ET PORTO-PORTO				Carmin	3,558
				Cocos	2,000
				Nankin	24,000
				TOTAL . .	556,303
				Sucre	92,000
				Cuirs corroyés . .	27,600
				Cuirs velus . . .	7,500
D	Napolitain	1	184	Salsepareille . . .	12,900
				Roucou.	4,080
				Drayure	1,800
				TOTAL . .	145,880
					Gran
				Sucre	920,12
				Café	143,35
				Cacao	14,82
				Poivre	128,25
				Coton	40,44
CÔTES D'ANGLETERRE	Anglais	24	3572	Indigo	918,00
				Quinquina . . .	4,50
				Cannelle	156,80
				Thé.	1,50
				Clous de Girofles .	19,80
				Noix Muscades . .	12,80
				Drogues diverses .	174,00
				Bois de Teinture .	5,70
				TOTAL . .	2,540,08

Digitized by Google

ANNÉE 1827					
LIEUX DE DÉPART	BATIMENS PAVILLON 5	NOMBRE 6	TONNAGE 7	DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR LIV. 8
...ngal					
...retagne					
Côtes d'Angleterre	Anglais	53	7815	Sucre	1,086,750
				Café	59,340
				Cacao	131,280
				Poivre	26,550
				Cuirs velus . . .	63,840
				Coton en laine . .	170,250
				Indigo	480,000
				Quinquina . . .	17,500
				Cannelle	162,400
				Thé.	1,000
				Clous de Girofle .	9,000
				Noix Muscades . .	15,200
				Cochenille. . . .	24,000
				Rhubarbe	121,000
				à reporter . .	2,368,110

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEU LN.
	PAVILLON 1	NOMBRE 2	TONNAGE 3		4
					Gran
				Sucre	50,0
				Café	89,4
				Cacao	1,6
				Poivre	9,8
GIBRALTAR	Anglais	9	1431	Bois de Teinture .	1,5
				Tabac du Brésil .	8,8
				Thé	36,5
				Cannelline . . .	3
				Vanille	6,0
				TOTAL . .	203,9
				Sucre	321,7
				Café	188,2
				Cacao	107,1
				Poivre	12,2
				Coton	17,4
				Indigo	1,148,0
				Cuirs velus . . .	123,6
				Bois de Teinture .	30,0
				Tabac en feuilles .	310,4
				Tabac du Brésil .	124,6
»	Sarde	33	4273	Thé	41,5
				Cannelline . . .	67,4
				Graines de Kermés.	9,6
				Cochenille et Graines d'Écarlate .	24,7
				Quinquina . . .	128,2
				Jalap	17,7
				Demi Cuirs apprêtés	19,1
				Laine	7,6
				Vanille.	30,0
				TOTAL . .	2,729,3

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISON	VALEUR Lst.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
Bretagne					
				Report . .	2,368,110
				Drogues diverses .	108,800
				Tabac en feuilles .	279,200
				Bois de Teinture .	2,400
				Bois d'Acajou . .	7,200
				TOTAL . .	2,765,710
				Sucre	528,000
				Café	91,690
				Cacao	29,400
				Poivre	31,300
				Quinquina. . . .	49,500
				Indigo	358,000
				Cuirs velus . . .	16,290
				Cochenille . . .	219,000
				Tabac en feuilles .	326,000
				Tabac du Brésil .	69,520
GIBRALTAR	Sarde	26	2851	Graine d'Écarlate .	19,500
				Sabadilla	800
				Thé.	12,500
				Jalap	16,700
				Vanille	18,000
				Salsepareille . . .	18,600
				Clous de Gérofle .	36,000
				Bois de Teinture .	12,600
				Nankin	8,000
				Baume.	800
				Bois de Gayac . .	816
				TOTAL . .	1,863,016

Digitized by Google

ANNÉE 1826

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALE
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		LN.
	1	2	3		4
					Grai

Digitized by Google

ANNÉE 1827

LIEUX DE DÉPART	BATIMENS			DÉNOMINATION des marchandises qui composent LES CARGAISONS	VALEUR Lv.
	PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE		
	5	6	7		8
Bretagne					
				Sucre	61,000
				Café	5,670
Gibraltar	Danois	1	80	Cacao	1,020
				Indigo	16,000
				TOTAL . .	83,690

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU N.° 2

Réexportations et Exportations effectuées de notre port pendant les années 1826 et 1827 pour les Amériques Septentrionale et Méridionale, et pour les principaux dépôts de l'Europe, ceux de la Méditerranée exceptés.

Ce Tableau peut servir de terme moyen pour faire connaître le détail de notre commerce de réexportations et exportations avec les susdites régions, en observant que depuis lors notre commerce avec l'Amérique s'est plus étendu.

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					CARG
	1826		1827		
PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Amérique Méridionale
					Huile d'olive. . . .
					Semoule . . . . .
					Papier à écrire. . .
					Cartes à jouer . . .
					Vins communs . . .
					Vins fins . . . . .
					Eau-de-vie . . . . .
					Savon. . . . .
					Marbres divers . . .
					Maïs . . . . .
					Chanvre . . . . .
					Corail travaillé . . .
					Chandelles de suif. .
					Acier . . . . .
					Poterie. . . . .
Sarde	36	6430	30	5962	Cire blanche travaillée.
					Chapeaux. . . . .
					Id. de Paille.
					Lits en fer . . . .
					Vitres et Cristaux . .
					Fruits divers. . . .
					Habillemens . . . .
					Tissus et Bonneteries .
					Quincailleries. . . .
					Drogues diverses . .
					Farine de Blé . . .
					Plomb. . . . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION	1826	1827
VALEUR Ln. F	VALEUR Ln. G	DES MARCHANDISES	VALEUR Ln. H	VALEUR Ln. I
et Septentrionale				
208,900	202,780	Huile d'olive. . . .	12,430	27,980
5,500	3,750	Pâtes et Vermicelles .	149,300	135,700
39,960	97,920	Papier à écrire et ordi-		
1,100	»	naire	225,360	369,000
224,100	112,400	Cartes à jouer . . .	63,200	17,500
44,580	57,940	Liqueurs	24,000	19,260
165,540	147,500	Savon	27,160	65,520
14,420	166,650	Marbres travaillés . .	1,500	6,000
33,872	16,799	Riz.	36,360	42,120
12,320	»	Cordages	18,480	7,700
36,660	22,620	Corail travaillé . . .	80,000	105,000
12,000	10,000	Chandelles de suif. .	10,280	2,640
8,400	26,000	Saucissons	2,170	2,310
38,880	49,000	Poterie	15,720	»
800	»	Cire blanche et travail-		
32,700	21,300	lée	9,300	5,400
5,440	1,600	Chapeaux.	40,160	29,520
42,000	44,000	Id. de paille . .	900	1,200
4,880	480	Lits en fer	18,480	8,880
10,036	10,348	Vitres et Cristaux . .	17,200	11,900
7,045	12,660	Fruits et Confitures .	13,500	8,645
4,500	1,250	Habillemens et Souliers.	94,950	39,350
41,400	49,200	Tissus et Bonneteries .	110,400	108,000
24,800	52,000	Quincailleries . . .	3,200	2,100
76,840	105,460	Céruse.	1,575	9,730
»	20,800	Crême de Tartre . .	6,400	9,600
»	12,025	Pâte d'amandes et Par-		
203,600	96,375	fumeries	»	4,650
		Charbon de pierre . .	»	3,220
1,300,273	1,340,857	Marchandises diverses.	228,970	122,975
		TOTAL. . .	1,210,995	1,165,900

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					CAI
	1826		1827		
PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Amérique Meridional
					Papier à écrire. . .
					Étoffes en soie . . .
					Plomb. . . . .
					Vins fins. . . . .
Américain	7	1697	10	2532	Eau-de-vie . . . .
					Huile d'olive. . . .
					Marbres divers . . .
					Chanvre brut . . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .
Américain	5	1130	2	477	Vacants . . . . .
					Cacao. . . . .
Anglais	1	166	1	180	Acier . . . . .
					Huile d'olive. . . .
					TOTAL. . .
Anglais	1	120	«	«	Vacants . . . . .
					Papier à écrire. . .
					Huile d'olive. . . .
					Vin commun . . .
					Eau-de-vie . . . .
Russe	1	247	1	247	Marbres divers . . .
					Farine . . . . .
					Corail travaillé . . .
					Drogues diverses. . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES	1826	1827
VALEUR Ln. F	VALEUR Ln. G		VALEUR Ln. H	VALEUR Ln. I
Septentrionale				
33,480	6,000	Papier à écrire. . .	245,680	44,160
23,200	21,600	Étoffes en soie . . .	29,800	7,600
57,975	11,450	Soie tordue	24,000	16,000
45,760	4,000	Crême de Tartre . .	5,200	8,000
»	20,240	»	»	»
»	5,000	Chandelles de suif. .	»	4,000
»	750	Savon.	»	26,250
»	215,880	Confitures	»	3,800
17,410	22,860	Marchandises diverses.	»	3,550
177,825	307,780	TOTAL. . .	304,680	113,360
»	»	»	»	»
600	»	Pâtes et Vermicelles .	5,400	»
»	9,200	Papier à écrire. . .	»	24,000
»	178,500	»	»	»
600	187,700	TOTAL. . .	5,400	24,000
»	»	»	»	»
29,520	»	Papier à écrire. . .	19,500	9,440
7,000	»	Huile d'olive . . .	430	350
1,000	10,100	Pâtes et Vermicelles .	1,650	15,000
»	2,750	Liqueurs	1,620	»
»	3,210	Soie tordue. . . .	»	2,000
»	4,400	Chapeaux.	»	800
»	3,000	Corail travaillé. . .	»	4,500
»	4,460	Saucissons	»	800
1,900	9,300	Marchandises diverses.	4,000	4,430
39,420	37,220	TOTAL. . .	27,200	37,320

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					CA
	1826		1827		
PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Côtes d'A
					Tournesol en herbe.
					Marbres divers . .
					Crême de Tartre .
					Bourre de soie . .
Sarde	1	194	»	»	Fromages. . . .
					Essences . . . .
					Fruits secs . . .
					Poil de lapin. . .
					Marchandises diverses
					TOTAL. .
					Tournesol. . . .
					Marbres divers. .
					Bourre de soie. .
					Fromages. . . . .
					Essences . . . . .
					Huile d'olive . . .
					Vins communs . . .
					Vins fins. . . . .
Anglais	12	1959	12	1807	Fèves . . . . .
					Graine de lin . . .
					Seigle. . . . .
					Tartre. . . . .
					Crême de Tartre . .
					Corail travaillé. . .
					Soie . . . . .
					Laine . . . . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .
Anglais	1	120	3	441	Vacants . . . . .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

S		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION	1826	1827
VALEUR Ln.	VALEUR Ln.	DES MARCHANDISES	VALEUR Ln.	VALEUR Ln.
F	G		H	I
pleterre				
12,240	»	Corail travaillé . . .	16,000	»
1,950	»	Confitures.	12,000	»
5,600	»	Crême de Tartre. . .	2,400	»
7,500	»	Bourre de soie . . .	750	»
4,100	»	Pâtes et vermicelles. .	1,350	»
450	»	Huile d'olive. . . .	9,150	»
1,020	»	Lits en fer	720	»
800	»	Soie ouvrée	6,000	»
6,040	»	Marchandises diverses.	4,000	»
39,700	»	TOTAL. . .	52,370	»
67,800	116,160	Corail travaillée. . .	16,000	145,000
11,300	12,950	Crême de Tartre . .	11,600	10,800
4,250	11,000	Pâtes	8,950	10,700
12,800	50,200	Huile d'olive . . .	5,950	3,500
3,150	10,000	Papier à écrire. . .	16,560	»
15,750	11,650	Chaises de bois. . .	2,160	8,720
2,200	»	Vins fins.	2,500	700
8,440	4,320	Bourre de soie . . .	»	17,250
159,200	77,150	Marbres travaillés . .	»	5,100
12,500	»	Soie torse.	»	2,000
»	13,970	Peaux d'agneaux tannés	»	400
»	100	Lits de fer	»	840
»	2,000	Tartre	»	6,000
»	80,000	»	»	»
»	53,400	»	»	»
»	7,680	»	»	»
45,980	85,850	Marchandises diverses.	8,000	13,580
343,370	596,730	TOTAL. . .	71,720	224,890
»	»	»	»	»

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					CAR
	1826		1827		
PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Gibra
					Blé. . . . .
					Orge et Fèves . . .
					Maïs . . . . .
					Poischiches et haricots.
					Semoule . . . . .
					Vins communs et fins.
					Huile d'olive. . . .
					Papier à écrire. . .
					Lard et Graisses . .
					Chanvre . . . . .
					Acier . . . . .
					Drogues diverses . .
Sarde	142	17340	73	8321	Marbres divers . . .
					Soie . . . . .
					Chapeaux de paille. .
					Coraux travaillés . .
					Savon. . . . .
					Effets d'habillement et chaussure . . . .
					Tissus divers. . . .
					Lits de fer . . . .
					Bijouteries . . . .
					Farine de froment. .
					Tabac. . . . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. .
					Blé. . . . .
Anglais	2	306	2	272	Poischiches . . .
					Maïs . . . . .
					Marchandises diverses
					TOTAL. .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

5		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES	1826	1827
VALEUR Ln. F	VALEUR Ln. G		VALEUR Ln. H	VALEUR Ln. I
BF				
1,639,414	477,596	Pâtes	165,150	104,200
92,390	42,280	Riz.	574,560	232,320
8,890	3,370	Chataignes	8,150	3,625
11,744	42,472	Poischiches et haricots.	1,260	»
3,400	3,400	Galettes. Biscuits. . .	11,760	880
22,000	1,120	Liqueurs	2,100	1,320
151,200	1,750	Huile d'olive. . . .	16,510	12,950
88,200	26,520	Papier à écrire, et		
146,700	35,600	brouillard..	227,680	233,280
38,760	41,120	Saucissons.	15,400	12,460
6,440	800	Cordages	8,260	7,576
56,600	31,600	Cartes à jouer . . .	25,000	5,100
12,180	6,246	Céruse.	4,900	3,710
75,000	80,000	Marbre travaillé . .	500	1,450
21,000	51,500	Soieries	32,800	14,400
15,000	3,000	Chapeaux de feutre .	4,720	7,440
11,690	70	Corail travaillé . . .	40,000	52,500
		Savon	140	350
5,100	850	Habillements et souliers	3,450	28,250
75,600	99,600	Confitures et sucreries.	2,600	»
240	120	Lits en fer	6,120	2,400
40,000	27,500	Bonnetterie	1,800	1,800
»	53,480	Bœufs.	12,000	»
17,500	32,600	Fruits.	»	850
92,148	99,384	Marchandises diverses.	52,650	49,326
2,631,196	1,161,978	TOTAL. . .	1,217,510	756,187
40,670	»	Riz et Pâtes. . . .	2,200	»
992	»	Coraux	3,500	»
»	15,600	Soie Torse	»	2,000
»	2,280	»	»	»
41,662	17,880	TOTAL. . .	5,700	2,000

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					C
PAVILLON	1826		1827		DÉNOMINATION
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Gibr
Anglais	»	»	1	108	Vacant. . . . .
Américain	»	»	2	421	Marchandises diverses
					TOTAL. .
Russe	1	247	»	»	Corail travaillé. .
					Marchandises diverses
					TOTAL. .
Autrichien	1	250	»	»	Blé. . . . .
					TOTAL. .
					Blé. . . . .
Danois	1	120	1	95	Eau-de-vie . . .
					Haricots . . . .
					»
					»
					TOTAL. .
					Lisbonne e
Suédois	»	»	1	186	Blé. . . . .
					TOTAL. .
					Soie . . . . .
					Bourre de soie . .
					Papier à écrire. .
					Drogues diverses .
Sarde	17	2485	26	3998	Blé. . . . .
					Orge, Fèves, Haricots.
					Soieries . . . .
					Chanvre . . . .
					Corail travaillé. .
					Acier . . . . .
					à reporter . .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES	1826	1827
VALEUR Ln.	VALEUR Ln.		VALEUR Ln.	VALEUR Ln.
F	G		JI	I
ur				
»	»	»	»	»
»	2,170	Soie Torse	»	4,000
»	2,170	TOTAL. . .	»	4,000
3,000	»	Pâtes	4,000	»
1,550	»	»	»	»
4,550	»	TOTAL. . .	4,000	»
41,160	»			
41,160	»	Liqueurs	60	»
11,200	»	Riz et Pâtes. . . .	»	2,620
2,000	»	Biscuit et Galettes. .	»	2,000
»	860	Papier à écrire et br.rd.	»	4,000
»	»	Huile d'olive. . . .	»	2,450
»	»	Ardoises	»	1,200
13,200	860	TOTAL. . .	60	12,270
erte-Porte				
»	28,000	»	»	»
»	28,000	TOTAL. . .	»	»
440,000	342,500	Soie.	47,500	42,500
500	»	Bourre de soie . . .	250	»
48,240	20,120	Papier à écrire et br.rd.	60,420	108,900
211,080	118,000	Savon	54,150	»
119,406	316,820	Pâtes	1,050	7,250
32,050	22,390	Riz.	71,760	35,600
12,000	12,000	Huile d'olive. . . .	2,800	1,050
21,780	21,240	Confitures et sucreries.	480	»
6,000	20,000	Corail travaillé. . .	40,000	47,500
14,120	1,000	Verreries.	5,000	10,000
925,176	1,074,070	*à reporter* . .	283,410	252,800

Digitized by Google

RÉEXPORTATIONS

BATIMENS					CAR
	1826		1827		
PAVILLON	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES
A	B	C	D	E	
					Lisbonne et
					Report . .
					Chapeaux de paille. .
					Lard et Graisses . .
					Alpiste. Graine d' . .
					Anis et cumin » . .
					Bijouteries . . . .
					Plumes d'Autruche. .
					Soufre. . . . .
					Fleurs de Lavande. .
					Fer. . . . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .
					Soie . . . . .
					Soieries . . . . .
					Papier à écrire. . .
Anglais	1	150	1	250	Drogues diverses . .
					Viande salée. . . .
					Gomme élastique . .
					Marchandises diverses.
					TOTAL. . .
Espagnol	1	124	»	»	Fèves . . . . .
					Ca
					Blé. . . . .
					Lard et Graisses . .
Espagnol	2	321	»	»	Fromages. . . . .
					Jambons . . . . .
					Marchandises diverses.
					»
					TOTAL. . .

Digitized by Google

EXPORTATIONS

ORS		CARGAISONS		
1826	1827	DÉNOMINATION DES MARCHANDISES	1826	1827
VALEUR Ln. F	VALEUR Ln. G		VALEUR Ln. H	VALEUR Ln. I
Porte-Porte				
925,176	1,074,070	*Report.* . .	283,410	252,800
28,000	19,000	Crême de Tartre . .	3,200	»
23,290	2,800	Quincailleries . . .	3,900	16,800
»	6,240	Soieries et velours. .	16,000	5,600
»	3,720	Saucissons	»	1,680
»	5,000	»	»	»
»	15,000	»	»	»
»	4,240	»	»	»
»	8,800	»	»	»
»	7,800	»	»	»
64,300	92,020	Marchandises diverses.	2,200	49,000
1,020,766	1,038,690	TOTAL. . .	308,710	325,880
37,500	»	Papier à écrire. . .	11,120	»
2,500	200	Pâtes	700	»
15,720	»	»	»	»
8,320	»	»	»	»
»	1,600	»	»	»
»	800	»	»	»
6,220	»	»	4,000	»
70,260	2,600	TOTAL. . .	15,820	»
15,520	»	»	»	»
dix				
43,680	»	Papier à écrire. . .	8,000	»
4,800	»	Riz.	3,800	»
400	»	Verreries.	2,850	»
600	»	Corail travaillé. . .	2,500	»
1,000	»	Saucissons	1,050	»
»	»	Marchandises diverses.	1,320	»
50,480	»	TOTAL. . .	19,520	»

Digitized by Google

'xpor

répe

OTAL

Digitized by Google

xportations commerciales avec les lieux répétan Amérique s'est plus étendu.

Tableau N.° 2.

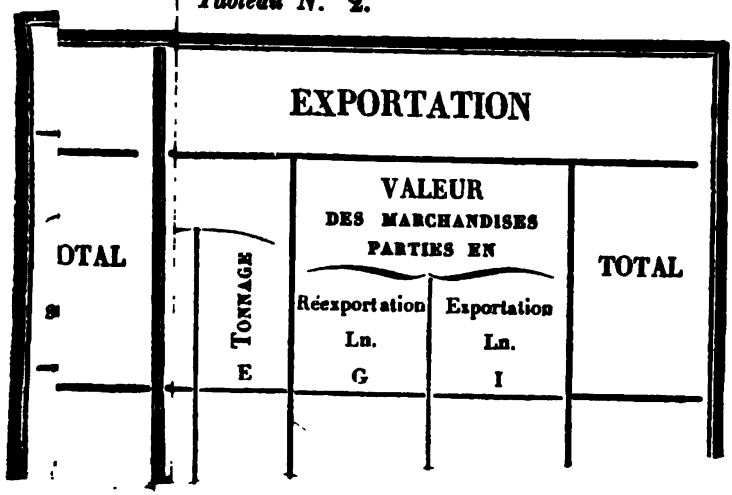

4.° *Que la Réexpor*

1826

(F) Réexportation . . . . . Ln.

(H) Exportation . . . . . =

Digitized by Google

5,536,145.	Par les navires Sardes . . .	Ln.	11,932,587.	En plus	Ln.	5,396,442.
7,569,144.	» Étrangers . . .		9,912,102.	»		2,342,958.
4,105,289.	Totaux	Ln.	21,844,689.	Totaux	Ln.	7,739,400.

l'importation sarde et étrangère serait du plus heureux présage, si elle était suivie du débouché de ces mar-
rait trop le répéter : si un chemin en fer, et les communications avec Parme et Plaisance pussent s'établir, moyen-
rent Bisagno jusqu'à Bobbio et assurer par ces moyens un débouché sûr aux marchandises qui sont entassées
a pas de doute, que notre commerce d'importation s'étendrait toujours plus et que les navires sardes et
t riches des produits exotiques.

Digitized by Google

D'après les documents que je viens d'offrir au public, si je voulais faire ressortir la situation de notre commerce il faudrait posséder de vastes connaissances en économie commerciale, chose que je suis loin d'avoir ; en attendant que des personnes plus instruites que moi emploient leurs lumières en faveur de cette branche de prospérité publique et fassent prendre en considération tout ce qui pourrait accroître et perfectionner notre trafic et notre industrie, je produirai quelques idées sur le commerce de Gênes, mais avant tout il faut que je dise un mot sur l'ancien et nouveau commerce; afin de faire connaître que les meilleures intentions ne suffisent pas, bien souvent, pour arrêter le cours des événements de ce monde.

C'est avec le dix-neuvième siècle qui naquit dans les deux hémisphères une série de révolutions dont celle arrivée à l'ancien commerce est même plus grande de celle survenue aux Empires. Le nouveau système des impôts, mis en exécution dans tous les États, les nouvelles lois des Douanes, les diverses prohibitions établies dans plusieurs royaumes, afin de protéger leur industrie et leur trafic, et l'augmentation des droits sur les navigations nationales et étrangères durent nécessairement faire changer la face du commerce des nations. Avec la paix générale les éléments commerciaux et industriels firent des progrès immenses, qui durent se lier avec les intérêts particuliers des respectifs États ; dès lors, le commerce a changé de face et il est resté, pour ainsi dire, directe entre le produit et le consommateur, et de ce grand changement les places intermédiaires, comme Gênes, durent naturellement en souffrir.

Ayant divisé le commerce de Gênes en trois branches principales, l'on peut dire que la première est en grande partie exercée par des négocians étrangers. Les anglais en absorbent la plus grande partie, car ils reçoivent directement les denrées coloniales de la compagnie des Indes, et l'im-

Digitized by Google

mense quantité des produits manufacturés de leurs propres villes industrielles. Dans l'impossibilité de lutter contre la supériorité du commerce anglais, l'on devrait doubler d'efforts pour alimenter ce trafic étranger, et considérer comme un malheur pour la population du Duché, l'émigration de plusiers de ces maisons de commerce, qui vont transporter, autre part, le siége de leurs relations commerciales. Interrogés sur les causes de cet abandon, ils vous répondent, que le manque de communications, par le moyen d'une route en fer, décide le spéculateur Suisse, Allemand et Lombard de se pourvoir ailleurs, et que le commerce de simple consommation ne leur offrant plus de ressources suffisantes, ils préfèrent toute autre place de commerce, à celle de Gênes.

De tout tems les blés étrangers ont été la branche principale du commerce de Gênes. Aussitôt que le pavillon Sarde a pu parcourir librement les régions fertiles en grains, elle a vu les plages de ses deux Rivières se couvrir de milliers de bâtimens et presque tous destinés à ce commerce.

La consommation des blés exotiques en Ligurie, offrait déjà un débouché considérable; d'une autre part de grands dépôts de grains s'établissaient dans nos murs, pour le compte de spéculateurs, qui se chargeaient d'approvisionner le Portugal, l'Espagne, la France et d'autres pays, et cette double destination donnait chez nous une activité extraordinaire au commerce des blés; mais bien peu d'années ont suffi pour affaiblir cet état de prospérité. Tous ces Gouvernemens pour favoriser, à leur tour, leur agriculture, défendirent l'introduction des blés étrangers, et dès-lors le négociant Gênois ne trouva plus dans la consommation locale, et dans les disettes éventuelles qu'un faible débouché. Pour favoriser l'agriculture nationale, l'on a dut frapper de Ln. 6. l'introduction de chaque émine, de notre mesure, de blé étranger venant sous pavillon Sarde, et de Ln. 9 sous pavillon d'une autre nation, et ce

Digitized by Google

droit d'entrée ne permet plus aux blés exotiques, venant par mer, de soutenir la concurrence avec ceux de l'État, et qui plus est, avec ceux qui viennent des pays étrangers par voie de terre, car ces derniers ne payent que Ln. 3 par quintal. Les grands propriétaires sont les seuls qui profitent des avantages de cette prohibition; puisque la journée du paysan lui est toujours payée de la même manière, et qu'il est obligé de se procurer les moyens de subsistance à un prix plus élevé, que si la liberté du commerce pouvait lui apporter des secours des régions lointaines [1].

Il est des personnes qui attribuent le dépérissement de notre commerce des grains à une autre cause. Comme nous avons vu, le droit d'introduction est beaucoup plus fort pour les grains apportés par les bâtimens étrangers que pour ceux qui voyagent sous le pavillon Sarde: de là pour les navires étrangers la nécessité d'aller dans les ports où cette différence n'existe pas; mais comme notre marine est capable d'importer tous les grains que l'on pourrait désirer; il ne faut pas attribuer le dépérissement de cette intéressante branche de notre commerce à l'ordonnance Royale,

[1] *État du mouvement des grains dans l'Entrepôt de Gênes:*

Quantité débarquée pendant l'année			En Dépôt		
1823 . .	1,104,965	émines .	au 31 décembre	102,000	émines
1824 . .	849,196 . . .		id.	250,000	id.
1825 . .	1,043,262 . . .		id.	268,000	id.
1826 . .	612,085 . . .		id.	211,468	id.
1827 . .	836,000 . . .		id.	195,009	id.
1828 . .	600,174 . . .		id.	192,700	id.
1829 . .	546,606 . . .		id.	»	id.
1830 . .	1,080,540 . . .		id.	296,175	id.
1831 . .	690,919 . . .		id.	178,594	id.
1832 . .	1,122,916 . . .		id.	314,640	id.
1833 . .	826,582 . . .		id.	296,352	id.
1834 . .	535,376 . . .		id.	»	id.
1835 . .	574,096 . . .		id.	73,403	id.

Digitized by Google

qui a voulu favoriser l'importation des grains exotiques sous pavillon Sarde. Mais pour parler le langage du négocians en grains et externer les besoins de son trafic, il faut dire que pour raviver le commerce des grains il n'y aurait qu'à admettre à Gênes les blés exotiques moyennant un très-petit droit, puisque les frais en général qui existent aujourd'hui à Gênes, sont plus forts que ceux de Trieste et Livourne.

J'aurais dû faire observer, au sujet de la consommation de Gênes, que les blés durs sont le produit primitif d'une branche assez importante de notre commerce, celle de la fabrication des pâtes et des vermicelles. Autrefois on employait dans cette industrie les blés de Taganrog, de Barbarie et de Sicile; mais depuis que la Sardaigne produit de si riches moissons, c'est elle qui nous fournit presque tous les blés nécessaires pour cette fabrication, et au préjudice du commerce en général des blés; j'ignore jusqu'à quel point les vœux des négocians en grains à Gênes sont justes: nous les avons vu tournés vers l'abolition de tous les privilèges accordés au pavillon Sarde portant des grains dans notre entrepôt, et la jouissance des avantages accordés aux blés étrangers, qui sont introduits dans les États de S. M. par la voie de terre, mais je suis bien persuadé, que si ces vœux sont fondés sur l'équité, ils ne tarderont à s'effectuer, puisque S. M. le Roi Charles Albert désire, au plus haut degré, l'accroissement et la prospérité du commerce Sarde.

Le trafic des vins étrangers a toujours été une ressource importante pour les finances et pour notre marine marchande. Nos vins ne résistant pas à la navigation, tous les bâtimens nationaux et étrangers s'approvisionnaient, pour leurs voyages de grand cabotage, de vins qu'on allait chercher au dehors, et les magasins de dépôts, qui existaient alors dans la Darse, étaient capables de contenir plus de 126,134 hectolitres de vins étrangers, qui offraient

Digitized by Google

des ressources aux spéculateurs, en obligeant les propriétaires des vins indigènes à se contenter d'un prix modique, et en faisant jouir les vins exotiques d'une entrée presque libre dans le port de Gênes.

Au moyen de cet entrepôt, la population du Duché, et les bâtimens qui s'approvisionnaient dans notre port, consommaient des vins francs et à des prix très-modérés.

Examinons un instant la perte qu'a causé aux finances et au commerce le droit qui a été établi sur l'introduction des vins étrangers.

Je passerai sous silence les représailles de la France contre notre commerce à l'annonce de cette décision financière, et je dirai à mon lecteur, que l'on voit par les registres de la Douane que la consommation des vins, soit en ville, soit dans ses faubourgs, est répartie de la manière suivante. Un cinquième de vin de Sardaigne, un cinquième de vin de Piémont, et le restant de la Province et autre pays, et de la Rivière de Levant; ce qui apporte un grand bénéfice à un petit nombre de propriétaires qui achetent, en outre, les raisins des pauvres paysans, afin de pouvoir soutenir le prix des vins indigènes de leurs propriétés.

Les vins étrangers, qui arrivent dans notre entrepôt actuel, vont toujours en diminuant, comme nous l'avons vu dans le Tableau de Balance, et ceux qui viennent du Piémont et de Gênes ne résistant pas à la navigation, et ayant de forts doutes que ceux de la Sardaigne soient mélangés avec des vins inférieurs nationaux et étrangers avant d'arriver à Gênes, les bâtimens sont et seront obligés de s'en pourvoir ailleurs, et ceux qui partent pour l'Amérique ou quelque voyage de grand cabotage, et qui veulent se pourvoir de vin étranger dans le port de Gênes, sont sujets à un droit de transbord qui fait aller ces navires, prendre leur provision de vin en France et en Espagne.

Si l'on pouvait établir avec la France des conventions

Digitized by Google

temporaires pour l'échange de nos produits respectifs naturels, toute la marine, tous les négocians en huiles, soies, riz, chanvre, bestiaux etc. ne pourraient que tirer de très-grands avantages de cette réciprocité.

Digitized by Google

xp(1835 '.

	DIFFÉRENCE			
	ÉQUIPAGES Colonne n. 2		TONNEAUX Colonne n. 3	
en	en plus	en moins	en plus	en moins
	»	»	»	»
	»	»	»	»
	1559	»	12583	»
4	705	»	5061	»
	»	10575	»	54869
16	»	1708	7082	»
	»	5495	»	31394

1828	»	1,179	»
1829	»	580	»
1830	414	»	1,180
1831	»	162	509
1832	498	»	763
1833	»	450	»
1834	98	»	1,335
1835	»	703	»
Totaux . . 1,197		3,074	1,492
Différence en moins .		1,197	
Sardes		1,877	anger

Digitized by Google

3. — TONNAGE DES NAVIRES ARRIVÉS.

	ÉTRANGERS	
noins	en plus	en moins
,862	4,392	»
,443	16,730	»
,820	»	26,001
»	5,877	»
,708	6,329	»
»	7,594	»
,990	»	9,364
»	8,468	»
.048	»	16,607
,871	49,390	51,972
,343		49,390
. 528	Étrangers	2,582

me N.° 3. — TONNAGE.

	ÉTRANGERS	
oins	en plus	en moins
»	5,064	-

Digitized by Google

Nous lisons dans ce tableau général que pendant ces dix années notre importation a été effectuée par 61,153 bâtimens, grands et petits, jaugeant 3,340,519 tonneaux et ayant à bord 461,910 hommes d'équipage. De ces 61,153 navires, 53,312, du tonnage de 2,679,688 tonneaux et qui avaient employé 386,686 hommes d'équipage étaient Sardes, et 7,841, du tonnage de 660,831 tonneaux et ayant à bord 75,224 matelots appartenaient à d'autres nations; ce qui fait en faveur de notre marine une différence de 45,471 navires, jaugeant 2,018,857 tonneaux, et ayant employé 311,462 personnes de plus. Mais il faut signaler, dans ce même espace de tems, une diminution, dans l'arrivée des bâtimens dans notre port, de 2,229 navires, jaugeant 63,110 tonneaux, et montés par 15,838 hommes d'équipage.

Notre exportation a été effectuée par 59,755 navires, tant grands que petits, jaugeant 3,282,991 tonneaux, et ayant eu 436,597 hommes d'équipage.

Sur ce nombre 52,320 du tonnage de 2,672,312 tonneaux, et montés par 368,308 marins sont arrivés sous pavillon Sarde, et 7,435 de 610,679 tonneaux, et 68,289 personnes d'équipage sous pavillon étranger, ce qui ferait une différence au profit de notre navigation de 44,885 navires, jaugeant 2,061,633 tonneaux et formant un personnel de 300,019 marins; mais nous trouvons dans l'exportation le même résultat que nous a donné l'importation, c'est-à-dire une diminution de 2,060 bâtimens, jaugeant 61,320 tonneaux et ayant à bord 15,996 hommes d'équipage.

Examinons à présent les états N.os 1. 2. 3 de l'importation et 1. 2. 3 de l'exportation, et les résultats que donnent ces documens sont tous négatifs, quant à la prospérité de notre marine marchande. Pendant ces dix ans nous avons eu d'une année à l'autre une diminution de 2,023 bâtimens Sardes jaugeant 60,528 tonneaux, avec un équipage de 13,333 hommes; et la diminution de la marine

Digitized by Google

étrangère est de 206 navires, du tonnage de 2,582 tonneaux, avec 2,505 personnes d'équipage de moins. Ce que nous avons dit pour l'importation existe aussi pour l'exportation. La différence en moins, d'un an à l'autre, des bâtimens partis de notre port, est de 1,877, jaugeant 57,832 tonneaux et 13,919 personnes de moins à bord. L'exportation étrangère est indiquée en moins par 183 bâtimens de la portée totale de 3,488 tonneaux et 2,077 personnes d'équipage de moins. Cette diminution dans notre marine est d'autant plus remarquable, qu'il y a des droits différentiels sur les grains qui arrivent dans notre port, et tout cela uniquement pour favoriser notre marine marchande. Lorsque le port était indistinctement ouvert à toutes les nations, sa position géographique le mettait à la portée de tout le monde, et tous venaient y déposer les productions de leurs pays. Aujourd'hui que des privilèges sont accordés aux navires Sardes, et que des combinaisons font retarder les moyens pour favoriser un débouché aux marchandises qui existent dans le Port-franc, les étrangers et les nationaux tournent leurs proues vers les régions qui leur conviennent davantage; mais voici que je retombe dans la grande question du droit différentiel.... D'un autre côté si le Gouvernement n'accordait pas à notre marine une protection spéciale, que deviendrait notre littoral? Les habitans n'auraient plus d'autres perspectives que celle de brûler leurs navires, et les artistes attachés à la construction des bâtiments, à la fabrication des ancres, cordes, voiles, etc. etc., à mourir de faim [1].

Toutes les nations maritimes de l'Europe, accordent, et à juste titre, des privilèges à leur marine, qui est tenue comme le palladium de leur commerce, et les avantages qu'apporte une nombreuse marine nationale étant incalculables, l'on doit à tout prix en conserver le lustre; du

[1] Pour cette note tournez la page.

Digitized by Google

(1) Situation numérique des marins et des bâtiments Sardes existants au 31 Décembre 1837 dans les six Directions Maritimes de terre ferme

Nom de la Direction	MARINS					Total
	Capitaines	Patrons	Matelots	Mousses	Ouvriers	
Gênes	1079	647	6640	5791	4181	15338
Nice	113	158	1250	579	104	2204
Oneille	97	191	1492	691	67	2538
Savone	214	369	2837	1876	444	5740
Chiavari	98	298	3218	1674	71	5389
Spezia	18	239	1349	741	73	2420
Total	1619	1902	16816	11352	1910	33629

Nom de la Direction	NAVIRES								Total Général des Navires	Total Général des Tonneaux
	de 1 à 30 tonneaux	Total des tonn.	de 31 à 60 tonneaux	Total des tonn.	de 61 à 100 tonneaux	Total des tonn.	de 100 en sus	Total des tonn.		
Gênes	650	4130	63	2474	134	9665	609	106110	1456	122679
Nice	217	1495	»	»	2	143	10	2361	229	3999
Oneille	179	1646	19	695	12	899	5	654	215	3894
Savone	373	3605	27	1333	33	2257	51	9155	484	16350
Chiavari	440	3017	20	856	11	836	11	2146	482	6855
Spezia	227	2349	24	1011	15	1113	11	1298	277	5771
Total	2086	16542	153	6369	207	14913	697	121724	3143	159548

L'on déduit de ce tableau que notre marine marchande de terre ferme est composée de 3,143 navires jaugeant 159,548 tonneaux employant 33,629 marins. Estimant la valeur moyenne de ces bâtimens à Ln. 240 par tonneau, le prix des Navires Sardes du continent, est représenté par Ln. 38,291,520.

L'Angleterre et ses Colonies qui avait, en 1835, 24,500 bâtimens de toute espèce, montés par 160m. matelots et jaugeant 2,660,000 tonn.; en calculant à 10 liv. sterl. le tonneau, la somme de liv. sterl. 26,500,000, ou Ln. 662,500,000 est la valeur de la marine marchande de la Grande Bretagne, et la France qui calcule cette valeur moyenne à Ln. 252 par tonneau ayant en 1838. 15,250 navires, montés par 50m. matelots et jaugeant 685,000 tonneaux, la valeur qui représente leur marine marchande s'élève à Ln. 172,620,000.

Digitized by Google

reste la solution de ce problême entre les négocians et les marins consiste à déterminer ce qu'il y aurait de mieux à faire entre les deux partis, c'est-à-dire d'affaiblir le commerce du Duché de Gênes ou donc supprimer les privilèges maritimes.

Si je ne me trompe, en abolissant le droit différentiel, de grandes concessions pourraient être accordées à notre marine marchande à titre de dédommagement, soit par un autre réglement d'ancrage, soit dans le tarif des expéditions Consulaires et autres petits frais, qui, quoique petits, à force d'être multipliés finissent par être très-forts et pèsent lourdement sur nos bâtimens en général; il pourrait aussi résulter de grands avantages de la suppression d'un grand nombre de formalités, qui, ajoutées aux commodités dont veulent jouir les employés, font perdre, aux marins, des heures précieuses et quelque fois irréparables.

Mais le tems vole, et avec quelle rapidité ! . . et au 19.e siècle les retards les plus difficiles à réparer sont les commerciaux et chacun a l'œil ouvert et le bras tendu pour en profiter. Aussitôt que notre trafic aurait repris son lustre avec la Lombardie, la Suisse, l'Allemagne etc., par le moyen d'une route en fer, alors l'on pourrait accorder tous les privilèges à notre marine; et lui conceder pour le commerce en général les mêmes facilités qu'on lui a concedées pour le commerce des grains et des vins, mais en attendant, cette seconde branche, et plus encore cette troisième de notre commerce, pendant les années passées si florissante sans privilège de pavillon, ont commencé à déchoir aussitôt qu'on les a privilégiées, et les 19 catégories, dont l'arrivée jouit encore d'une espèce de liberté maritime, est la seule branche qui figure dans nos ressources commerciales.

Une commission mixte d'hommes versés dans les sciences, et de commerçans les plus probes de Gênes, Nice et Turin, pourrait faire connaître jusqu'à quel point l'on doit

Digitized by Google

porter les encouragemens agricoles, et ce que l'on doit accorder à la liberté du commerce. En formant cette commission, sans tenir exclusivement compte de la richesse, l'on devrait choisir les négocians, qui par leurs lumières et leur pratique puissent répresenter les intérêts des diverses branches du commerce et de l'industrie de l'État. L'étude sur quoi est basée la subsistance des différents sujets de S. M. les guiderait dans leurs résolutions, et quand il verraient les richesses Génoises entre les mains d'un très-petit nombre de personnes, ce que j'ai prouvé dans mon chapitre de la population, ils veilleraient à l'amélioration de la condition matérielle de ce peuple marin et commerçant, qui n'a d'autre moyen de subsistance que dans le négoce et les communications maritimes.

Cette bienveillante Commission vérifierait aussi les attributions des Agens expéditionnaires brevetés. Les formalités en général, existantes actuellement pour l'expédition des marchandises du Port-franc, sont si nombreuses et si compliquées, que, pour ne pas tomber en contravention, le négociant doit se servir de ces expéditionnaires, qu'il est obligé de payer, quoiqu'ils soient nommés par l'Intendant Général des Douanes et soient sous la dépendance immédiate de ses employés. Le système auquel est soumis un bâtiment, qui veut entrer dans notre port, de manifester en détail sa cargaison, est, je le répète, tellement grave et effraye tellement les capitaines, que plusieurs, pour ne pas tomber en contravention, préfèrent aller dans les autres ports, où n'existe pas cette exaction, plutôt que débarquer à Gênes où la moindre omission est considerée tentative de contrebande et peut donner lieu à des séquestres, à des procès et à des confiscations.

Les droits de magasinage, dits communément de *Sosta*, des *Liuti*, *Piatte*, *Peso sottile*, sacs et transbords (*Travasi*), et tant d'autres, seraient aussi examinés par ces hommes éclairés, et mis en harmonie avec la protec-

Digitized by Google

tion, et toutes les facilités que S. M. désire que l'on accorde au commerce [1].

Les vues bienfaisantes de ces nobles commerçants se tourneraient avec passion vers le transit des marchandises qui se trouvent dans le Port-franc, et comme l'intérêt le plus inhérent aux entrepôts, est la réexportation des denrées qu'ils renferment, on ne saurait trop chercher de moyens pour l'augmenter, afin d'attirer à Gênes le commerce étranger. La simplicité des réglements des fameux Docks de Londres et de toutes les cités de l'Angleterre, qui peuvent y participer, et des entrepôts de la Hollande, qui peut être considérée comme un immense entrepôt, leur serviraient de règle pour préposer de diminutions de formalité pour les expéditions en transit et les moyens de transports à introduire dans les États de S. M. Après les changements survenus au commerce en général, dont nous avons déjà parlé, et la réunion des États de Vénise à ceux de Milan, et les avantages accordés par le Gouvernement Autrichien à ses ports sur l'Adriatique, Gênes doit naturellement perdre à la fourniture d'une grande portion de la Lombardie. L'établissement des Anglais à Malthe exclut, de même, les Génois de l'approvisionnement de cette île et du Royaume des Deux-Siciles et la grande réduction des frais de transport, fruit des immenses ouvrages de la navigation à vapeur et des chemins de fer, ont assuré à la France l'avantage de fournir à la Suisse les cotons et les denrées coloniales, qu'auparavant elle tirait, presque exclusivement, de Gênes. Malgré tout ça, une route en fer pourrait encore accroître notre transit avec la Suisse, l'Allemagne, le Duché de Plaisance, une partie de la Lombardie et peut être même de la Bavière et du Wurtemberg; état de choses, qui ferait faire des mûres réfle-

[1] Pour les changemens apportés aux droits de bateaux et sacs *Liuti*, *Piatte e Sacchi*, en suite du Manifeste Royal du 7 décembre 1838, voyez cette note à l'article Gabelle, *Liuti e Piatte*.

Digitized by Google

xions, à cette réunion de personnes éclairées les quelles examineraient aussi s'elles pourraient proposer à S. M. d'établir à Gènes même, une juridiction définitive, pour décider toutes les questions qui peuvent naître sur les contraventions aux lois et droits de la Douane, aux Réglements du Port-franc, et même sur l'interprétation des articles du tarif de la Douane; et tout cela pour punir de suite les coupables sans arrêter trop long temps le cours de leurs opérations de commerce. Cette Commission, proposerait peut-être encore de faire autoriser à Gènes un Loyd, à l'instar des autres pays commerçants, lequel serait le centre de toutes les nouvelles relatives au commerce, et renfermerait tous les papiers permis, dans lesquels les négociants puiseraient toutes les connaissances dont ils pourraient avoir besoin.

Enfin leur travail spécial pour Gênes devrait tendre aussi à réduire les formalités établies pour toutes les autres expéditions en général, et à mettre sous les yeux de S. M. le bien que procurerait à son Royaume des conventions commerciales stipulées avec les nouveaux États de l'Amérique Méridionale. De ces conventions nos fabriques de draps, de papier, d'étoffes de soie, enfin toute l'industrie Génois et Piémontaise trouveraient des ressources immenses dans ces débouchés, qui nous rapporteraient en échange les produits du Nouveau Monde. Ce serait alors aussi, que la protection accordée à notre marine pourrait s'étendre et porter ses fruits à maturité.

C'est sous le règne du Roi Victor Emmanuel d'heureuse mémoire, que la route des Giovi, si utile au commerce, a été commencée; c'est moyennant la protection que le Roi Charles Félix a toujours accordé à ce grand chemin, que cette voie de communication est ouverte et, c'est sous le Règne du Roi Charles Albert, que Gènes verra s'ouvrir une route de fer, qui assurera à ses fidèles sujets une prospérité toujours croissante, par le moyen des immenses

Digitized by Google

avantages que ces routes procurent. Lorsque le commerce aura donc obtenu à Gênes une liberté raisonnable à l'intérieur, lorsque le débouché de ses marchandises pourra s'effectuer par le moyen d'une route de fer, lorsqu'un Lazaret commode aura remplacé ceux de la Foce et du Varignan, quel autre titre donnerons-nous au meilleur des Rois, si ce n'est celui de Père de ses sujets!

Digitized by Google

PORT-FRANC

Gênes a un entrepôt réel connu sous le nom de Port-franc dans lequel sont admises toutes les marchandises prohibées et non prohibées [1]. Toute capitaine ou patron de bâtiment, ou bien le négociant auquel le capitaine adresse son navire, est obligé de remettre à la Douane le manifeste du chargement du vaisseau. Le débarquement ne peut s'en effectuer que sur deux points et en présence

[1] Il faut excepter de cette règle générale

1.° Les tabacs, qui doivent être déposés dans les magasins Royaux du Môle, où ils restent sous la surveillance des Employés de la Douane. Il n'y a que le tabac du Brésil qui puisse être débarqué dans le Port-franc et dans les magasins des particuliers; mais lorsque on doit le manipuler, cela ne peut s'effectuer que dans un magasin désigné par la Douane et sous la surveillance d'un de ses commis.

La vente des tabacs étant exclusivement réservée au Gouvernement, on ne peut le vendre qu'à lui pour la consommation, ou bien le réexporter. Ne sont exclus de cette disposition que le tabac d'Espagne en poudre, qui peut être expédié en Ville et pour les États de S. M. moyennant un droit de Ln. 12. 80 par kilogramme poids net, celui de Sardaigne moyennant Ln. 6. 40, et les cigares de la Havane moyennant Ln. 20, toujours poids net

2.° Les combustibles, qui doivent être déposés dans des magasins hors du Port-franc.

3.° L'huile d'olive, qui doit être déposée dans les magasins de S.t Pierre d'Arena fermés à doubles clefs, dont l'une est tenue par les Employés de la Douane, et l'autre par le propriétaire.

4.° L'alcool, le rhum, les vins et les liqueurs, qui doivent être déposés dans l'entrepôt Royal de S.t Marc ou à S.t Pierre d'Arena.

5.° Les laines non lavées, ou en suint *sucide*, qui doivent être déposées dans les magasins Royaux du Môle.

6.° Les livres et les estampes, qui doivent être déposés dans un magasins désigné par la Douane.

Tous ces articles de commerce qui doivent être déposés dans les magasins de la Douane sont sujets à un droit de magasinage fixé par les tarifs.

Digitized by Google

des employés de la Douane ; l'un de ces points est au quai ou *Ponte della Mercanzia* et l'autre à la communication directe du Port-franc avec la mer, lieu que nous appelons *Mandraccio*. Les marchandises introduites dans le Port-franc sont déposées dans des magasins particuliers, de propriété ou loués par les personnes qui reçoivent ces marchandises. Lorsqu'on ferme le Port-franc tous ces magasins le sont à doubles clefs, dont l'une est tenue par la Chambre de Commerce. Les marchandises qui arrivent à l'*ordre* sont déposées dans des magasins que nous appelons *Guardaroba di mare* où elles peuvent rester sans rien payer pendant un certain espace de temps déterminé, après l'expiration du quel si elles ne sont pas retirées elles doivent payer le droit de magasinage selon le tarif. Si en débarquant les marchandises l'on s'aperçoit qu'il y en a d'avariées, il faut, avant d'ouvrir les colis, caisses etc., en faire une déclaration formelle à la Douane, qui envoie ses employés pour vérifier la chose.

Les marchandises qui arrivent par terre, pour être introduite dans le Port-franc, doivent être déposées dans le magasin de la Douane nommé *Guardaroba di terra*, et le négociant, après en avoir fait la déclaration, comme pour les marchandises qu'arrivent par voie de mer, en obtient l'introduction dans notre entrepôt.

Lorsque l'on veut extraire des marchandises du Port-franc, il faut en faire une déclaration préalable à la Douane, où elles sont immédiatement transportées et vérifiées. Celles que l'on veut introduire en consommation dans la Ville, ou dans l'intérieur de l'État, payent le droit d'entrée porté par le tarif; tous les objets de nos manufactures et les produits de l'État payent à leur exportations à l'étranger un petit droit nommé de *Sortie*; il faut cependant excepter de cette règle générale les pâtes et vermicelles, et les confitures, qui payent aussi le droit de sortie, mais qui jouissent, comme nous le verrons, d'une prime à l'exportation.

Digitized by Google

Accordant S. M. une protection toute particulière au commerce, Elle a daigné, par son Édit Royal du 25 janvier 1830, abolir tous les droits de transit sur les marchandises étrangères qui traversent ses États.

Pour s'assurer de la fidélité du transit des marchandises, la Douane exige la caution d'une personne jusqu'au retour du passavant, qui doit être signé, par les employés de la Douane, aux frontières où la marchandise a transité. Pour le transit, par terre, du tabac il faut une permission spéciale du Ministère des Finances, et payer un droit de Ln. 2 par quintal métrique de tabac en feuilles, et de Ln. 50 par quintal métrique, poids brut, de tabac manufacturé.

La Douane fait revêtir d'un double emballage et de doubles plombs les caisses, balles, futailles etc. contenant le tabac, qui est expédié par terre à l'étranger.

Lorsque des marchandises, existantes dans les magasins d'entrepôt, doivent être réexportées à l'étranger, elles sont sujettes à un droit de réexportation dit d'*Ostellaggio*.

Nous avons à Gênes des entrepôts fictifs pour les grains, lesquels sont déposés dans des magasins de particuliers en ville, moyennant le cautionnement du montant des droits de consommation. Le cautionnement ne cesse que lorsque ces grains sont transportés à l'étranger, ou bien que l'on paye le droit de consommation. Les grains peuvent rester pendant une année dans ces magasins particuliers, sans être obligés de les dédouaner; à l'expiration de ce terme il faut ou les expédier au dehors, ou payer le droit de consommation; mais l'on obtient assez facilement des prorogations de trois mois, de six mois et même de neuf mois, selon la quantité de blé ou autres grains.

Nous avons encore des entrepôts fictifs pour d'autres marchandises [1]; la durée du bénéfice qui leur est accordé

[1] Les marchandises qui peuvent être déposées dans le entrepôts fictifs de Gênes sont les suivantes: Coton non filé (en laine) amandes en

Digitized by Google

n'est que de trois mois mais on concède des prorogations selon la circonstance. Le montant des droits de consommation dont elles sont frappées, doit être déposé d'avance.

Outre les 355 magasins du Port-franc qui appartiennent à des particuliers il y en a de ceux dits *du Commun*, où sont déposés les cuirs, le bois, et presque toutes les marchandises, qui par leur volume et leur poids occupent beaucoup d'emplacement. Presque tous ces derniers magasins, les corridors et les rues du Port-franc appartiennent au Domaine; mais la Chambre de Commerce perçoit, d'après le tarif ci-joint, un droit de magasinage sur les marchandises que les négociants y déposent.

C'est à cette Chambre de Commerce qu'est confié l'administration intérieure du Port-franc. Quatre de ses Membres sont chargés de la police du local, et douze employés subalternes y sont par elle entretenus sous la dénomination de gardiens, *Custodi*. Ceux-ci doivent tous les soirs fermer à double clef tous les magasins du Port-franc et les rouvrir le lendemain matin, surveiller pendant la journée le mouvement des marchandises qui s'effectue dans les magasins communaux, corridors, escaliers et rues, et leur faire payer le droit imposé.

Les négocians et capitaines de navires se servent, pour toutes les opérations relatives à la Douane et à l'expédition de leurs bâtiments, d'expéditionnaires privilégiés. Le nombre en est de 24 et sont approuvés par l'Intendance Générale des Gabelles; ils doivent fournir un cautionne-

coqués, câpres au vinaigre, caroubes secs, cèdres, figues sèches, oranges, citrons, noix, noisettes en coques ou mondées, olives sèches, salées ou en compôte, prunes avec noyau, raisin sec, bois de teinture, graine de lin, boyaux frais et salés, viande salée et fumée, fromages, graisses, lard, jambons, saucissons, suif brut, bois de construction, albâtre brut, ardoises, marbre brut ou travaillé en ouvrages de grande dimension, mortiers en pierre, résine de pin brute, soude, liége non ouvré, poissons secs, salés, fumés, à l'huile ou marinés.

Digitized by Google

ment de 2000 liv.n., et avoir deux substituts chacun, dont l'un soit muni de la procuration du principal.

Il n'est pas permis aux négocians, pour le confectionnement de leurs marchandises dans le Port-franc, de se servir d'autres individus que ceux nommés par la Chambre de Commerce. Ce sont les suivants :

Les emballeurs et garçons au nombre de 160 ; ils ont le droit exclusif de déballer et emballer toute espèce de colis. Leurs fils sont admis en qualité de surnuméraires, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 12 ans révolus.

Les layetiers *cassari*, au nombre de 12 ont le droit de confectionner les caisses, tonneaux etc. de sucre, et de les trouer pour en prendre des échantillons, lorsque le propriétaire désire connaître et montrer la qualité du sucre qu'il reçoit.

Les portefaix dits de confiance, au nombre de 50, ont le droit exclusif de tirer et cribler les articles de droguerie, de travailler à la conservation des tabacs, d'arranger toutes les marchandises des négocians, faire les tares des récipients qui contiennent des denrées que l'on vend au poids, ainsi que toutes les opérations que nécessite ce genre de marchandises. Ces portefaix sont obligés de fournir un cautionnement de 1000 liv.n., et le fils ne peut remplacer le père dans son travail.

Il y a enfin 220 portefaix, dits *Caravana*, qui doivent être approuvés par l'Intendance Générale des Gabelles. Le débarquement et le transport intérieur du Port-franc et de ses dépendances au Lazaret du Varignan et à la Douane de S.t Lazare ne peut s'effectuer que par eux. Ces portefaix sont tous natifs du Bergamasc, Italie Autrichienne, et c'est dès l'année 1370 qu'ils furent appelés à Gênes par l'ancien Gouvernement, à qui il sembla peut-être, que des individus étrangers n'ayant ici aucun lien, ni relation de famille, seraient plus appropriés à ce genre de service, pour le quel on ne peut nier le besoin d'avoir des per-

Digitized by Google

sonnes d'une grande probité. Au commencement ils n'étaient que 12 et ce nombre s'est élevé jusqu'à 220. Ils sont organisés en corporation, dirigée par des chefs, sous le nom de Consuls, qui veillent à la stricte exécution de leurs réglemens.

Digitized by Google

'ABLEAU, *par lequel on relève le terme moyen de six années, de mouvement des marchandises dans le Port-franc, et autres entrepôts de Gênes* [1].

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITÉ EXPÉDIÉE					
	En Consommation		En Transit		En Réexportation	
Eaux de Senteur	K.	657	K.	466	K.	23
Id. Médicinales	Id.	43	Id.	1079	Id.	630
Id. Minérales	Id.	2269	Id.	98	Id.	579
Id. de vie en futailles, simple.	H.	8	H.	3398	H.	3682
Id. Id. composée	Id.	»	Id.	10	Id.	147
Id. Id. en bouteilles	N.	498	N.	782	N.	6192
Kirschwasser en futailles		»		»	H.	14
Id. en bouteilles	Id.	50		»	N.	187
Liqueurs Alkermes	K.	412	K.	14	K.	139
Rhum en futailles	H.	181	H.	297	H.	380
Id. en bouteilles	N.	193		»	N.	388
Vins communs en futailles	H.	25540	H.	1866	H.	23966
Id. fins en futailles.	Id.	598	Id.	1997	Id.	2235
Id. Id. en bouteilles	N.	15439	N.	22157	N.	36849
Bière en futailles	H.	6	H.	15		»
Id. en bouteilles	N.	376	N.	83	Id.	436
Huil Aromatique	K.	1092	K.	2210	K.	9894
Id. d'Olive	Id.	1649451	Id.	2289024	Id.	1589013
Id. de Poisson	Id.	76376	Id.	186123	Id.	3337
Id. de Pignon et de Ricin	Id.	5156	Id.	41	Id.	5525
Id. de Romarin	Id.	78	Id.	298	Id.	151
Id. de Graines grasses	Id.	55615	Id.	5680	Id.	5721
Cacao	Id.	59958	Id.	270897	Id.	310214
Café	Id.	197879	Id.	926763	Id.	1007814
Cannelle fine	Id.	2193	Id.	2410	Id.	10699
Id. de Goa	Id.	2990	Id.	10486	Id.	14127
Id. commune. Escavissons	Id.	1917	Id.	7792	Id.	3683
Confitures et conserves	Id.	598	Id.	4400	Id.	373
Girofles clous	Id.	3010	Id.	10529	Id.	5116
Id. Griffes. Pedicules (Steli)	Id.	590	Id.	5225	Id.	795
Cassia Lignea	Id.	100	Id.	1157	Id.	3110
Mélasse	Id.	1034	Id.	585	Id.	1426
Noix Muscades	Id.	389	Id.	878	Id.	1291

[1] Ce Tableau est formé d'après des documents officiels et il est le résultat moyen de 1830 à 1836. Pour ce qui regarde la sortie des produits du sol et de nos manufactures, je renvoi le Lecteur au chapitre de l'industrie, qui se trouve dans le premier volume. Dans ce tableau la lettre K indique les kilogrammes, H les hectolitres, N le numéro, et Q. M quintaux métriques.

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITÉ EXPÉDIÉE En Consommation		En Transit		En Réexportation	
Noix Péchurim	K.	881	»		K.	73
Poivre de toute sorte	Id.	88090	K.	178015	Id.	273982
Thé de la Chine	Id.	1191	Id.	925	Id.	6258
Vanille	Id.	78	Id.	108	Id.	240
Gingembre	Id.	293	Id.	1143	Id.	1306
Sucre non raffiné	Id.	1479192	Id.	3319096	Id.	958144
Id. raffiné et en pains	Id.	19171	Id.	1230773	Id.	205608
Id. Moscouade (Mascabado)	Id.	1769796	»		Id.	890
Gommes	Id.	22806	Id.	28993	Id.	67377
Id. communes	Id.	1966	Id.	850	Id.	2894
Résine de pin	Id.	863923	Id.	49894	Id.	38680
Baumes	Id.	289	Id.	1609	Id.	18970
Sucs d'espèce particulière, tels que Aloés, Cachou, Camphre, Manne, Opium, etc.	Id.	10897	Id.	167312	Id.	97493
Fleurs de Camomille, Lavande, Mauve etc.	Id.	3661	»		Id.	15329
Feuilles de Senè	Id.	2298	Id.	8618	Id.	18581
Fruits et Graines, comme Anis, casse sans apprêt, Sénève (Senapa in grana) etc.	Id.	25934	Id.	35796	Id.	60830
Racines, comme Esquine, Ipécacuanha, Rhubarbe, Salsepareille, Salep etc.	Id.	15293	Id.	26497	Id.	60628
Écorces de Cascarille, Quinquina etc.	Id.	1189	Id.	43834	Id.	31173
Bois odoriférans, comme Quassia, Sassafras etc.	Id.	397	Id.	900	Id.	7172
Lichens	Id.	1443	Id.	377	Id.	374
Cantharides	Id.	62	Id.	397	Id.	6293
Sangsues	N.	547200	»		»	
Éponges	K.	4544	Id.	2630	Id.	9986
Médicamens composés, comme Précipité blanc Sulfate de Quinquina etc.	Id.	294	Id.	229	Id.	9759
Cire	Id.	83134	Id.	12986	Id.	57889
Savon commun	Id.	472	Id.	62783	Id.	8329
Sucre de lait	Id.	7410	Id.	235	Id.	2569
Acides, comme Arsénieux, Muriatique, Nitrique, Sulfurique etc.	Id.	3865	Id.	2277	Id.	3764
Alcalis, Potasse, Soude etc.	Id.	1102399	Id.	192627	Id.	50392
Sels, Gemme, Sulfates d'Alumine, de Potasse etc.	Id.	113977	Id.	55343	Id.	88349
Sulfures, d'Arsenic jaune, de Mercure etc.	Id.	499	Id.	34	Id.	5498
Oxides de Plomb, jaunâtre, rouge, demi-vitreux	Id.	17523	Id.	2728	Id.	14910
Couleurs, comme Jaune saint, Encres, Vernis, Laque commune pour peinture, etc.	Id.	8594	Id.	11889	Id.	9211
Cochenille	Id.	1199	Id.	984	Id.	23809
Autres articles pour teintures, et tanniers comme Graine d'Avignon, Indigo, etc.	Id.	64230	Id.	38498	Id.	25323
Azur de Berlin, Curcuma etc.	Id.	122950	Id.	15403	Id.	17253

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITÉ EXPÉDIÉE					
	En Consommation		En Transit		En Réexportation	
Bois de teinture, comme Brésil, Brésilet, Campêche etc.	K.	302977	K.	434518	K.	494595
Noix de Galle, Quercitron, Garance, Sumac, écorces de pin moulues, Rocou, Avelanèdes, Carthame (Zaffranone) etc.	Id.	729756	Id.	458920	Id.	459334
Fruits verts, comme Oranges, Bergamotes, Citrons, Cédrats, etc.	Id.	478232	Id.	263926	Id.	21304
Fruits secs, comme Caroubes, Figues, Raisin sec, Pistaches etc.	Id.	7039080	Id.	479410	Id.	22910
Fruits confits, au vinaigre, au sirop etc.	Id.	5629	Id.	9389	Id.	9703
Fruits Oléagineux, comme Amandes, Noisettes, Olives, Pignons etc.	Id.	417402	Id.	423751	Id.	56924
Semences de Lin, de Fleurs, d'Alpiste etc.	Id.	279315	Id.	310541	Id.	31380
Légumes verts, salés ou confits	Id.	62852		»	Id.	407
Agaric, Amadou	Id.	22800	Id.	15510	Id.	35402
Chardons cardières (Cardoni d'erba percardare)	Id.	10595	Id.	390		»
Boyaux salés, Chandelles de suif, Viande salée.	Id.	42944	Id.	3917	Id.	45854
Engrais	Id.	878134	Id.	25950		»
Fromages	Id.	234206	Id.	6265	Id.	539946
Fromage Sarde	Id.	579830		»		»
Graisse de bœuf et suif brut.	Id.	230796	Id.	32890	Id.	26972
Lard, Jambons, Saucissons, Boutargue, et articles semblables de charcutier	Id.	103937		»		»
Anchois salés	Id.	231580	Id.	46994	Id.	44834
Harengs fumés ou salés	Id.	69925	Id.	56095	Id.	53857
Morue	Id.	779810	Id.	847109	Id.	101131
Sarraches et Sardines salées	Id.	226987	Id.	94992	Id.	38389
Stokfishe	Id.	470253	Id.	49883	Id.	49407
Thonine salée en ossemens	Id.	19912	Id.	10894	Id.	6111
Thon	Id.	171067	Id.	269818	Id.	27091
Peaux crues	Id.	1079848	Id.	118691	Id.	766320
Peaux non corroyées de veau, demi-semelles de Lisbonne etc.	Id.	25984	Id.	17714	Id.	10138
Peaux apprêtées et corroyées de bœuf, Vaquettes ou vachettes de Russie et Peaux diverses	Id.	8186	Id.	20871	Id.	51962
Rognures de peaux ou Oreillons	Id.	159810		»		»
Chanvre non peigné, peigné et Etoupe de chanvre	Id.	1159165	Id.	11728	Id.	305874
Lin brut, peigné, et Etoupe de lin	Id.	21966		»	Id.	57147
Fil de Chanvre et de Lin	Id.	810		»	Id.	6123
Cordages de Sparte	Id.	63053		»	Id.	9810
Canevas, Doupions, Serpillieres et Treillis.	Id.	54100	Id.	549	Id.	55118
Toile de Chanvre ou de Lin, blanche ou imprimée	Id.	18982	Id.	5234	Id.	69141
Coton en laine	Id.	1069931	Id.	936108	Id.	210894

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITÉ EXPÉDIÉE					
	En Consommation		En Transit		En Réexportation	
Coton filé inférieur au N.° 26	K.	1362	K.	378792	K.	162035
Id. du N.° 26 au N.° 49	Id.	182523	Id.	46947	Id.	610
Id. du N.° 50 et au dessus	Id.	6104	Id.	4546	Id.	1994
Id. retors de quelque numéro que ce soit blanc, et à couleur	Id.	948	Id.	75162	Id.	111613
Étoffes de Coton blanches, tissues à plusieurs couleurs, imprimées etc.	Id.	132940	Id.	659409	Id.	989360
Bonneterie de Coton	Id.	80	Id.	320	Id.	3136
Dentelles et Tulle en Coton	Id.	1223	Id.	5160	Id.	5314
Crins	Id.	6063	Id.	4589	Id.	17817
Laine en suint	Id.	755377	Id.	5954	Id.	108110
Laine lavée	Id.	450308	Id.	17993	Id.	58918
Poils de chameau, de Sanglier etc.	Id.	17941	Id.	5186	Id.	3422
Fil de laine, blanche, naturelle et teinte	Id.	3282	Id.	3693	Id.	2607
Étoffes ou tissus de pure laine ou poil	Id.	27996	Id.	142934	Id.	301119
Bonneterie et Boutons de laine	Id.	260	Id.	489	Id.	4410
Moresques à carder, ou cardées à filer	Id.	2699	Id.	4114	Id.	66286
Bourre de Soie à carder, ou cardée à filer	Id.	15689	Id.	10786	Id.	32786
Soie pure grège	Id.	8790	Id.	7879	Id.	9215
Id. ouvrée écrue en organsins de Sardaigne	Id.	137	Id.	1290	Id.	910
Id. Id. en trames, et ouvrée en rondelettes, teinte etc.	Id.	790	Id.	20114	Id.	3314
Soie et Côtes de douppions grège, teinte ou à teindre, ouvrée en rondelettes écrue, retorse, teinte ou à teindre etc.	Id.	340	Id.	1291	Id.	880
Tissus de soie de toute espèce	Id.	1200	Id.	7710	Id.	16525
Passementerie, Dentelles et Tulle en soie	Id.	57	Id.	290	Id.	3659
Farines	Q.M.	»	Q.M.	»	Q.M.	2896
Blé ou Froment	Id.	288984	Id.	6588	Id.	170198
Id. de la Sardaigne	Id.	118350	Id.	2817	Id.	2000
Menus grains et Légumes	Id.	14626	Id.	537	Id.	32796
Id. Id. de la Sardaigne	Id.	5300		»		»
Bois à bruler	Id.	230122		»		»
Charbon de Bois	Id.	81391		»		»
Racines à vergettes (radiche per spazzole)	K.	4135	K.	390	K.	4156
Liège ouvré et brut	Id.	13849	Id.	23789	Id.	600
Bois d'Ébénisterie, de Buis, d'Amérique etc.	Id.	74978	Id.	13747	Id.	148674
Balais communs	Id.	42546	Id.	1357		»
Papier blanc, colorié, doré etc.	Id.	5716	Id.	2849	Id.	52812
Livres imprimés	Id.	31380	Id.	4520	Id.	12172
Canons de fusils ordinaires, et de chasse	N.	246	N.	84	N.	10192
Roseaux et Joncs de Marais	K.	6855	K.	1450	K.	220
Rotins de petit calibre, (Cannette d' India)	Id.	5890	Id.	10189	Id.	1823
Quincaillerie	Id.	40156	Id.	33556	Id.	75131
Corail brut	Id.	31932	Id.	453	Id.	324

Digitized by Google

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	QUANTITÉ EXPÉDIÉE					
	En Consommation		En Transit		En Réexportation	
Cornes de bétail brutes	K.	30991	K.	33939	K.	37020
Dents d'Éléphant	Id.	19847	Id.	13671	Id.	3914
Ouvrages de mode	Id.	98	Id.	370	Id.	2358
Fanons de Baleine bruts et coupés.	Id.	4270	Id.	1440	Id.	6612
Drilles (stracci)	Id.	1164142		»		»
Sparte brut	Id.	25228	Id.	120123	Id.	410
Acier en verges et limes etc.	Id.	47476	Id.	7950	Id.	42980
Minérai de fer (Vena di ferro)	Id.	699816	Id.	259700		»
Fer de première fabrication, et ouvré en fil de tréfilerie, en tôle noire et étamée etc.	Id.	359750	Id.	367856	Id.	779775
Gueuse en masses ou en débris, et ouvrée	Id.	714177	Id.	23920	Id.	37629
Terraille	Id.	1035560	Id.	4181	Id.	1920
Cuivre en pains ou en morceaux.	Id.	72115	Id.	12388	Id.	24396
Cuivre ouvré	Id.	7752	Id.	1596	Id.	68914
Cuivre doré	Id.	185		»	Id.	797
Laiton en plaques et filé	Id.	4925	Id.	195	Id.	1983
Bronze en pains et ouvré	Id.	5933	Id.	210	Id.	6832
Plomb en pains, battu et laminé	Id.	328708	Id.	18154	Id.	448983
Étain en pains, ou verges et ouvré	Id.	24961	Id.	30972	Id.	41131
Zinc en plaques et laminé	Id.	10868	Id.	7999	Id.	49090
Antimoine cru et préparé	Id.	2080	Id.	100	Id.	2117
Mercure natif	Id.	610	Id.	96	Id.	8980
Pouzzolane	Id.	1990869	Id.	30000		»
Pierres et Terres servant aux arts et mètiers, Bol d'Arménie, Ocres, Pierres Ponces etc	Id.	81640	Id.	20168	Id.	80495
Soufre brut, épuré et raffiné	Id.	120085	Id.	9417	Id.	5458
Houille ou Charbon de terre	Id.	998768	Id.	5983	Id.	1596971
Pétrole	Id.	295		»	Id.	3651
Poterie de terre grossière, Creusets, Pipes de gypse etc.	Id.	137975	Id.	7987	Id.	2110
Id. Id. fine, de Fayence, et Porcelaine etc.	Id.	51947	Id.	67868	Id.	7995
Miroirs montés ou non montés.	Id	3327		»	Id.	4931
Verres et Cristaux.	Id.	8683	Id.	1231	Id.	6856
Bouteilles, Damejannes, Fiasques etc.	N.	101968	N.	125878	N.	6146
Verre cassé.	K.	10396	K.	»	K.	»
Vitrifications	Id.	1489	Id.	137	Id.	33985
Tabac en feuilles		»	Id.	110345	Id.	467345
Id. pour la ferme mixte de Parme		»	Id.	17729		»
Id. fabriqué Brésil en corde.		»		»	Id.	294819
Id. Id. Carottes et Fuseaux.		»		»	Id.	31736
Id. Id. Cigares		»	Id.	2276	Id.	4938
Id. en poudre, d'Espagne et de toute autre qualité semblable	Id.	16	Id.	196	Id.	5937

Digitized by Google

Aperçu sur les droits, tares et usages de la Place de Gênes [1].

VENTES.

Les navires qui arrivent dans notre Port ne pouvant débarquer leurs cargaisons dans le Port-franc, et comme pour effectuer cette opération l'on doit employer des bateaux qui coûtent assez cher (comme on le voit par les tarifs ci-joints) l'on doit avoir la précaution de spécifier dans les contrats de vente de ces marchandises à bord, si le vendeur doit les remettre, ou non exemptes de toute dépense à bord d'un autre bâtiment; s'il doit les consigner à la porte de débarquement du Port-franc, ou bien dans les magasins mêmes de cet entrepôt; on doit aussi parler des tares et des clauses extraordinaires qui pourraient servir de base au contrat. Si l'on vend dans les magasins du Port-franc une quantité de caisses de sucre de Fernambouc etc. il ne faut pas omettre la clause de *vu et vérifié* sans laquelle, tout le sucre vendu devrait être semblable à l'échantillon, au lieu qu'avec cette expression, il suffit que l'échantillon offert soit égal à un Rottolo (kilog. 0,477) de sucre pris dans le trou d'où l'échantillon fut tiré. Quelquefois l'on vend une cargaison de sucre de la Havane etc. à bord même du navire qui l'a porté, et ne pouvant prendre, les échantillons de toutes les caisses, la vente s'effectue sur la portion de montres que l'on a pu prendre, mais il faut mettre sur le contrat les mots *tels et quels* à fin d'éviter toute contestation. Il arrive quelquefois qu'on achète des cargai-

[1] Comme cet ouvrage peut être lu de l'étranger, je puis, sans craindre de passer pour pédant, indiquer certaines particularités, qui sont propres de la place de Gênes, quoique très-connues des négocians établis dans cette ville.

Digitized by Google

sons de sucre de Fernambouc etc. sans offrir d'échantillon à l'acheteur, et cela s'appelle à *buco chiuso*, voulant dire par ces mots, que les caisses n'ont pas été trouées pour en extraire les échantillons. En mettant cette expression dans le contrat de vente il n'y a plus lieu à contestation. Par vente à consigner l'on entend parler d'une marchandise embarquée, mais non encore arrivée. Pour se mettre à l'abri de toute responsabilité envers l'acheteur, le vendeur doit avoir le connaissement, *Polizza di carico*, pour constater que la marchandise vendue a été effectivement embarquée. Les blés se vendent sans connaissement, pourvu que l'on déclare le lieu du départ, la qualité et le poids. Si l'on vend du blé à bord du bâtiment sur lequel il est venu, cela se fait sur un échantillon extrait d'une écoutille, et sur le poids d'une émine qui est toujours vérifié. A cet effet l'on prend une émine de blé à bord et on la pèse; cela fait, le vendeur et l'acheteur y apposent leurs cachets, et cette émine de blé est déposée chez une personne de leur confiance réciproque qui est toujours le courtier même. Le contrat de ces ventes porte que le restant de la cargaison doit être égal à l'émine déposée, soit en qualité, soit en bonté et poids. Si le tout ne correspond pas à l'émine prise pour échantillon, l'acheteur peut refuser le blé et prétendre à un dédommagement. Si le blé se trouve dans des magasins [1] on met dans le contrat les mots de *vu et visité*, et cette expression enlève toute espèce de réclamation de la part de l'acheteur. Si le blé est dans plusieurs magasins il sera prudent d'insérer au contrat la quantité de blé existant dans chaque magasin et le nom de celuici. Les conditions pour le payement des grains sont ordinairement de trois mois. Si l'on paye comptant l'on obtient un escompte de 1 à 2 pour 100. Tout ce que je viens de dire sur

[1] Les blés sont déposés dans des magasins particuliers en ville comme nous l'avons déjà dit à l'article du Port-franc et des Entrepôts fictifs.

Digitized by Google

cette intéressante branche de notre commerce peut se rapporter aussi aux chargements de fèves, poischiches, orge, maïs etc. La permission d'introduire du blé en ville pour y être moulu est accordée, pourvu que la farine soit exportée à l'étranger [1]. A cet effet on doit déposer d'avance le droit de consommation, qui est de Ln. 6 par émine, et la Douane accorde la restitution des 2|3 du droit déposé lorsque l'exportation de la farine à l'extérieur a été constatée; pour celle qui reste en ville ou paye le droit entier de Ln. 6. Ces farines sont expédiées ou dans des sacs ou dans des barils; les premiers en contiennent ordinairement 12 rubs et coutent Ln. 1. 85, les seconds 11 rubs et coûtent Ln. 1. 60. La farine tamisée coûte à-peu-près Ln. 4 par émine, de 12 rubs, de plus que celle qui ne l'est pas.

L'huile étrangère qui arrive à Gènes est déposée dans les magasins de S.t Pierre d'Arena, où elle peut rester une année. Ce terme expiré, l'on accorde assez facilement les délais que les propriétaires demandent. L'huile est déposée dans des auges, *trogli*, fermées à double clef, dont l'une est sous la garde de la Douane, et l'autre du propriétaire. La vente s'en fait ordinairement en *lire abusive* qui correspondent à 80 cent., monnaie décimale, et en barils de 125 rotoli, ou 59 kilogrammes poids net. Les conditions en sont ordinairement au comptant, sous déduction d'un pour cent d'escompte, ou bien à deux mois de date. La pesée de l'huile se fait toujours en présence des employés de la Douane. L'huile que nous expédions par voie de terre est mise dans des outres ou dans des tonneaux; celle qui est exportée par mer est placée dans des tonneaux ou dans des vases de terre qui contiennent 8 *rottoli* chacun. Celle que l'on envoie en Amérique, en

[1] L'on paye pour cette exportation 30 cent. par collis; si la farine est de l'État 10 cent. seulement.

Digitized by Google

Angleterre et autres pays lointains s'expédie dans des tonneaux qui en contiennent de 5 à 10 barils chaque. Ceux de 10 barils à-peu-près, coûtent Ln. 2. 80 pour chaque baril, et Ln. 3. 60 pour les demi-tonneaux. On trouve aussi à en louer pour 40 centimes par baril, mais cela ne convient guère.

La morue se vend à bord sur un échantillon de plusieurs poissons que le propriétaire envoie prendre sur le bâtiment. Chaque cargaison de morue avait jadis trois prix différens, celui du poisson entier, sec et sans poudre noirâtre, celui du poisson fracturé, humide et avec de la poudre noirâtre, et celui dont le poisson avait touché l'eau croupie du fond de cale. Depuis quelque temps l'on vend les cargaisons de morue *telle et quelle*, excepté celle qui a touché l'eau du fond de cale, pour laquelle on accorde une tare de plus de 4 à 5 pour 100. La valeur de cette dernière comparativement à la première est d'1|3.

La vente de l'alcool et du rhum se fait sur les échantillons qui sont extraits des tonneaux en vente. L'acheteur fait prendre une montre de chaque tonneau désigné, pour vérifier si le contenu est égal à l'échantillon donné; s'il trouve dans quelque tonneau une qualité inférieure, soit en qualité, soit en couleur, soit en graduation etc., il a le droit de la refuser ou de prétendre à une diminution de prix. Le rhum se vend à la mesure de l'ancien gallon anglais et avec les mêmes formalités que l'alcool.

ARRIVÉE D'UN BATIMENT DANS LE PORT DE GÊNES.

Lorsqu'un bâtiment arrive dans le Port, et qu'il est adressé à quelque négociant de Gênes, ce dernier en exige un droit de commission qui est ordinairement de 2 p. 100 sur les nolis de toutes les marchandises, sans en excepter les à-comptes de nolis que le capitaine aurait pu prendre par anticipation au moment d'embarquer les marchandises,

Digitized by Google

mais à l'exclusion de celles qui ne seraient pas débarquées en cette ville. Moyennant ce droit de commission le négociant de Gênes est obligé d'envoyer quelqu'un à bord pour retirer du capitaine le manifeste et les connaissemens (*Polizze di carico*) de la cargaison. Il forme de ces papiers, un manifeste qui doit toujours être écrit en italien, et dans les 24 heures qui suivent l'arrivée du navire, ou son acceptation en libre pratique, s'il a fait quarantaine, ce manifeste doit-être remis par triplicata à la Douane, qui exige en outre une note exacte de toutes les provisions du bord, et spécialement des articles, tels que poudre, sel et tabac, dont la vente est réservée au Gouvernement. Si le capitaine a le moindre doute qu'il soit arrivé quelque dommage à son navire ou aux marchandises dont il est chargé, il doit, dans les 24 heures, se rendre avec son journal au Bureau de navigation, pour y dresser l'acte de protestation d'avarie, en déclarant les causes pour lesquelles elle lui est arrivée. Son journal doit constater ces circonstances et tout ce qu'il dépose, afin que les assureurs puissent rembourser les assurés de la valeur des marchandises et effets avariés. Sans une protestation dressée en toutes formes, les assureurs ne sont point tenus au payement des avaries, et c'est le capitaine qui en reste responsable, raison pour laquelle les capitaines en doivent être informés, et sont conseillés à toujours faire leur déclaration d'avarie, quoiqu'ils fussent persuadés de n'en avoir pas eu. Après avoir rempli toutes ces formalités le négociant auquel le navire est adressé enverra à son bord les bateaux, *Liuti e Piatte*, pour procéder au déchargement des marchandises et les faire transporter au Port-franc, et à peine sont elles à leur destination, le négociant fait percevoir le nolis des denrées remises, donne au capitaine le compte de ce qu'il a encaissé pour lui, et, déduction faite de sa commission et de tout ce qu'il a déboursé, il laisse à la disposition du capitaine tout ce qu'il en reste, s'il n'a pas des ordres particuliers de l'armateur.

Digitized by Google

Le capitaine voulant repartir, celui à qui le bâtiment a été adressé ordonne à l'expéditionnaire de la Douane de préparer les papiers du capitaine pour la destination qu'il désire. S'il eût procuré au capitaine partant, le nolis de marchandises qu'il aurait à bord, ou qu'il devrait aller prendre dans quelqu'autre port, outre le premier droit de commission, il aurait droit à un second, de deux pour 100 sur le montant des nolis procurés.

DROIT DE COMMISSION.

Pour achat et vente de marchandises	2 p. 0/0.
Négociation de Léttres de change	1/4 à 1/2 id.
Payemens en force de lettres de change . . .	1/2 à 1 id
Effectuation d'assurance	1/4 à 1/3 id.
Tentative de vente (demi-commission) . . .	1 id.
Pour des affaires liquidées par les tribunaux .	3 à 5 id.
Id. Id. à l'amiable . . .	1 id.
Pour recouvrement de nolis	2 id.
Pour recouvrement d'avaries ou désastres à marchandises assurées	2 id.
Pour le transit de colis ou transbord, pour chaque colis [1]	Ln. 1 à 5.

DROITS DE COURTAGE.

Toilerie, cotons filés, salaisons (salumi) vanille, tabacs et drogueries en général; du vendeur.	1 p. 0/0.
Id. de l'acheteur	1/2 id.
Rhum, du vendeur et de l'acheteur, par gallon.	8 cent.
Sumac, de l'acheteur et du vendeur, par sac .	16 id.
Avelanèdes id. id. par cantara.	8 id.
Grains id. id. par émine .	16 id.
Vin de Malaga id. id. par arrobe, (18 litres à-peu-près	de 20 a 40 id.
Cession ou acquisition de lettres de change, id.	1/2 à 3/4 p. 0/00.

[1] Ce droit de commission est relatif à la valeur et à la quantité de la marchandise transitée et le droit de Ln. 1 à 5 n'est que pour les cotons, indigo, soies et articles semblables; pour les autres denrées de peu de valeur, l'on se contente d'une petite somme pour toute l'expédition.

Digitized by Google

Nolis du bâtiment; du capitaine	2 p. 0/0
Si le courtier de nolis procure au capitaine des marchandises de plusieurs négociants, ce qui s'appelle charger le navire *sotto balla* . .	4 id.
Assurance maritime, sur la somme assurée; des assureurs	1/8 id.
Id. sur la prime d'assurance.	1 id.
Sur presque la totalité des autres articles vendus ou achetés, l'on accorde à Gênes, soit de l'acheteur que du vendeur	1/2 id.

COMMISSION DU *CROIRE* (*Star del credere*)

La personne qui veut jouir de la caution du payement d'une vente faite pour son compte à délai, paye 1 p. 0/0 si le délai est d'un à quatre mois ; s'il est plus de 4 mois il paye le 2 p. 0/0 ; pour les lettres de change ce droit de commission est de 1/2 p. 0/0. Le délai que l'on accorde ordinairement à Gênes pour le payement des ventes est de 40 jours (usage de la place), mais il est bien souvent fixé de 4 à 6 mois, lorsque l'on contracte la vente de quelque marchandise.

Frais nécessaires pour débarquer et faire porter dans les magasins un chargement de blé en libre pratique.

Promesse à la Douane	Ln. 2 08	en tout.
Mesurage	» 4. 80	par 100 émines.
Bateaux, *Piatte* et remorques [1] . .	» 1. 66 2/3	id.
Permission pour prendre ces bateaux	» 1. 05	en tout.
Commissaire de la Douane . . .	» 0. 80	par 100 émines.
Corbillons pour le débarquement [2] .	» 0. 80	id.

[1] Si pour débarquer le blé le bâtiment s'approche du quai de S^t^. Marc à la *Marinetta*, l'on épargne ces frais de bateaux et remorques, sur 600 émines. Pour un chargement de blé de 1600 émines l'on dépense Ln. 26. 66. Si le navire se fût approché du dit quai il n'aurait dépensé que Ln. 16. 66. Pour tous ces frais de bateaux, *liuti* et *piatte* voyez les variations qu'a apporté le Royal Édit du 7 décembre 1838.

[2] L'on emploie 10 corbillons, *coffe*, pour le débarquement de 1600 émines de blé.

Digitized by Google

Magasinier pour surveillance . . . Ln. 1. 60 par 100 émines
Petits frais canots etc.
Aux portefaix pour transport dans
les magasins selon la distance . . » 20 à 25 id.
Magasinage selon les circonstances . » 4 à 5 id.

Si cette cargaison de blé était en quarantaine, il y aurait à payer outre les frais susdits,

Pour droit Sanitaire . . . . Ln. 0 8 par émine.
et pour les bateaux et remorques. » 3. 60 pour 100 émines.

Le vendeur de blé, à bord, est obligé de faire les frais qui sont nécessaires pour présenter le blé au quai, où à bord du navire que l'acheteur veut le reçevoir.

Mesurage Ln. 2 pour chaque 100 ém. Magasinier Ln. 1. 60. Plus droit de santé s'il est en quarantaine. Promesse à la Douane. Bateaux *Piattes*, et remorques. Permission pour prendre les bateaux. Petits frais canots etc. Corbillons pour le débarquement.

Si le blé vendu se trouve dans les magasins, les frais sont tous supportés par l'acheteur, et varient selon les circonstances, c'est-à-dire, s'il le reçoit sur le mesurage fait au moment qu'on l'a introduit dans les magasins, il n'a à supporter d'autre frais, que Ln. 2. 66. $^{2}/_{3}$, pour chaque centaine d'émines, qu'il donne au magasinier; s'il veut ensuite procéder à un nouveau mesurage, il doit alors payer:

Pour le mesurage. . . . . Ln. 4 pour chaque 100 ém.
Aux portefaix . . . . . » 8 id.
Au magasinier. . . . . » 1. 60 id.

Si l'on achete du blé pour être réexporté, les frais sont à la charge de l'acheteur.

Si on veut le mesurer il faut Ln. 4 pour chaque 100 émines.
Aux portefaix pour le transport selon la distance. Ln. 0 20 à 25 id.
Au Commissaire de la Douane . . . . . » 0 80 id.
Bateaux, *Piatte* et remorques . . . . . » 1. 60 id.

Digitized by Google

Si le bâtiment peut s'approcher du quai de la Marinetta l'on évite ces derniers frais.

Tout ce que je viens de dire sur les blés peut se rapporter à tous les autres grains.

Frais pour réduire le blé en farine afin de l'expédier à l'extérieur.

Port du blé au moulin et mouture . .	Ln.	1.	60	par émine
Réduction du droit en consommation à 1/3	»	2.	00	id.
Droit de réexportation (ostellaggio) à la Douane (poids net).	»	0	30	p. 100 kil.
Si la farine est de l'État ce droit n'est que de.	»	0	10	

Poids de la Douane . 8 cent. pour 100 kil. poids brut.

Dépense du baril ou sac	Ln.	1.	60. à 1.	85	chaque
Transport sur le quai .	»	0	28. à 0	32	par sac ou baril.
Au batelier.	»	0	05. à 6.	8	
Courtage.	»	0	16. 2/3.		
Transport aux portefaix.	»	16	pour chaque	100	barils.
	»	12	id.	100	sacs.

Plus quelques petits frais, au Commissaire etc.

Dépenses pour introduire l'huile, qu'arrive par mer, dans l'entrepôt de Saint Pierre d'Arena.

Autorisation de la Douane (*Decreto*) et visa d'Octroi, pour toute expédition	Ln.	3.	60.
Pour déclaration et permis de débarquement, pour chaque canot qui porte de 160 à 220 barils . .	»	0	16.
Pour le canot, pour chaque baril	»	0	12.
Pour débarquer les tonneaux (*asseccare*) par tonneau	»	0	16.
Pour les rouler au magasin par baril	»	0	8.
Pour le poids de la Douane id.	»	0	5.
Aux portefaix pour ce poids id.	»	0	4.
Pour l'introduire dans les auges id. [1]	»	0	4.

[1] Si l'on pèse l'huile (*peso sottile*) en l'introduisant dans les auges on paye 4 centimes de plus.

Digitized by Google

Pour laisser couler les tonneaux et ramasser l'huile (*redassare*); par tonneau . . . . . Ln. 0 8.
Introduction à la Douane; pour toute expédition. . » 0 80.
Pour les poids de reconnaissance par baril . . . » 0 4.
Vinaigre pour laver les auges; chaque. . . . . » 0 80.[1]
Si l'huile est en quarantaine il faut y ajouter pour droit sanitaire; chaque 100 litres. . . . . » 0 16.

Frais pour l'embarquement d'une quantité d'huile pour être réexportée (Ostellaggio)

Pour remettre les tonneaux dans l'eau; chaque . . Ln. 0 16.
Vinaigre pour laver les tonneaux, si l'huile est fine; chaque tonneau . . . . . » 0 24.
A l'expéditionnaire pour ses fatigues, déclarations et permissions d'embarquement; pour chaque expédition. » 1.
Aux portefaix pour tirer l'huile des auges (alza casse) pour peser et remplir les tonneaux, faire couler l'huile de la chaudrière (*dar della mano al pugliuolo*) et rouler les tonneaux; par baril . . . » 0 22.[2]
Poids de la Douane; par quintal métrique. . . . » 0 5.
Droit à la Douane id. . . . . » 0 60.
Pour le canot pour le transport à bord; par baril. » 0 16.
Visa pour chaque expédition . . . . . » 0 16.

Frais pour une expédition en transit d'huile en tonneaux

A l'expéditionnaire, comme en haut; par baril. . Ln. 0 5.[3]
Aux portefaix pour les remplir etc. id. . . » 0 18.[4]
Poids de reconnaissance id. . . » 0 4.
Ce poids ne se paye qu'une fois, c'est-à dire qu'ayant été payé à l'introduction on n'y est plus obligé au moment de l'extraction.
Petite caisse et échantillons. . . . . » 0 16.

[1] Si l'huile n'est pas fine on ne lave pas ni les auges ni les tonneaux.
[2] Celui qui achete en paye 12, et 10 cent. celui qui vend.
[3] L'expéditionnaire reste caution pour le retour du passavant.
[4] 6 cent. celui qui vend, 12 cent. celui qui achete.

Digitized by Google

Frais pour expédition en transit d'huile en outres.

Expéditionnaire, comme de l'autre côté; par baril . Ln. 0 5.
Aux portefaix pour les remplir etc.; par outre . . » 0 12.
Poids de reconnaissance, comme de l'autre coté. . » 0 4.
Plombs à la Douane . . . . . » 0 4.
Petite caisse et échantillons. . . . . » 0 16.

Lorsque l'on vend de l'huile à Saint Pierre d'Arena, les frais à la charge du vendeur et de l'acheteur sont les suivants:

AU VENDEUR

Deval, ou transfer pour chaque consignation . Ln. 0 48.
Aux portefaix pour remplir les tonneaux, *alsa casse e dar di mano*; par baril. . . . » 0 6.
Aux portefaix; par outre . . . . . » 0 4.
Pour nettoyer les auges; pour chaque . . . » 0 16.
Au Magasinier, pour surveillance, poids et consignation, selon le temps employé; par baril, de . . . . . » 0 12 à 48.
Courtage 1/2 pour 0/0.

A L'ACHETEUR

Pour le transport aux portefaix par baril . . » 0 16 à 32.
Si on le laissait dans le même magasin, l'on ne payerait que 8 cent. pour le transversement d'une auge à l'autre.
Deval à la Douane, et pour ouvrir le compte à l'acheteur; pour chaque achat . . . . . » 0 80.
Courtage 1/2 pour 0/0.
Poids de vente, par baril . . . . . » 0 4.

Frais de débarquement et vente sur le quai d'une cargaison de Morue et Stockfiche en pratique.

Aux emballeurs (deux par cargaison) pour faire les balles cent. 16 par quintal; plus Ln. 1. 20 chacun par soir (ce qu'on appelle *Pesce.*)

Digitized by Google

Pour la corde qu'ils employent, dont la valeur s'éleve à peu-près à 20 cent. par balle si elle est d'herbe, à 15 cent. si elle est de chanvre.

Aux experts (sceglitori), on en employent deux par chargement pour choisir le poisson; à chacun par jour . .	Ln.	2.	80.
Canot, pour le transport au quai; par balle . .	»	0	8.
Aux portefaix, pour le débarquement; par balle de deux cantara à peu-près	»	0	8.
Gratification aux emballeurs; à peu-près	»	32.	0.

Si la morue est en quarantaine il faut ajouter aux frais susdits, les suivants :

Transbord Sanitaire par 100 kilog.	Ln	0	32.
Aux emballeurs, pour chaque nuit, chaque jour de fête et de pluie. . . .	»	3.	20.
Pour chaque soir (pesce).	»	2.	40.
Corde comme en libre pratique (en quarantaine l'on ne peut faire usage de corde de chanvre)			
Experts ou *sceglitori*; par jour	»	2.	80.
Id. par nuit	»	2.	80.
Aux Peseurs et Caravana; par cantara	»	0	14.
Canot pour le débarquement; par balle	»	0	16.

Frais pour transport et débarquement de rhum et d'alcool à S.t Pierre d'Arena.

Au Canotier pour transport de rhum; par tonneau .	Ln.	1.	
Id. id. d'alcool id. .	»	1.	
Pour débarquement (asseccare) id. .	»	0	32.
Aux portefaix pour rouler les tonneaux dans le magasin	»	0	80.
Id. pour placer les tonneaux (in calastra)	»	0	32.
Au tonnelier pour déboucher et boucher les tonneaux à la visite de la Douane.	»	0	16.
Visa de la Douane; par canot.	»	0	16.
Déclaration d'introduction et expéditionnaire; pour toute la quantité	»	1.	8.
Mesurage de la Douane; par tonneau	»	0	50.
Autorisation (Decreto) de la Douane; pour toute la quantité	»	5.	

Digitized by Google

Frais à l'achat de l'alcool et du rhum, si l'acheteur le laisse dans le même magasin.

Pour le poids, s'il s'agit d'alcool et pour mesurage si c'est du rhum, soit de celui qui achete, soit de celui qui vend; par tonneau . . . . . Ln. 0 50.
Deval de la Douane; par toute la quantité, de l'acheteur et du vendeur . . . . . » 0 50.
Pour faire la tare des tonneaux, de l'acheteur et du vendeur; par tonneau. . . . . » 0 80.
Portefaix pour placer les tonneaux en *calastra*, de l'acheteur; par tonneau . . . . . » 0 32.
Au tonnelier pour la visite de la Douane, de l'acheteur et du vendeur . . . . . » 0 8.
Courtage pour l'alcool, celui qui vend 1 pour °/₀ . celui qui achete ¹/₂ pour °/₀.
Magasinage et surveillance par tonneau et par mois; du vendeur . . . . . » 0 50.

Frais à l'achat de l'alcool et du rhum si l'acheteur change de magasin.

Poids, mesurage, deval de la Douane, tonneliers, tares, courtage, magasinage etc.; le tout comme ci-dessus.
Aux portefaix pour rouler les tonneaux au magasin; par quintal, et de l'acheteur . . . . . Ln. 0 12.
Aux portefaix pour placer les tonneaux (*calastra*); par tonneau, de l'acheteur . . . . . » 0 32.

Frais à l'achat d'alcool et de rhum que l'on achete pour expédier en transit.

Poids, mesurage, tonnelier, tares, courtage et magasinage etc.; comme ci-dessus.
Déclaration et expéditionnaire; pour chaque expédition, de l'acheteur . . . . . Ln. 1. 08.
Échantillon et petite caisse pour la Douane; pour chaque expédition, et par l'acheteur . . . . . » 0. 52.

Digitized by Google

Lettre timbrée etc. . . . . Ln. 0 56.
Fer blanc pour placer sur les bouchons, par tonneau » 0 16.

Frais à l'achat d'alcool et de rhum que l'on achete pour réexporter (Ostellaggio).

Poids, mesurage, tonnelier, tares, fer blanc, courtage, magasinage etc.; comme ci-dessus.
Transport à la mer; par quintal, de l'acheteur . . Ln. 0 12.
Visa de la Douane » id. . . . » 0 16.
Déclaration et expéditionnaire id. . . . » 1. 8.
Canot, transport à bord; par tonneau id. . . . » 1.
Droit à la Douane; chaque 100 litres id. . . . » 0 60.
Vérification aux Douaniers; par tonneau id. . . . » 0 50.

NB. Tous les frais que je viens de marquer relativement à l'alcool et au rhum ne peuvent être considérés justes, que pour des petites expéditions; s'il s'agissait d'un envoi conséquent, ces frais seraient susceptibles d'une forte diminution.

Tableau des monnaies de compte.

NOM DES ANCIENNES MONNAIES DE COMPTE	NOMBRE de pièces contenues dans un marc de Pologne argent fin	GRAMMES de fin contenus dans une pièce	VALEUR d'une pièce en francs
Lira de 20 Ss. de 12 denari valuta di banco.	50, 094	4, 665	1, 0368
Lira di 20 Ss. de 12 denari fuori banco, moneta buona.	62, 62	3, 732	0, 8294
Scudo d'oro a 20 Ss. 12 denari.	5, 329	43, 815	9, 7446
Scudo d'argento a 20 Ss. 12 denari . . .	6, 591	35, 458	7, 8804
Pezzi ou Piastres	10, 612	17, 169	3, 8157
Nouvelle monnaie de compte.			
Lira nuova a 100 Centesimi.	51, 9345	4, 500	1, 00

Digitized by Google

Liste des changes et usances par laquelle on peut voir l'usance des différentes Places pour les traites de Gênes, les variables et les fixes des principales Places avec lesquelles elle fait des opérations de Banque.

NOM DES PLACES	USANCES	CHANGES VARIABLES	MONNAIES FIXES
Rome, Ancone et Bologne	30 jours	542 Cent. p. avoir	1 écu de 10 paoli.
Naples	30 »	430 »	1 Ducat.
Palerme et Messine	60 »	1313 »	1 once de 30 Tarì.
Livourne	30 »	84 »	1 lire Florentine.
Florence	30 »	84 »	1 id.
Milan	30 »	84 7/8 »	1 lire Autrichienne.
Vénise	30 »	84 1/2 »	1 id.
Trieste	30 »	253 »	1 florin courant.
Vienne	30 »	253 »	1 id.
Augsbourg	30 »	252 1/2 »	1 id.
Hambourg	60 »	184 »	1 marc banco.
Amsterdam	60 »	208 »	1 florin courant.
Paris	30 »	99 1/2 »	1 franc.
Lyon	30 »	99 1/2 »	1 id.
Marseille	30 »	99 1/2 »	1 id.
Turin	30 »	99 1/2 »	1 lira nuova.
Madrid	60 »	397 »	pièce de 8 reali pl. vec.
Cadix	60 »	397 »	id.
Barcelonne	30 »	282 »	lira Catalane.
Lisbonne	90 »	572 »	Milreis.
Londres	90 »	2520 »	1 lira Sterling.

Le porteur d'une lettre de change n'est pas obligé à la présenter au tiré pour l'acceptation si son endosseur ne lui en donne l'ordre positif, cependant dans l'intérêt des coobligés, le porteur s'empresse toujours de s'assurer de l'acceptation.

Les lettres de change tirés sur Gênes ne jouissent que d'un jour de grâce, il est de rigueur par conséquent de faire protester les effets qui ne sont pas payés, le lendemain de leur échéance.

Digitized by Google

Tares fixes, en usage parmi les négocians à Gênes.

Aloès 18 pour 0/0
Café 2 *rotoli*, par sac et 20 par petit baril (bariletto).
Cacao 2 livres en poids, par sac de coton,
Id. 2 *rotoli* par sac en fil.
Coton 6 *rotoli* par balle du Brésil
Id. 16 *rotoli* par balle des États-Unis
Id. 9 à 10 pour celle de Makò
Id. 14 à 16 pour celle du Levant
Id. 9 à 11 pour celle de Blancavilla
Id. 8 pour les cotons filés de Malte.
Cannelle 10 livres par *ciurlo*.
Cochenille. Elle se pèse dans le sac même où elle arrive, et l'on accorde 3 livres par sac, s'il pèse moins de 2 *cantara*, et 4 livres s'il pèse d'avantage.
Esquine ou China 24 livres par suron.
Laine lavée 10 à 14 *rotoli* par balle.
Laine non lavée, en suint 14 *rotoli* par balle.
Poivre 2 *rotoli* par sac.
Piment 2 à 4 liv. par sac, et 10 à 12 rotoli par *fardo*.
Poil de Chameau 16 à 18 rotoli par balle.
Thé 30 à 32 liv. par caisse, et 16 liv. par demi-caisse
Safranum d'Egypte 11 pour 0/0
Sucre en demi-caisses (Fecci) de la Havane etc., 15 pour 0/0.
Id. en caisses du Brésil qui ne s'élevent pas à 9 pans, 18 id.
Id. id. au delà de 9 pans . . . . . 20 id.
Id. en cabas (sporte) de jonc, 8 *rotoli* par cabas.
Id. en cabas d'herbe, 5 *rotoli*.
Id. en doubles cabas, 12 *rotoli*.
Id. en sac du Brésil, 5 *rotoli*.
Les Sucres-plaque (Mascabadi), et ceux de Porto-Rico, en tonneaux 16 pour 0/0, en barils 14 pour 0/0.
Le sac de sumac, d'amandes, de graine de lin et de noix de galle va au poids des marchandises, et pour la plupart des autres marchandises l'on fait ordinairement le poids réel des récipients.

Digitized by Google

L'acheteur a toujours un bénéfice sur les tares ; celui qu'il obtient sur les caisses qui viennnent de Bahia, qui jouissent d'une tare de 18 pour 0/0, est de 6 à 7 pour 0/0, sur le poids réel du sucre, tandis que celles de Fernambouc et de Rio ne donnent que 2. 36 pour 0/0, quoique la tare soit, de 20 pour 0/0.

La tare des grosses caisses, *Feccioni*, de sucre, qui ne dépassent pas 10 *cantara*, est fixé ainsi qu'il suit:

Pour chaque caisse qui n'arrive pas à peser 4 *cantara*, poids brut, 120 *rotoli* l'une; celle de 4 à 6, *rotoli* 150; de 6 à 8, *rotoli* 180; de 8 à 10, *rotoli* 200; mais sur ces tares le propriétaire qu'a des caisses qui n'arrivent pas à 4 *cantara*, fixe une autre tare, celle de 120 *rotoli* laissant trop de perte.

La tare du baril du sucre de Fernambouc laisse à l'acheteur un bénéfice d'à-peu-près 6 pour 0/0.

Outre les tares dont je viens de parler, il y en a une seconde dans le Port-franc, qu'on désigne sous le nom de tare d'usage, *d'uso*, et qui a pour but de ne pas faire perdre l'acheteur, dans le cas qu'il dût faire plusieurs poids en revendant la marchandise en détail. Cette tare d'usage est la suivante:

Sur les Cotons en laine, Stokfiche, Morue, Avelanèdes.	4	pour 0/0
Sur les Amandes, Cire et Galles.	104	id.
Coton filé de Malte et Dent d'Éléphant du Levant	2	id.
Chanvre	1	id.
Laine non lavée, en suint.	14	id.
Laine lavée.	4	id.
Bois	116	id.
Peaux d'agneau et Peaux de lièvres de Russie .	10	id.
Peaux de lièvres de Smyrne et d'Alep	20	id.
Aloès (Salacche) d'Espagne	13	id.
Lin brut, du Nord	11	id.

Soie Grège ; une once par livre.

Soie du Levant ; une once par livre et 1 pour 0/0.

Digitized by Google

Il faut noter qu'à Gênes l'on accorde sur le poids net des soies grèges ou travaillées, outre les tares déjà citées, une livre et les fractions, à titre de *courtoisie*.

Outre les tares dont j'ai parlé, on bonifie encore, à titre d'échantillons.

Sur la Cochenille, 1 livre par baril ou autre récipient.
Sur l'Indigo, 1 *rotolo* par caisse, ou autre récipient.
Sur l'Esquine, 1 *rotolo* par grosse caisse ou suron.
Id. 1 livre par petite-caisse.
Sur les Sucres, 1 *rotolo* par demi-caisse.
Id. 4 *rotoli* par caisse entière ou tonneau.
Sur la Manne *Geraci*, 1 *rotolo* par caisse.
Id. *Capaci*, 2 *rotoli* id.
Id. id. demi-caisse 1 livre.

Quant aux articles dont la vente s'effectue sur chaque 100 *rotoli* et qui ont la tare de 106 pour 0/0, la vente nominale qu'on paye est pour chaque centaine de *rotoli*, mais l'acheteur en reçoit 106.

Les marchandises suivantes n'ont pas de tares d'usage. Cuirs, cotons filés, alun, métaux, légumes, céruse, baumes, poix, creusets, papiers, corail, essences, fruits confits, joncs, grains, huiles, poivre, pistaches sans coque, goudron, salsepareille manufacturée, esquine manufacturée, sumac, salpètre raffiné, soude, fromage d'Hollande rond, harengs, sufre brut, safranon, ambre gris, soie en organsin et vanille.

Tous les autres articles sont sujets à la tare de 106 p. 0/0.

Rétributions exigées et perçues par les portefaix et emballeurs qui ont le privilège exclusif de travailler dans le Port-franc [1].

Pour réduire en colis une caisse de sucre du Brésil, on donne aux portefaix 10 cent. et les balayures. On entend par

[1] Comme il n'y a pas de tarifs en vigueur, et que les frais suivants sont établis par l'usage, ces rétributions sont sujettes à des variations d'autant plus fréquentes qu'on peut les négocier.

Digitized by Google

balayure (spazzaglia) une petite quantité de sucre qui reste au fond et à l'entour de la caisse, bariques, tonneau etc. que l'on réduit. Si l'on ne cède pas les balayures on donne Ln. 1. 60 par caisse. Cette opération d'ôter le sucre des caisses, tonneaux etc. pour le mettre dans des sacs se fait lorsqu'on expédie le sucre dans des places où l'on paye le droit à poids lourd etc. etc.

A l'emballeur 32 cent. par sac, de 2 à 2 *cantara* à 2 et demi, et une portion des balayures, ou bien 40 cent. par sac sans les balayures, plus 16 cent. pour la corde. Un sac pour 2 *cantara* de sucre coûte à-peu-près Ln. 1. 41 et pour 2 *cantara* et 1/2 Ln. 1. 60. Une caisse de Bahia vide se vend Ln. 3. 40. Celles de Fernambouc bonne Ln. 5. Le montant des caisses se déduit des frais des portefaix et emballeurs. Pour les demi caisses (fecci) de Cuba l'on donne aux portefaix 4 cent. ét la balayure, ou 40 cent. sans la balayure. Aux emballeurs, comme ci-dessus. La valeur d'une de ces demi caisses est de 80 cent., l'une portant l'autre.

Pour les barriques de sucre raffiné: aux portefaix 80 cent. l'une; aux emballeurs comme ci-dessus. La valeur de ces tonneaux est de Ln. 2.

Pour les petits barils (bariletti) de sucre: aux portefaix 16 cent. sans balayure; aux emballeurs comme ci-dessus.

Pour entasser des colis de cacao, de café et même de sucre, par colis 4 cent.

Pour ensacher (sacchettare) l'indigo, Ln. 1. 60 par caisse, et 40 cent. par suron. Cette opération a pour but de faire perdre à l'indigo une certaine couche blanche qu'il a ordinairement et qui fait un très-mauvais effet à la vue.

Pour ensacher la cochenille, afin qu'elle perde cette poudre argentine qui la couvre et qu'elle devienne noire par cette opération, Ln. 3. 20 par jour.

Pour mêler plusieurs qualités de sucre et café, ce que

Digitized by Google

nous appelons *mettere in monte*, 8 cent. par sac, 24 par barillet, et 46 par barrique.

Pour tirer et cribler des sacs de cacao caraque du poids de 2 *cantara* environ, avec obligation aux portefaix de fournir les draps et autres ustensiles nécessaires, Ln. 3.

Pour faire les tares aux caffas (sporte) de cire, 10 cent.

Aux caisses de cannelline, gommes et autres articles semblables 8 cent.

Aux barriques de café, cacao et autres, 40 cent., aux barilets 8 cent.

Aux barriques de sucre en pain Ln. 2 et aux caisses d'indigo Ln. 3, toujours avec la même obligation de fournir les draps et de remettre les marchandises dans les barils, caisses etc.

La rétribution dûe aux portefaix qui ne jouissent pas de cette place comme propriété exclusive et qui travaillent pour le compte des mêmes, est ordinairement établie sur le taux de 4 livres de Gênes par jour.

Presque tout ce que je viens de dire sur les usages de la ville de Gênes, je me suis servi du traité de commerce de M. François Garello. Ce livre, quoique élémentaire, est du plus grand intérêt, d'autant plus pour la jeunesse qui se dédie au trafic, et je ne saurais trop recommander ce livre à tout le monde, n'ayant pas l'Auteur démenti les profondes connaissances qu'il a acquises, dès son enfance, dans cette branche de la prospérité gênoise.

Tarif pour les travaux des portefaix du Port-Franc de Gênes, dits Caravana, *approuvé par S. M. et publié avec Royal Brevet du* 1.er *Avril* 1834.

Montant de la rétribution

Pour 100 cuirs velus ou apprêtés, tannés. . . . Ln. 5.
Pour 100 cuirs de Tunis, de cheval et demi semelles. » 2. 50.
Pour chaque colis de quelconque marchandise n'excé-

Digitized by Google

dant pas le poids de 96 kilogr., calculé la charge d'un homme	Ln.	0	20.
Pour chaque colis excédant les 96 kilogr. jusqu'à 192, calculé la charge de deux hommes	»	0	40.
Pour chaque colis excédant les 192 kilogr. jusqu'à 384, calculé la charge de 4 hommes	»	0	80.
Pour chaque colis excédant les 384 kil. jusqu'à 576 kil., calculé la charge de 6 hommes.	»	1.	20.
Pour chaque colis excédant les 576 kilogr. jusqu'à 768, calculé la charge de 8 hommes	»	1.	60.
Pour chaque colis qui excède les 768 kilogr. la quote de rétribution sera comme pour les marchandises non encaissées ou emballées, excepté le sucre en caisses, pour qui l'on suivra la susdite proportion progressive.			
Marchandises non emballées ni encaissés comme métaux, bois, soude et autres semblables, si elle sont du poids total de 48 kilogr. ou moins	»		16.
D'un poids plus élevé que 48 kil., pour chaque 48.	»		16.

Cas dans lesquels est due la rétribution

PREMIÈRE PARTIE.

Transport des marchandises et denrées [1].

CHAPITRE 1.er

Transport des marchandises et denrées à non charger en ville, ni provenants directement des Dépôts fictifs.

Art. 1.° Débarquement à la cale de S.t Lazare, transport et introduction ou non dans ces magasins de dépôt, pour les marchandises et denrées provenants directement du bord ou des dépôts de la ville, embarqués, dans ce dernier cas, à tous les quais du port, exceptés celui du

[1] Dans quelconque cas sous la dénomination générique de marchandises et denrées l'on comprend toujours les tabacs, quoique destinés pour les fabriques Royales, ainsi que tout autre article dont l'introduction soit prohibée.

Digitized by Google

pont de la *Marchandise*, celui du Port-franc, et celui des portes de S.t Marc [1].

2. Débarquement et transport d'un point à l'autre du quai de la Marchandise, et réembarquement en cas d'envoie à S.t Lazare par mer, ou bord de quelconque bâtiment.

3. Débarquement au quai de la Marchandise, au portique du Port-franc, ou porte de S.t Marc, et introduction dans le corps réuni des Royaux magasins du Môle, ou dans quelconque autre magasin ou emplacement du Port-franc.

4. Extraction du Port-franc, du corps réuni des magasins du Môle, ainsi que des magasins de la Douane (compris celui de transit) et transports jusqu'au lieu de vérification ou d'embarquement.

5. Transport d'un magasin à l'autre dans le corps réuni des magasins du Môle et dans le Port-franc.

6. Transport à S.t Lazare jusqu'au lieu du chargement de marchandises et denrées provenants du Lazaret de la Foce par voie de terre, et accompagnées d'acquit-à-caution pour transit, continuation de dépôt ou avec bénéfice de dédouanement pour les Douanes de l'intérieur

7. Retour au Port-franc quelconque en soit le motif, des marchandises déposées dans les magasins de S.t Lazare.

[1] S'il s'agissait de marchandises et denrées débarquées à Saint Lazare sans destination, et ainsi non encore munies d'acquit-à-caution, la rétribution sera double, c'est-à-dire l'une pour le débarquement et l'introduction dans les magasins de dépôt, et l'autre pour la sortie de ces mêmes magasins jusqu'au lieu du chargement, outre la rétribution toujours dûe en pareil cas pour le chargement, à raison de 12 cent. pour chaque 48 kilogr.

Pour le débarquement, transport, introduction et extraction ou non des magasins de dépôt de S.t Lazare, des marchandises et denrées qui y sont arrivées par voie de mer, et provenants du quai de la marchandise, du Port-franc, ou des magasins réunis au Môle, et accompagnées d'acquit-à-caution pour transit, continuation de dépôt ou avec bénéfice de dédouanement pour les Douanes de l'intérieur, il ne sera dû qu'un quart de la rétribution.

Digitized by Google

8. Débarquement sur le quai dit de la Marchandise, de marchandises et denrées sans destination fixe, et ainsi non munies d'acquit-à-caution ou de payement, et leur abritement, même momentané, quelconque en soit le motif, dans les magasins de la Douane.

9. Transport de marchandises et denrées provenants du Lazaret de la Foce par voie de terre, dans le Port-franc, dans le corps réuni des magasins du Môle, ou sur le quai de la Marchandise pour y être embarquées.

10. Transport de marchandises et denrées provenants des frontières par voie de terre avec acquit-à-caution, et introduction dans les magasins de *Transit-Entrée* vulgairement appellées Garde-robe de terre [1].

11. Transport dès la porte extérieure du Lazaret du Varignan jusqu'au point d'embarquement des marchandises et denrées admises en libre pratique.

12. Transport de marchandises du rez-de-chaussée des magasins du Port-franc, ou des magasins réunis du Môle, sur les soupentes et planchers, et viceversa [2].

Montant de la rétribution

Pour 100 cuirs velus ou tannées . . . . . Ln. 7.
Pour 100 cuirs de Tunis, de cheval, et demi-semelles. » 3. 50.

[1] Dans le cas prévu par l'art 10 la rétribution est réduite à moitié.

[2] Dans ce cas la rétribution est également réduite à moitié. Cependant lorsqu'il s'agira d'extraction des magasins et corridors des Quartiers du Port-franc pour marchandises et denrées à apprécier, ou à peser, la rétribution sera dûe en entier, mais avec l'obligation de les remettre à leur place, de les entasser et de les estiver.

Quant aux marchandises et denrées, qui par négligence des propriétaires ou pour manque de magasin, seraient laissées le long des rues du Port-franc, et que les Caravans devraient transporter dans les corridors ou sur les escaliers des Quartiers, pour les préserver de tout inconvénient, il ne sera dû aucune rétribution pour une telle peine; mais si le cas arrivait d'un second ou ultérieur transport dans les rues, et report dans les lieux sus indiqués, la rétribution sera dûe pour chacun de ces nouveaux transports, qu'ils soient ou non suivis de reports.

Digitized by Google

Pour chaque colis de quelconque marchandise n'excédant pas le poids de 96 kilogr. calculé la charge d'un homme, Cent. 28.

Ainsi pour les colis d'un poids plus élevé proportionnellement à cette quote part, selon la graduation des charges, comme elle est fixée au chapitre premier.

Marchandises non encaissées ni emballées, comme au chapitre premier.

Cas auxquels est dûe la rétribution.

CHAPITRE II.

Transports des marchandises et denrées à charger en ville, ou provenants des dépôts fictifs.

Art. 13. Transport de marchandises et denrées du lieu de vérification tant à la Douane qu'aux Magasins réunis du Môle, jusqu'au lieu du chargement en ville, et destinées pour transit, continuation de dépôt, ou avec bénéfice de dédouanement dans les Douanes de l'intérieur, sans passer à S.t Lazare par voie de mer [1].

14. Transport du quai dit de la Marchandise de marchandises et denrées extraites des magasins de dépôt fictif en ville et destinées en transit, continuation de dépôt ou avec bénéfice de dédouanement, passant à S.t Lazare par voie de mer [2].

Montant de la rétribution

Si les marchandises pesées à l'entrée sont d'un poids non majeur de 48 kilogr. . . . . Ln. 0 2.

[1] Cette rétribution est dûe indépendamment, et sans préjudice, de celles fixées pour l'introduction et extraction du Port-franc et des magasins réunis du Môle, ainsi que des magasins de la Douane (compris ceux de transit); par conséquent aura lieu l'accumulation de ces rétributions pour leur entière quotité.

[2] La rétribution dont il est fait mention dans cet article n'exclut point celle fixée par l'article 2. Ainsi, en pareil cas, il y aura cumul de deux rétributions entières.

Digitized by Google

Si les marchandises pesées à l'entrée sont d'un poids excédant 48 kilogr.; pour chaque 48 kilogr. . . . . Ln. 0 2.

Id. si c'est à bord, sur les quais, ou du Lazaret de la Foce; comme ci-dessus . . . . . » 0 4.

Marchandises extraites, pesées ou non, id. . . . » 0 2.

Id. vendues, en les pesant, id. . . . » 0 8.

Id. id. pour chaque pesée . . . . » 0 32.

Facture pour les colis, du poids non excédant les 48 kilogr. . . . . » 0 2.

Id. id. d'un poids majeur; pour chaque 48 kilogr. . . . . » 0 2

Id. pour les cuirs, et autres marchandises non emballées ou encaissées telles que métaux, bois, soude et autres semblables . . . . . » 0 4.

Marchandises vendues à peine débarquées.

Pour chaque colis dont le poids n'excède pas les 96 kilogr. . . . . » 0 8.

Et ainsi pour les colis d'un poids plus fort en proportion de cette quotité selon la gradation des charges fixées au chapitre premier, première partie.

De la Royale Secrétairerie des Finances le 1.er Avril 1834.

SECONDE PARTIE.

Pesage des marchandises et denrées.

Art. 15. Main d'œuvre que les Caravana appéles par les peseurs de la Douane leur prêtent pour le pesage des marchandises destinées en dépôt.

16. Main d'œuvre, comme à l'article précédent, si c'est à bord des bâtiments, ou sur les quais (celui de la Marchandise excepté), ou au Lazaret de la Foce.

17. Extraction du magasin à une destination quelconque et en la pesant ou non, de quelle que soit marchandise imposée à poids.

18. Main d'œuvre prêtée aux Peseurs de la Gabelle du Poids *petit*, à l'occasion d'achat ou vente, exceptés les deux cas suivants: c'est-à-dire:

Digitized by Google

Pesage de cuirs de quelconque espèce, apprêtés ou non à bord des bâtiments ou au Lazaret de la Foce;

Pesage d'articles fins, comme soie, cochenille, indigo, cannelle, vanille, safran et autres semblables [1].

19. Pesage, dénommé *en facture* dans l'intérieur du Port-franc, de la Douane et des magasins réunis du Môle, sur le pont de la Marchandise et à S.t Lazare [2].

20. Débarquement de marchandise ou denrée à peine débarquée [3].

[1] Dans les cas de vente prévus par l'article 18, la rétribution sera dûe moitié par le vendeur, et moitié par l'acheteur.

[2] Si le pesage en facture devait s'exécuter en ville ou à bord du bâtiment, la rétribution serait du double.

[3] La rétribution sera en entier à charge du vendeur.

Digitized by Google

TARIF *des loyers mensuels que doivent payer les marchandises entreposées dans les emplacemens communaux dépendants de l'Administration et surveillance interne du Port-franc.*

(Délibération de la Chambre de Commerce du 21 décembre 1832)

		Droit mensuel
Acier en verges	la caisse	Cent. 17
Albâtre brut	le quintal	» 4
Albâtre ouvré	id.	» 5
Alisari	id.	» 9
Aloès.	id.	» 13
Alun	id.	» 5
Amandes, avec ou sans coques . .	id.	» 9
Amidon	id.	» 9
Ancres de fer (dans les rues) . .	id.	» 2
Anis	id.	» 17
Antimoine	id.	» 5
Alquifoux	id.	» 5
Arsenic	id.	» 9
Assa fœtida.	la balle ou caisse	» 50
Azur de Berlin	le quintal	» 17
Alpiste (Scagliola)	id.	» 9
Avelanède.	id.	» 9
Baume	la jarre	» 42
Benjoin	le quintal	» 9
Bière.	la caisse ou baril	» 50
Bol	le quintal	» 9
Borax	id.	» 9
Bourre ou racture de peaux . . .	id.	» 9
Bouteilles de verre	la banastre	» 9
Bouchons de liège.	la balle	» 25
Bois du Brésil, Élène, Acajou, Noyer d'Inde, S.t Sébastien et de la Rose	le quintal	» 17
Bois plus commun, (en magasin) .	id.	» 7
Id. (dans les rues) .	id.	» 4
Id. en poudre . .	id.	» 9

Digitized by Google

Cacao Caraque, ou *Socconosco*.	le sac	Cent.	17
Id. de toute autre qualité. .	id.	»	9
Id. en débris, épluchures, ou écorces	id.	»	9
Café du Levant, et Moka . . .	le ballot	»	34
Id. en petits ballots ou demi-ballots.	chacun	»	17
Id. de toute autre qualité. . .	le sac	»	9
Id. en barriques, selon le poids de chacune	Cent.	42 à	67
Id. en petits barils.	chacun	»	17
Chanvre brut	le quintal	»	9
Chanvre peigné et apprêté (Gargiolo).	id.	»	13
Canevas (Canapacci).	le rouleau ou la pièce	»	5
Cannes ou Joncs des Indes . .	le quintal	»	17
Cannelle	id.	»	42
Cannelline	id.	»	25
Cantharides.	la caisse	»	25
Cheveux humains.	la caisse ou le baril	»	50
Chapeaux de paille ou autres. .	la caisse	»	50
Câpres au vinaigre	le baril	»	25
Casse.	la barrique	»	67
Canons de Fusil.	la caisse	»	17
Id. de fer, (dans les rues) .	le quintal	»	2
Id. de bronze (dans les rues).	id.	»	4
Cendres pour teinture	id.	»	9
Cire blanche en pains ou en chandelles.	id.	»	17
Cire rouge, jaune, ou colorée .	id.	»	9
Clous.	id.	»	5
Cinabre.	id.	»	17
Cochenille	le baril	»	167
Cochenille en poudre	le quintal	»	25
Coques du Levant pour pêcher .	id.	»	17
Colle.	id.	»	17
Cumin	id.	»	17
Couvertures.	la balle	»	42

Digitized by Google

Coralline	la balle	Cent.	25
Curcuma	le quintal	»	17
Coriandres	id.	»	9
Cornes de cerf	id.	»	9
Cornes de bœuf et autres animaux .	id.	»	34
Coton en laine de toutes qualités. .	id.	»	17
Coton filé	la balle ou caisse	»	34
Crin brut	le quintal	»	17
Crin ouvré pour tamis (*Garbie per Setacci*).	le rouleau	»	9
Crême de Tartre.	le quintal	»	13
Creusets.	id.	»	9
Cuillers de bois	le sac	»	9
Coloquinte.	le quintal	»	9
Cuirs Atanades.	le cent	»	126
Id. crus, en poil, salés et secs. .	id.	»	84
Id. de Tunis	id.	»	67
Id. en morceaux	le quintal	»	9
Chardons à bonnetier pour carder, (*Gazzi d'erba ossia gardoni*) .	le baril	»	25
Crayons.	le quintal	»	5
Cristal ouvré en verres, bout.es etc. .	la barrique	»	84
Cuivre (dans les corridors, et par les escaliers).	le pain	»	7
Id. (dans les rues)	id.	»	5
Id. en plaques	le quintal	»	20
Id. vieux	id.	»	5
Cévadille. *Sabadiglia*	la balle	»	25
Chiffons.	id.	»	25
Céruse en caissettes	chacune	»	5
Id. en barriques.	le quintal	»	9
Dattes	id.	»	17
Draperies en colis	chacun	»	25
Draperies en ballots (*fardo*). . .	id.	»	84
Euphorbe	le quintal	»	9
Encens en larmes	id.	»	13
Encens en poudre.	id.	»	7
Écorces de grenades, orange et autres etc.	id.	»	9

Digitized by Google

Escavissons. Scavissons. *Scavizzoni* .	le quintal	Cent.	9
Éponges fines	la balle	»	50
Éponges communes	id.	»	34
Étain	le quintal	»	9
Fer (dans les rues).	id.	»	2
Id. (dans les corridors et sur les escaliers).	id.	»	3
Id. en lames (idem)	id.	»	5
Fer ouvré	id.	»	13
Figues et autres fruits secs . . .	id.	»	5
Fiasques de Pise	le cent	»	84
Fil en balles	chacune	»	25
Fil en caisses	id.	»	34
Fil de cuivre, de laiton et de fer. .	le quintal	»	17
Fenouil	id.	»	5
Galle	le quintal	»	13
Girofles	le baril	»	42
Gomme en caisses	chacune	»	34
Gommes en barriques	le quintal	»	9
Gomme lacque.	id.	»	17
Goudron. *Catrame*	id.	»	5
Graine de Kermés, ou d'écarlate. .	le baril	»	42
Graine d'Avignon.	le quintal	»	9
Gaude. *Guado*	id.	»	9
Garance en barils (*Rubbia*) . . .	chacun	»	50
Garance en tonneaux	id.	»	67
Gingembre. *Zenzaro*	le sac	»	9
Herbe Spart	le quintal	»	5
Id. Valériane, et autres . . .	id.	»	13
Id. Orseille	id.	»	17
Id. Tramontana	id.	»	9
Huile de Pierre. Pétrole	id.	»	22
Huile de quelconque autre espèce. .	id.	»	9
Indigo en surons.	chacun	»	60
Indigo en petits surons.	id.	»	30
Indigo en caisses ou barils. . . .	le quintal	»	25
Ipécacuanha.	le baril	»	42
Ireos.	le quintal	»	9

Digitized by Google

Ivoire, ou Dents d'éléphant . .	le quintal	Cent.	17
Ivoire en morceaux ou débris . . .	id.	»	9
Ivoire brulé	id.	»	9
Jaune Saint	id.	»	9
Laine d'Espagne	la balle	»	67
Laines d'autres régions	id.	»	42
Lin peigné	le quintal	»	13
Lin brut	id.	»	9
Litharge.	le baril	»	34
Manufactures d'Angleterre et de France, telles que velours en coton, futaine, basin, mousseline, cotons filé etc. . . .	la balle ou ballot	Cent.	42 à 126
Manne	la caisse	»	9
Marbre ouvré	le quintal	»	9
Mélasse en barils.	chacun	»	34
Mélasse en barriques.	id.	»	67
Mercure natif ou vif argent . .	la caisse ou le baril	»	17
Miel	la jarre	»	5
Minium.	le barillet	»	9
Moutarde. *Senapa*	le quintal	»	9
Nankin des Indes.	la caisse de 100 pièces	»	34
Noir de fumée en barils.	chacun	»	17
Id. en tonneaux . .	id.	»	34
Id. en sacs. . . .	id.	»	9
Noix muscades.	le sac	»	13
Noix vomiques	le quintal	»	5
Nard Celtique. *Spica Celtica* .	la balle	»	42
Opium	le quintal	»	17
Os de baleine.	id.	»	17
Papier à écrire	la balle de 20 rames	»	25
Poêles à frire, en fer	le tonneau	»	42
Poix Grecque	le quintal	»	5
Poil de chameau.	id.	»	17
Peaux d'agneau	la balle	»	34
Id. de lièvre	le quintal	»	34
Id. de veau apprêtées . . .	la balle	»	50
Id. d'autres espèces. . . .	id.	»	34

Digitized by Google

Peaux de veau d'autres espèces non emballées	le cent	Cent.	34
Id. de cheval.	d.	»	67
Id. d'autres espèces en poil. .	la balle	»	42
Poivre en balles	chacune	»	17
Poivre en petits sacs.	chacun	»	9
Peignes à carder. *Pettenuzzi* . .	la balle	»	25
Pierres ponces.	le quintal	»	9
Pignons	le baril ou la caisse	»	17
Plomb (dans les corridors ou escaliers)	le quintal	»	5
Id. (dans les rues)	id.	»	3
Id. en plaques (dans les corridors ou par les escaliers). . .	id.	»	7
Id. id. (dans les rues) . . .	id.	»	4
Pipes.	la caisse	»	17
Pistaches	le quintal	»	9
Potasse	id.	»	4
Prunes	la caisse	»	25
Quercitron	le quintal	»	9
Quincaillerie	la caisse	»	42
Quinquina en caisses.	chacune	»	42
Quinquina en petits surons . .	chacun	»	17
Râclures de peaux et de cuirs, (*Carniccio*)	le quintal	»	5
Racine de Colombo	id.	»	9
Réglisse. Bois de Réglisse . . .	id.	»	9
Réglisse. Suc de Réglisse . . .	la caisse	»	25
Rouge de Suède	le baril	»	25
Salsepareille	la balle	»	25
Sassafras	le quintal	»	5
Savon	id.	»	9
Sels purgatifs, et Ammoniac . .	id.	»	9
Salaisons *salumi*. Harengs. . .	le baril	»	25
Id. Poissons salés. . . .	id.	»	17
Id. Sarraches d'Espagne. .	le tonneau	»	25
Id. Sarraches autres. . . .	id.	»	13
Id. Stöckfische.	le quintal	»	9

Digitized by Google

Salaisons Merlus, morue, ou bacalà	le quintal	Cent.	9
Id. Thon	le baril	»	13
Suif	le quintal	»	9
Semences.	id.	»	9
Séné	la balle	»	42
Scammonée.	le quintal	»	9
Semen Sanctum	id.	»	9
Soie	la balle	»	42
Sumac	le sac	»	5
Scille. Oignons de Scille. *Squilla.*	le quintal	»	5
Semelles.	la balle	»	25
Id. demi *mezze suole* . .	le cent	»	34
Safran	la caisse	»	84
Safranum	le quintal	»	13
Tabac en feuilles.	id.	»	9
Id. en rôles ou rouleaux (Rolli).	chacun	»	22
Id. en *Magotti*	id.	»	9
Tamarin	le quintal	»	17
Tartre ou lie de tonneaux. . .	id.	»	9
Tortue. Écaille de Tortue . . .	id.	»	42
Tortue rapée. Râpure d'écaille de Tortue	id.	»	17
Toile de lin	la balle	»	25
Toile de coton, des Indes et d'Angleterre	id.	»	42
Terraille ou Poterie.	la banastre	de 25 à	42
Terraille en tonneaux	le tonneau	»	84
Terres à couleurs ou pour teintures.	le quintal	»	5
Thé en caissettes.	chacune	»	25
Tôle étamée	la caisse ou le barillet	»	17
Vaquettes de Moscovie ou Bulgares.	la balle	»	50
Verre en plaques ou glaces pour vitres	le quintal	»	17
Vert-de-gris.	id.	»	17
Viande salée	le baril	»	25
Vitriol	le quintal	»	9
Zinc.	id.	»	5

Digitized by Google

Sucre en caisses	chacune	Cent. 84
Id. en demi-caisses. (Fecci). .	id.	» 22
Id. en sacs, ou caffas. (Sporte).	id.	» 9
Id. en barils	id.	» 67
Id. en tonneaux	id.	» 100
Id. en barillets	id.	» 17

OBSERVATIONS.

1. Les loyers indiqués dans le présent tarif sont tous relatifs (exceptés ceux spécialement notés) aux marchandises déposées dans les magasins communaux des Quartiers du Port-franc; celles qui le seraient dans les escaliers, corridors et rues ne payeront que la moitié du droit tarifé, selon l'espèce.

2. Le loyer sera toujours dû pour un mois quoique l'article déposé n'y restasse qu'un jour seul.

3. Le premier mois expiré, le loyer ne se comptera que de quinze en quinze jours.

4. A la fin de chaque année toutes les marchandises déposées devront payer le magasinage échu jusqu'à la fin de décembre, quoiqu'elles continuassent à rester dans le même local. L'Administration devant faire le bilan de tous ses comptes, cette disposition est indispensable.

5. La marchandise ne pourra sortir du dépôt, si l'on n'aura préalablement soldé le compte du loyer.

6. Pour tous les articles non dénommés au présent tarif, le loyer est calculé et fixé d'après les chiffres établis ci-dessus, en proportion de leur volume et de leur qualité.

Digitized by Google

DOUANE ROYALE.

La Douane se trouve, comme nous avons déjà vu à l'article topographie, dans l'édifice de l'ancienne banque de S.t Georges, attenant au Port-franc.

Le Billet Royal du 4 juin 1816 a remis en vigueur les anciens Réglements sur le Port-franc de Gênes, mais ces Réglements n'étant plus en harmonie avec la marche du commerce d'aujourd'hui, le Manifeste de la Royale Chambre des Comptes du 1.er octobre 1825 et le Billet Royal du 31 octobre 1831, y ont fait subir les modifications et les variations suivantes.

MANIFESTE *de la Royale Chambre des Comptes du 1.er octobre 1825, portant Notification de quelques modifications faites par S. M. au Réglement du Port-franc de Gênes de l'année 1763.*

Sa Majesté ayant été informée, que la rigoureuse exécution du Réglement pour le Port-franc de Gênes, maintenu en vigueur par les Patentes Royales du 30 décembre 1814 et par le successif Édit du 4 juin 1816, ne serait plus aujourd'hui conciliable dans toutes ses parties avec les variations auxquelles le commerce a été généralement sujet, et toujours disposée à faciliter les opérations du trafic de ses sujets, autant que cela serait compatible avec la protection que l'on doit accorder à l'agriculture et à l'industrie de ses États, ainsi qu'avec les égards dûs aux intérêts du Trésor Royal, Elle a résolu de soumettre ce Réglement aux modifications qu'Elle jugerait utiles et justes, c'est pourqoi Sa Volonté Suprême, émanée par Billet Royal daté du Château d'Aglié le 30 septembre dernier, a ordonné ce qui suit:

Digitized by Google

Art. 1.er Les seules marchandises décrites au présent article seront à l'avenir sujettes, selon le mode établi par les articles suivants, aux instructions contenues dans le Réglement pour le Port-franc de Gênes du 1763.

1.° Tissus de quelconque espèce et qualité, exceptées les toiles d'emballage;
2.° Bonneterie et Passementerie;
3.° Cotons filés;
4.° Mercerie et Quincaillerie;
5.° Dentelles, et ouvrages de mode;
6.° Livres imprimés, et papier imprimé avec gravures, images, figures, ornemens etc.;
7.° Montres et Pendules;
8.° Ouvrages d'or et d'argent, tant fins que faux.

2. Les déclarations des dites marchandises devront exprimer le poids net effectif de chaque caisse, balle, ou autre enveloppe quelconque, ainsi que le nombre des pièces coupons ou douzaines; de sorte que la relative transcription sur les registres de dépôt, et leur vérification, tant à l'introduction, qu'à la sortie du Port-franc, devront également s'opérer sur le poids net effectif.

3. Le chargement des susdites marchandises sur les livres de dépôt, ne pourra être donné qu'au propriétaire ou locataire du magasin où elles auront été entreposées, par conséquent leur seul transport effectif d'un magasin à l'autre donnera lieu à en reporter le chargement de l'un à l'autre négociant, propriétaire ou locataire du magasin où les marchandises seraient introduites.

4. Le transport des dites marchandises d'un magasin à l'autre s'effectuera en force d'une billette de mouvement expédiée sans payement de droit de timbre, par les employés des Royales Gabelles sur déclaration du négociant, propriétaire ou locataire du magasin dont elles seront extraites. Cette billette, munie par le consul des *Caravana* d'un certificat constatant la réalité du transport, et de la

Digitized by Google

successive déclaration du négociant dans le magasin duquel les marchandises auront été introduites, servira de titre pour effectuer sur les livres de dépôt leurs respectif déchargement et chargement.

5. S'il arrivait que, pour un motif quelconque, la vérification des marchandises sus indiquées ne pût s'effectuer au moment même de leur introduction au Port-franc, celles-ci devront, après que l'on en aura vérifié le poids brut, être transportées dans ces magasins communs qui seront choisis par l'Administration Générale des Gabelles, et confiés à la garde des employés des Douanes Royales, afin qu'on puisse y procéder à leur vérification, numération et pesage.

6. Les caisses, colis et autres contenants introduits intacts dans ces magasins communs pourront y demeurer, toujours sous la garde des employés des Douanes, pendant deux mois, ou tout autre terme qui sera accordé par l'Administration Générale des Gabelles, à teneur de l'article 17 de Notre Manifeste du 28 juin 1823, sans être sujets aux droits de magasinage.

Les contenants, qui pendant ce laps de temps seront réexportés entiers et intacts, ne seront point sujets aux formalités de la visite, pourvu que l'on en déclare le contenu d'après la facture originale.

7. Le commerce n'est obligé à aucun autre frais plus fort pour le transport du lieu de débarquement au magasin commun, et les portefaix dits *Caravana*, ne pourront pour cela prétendre à d'autre rétribution pour le transport au magasin commun, et de celui-ci au magasin particulier, que celle qui leur serait dûe pour le transport direct du point de débarquement à celui de dépôt définitif.

8. Ceux qui n'auraient pas de magasin dans le Port-franc, ni en propriété, ni à titre de location, et qui seraient possesseurs de marchandises spécifiées à l'art. 1.er, et qu'ils ne voudraient pas les déposer dans le magasin d'un au-

Digitized by Google

tre, devront les déposer dans ce magasin commun, qui sera à ce destiné par l'Administration Générale des Gabelles, pour y rester sous la garde des employés des Douanes. L'on devra pour les dites marchandises payer le droit de magasinage, à moins qu'il ne s'agisse de colis réexportés entiers et intacts, à teneur de l'art. 6. En cas d'extraction, elles seront sujettes à toutes les formalités prescrites par les articles précédents.

9. Toutes les autres marchandises, exceptées celles dénommées à l'article 1.er, seront enregistrées au nom du déclarant, sans aucun égard au magasin où elles sont déposées; elles seront déclarées et inscrites, sur les livres de dépôt à poids brut, à moins que le négociant ne préfère de les déclarer à poids net effectif, et l'on pourra librement les transporter d'un magasin à l'autre, auquel effet il est dérogé, en cette partie, aux dispositions contenues dans l'article 17 du réglement de 1763.

10. Pour toutes les marchandises, indistinctement, il est dérogé à l'article 18 du susdit réglement relatif à la division des barriques, colis, caisses, et autres contenants.

11. Il n'est rien innové sur les transferts ou transmissions de propriété, qui pourront s'effectuer, comme par le passé, bien entendu cependant que quant aux marchandises dénommées à l'article 1.er, la seule transmission, quoique celle-ci opérerait le transport de propriété, ne donnera cependant pas lieu au déchargement, et à un nouveau chargement sur les registres de dépôt, si l'on n'effectue le transport réel de la marchandise, à teneur de l'article 4.

12. Les billettes de mouvement, les actes de transfert et les déclarations de toute espèce seront exempts de quelconque droit et émolument, quand même ces droits seraient autorisés par le susdit réglement de 1763.

Les contraventions au présent article seront passibles des peines portées par l'article 152 du réglement annexé au Royal Édit du 4 juin 1816, et par l'article 11 des Royales Patentes du 14 décembre 1818.

Digitized by Google

13. Sous les mêmes peines comminées par l'article 48 du réglement de 1763 pour infraction à la défense de couper les tissus, sont aussi prohibées les ventes en détail de quelconque marchandise dans l'intérieur du Port-franc.

On considérera comme ventes en détail le débit des marchandises en moindre quantité que celle prescrite par la tabelle jointe au présent Manifeste et visée, d'ordre de S. M. par S. E. le Ministre des Finances.

14. Le négociant au nom de qui l'on extraira du Port-franc une marchandise quelconque est responsable du payement des droits imposés sur la même, ainsi que de la véracité de la destination énoncée dans la déclaration.

Cette responsabilité cessera: quant aux marchandises déclarées pour l'introduction, à l'acte de leur présentation à la Douane pour la visite et l'expedition; quant à celles de transit, après l'exécution de ce même transit, et quant à celles de réexportation par voie de mer, aussitôt que sera délivré le reçu de bord de la part du capitaine, patron, ou son second, du bâtiment mentionné dans la déclaration et expédition.

15. Aussitôt que les capitaines ou patrons des bâtimens tant nationaux qu'étrangers, auront délivré le reçu de bord indiqué dans le précédent article, ils seront responsables des marchandises reçues jusqu'au lieu de la destination déclarée, exceptée pour ce qui régarde la provision du bord.

Les employés des Royales Gabelles ont le droit de se faire représenter ces marchandises du moment de leur embarquement jusqu'à celui du départ, et même pendant leur navigation, dans un rayon de cinq milles du rivage.

16. L'absence de marchandises reçues à bord, reconnue dans le port ou dans la susdite distance de cinq milles sera punie d'une amende de la double valeur des marchandises, outre la confiscation du bâtiment.

17. Les déclarations de quelconque espèce devront être signées du propriétaire ou consignataire, ou de son agent, muni d'une procuration spéciale.

Digitized by Google

18. Reste confirmée la défense expresse de l'entrée dans le Port-franc aux militaires, aux femmes et aux ecclésiastiques, à moins qu'ils ne soient porteurs d'une permission spéciale du Gouverneur de la Division pour les premiers, et du Directeur des Douanes pour les autres.

19. Les personnes condamnées par les Tribunaux pour cause de contrebande ne pourront posséder, ni affermer, sous quel titre que ce soit, des magasins dans le Port-franc pour y faire le commerce.

20. Les contraventions au présent réglement, pour les quelles il ne serait infligée aucune peine spéciale, seront punies à teneur des dispositions de l'article 130 du réglement pour les Douanes, publié avec le Royal Édit du 4 juin 1816.

21. Au reste le réglement de 1763 reste en pleine et entière vigueur pour tout ce qui n'y serait pas dérogé par le présent, ou qui ne l'aurait pas été par des lois antérieures à celle-ci.

22. L'Administration générale des Royales Gabelles émanera les instructions nécessaires tant pour le mode de chargement des magasins du Port-franc, soit communs, soit particuliers, que pour tout autre article qui concerne l'exécution du présent.

Turin le 1.er octobre 1825.

Pour la Royale Chambre des Comptes

SOLERI

Digitized by Google

ETAT descriptif des marchandises dont la vente dans le Port-franc de Gênes, en quantités moindres que celles qui y sont indiquées constitue la vente en détail, d'après les dispositions contenues dans l'article 15 du Billet Royal du 30 septembre 1825.

Marchandises appartenantes à diverses catégories.

Tissus de pure soie ou mélangés d'autres matières.	kilog.	1
Id. de laine, ouvrés et même mélangés . .	id.	1
Id. de laine ou poil, même mélangés de fil ou coton	id.	3
Id. de fil de quelconque qualité.	id.	3
Id. de coton de quelconque qualité. . . .	id.	3
Id. batiste	id.	1
Id. brodés	id.	1
Id. de crin.	id.	25
Catégorie 1.re		
Essences de toutes sortes.	id.	5
Autres liquides.	id.	25
Catégorie 2.de		
Armes imposées au nombre.	nombre	6
Id. au poids	kilog.	10
Catégorie 4.me		
Bonneterie de pure soie.	id.	1
Id. de quelconque qualité.	id.	5
Catégorie 5.me		
Fil de quelconque qualité	id.	10
Autres objets appartenants à cette catégorie . .	id.	25
Catégorie 6.me		
Chapeaux d'hommes et de femmes	nombre	12
Catégorie 7.me		
Chiffons de toutes sortes.	kilog.	100
Autres objets appartenants à cette catégorie . .	id.	10
Catégorie 8.me		
Couvertures de toutes sortes.	id.	5

Digitized by Google

Catégorie 9.me

Coton en laine.	kilog.	50
Id. filé de quelconque numéro et qualité . .	id.	10

Catégorie 10.

Tous les articles indistinctement qui appartiennent à cette catégorie	id.	50

Catégorie 11.me

Alun, Amandes, Anis ordinaires, Céruse, Cacao, Café, Cire jaune, Colle forte, Tartre brut, Noix de Galle, Bois de teinture, Miel, Orseille, Poivre, Pignons, Pistaches en coques, Potasse, Tartrate acide de potasse impur, Garance, Moutarde, Safranum, et tous les autres articles appartenants à cette catégorie, quelconque poids.	kilog.	25

Catégorie 13.me

Tous les articles indistinctement qui appartiennent à la présente catégorie	id.	50

Catégorie 14.me

Laines non filées	id.	25
Id. filées	id.	50
Poils non filés	id.	25
Id. filés	id.	5

Catégorie 16.me

Casquettes.	douzaine	1
Boutons	kilogr.	10
Quincaillerie	id	10
Rubans et chevillères	id.	10
Ouvrages d'argent plaqué	id.	5
Plumes à écrire.	id.	10
Tabatières, excédant en valeur la somme de 5 livres l'une.	douzaines	2
Éventails dont la valeur est plus que de 5 liv. l'un.	id.	2

Catégorie 17.me

Habits	id.	1
Ivoire ouvré.	kilogr.	10

Digitized by Google

Verroterie	kilog.	10
Corail ouvré	id.	3
Coiffes	douzaines	1
Fleurs artificielles.	kilogr.	1
Glaces à miroirs	id.	10
Nacre ouvrée	id.	10
Montres. La totalité des caissettes, boîtes et paquets.		
Mouvements de montres.	kilogr.	2
Parapluies et parasols	nombre	12
Poil de sanglier	kilogr.	10
Plumes de parure tant brutes qu'apprêtées.	hectogram.	2
Porcelaine.	kilogr.	10
Écaille brute de Tortue.	id.	2
Tissus de bois, ou de paille pour faire des chapeaux	id.	10
Autres objets non dénommés, imposés à poids	id.	50
Id. imposés à nombre.		1

Catégorie 18.me

Bronze ouvré en chandeliers et autres ornemens.	id.	10
Fil d'acier, de fer, de métal, de cuivre	id.	10
Limes.	id.	10
Autres objets non dénommés	id.	50

Catégorie 19.me

Ouvrages d'or et d'argent. La totalité des caissettes, boîtes ou paquets.

Catégorie 20.me

Passementerie.	kilogr.	1

Catégorie 21.me

Peaux velues, crues	id.	50
Id. apprêtés avec le poil	sans limites.	
Id. en basane, chamoisées, tannées, corroyées.	kilogr.	25
Id. diverses, imposées à poids	id.	25
Id. diverses imposées en nombre.	douzaines	4
Gants de Peau.	id.	2
Autres objets non dénommés, imposés au nombre.	quelconque.	
Id. imposés au poids	kilogr.	25

Catégorie 22.me

Poissons salés, fumés, marinés et secs	id.	50

Digitized by Google

Catégorie 23.me

Dentelles.	hectogramm.	5

Catégorie 24.me

Moresques cardées.	kilogr.	15
Soie pure tant grège qu'ouvrée	id.	25
Soie torse et teinte	id.	10
Strasse ou bourre de Soie cardée à filer . . .	id.	15
Id. filée.	id.	5
Ouvrages de mode	id.	1

De la Secrétairerie des Finances, le 30 septembre 1825.

Vu. Corte d'Ordre de S. M.

Manifeste *de la Royale Chambre des Comptes du 31 octobre 1831 portant publication de Déterminations Souveraines par lesquelles S. M. accorde plusieurs avantages et facilités au Port-franc de Gênes.*

La prospérité du commerce intéressant d'une manière toute particulière, la sollicitude Souveraine, S. M. s'est de bon gré déterminée d'accorder quelques nouveaux avantages aux marchandises que l'on introduit dans le Port-franc de Gênes afin d'en faciliter beaucoup plus les relatives opérations.

Et par Billet Royal de ce jourd'hui S. M. susdite s'étant daignée de nous communiquer ses déterminations à cet égard, avec l'ordre de les faire connaître au public par un Manifeste,

En exécution des ordres Souverains, Nous etc. etc.

Art. 1.er L'obligation de faire enregistrer au bureau des Commissaires de dépôt toutes les marchandises que l'on introduit dans le Port-franc de Gênes, afin d'en tenir compte ouvert aux respectifs négocians auxquelles elles appartiennent, est abolie.

Ainsi le mouvement des marchandises dans l'intérieur

Digitized by Google

du Port-franc sera dorenavant libre et exempt de quelconque discipline ou formalité.

2. Sont exceptés de la précédente disposition :

1.° Le Tabac du Brésil en corde lorsqu'il faudra en diviser les rouleaux, ou l'assujettir à quelque travail; dans les quels cas on devra observer les instructions préscrites par l'article 11 de Notre Manifeste du 23 février 1822 [1].

2. Les livres imprimés et les papiers imprimés avec images, figures, ornemens etc., les montres et les ouvrages d'or et d'argent, tant fins que faux, à l'égard des quelles marchandises sont maintenant en vigueur les dispositions de Notre Manifeste du 1.er octobre 1825.

3. Est maintenue en vigueur la prohibition expresse de la coupe des tissus dans le Port-franc, ainsi que de la vente en détail des marchandises dans les modes et termes fixés par l'article 13 de Notre même Manifeste.

4. Le dépôt du tabac en feuilles continuera à être obligatoire dans les Royaux Magasins du Môle.

Le droit actuel d'entrepôt, dit de *Sosta*, imposé tant sur le tabac en feuille que sur celui du Brésil en corde, est réduit à la moitié.

5. Il n'est rien innové sur les dispositions et précautions

[1] *Copie de l'art 11 du Manifeste du 23 février 1822.*

« On pourra cependant déposer, sans l'obligation de la double clef, les « tabacs du Brésil en corde dans les magasins particuliers du Port-franc « tant que les rouleaux dans lesquels ils seront arrivés demeureront « intacts. Mais lorsqu'on devra ouvrir ceux-ci pour les travailler ou « autrement, les négocians seront tenus de les faire transporter dans des « magasins expressément désignés pour celà, et qui resteront fermés à dou- « ble clef pendant tout le temp de l'opération; il en sera de même « dans les cas où l'on aurait à conserver les files déliées, et sous l'ob- « servance des formalités que l'Administration Générale des Gabelles croi- « rait à propos de devoir prescrire.

« L'une de ces clefs restera entre les mains du Receveur principal des « Douanes et l'autre au propriétaire ».

Digitized by Google

en vigueur relativement aux tabacs fabriqués en poudre, cigares et carottes.

6. Le cuivre en feuilles et en clous nécessaire pour le doublage des bâtimens, que l'on effectuerait dans le port de Gênes, sera exempt du droit d'entrée et payera le droit de réexportation, *Ostellaggio*.

7. Les marchandises en expédition, conduites dans les emplacemens de la Douane de Gênes destinés à leur vérification, devront en être extraites le plutôt possible; si elles y restent plus de dix jours, non comprises les fêtes, au lieu de cinq accordés par le Tarif Général, elles seront assujetties au payement du droit de *Sosta*.

8. Les expéditionnaires appliqués à cette même Douane de Gênes continueront à être nommés par l'Intendant Général des Royales Gabelles; la proposition en sera cependant faite par la Chambre de Commerce sur une double liste.

Turin, le 31 octobre 1831.

Signé CERUTI
Secrétaire de la Royale Chambre des Comptes.

MANIFESTE CAMÉRAL *du 11 décembre 1819, portant notification d'un nouveau Réglement et d'un nouveau tarif approuvés par S. M. pour la Gabelle du poids ordinaire de la Douane à Gênes dit* Peso Sottile.

Sa Majesté s'étant daignée de nous transmettre par son Billet Royal daté de Stupinis, le jour d'hier, le Réglement et le tarif, qui ont été compilés par Son Ordre pour l'exercice de la Gabelle du Poids, dit Poids *Sottile* de Gênes, en nous chargeant d'en donner connaissance au Public par un Manifeste; c'est pourquoi en exécution des Ordres Souverains, nous notifions les susdits Réglement et tarif, lesquels sont de la teneur suivante:

Digitized by Google

Règlement pour l'exercice du poids ordinaire de la Douane de Gênes dit Poids Sottile.

Art. 1.er La Gabelle du poids *sottile*, soit poids d'achat, vente ou consigne établi dans la ville de Gênes, sera perçue en conformité du présent Réglement et du tarif qui y est annexé.

2. A cet effet il sera établi un bureau central, dans un local, à la portée du commerce, dans le voisinage du Port-franc, qui sera ouvert tous les jours de travail et aux heures qui sont ou qui seront fixées pour la Douane ou Port-franc.

Il sera appliqué au service du poids ordinaire le nombre nécessaire de peseurs publics, lesquels seront tenus de prêter serment avant d'entreprendre l'exercice de leurs fonctions.

3. Tous les achats, ventes, et consignes de marchandises et denrées que l'on contracte à poids dans la Douane et Port-franc et leurs dépendances, dans le port et ses ponts, quais et cales, sont sujettes à la Gabelle du poids ordinaire; par conséquent quiconque vend, achete ou consigne dans les dits lieux, sauf les exceptions suivantes, est obligé de se servir des peseurs publics et à leur payer les droits fixés par le tarif qui sera joint au présent Manifeste.

4. Seront exclus de l'obligation imposée par l'article précédent les négocians qui auront directement reçu et enregistrées en leur nom les marchandises et articles dont ils font la vente, ou la consigne sur le poids porté par les connaissemens.

5. Les poids, dits poids en factures, que les négociants ont la coutume de faire exécuter lorsqu'ils expédient pour leur propre compte, tant directement que par le moyen d'expéditionnaires, sont exempts de quelconque droit; ils devront cependant en faire une déclaration spéciale au bureau de la Gabelle, et celui-ci aura la faculté de faire in-

Digitized by Google

tervenir à des semblables opérations un peseur public, auquel il ne sera dû aucune rétribution.

6. Les négocians, sauf le cas prévu par l'article 4, leurs agens et commis, les portefaix et Caravana, les emballeurs, les layetiers et autres personnes de service attachés au Port-franc, ainsi que quelconque autre individu étranger à cet établissement, ne pourront, sous quels noms, qualité, ou prétexte que ce soit, exercer dans toute l'étendue de la ville, Port-franc, et dépendances les fonctions attribuées aux peseurs publics, sous peine d'une amende de 25 livres pour la première contravention, de cinquante livres pour la seconde, et de cent livres pour la troisième, et ainsi progressivement pour les suivantes; seront passibles des mêmes peines les vendeurs et acheteurs qui se serviraient de leur assistance, tant gratuitement que pour une reconnaissance ou payement quelconque.

7. Le poids reconnu par les peseurs publics est le seul qui soit tenu pour légal par les Tribunaux et autres Autorités Judiciaires: à cet effet les certificats qui seront délivrés par ces peseurs feront témoignage en justice.

Dans aucune circonstance et pour quelconque motif ces certificats ne pourront être remplacés par ceux que pourraient délivrer les employés des Royales Douanes, du Port-franc, ou d'autre Administration.

8. Le droit de Gabelle a lieu sur le poids brut, et se supporte, moitié par le vendeur et moitié par l'acheteur, sauf convention diverse.

L'Administration a cependant pour la perception de ces droits l'action solidaire contre tous les deux.

Les patrons et capitaines de bâtimens arrivés dans le port avec marchandises, ainsi que les charretiers et conducteurs de marchandises, par voie de terre, sont responsables des droits de la présente Gabelle.

Le Directeur des Douanes et Port-franc pourra faire suspendre leurs expéditions de départ, et le certificat de dé-

Digitized by Google

chargement, à moins qu'ils ne déposent le montant du droit dans la caisse du Receveur.

9. Quiconque cherchera à s'opposer à l'exercice des fonctions des pesaurs publics, encourra la peine d'une amende de cent livres, et si l'opposition avait lieu avec menaces, violences et autres voies de fait, l'amende serait du double, outre les autres peines afflictives que pourront avoir encourues les délinquants, d'après les lois.

10. Pour les perceptions des droits en voie civile, l'explications du tarif, les procédures, oblations, prescriptions, délits des employés, ou contr'eux, l'on observera le réglement annexé au R. Édit du 4 juin 1816 et les R. Patentes du 17 février, et les Manifestes et réglemens qui s'y rapportent.

Les employés de cette Gabelle, les préposés des Douanes et de l'Octroi Municipal, et les gardes de Police sont les seuls qui soient autorisés à dresser des procès verbaux dans les cas permis par la loi.

Le produit des amendes et des oblations appartiendra par moitié aux employés et préposés qui auront asséveré la contravention, le quart sera dévolu aux employés des Royales Gabelles, et l'autre quart au Fisc.

11. En cas que la présente Gabelle soit affermée, on observera également toutes les dispositions prescrites par les articles précédents, et le fermier sera en outre tenu à l'observation des pactes et conditions portés par le cahier des charges, qui sera rendu public.

12. Le quart du produit des amendes, dévolu au Fisc à teneur de l'article 10, passera au profit du fermier, à la charge de celui-ci de payer les frais judiciaires, si le contrevenant ne possédait rien, ou obtenait une ordonnance absolutoire, ou d'inhibition sans frais de procédure.

Du Ministère des Finances le 10 décembre 1819.

Signé Baignole d'Ordre de S. M.

Digitized by Google

Tarif de la Gabelle du Poids Sottile, *avec la dénomination des marchandises qui y sont assujetties, selon l'ordre et la classification des diverses catégories établies par le tarif Général des Royales Douanes.*

Catégorie 1.re

	Pour chaque Cantare de 100 Rotoli.
Eau forte, et eau de Raze (essence de térébenthine) .	Ln. 0 20
Eau-de-vie et Esprit de vin	» 0 20
Bière.	» 0 20
Essences, et huiles, exceptées les suivantes	» 1
Huiles de lin, minéral, de noix, d'olive, de poisson, de graines graisses, de vitriol	» 0 20

Catégorie 2.de

Chanvre brut	» 0 10
Chanvre peigné	» 0 10
Cables usés et propres à aucun autre usage, qu'à la fabrication du papier	» 0 10
Cables, cordes et amarres tant naturelles que goudronnées.	» 0 20
Fil de chanvre ou de lin de quelconque qualité. . .	» 0 40
Lin de quelconque qualité brut	» 0 20
Id. peigné.	» 0 30

Catégorie 7.me

Chiffons de toutes espèces pour les papeteries et pour engrais des terreins, y compris dans ces derniers quelconque matière propre à un tel usage	» 0 10

Catégorie 9.me

Cotons en laine	» 0 25
Cotons filés.	» 0 40

Catégorie 10.me

Câpres au vinaigre	» 0 20
Caroubes sèches	» 0 10
Figues sèches	» 0 10
Fruits secs non dénommés.	» 0 20
Prunes sèches	» 0 20

Digitized by Google

Jubis passe	Ln.	0 10
Sucre, cacao, café et poivre de quelconque qualité.	»	0 30

Catégorie 11.me

Drogueries, épiceries, médicinaux et articles de teinture de première qualité, tels que ambre, baume du Pérou, cannelle fine, camphre, castoreum, cinabre, cochenille, girofles, graine de kermés, indigo, ipécacuanha, noix muscades, opium, rhubarbe, scammonée, thé, vanille, safran	»	1
Drogueries, épiceries, médicinaux, et articles de teinture de seconde qualité, c'est-à-dire, mercure natif, azur, baumes, cannelline de Goa ou cassia lignea, cannelle giroflée, cantharides, casse en bâtons, cire, quinquina, colle de poisson, manne, salsepareille, écavissons de cannelle, sené	»	0 40
Drogueries, épiceries, médicinaux et articles de teinture de toute autre qualité.	»	0 20

Catégorie 12.me

Pain et biscuit de mer	»	0 10
Pâtes, et froment.	»	0 10
Riz.	»	0 10

Catégorie 13.me

Viandes salées ou fumées	»	0 20
Fromages.	»	0 20
Lard	»	0 20
Saucissons, suif, et quelconque autre espèce de graisse.	»	0 20

Catégorie 14.me

Bourre de laine ou poil	»	0 10
Crin	»	0 20
Laines en suint de toutes qualités, exceptées celles de Rome et de Naples	»	0 15
Laines lavées, comprises celles de Rome et de Naples.	»	0 30
Poils de chameau et de chèvre	»	0 30
Id. de lapin, de lièvre et de pinne-marine.	»	0 60

Catégorie 15.me

Bois de Buis	»	0 10
Id. d'Amérique et des Indes, pour meubles.	»	0 20

Digitized by Google

Catégorie 17.me

Goudron	Ln.	0 10
Corail brut	»	0 40
Cornes de bufle, de mouton et autres	»	0 10
Dents d'éléphant	»	0 40
Herbe spart simples	»	0 20
Herbe spart ouvrée en câbles, filets et cordes etc.	»	0 20
Amadou	»	0 20
Os de baleine, ou Fanons de baleine bruts	»	0 30
Fanons de baleine coupés	»	0 40
Poix noire et poix grecque	»	0 10
Pierres ponces	»	0 10
Écorce de pin et de chêne	»	0 10
Savon	»	0 20
Alpiste. *Scagliolæ*	»	0 20
Émeril	»	0 10
Soude, tant en pierre qu'en poudre	»	0 20
Sumac en poudre	»	0 20
Liège brut	»	0 20
Écaille de tortue brute	»	1
Argille	»	0 10
Manganèse	»	0 10
Pouzzolane	»	0 10
Tripoli	»	0 10

Catégorie 18.me

Acier en verges	»	0 20
Fer minéral ou minérai de fer en débris et ferraille	»	0 10
Fer en barres, tondin, en verges, en ancres et en canons	»	0 15
Métaux en masses, en pains, en cloches, en canons et en débris	»	0 20
Métaux laminés ou autrement ouvrés	»	0 30

Catégorie 21.me

Peaux velues, crues, tant fraîches, que sèches, ou salées	»	0 20
Peaux corroyées et apprêtées de quelconque manière	»	0 30
Rognure de cuirs ou peaux (Carniccio)	»	0 10

Digitized by Google

Catégorie 22.me

Poissons secs, salés, fumés ou marines.	Ln.	0	20

Catégorie 24.me

Cocons de quelconque qualité	»	0	20
Moresques, soit résidu de filature et bourre de soie .	»	0	30
Soies de quelconque qualité	»	2	

Catégorie 25.me

Tabacs	»	0	40

Si l'on devait procéder à la reconnaissance et au pesage d'autres articles non compris dans le présent tarif, il sera indistinctement perçu pour eux le droit de vingt centimes pour chaque *cantara*.

Il n'est dû aucun droit sur les fractions qui n'arrivent pas à cinquante *rotoli*, lorsqu'il s'agit d'un poids plus élevé que cinq *cantara*; comme dans ce cas, pour les fractions de cinquante *rotoli* et plus, l'on perçoit le droit d'un *cantaro*.

Pour les poids au dessous de cinq *cantara*, le droit sera perçu sur la fraction de 1 à 25; de 26 à 50; de 51 à 75, et de 76 à 100.

De la Royale Secrétairerie des Finances le 9 décembre 1819.

Vu Brignole d'Ordre de S. M.

Turin le 11 décembre 1819.

Pour la Royale Chambre des Comptes

Signé Fava.

Digitized by Google

INSTRUCTION *pour l'exercice économique de la Gabelle des bateaux et sacs* Piatte, Liutti et Sacchi, *émanée de l'Administration Générale des Gabelles le 23 juin 1823, signée* RICCI *Intendant Général; approuvée par S. E. le Ministre Premier Secrétaire des Royales Finances avec lettre du 28 juin 1823 N.° 421 — 3.me Division. — Signé* BRIGNOLE.

CHAPITRE PREMIER

Service journalier, formalités et précautions pour assurer les perceptions.

ART. 1.er L'entreprise pour le rachat, la formation, la manutention, les réparations et les carénages des *Piatte*, *Liutti*, tentes, toiles cirées, agrès et sacs, d'après le contract stipulé avec le S.r Thomas Gallo par cette Intendance Générale, approuvé par le Conseil des Finances le 17 juin 1823 et sanctionné par S. M. en audience du 23 du même mois, ne porte avec soi aucune innovation sur les droits établis par le Manifeste Caméral du 22 janvier 1819 et énoncés dans les Instructions du 1.er janvier dernier.

Le seul droit de rémorque est abandonné à l'entrepreneur, à la charge de qui seront les marins, les canots et agrès, d'après le cahier des charges. Pour plus d'éclaircissement, et pour règle plus sûre des employés on a de nouveau indiqué ci-après les droits à exiger, les modes de perception, et les obligations de chaque employé.

2. Les droits à exiger sont les suivants (en monnaie de Gênes): *Permis*, *Nuits*, *Piatte*, *Liutti*, *cinq pour cent* et *Sacs*. Ces six droits devront être toujours séparés soit sur les livres et registres de perception, soit dans la comptabilité.

Digitized by Google

3. Le droit de *Permis* est de 20 sous. Ce permis expédié sur registre tenu exprès (Modele n.° 1), est nécessaire pour obtenir les *Piatte* ou les *Liuti*; muni du certificat du commis ambulant, qui en indique le nombre employé dans chaque chargement, on le retire et on l'affiche à la matrice. Pour les blés et les autres grains, le Receveur aux déclarations d'arrivée du bureau des blé et céréales, y notera le résultat des émines débarquées, ou transvasées et transbordées, aux termes des déchargements du registre des manifestes.

4. Le droit de permis n'est perçu que sur la première *Piatta* ou *Liuto*, et non pour celui ou ceux qui doivent servir au complément du débarquement; il est également dû pour les marchandises et les denrées que l'on débarque avec des canots particuliers, à moins qu'il ne s'agisse de petites quantités spécifiées à l'article 7; et même dans ce cas l'on délivre toujours le permis (Modéle n.° 1), mais dans une série particulière intitulé *Minuties*.

5. Le droit pour les *Nuits* est de 30 sous, et est dû chaque fois que les *Piatte* ou *Liuti* restent, pendant une nuit, au môle neuf à disposition de celui qui les a demandés; ce droit est assurée par l'état de distribution journalière des *Piatte* et *Liuti* (Modele n.° 6) que le commis ambulant du port est tenu de transmettre au bureau de la Gabelle, après avoir été certifié véritable tant par lui que par l'entrepreneur ou son agent.

6. Le droit des *Piatte* est de 8 livres pour chaque *Piatta* demandée pour charger ou décharger marchandises, il est également dû, lorsque la même doit servir de vase intermédiaire entre un bâtiment qui charge et celui qui décharge, en cas de transbordement dans le port.

Les droits de chaque *Piatta* sont asséverés par certificat du commis ambulant fait au dos du permis délivré comme à l'article précédent, et par l'état de distribution journalière (Modele n.° 6) comme à l'article précédent.

Digitized by Google

7. Le droit des *Liuti* est de 3 livres 12 sous pour chaque, comme à l'article 5. Dans les cas où quelques bâtimens chargé de marchandises, d'une portée moindre de 30 tonneaux, exempt du droit de *Piatta*, ou quelqu'autre de plus forte portée, dût, pour commodité du commerce, débarquer tout son chargement, ou une partie de son chargement, avec des canots particuliers, la quantité de 150 quintaux décimaux donne lieu à la perception des 3 livres et 12 sous, montant du loyer d'un *Liuto*, outre les 20 sous de la permission. Les petites quantités qui sont fixées à 25 quintaux pour les marchandises, et à 25 émines pour les blés et grains sont exemptées du droit de permission. Ces permissions seront enregistrées dans une catégorie à part comme à l'article 4.

Les droits des *Liuti* seront revenus et assevérés comme ceux des *Piatte*. L'on établira en outre, pour les débarquemens des marchandises, un compte courant avec chaque capitaine ou recommandataire (Modele n.° 7).

Le chargement de ce registre sera conforme aux indications génériques mentionnées au livre des arrivées de mer fourni par le Bureau de Santé, au numéro et à la date de la permission et du débarquement accordé. Les Billets de payement en forment le déchargement.

8. Le droit du 5 pour 0/0 est dû comme il suit, savoir:

Cinq livres pour chaque 100 émines de sel (mesure de mer) débarquées ou transvasées, et il sera annoté au dos de la permission, avec des indications expresses, par les employés de la Gabelle du Sel.

Cinq livres pour chaque 100 émines de blé et autres grains, débarquées ou embarquées sur les *Piatte*. Ce droit est également perçu pour les quantités de grains que l'on embarque, pour une mutation de dépôt dans une cale du port, pour être débarquées dans une autre; et cela lorsque sont réclamés des déchargements pour les opérations journalières du port et des moulins.

Digitized by Google

Les blés, autres grains et farines qui sont transportés de Pegli, S.t Pierre d'Arena et autres lieux du littoral au port de Gênes pour être transbordés sur d'autres bâtiments, seront assujettis au droit du 5 pour cent pour chaque 100 émines, outre le droit de permission.

On exigera le 5 pour cent sur les sacs qui sont journalièrement loués aux meuniers. Ce droit est dû pour 24 heures, constaté et liquidé selon le mode indiqué par l'article 17.

9. La perception du 5 pour cent pour les blés, et farines est faite directement par les pilotes des *Piatte*, en même temps que la rétribution dûe aux portefaix, et par ceux-ci journalièrement consignée au commis du Bureau de la Gabelle spécialement destiné à cet effet, le quel en expédiera le reçu (Modèle n.° 2).

Le payement sera fait en bonne monnaie et avec l'imputation expresse du chargement au quel se rapportent les sommes payées. Le montant des diverses quittances, ou réçus, la dernière comprise, doit correspondre au résultat consigné dans les permis de débarquement, à joindre à la matrice, d'après l'article 3.e, et ensuite l'on expédie les billettes de payement (Modèle n.° 3).

Lorsqu'on reconnaîtra quelque différence entre les sommes payées par les pilotes et celles qui seraient dûes, par suite du résultat écrit au bas du permis du débarquement, par le Receveur aux déclarations du Bureau Grains, il en sera fait immédiatement rapport à la Direction pour les déterminations qui seraient jugées à propos.

10. Le droit de 3 livres et 12 sous est dû pour chaque 100 émines de blé et autres grains qui sont transbordés avec *Piatte* ou *Liuti* ou avec bateaux particuliers, et il est accordé et encaissé comme celui du cinq pour cent.

11. Pour sûreté et pour plus grande régularité dans le service on établira, pour le débarquement et transvasement, des blés et autres grains, un compte courant (Modèle

Digitized by Google

n.° 3): le chargement de ces comptes sera conforme aux Manifestes enregistrés dans le Bureau Grains ; le déchargement s'opère moyennant les respectives billettes de payement qui ont été expédiées.

12. La perception du droit du Sac a lieu autant sur ceux de propriété des négocians, que sur ceux que loue la Gabelle. Les Sacs appartenants aux négocians seront assujettis au droit de quatre deniers l'un, lorsqu'ils ne voudront s'en servir que pour les expéditions de blés et autres grains, hors du port. Ces Sacs doivent porter les lettres initiales de la raison de commerce. Sont réputées ayant Raison de Commerce ces négocians qui reçoivent, ou ont reçu de l'étranger des chargemens de blé pour leur propre compte, et sont domiciliés à Gênes ; si l'on venait à reconnaître qu'ils en abusent, en s'en servant dans les expéditions pour le compte d'autrui, ou en les prêtant, on en constatera la contravention par un procès verbal.

Pour les Sacs de la Gabelle, lesquels sont munis d'une marque particulière, on perçoit le droit de 6 sous par mois sur chaque Sac loué pour les expéditions dans les Rivières ou à l'étranger. Ce droit n'est que de 4 sous lorsqu'on fait la demande des Sacs pour vingt jours et au dessous.

Pour la perception de ces droits l'on expédie une billette de payement (Modèle n.° 5), en y marquant l'heure où la consigne en a été faite.

13. La restitution des Sacs faite postérieurement aux époques déterminées dans les billettes de payement donne lieu à la perception de deux sous par sac, si elle ne va pas au delà de 10 jours ; de 4 sous, si elle n'outrepasse pas les 20 jours, et ainsi de suite progressivement.

Dans le terme fixé ci dessus est compris le jour de la restitution ; dans aucun cas on admettra des excuses pour les mauvais temps de mer et autres accidens imprévus.

La perception des sommes dûes pour de tels retards est indiqué au dos de la billette (Modèle n.° 3) à la quelle

Digitized by Google

se rapporte le retard ; elle est portée en chargement sur une nouvelle billette du Modèle n.° 3, avec observation analogue, et avec l'indication du numéro et date de la billette primitive qui s'y rapporte.

14. Lorsqu'un négociant ou patron ne rapporte qu'une partie des Sacs pris à loyer de la Gabelle, et non la totalité, on les considère comme tous rentrés, et l'on expédie en même temps une nouvelle billette pour la quantité qu'en a été retenue.

15. Si les Sacs pris à loyer de la Gabelle étaient restitués dans le terme de deux heures après l'expédition des billettes, sans qu'ils aient servi, comme on ne peut le présumer en si peu de temps, on remboursera le droit payé, en attachant à la matrice le volant de la billette expédiée moyennant observation analogue que devront signer, dans la journée même, le Receveur spécial du bureau Grains et le Directeur, et moyennant quittance au bas de la part de l'expéditeur.

16. Ces Sacs pris à loyer de la Gabelle ne peuvent servir que pour un voyage seul ; c'est pourquoi toutes les billettes devront indiquer outre la date et l'heure, la note suivante :

La présente bonne pour un seul voyage.

17. Les billettes pour les Sacs qu'on loue journalièrement aux meuniers sont détachées du livre (Modèle n.° 5) ; mais dans une série à part, et sont destinées à percevoir le cinq pour cent, comme par l'article 8. On doit également y indiquer l'heure à laquelle elles sont expédiées. Pour chaque jour de retard à la restitution, les fêtes de précepte exceptées, on exige un nouveau droit de cinq pour cent.

Toutes les billettes de cette série sont enregistrées avec une indication expresse (Modèle n.° 3) ; et les volants restent toujours collées aux respectives matrices.

Pour les retards dans la restitution des Sacs, après avoir indiqué au dos des billettes (Modèle n.° 5) le nombre des jours en retard, l'on expédie billette de payement pour

Digitized by Google

le montant de la somme dûe, en faisant mention sur le registre (Modèle n.° 3) des motifs qui s'y rapportent.

18. Les Sacs ne seront consignés que sous bonne caution; les commis chargés des expéditions des billettes *Sacs*, sont personnellement responsables en opérant différemment.

19. Afin d'avoir toujours un contrôle exact, tant pour la comptabilité en nature, qu'en argent, sur le produit des Sacs, il est établi un registre d'entrée et de sortie du magasin (Modèle n.° 9). Ce registre paraphé à chaque feuillet par le Receveur spécial, devra toujours être au courant. Comme il y sera indiquée les jours et heures de chaque consigne et de chaque restitution, l'on pourra toujours avoir une règle sûre pour chaque espèce de perception, ainsi que pour le respectif mouvement des Sacs. Ce registre devra être additionné tous les soirs et sera signé tant par le premier commis, que par l'entrepreneur ou son agent; il présentera en outre le Journal-Balance de la situation du magasin.

20. Le magasin des Sacs sera fermé à double clef, dont une restera entre les mains du premier commis, et l'autre près de l'entrepreneur.

Pour avoir toujours sous les yeux la quantité des Sacs consignés à chaque négociant ou patron, on tiendra un compte courant avec chacun d'eux sur le registre (Modèle n.° 10); celuici devra toujours être tenu au courant, et écrit avec la plus grande exactitude et la plus scrupuleuse précision.

MANIFESTE *de la Royale Chambre des Comptes en date du 7 décembre 1838, portant publication d'un Billet Royal du 3 de ce même mois, dont les dispositions suivent:*

Art. 1.er Les droits de transit par voie de mer (Ostel-

Digitized by Google

laggio) fixés par le tarif général des Douanes sur les blés, grains, menus grains et légumes sont réduits à dix centimes pour chaque émine de Gênes, et ceux imposés sur les autres marchandises et denrées, de quelle espèce que ce soit, sont réduits de la moitié.

2. L'impôt des bâteaux *Liuti*, *Piatte* et Sacs déterminé par le Manifeste Caméral du 22 janvier 1819, est modifié ainsi qu'il suit :

Le commerce est libéré de l'obligation où il était de se servir des bateaux *Piatte e Liuti* de la Gabelle, pour les débarquements, et transports, au lazaret de la Foce, des marchandises destinés à y subir la quarantaine, et ainsi les négociants pourront exécuter ces opérations avec des bateaux particuliers, sans être tenus au payement d'un droit quelconque.

3. Lorsque les bateaux, *Piatte* et *Liuti* de la Gabelle, dont le nombre est même augmenté en suite des Ordres Souverains, se trouveront absolument tous occupés, les négociants pourront se servir de leurs propres bateaux, à la seule condition cependant de se servir, s'il s'agit de blé ou grains, exclusivement des Sacs de la Gabelle. En ces cas le droit des Sacs est réduit à la moitié, et ces mêmes bateaux seront exempts de tout droit, même de celui pour demeurer près du Môle neuf pendant la nuit.

Pour ce qui regarde puis le débarquement ou transbordement de marchandises, en cas d'emploi des propres bateaux le droit de 6 liv. 66 cent. pour chaque bateaux *Piatta*, et de 3 livres pour chaque *Liuto*, est aussi réduit à la moitié.

4. La faculté de se servir des propres bateaux ou barques, n'est accordée qu'aux seuls négociants qui ont une raison de commerce, et à ceux qui reçoivent directement de l'étranger des chargements entiers de blé et grains, ou à qui sont adressés des navires chargés de marchandises. Ils devront cependant déclarer préalablement au Directeur des Douanes et Port-franc la qualité et portée des bateaux

Digitized by Google

qu'ils ont en toute propriété, ou qu'ils se proposent de faire construire pour cet usage, avec l'obligation d'y appliquer en un lieu apparent, les lettres initiales de leur raison de commerce, et le numéro d'ordre, qui leur sera prescrit par le Directeur, et de ne les employer qu'à leur tour, d'après une regulière permission de la Gabelle.

5. Si l'on venait à reconnaître que quelqu'un des propriétaires de ces bateaux ou barques, ou quelqu'un de leur commis ou agents s'en servit pour des cargaisons dont il ne résulterait ni propriétaire, ni consignataire, le propriétaire même sera privé de la faculté qui lui aura été accordée, et sera en outre passible d'une amende de 300 livres, à teneur de l'article 22 du Réglement déjà cité et publié par Manifeste Caméral du 22 janvier 1819.

6. Les dispositions contenues dans le présent Manifeste devront être mises en exécution à dater du 1.er janvier de la prochaine année 1839.

Mandons et Ordonnons etc.

Turin 7 décembre 1838.

ÉMOLUMENS AUTORISÉS.

MANIFESTE *de la Royale Chambre des Comptes, portant publication de Souveraines déterminations, par lesquelles sont abolis les droits de transit et la rétribution sur les plombs, et l'on autorise la perception d'un droit d'Émolument sur les billettes de payement des droits d'entrée, du premier février 1830.*

Quoique par suite des précédentes Dispositions Royales, et principalement du Billet Royal du 13 mai 1822, rendu

Digitized by Google

public par Notre Manifeste du 15 du même mois, les droits de transit sur les marchandises étrangères, qui traversent les États de S. M., aient été considérablement diminués, la protection que l'intention Suprême a d'accorder à cette branche de commerce, détermina S. M. à accorder d'ultérieures facilités, et par Son Royal Billet en date du 25 janvier dernier, Elle s'est daignée de nous communiquer ses Souveraines déterminations à cet égard, en nous chargeant de les publier par un Manifeste.

Nous, par conséquent, en exécution des Ordres Souverains, notifions au public, par le présent, les susdites Royales Déterminations, lesquelles sont de la teneur suivante :

Art. 1.er Les droits de transit fixés par les tarifs actuellement en vigueur, sont abolis, sauf dans la partie qui regarde les articles de Royale exclusion.

2. La rétribution que l'on exige à l'application des plombs aux caisses, aux colis et autres contenants où sont renfermées les marchandises de transit immédiat ou de réexportation des dépôts, est également abolie.

3. Dorénavant l'on exigera à titre d'émolument un droit d'expédition sur les billets à payement des droits d'entrée, dans les proportions suivantes; savoir :

Pour chaque Billette au dessous de six livres.	Rien.
Id. de 6 livres à 50.	Ln. 0. 25
Id. au dessus de 50 livres jusqu'à 100.	» 1. 00
Id. au delà de 100 livres jusqu'à 150.	» 1. 50
Id. au delà de 150 jusqu'à 300. . .	» 3. 50
Id. au delà de 300 livres.	» 4. 00

4. Le produit d'un tel émolument sera destiné à l'usage auquel était appliquée la susdite rétribution sur les plombs.

Turin le 1.er février 1830.

Pour la Royale Chambre des Comptes

Signé Cerruti Secrétaire.

Digitized by Google

Bureau de liquidation, caisse et caissette.

Les susdits émolumens se perçoivent dans ce Bureau.

Bureau de grand cabotage.

Manifestes d'entrée pour les bâtimens arrivés chargés, au dessous de 200 tonneaux, chacun	Ln.	2.	
Id. de 200 tonneaux et plus.	»	8.	
Chaque déclaration d'entrée et de sortie paye . . .	»	0	8
Billets de départ des ports à présenter au Bureau de Santé, à 4 sous l'un	»	0	16

Bureau de petit cabotage.

Billets de départ des ports à 4 sous l'un.	»	0	16

Gabelle blé et autres grains.

Manifestes d'entrée pour bâtimens chargés, en proportion de la portée, de.	Ln.	1	à 4
Pour 100 émines, soit à l'entrée soit à la réexportation.	»	0	80
Riz à la sortie, et grains, pour 100 émines . . .	»	0	80
Les farines et pâtes, à la sortie, par quintal . . .	»	0	8
Billets de départ, chacun.	«	0	80

Bureau spécial, Vins.

Manifestes d'entrée pour bâtiments chargés, selon la portée, de	Ln.	1	à 8
Billettes de transit et réexportation, pour les dépôts.	»	0	11
Idem de sortie des ports, chacun	»	0	40
Le vin paye à la sortie pour chaque brinde 2 sous.	»	0	08

Poids fin (Peso Sottile).

Les peseurs attachés au poids fin de Gênes ont des appointements fixes.

Digitized by Google

Gros poids.

Dix peseurs sont aussi appliqués à ce service, et ont comme ceux du poids fin des appointements fixes. Seulement lorsqu'ils doivent se rendre à la Foce ou à Saint Lazare à des heures extraordinaires, ils perçoivent une vacation spéciale.

Transbords (Travasi).

L'émolument dû pour les marchandises transbordées, provenants de l'étranger et nouvellement dirigées à l'étranger, se perçoit à raison de 13 sous 4 deniers, ancienne monnaye de Gênes, par chaque colis, caisse, barrique ou sac.

Et pour celles en bloc, on paye le tiers du droit de réexportation marqué dans les catégories du Tarif Général en vigueur.

Pour faciliter toujours plus le commerce de Gênes S. M. a bien voulu, par son Royal Billet du 25 novembre 1837, abolir tous les autres émoluments, qui se percevaient dans les Bureaux que nous venons de nommer, comme dans ceux de sortie et de transit sans payement, de transit et d'entrée etc. etc.

Digitized by Google

Tarif *général des Douanes à Gênes, précédé des Décisions Ministérielles sur les formalités douanales, sur les entrepôts, sur le transit, sur les tares, et sur l'acquittement des droits d'entrée, de sortie, de réexportation,* Ostellaggio, *et de magasinage.*

EXPLICATIONS SUR LA MANIÈRE D'ENTENDRE ET D'APPLIQUER LE TARIF DE LA DOUANE ROYALE [1].

Dénomination des marchandises.

On ne tolérera dans les déclarations, et par suite dans les acquits de payement, l'emploi arbitraire d'aucun nom impropre. Les employés ne peuvent se dispenser d'apporter à l'exécution de cette disposition le soin le plus scrupuleux, et refuseront de donner cours aux déclarations qui n'y seraient pas conformes.

Pour ne pas répéter plusieurs objets de la même espèce imposés à un même droit, quelques articles du tarif sont terminés par cette expression: *à dénommer*, ce qui veut dire que, soit dans les déclarations, soit dans les expéditions on ne doit pas omettre de spécifier le nom des objets, quoique assujettis à un droit collectif.

[1] Dans le tarif général des Douanes Royales, toutes les marchandises sont classées par catégories; pour plus de facilité dans les recherches, j'ai placé ces mêmes denrées par ordre alphabétique; mais pour ôter tout embarras on trouvera dans mon tarif, l'indication respective de la catégorie où se trouve désignée la marchandise dans le tarif de la Douane et le droit qu'elle y applique.

Digitized by Google

RÈGLES RELATIVES AUX DROITS DE DOUANE.

Déclarations.

Les déclarations de mise en consommation, une fois produites obligent à l'acquittement des droits, à moins qu'on ne fasse l'abandon par écrit de la marchandise, qui alors sera vendue par l'Administration [1].

Restrictions des Bureaux de dédouanement.

On ne peut dédouaner dans tous les bureaux toute espèce de marchandises; à cet égard sont établies les distinctions suivantes:

1. Livres et estampes. — Ils peuvent seulement être dédouanés, avec permission préalable, par écrit, du Réviseur, dans les bureaux de Douane de Turin, Chambéry, Thonon, Gênes [2] et Novare.

2. Cotons filés, écrus simples. — Le dédouanement en est restreint aux bureaux de Turin, Chambéry, Annemasse, l'Éluiset, Chable, Gênes, Savone, Novare et Intra (*Lettre de l'Administration Générale du 3 novembre* 1837, N.° 2201).

3. Tissus, dentelles, bonneterie et autres objets sujets à l'estampillage. — Le dédouanement d'iceux pourra s'ef-

[1] *Explication de l'Art.* 35 *du Réglement* 4 *juin* 1816.

Les marchandises déclarées pour être dédouanées dans une Douane non ouverte au dépôt, une fois arrivées à celles de dépôt ne peuvent y être introduites et doivent être dédouanées. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 1066 du 3 juillet* 1830)

[2] Pour la Douane de Gênes on continuera à opérer comme par le passé les distractions de billettes de transit, réexportation, *Ostellaggio*, et de sortie, excepté pour cette dernière, dans le seul cas de diminution de droits (*Lettre de l'Administration Générale N.° 1504 du 13 septembre* 1830).

Digitized by Google

fectuer seulement dans les Douanes de Turin, Coni, Chambéry, Thonon, Châble, Novare, Intra, Vigevano, Voghère, Sarzane, Gênes, Chiavari, Savone et Oneille, sauf cependant les exceptions portées par l'art. 7 du Manifeste Caméral du 7 septembre 1827.

4. Pour les autres marchandises imposées à l'entrée à plus de six livres le quintal, ou à la valeur, le dédouanement en est limité aux bureaux ci-après désignés.

Cependant les huiles de noix, de graines grasses, et de poisson, les objets de grassine, les bestiaux, les bois de construction, et les marbres bruts pourront, ainsi que les marchandises dont le droit n'excède pas 6 livres par quintal, être acquittés dans toutes les Douanes [1].

Bureau de dédouanement sans restriction.

Turin, Coni, Césane, Aoste, Chambéry, S.t Jean-de-Maurienne, Seyssel, l'Éluiset, Annemasse, Thonon.

Chable, pour la seule Province d'Annecy.

Novare, Domodossola, Intra, Vigevano, Voghère, Bobbio, Gênes, Sarzane, Spezia, Levanto, Chiavari, Savone, Loano, Oneille, San Remo.

Pour la seule consommation locale et des environs.

Limon, Tour-Luserne, les Marches, les Échelles, Pont-Beauvoisin, Evian, Taninge, Arona, S.t Martin Siccomario, Cardazzo, S.t Pierre d'Arena, Tornello, Caminata, Lerici, Calabria, Brugnato, S.t Étienne d'Aveto, Cento-

[1] *Explication du § 4. ci-dessus.*

Les Receveurs particuliers sont autorisés à expédier pareillement les petits objets destinés à la prompte et immédiate consommation des localités respectives, ainsi que les restes de provisions de bord (en petite quantité) exceptés cependant le corail brut, et autres objets semblables, qui auraient besoin de main d'œuvre.

Digitized by Google

Croci ; Sestri à Levante, Rapallo [1], S.te Marguerite [2], S.t Pierre d'Arena (mer), Final, Pietra, Albenga, Alassio, Laigueglia, Diano, Porto-Maurizio, Bordighera, Ventimiglia, Dolce Acqua.

Marchandises destinées pour Turin.

Les marchandises destinées pour la ville de Turin, de quelques endroits qu'elles proviennent, ne pourront être dédouanées en aucune autre Douane qu'à celle de la dite ville.

Il y a cependant exception pour les objets suivants, lesquels, quoique dédouanés ailleurs, pourront être introduits dans Turin, en justifiant du payement des droits, avec l'exhibition des acquits d'entrée relatifs ou de billettes de circulation, dans lesquelles seront relatées celles de payement :

Huiles de noix, d'olive, de poisson et de graines grasses, fromage, bouteilles de verre noir, jarres, fer de première fabrication, métaux communs en masses, pains ou en morceaux, térébenthine, meules à moudre.

Toutes les marchandises dont le droit n'excède pas six livres par quintal.

Tous les objets compris dans la cinquième catégorie, des poissons.

Les marchandises avariées, accompagnées d'acquit-à-caution délivré par les Douanes du littoral, qui ont la faculté de les dédouaner.

Application des nouvelles Taxes.

L'application des droits prend époque de la date des

[1] A la Douane de Rapallo est concédée la faculté de dédouaner le corail brut (*Lettre de l'Administration Générale N.° 964 du 16 juin 1830.*

[2] Aux Douanes de S.te Marguerite et de Varazze est conservée la faculté de dédouaner, savoir : la première le corail brut, et la seconde, les objets de construction navale.

Digitized by Google

déclarations de mise en consommation ; ainsi la marchandise arrivée dans le port ou au bureau de frontière, et déclarée avant la promulgation d'un nouveau tarif, est sujette à l'ancien droit.

Les déclarations faites dans les bureaux de frontière pour des marchandises destinées à être dédouanées dans d'autres Douanes, décident de la même manière de l'application du droit.

Pour les marchandises en entrepôt, on applique invariablement le droit qui se trouve en vigueur au moment de la déclaration de mise en consommation [1].

En cas de diminution des droits de sortie, les déclarations d'exportation présentées sous le régime du droit majeur précédent, ne pourront être révoquées sous aucun prétexte, mais elles devront avoir leur effet.

Les marchandises saisies qui, par suite de la vente ou de transaction, sont livrées à la consommation, payent les droits d'entrée en vigueur au moment de la sortie effective des magasins de la Douane, et non ceux en activité à l'époque du séquestre.

MODE DE LIQUIDATION.

Valeur.

La valeur à déclarer en Douane est celle qu'ont les marchandises à l'étranger. Les employés doivent donc s'attacher à vérifier cette valeur par tous les moyens possibles, même en se faisant représenter la facture originale.

Poids brut et Poids net.

A l'égard de la tare des contenans des marchandises, est maintenu le Réglement avec le tarif des tares y an-

[1] Compris celles en dépôt fictif, ou avec dépôt de droits. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 364 du 26 mars 1831.*)

Digitized by Google

nexé, publié par Manifeste Caméral du 7 septembre 1827, et rapporté à la page 197.

Marchandises omises.

Quoique ce tarif comprenne toutes les productions tant de la nature que de l'art les plus généralement connues, il peut cependant arriver que l'on présente aux bureaux des Douanes quelque objet qui ait été omis; dans ce cas les employés cherchent à en connaître la nature, l'usage auquel il est destiné, et sa valeur approximative, pour juger quel est l'article du tarif qui a le plus d'analogie avec l'objet non dénommé: ils suspendent cependant l'expédition, et soumettent le cas au Directeur par un rapport spécial qu'ils lui adressent, en y joignant des échantillons de l'objet pour lequel ils sont obligés de solliciter une décision. Si le cas est urgent le Directeur est autorisé à ordonner sur le rapport qui lui a été fait, l'application provisoire du droit qu'il croit le mieux fondé, en suivant la règle d'analogie ci-dessus indiquée; il en rend compte immédiatement à l'Administration générale des Gabelles, et il provoque sa décision définitive, de laquelle seront informés, par circulaire, tous les Directeurs, chargés eux-mêmes de la communiquer aux Inspecteurs et aux Receveurs de leur district.

RÉGIMES SPÉCIAUX.

Produits de la Sardaigne.

Les produits de la Sardaigne ci-après désignés jouissent de la diminution de la moitié du droit à leur introduction en Terre-ferme, à condition qu'ils soient accompagnés de certificats d'origine et des acquits de sortie des Douanes du dit Royaume et qu'ils soient de là transportés directe-

Digitized by Google

ment [1], avec bâtimens de pavillon national, et débarqués et vérifiés, dans les ports de Gênes, Chiavari, Spezia, Savone, Oneille et Port-Maurice [2], ainsi qu'à Nice, seulement pour ce qui concerne les grains.

Produits de la Sardaigne, qui jouissent de la moitié du droit.

Huile de poisson, huile d'olive, vins, grains, biscuit de mer, pâtes et semoule, fromage, laine non filée, peaux crues, boutargue, mosciame, thon, pélamide, et autres semblables, marinés à l'huile; thonine, anchois et sardines. Limons, citrons, cédrats et bergamotes [3] (*Manifeste Caméral du 7 avril* 1835).

Marchandises provenantes du Comté de Nice.

Suivant les privilèges dont jouit le Comté de Nice (Édit Royal du 12 mars 1749) les marchandises qui arrivent par mer dans les villes de Nice, Villefranche et S.t Ospice, et sont ensuite importées en Piémont par l'échelle de Nice et de Tende, jouissent d'une diminution de droit dans les proportions suivantes, à condition cependant que les dites marchandises soient toujours consignées fidèlement et accompagnées de la billette de départ de Nice, pour être ensuite consignées à la Douane de Limon, avec obligation

[1] Dans le cas où les bâtimens sardes auraient, par force majeure, été obligés de mouiller ailleurs, on devra provoquer l'autorisation de l'Administration générale, en lui transmettant les documents et tous les papiers de bord. Le cas échéant, on dédouanera cependant le chargement au quart du droit, moyennant caution pour le payement du reste. (*Lettre de l'Administration Générale, N.° 811 du 25 juin 1831*).

[2] Et Alassio (*Lettre de l'Administration Générale du 30 avril 1831*).

[3] Les denrées imposées du droit général supérieur à 6 livres le quintal doivent être liquidées au poids net (*Lettre de l'Administration Générale, N.° 1050 du 20 août 1831*).

Digitized by Google

de suivre la route directe jusqu'à leur destination, munies des autres billettes de cette dernière Douane.

INDICATION DES MARCHANDISES	DIMINUTION DONT ELLES JOUISSENT
Marchandises imposées à un droit n'excédant pas Ln. 11. 72 par quintal. . . .	La moitié.
Id. de Ln. 11. 73, à Ln. 48. 84 inclusivement	Ln. 6.50 par quintal.
Id. à un plus fort droit	Liv. 6. 50 id. [1]
Marchandises tarifées à la douzaine, imposées à un droit n'excédant pas Ln. 1. 8.	La moitié.
Id. de Ln. 1. 9 à 4. 50 inclusivement .	Cent. 60 la douzaine.
Id. à un plus fort droit.	Ln. 1. 20 id.

Pour les eaux-de-vie simples et composées, et pour les vins fins ou communs, tant en futailles ou barils qu'en bouteilles, l'hectolitre sera compté pour 100 kilogrammes, et ainsi la bouteille d'un litre pour un kilogr., et on calculera ensuite sur cette base la réduction à faire sur le droit.

Sont exclus de la diminution sus mentionnée le trait d'or et d'argent, les galons, franges et autres ouvrages formés avec les mêmes matières; toutes les étoffes de soie, celles de soie avec or ou argent, les galons, rubans et semblables; les marchandises de coton, quoique manufacturées avec soie ou fil; et finalement les draps, serges, couvertures et autres marchandises de laine, à l'exception des draps superfins d'Angleterre de première qualité, et des chapeaux de castor et de demi-castor, qui sont compris dans la diminution.

Aux mêmes faveurs, et moyennant l'observance des formalités sus indiquées, sont également admis les produits du sol et de l'industrie du Comté de Nice qui seront introduits en Piémont.

[1] Manifeste Caméral du 7 avril 1835.

Digitized by Google

Marchandises exportées du Piémont pour Nice.

Pour les toiles, riz, chanvre et cordages qui sont extraits du Piémont à la destination de Nice, le droit de sortie sera réglé à la seule moitié de ce qui est prescrit par le tarif, et, pour jouir de cette diminution on devra toujours rapporter le certificat des employés de la Douane de Nice, constatant que les dites marchandises ont été effectivement introduites dans la dite ville; à cet effet il sera délivré dans les Douanes du Piémont, en accompagnement des marchandises, outre l'acquit de payement des droits de sortie, un acquit-à-caution, pour en assurer la destination.

Cuirs et Peaux.

Les peaux crues et les râclures de peau provenantes du Comté de Nice ne pouvaient être reçues en entrepôt, ni expédiées en transit; le Manifeste Caméral du 7 avril 1835 en permet, actuellement, l'exportation moyennant le payement du droit du 10 pour 0/0 sur la valeur.

Les peaux et cuirs verts ou secs non encore apprêtés qui des pays où il n'existe pas la Gabelle sur les peaux et cuirs, s'introduisent dans les Provinces où cette Gabelle est établie, sont sujets aux droits d'entrée, et à l'estampillage ou plombage des colis, comme s'ils provenaient de l'étranger [1]. En conséquence le transport des dites peaux et cuirs enlevés des pays où il n'existe pas la Gabelle sus mentionnée, à destination d'autres lieux pareillement exempts, lorsqu'il s'effectuera par les provinces sujettes à la Gabelle, devra être assuré par un acquit-à-caution, avec obligation d'en rapporter la décharge, sous peine de payement du double droit d'entrée.

[1] *Lettre de l'Administration Générale N.° 37 du 19 février 1831.*

Digitized by Google

Transit.

La faculté du transit, soit du passage par les États de S. M. des marchandises provenantes de l'étranger, à la destination de l'étranger, est limitée à quelques points.

Les Douanes auxquelles cette faculté est attribuée, soit à l'introduction, soit pour la consommation du transit, sont les suivantes:

Limon, S.t Remy, les Marches, Pont-Beauvoisin, Seyssel, l'Éluiset, Douvaine et Locum (de Genève au Valais et *viceversa*), Iselle, Porto Castelletto (du Milanais au Simplon et *viceversa*), Intra, Arona, S.t Martin Ticino, S.t Martin Sicomario, Tornello [1], S.t Pierre d'Arena (Pô), Cardazzo, Bobbio, Cento Croci, S.to Stefano Magra, S.t Michel, Parmignola, Sarzane, Lerici, Gênes; S.t Pierre d'Arena (Mer), pour les marchandises admises dans ce dépôt; S.t Étienne d'Aveto, pour la consommation du transit du minerai de fer et de l'huile; Césane et Clavières, pour la consommation du transit des bêtes de somme.

APPENDICE POSTÉRIEURE.

Evian, Chablais; dépôt de 6 mois, transit, mais non réexportation par le Lac. *Manifeste Caméral du* 10 *décembre* 1830.

Marinella. Pour la Houille de Caniparola à S.t Michel il y a une *lettre de l'Administration Générale N.°* 2471 *du* 24 *novembre* 1824 [2].

[1] Le transit par *Tornello* est suspendu dès le 1.er novembre 1831, comme par *Lettre de l'Administration Générale du* 17 *octobre* 1831, *N.°* 2684.

[2] Pour les bois de consommation à la Mine de Caniparola, il y a une autre *Lettre de l'Administration Générale N.°* 884 *du* 2 *juin* 1830.

Postérieurement: pour payement d'entrée, cinq centimes d'entrée à

Digitized by Google

Les transits susdits, ainsi que ceux qui s'effectuent des entrepôts de Turin et de Chambéry, sont exempts de droit, sauf pour les objets de vente exclusive des Gabelles Royales, pour lesquels sont établis les droits suivants :

Tabac en feuilles.	le quintal	2	livres.
Id. fabriqué	id.	50	id.
Salpêtre.	id.	1	id.

Le transit du sel, de la poudre à tirer et du plomb ouvré en grenaille et en balles de toute sorte, est prohibé.

Pour les munitions de guerre, *il y a une Lettre de l'Administration Générale N.° 374 du 30 mars 1831.*

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES A QUELQUES TRANSITS.

Cotons filés.

Le transit des cotons filés est restreint aux Douanes de l'Éluiset, Pont-Beauvoisin, S.t Martin Ticino, S.t Martin Sicomario, Cardazzo et Gênes; ainsi ceux expédiés en transit des entrepôts intérieurs de Turin et de Chambéry, ne pourront sortir que par ces seuls points.

Eaux-de-vie simples.

Pour les eaux-de-vie simples expédiées en transit ou pour l'entrepôt, on devra en déclarer les degrés. Si, au bureau d'expédition, elles sont reconnues de degrés supérieurs à ceux déclarés, et aux Douanes de destination de degrés inférieurs à ceux énoncés dans l'acquit-à-caution, on procèdera contre le propriétaire ou sa caution, pour la confiscation des eaux-de-vie, avec amende égale à leur valeur.

la houille, exemption de sortie, et entrepôt du bois à la Marinella (*Lettre de l'Administration Générale N.° 734. 11 juin 1838*).

L'embarquement de la houille peut s'effectuer à Lerici sur de gros bâtimens (*Lettre de l'Administration Générale N.° 800 du 22 juin 1831*).

Digitized by Google

Tabac.

Aucune expédition de transit pour du tabac fabriqué ne pourra être accordée sans une autorisation spéciale de la Secrétairerie Royale des Finances; cependant, lorsqu'il s'agira de simples échantillons, les Directeurs des Douanes respectifs en pourront permettre le transit. Dans tous les cas on devra faire résulter de l'autorisation sur l'acquit-à-caution qui sera délivré.

Les déficits ou substitutions qui seraient reconnus aux Douanes de destination, ou à la Manufacture Royale de Turin, sur les tabacs, tant fabriqués qu'en feuilles, seront assujettis au payement du double du prix auquel se vend par l'Administration Générale des Gabelles le tabac fabriqué de première qualité. Audit payement seront tenus solidairement les soumissionnaires et leurs cautions dénommés dans les acquits-à-caution.

Cartes à jouer et Tarots.

Les expéditions de transit pour des cartes à jouer et des tarots ne peuvent être accordées sans une permission spéciale de l'Administration Générale des Gabelles.

APPENDICE AU TRANSIT.

Le transit des grains et des vins sera sujet aux conditions et aux formalités que l'Administration Générale des Gabelles jugera devoir prescrire pour prévenir les abus.

La lettre du 28 août 1830, prescrit que aux billettes de retour des vins et alcool expédiés en transit, on unisse aussi le poids brut, car celuici sert de base pour fixer, sous déduction de la tare, le nombre des litres calculés à un par kilogramme.

Digitized by Google

La lettre de l'Administration Générale du 17 avril 1830, N.° 562, communiquée aux employés du Duché de Gènes, par autre lettre de cette Direction du 19 du même mois N.° 20, prescrit ce qui suit.

Les conditions à observer pour le transit des grains et des vins sont les suivantes:

Art. 1.er Les employés à la Douane d'entrée préleveront de chaque colis ou futaille un échantillon de son contenu, qui devra être remis à la Douane de sortie, pour vérifier l'identité de l'objet.

2. L'échantillon sera mis dans une boite fournie par le propriétaire et plombée gratis, elle sera constatée et signée par les employés et par l'introducteur.

3. La marchandise devra continuer sa route jusqu'à la Douane de sortie, sans être déchargée ou changée de chariot sur lesquels elle avait été introduite, sauf le cas de force majeure, qui devra être justifié.

4. L'acquit-à-caution donné pour accompagnement, devra précisement indiquer la qualité de la marchandise; et, à l'égard des vins, leur espèce, leur couleur, goût et origine.

Ces acquits devront être visés par les employés de tous les Bureaux existant le long de la route directe, entre la Douane d'entrée et celle de sortie.

5. L'introducteur devra passer caution d'observer les conditions ci-dessus, en se soumettant à la peine du payement du double droit d'entrée, en cas de violation.

6. Les employés à la Douane de sortie procéderont à la saisie des dites marchandises en transit, dont il leur résulterait la substitution, ou dresseront procès verbal, s'il y a eu violation de formalités; et dans les deux cas ils s'abstiendront de délivrer les certificats de décharge.

Réexportation.

Les marchandises qui, des entrepôts du littoral mari-

Digitized by Google

time et du Port-franc de Gênes, sont réexportées directement par mer, sont sujettes au droit dit d'*Ostellaggio*, porté par le tarif général.

Ce droit est également dû pour les marchandises qui arrivées de l'étranger par le Lac-Majeur, et introduites dans les entrepôts d'Intra et d'Arona, seront réexportées directement par la même voie.

Droits de Magasinage.

Les droits de magasinage sont dus toutes les fois que les marchandises sont déposées dans les magasins, hangars, ou autres lieux appartenants à l'Administration des Gabelles.

La perception de ces droits a un double but, savoir; d'indemniser l'Administration pour l'abri qu'elle fournit aux marchandises, et d'engager, dans certains cas, les propriétaires à les retirer de la Douane, suivant les règles indiquées ci-après.

Marchandises introduites dans les Douanes non autorisées à l'entrepôt.

Les marchandises introduites dans les Douanes autres que celles ouvertes à l'entrepôt, sont exemptes du droit de magasinage pour les cinq premiers jours écoulés depuis leur introduction; si le séjour se prolonge outre ce terme, elles seront sujettes au payement du droit de magasinage en raison de 40 centimes par mois pour chaque colis, caisse, futaille ou paquet; et pour celles en garenne ou non emballées on comptera pour un colis, jusqu'à 100 kilogrammes; pour deux colis, de 101 kilogrammes à 200 et ainsi de suite.

Dans aucun cas la station en Douane ne pourra outrepasser les deux mois, pendant lesquels il sera facultatif au propriétaire de la marchandise de la diriger sur une

Digitized by Google

Douane d'entrepôt; mais si elle n'est pas retirée dans le terme sus indiqué, elle sera considérée comme abandonnée.

Le même droit est dû pour les marchandises arrivées en transit aux Douanes de Sestri du Levant et de Sarzane, où elles peuvent s'arrêter; savoir: dans la première, quarante jours; dans la seconde, trente jours; mais le droit sera perçu seulement, lorsque les marchandises y demeureront plus de dix jours [1]

Marchandises introduites dans les Douanes d'entrepôt.

Les marchandises introduites dans les Douanes d'entrepôt, y compris celle de Turin, peuvent être destinées suivant l'art. 1.er du Manifeste Caméral du 14 octobre 1826, ou pour le dédouanement immédiat, ou pour l'entrepôt. Dans le premier cas, les marchandises qui sont retirées, dans les trois jours de leur arrivée (parmi lesquels on ne compte pas ceux de fête), sont exemptes du droit de magasinage; à défaut de quoi, elles sont sujettes au payement de 20 centimes par quintal, et pour chaque jour excédant le terme ci-dessus fixé.

L'article 4 du même Manifeste Caméral porte, que les marchandises déposées dans le local de Savone, où il existe une Douane et des magasins d'entrepôt, elles y sont exemptes de ce droit.

La lettre de l'Administration Générale N.° 865, 28 mai 1830, comme par Décision Ministérielle 2341 du 25 du même mois, dit:

Au cas que les marchandises aient été déclarées pour

[1] Quant aux marchandises arrivées en transit à la Douane de Sestri, lorsque les quarante jours seront expirés, le Directeur est autorisé à accorder des délais, pourvu qu'il lui soit prouvé, que des motifs légitimes n'ont pas permis de les expédier pendant ce terme. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 175 du 8 février 1830 adressée à la Principalité de Chiavari, avec une autre lettre de la Direction du 10 du même mois N.° 106.*

Digitized by Google

l'entrepôt, le droit de magasinage est dû dès le jour de leur arrivée, en raison de 30 centimes pour chaque colis ou paquet, n'excédant pas le poids brut de 20 kilogrammes, et de 50 centimes pour chaque colis excédant le dit poids, jusqu'à 100 kilogrammes; et supérieurement à ce poids, le droit sera augmenté d'autres 50 centimes pour chaque quintal ou fraction de quintal [1].

Les mêmes proportions seront tenues dans la perception des droits sur les marchandises en garenne, non emballées.

Toutefois, les marchandises qui, des entrepôts, seront expédiées en transit, seront seulement passibles du droit de magasinage de 40 cent. par colis ou paquet, quel qu'en soit le poids, et pour celles en garenne, suivant les bases sus enoncées; et seront exemptes de ce droit lorsque l'expédition aura lieu dans les cinq premiers jours de leur arrivée.

DROITS DE MAGASINAGE PARTICULIERS A LA DOUANE DE GÊNES ET AU BUREAU DE S.t LAZARE.

Les marchandises en expédition conduites aux magasins et autres lieux de la Douane de Gênes destinés pour leur vérification, devront en être promptement enlevées. Si elles y restent plus de cinq jours (parmi lesquels on ne compte pas ceux de fête), elles seront sujettes au droit de magasinage de 20 centimes par quintal, poids brut, pour chaque jour, à compter du sixième de leur introduction dans les lieux susdits [2].

Les marchandises arrivées en transit par voie de terre

[1] Les droits mentionnés ne sont pas imposés au mois, mais bien pour tout le temps que dure le dépôt (*Lettre de l'Administration Générale 19 mai 1830*).

[2] Ce terme est prorogé à dix jours, non compris ceux de fête, par le *Manifeste Caméral du 31 octobre 1851*.

Digitized by Google

dans le magasin destiné à leur vérification, et celles expédiées au dépôt de S.t Lazare avec acquits-à-caution, seront sujettes au droit de magasinage susdit après le dixième jour de leur introduction dans les magasins respectifs.

DROIT DE MAGASINAGE POUR QUELQUES UNS DES ÉTABLISSEMENTS DE LA DOUANE DE GÊNES.

Magasins de vérification, Entrée, Sortie, Transit.

Les marchandises qui viendront placées dans ces magasins de vérification, seront sujettes au droit de magasinage de 20 centimes le quintal, poids brut, pour chaque jour, à compter du dixième de leur introduction dans les lieux susdits, sans calculer ni les jours de fête, ni le jour de leur arrivée dans les magasins, mais on calculera le jour de leur sortie.

Garde-Robe de Terre.

Les marchandises qui seront déposées dans ce magasin paieront 20 centimes chaque quintal par jour, à compter du dixième de leur introduction sans déduire ni le jour de leur arrivée, ni les jours de fête, ni celui de leur sortie du magasin.

S.t Bernard.

Dès l'arrivée des marchandises dans ce magasin, un jour fera mois, et seront assujetties aux droits suivants, savoir:

Les livres payeront le quintal, par mois . . Cent. 30
Le Corail sans or, ou monté en or faux, le quintal, par mois . . . . . id. 15

Digitized by Google

Le Corail monté en or par mois, le colis ou le paquet. . . . . Cent. 40

L'or, l'argent, et les bijouteries, le colis, ou le paquet. . . . . id. 40

Pour le dépôt des marchandises dans les magasins du Môle, comme en quelque autre local que ce soit de possession de la Douane, à l'exception de ceux sus mentionnés, on percevra les droits établis par le tarif suivant [1].

Tarif des droits de Magasinage.

		Droits mensuels. Ln.	C.
Acide nitrique. Eau forte	le quintal	0	15
Acide sulfurique. Huile de vitriol	id.	0	15
Eau de Raze. Résine de Pin distillée . . .	id.	0	15
Alun de toute sorte	id.	0	10
Chanvre teillé ou peigné	id.	0	15
Charbon de pierre. Houille	id.	0	10
Râclures de peaux. *Carniccio*	id.	0	10
Goudron. *Catrame*	id.	0	10
Quincaillerie	id.	0	30
Cotons en laine	id.	0	20
Cotons filés	id.	0	30
Sparte tant brut qu'ouvré. *Erba Sparto* . .	id.	0	10
Laine brute	id.	0	15
Laine lavée.	id.	0	25
Ouvrages d'or et d'argent, et montres . . .	la caissette	0	40
Bois commun en planches	la douzaine	0	12
Id. d'ébénisterie	le quintal	0	10
Id. pour teinture	id.	0	10
Livres et estampes	id.	0	30

[1] Ce tarif ne comprend que les lieux dépendans de Gênes, *Lettre de l'Administration Générale* 1830, ainsi que le magasin de la Darse, *Lettre id. N.° 1027 du 26 juin 1830.*

Digitized by Google

		Lu.	C.
Lin teillé	le quintal	0	15
Lin peigné.	id.	0	20
Graine de lin. *Linosa*.	id.	0	15
Fayence. *Majolica*	id.	0	20
Métaux communs. Acier en verges	id.	0	5
Id. Bronze en masses, pains et canons	id.	0	5
Id. Fer en barres et en verges.	id.	0	5
Id. Fer en canons.	id.	0	5
Id. Gueuse en masses et morceaux	id.	0	5
Id. Plomb, minérai, en pains et laminé.	id.	0	5
Id. Autres métaux en pains et morceaux	id.	0	5
Moresques en masses	id.	0	30
Ocres	id.	0	10
Huile de poisson et de graines grasses. . .	id.	0	15
Poix	id.	0	10
Peaux et cuirs en poils, soit secs ou salés. .	id.	0	10
Pipes en gypse.	id.	0	30
Potasse	id.	0	10
Garance.	id.	0	15
Escajolle, ou alpiste pour les oiseaux . . .	id.	0	15
Soude	id.	0	10
Sumac	id.	0	15
Chiffons blancs	id.	0	20
Tabac fabriqué. En corde.	id.	0	10
(Réduit à moitié par Manifeste Caméral du 31 octobre 1831 ; ainsi Cent. 5.)			
Id. en carottes et fuseaux	id.	0	50
Id. en poudre	id.	1.	
Id. en cigares.	id.	3.	
Tabac en feuilles.	id.	0	25
(Ce droit est réduit à la moitié par Manifeste Caméral du 31 octobre 1831 ; ainsi Cent. 12. 1/2.)			

Digitized by Google

		Ln.	C.
Tissus, bonneterie, passementerie, dentelles, et ouvrages de mode.	le quintal	0	30
Verre ouvré en bouteilles, et autres . . .	id.	0	20
Soufre	id.	0	10
Sucre en caissons, caisses ou futailles . . .	id.	0	10
Vin, eau-de-vie et liqueurs en futailles . .	hectolitre	0	30
Id. en bouteilles. .	les 50 bout.	0	25

Pour toutes les marchandises non comprises dans le tarif ci-dessus, le droit de magasinage sera de 15 centimes pour chaque quintal, et pour les objets qui ne se vendent pas à poids, il sera de 50 centimes pour 100 livres de la valeur.

Le droit sera toujours dû pour un mois, quand même les marchandises déposées resteraient au magasin un seul jour. Passé le mois, pour dix jours de plus, on ne percevra que pour un seul mois; et après les dix jours, on percevra pour deux mois.

MANIFESTE *de la Royale Chambre des Comptes du 5 octobre 1826, portant notification de la réunion des nouveaux magasins du Môle à Gênes à celui du Port-Franc, et de quelques Déterminations Souveraines relatives aux mêmes.*

Depuis que pour la commodité et l'avantage du commerce les Royales Finances ont fait l'acquisition de quelques magasins situés dans le quartier du Môle de la ville de Gênes, S. M. a jugé à propos, pour la plus grande utilité publique, de les déclarer partie intégrante de ce Port-franc, et d'étendre aux mêmes les immunités dont jouit cet ancien établissement, ainsi que les règles et instructions auxquelles il est assujetti; c'est pourquoi, par Bil-

Digitized by Google

let Royal, daté du Château de Govone le 28 septembre dernier, Elle a ordonné ce qui suit :

Art. 1.er Le corps réuni des nouveaux magasins du Quartier du Môle à Gênes est considéré comme ampliation de ce Port-franc ; les marchandises déposées dans ces magasins jouiront des mêmes immunités auxquelles sont admises celles introduites dans le Port-franc, sous les exceptions établies par le présent Manifeste.

Ainsi les mêmes dispositions financières et pénales actuellement en vigueur pour le Port-franc, seront applicables aux magasins du Môle.

Dans aucun cas l'on ne pourra y déposer les marchandises désignées par l'article 1.er du Manifeste Caméral du 1.er octobre 1825 [1].

2. Les marchandises déposées dans les susdits magasins seront assujetties au payement du droit de magasinage *Sosta*, fixée par la Tabelle ci-jointe N.° 1.

3. Les tabacs en feuilles devront exclusivement être déposés dans les magasins des Royales Gabelles ; ainsi qu'il a déjà été prescrit par l'article 10 de notre Manifeste du 23 février 1822, à l'égard des tabacs fabriqués étrangers.

4. La prohibition, de tout amas ou dépôt de marchandises dans les rues, corridors et escaliers du Port-franc, est renouvellée.

Les marchandises, qui, à l'expiration de trois mois de la date du présent Manifeste, seraient encore entassées

[1] Cet article 1.er est ainsi conçu :

« Les seules marchandises décrites au présent article, seront à l'ave-« nir assujetties, selon le mode établi par les articles suivants, aux in-« structions contenues dans le Réglement pour le Port-franc de Gênes « du 1763. 1.° Tissus de quelconque espèce et qualité, excluses les toiles « d'emballage ; 2. bonneterie et passementerie ; 3. cotons filés ; 4. mer-« ceries et quincailleries ; 5. ouvrages de mode ; 6. livres imprimés et pa-« pier imprimé avec images, figures, ornemens etc. ; 7. montres ; 8. ou-« vrages d'or et d'argent tant fins que faux.

Digitized by Google

dans les dits corridors, rues et escaliers, ne pourront plus y demeurer, et devront être transportées, aux frais du propriétaire, ou dans ses magasins, ou dans ceux du Môle.

5. L'Administration pourra accorder pour un temps déterminé, le dépôt des marchandises dans quelques uns des susdits corridors lorsqu'elle aura acquis la certitude, que les magasins du Port-franc et du Môle n'offrent pas une capacité suffisante à retirer toutes ces marchandises.

6. Le dépôt des métaux indiqués dans la catégorie 18 de la Tabelle N.° 1, sera permis, mais seulement dans les ruelles de traverse, et jamais dans la rue principale du Port-franc; et encore, à condition que l'accès aux divers magasins reste libre, et que les dits métaux ne débordent la maçonnerie de plus d'un mètre.

7. Il est facultatif au commerce de constituer en dépôt fictif en ville pour le terme d'un an les objets décrits dans la ci-jointe Tabelle N.° 2.

Cependant pour ce qui regarde les articles suivants, c'est-à-dire: amandes en coques, oranges, câpres, caroubes sèches, cédrats, figues sèches, limons, noix, noisettes, olives, prunes, raisins secs, et jubis-passe, on ne pourra les admettre au susdit bénéfice sans le dépôt simultané des relatifs droits d'entrée et l'accompagnement d'une billette spéciale, et le terme du dépôt fictif sera restreint à trois mois seulement, lesquels expirés, la totalité des droits déposés sera définitivement encaissée, ou une partie de ces droits, proportionnellement aux quantités non réexportées dans cet intervalle.

8. Les marchandises non comprises parmi celles indiquées dans la Tabelle n.° 2, mentionnée à l'article précédent, qui se trouveraient en dépôt fictif après l'expiration de trois mois à dater du présent, devront, selon le cas, être transportées dans les magasins du Môle et du Port-franc, ou être liquidées.

9. Dans des cas extraordinaires l'Administration Géné-

Digitized by Google

tale des Royales Gabelles pourra autoriser le dépôt fictif pour marchandises, autres que celles indiquées dans la susdite tabelle, en prescrivant, en même temps les mesures de sureté qu'elle jugera les plus propres à garantir les intérêts des Royales Finances.

10. Les articles décrits dans la ci-jointe tabelle n.° 3, ordinairement réputés combustibles et comme tels exclus à l'entrée du Port-franc, seront également exclus du corps réuni des magasins du Quartier du Môle; on désignera pour les dépôts de ces articles des magasins appartenants aux Royales Gabelles situés hors du Corps réuni, mais également dans le Quartier du Môle; et moyennant le payement du droit spécial de magasinage établi par la même tabelle, ils pourront y jouir des immunités et mêmes facilités, que s'ils étaient déposés dans les magasins du Port-franc.

11. Les seuls propriétaires ou consignataires des marchandises, leurs agents reconnus, et les seuls aspirants à l'achat des mêmes, et comme tels indiqués par les propriétaires ou consignataires, pourront avoir accès dans le corps réuni des nouveaux magasins du Môle, d'où par conséquent reste exclus quelconque individu qui y soit étranger. Ces magasins seront ouverts et fermés aux mêmes heures, que celles indiquées pour le Port-franc.

Ne pourront exercer le métier d'emballeur, layetiers, tonneliers et portefaix, dans ces magasins, sinon ces individus reconnus comme tels, et admis au Port-franc même.

Les échantillons de sucre dont le Réglement de 1763 autorise la sortie du Port-franc sans payement de droit, sous la dénomination d'*échantillons accoutumés*, ne pourront être en quantité majeure de deux hectogrammes par chaque barrique, caisse, ou demi-caisse, introduites dans les magasins du Port-franc et du Môle.

Ces échantillons seront assujettis au payement des droits qui s'y rapportent, lorsque l'extraction n'aura pas lieu dans

Digitized by Google

les huit jours qui suivront l'introduction en magasin de la totalité de l'article.

12. L'huile d'olive étrangère ne pourra dans aucun cas être admise au bénéfice de dépôt, si ce n'est dans le Port-franc, dans le corps réuni des nouveaux magasins du Môle ou dans les localités fermées à double clef, et pour un terme non au delà d'un an.

On ne recevra pas les huiles indigènes dans les magasins où seront déposées les huiles étrangères.

13. Les marchandises conduites dans les nouveaux emplacemens de la Douane de Gênes, destinées à la vérification des effets en expédition, devront être promptement expédiées; si elles y restent plus de trois jours, elles seront assujetties au droit de magasinage *Sosta*, à raison de 20 cent. par quintal poids brut, par jour, à compter du quatrième jour de l'introduction.

Le même droit, et dans la même proportion, est dû pour les marchandises avariées introduites dans les magasins de la Douane pour y être vendues à l'encan, et pour celles qui y seront déposées dans l'attente d'en connaître le propriétaire, ou consignataire, et pour quelconque autre motif.

Les marchandises arrivées en transit, par voie de terre, dans le magasin destiné à leur vérification, et celles expédiées au dépôt de Saint Lazare avec billette à caution, seront assujetties au payement du susdit droit de magasinage *Sosta*, après le dixième jour de leur introduction dans les magasins respectifs.

14. Dans tous les cas prévus par l'article précédent, si les marchandises n'étaient pas expédiées ou retirées, après l'expiration des premiers quinze jours de perception, à raison de 20 centimes, le droit sera augmenté à 50 cent. par jour, pour chaque quintal de marchandise.

15. L'Administration des Gabelles adoptera une marque spéciale à appliquer aux quatre coins des respectifs colis,

Digitized by Google

caisses ou barriques contenants denrées et marchandises déclarées, pour être expédiées en réexportation, sortie et en petit cabotage, sans frais à charge du commerce.

Les marchandises embarquées pour une destination différente que celle indiquée par les susdites marques seront confisquées, et les capitaine et propriétaire des dites marchandises, encourront outre la confiscation de ces marchandises, ou de leur valeur, dans une amende égale à leur valeur.

16. L'ancien établissement des expéditionnaires dans la Douane de Gênes est confirmé. Le nombre des mêmes sera comme par le passé de 24. Chacun d'eux pourra avoir, sous la propre responsabilité, deux substituts. Aucun ne peut être confirmé ou nommé expéditionnaire s'il n'a préalablement fourni un cautionnement de deux mille livres en inscription sur la Dette Publique et présenté un certificat de capacité et de probité délivré par la Chambre de Commerce. La nomination des expéditionnaires appartient à l'Administration Générale des Gabelles, laquelle rédigera un Réglement particulier, où seront déterminées leurs obligations et attributions.

17. Les marchandises embarquées pour réexportation, sur bâtimens couverts de pavillon national, de la portée de 30 tonneaux, seront soumises à l'obligation du certificat d'arrivée au lieu de destination, qui sera expédié par l'Agent Consulaire de S. M. qui y réside.

Dans les lieux où il n'y a pas d'Agent Consulaire le susdit certificat pourra être expédié par l'Autorité locale.

Par conséquent les sus énoncées expéditions, seront accompagnées d'un acquit-à-caution, lequel n'étant pas déchargé dans le terme prescrit moyennant le susdit certificat, il sera dû, par le soumissionnaire ou par sa caution, le montant du double droit d'entrée des marchandises chargées, comme il est ci-dessus, et destinées à l'étranger.

18. Aucune marchandise ne pourra être importée par

Digitized by Google

mer, soit d'un port étranger, soit d'un point à l'autre, des États de S. M. sans un manifeste signé par le capitaine, où sera exprimée la nature du chargement avec les marques et numéros, en toutes lettres, des colis, caisses, barriques etc. etc.

Ce manifeste devra être exhibé à la demande des Agents des Gabelles qui se rendront à bord, soit à la distance de cinq milles de la côte, soit dans les ports et rades, lesquels Agents en prendront copie en signant l'original.

Si le manifeste n'est pas présenté, si l'on trouve quelque marchandise qui n'y soit pas décrite, ou qu'il y ait quelque différence entre les marchandises et le manifeste, le capitaine encourra dans la peine du payement de 500 livres, ou la confiscation des marchandises omises, ou trouvées d'une qualité différente.

Cette disposition sera mise en exécution six mois après la date du présent manifeste.

Tabelle N.° 1.

TARIF *des droits de Magasinage ou de* Sosta, *à percevoir pour les marchandises qui seront déposées dans les nouveaux Magasins du Môle.*

Catégorie 1.re

		Droits mensuels Ln.	C.
Huile de lin.	quint. décim.	0	15
Id. de poisson	id.	0	15
Id. de semences grasses.	id.	0	15

Catégorie 2.de

Chanvre brut emballé.	id.	0	15
Chanvre peigné.	id.	0	15
Lin brut	id.	0	15
Lin peigné	id.	0	20

Digitized by Google

Catégorie 7.me

		Lr.	c.
Chiffons blancs	quint. décim.	0	20

Catégorie 9.me

Cotons en laine.	id.	0	20

Catégorie 11.me

Alun de quelconque qualité.	id.	0	10
Bois saint.	id.	0	10
Bois de teinture.	id.	0	20
Graine de lin	id.	0	15
Potasse	id.	0	10
Garance.	id.	0	15
Terres à couleur	id.	0	10
Sucre en caissons, demi-caisses ou tonneaux.	id.	0	10

Catégorie 14.me

Laine lavée	quint. métr.	0	25

Catégorie 15.me

Bois commun en planches.	douzaine	0	25
Id. d'Amérique et des Indes, comme Acajou etc.	id.	0	25
Id. jaune et semblables.	quintal	0	20

Catégorie 17.me

Charbon de pierre.	id.	0	10
Herbe Sparte, tant simple qu'ouvrée . . .	id.	0	10
Fayence	id.	0	20
Pipes de Gypse	id.	0	30
Alpiste, Escajolle	id.	0	15
Soude	id.	0	10
Sumac.	id.	0	15
Terre de Vicence, et autres semblables . .	id.	0	10
Verre ouvré en bouteilles, et autres . . .	id.	0	20

Digitized by Google

		Ln.	C.
Catégorie 18.me			
Acier en verges.	quintal	0	10
Bronze en canons, en masses et en pains .	id.	0	10
Fer en barres, tondin, et en verges. . .	id.	0	10
Fer en canons, en masses et en pains . .	id.	0	10
Métal en pains, en rosette et en morceaux.	id.	0	10
Plomb minéral en pains et en plaques . .	id.	0	10
Cuivre en pains et en morceaux	id.	0	10
Zinc en pains et en morceaux.	id.	0	10
Étain en pains et en morceaux.	id.	0	10
Catégorie 20.me			
Peaux et cuirs velus, tant secs que salés. .	id.	0	10
Rognure de cuirs et peaux. *Carniccio*. . .	id.	0	10
Catégorie 24.me			
Moresques à carder.	id.	0	30
Catégorie 25.me			
Tabac fabriqué en corde.	id.	0	10
Id. fabriqué en carottes et en fuseaux .	id.	0	50
Id. id. en poudre	id.	1.	
Id. id. en cigares	id.	3.	
Id. en feuilles	id.	0	25

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Pour toutes les marchandises non contemplées par le présent tarif, le droit de magasinage sera de 15 centimes pour chaque quintal décimal, et pour les articles que l'on ne contracte pas à poids, de 50 centimes pour chaque cent livres de valeur.

Le droit sera toujours dû pour un mois quoique les marchandises déposées ne restassent en magasin qu'un seul jour. Pour les dix jours après l'expiration du premier mois, on ne payera qu'un mois, mais passés ces dix jours, on exigera le droit de deux mois.

Du Ministère des Finances le 29 septembre 1826.

Digitized by Google

TABELLE N.° 2.

Marchandises dont le dépôt fictif en Ville est permis.

Catégorie 9.me

Coton en laine.

Catégorie 10.me

Amandes en coques, oranges, câpres au vinaigre, caroubes sèches, cédrats, figues sèches, limons, noix et noisettes, tant en coques que mondées, olives sèches, salées ou confites, prunes avec os, raisins secs, jubis-passe.

Catégorie 11.me

Bois de teinture, graine de lin.

Catégorie 13.me

Boyaux salés et frais, viande salée et fumée, fromage, graisse, lard, jambons, saucissons, suif brut.

Catégorie 15.me.

Bois de construction civile et navale.

Catégorie 17.me

Albâtre brut, ardoises, marbre brut, ou ouvré en gros meubles etc., mortiers de pierre, résine de pin brute, soude, liège à ouvrer.

Catégorie 22.me

Tous les objets indiqués dans la présente catégorie.

Digitized by Google

TABELLE N.° 3.

Marchandises qui doivent être placées dans des magasins séparés, et Tarif des droits de magasinage qui s'y rapportent.

Catégorie 1.re

		Droit mensuel Cent.
Eau forte	le quintal	15
Eau de raze	id.	15
Huile de vitriol	id.	15

Catégorie 2.me

Chanvre brut non emballé.	id.	15

Catégorie 14.me

Laines en suint	id.	15

Catégorie 17.me

Goudron	id.	10
Poix.	id.	10
Soufre	id.	10

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Le droit sera toujours dû pour un mois, quand même les marchandises déposées ne restassent en magasin qu'un jour. Le premier mois expiré, pour dix jours de plus, l'on ne percevra que pour un mois; mais passé ces dix jours, l'on exigera le droit de deux mois.

Du Ministère des Finances le 29 Septembre 1826.

Vu RAGGI d'ordre de S. M.

Digitized by Google

RÉGLEMENT DES TARES.

Art. 1.er La perception des droits d'entrée sur les marchandises et les denrées assujetties à un droit qui n'excède pas 6 livres le quintal, se fera sur le poids brut, c'est-à-dire sans déduction de tare pour les contenans, les enveloppes, la paille, les cordages et les autres emballages.

Les marchandises et les denrées assujetties à un droit au dessus de 6 livres, payeront sur le poids net, à l'exception de celles qui seront spécialement indiquées au Tarif [1].

2. Le poids net est déterminé de deux manières, savoir: au moyen de la déduction de la tare fixée par le tarif ci-après, ou moyennant le poids de la marchandise dégagée de toute enveloppe ou objets contenants.

Par le premier moyen, on obtient le poids net légal; par le second on a le poids net effectif.

Il est facultatif au contribuable de demander l'application du droit sur celui des dits poids qu'il juge le plus convenable, sauf les exceptions ci-après.

Pour être admis à réclamer l'application du poids net effectif, il faudra l'avoir indiqué dans les déclarations, qui seront présentées à la première Douane d'entrée; à defaut de quoi, on fera la déduction de la tare légale.

3. Le tarif des tares est divisé en deux parties.

La première contient la tare pour les marchandises qui, à raison de la gravité de leur poids, sont relativement à leurs contenans, hors de la proportion ordinaire dans la quelle se trouvent les autres marchandises, ou qui, à raison de leur nature, exigent des enveloppes ou des réci-

[1] Les produits de la Sardaigne, qui, par suite de la diminution de la moitié du droit, payeraient moins de 6 livres par quintal, payeront cependant sur le poids net, lorsque le droit sera porté au tarif à plus de 6 livres. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 1050 du 20 août 1833*).

Digitized by Google

piens particuliers, pour lesquels la tare doit être spécialement déterminée ;

La seconde partie concerne la tare qui doit être accordée en général, eû égard à la diversité des enveloppes ou des contenans.

4. Les tares fixées dans le tarif susdit sont les seules qui seront accordées, quand même les marchandises seraient renfermées dans des objets et des enveloppes non prévus ; et dans ce cas on procédera à l'application du droit sur le poids net effectif de la marchandise.

5. Lorsque les colis contiendront plusieurs marchandises sujettes à des droits différens, on devra toujours déclarer et consulter le poids net, le nombre ou la valeur des mêmes marchandises ; et si, parmi elles, il s'en trouvait qui dussent payer à raison du poids brut, il faudra ajouter le tiers à leur poids net, pour en former le poids brut, et tenir lieu de cette portion du contenant commun, dont on devait tenir compte en faisant le calcul des droits à payer.

Mais si les marchandises imposées à poids brut forment la plus forte partie de la caisse ou de la balle, alors on calculera, pour le payement des droits, tout le poids effectif des objets contenans et des emballages communs.

Enfin, si les marchandises imposées à poids brut étaient renfermées dans une caisse de bois particulière, celle-ci sera pesée à part ; et les autres objets contenus dans le récipient commun, payeront à raison du poids net.

6. L'augmentation du tiers sur le poids net aura aussi lieu pour les objets imposés à poids brut et sujet à un droit excédant celui de 6 livres chaque quintal, lorsqu'ils seront transportés sans enveloppe et confusément sur des chariots ou autrement [1].

[1] Cet *Article* 6 n'est relatif qu'aux marchandises arrivées confusément assujetties au poids brut, et passibles d'un droit excédant 6 livres par quintal ; celles qui payant moins de 6 livres, et par conséquent sujettes au poids brut, et qu'arriveraient confusément, seront assujetties au poids brut

Digitized by Google

7. Pour les liquides imposés à poids, pour les conserves, pommades, opiats, onguens et autres objets semblables, on n'accordera d'autre tare que celle légale, quand même le contribuable offrirait de vider les récipiens pour payer sur le poids net effectif, et, si ces objets étaient dans des récipiens de porcelaine, de cristal ou de verre poli à la meule, on ne fera aucune déduction pour la tare des dits récipiens [1]. Voyez la partie 2.de du Tarif des Tares.

On n'accordera point de tare pour les planches, les tablettes et les cartons sur lesquels seront roulés les tissus, les rubans, les dentelles, les blondes, les tulles et la passementerie, ni pour le première enveloppe, si elle est particulière à une pièce de tissu.

On n'accordera de même aucune tare à la bonneterie, à la droguerie, aux filés, à la mercerie et à la quincaillerie, pour le papier, le carton et les cordages qui serviraient à les envelopper, ou à les attacher. En conséquence, dans l'un et l'autre cas, il ne sera pas permis au propriétaire de séparer les dites marchandises des dits objets d'emballage.

9. Les objets d'emballage des colis qui consistent en

avec les contenans qui serviront à en constater le poids, et ainsi sans avoir besoin d'ajouter le tiers à leur poids net.

Ces contenans seront au choix du propriétaire de la marchandise, et les plus conformes à l'usage du commerce.

Il en sera de même pour la sortie et la réexportation. (*Lettre de la Direction N.° 277 du 9 avril 1831*).

[1] Les huiles d'olive, de poisson, et de graines ou semences grasses sont assujetties à la même disposition, et quoique celles d'entrepôt soient portées au poids net, on doit, à leur sortie pour consommation, liquider le droit d'après le poids avec tare légale, et jamais avec la tare d'après le poids net effectif. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 1633 du 10 décembre 1831*).

La Tare du 10 pour cent allouée aux vases de cristal simple doit être également observée pour tous les objets qui ne sont pas spécialement dénommés à l'article 7 du Réglement. (Lettre du 15 mai 1830 N.° 774)

Digitized by Google

marchandises susceptibles de service, et qui conserveront l'état et la forme dans la quelle il est d'usage de les livrer au commerce, seront assujettis au payement du droit dû pour les dites marchandises, à l'exception cependant de celles qui seront spécialement désignées dans le tarif des tares.

10. La perception des droits de sortie et de réexportation aura lieu sur le poids brut.

Les soies de toute qualité dont la sortie est permise, les filoselles, les fleurets, les *moresques*, la bourre de soie et de douppions, cardée ou non cardée, et les cocons percés, sont les seuls objets qui payeront, à l'exportation sur les poids net.

TARIF DES TARES.

PREMIÈRE PARTIE

Particulière à quelques marchandises.

	Pour chaque 100 kilogrammes poids brut.	
Acide nitrique, ou sulfurique, dans des dame-jeannes, ou des vases de terre empaillés, ou couverts d'osier	30	p. 0/0
Alcali volatil ou esprit de sel, idem.	30	id.
Ammoniac, et eau de raze	30	id.
Fleurs artificielles et plumes ouvrées, dans des caisses ou malles, avec tous les emballages	70	id.
Idem, dans des boites de bois, ou de carton . .	35	id.
Mercure, ou vif argent, dans des sacs de peau . .	1	id.
Idem, dans des tonneaux, avec les sacs de peau intérieurement	5	id.
Idem, dans des vases de fer fondu	18	id.
Métaux communs et leurs ouvrages non compris les objets de quincaillerie, dans des caisses, petites caisses, barils, ou tonneaux.	10	id.

Digitized by Google

Poisson mariné au vinaigre, ou à l'huile, dans des barils, ou vases de terre	25 p. 0/0
Vert-de-gris, dans des petits sacs de peau . . .	2 id.
Idem, dans des nattes avec les sacs de peau . . .	6 id.
Idem, dans les caisses, petites caisses, barils, tonneaux, avec les sacs de peau	12 id.
Sucre en pains, dans des caisses, ou barils, y compris la paille [1]	14 p. 0/0
Idem, dans des paniers grands et petits, y compris la paille	7 id.
Sucre de toute autre qualité, dans des sacs de toile	2 id.
Idem, dans une enveloppe simple, double ou triple, de natte, d'osier ou de peau	5 id.
Idem, dans de petites caisses ou barils.	12 id.
Idem, dans de grandes caisses au dessus du poids de 4 quintaux	18 id.
Idem, en tonneaux non excédant le poids de 800 kilogrammes [2]	12 id.
Idem, en tonneaux du poids de 801 kilogr. et au dessus [2]	9 id.

SECONDE PARTIE

Pour toutes les autres marchandises contenues dans les récipiens ci-dessus désignés.

	Pour chaque 100 kilogrammes poids brut
Balles ou colis cordés, ou cerclés formés d'une enveloppe de toile simple ou cirée, avec ou sans paille	2 p. 0/0
Idem, d'une enveloppe double de toile simple ou cirée, avec ou sans paille.	3 id.

[1] En caisses, ou barils, sans papier ni paille; seulement le 12 pour cent. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 358 du 26 mars 1831*).

[2] Pour les futailles confectionnées dans le Port-franc, et légères, on en videra le contenu, et l'on exigera le droit sur l'effectif. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 839 du 2 juillet 1831, confirmée par décision Ministérielle du 18, communiqué par lettre de l'Administration Générale N.° 921, du 20 juillet 1831*).

Digitized by Google

Balles ou colis cordés ou cerclés, formés d'une enveloppe de toile simple ou cirée, et de deux planches de presse, avec ou sans paille	5	p. 0/0
Idem, avec deux planches de presse, double et triple enveloppe de toile simple ou cirée, avec ou sans paille	8	id.
Idem, avec simple enveloppe de bourre, crin, peau, poil, natte, osier, même couverte de toile. . .	4	id.
Idem, avec double ou triple enveloppe, comme ci dessus	6	id.
Barils, tonneaux, même emballées, avec cercles de bois, ou de bois et de fer	12	id.
Barils, tonneaux, même emballés, avec cercles de fer	15	id.
Malles ou coffres, soit simples, soit couverts de peau, ferrés et emballés	12	id.
Bouteilles, vases de verre blanc et de cristal, et dame-jeannes, simples[1]	10	id.
Idem, empaillées, ou couvertes d'autres matières .	15	id.
Bouteilles de verre noir.	25	id.
Caisses ou caissettes, même emballées, de bois, tant simples que ferrées, ou couvertes de peau . . .	12	id.
Idem, doublées de fer blanc étamé, ou de feuilles de plomb.	18	id.
Corbeilles et paniers, y compris l'emballage . . .	5	id.
Outres, et petites outres de peau.	6	id.
Bobines sur les quelles soit roulée une matière quelconque, filée, ou passée à la filière	15	id.
Boites de bois, ou de carton, avec les enveloppes .	8	id.
Valises de cuir.	8	id.
Vases d'étain, de plomb ou de cuivre	15	id.
Vases de fer-blanc étamé	10	id.
Vases de terre simple, et même couverts d'osiers ou autrement	25	id.

Turin, de la Secrétairerie Royale des Finances, 16 février 1830.

[1] Vases de cristal pour les poudres, drogues, sels etc. (*Lettre de l'Administration Générale du 15 mai 1830 N.° 774*).

Digitized by Google

PRIMES A L'EXPORTATION.

Notre industrie jouit d'une prime de 3 liv. neuves par quintal sur l'exportation à l'étranger de nos pâtes et vermicelles, pourvu que l'expédition soit majeure de 5 quintaux [1] et de 20 liv. neuves par quintal sur l'exportation des dragées et fruits confits, pourvu que l'expédition en soit majeure d'un quintal [2].

MARCHANDISES AVARIÉES.

Le Manifeste Caméral du 14 juillet 1823 est à peu-près de la teneur suivante : les marchandises avariées par suite d'accidents survenus en mer, qui n'auraient plus la valeur réelle fixée par les prix courants des objets de la même espèce, continueront à jouir d'une réduction de droit proportionnée à la diminution de la valeur qui en sera résultée par la vente à l'enchère devant les Tribunaux de Commerce, en présence du Receveur de la Douane. L'Administration des Gabelles pourra déclarer, dans les 24 heures, qu'elle prend la vente pour son compte, en payant le cinq pour cent au dernier enchérisseur. Aucune réduction de droits d'entrée ne sera accordée aux marchandises avariées dans les lieux d'origine et de dépôt, cette faveur n'étant accordée qu'aux denrées qui ont souffert une avarie dans la traversée du dernier port étranger pour celui dans les États de S. M. Le Directeur ou le Receveur

[1] Manifeste de la Royale Chambre des Comptes en date du 17 avril 1835.

[2] Manifeste de la Royale Chambre des Comptes en date du 24 février 1826.

Digitized by Google

principal de la Douane, délivrera une permission de débarquement des marchandises arrivées à effectuer sous la spéciale surveillance de deux employés de la Douane, qui les feront transporter dans ses magasins. Les propriétaires ou consignataires des marchandises avariées, pourront faire réexporter celles qu'ils ne voudront pas vendre, même si elles étaient déjà déclarées pour consommation. Ils ont la faculté de séparer, d'une quantité de marchandises comprises dans la même déclaration, celles qu'ils veulent réexporter, ou vendre aux enchères, de celles qui sont susceptibles de payer le droit entier. Pour jouir du bénéfice de réduction on devra mettre immédiatement en consommation les marchandises avariées, et en payer les droits d'entrée selon le résultat de la vente aux enchères publiques, et celles qui auraient été introduites dans le Port-franc, ou déclarées en dépôt, en seront par conséquent exclues. Seront également exceptés de cette faveur 1.° les articles décrits dans les catégories 1.re, 10.e, 12.e, 13.e et 22.e du Tarif publié par Manifeste Caméral du 14 mars 1818. 2.° Tous les métaux quelconques de première fabrication. 3.° Les marchandises qui auront souffert une avarie moindre du dixième ou au delà des deux tiers de leur valeur réelle.

Cette valeur réelle sera réglée sur les derniers prix courants de la même espèce de marchandises dans le Port-franc de Gênes.

Les drogues et médicinaux avariés ne pourront être mis en consommation qu'après une déclaration du Protomédicat, ou de qui est chargé de le représenter, constatant qu'ils ne peuvent nuire à la santé publique.

Les bureaux de Douane de Gênes, Savone, Oneille et Chiavari sont les seuls autorisés à accorder une réduction de droits.

Digitized by Google

TABLEAU

Des caractères spécifiques des productions naturelles et artificielles qui entrent dans le domaine du commerce, avec les droits que la Douane Royale y applique, et toutes les décisions de l'Administration Générale des Gabelles. *Aedenda.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Le tarif de la Douane Royale, en vigueur, étant par catégories [1], je marque ici à quel catégorie de ce tarif de la Douane se rapporte la marchandise analysée dans la suivante description alphabétique.

Par droit d'entrée, la Douane entend les marchandises, qui du Port-franc et des entrepôts fictifs sont introduites en consommation ; par droit de sortie, l'exportation à l'étranger des produits de notre sol ou de notre industrie; par *Ostellaggio*, le transit par voie de mer ou réexportation. Le droit de transit, par voie de terre, ayant été aboli par les Royales Patentes du 31 octobre 1831, ce droit ne figure plus dans ce tarif.

Dans les Douanes de S. M. le Roi de Sardaigne l'on ne reconnaît d'autres monnaies, poids et mesures que les décimales.

Abeilles. *Api.*

Voyez Ruches à miel. — Catég. 4.e

Ablette. *Squama d'Argentino.*

Voyez Écailles d'Ablette. — Catég. 2.e

Abelmosc. *Ambretta.*

Voyez Ambrette. — Catég. 2.e

Absinthe. *Assenzio. Artemisia absintium.* Plante à tige cannelée et branchue, feuilles découpées, d'un vert blanchâtre, odeur aromatique très-forte, saveur très-amère. La plante, comme la fleur et la feuille sont employées comme toniques et stimulantes. *Espèces médicinales.*

Comprise dans les herbes, fleurs ou feuilles à dénommer. — Cat. 2.e

Absinthe. (Extrait d') *Estratto d'Assenzio.*

Comme Liqueurs — Catég. 1.re

Absinthe. (Extrait sec d').

Comme les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Acacia (Suc d'). *Gomma e resina di Acacia.* Suc épaissi, dur et cassant, dont il y a de deux sortes. Le vrai, d'un brun

[1] Pour leur indication voyez page 576.

Digitized by Google

un peu rougeâtre, vient du Levant en boules de 5 à 6 onces enveloppées dans des vessies. Le commun fait avec le fruit non mûr des prunes sauvages, est noir, vient d'Allemagne; il est aussi dans des vessies.

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Acajou (Noix et pommes d'). *Acajù (Noci e pomi d')*. Fruits de l'*Anacardium occidentale*, de la forme d'un rein, de couleur d'olive, à écorce dure et ligneuse, renfermant une amande blanche et douce. L'enveloppe contient une liqueur huileuse, brune et caustique.

Compris dans les fruits à dénommer. — Catég 2.e

Acajou (Bois d'). *Legno d'Acajù.*

Voyez Bois d'ébénisterie. — Catég. 13.

Acajou (Gomme d'). *Gomma d'Acajù.*

Voyez Gommes. — Catég. 2.e

Acétate de Plomb liquide. Sous Acétate de plomb. *Estratto di Saturno. Acetato di piombo liquido.* On l'emploie pour préparer l'eau végéto-minerale. Eau de Goulard.

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Acétate de plomb cristallisé. *Sal di Saturno. Acetato di piombo cristallizzato.* Sel de Saturne, obtenu par la dissolution de la litharge ou du massicot dans l'acide acétique. Employé en médecine et dans les fabriques de toiles peintes. Livré au commerce en barriques de tout poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acétate de Morphine. *Acetato di Morfina.* Sel retiré de la Morphine combinée avec l'acide acétique; très-amer, très-soluble et susceptible de cristallisation sous forme d'aiguilles rayonnantes. Narcotique, vénéneux, a son principe alcaloide dans l'opium. Employé en médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acétate de Fer. *Acetato di Ferro.* Sel incristallisable, très-soluble dans l'eau et d'un rouge brun. C'est un produit de l'art, et on l'emploie pour les teintures en noir sur le fil et le coton, et pour teindre des chapeaux de feutre.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Acétate de Potasse. Terre foliée de Tartre. *Acetato di Potassa.* Sel obtenu par la combinaison de l'acide acétique avec la potasse ou avec son carbonate. Très-déliquescent, difficilement cristallisable en paillettes ou en prismes, d'une saveur piquante, très-soluble dans l'alcool. Stimulant, diurétique, employé en médecine comme fondant.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acétate de Soude. Terre foliée minérale. *Acetato di soda.* Sel cristallisable, inaltérable à l'air, d'une saveur fraîche, acerbe et même légèrement amère, moins soluble dans l'alcool que dans l'eau. C'est un produit de l'art, employé en médecine comme stimulant et diurétique.

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acétate de Cuivre non cristallisé. Sous-Acétate de Cuivre. Vert-de-gris. *Verderame.* Sel pulvérulent, d'un vert pâle, insipide, insoluble dans l'alcool. C'est un produit de l'art, employé en médecine comme irritant, en pharmacie pour faire l'emplâtre divin, etc. On l'emploie aussi dans la peinture à l'huile, dans quelques teintures, mais surtout pour faire le verdet. On le fabrique en Allemagne, en France, et particulièrement à Montpellier. Il exhale une légère odeur de vinaigre et possède une forte saveur cuivreuse.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acétate de Cuivre cristallisé. Deuto-Acétate de Cuivre. Verdet cristallisé. Cristaux de Vénus. *Verdetto.* Sel cristallisable en rhomboïdes, vert bleuâtre, légèrement efflorescent, soluble dans l'eau et l'alcool, et qui a une saveur sucrée et styptique. C'est un produit de l'art obtenu en traitant le vert-de-gris par le vinaigre. On en extrait le vinaigre radical. Il est très-vénéneux. Le Verdet cristallisé nous vient des mêmes pays que le verdet proprement dit.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acre (Racines et Graines d') *Radica e Seme di Appio.*

Voyez Racines ou Graines à denommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Acide Arsenieux. Deutoxyde d'Arsenic. Arsenic blanc. *Acido Arsenioso. Arsenico bianco.* Solide, opaque, âcre, nauséabonde; violent poison, transparent, d'une apparence vitreuse. Le Deutoxyde d'Arsenic a divers usages: on l'emploie pour faire le vert de Schéele, l'Orpin, le Réalgar, etc. Il entre dans quelques préparations pharmaceutiques, et on en fait avec de la farine, de la graisse et des amandes une pâte très-propre à détruire les rats.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Benzoïque. Fleur de Benjoin. *Acido Benzoico. Fiore di Belzoino.* Retiré du Benjoin par sublimation et purifié par l'acide nitrique; cet acide est solide, en lames minces, blanches, satinées, légèrement ductiles; il rougit très-sensiblement la teinture de Tournesol; sa saveur est piquante et un peu amère. On l'emploie non purifié, c'est-à-dire uni à une petite quantité d'huile essentielle, comme excitant, en médecine, et comme cosmétique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Borique. Autrefois sel Sédatif de Homberg. *Acido del Borace.* L'Acide Borique venant de Toscane est lourd, sablonneux et mélangé de paillettes micacées. Celui qu'on extrait du Borax est en paillettes blanches et légères, le plus souvent en morceaux composés de paillettes réunies. Sa saveur est fraîche, légèrement acide, ensuite amère, puis douceâtre, il est sans odeur, et se dissout dans l'alcool et dans l'eau. Il vient en caisses et en barils.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Citrique, Tartrique, Oxalique. *Acido Citrico, Tartarico, Ossalico.* Noms donnés à des acides cristallisables que l'on trouve dans le jus de citron, la crême de tartre et l'oseille, ou dans la nature, uni à la chaux, la potasse, la soude, etc. On les emploie pour préparer des limonades; quelquefois en teinture.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Acide Phosphorique. *Acido Fosforico.* Obtenu en décomposant l'acide nitrique par le phosphore. Cet acide est très-soluble dans l'eau, incristallisable; sa saveur est très-acide; il agit fortement sur les couleurs bleues végétales, vitrifiable par le feu; existe dans les os combiné avec la chaux. Employé dans les laboratoires pour l'analyse des pierres Gemmes.

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Muriatique [1]. Acide Marin. Acide Hydro-chlorique liquide, *Acido Muriatico.* Il s'obtient en décomposant le sel marin par l'acide sulfurique, et en faisant passer, à travers l'eau, le gaz Hydro-chlorique, qui provient de cette décomposition. Blanc, très-caustique, d'une odeur insupportable, il rougit fortement le Tournesol, détruit toutes les couleurs végétales, l'on se sert de ses évaporations pour blanchir les toiles, et n'est employé qu'en chimie et en pharmacie.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Acide Nitrique. *Acido Nitrico.* Nom d'un acide liquide, incolore, transparent et d'une odeur très-désagréable, qui est composé d'azote et d'oxigène. Il existe dans la nature combiné avec la chaux, la potasse et la magnésie. Cet acide est employé dans les arts pour une foule de procédés et en médecine pour préparer la limonade nitrique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Nitro-Muriatique Acide Hydro-Chloro-Nitrique. *Acido Nitro-Muriatico. Acqua Regia.* Combinaison de l'acide nitrique avec l'acide hydro-chlorique en différentes proportions. L'Eau Régale ou l'Acide Hydro-Chloro-Nitrique attaque, soit

---

[1] Le dédouanement de l'acide muriatique ne pourra s'effectuer que d'après l'autorisation de l'Administration générale des Gabelles à laquelle les Receveurs des Douanes devront en transmettre un échantillon, par l'entremise du Directeur, pour que la vérification soit faite par un expert, afin de voir si la substance présentée est vraiment de l'acide muriatique, ou bien quelqu'autre produit analogue imposé à un droit majeur.

Digitized by Google

à la température ordinaire, soit à l'aide d'une douce chaleur, tous les métaux excepté le Columbium, le Chrôme, le Titane, le Rhodium et l'Iridium.

Catég. 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acide Succinique. *Acido Succinico.* Cristallisable, inodore, transparent, d'une saveur légèrement âcre, peu soluble dans l'eau et inaltérable à l'air. Cet acide s'obtient en chauffant le succin, ou ambre-jaune, dans des vaisseaux fermés. L'Acide Succinique est employé comme réactif dans les laboratoires.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kil. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Acide Sulfurique. *Acido solforico. Olio di vitriolo.* Il est blanc, liquide, transparent et très-caustique. On le retirait autrefois de diverses espèces de vitriols ou sulfates de fer, de cuivre et de zinc; mais aujourd'hui on le fait par la combustion vive et rapide du soufre dans des chambres de plomb. Il diffère de l'eau forte en ce que cette dernière a une odeur désagréable, est plus légère et présente toujours un coup d'œil citrin.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Acide Vitriolique. *Olio di Zolfo di Vitriolo. Acido Solforico*

Voyez Acide Sulfurique. — Catég. 2.e

Acide Acétique. *Acido Acetico.*

Voyez Vinaigre. — Catég. 1.re

Acier en verges à ouvrer ou en débris. *Acciajo in verghe da lavorare od in rottami.* Fer combiné avec le Carbone (Proto-Carbure de fer). L'acier est d'un gris clair qui approche de celui de la fonte; il prend un beau poli, acquiert beaucoup de brillant; sa surface se dresse et s'unit plus également que celle du fer; sa cassure avant la trempe est la même que celle du fer; il est malléable à froid et à chaud; il conserve le poli qu'on lui donne; il a des grains ou du nerf, suivant qu'il a été forgé à une température plus ou moins élevée. Par la trempe il devient dur, aigre, élastique; il coupe le verre;

Digitized by Google

sa couleur varie du sombre au brillant. Il perd, lorsqu'on le chauffe, la propriété que lui donne la trempe et s'approche à celle du fer ductile. L'acier se fond sans addition ; il est plus dilatable que le fer. Chauffé a blanc il fait jaillir des étincelles rouges ; il brûle avec une flamme bleue claire. On ne peut le forger qu'avec beaucoup de précaution. Lorsqu'on veut le forger très-chaud, il se brise, s'égrène et tombe en poussière ; chauffé et forgé plusieurs fois, il perd peu à peu ses propriétés et devient du fer doux. Exposé à l'action de l'air, à la température ordinaire, il s'oxide, se rouille avec le temps, mais moins promptement que le fer. Lorsqu'il a été poli et qu'on le chauffe, on voit sa surface se colorer en s'oxydant. Cette couleur passe du gris sombre au jaune pâle ; de là au jaune doré, au cramoisi, au pourpre, au bleu foncé, au bleu clair, au vert de mer. Les acides le dissolvent difficilement ; l'acide nitrique y laisse une tache d'autant plus noire qu'il a été plus acièré. Il est sans odeur et sans saveur. Sa pesanteur spécifique est un peu moindre que celle du fer. La forme des aciers varie selon les besoins. La plus grande partie de l'acier que l'on reçoit à Gênes vient de la Carinthie, par la voie de Trieste, en caisses ou caissettes de 125 funts de Vienne poids net, correspondant à rotoli de Gênes 146. Cet acier est classé sous les numéros 00. 0. 1. 2. 3. Le plus fin a la marque 00. et le plus commun le n.° 3. L'acier d'Angleterre est le plus recherché pour la finesse de son grain et sa grande pureté. L'acier d'Angleterre vient en barils.

Catég. 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acier en limes de toutes sortes. *Lime di qualunque sorta.*

Catég. 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Acier en plaques ou en feuilles. *Acciajo in lastre od in foglj.*

Comme Tôle noire. — Catég. 16.

Acier filé, ou ouvré de toute autre manière. *Acciajo filato o lavorato in ogni altro modo qualunque.*

Catég. 16. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Acorus vrai, ou faux. *Calamo odorato od aromatico.* Le vrai, aussi nommé *Calamus Aromaticus*, vient de Tartarie, de Lithuanie et de Java. C'est une racine grosse comme le doigt, noueuse, rougeâtre en dehors et blanche en dedans, odorante et âcre au goût. Le faux est une espèce de glayeul à fleurs jaunes.

Voyez Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Adiante ou Capillaire. *Adiante o Capillare.*

Voyez Herbes à dénommer. — Catégorie 2.e

Adragante. *Adragante*

Voyez Gommes et Résines. — Catégorie 2.e

Æs-ustum. Oxyde de cuivre. *Ossido di rame. Rame bruciato* C'est du cuivre brûlé avec du soufre et du sel marin réduit en petits morceaux carrés, plats et cassans, de couleur noirâtre en dehors rouge et brillante en dedans.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ætite ou Pierre d'Aigle. *Aetite ossia Pietra Aquilina.* Pierre ferrugineuse d'usage en médecine. Il y en a de quatre sortes; rondes ou ovales; elles renferment une espèce de noyau pierreux.

Voyez Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

Agaric (Amadouvier) Brut. *Agarico di quercia brutto. Fungo d'Esca.* Excroissance qui naît comme un champignon sur divers arbres. Il y en a de trois sortes: celui de chêne, qui est jaunâtre, sert en chirurgie; celui de Mélèze, qui est blanc et friable, sert en médecine; le faux Agaric, est rougeâtre et très-pesant, il sert pour teindre en noir. On admet dans le commerce deux espèces d'Agaric: l'Agaric blanc et l'Agaric de chêne, Amadouvier.

Catég. 3.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 12 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Agaric preparé. Amadou. *Agarico di quercia preparato. Esca.* C'est l'Agaric de chêne préparé et dont on a séparé la substance calleuse et ligneuse. Il est mou et de deux couleurs: noir si on l'a préparé avec la poudre à canon; jaune, s'il a été trempé dans une solution de Nitrate de potasse.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Agaric de Mélèze. *Agarico di Larice. Agaricus turgans.* Tel que le commerce nous le présente il est en morceaux légers, blancs d'une amertume et d'une âcreté extraordinaire. C'est un purgatif violent qui n'est aujourd'hui employé que dans l'hippiatrique.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Agates. Pierres dures. *Agate.* Les agates les plus estimées sont celles qui viennent d'Orient.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Agneaux. *Agnelli.* Sont réputés agneaux les moutons qui ont moins d'un an.

Voyez Bestiaux — Catég. 6.e

Agnus Castus (Graine d') *Semi o grana d'Agno casto.* Elle est ronde, grise, grosse comme le poivre, ayant un goût âcre et aromatique, d'usage en médecine. Elle provient d'un arbrisseau à fleurs pourprées.

Comprises dans les graines à dénommer — Catég. 2.e

Agraffes de fer, de laiton, de cuivre, même argentées ou dorées. *Fibbie e fermagli di ferro, ottone, rame etc.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Agrès et apparaux de navires. Voiles poulies. *Attrezzi da bastimenti.* Ce qui comprend tout ce qui est nécessaire pour mettre un vaisseau en état de naviguer [1].

Catégorie 15. — Entrée, 5 p. 100 sur la valeur — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] La désignation d'agrès et apparaux de navires ne comprend ici que les choses de cette classe, qui n'ont pas de taxes spéciales. Ainsi, elle exclut les ancres de fer, les rames, les mats, les antennes, les cordages neufs, les toiles à voiles, et les ouvrages en métaux, qui sont spécialement tarifés. Les voiles neuves payent comme tissu ouvré.

Les débris de navires étrangers échoués, seront indistinctement assujétis au droit du 5 pour 100 de la valeur, qui résultera de la vente qui en sera faite aux enchères.

Les agrès de navires et ceux nécessaires à la pêche, qui sont destinés pour les Thonaires de la Sardaigne sont exempts du payement des droits de sortie, moyennant, que la déclaration en soit faite par les

Digitized by Google

Aigue Marine. Béril. *Acqua Marina. Berillo.* Variété de l'Émeraude. Pierre dure, verdâtre, transparente.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Aiguilles. à coudre. *Aghi da cucire.*

Id. à tricoter. *Aghi da far lavori di maglia.*

Id. à matelas, d'emballage et à voiles. *Aghi da Materassaio ec.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Aiguillettes. *Cordelline, Aghetti.*

Voyez Passementerie selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Ail. *Aglio. Aglium sativum.* Bulbe ou racine potagère de douze à quinze gousses charnues, oblongues, pointues, d'une odeur très-forte; d'usage en médecine et pour la cuisine.

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

Aimant. Magnes. *Calamita.* Varieté amorphe du fer oxidulé. Substance ferrugineuse connue par la propriété qu'elle a d'attirer le fer et d'avoir des pôles qui se dirigent vers les pôles de la terre. La pierre d'Aimant est compacte, très-dure, fort pesante, d'une couleur grise tirant sur le noir à peu près comme celle du fer forgé.

Voyez Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

Alambic. *Lambicco.* Vaisseau qui sert à distiller et qui est composé d'une cucurbite et d'un chapiteau.

Voyez cuivre ouvré en ustensiles de cuisine. — Catég. 16.

Alana (Pierre Calcaire d'). *Alana.*

Voyez Tripoli — Catég. 18.

Albatre brut, ou pulverisé. *Alabastro grezzo.* Variété du carbonate de chaux. Pierre calcinable, un peu moins dure que le marbre. Sa transparence est d'autant plus grande qu'elle approche du blanc de cire. Il y en a de roussâtre, de rou-

---

propriétaires mêmes, ou fermiers des Thonaires, lesquels devront en outre se soumettre aux formalités et restrictions qui seront prescrites par l'Administration Générale des Gabelles.

Les agrès de navires, comme ancres, écubiers, etc., pourront être introduits pour être réparés, moyennant le dépôt des droits ou une caution, et ne payeront rien d'introduction, pourvu qu'ils soyent reconduits à bord. — Ordre de S. M. et Lettre de l'Administration Générale des Gabelles du 19 février 1834.

Digitized by Google

geâtre, d'un beau blanc, et de couleur citron. Le plus estimé vient d'Orient.

Catég. 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, 4 p. 100 sur la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100.

ALBATRE sculpté, moulé ou poli. *Alabastro scolpito.*

Catégorie 18. — Entrée, 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, 1/2 p. 100 sur la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100.

ALCALIS. Ce mot est employé génériquement dans la Chimie pour désigner un sel que l'on retire des cendres des plantes, après qu'elles ont été brûlées.

Voyez Cendres de bois vives, Natron, Potasse, Soudes, Alcali fixes. Catég. 2.e

ALCALI Volatil. *Alcali Volatile.*

Voyez Ammoniaque — Catég. 2.e

ALCOOL. *Spirito di vino.*

Voyez Eau de-vie. — Catég. 1.re

ALÊNES. *Lesine.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

ALQUES MARINES. *Alga marina.*

Voyez Plantes Alcalines. — Catég. 3.e

ALISARI (Racines et tiges d'). *Rubbia tinctorum. Radiche e Steli di Alisari.*

Voyez Garance. — Catég. 2.e

ALKEKENGI. (Baies et feuilles d'). Coqueret. *Alcachingi. Phisalis Alkekengi.* Plante à tiges rondes, mennes et rougeâtres. Les feuilles rassemblent à celles de la morelle, et les baies aux cérises. D'un goût d'abord acide, ensuite très-amer.

Voyez Fruits à dénommer. — Catég. 2.e

ALKERMÈS. *Alkermes.*

Voyez Liqueurs ou Sirops, selon l'espèce. — Catégories 1.re et 2.e

ALLIAIRE (Graines d'). *Semi di Alliaria o Scordeo.* Semences oblongues, menues et noires, d'une plante à plusieurs tiges d'une odeur d'ail et d'usage en médecine.

Voyez Graines à dénommer. — Catég. 2.e

ALLUMETTES communes. *Zolfanelli ordinarj.* Petits brins de bois soufrés par le bout, servant à allumer les chandelles, les bougies etc.

Mêmes droits que le Soufre épuré. — Catég. 18.

Digitized by Google

ALLUMETTES oxigénées. *Zolfanelli Ossigenati.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

ALOÈS (Suc de). *Sugo d'Aloè.* Droguerie en suc épaissi, d'une plante portant le même nom. Il y en a de noirâtre et citrin en dedans; d'autre, de couleur de foie et un troisième fort noir, compacte et pesant. Vient des Indes, livré en caisses, ordinairement doublées en cuir.

Catégorie 2.e. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ALOÈS (Bois d'). *Legno d'Aloè. Agallochum.* Sous ce nom on comprend divers bois odorans qui croissent en Asie, tel que le bois d'Aigle, d'Agalloche et de Callambac. Celui qu'on trouve dans le commerce sous le nom d'Aloès est très-probablement un Agalloche; voici à quels signes on le reconnaît. Ce bois est dur, compacte, résineux, d'une couleur plus ou moins brune, tannée, luisante, jaspée, d'une saveur amère, et d'une odeur douce et agréable lorsqu'on le brise. Plusieurs morceaux offrent des excavations remplies d'une résine rouge. Sa contexture paraît formée d'une multitude de tubes capillaires qui suivent la direction du bois et se distinguent avec la loupe dans les parties rompues. Le bois d'Aloès est employé par les parfumeurs. Le peu qu'on en trouve dans le commerce est en morceaux de 15 à 20 centimètres, profondément sillonnés, varié de brun et de cendré, brillant et résineux.

Voyez Bois odorans à dénommer. — Catég 2.e

ALOÈS. (Filasse d'). *Filamenti d'Aloè.*

Comme le Lin peigné. — Catég. 8.e

ALPISTE (Graine d'). *Semi di Panico e Scagliola. Phalaris canariensis.* Semences d'une plante de ce nom, à épis, et dont les feuilles ressemblent à celles du blé. Ses graines sont oblongues et luisantes comme le millet, ayant la figure et la grosseur de celles du lin. Panic, espèce d'Alpiste, plante graminée, qu'on cultive sous le nom de Millet des oiseaux.

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ALQUIFOUX *Piombo minerale.*

Voyez Plomb. Minéral de Plomb. — Catég. 16.

ALTHEA. Guimauve. *Altea.*

Voyez Guimauve. — Catég. 2.e

Digitized by Google

ALTHEA (Fleurs et racines d').

Voyez Fleurs et Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

ALTHEA (Suc et Sirops d').

Voyez Confitures ou Sirops selon l'espèce. — Catég. 2.e

ALUN proprement dit. Sulfate d' Alumine. *Solfato di alumina.* Espèce de sels fossiles et minéraux, cristallisés par la fabrication. Ceux de Rome et du Levant sont rougeâtres; les autres sont blancs. Ils sont d' usage en médecine et surtout pour la teinture. On s'en sert aussi pour clarifier les liqueurs, pour raffiner le sucre, pour dessaler le poisson etc. Expédié en barils, de Rome, Toscane, France, Angleterre, Suède et Levant.

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

ALUN BRULÉ ou calciné. *Solfato d'alumina bruciato o calcinato.* C' est de l'Alun qu'on a chauffé fortement dans un creuset. Il se fond d'abord dans une eau de cristallisation, se boursouffle, perd sa demi transparence, et acquiert de la causticité. On s'en sert en chirurgie.

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ALUN de Plume. *Alume di piuma.*

Voyez Sulfate de Zinc. — Catég. 2.e

ALUN (Résidu d'). *Residuo di Alume.*

Voyez Sulfate de fer. — Catég 2.e

AMADOU. *Esca. Agarico di quercia preparato.*

Voyez Agaric de Chêne préparé — Catég. 3.e

AMANDES en coques. *Mandorle in iscorza. Amygdalus communis.* Semence d'un arbre qui croît naturellement en Afrique, qu'on trouve en Espagne, en Italie, dans le midi de la France et jusqu'en Touraine, appartenant à la famille des Rosacées. L'Amande est une coque jaunâtre, oblongue, plus ou moins aplatie, et creusée, sur la surface extérieure, de lignes qui couvrent toutes les directions. Cette coque, ou dure ou fragile, très-lisse intérieurement, récouvre un corps blanc, qui se partage en deux parties, collées l'une sur-l'autre et enveloppées d'une pellicule blanche, quand l'amande est fraiche, et d'un jaune souci, lorsqu'elle est sèche. La saveur de

Digitized by Google

cette semence est douce ou amère, suivant la variété à laquelle elle appartient. Les Amandes sont employées par les distillateurs, les confiseurs, les pharmaciens, et se servent sur table quand elles sont douces. On les vend emballées de double toile et avec paille.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Amandes mondées ou cassées. *Mandorle monde o senza guscio.* Ce sont les amandes dégagées de leurs coques, et sur les quelles on ne laisse que les pellicules. Celles d'Espagne sont emballées en sparterie.

Catég. 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Amandes sucrées. *Amandole inzuccherate.*

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Amandes (Huile d'). *Olio d'Amandole.*

Voyez Huiles. — Catég. 1re

Ambre gris. *Ambra grigia.* Matière opaque, grasse, que l'on regarde comme une concrétion qui se forme dans l'estomac ou les intestins du Physeter Macrocephalus (cachalot), et que l'on trouve ordinairement en petits morceaux et quelquefois aussi en masses d'un volume assez considérable, flottant sur la surface de la mer, près des côtes de l'Inde, de l'Afrique et du Brésil. L'ambre gris est mou, insipide, plus léger que l'eau, sa couleur est d'un gris cendré rayé de jaune brunâtre et de blanc. Son odeur est agréable et le devient encore plus avec le temps. Sa saveur est presque insipide. L'ambre doit se ramollir à la chaleur et fondre comme la cire.

Catég. 2.e — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ambre jaune, ou Blanc brut. Karabé ou Succin. *Succino ossia Ambra gialla* (*Bitume solido*). Matière dure, transparente et cassante. On en trouve dans les mines de la Prusse et sur les bords de la mer Baltique. Il y en a de citrin de blanc et du brunâtre. On s'en sert pour faire des colliers, des bracelets, et des bijoux recherchés par les Orientaux. Il est aussi d'usage en médecine.

Catég. 18. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Ambre jaune travaillé. *Ambra gialla lavorata.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Ambre (Huile d') *Olio di Ambra o di Succino.*

Voyez Huile de Succin. — Catégorie 1.re

Ambrette ou Abelmosch. Hibisus abelmoscus. Graine de Musc. *Ambretta.* Semence de la grosseur de celle du millet, ayant la figure d'un rein, de couleur brune, d'une odeur de musc et d'un goût un peu amer. Elle arrive sèche de la Martinique et de l'Égypte. Elle sert aux apothicaires, aux parfumeurs et aux distillateurs.

Comprise dans les Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

Améthistes. *Amatiste.* Pierre précieuse de couleur violette tirant sur le pourpre.

Voyez Pierres précieuses. — Catégorie 17.

Amiante. *Amianto.* Matière fossile de deux formes bien différentes: l'une est en pierre brunâtre, dure, mais s'étendant sous le marteau; l'autre est disposée en filets très-fins, souples et soyeux, ordinairement d'une couleur blanche et noire. Le feu n'a aucune action sur l'Amiante. Cette production minérale nous vient de la Carinthie, du Frioul, de la Tarantaise, de Négrepont, de Suède.

Catégorie 18. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Amidon. *Amido.* Fécule extraite des grains céréales. L'amidon est très-blanc et très-éclatant, rude au toucher, léger, friable, insipide, inodore, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante, ayant un aspect grenu qui a quelque chose de cristallin. L'amidon se conserve fort longtemps, mais perd de sa blancheur quand il est exposé quelque temps à l'air. La parfumerie, la pharmacie et les confiseurs font usage de l'amidon. Il sert aussi à l'apprêt des étoffes et des tissus. Des deux espèces d'Amidon qui se rencontrent le plus fréquemment dans le commerce, celui de Paris est le meilleur, il vient en pains triangulaires de 2 à 4 kil. Celui de Flandre, en barils de 100 à 200 kilog.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ammi. Sison Ammi. (Graines d'). *Semi di Ammi.* Semence menue,

Digitized by Google

presque ronde, ressemblant à des grains de sable grise-brune, de goût et d'odeur aromatiques. Le meilleur vient de Candie ou d'Alexandrie. Il sert en médecine.

Voyez Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

AMMONIAC. Sel. *Sale Ammoniaco.*

Voyez Sels. — Catégorie 2.e

AMMONIAQUE. (Gomme résineuse d'). *Gomma Ammoniaca.* Cette gomme est tirée de la *ferola Orientali.*

Voyez Gommes. — Catégorie 2.e

AMMONIAQUE ou Alcali volatil liquide. *Ammoniaco, Alcali volatile.* Employée en médecine. On s'en sert dans les fabriques de toiles peintes et pour les teintures sur soie.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 3. 25 le kilog. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

AMMONIAQUE (Carbonate d'). Muriate d'ammoniaque. Sel volatil. *Carbonato d'Ammoniaca.*

Voyez Carbonates. — Catégorie 2.e

AMOME. Cardamome. *Cardamomo. Amomo.* Gousses rondes disposées en grappes comme le raisin, de couleur blanchâtre, contenant des grains purpurins presque carrés. Leur goût est âcre et mordicant, et leur odeur aromatique. Parmi les véritables Amomes on distingue le Gingembre, le Zédoaire, le Cardamome, la Graine de Paradis. On donne aussi le nom d'Amome à la Graine de Sison, et à celle d'une espèce de Myrthe. Les jardiniers appellent encore de ce nom la Morelle Faux-Piment.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

AMOME (Baume d') *Balsamo di Amomo.*

Voyez Baumes à dénommer. — Catégorie 2.e

AMURCA. Marc d'Olive gras. *Amurca, ossia Feccia d'Oliva grassa.* C'est le marc d'huile d'olive qui se dépose dans les vaisseaux où on a mis, pour l'épurer, celle nouvellement exprimée.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ANACARDES (Noix d'). *Noci d'Anacarde.* Espèce de fèves de la grosseur d'une chataigne, ayant la figure du cœur d'un oiseau. Elles sont de couleur noire et contiennent deux aman-

Digitized by Google

des blanches qui ont le goût de pistaches. Elles croissent à un arbre des Indes, et servent en médecine.

Comprises dans les fruits à dénommer. — Catégorie 2.e

ANACARDE (Huile d'). *Olio di Anacardo come Olio di Pignoli.*

Voyez Huiles. — Catégorie 1.re

ANACARDE (Marmelade d'). *Conserva di Anacardo.*

Comprise dans les médicamens composés à dénommer. Catégorie 2.e

ANANAS. Bromelia ananas. Fruits. *Ananas.* Plante originaire du Pérou; son fruit, qui a la forme d'une pomme de pin, est très-estimé.

Mêmes droits que les Oranges. Catégorie 3.e

ANANAS (Jus d'). *Ananas (Sugo di).*

Mêmes droits que le Jus d'Orange. — Catégorie 1.re

ANATRON. Natron. Sel alcalin. Carbonate de soude naturel. *Natron.* Matière saline qui se forme journellement à la surface des terrains sablonneux, surtout en Égypte. Il est tantôt sous une forme pulvérulente et tantôt en masses solides et compactes comme la pierre. Sa couleur est d'un blanc grisâtre, et il est communément mêlé de parties terreuses et de sel marin. On s'en servait pour faire du savon et du verre, et pour préparer les cuirs: on lui a substitué le natron factice, qu'on réduit en consistance de sel.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ANCHOIS salés. *Alici salate.*

Voyez Poissons. — Catégorie 5.e

ANCRES. *Ancore.*

Voyez Fer. — Catégorie 16.

ANES et ANESSES. *Asini od Asine.*

Voyez Bestiaux. — Catégorie 6.e

ANET. Graine d'Anet. *Semi di Aneto.*

Comprise dans les espèces médicinales. — Voyez Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

ANGÉLIQUE (Graines, Racines et Tiges d'). *Angelica.* Plante à plusieurs tiges creuses et odorantes. La racine est brune à l'extérieur et blanche à l'intérieur. La graine est oblongue, cannelée et ailée.

Comprises dans les Herbes, Graines, ou Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Digitized by Google

Angélique (Fausse). *Appio.*

Voyez Racines et Graines d'Appios. — Comprises dans les Racines et Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

Anguilles. *Anguille.*

Voyez Poissons. — Catégorie 5.e

Anguilles. (Peaux d'). *Pelli di Anguille.*

Voyez Peaux crues. — Catégorie 7.e

Angustura. (Écorce d'). Calipea febrifuga. *Angustura.*

Espèces médicinales. — Comprises dans les Écorces à dénommer. — Catégorie 2.e

Anil. (Graine d'). Indigofera. *Seme d'Anil.* Plante du Brésil dont on tiré l'Indigo.

Voyez Graines. Mêmes droits que la Graine de coton. — Catégorie 3.e

Anil. (Pâte d'). *Pasta d'Anil.* Plante dont on tire l'Indigo.

Comme *Guède*, *gualdo.* (isatis tinctoria) — Catégorie 2.e

Animaux empaillés. *Animali imbalsamati ed impagliati.*

Comme objets d'histoire naturelle — Catégorie 15.e

Anis étoilés ou Badiane. Illicium anisatum. *Anici stellati.* Fruit d'un arbre de la Chine, de Tartarie et des Iles Philippines qui a la figure et grosseur d'une coloquinte, dans laquelle sont des semences en forme d'étoiles, qui ont le goût et l'odeur de notre anis. Elles sont stimulantes, mais peu employées comme médicament; elles servent à aromatiser des liqueurs, et donnent à l'anisette de Bordeaux la saveur agréable qui distingue cette liqueur. Cette saveur et cette odeur sont dues à une huile volatile.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Anis verts ou communs. Pimpinella anisum. *Anici verdi.* Fruits d'une petite plante annuelle de la famille des Ombellifères, qui vient d'Égypte, mais qui s'est naturalisée dans le midi de l'Europe. Ils sont ovoïdes, allongés, velus; leur saveur est aromatique, chaude, très-agréable et comme sucrée. Ils sont stimulans, et on les emploie surtout comme carminatifs. On en forme aussi de petites dragées fort agréables. Assez souvent on s'en sert pour masquer la saveur désagréable de certains médicamens, tels que les potions purgatives. Les emballages de l'Anis vert sont différens d'un pays à un autre; voici

Digitized by Google

les principaux : France balles de 100 à 150 kilog. Russie, balles de 150 à 200 kil. et barriq. de 250 à 300. Espagne, Balles de 100 kil.

Comprises dans les Fruits et Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

Anis sucrées. *Anici inzuccherati o confetti.*

Comme confitures. — Catégorie 2.e

Anis. (Huile d'). *Olio di Anici.*

Catégorie 1.re — Entrée, L. 2.50 le kil. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Anisette. *Anisetta.*

Mêmes droits que les Liqueurs. — Cat. 1.re

Antalé. Lapis Entalis. *Antalio.* Coquillage de mer fait en tuyau courbé en croissant de couleur blanche, quelquefois nuancé de vert, de rose, ou d'aurore. Il renferme un vermisseau, et contient un peu de sel volatil et fixe. Substance propre à la médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Anneaux d'or et d'argent. *Anelli d'oro e d'argento.*

Voyez or et argent ouvré. — Catégorie 17.

Anneaux de cuivre, de fer ou d'étain. *Anelli di rame, d'ottone, di stagno o di ferro.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie. 15.

Antimoine cru. Sulfure d'Antimoine. *Antimonio crudo.* Combinaison du soufre et de l'antimoine, qui existe abbondamment dans la nature, qu'on trouve en Hongrie, en Bohème, en Saxe, en Angleterre, en Suède, et en France. Substance minérale pesante, luisante et cristalline, ou disposée en longues aiguilles, de couleur fort noire. On le débarrasse de sa gangue en le faisant fondre dans des creusets percés à leur partie inférieure, d'où il coule dans des pots. Il donne une poudre fine, et se fond à un faible degré de chaleur.

Catégorie 16. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Antimoine préparé. Régule d'Antimoine. *Regolo d'Antimonio.* Les principales préparations de l'Antimoine sont : 1.° le verre d'Antimoine. Oxide d'Antimoine sulfuré vitreux ; 2. le Foie d'Antimoine ; 3. l'Antimoine diaphorétique ; 4. l'huile d'Anti-

Digitized by Google

moine; 5. la teinture d'Antimoine; 6. le régule d'Antimoine.

Catégorie 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ANTORE. Anthore. Aconitum Anthora. *Antora* (*Radica di*). Espèce d'Aconit à fleurs jaunes. Plante d'usage en médecine dont les feuilles sont découpées en lanières, ses fleurs en manière d'épi se forment en fruits qui renferment des semences anguleuses, ridées et noirâtres. Sa racine est composée de deux navets rassemblant à l'olive.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

ANTOPHELES. Antolphes de Girofles *Antophylli di Garofani, ovvero i frutti del Garofano maturi.*

Voyez Girofles. En clous; voyez Denrées coloniales. — Catégorie 2.e

APOCIN. (Graine d'). *Apocino. Semi di Apocino.* Plante grosse, dont les fleurs en formes de cloches se forment en un fruit gros comme le poing. Ce fruit contient une espèce de Ouate dans laquelle se trouvent des semences rougeâtres et d'un goût amer.

Comprise dans les Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

APPIOS. Ache. Fausse Angélique. (Racines et graines d'). *Appio.* Plante à petites feuilles courtes; fleurs jaunes en godet, fruit relevé de trois coins, racine en forme de poire, empreinte de lait, noire en dehors, blanche en dedans.

Apium graveolons sylvestre.

Racine excitante et diurétique; fruits très aromatiques et excitans.

Comprises dans les Racines et Graines à dénommer. — Catégorie 2.e

ARACHIS. Arachide. Arachis hypogea. *Arachide.* Famille des Légumineuses. Petite plante annuelle, originaire de l'Amérique méridionale, qui présente ce singulier phénomène, que ses fleurs, après la fécondation se recourbent vers la terre et s'y enfoncent pour y mûrir leurs fruits, qui ont tiré de cette circonstance, leurs noms de pistaches de terre. Ses graines sont charnues, d'une saveur douce et agréable. Elles sont nourissantes et contiennent une grande quantité d'une huile grasse qui peut être employée aux mêmes usages que celles d'olives. On prépare avec ces graines des émulsions adoucissantes, en les torréfiant et les mélangeant, à un tiers de cacao, on en fait une pâte très-agréable.

Digitized by Google

ARACHIS. Fruits. *Frutti dell' Arachide.*

Comme les Noisettes. — Catégorie 3.e

ARACHIS. (Huile d'). *Olio d' Arachide.*

Comme Huile d'Olive. — Catégorie 1.re

ARBRES en plants. Plants d'arbres. *Piante e Piantoni di alberi.* On nomme ainsi ceux qui ont leurs racines, et qui sont propres à être transplantés.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ARCHETS DE VIOLON et de Tourneur. *Archetti da Violino e da Tornitori.*

Comme Quincaillerie. — Catégorie 15.

ARDOISES ordinaires, pour toiture. *Ardesia o Lavagna da tetto e da pavimenti.* Espèce de pierre de couleur bleue ou grise, divisée en lames minces, plates et unies, employées pour la couverture des maisons.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 50 le cent. — Sortie, L. 0. 10 le cent. Ostellaggio, L. 0. 25 le cent.

ARDOISES en carreaux ou en tables. *Ardesie in quadrette* ec. Celle en tables sont celles choisies du cœur de la pierre, et qu'on apprête pour écrire, ou autres usages.

Catégorie 18.e — Entrée, L. 3 le cent. — Sortie, L. 0. 50 le cent. — Ostellaggio, L. 0. 25 le cent. [1]

ARDOISES montées en couteaux de corroyeurs. *Ardesie montate in coltelli da coriatori.* Celles qui ne sont pas montées payent le même droit.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 30 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ARDOISES sciées pour crayons. *Ardesie segate per lapis.*

Catégorie 2.e — Les petites ardoises de 16 centimètres, pour la presse des anchois salés paieront chaque 10, pour une. (Lettre de l'Administration générale du 8 juin 1830).

---

[1] Les ardoises en tables, et en carreaux, encadrées pour les démonstrations et autres choses, payent comme celles qui ne sont pas encadrées.

Digitized by Google

Arec. *Areca.* Produit ovale d'une espèce de palmier des Indes, qui ôté d'une écorce qui l'enveloppe comme la noix, ressemble à une muscade cassée. Il entre dans la composition du cachou.

Comprise dans les fruits à dénommer. — Catégorie 2.e

Aréomètres. *Areometro.* Instrument propre à faire connaître la pésenteur spécifique des fluides dans lesquels on le plonge, par la profondeur à laquelle il s'enfonce.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Argent brut en masse, lingots, ouvrages détruits, en poudre etc. [1]. *Argento brutto in masse, lingotti, bisotteria rotta ec.*

Exempt, soit du droit d'entrée, de sortie, que d'Ostellaggio. — Catégorie 17.

Argent battu en feuilles sans tare pour le papier. *Argento battuto in foglie.* L'argent en feuilles ou battu est celui que les batteurs d'or réduisent en feuilles très-minces et très-déliées pour l'usage des doreurs.

Catégorie 17. — Entrée, L. 5 le kilogramme. — Sortie 1/4 p.°/o la valeur. — Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

Argent tiré, laminé ou filé. *Argento tirato, laminato e filato* [2]. L'argent en traint ou fil d'argent est celui qu'on a tiré au travers les trous d'une filière, et qui n'a que la grosseur d'un cheveu. Celui en lames est de l'argent trait, aplati entre deux rouleaux d'acier pour le disposer à être filé sur la soie ou pour servir aux broderies. L'argent filé est le même que celui en lames dont on recouvre un fil en soie avec lequel il est ensuite tordu par le rouet pour en faire ce que l'on nomme un fil d'argent.

Catégorie 17. — Entrée, L. 18 le kilogramme. — Sortie, 1/4 °/o la valeur. — Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

---

[1] L'or natif et le minéral d'argent sont traités comme or et argent bruts. Le Platine en masses est assimilé à l'argent brut, et lorsqu'il est travaillé il paye comme les mêmes objets en argent. Pour la passementerie, la dentelle, et les étoffes avec or et argent, voyez Tissus.

[2] Cette dénomination comprend les traits, lames, paillettes, clinquants, l'argent filé sur soie, ainsi que les cannetilles.

Digitized by Google

ARGENT ouvré, non doré tant simple qu'en objets de bijouterie. *Argento lavorato, non dorato ec.*

Catégorie 17. — Entrée, L. 20 le kilogramme. — Sortie, $^1/_4$ °/° la valeur. — Ostellaggio, $^1/_{16}$ °/° la valeur.

ARGENT ouvré, doré, tant simple qu'en objets de bijouterie *Argento lavorato, dorato ec.*

Catégorie 17. — Entrée, L. 40 le kilogramme. — Sortie, $^1/_4$ °/° la valeur. — Ostellaggio, $^1/_{16}$ °/° la valeur.

ARGENT faux. *Argento falso.*

Voyez Cuivre [1]. — Catégorie 16.

ARGENT plaqué. *Argento placato.*

Voyez Plaqués d'argent. — Catégorie 15.

ARGENT vif. *Argento vivo.*

Voyez Mercure natif. — Catégorie 16.

ARGENTERIE neuve, ou en état de servir. *Argenteria nuova o usata.* On appelle Argenterie la vaisselle et autres ouvrages d'orfévrerie faits avec ce métal.

Comme Argent ouvré. — Catégorie 17.

ARGENTERIE brisée propre à la réfonte. *Argenteria rotta ec.*

Comme Argent brut. — Catégorie 17.

ARGENTINE. (Racines, Tiges et Feuilles d'). *Bodentilla anserina.* Petite plante à feuilles dentées garnies de petits poils argentins; son fruit presque rond, est composé de plusieurs semences enveloppées par le calice de la fleur.

Comprise dans les Herbes, Feuilles et Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

ARGILE ou Terre glaise. Argiles communes. *Argilla.* C'est une terre grasse, laquelle étant humectée, se pétrit facilement. Elle est grise-blanche, ou roussatre, et sert à faire la poterie.

Comprise dans les Matériaux à dénommer. — Catégorie 18.

ARGILES, non communes. *Argille non comuni.*

Comprise dans les Pierres et Terres, servant aux arts et mètiers, à dénommer. — Catégorie 18.

---

[1] L'argent faux est un lingot de cuivre rouge couvert en plusieurs fois de différentes feuilles d'argent, que l'on applique sur le cuivre par l'action du feu.

Digitized by Google

ARISTOLOCHES. *Aristologia.*

Voyez Serpentaire. Comme graines à dénommer. — Catégorie 2.e

ARMES. *Armi.* Bayonnettes [1]. *Bajonette.*

Catégorie 15. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 55 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Canons de fusil de calibre [1]. *Canne da fucili di calibro.*

Cat. 15. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 55 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Canons de fusils de chasse [1]. *Canne da fucili da caccia* n'excédant pas le calibre de 3/4 d'once.

Cat. 15. — Entrée, L. 2 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Canons de Pistolets [1]. *Canne da pistole.*

Cat. 15. — Entrée, L. 1. 50 la paire. — Sortie L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Couteaux de chasse. *Coltelli da caccia.*

Cat. 15. — Comme épées.

ARMES. *Armi.* [2] Fusils de calibre garnis en métaux communs [1]. *Fucili di calibro guerniti in metalli comuni.*

Cat. 15. — Entrée, prohibée. — Sortie L. 55 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Fusils de calibre garnis en argent [1]. *Fucili di calibro guerniti in argento.*

Cat. 15. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 55 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Fusils de chasse garnis en métaux communs [1].

---

[1] Les bayonnettes, les cannes de fusils et de pistolets, ainsi que les fusils ordinaires et ceux de chasse et les pistolets du calibre supérieur à 3/4 d'once sont prohibés à l'entrée.

[2] Les fusils et pistolets de mesure à deux coups payent le double du droit tarifé.

Les fusils à quatre coups ou quatre canons payeront le quadruple du droit que payent les fusils à un coup. (Lettre de l'Administration Générale du 12 juin 1833. N.° 79.

Digitized by Google

Fucili da caccia guerniti in metalli comuni, n'excedant pas le calibre de 3/4 d'once.

Cat. 15. — Entrée, L. 4 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Fusils de chasse garnis en argent. *Fucili da caccia guerniti in argento*, n'excedant pas le calibre de 3/4 d'once.

Cat. 15. — Entrée, L. 8 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Lames de sabre et d'épée dorées ou damassées. *Lame di spada e di sciabola dorate o damascate.*

Cat. 15. — Entrée, Cent. 90 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Lames de sabre et d'épée ordinaires. *Lame di sciabola e di spade ordinarie.*

Cat. 15. — Entrée, L. 48 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Pistolets de mesure garnis en métaux communs. *Pistole di misura guernite in metalli comuni*, n'excédant pas le calibre de 3/4 d'once.

Cat. 15. — Entrée, L. 3 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Pistolets de mesure garnis en argent. *Pistole di misura guarnite in argento*, n'excedant pas le calibre de 3/4 d'once.

Cat. 15. — Entrée, L. 6 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Pistolets de calibre. *Pistole di calibro.*

Cat 15. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ARMES. *Armi.* Pistons. (Espèce d'arquebuse à gros calibre). *Pistoni.*

Comme les Fusils à deux coups. — Cat. 15.

ARMES. *Armi.* Sabres et épées avec poignées. [1] *Sciabole e spade montate con guardie.*

---

[1] Les sabres, épées et les espadons à la militaire ne pourront être dédouanés que par des armuriers: Pour les autres armes prohibées, voyez la note qui se rapporte à l'article *Poignards*.

Digitized by Google

D'acier, *d'acciaio.* — Catégorie 15. — Entrée, L. 4. 50 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

D'argent, *d'argento.* — Cat. 15. — Entrée, L. 12 chacune. — Sortie, 1/4 p. % la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

D'argent doré, *d'argento dorato.* — Cat. 15. — Entrée, L. 18 chacune. — Sortie, 1/4 p. % la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

De métal simple, *di metallo semplice.* — Cat. 15. — Entrée, L. 3 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60.

De métal doré, *di metallo dorato.* — Cat. 15. — Entrée, L. 6 chacune. Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60.

Armures antiques. *Armature antiche.*

Comme Objets d'histoire naturelle. — Catégorie 15.

Arnique. Arnica montana. *Arnica.* Plante de la famille des Corymbifères, qui croît communément dans les montagnes des Vosges, des Alpes, d'Auvergne, etc. On emploie ses racines et ses fleurs. Elles sont un peu âcres et éminemment stimulantes. A une dose un peu élevée elles excitent le vomissement et d'abondantes déjections alvines. Les fleurs et la racine dessechées et réduites en poudre sont un puissant sternutatoire.

Comprise dans les Fleurs, Feuilles ou Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Arrack ou Rack. *Arrack.* Liqueur spiritueuse extraite de la canne à sucre. Eau-de-vie autre que de vin.

Comme Eau-de-vie simple. — Catégorie 1.re

Arseniate de potasse. Sous-arseniate de potasse. *Arseniato di potassa.* Sel formé par la combinaison de l'acide arsenieux et le nitrate de potasse. Très-soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid ; irritant, corrosif, fébrifuge. L'arseniate de potasse est employé dans les fabriques de toiles peintes; il sert à préparer l'arseniate de fer, de cuivre, etc. On en fait usage en médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Arsenic métallique. *Arsenico metallico.* Métal solide, d'un gris d'acier, d'une texture grenue, très-cassant, volatisable avant de se fondre, très-combustible, acidifiable. Réduit en poudre, il est désigné sous le nom de Cobalt ou Tuemouche.

Catégorie 16.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Arsenic blanc. *Arsenico bianco.*

Voyez Acide arsenieux. — Catégorie 2.e

Arsenic jaune. *Arsenico giallo.*

Voyez Sulfure d'arsenic jaune. — Catég. 2.e

Arsenic rouge. *Arsenico rosso.*

Voyez Sulfure d'arsenic rouge. — Catég. 2.e

Artifices. *Fuochi artifiziali.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Asarum. Asarum europæum. Asaret. *Asaro. Spigo salvatico.* Petite plante vivace, de la famille des Aristolochiées, assez commune dans les bois du centre de la France. Ses racines qui sont blanchâtres et fibreuses, et ses feuilles qui sont réniformes et luisantes, ont une saveur âcre et nauséabonde. On les prescrit assez souvent comme émétiques, surtout dans les campagnes. Leur poudre est également sternutatoire. Cette plante porte encore les noms de Cabaret, Nard-Sauvage, Oreille d'homme, etc.

Comprise dans les Herbes ou Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Asclépias. Asclépiade. Contrayerva blanc. Asclepias vincetoxicum. *Asclepiade.* Plante vulnéraire, et dont le caractère est d'avoir les feuilles en cœur; famille des Apscynées. Son fruit contient de la laine blanche et des semences rousses. Sa racine, d'usage en médecine, est menue, composée de fibres blanches, d'une odeur forte et d'un goût désagréable.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Aspalatum. Aspalathe. *Aspalato.* Bois odorant, pesant, de couleur purpurine, obscure et marbrée. On l'emploie dans les parfums.

Compris dans les Bois odorans à dénommer. — Catégorie 2.e

Asphalte ou Bitume de Judée. *Asfalto.* Substance solide, fragile, d'un brun noirâtre, opaque, ressemblant à de la poix noire, vitreuse dans sa cassure, d'une odeur résineuse très-forte quand on la chauffe, qui nage à la surface des eaux de la mer morte ou lac Asphaltide. Il est livré au commerce en caisses de différens poids.

Catégorie 18.— Entrée, L. 20 le quintal.— Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Aspic. *Spigo.* Nom vulgaire de la lavande.

Voyez Herbes à dénommer. — Catégorie 2.e

Digitized by Google

Assa Foetida. Ferula Asafœtida L. *Assa fetida.* Gomme-résine fétide que l'on retire d'une plante de la famille des Ombellifères, nommée Ferula Asafœtida, qui croît en Syrie, Lybie, Perse et Médie. Elle est en masses plus ou moins volumineuses, jaunâtres et comme marbrées. Son odeur est très-désagréable et alliacée. C'est un médicament énergique que l'on prescrit surtout dans l'hystérie et dans l'épilepsie. Saveur amère, âcre et repoussante.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Astérie. *Asteria. Occhio di gatta. Bell'occhio.* Espèce d'opale. Pierre qui, exposée au soleil, offre l'image d'une étoile; variété du Corindon hyalin.

Comprise dans les Pierres précieuses. — Catégorie 17.

Atlas. *Atlanti.* Recueil de cartes géographiques.

Voyez Cartes géographiques. — Catég. 14.

Aulne. Écorce de la Betula Alnus. *Ontano. Scorza di ontano. Alno nero.* Arbre de grosseur médiocre, d'une taille assez élevée, qui croît dans les prés et sur le bord des ruisseaux, et dont l'écorce raboteuse, fragile, noirâtre en dehors et jaunâtre en dedans, sert pour teindre les cuirs et les chapeaux en noir.

Voyez Écorces de Grenades, d'Aune et de Bourdaine. — Catég. 2.e

Aunée ou Enula Campana. Racine de l'Inula Helenium. *Elenio. Enula Campana.* Cette grande et belle plante, de la famille des Corymbifères, croît dans les marais et les prés humides. Sa racine, qui est grosse, épaisse et rougeâtre, a une saveur chaude et aromatique. On l'emploie comme tonique.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Autour. (Écorce d'). *Corteccia Levantina o di Autour.* Écorce assez semblable à la cannelle, mais plus pâle en dessus; en dedans elle a la couleur de la noix muscade avec des points brillants. Elle vient du Levant, est sans odeur, d'un goût insipide, et entre dans la composition du carmin.

Mêmes droits que le Curcuma. — Catégorie 2.e

Avelanèdes. *Vallonea.* Cupules ou cosses du gland de chêne. On s'en sert pour passer les cuirs. Elles nous viennent de Smyrne

Digitized by Google

et de la Morée à la *rinfusa*, c'est-à-dire sans emballage ni caisses, etc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Avelines. Espèce de noisettes. Corylus Avellana. *Avellane.* Fruits à amandes et à écorce ligneuse qui viennent sur un arbrisseau.

Comme Noisettes. — Voyez Noisettes. — Catégorie 3.e

Aventurines. *Avventurine. Venturine.* Pierres qui sur un fond coloré et demi transparent, offrent une multitude de petits points qui semblent dorés ou argentés. Il y en a de naturelles et d'artificielles: ces dernières sont un mélange de paillettes de cuivre et de verre en fusion.

Comprises dans les Pierres précieuses. — Catégorie 17.

Avirons. *Sorta di remo. Remi.* Longues pièces de bois, plates par un bout et rondes de l'autre. Elles servent à faire aller les bateaux sur les rivières.

Compris dans les Rames Voyez ce mot. — Catégorie 13.

Avoine. *Avena. Avena Sativa.* Plante de la famille des graminées, dont les fruits sont des grains longs, pointus et forment la principale nourriture du cheval dans la plus grande partie de l'Europe. L'avoine peut également être employés à la nourriture de l'homme, et dans quelques départemens de l'ouest, en France, les habitans des campagnes en font du pain. C'est avec l'avoine que se fait le meilleur gruau.

Voyez Grains. — Catégorie 12.

Azur. Azur de Cobalt. Smalt-Azur. *Azzurro di Cobalto.*

Voyez Cobalt. — Catégorie 16.

Azur de Roche. Lazulite. *Azzurro di Rocca.*

Voyez Lapis-Lazuli. — Catégorie 18.

Azur de Prusse ou de Berlin. *Azzurro di Prussia o di Berlino.*

Voyez Couleurs pour teindre. — Catégorie 2.e

Azur minéral. [1] *Azzurro minerale.*

Voyez Couleurs à dénommer. — Catégorie 2.e

---

[1] L'azur minéral diffère dans la couleur de l'azur de Prusse ou de Berlin, étant le premier d'un bleu azuré plus clair du second, dont la couleur est semblable à celle de l'indigo.

Digitized by Google

Azur en pelottes pour le linge. *Azzurro in pallottole per la lingeria.*

Voyez Azur de Prusse. — Catégorie 2.e

Baguettes de fusil. (Bois préparé pour) *Bacchette da fucile* ec.

Voyez Ouvrages en bois commun. — Catégorie 13.

Baguettes (petites), quelconques, d'acier.

Comme Quincaillerie. — Catégorie 15.

Baguettes de fusil, d'acier, baleine ou bois. *Bacchette da fucile, d' acciajo,* ecc.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Baguettes en noisetier fendues pour paniers.

Comme Vannerie grossière. — Catégorie 15.

Baies d'Alkekenge, de Carpobalsamum, de Laurier, de Viorne, de Genièvre et de Myrtile. *Coccole di Alkekenge* ec.

Voyez à leurs noms propres.

Baies de Bourdaine et de Nerprun.

Voyez Graine d'Avignon. — Catégorie 2.e

Baies du Levant.

Voyez Espèces médicinales, comme Fruits à dénommer. — Cat. 2.e

Baignoires de Fer-blanc vernissées à l'huile.

Voyez Quincailleries. — Catégorie 15.

Bayonnettes. *Bajonette.*

Voyez Armes. — Catégorie 15.

Balais communs de Bouleau, Bruyère, Genêt, Millet, etc. *Scope comuni di Betulla, Erica, Ginestra, Miglio, ecc.* Masses de branches très-menues liées ensemble.

Catégorie 13. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Balais de Crin, Racines et Plumasseaux. *Scope di Crine, Radiche e di Piume.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Balances de pur fer. *Bilancie di puro ferro* ; ainsi que pour les grosses balances à bascule avec les bassins en bois.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catégorie 16.

Balances avec bassins de cuivre. *Bilancie con coppa di rame o d' ottone.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Digitized by Google

Balances. Fléaux pour assortiment. *Bilancie. Raggi pesatori d' assortimento.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Baleine. Blanc de Baleine. *Spermaceti. Bianco di Balena.* Matière extraite, pour les besoins des arts, de la tête et du lard du Cachalot macrocéphale épurée par plusieurs fontes, et qu'on réduit en écailles huileuses. D'usage en médecine et dans la parfumerie. Dans le commerce cette substance se trouve sous quatre états fort distincts : brut, filtré, pressé et raffiné.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1. le quintal. — Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

Baleine. Fanons de Baleine bruts. *Osso di Balena in ale grezze.* Sorte de cornes noires qui se trouvent au lieu de dents dans la bouche du cétacée de ce nom. Elles viennent en pièces des États-Unis et de l'Amérique anglaise.

Catégorie 15. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1. le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Baleine. Fanons de Baleine coupés. *Osso di Balena tagliato.* C'est celle fendue en baguettes et façonnée pour être employée à la fabrication des parapluies, manches de couteaux, etc.

Catégorie 15. — Entrée, L. 65 le quintal. — Sortie, L. 1. le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Balles de paume. *Palle da giuoco.* Petites pelottes rondes, faites ordinairement de rognures d'étoffes recouvertes de drap ou de peau.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Bambous. *Bambous. Barundo Bambos.* Sorte de roseaux des pays maritimes des Indes Orientales, de différentes grosseurs. Ils sont creux et moelleux en dedans, et divisés par des nœuds très-durs.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Bananes. Fruits du Bananier. *Banani. Frutti della Musa Paradisiana.* Espèce de palmier des Indes. Musa paradisiana.

Mêmes droits que les Oranges. — Catégorie 3.e

Bandages herniaires. *Bende per ernie.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Bandoulières et Baudriers. *Bandoliere ecc.* Bandes de cuir, le

Digitized by Google

plus souvent en buffle, servant à l'équipement des troupes [1].

Voyez Ouvrages en peau. — Catégorie 7.e

BARBE de Baleine. *Barbe di Balena.*

Comme Fanons de Baleine. — Catégorie 15.

BARBOTINE ou Semen-contra. *Artemisia Santonica. Santolina.* Semence menue, oblongue, verdâtre, d'une odeur désagréable, d'un goût amer et aromatique. C'est un vermifuge qui vient de Perse.

Voyez Graines à-dénommer dans les espèces médicinales.— Catégorie 2.e

BARDANE. (Racine de) *L'Arctium Lappa. Bardana. Lappola maggiore.* Plante à tiges anguleuses, lanugineuses et rougeâtres; sa racine est longue, grosse, noire en dehors, blanche en dedans, et d'un goût douceâtre.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catég. 2.e

BARILS vides. *Barili vuoti, Brente.*

Voyez Futailles vides. Ouvrages en bois. — Catég. 13.

BAROMÈTRES. *Barometri.* Instrument qui sert à démontrer la pesanteur absolue de l'air, ou la pression moyenne que l'atmosphère exerce à la surface de la terre dans un temps donné, et sa pesanteur relative, ou la pression diverse, qu'il exerce sur cette même surface, dans des lieux et des temps différents.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15

BARQUES et Bateaux de lacs et de rivières. *Barche e Battelli ecc.* Petit vaisseau pour aller sur l'eau.

Catégorie 13. — Entrée, la valeur 10 p. °/₀ — Sortie, la valeur 1 p. °/₀.

BAS. *Calze.* Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

Voyez Bonneterie selon l'espèce des tissus. — Cat. 8.e 9.e 10.e 11.e.

BASANES. *Allude. Basane.*

Voyez Peaux préparées en basane. — Cat. 7.e

BASSES et CONTREBASSES. *Bassi e Controbassi.*

Voyez Instrumens de musique. — Cat. 15.

BATEAUX. *Battelli.*

Voyez Barques ou Bâtimens de mer, selon l'espèce. — Cat. 13.

BATIMENS de mer. *Bastimenti di mare.* [2]

Exempts.

---

[1] Les Bandoulières et Baudriers, sont prohibés à l'Entrée, comme tous les effets servant à l'équipement des Troupes.

[2] Les bâtimens de mer sont exempts de droits, tant à l'entrée qu'à

Digitized by Google

Batiste et Linon. *Batiste e Linoni.* Tissus de fil de lin très-fins et très-serrés.

Unis. *Uniti.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Batiste et Linon brochés. *Lavorati a diverse opere sul telajo.*

Cat. 8.e — Entrée, L. 3. 20 le kilogramme. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Batiste et Linon brodés en coton, fil ou laine. *Ricamati in cotone, filo o lana.*

Cat. 8.e — Entrée, L. 6 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Batiste et Linon brodés en or, argent ou soie. *Ricamati in oro, argento o seta.*

Cat. 8.e — Entrée, L. 20 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Batons, vernissés ou non, avec ou sans pommes. *Bastoni verniciati, ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Bats et Bardelles. *Basti e Bardature d'ogni sorta.*

Voyez Ouvrages de sellier. — Cat. 7.e

Baudriers et Ceinturons. *Bandoliere e Cinture.*

Voyez Ouvrages en peau. — Cat. 7.e. L'entrée est prohibée.

Baudruches. *Forme di buccio da Battiloro.* Pellicule intérieure des boyaux de bœuf dont on enveloppe l'or pour le réduire en feuilles.

Mêmes droits que les Vessies.

Baume Benjoin. *Balsamo di Belzoino.* Baume solide retiré par incision du *Styrax Benjoin*, arbrisseau des Indes. On l'apporte en larmes claires, transparentes et rougeâtres, ou en masses de couleur grise, jaunâtre ou rougeâtre, ayant des larmes blanches à l'intérieur. Employé en médecine, et comme cosmétique dans le lait virginal.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

la sortie. Ne sont point compris dans cette disposition les débris de navires étrangers naufragés, etc.

Digitized by Google

Baume de Copahu. Résiue du *Copaïfera officinalis.*

Compris dans les Baumes à dénommer. — Cat. 2.e

Baume Storax, naturel, sec, rouge ou calamite. *Storace naturale, secco, ec.* Baume solide, brillant, rougeâtre, en larmes ou en pains mêlés de grains amygdaloïdes, qui est formé par le *Styrax officinale*, arbre de l'Asie Mineure et de la Syrie, du tronc duquel il découle. L'odeur du Storax calamite est suave, sa saveur, douce, parfumée et légèrement amère.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 44 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Baume Storax préparé liquide, en pains ou semoule. *Balsamo Storace preparato, ec.* Résine molle, visqueuse, d'un jaune brun ou rougeâtre, d'une odeur forte et aromatique, qui découle du *Liquidambar Styraciflua*, ou formée des débris de la plante qui fournit le Storax Calamite. Il vient de Marseille un Storax en pains, qui y est préparé avec de la sciure de bois et différentes résines odorantes [1].

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Baumes à dénommer. *Balsami da nominarsi.* Ce sont particulièrement les suivants: Baumes d'Amérique ou Indes Occidentales, parmi lesquels on distingue, 1.e le Baume du Canada, résine plus ou moins liquide, très-limpide, presque sans couleur ni odeur, mais d'un goût de térébenthine le plus agréable, que fournit l'*Abies balsamea*; 2.e le Baume du Pérou [2] sec, ou noir: il y en a de trois espèces; le blanc qui est liquide; le rouge qui est sec; le noir ou brun qui est liquide: tous trois sont odorans, et découlent d'un arbre du Pérou, du Mexique et du Brésil (*Myroxilum peruife-*

---

[1] Cette tarification n'a pour objet que les baumes naturels. Les baumes factices, ou de pharmacie, étant des compositions grasses ou alcooliques auxquelles on a donné la consistance visqueuse et l'odeur suave des résines benjoïques, rentrent dans la classe des *Médicamens composés à dénommer.*

[2] Le baume du Pérou solide vient en surrons, en peaux et en bidons de fer blanc: le liquide en bidons et en jarres.

Digitized by Google

rum); 3.° le Baume de Tolu: il est résineux, glutineux, de couleur d'or ou d'un blond roussâtre, d'odeur du Benjoin et d'un goût agréable. On en apporte de deux espèces: l'une renfermée dans de petites courges basses bouchées avec un épi de maïs dont on a retiré le grain, et l'autre en masses dans des caisses ou tonneaux. Cette résine balsamique est produite par une espèce de *myroxilum* qui croît spécialement dans la province de Carthagène, aux environs de la ville de Tolu; 4.° le Baume de Copahu: liqueur d'un arbre de l'Amérique, dont celle qui sort d'abord des incisions est huileuse, d'un blanc jaunâtre et d'odeur aromatique; l'autre a la consistance du miel et une odeur pénétrante. Résine qui découle du *Copaïfera officinalis*; 5.° le Baume de Judée, qu'on nomme aussi de la Mecque, d'Égypte ou Baume vrai: liquide blanchâtre, un peu opaque, d'une couleur verte ou jaune, d'une saveur amère et âcre, d'une odeur forte et aromatique. Elle découle de l'*Amyris Opobalsamum*.

Catégorie 2.° — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bdellium. *Bdelio.*

Voyez Gommes. — Catég. 2.°

Bèches. *Vanghe.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Bélemnites. *Belenite fossile o pietrificata.* Fossiles calcaires en forme de dard. Pétrification.

Comme Objets d'histoire naturelle. — Catég 15.°

Béliers. Mâle de la brébis. *Arieti.*

Voyez Bestiaux. — Cat. 6.°

Belladone. *Atropa Belladona. Belladonna.* Plante vivace de la famille des Solanées. Ses fruits, qui sont des baies arrondies, d'un rouge noirâtre et de la grosseur d'une cérise, sont fort vénéneux. Ses feuilles sont âcres et narcotiques ainsi que sa racine. La poudre des feuilles et de la racine est administrée en médecine.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Cat. 2.°

Bében. Noix ou semence de la *Guilandina Moringa. Noci o semi di Been.* Fruit oblong, arrondi ou triangulaire, couvert d'une coque grise, contenant une amande blanchâtre et assez

Digitized by Google

grosse, dont on retire par expression une huile inodore qui ne rancit point en vieillissant; ce qui fait que les parfumeurs en font grand usage. La semence de Béhen n'est autre chose que la noix de Béhen débarrassée de la coque, en un mot l'amande elle-même, que les Indiens vendent comme les fèves au marché.

Comprise dans les Fruits à dénommer. — Catégorie 2.e

Béhen (Huile de). *Olio di Behen.*

Mêmes droits que l'huile de Laurier. — Voyez Huiles. — Cat. 1.re

Benjoin (Baume de). *Belzoino.*

Voyez Baumes. — Cat. 2.e

Benjoin (Fleurs de). *Fiori di Belzoino.*

Voyez Acide Benzoïque. — Cat. 2.e

Bergamotes. Fruits. *Bergamotti.*

Voyez Fruits verts. — Cat 3.e

Bergamotes (Écorces de). *Scorza di Bergamotti.*

Voyez Écorces. — Cat. 2.e

Bergamotes (Essence ou Huile de). *Essenza o Olio volatile di Bergamotto.*

Voyez Huiles. — Cat. 1.re

Bestiaux. [1] Chevaux. *Cavalli.*

Catégorie 6.e — Entrée, par tête L. 7. 20. — Sortie, L. 7. 50 par tête. — Ostellaggio, L. 7. 50 par tête.

Idem. Jumens. *Cavalle.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 7. 20 par tête. — Sortie, L. 20 par tête. — Ostellaggio, L. 10. par tête.

Idem. Mulets et Mules. *Muli o Mule.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 7. 20 par tête. — Sortie, L. 7. 20 par tête. — Ostellaggio, L. 3. 60 par tête.

---

[1] Les animaux rares, particulièrement ceux qui proviennent des deux Indes ou d'Afrique, doivent payer comme objets d'histoire naturelle Les animaux conduits par des jongleurs sont exempts de tout droit Les bêtes de boucherie mortes et entières payent le même droit que celles vivantes. Si elles sont partagées ou mises en quartiers, elles doivent alors le droit imposé sur la viande fraîche.

Les bêtes de trait ou de somme qui font habituellement le transport des marchandises ou des voyageurs seront dispensées de l'acquit à caution, hors le cas d'un soupçon fondé, etc.

Digitized by Google

Bestiaux. Anes et Anesses. *Asini od Asine.*

Cat 6.e — Entrée, L. 0. 50 par tête. — Sortie, L. 3 par tête. — Ostellaggio, L. 1. 50 par tête.

Idem. Bœufs et Taureaux. *Bovi e Tori* [1].

Cat. 6.e — Entrée, L. 5 par tête. — Sortie, L. 2 par tête. — Ostellaggio, L. 1 par tête.

Idem. Vaches. *Vacche.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 3 par tête. — Sortie, L. 1 par tête. — Ostellaggio, L. 0. 50 par tête.

Idem. Génisses. *Giovenche.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 0. 20 par tête. — Sortie, L. 1 par tête. — Ostellaggio, L. 0. 50 par tête.

Idem. Bouvillons et Taurillons. *Giovenchi e Torelli.* Ceux qui ont changé d'une à deux dents de lait, payent:

Cat. 6.e — Entrée, L. 1 par tête. — Sortie, L. 1. 25 par tête. — Ostellaggio, L. 0. 62 1/2 par tête.

Idem. Bouvillons et Taurillons. *Giovenchi e Torelli.* Ceux qui ont changés de deux à quatre dents de lait payent:

Cat. 6.e — Entree, L. 2. p. tête. — Sortie, L. 1. 25 p. tête. — Ostellaggio, L. 0. 62 1/2 par tête.

Idem. Veaux. *Vitelli* [2].

Cat. 6.e — Entrée, L. 1. 50 p. tête. — Sortie, L. 0. 25. p tête. — Ostellaggio, L. 0. 12 1/2 par tête.

Idem. Boucs et Chèvres. *Caproni e Capre.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 1 p. tête — Sortie, L. 0. 25 p. tête. — Ostellaggio, L. 0. 12 1/2 par tête.

Idem. Moutons, Brébis et Béliers. *Montoni, Pecore ed Arieti.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 1 p. tête. — Sortie, L. 0. 25. p. tete. — Ostellaggio, L. 0. 12 1/2 par tête.

Idem Agneaux et Chevreaux. *Agnelli e Capretti* [3].

Cat. 6.e — Entrée, L. 0. 25 p. tête. — Sortie, L. 0. 12 p. tête. — Ostellaggio, L. 0. 6 par tête.

---

[1] Sont réputés bœufs, taureaux et vaches les sujets qui ne conservent plus aucune dent de lait. On considère également pour vache celle qui a mis bas.

[2] Sont réputés veaux les sujets qui conservent toutes les dents de lait.

[3] Sont considérés comme agneaux, chevraux et cochons de lait les sujets qui, pesés vivans ou tués, n'excèdent pas le poids de 10 kilogr.

Digitized by Google

Bestiaux. Porcs. *Porci.*

Cat. 6.e — Entrée, L. 3 p. tête. — Sortie, L. 1. p. tête. — Ostellaggio, L. 0.50 par tête.

Idem. Cochons de lait. *Porcelli da latte.* (Voy. la Note précéd, n. [3])

Cat. 6.e — Entrée, p. tête L. 0. 50. — Sortie, L. 0. 40. p. tête. — Ostellaggio, L. 0. 20 par tête.

Bétel. *Piper Betel. Foglia della pianta del Betel.* Plante des Indes Orientales, espèce de poivrier dont les fruits ont une saveur aromatique et poivrée analogue à celle du poivre noir. Les Indiens en mâchent presque continuellement les feuilles avec de la chaux, et donnent également à cette préparation le nom de Bétel. Ses feuilles ressemblent à celles du citronnier, et ont un goût d'amertume.

Comprises dans les Feuilles à dénommer. — Catégorie 2.e

Bêtes de somme. *Bestie da soma.*

Voyez Bestiaux. — Cat. 6.e

Bétoine. *Betonica officinalis. Bettonica.* Cette plante vivace, de la famille des Labiées, croît dans les bois; ses feuilles et sa racine, réduites en poudre, sont employées comme sternutatoires. La dernière est un peu émétique.

Comprise dans les Fleurs, Feuilles ou Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Beurre. Frais, fondu ou salé. *Butirro fresco, fuso, salato.* Sorte d'huile concrète retirée de la crême qui se forme, par le repos, à la surface du lait, fourni par les femelles des animaux mammifères, et plus spécialement de la vache, de la chèvre et de la brébis. Le beurre est solide, d'un blanc jaunâtre, d'une saveur fade, devient rance et âcre à l'air, fondant à une douce chaleur; se décompose par une chaleur plus forte: il est nourrissant et émollient.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30.

Beurre de Cacao. *Butirro di Cacao.*

Voyez Huile de Cacao. — Cat. 1.re

Beurre d'Antimoine. *Butirro d'antimonio.* Matière de consistance butirreuse, obtenue par la distillation de l'antimoine métal avec le muriate de mercure. Deutochlorure d'antimoine sublimé.

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Cat. 2.e

Digitized by Google

Beurre de Nitre. *Burro di Nitro.* Mélange d'huile et de nitre amené par la distillation à l'état d'huile.

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Cat. 2.e

Beurre de Saturne. *Butirro di Saturno.* Acétate de plomb liquide, mêlé d'huile d'amandes douces et de miel rosat.

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Cat. 2.e

Bézoards. Pierres de fiel. *Bezoard. Calculi gastrici.* Concrétions qui se forment dans les voies digestives de certains animaux des Indes, et qui diffèrent par la forme, le volume et la couleur; il y en a d'olives ou grises, de cendrées ou blanchâtres, de blanches verdâtres et de noirâtres. Ce sont des sudorifiques, etc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogramme.— Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Biche. Femelle du cerf. *Cerva.*

Voyez Gibier et Sauvagine. — Cat. 4.e

Bière. *Birra.*

Voyez Boissons. — Cat. 1.re

Bijouterie d'or, d'argent ou de vermeil. *Bisoteria d' oro, ecc.*

Voyez Or et Argent ouvré. — Cat. 17.

Bijouterie d'or et d'argent faux et de métaux communs. *Bisoteria d' oro o d' argento falso, ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Billards. *Bigliardi.*

Voyez Meubles vernissés. — Cat. 13.

Billes de marbre, d'Agats et de Stuc. *Biglie di marmo ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Billes de Pierre. *Biglie di pietra.*

Voyez Pierres ouvrées. — Cat. 18.

Billes de Billard. *Biglie per Bigliardo.*

Catégorie 15.e — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Billon. *Biglione.* Monnaies de Billon ayant cours légal.

Voyez Monnaies de Billon. — Cat 16.

Billon. *Biglione* Monnaies de billon hors de cours.

Voyez Cuivre en débris. — Cat. 16.

Digitized by Google

Bimbeloterie. *Trastulli.* On comprend sous ce nom tout ce qui sert à l'amusement des enfans, les joujous coulés en plomb ou faits en bois, les poupées, chapelles etc.

Voy. Quincaillerie. — Cat. 15.

Biscuits de mer. *Biscotto di mare.*

Voyez Pain et Biscuit de mer. — Cat. 12.

Biscuits sucrés *Biscotto inzuccherato.*

Voyez Confitures. — Cat. 2.e

Bismuth. *Bismutto.*

Comme Étain. — Cat. 16.

Bistorte. *Bistorta. Polygonum Bistorta.* Cette plante de la famille des Polygonées, a reçu ce nom de sa racine qui offre deux corbures rapprochées. Elle croit dans les lieux montueux. Sa racine est employée comme astringente et tonique, surtout en injection.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Cat. 2.e

Bitumes. *Bitumi.* On donne ce nom collectif à des substances liquides, molles ou solides, électrisables par le frottement très-odorantes, liquefiables au feu quand elles sont solides, moins pesantes que l'eau, et qui brûlent avec flamme, en répandant une épaisse fumée et exhalant une odeur particulière. On en rencontre dans le sein de la terre et quelquefois nageant à la surface des eaux.

Voyez à leurs noms propres.

Bitume de Pyrimont. *Bitume di Pyrimont.* Ce bitume ou mastic bitumineux est de couleur noirâtre; il est expédié en pains du poids de 31 à 34 kilogrammes et s'applique à un grand nombre d'usages dans les constructions, surtout à couvrir les planchers de terrasse.

Catégorie 18.e — Entree, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bitume de Seyssel et du Parc. *Bitume di Seyssel e del Parc*

Catégorie 18. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 4. 00 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Blanc de Plomb. *Bianco di Piombo.*

Voyez Carbonate de Plomb. — Cat. 2.e

Blanc d'Argent dit Blanc de Krems. *Bianco di Crems.*

Voyez Carbonate de Plomb. — Cat. 2.e

Digitized by Google

Blanc de Baleine. *Spermaceti.*

Voy. Baleine. — Cat. 2.°

Blanc de Toilette. *Bianco di Toeletta.*

Voy. Parfumeries — Cat. 2.°

Blanc d'Espagne. *Bianco di Spagna.*

Voy. Craie. — Cat. 18.

Blé Froment. *Grano o Formento.*

Voy. Grains. — Cat. 12.

Blé de Turquie. Maïs. *Meliga.*

Voy. Grains. — Cat. 12.

Blende. *Blenda.* Comme le Minéral de Zinc. Pierre Calaminaire.

Voy. Zinc. — Cat. 16.

Bleu de Prusse, ou de Berlin. *Azzurro di Prussia o di Berlino*[1]. Hydro-cyanate de fer. Prussiate de fer. Sels métalliques à double base résultant de la combinaison de l'acide hydro-cyanique avec le fer et l'alumine. Couleur qui sert en peinture et qui est faite avec une lessive de sel alcali calcinée avec une substance animale, une dissolution de vitriol vert et d'alun.

Catégorie 2.° — Entrée, L. 0.80 le kilogr. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bleu minéral. *Azzurro minerale.* Le bleu minéral est en morceaux d'un bleu céleste, tandis que celui de Prusse est d'un bleu foncé semblable à l'indigo.

Compris dans les Couleurs à dénommer. — Cat. 2.°

Bleu de Montagne. Azur de cuivre. Carbonate de cuivre bleu. *Biadetto.* Carbonate de cuivre trituré dans l'eau, tamisé, porphyrisé et formé ensuite en petites masses pour la peinture.

Compris dans les Couleurs à dénommer. — Cat. 2.°

Bleu en boules pour le linge. *Azzurro in pallottole per la lingeria.*

Mêmes droits que le Bleu de Prusse. — Cat. 2.°

Bleu de Cobalt. Smalt ou Azur. *Azzurro di Cobalto. Smalto.*

Voyez Cobalt. — Cat. 16.

Blondes. *Merletti.*

Voyez Dentelles. — Cat. 8. 9. 10. 11.

---

[1] Malgré leurs noms étrangers ces produits s'obtiennent en France.

Digitized by Google

Bœufs. *Bovi.*

Voyez Bestiaux. — Cat. 6.e

Bois de Teinture. — Brésil, Fernambouc et Nuova Selva. *Brasile, Fernambucco e Nuova Selva.* Le Bois de Brésil est fourni par le *Cæsalpinia Brasiliensis*, grand arbre de la famille des Légumineuses qui croît dans l'Amérique méridionale. Ce bois est dur, pesant, compacte, d'un rouge de brique, quand il vient d'être scié, et brunissant à mesure qu'il vieillit; il est susceptible de poli. Il sert particulièrement à la teinture. Il arrive en bûches taillées à la hache et dépouillées de leur aubier.

Le Fernambouc, dit aussi bois de Brésil ou bois de la *Cæsalpinia Echinata*, est de la même famille et a les mêmes propriétés que le précédent; il possède une saveur sucrée et exhale une odeur légèrement aromatique. Ce bois vient à nu. Il se présente dans le commerce en bûches partie rondes, partie plates et en éclats de toutes grosseurs, pesant de 2 à 30 kilogrammes. Il donne une très-belle couleur rouge et sert à la fabrication de la laque.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 3. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois de Teinture. — Brésilet, Sainte-Marthe, Campêche et Jaune. *Brasiletto, Santa Marta, Campeccio e Giallo.* Le Brésilet est recouvert d'un aubier blanchâtre et offre un intérieur d'un rouge brun parsemé de veines transversales plus foncées. Il est employé, comme celui du Brésil, à la teinture; mais il fournit une couleur moins belle et moins abondante. Il arrive et se vend en bâtons dépouillés de leur écorce et de 65 centimètres environ de diamètre.

Le Bois de Sainte-Marthe, variété du *Cæsalpinia Brasiliensis*, vient du Mexique. Il est pesant, serré, compacte, dur, couvert d'un aubier blanc-jaunâtre, d'un intérieur jaune-rougeâtre, moins serré au cœur que dans la partie qui approche de la circonférence. Il sert à la teinture et tient le second rang parmi les bois rouges. Il vient à nu, en bûches d'environ un mètre de longueur, coupé d'un bout en forme arrondie, et de l'autre carrément, profondément, sillonnées de crevasses dans lesquelles se trouve beaucoup d'aubier. Ces bûches pèsent de 10 à 12 kilogrammes.

Digitized by Google

Le Campêche, fourni par l'*Ematoxylum Campechianum*, arbre épineux toujours vert de la famille des Légumineuses, reçoit différents noms suivant les divers lieux dont il est tiré. Il nous arrive de la côte orientale de l'Amérique du sud et des îles de l'Archipel Américain. Il est dur, compacte, solide, plus pesant que l'eau, aisé à travailler et susceptible d'un beau poli, d'une couleur extérieure tantôt rouge-brune, tantôt noirâtre, sans odeur, d'une saveur agréable, et teignant la salive d'un rouge foncé. Il s'emploie beaucoup et presque uniquement pour la teinture. Il vient à nu dans les navires, en bûches plus ou moins grosses, pesant jusqu'à 200 kilogrammes, et dépouillées, ou à peu près de leur aubier, qui est d'un blanc jaunâtre.

Le Bois jaune est pesant, dur, compacte, d'un extérieur jaune quand la coupe est fraîche, et d'un jaune noirâtre quand elle est vieille. L'intérieur doit être jaune et parsemé de filets rougeâtres orangés. Quand il se trouve d'un jaune serin ou pâle, il contient moins de parties colorantes. Il vient à nu en grosses bûches, généralement rondes, dont le poids varie de 15 à 150 kilogrammes, quelquefois fendues en deux et en majeure partie sciées aux deux bouts.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 3. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois de Teinture. — Fustet. *Legno Fustetto.* Bois d'une espèce de Sumac appartenant à la famille des Térébinthacés, qui croît dans les parties méridionales de l'Europe et de la France, et on le trouve également à la Jamaïque, à Tabago et dans les Antilles. Il est entouré d'un aubier blanc; il est jaunâtre, quelquefois d'un jaune assez vif, mêlé d'un vert pâle; ces deux couleurs le font paraître veiné. Quoique peu compacte, il est assez dur, et de plus noueux et tortueux. Le tronc et la souche ne font quelquefois qu'un seul morceau, ce qui indiquerait qu'il est plutôt arraché que coupé. La racine contient plus de parties colorantes que les branches. On nous l'envoie en paquets de baguettes, en branches refendues dépouillées de leur écorce; quelquefois, mais rarement, en tiges tortueuses un peu grosses.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Bois de Teinture. — Sandal rouge. *Sandalo rosso.* Bois solide, dense et pesant, qui provient du *Pterocarpus Santalinus.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois de teinture moulus. *Legni da tinte macinati.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois odorans à denommer. — Ce sont, 1°, le bois d'aloés, *aloe.* (*voyez* ALOÉS); 2.° Le Quassia, *Quassia amara,* arbre de Surinam, de la famille des Simaroubées, dont le bois, d'une amertume excessive, est employé comme tonique et fébrifuge; 3.° le bois de Rhodes, *Rodi.* On croit généralement qu'il provient d'un liseron, *Convolvulus Scoparia,* qui croît aux Antilles et aux Canaries. On l'emploie dans les parfums et en médecine; il vient en racines; 4.° Sandal blanc et citrin, *Sandalo bianco e citrino.* Bois exotique fort odorant fourni par le *Sandalum Album,* arbre des Indes; il vient en bûches; 5.° Bois Néphritique, *Neufritico.* On appelle le bois du Béhen bois néphritique, à cause de l'usage que l'on en faisait autrefois contre la néphrite. C'est un bois d'un jaune rougeâtre qui est apporté de la Nouvelle Espagne en gros morceaux sans nœuds. 6.° Bois de Sassafras, *Laurus Sassafras, Sassafrasso,* espèce de laurier d'Amérique dont le bois a une odeur anisée et figure parmi les sudorifiques. Il vient à nu en bûches de 1 mètre 30 centim ; 7.° Tamaris, *Tamarix indica, Tamarino,* arbuste indigène, de la famille des Portulacées, dont l'écorce astringente a été mise au nombre des fébrifuges. On en brûle pour en obtenir le sel de Tamaris par lixiviation. Et autres bois, etc.

Categorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois à brûler. *Legna da fuoco.*

Catégorie 13. — Entrée, L 0. 05 le quintal. — Sortie, L. 0. 20 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2 1/2 le quintal.

Bois communs pour construction. *Legno comune per costruzione*[1].

---

[1] Cette dénomination embrasse tous les bois propres à la construction

Digitized by Google

Bois bruts ou simplement équarrés à la hache. ***Legno rozzo, o squadrato coll' ascia*** [1].

Catégorie 13.e — Entrée, 1 p. 100 la valeur. — Sortie, 10 p. 100 la valeur — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Bois en mâts, Antennes et Penons. ***Alberi, Antenne e Pennoni.***

De 5 mètres de longueur et au-dessous — Catég. 13. Entrée, chacun L. 0. 20. — Sortie, 2 p. 100 la val. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

De 5 mètres exclusiv.t à 10 inclusiv.t — Catég. 13. Entrée, chacun L. 0. 40. — Sortie, 2 p. 100 la val. — Ostellaggio, L. 0 50 p. 100 la val.

De 10 *id.* à 15 *id.* — Catég. 13. Entrée, chacun L. 0. 80. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

De 15 *id.* à 20 *id.* — Catég. 13. Entrée, chacun L. 1. 75. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

De 20 *id.* à 25 *id.* — Catég. 13. Entrée, chacun L. 2. 75. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Au-dessus de cette longueur — Catég. 13. Entrée, chacun L. 3. 50. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

Bois sciés en planches. ***Tavole ed Assi.***

D'épaisseur au-dessus de 4 centimètres — Entrée, par mètre de longueur L. 0. 05. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

D'épaisseur de 4 centim. jusqu'à 2. — Entrée, par mètre de longueur L. 0. 04. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0 50 p. 100 la valeur.

D'épaisseur au-dessous de 2 centim. — Entrée, par mètre de longueur L. 0. 03. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Bois sciés en poutres et poutrelles. ***Travi e Travicelli*** [2].

---

civile et navale. Pour le droit imposé suivant la mesure des pièces, la liquidation doit s'en faire pièce par pièce, sans pouvoir réunir les mesures des différens morceaux.

[1] Pour le bois brut ou simplement équarré à la hache, il faut déclarer le numéro des pièces et la cubation totale.

[2] Le Bois en planches *falchettine* paiera le droit d'entrée, comme bois en éclisses L. 3 pour quintal, et à la Sortie comme bois scié en pou-

Digitized by Google

D'épaisseur au-dessus de 25 centim. — Entrée, par mètre de longueur L. 0. 08. — Sortie, 5 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

D'épaisseur de 25 centim. à 12. — Entrée, p. mètre de longueur L. 0. 06. — Sortie, 5 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

D'épaisseur au-dessous de 12 centim. — Entrée, p. mètre de longueur L. 0. 03. — Sortie, 5 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Bois en troncs d'arbres sciés dans leur longueur.

Comme Bois scié en planches — Catég. 13.

Bois en échalas et Perches. ***Pali e Pertiche*** [1].

Catégorie 13. — Entrée, 2 p. 100 la valeur. — Sortie, 4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Bois en éclisses pour boîtes, séaux, tamis, cribles, tambours, etc. ***Legno in asserelle per scatole, ecc.***

Catégorie 13. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois en cercles. ***Legno in cerchi per botti.***

De 2 mètres de longueur et au-dessous — Catég. 13. Entrée, L. 0. 40 le millier. — Sortie, L. 0. 40 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 10 le millier.

De 2 mètres exclusivement à 3 mètres inclusivement — Catég. 13. Entrée, L. 0. 80 le millier. — Sortie, L. 0. 80 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 20 le millier.

Au-dessus de 3 mètres de longueur — Catég. 13. Entrée, L. 2 le millier. — Sortie, L. 2 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 50 le millier.

Bois en listeaux, d'une longueur au-dessous de 7 centimètres et d'une hauteur moindre de 5 centimètres.

Comme Bois en éclisses. — Lettre de l'Admin. 5 septembre 1835.

---

tres et poutrelles le 5 p. 100. — Lettre de l'Administration Générale n° 570, du 17 avril 1830.

Les mêmes planches paieront à la sortie, comme bois scié en poutres le 5 p. °/₀ sur la valeur. — Lettre de l'Administration Générale n.° 818, du 22 mai 1830.

Pour le bois scié en poutres et poutrelles on déclarera le numéro des douzaines, l'épaisseur et la longueur en mètres.

[1] Pour le bois en échalas et perches il faut déclarer la longueur en mètres.

Digitized by Google

Bois Merrain. *Doghe.* — Merrains de chêne. *Doghe di rovere.*

De 1 mètre de longueur et au-dessous — Catég. 13. Entrée, L. 3 le cent. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

De 1 mètre à 1 mètre 50 centim. — Catég. 13. Entrée, L. 4 le cent. Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

Au-dessus de cette longueur — Catég. 13. Entrée, L. 6 le cent. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

Bois Merrains autres que de chêne. *Doghe e Dogarelle d'ogni altro legno.*

De 1 mètre et au-dessous — Catég. 13. Entrée, L. 1 le cent. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

De 1 mètre à 1 mètre 50 centim. — Catég. 13. Entrée, L. 1. 50 le cent. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Au-dessus de cette longueur — Catég. 13. Entrée, L. 2 le cent. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

Bois de Buis. *Buxus sempervivens. Busso.* Arbrisseau toujours vert de la famille des Tithymaloïdes, qui croît dans le Levant, dans le Jura, ainsi que dans les parties montagneuses et méridionales de l'Europe. Quelle que soit la provenance des bois de buis il est toujours plus ou moins dur, compacte, pesant, jaunâtre, marqué souvent de cercles concentriques et susceptible de poli. Il est en outre couvert d'une écorce mince, possède une saveur amère, est peu sujet à être piqué des vers et n'a point d'aubier. Le bois de buis est employé par les graveurs, les luthiers, les tourneurs, les fabricans de peignes, et est de quelque usage en médecine. Il arrive en longues tiges de petit diamètre, ou en bûches courtes et grosses. Il se vend au poids. — Loupe de buis. Produit du détournement, de l'extravasion et de la conversion en bois du suc végétal porté au dehors par un accident qui a entr'ouvert la lige de la plante. Les loupes de buis nous viennent presque toujours des montagnes du Jura. La loupe de buis est d'une couleur jaune, semblable à celle du buis. Elle est raboteuse et inégale au dehors, dure, compacte. On la recherche parce qu'elle est ordinairement entière, pleine, et

Digitized by Google

qu'elle offre dans son intérieur des accidens très-agréables. Elle vient en tonneaux et en bannettes.

Catégorie 13. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois d'Ébénisterie. *Legno di Ebenisteria.* Il vient d'Amérique et des Indes, en troncs, simplement écarrés à la hache.

Catégorie 13. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois en blocs dits communément en italien *Bauli.*

Catégorie 13. — Entrée, L. 6. le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois en planches, grosses planches et feuilles pour plaquer.

Catégorie 13. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio L. 0. 30 le quintal.

PRINCIPAUX BOIS D'ÉBÉNISTERIE.

Acajou. Mahagony, belle couleur rougeâtre. Alizier, couleur de chair. Amarante, beau brun rougeâtre moiré. Benois fin, fond jaunâtre à veines rouges. Cèdre, jaune tendre moiré de rouge. Citron. Agavi. Dragonnier, jaunâtre, moiré de jaune vif. Corail dur ou Condoré, rougeâtre. De la Chine, violet. Chatousieux, jaunâtre veiné de rouge. Corne fétide, Bois caca, Bois puant, brun rougeâtre, moiré de jaune. Courbaril, rouge très-pâle mêlé de veines brunes. Ébène, noir et rougeâtre moiré de noir. Fer, noir et du rougeâtre. Grenadier, jaune. Grenadille, brun rougeâtre veiné de vert. If, jaune orangé veiné de rouge brun. Jaune, jaune. Lettres, jaune ou fond rouge moucheté de jaune. Noyer, brun, quelquefois marqué de belles veines noirâtres. Olivier des Iles, jaunâtre avec de longues lignes brunes ou rougeâtres. Oranger, blanc. Orme. Palissandre, violet marbré. Perdrix, nuancé de diverses couleurs. Rose, rose veiné. Satiné ou de Férolle, fond rouge veiné de jaune. Roge Écarlate. Sappan, rouge pâle. Sassafras, vert jaunâtre, avec des cercles de couleur brune. Tapiré, mêlé de rouge et de jonquille. Violette, et Vert. Ainsi nommés de leur couleur.

Bois de Gayac. (*Quaiacum officinalis*) *Legno santo, ossia Guajaco.* Bois Saint. Le gayac, qui fournit ce bois, est un ar-

Digitized by Google

bre d'une grande hauteur, de la famille des Rutacées; il croit dans les îles du Golfe du Mexique. Le bois de Gayac est couvert d'un aubier épais d'un jaune pâle, qui lui donne à l'extérieur l'aspect du buis; son intérieur est serré, compacte, dur, résineux, verdâtre. Il est plus pesant que l'eau, il possède une saveur âcre, et amère, et reçoit un beau poli. Sa grande dureté le rend particulièrement propre à la fabrication des roulettes de lit, des rouets de poulie, et de diverses pièces de mécaniques qui supportent un frottement. Le bois de Gayac est envoyé à nu, en bûches plus ou moins grosses, assez droites, couvertes, et quelque fois dépouillées de leur aubier. En ce dernier état il est beaucoup plus estimé.

Catégorie 13. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois d'If. *Legno Tasso.* Arbre toujours vert, rameux, conifère à feuilles longues et très-étroites.

Comme Bois communs pour construction Brut... — Catégorie 13.

Bois ouvré en Futailles vides, montées, cerclées en bois. *Lavori di legno in botti vuote, montate, cerchiate in legno.*

Catégorie 13. — Entrée, par hectolitre de contenance L. 0. 75. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la val.

Bois ouvré en Futailles vides, montées, cerclées en fer. *Botti vuote montate, cerchiate di ferro.*

Catég.e 13. — Entrée, par hect.e de cont.e L. 2: — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0.50 p. 100 la valeur.

Bois ouvré en Futailles démontées. *Botti vuote disfatte.*

Catég.e 13. — Entrée, 5 p. 100 la valeur. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Bois ouvré en Boites de bois blanc. *Scatole di legno bianco.*

Catég.e 13. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bois ouvré en Rames tant brutes que façonnées. *Remi tanto finiti che semplicemente abbozzati.*

Catég.e 13. — Entrée, L. 1. 50 la paire. — Sortie, L. 0. 10 la paire. — Ostellaggio, L. 0. 12 1/2 la paire [1].

---

[1] Le Bois scié propre à faire des rames, pourvu qu'il soit simplement ébouché avec la hache, et pas encore façonné en rames, paiera 5 centimes par mètre. (Lettre de l'Administ. N.° 571 du 18 avril 1836.)

Digitized by Google

Bois ouvré en ustensiles et ouvrages divers en bois commun [1]. *Utensili e lavori diversi comuni.*

Catég.e 13. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois ouvré en meubles, tant neufs que usés. *Mobili sì nuovi che usati.* De bois commun, simples, même ferrés.

Catég.e 13. — Entrée, L. 35 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois ouvré en meubles vernissés ou dorés, même ferrés.

Catég.e 13. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois ouvré en meubles d'ébénisterie, tant en massifs que plaqués, soit simples, soit garnis.

Catég.e 13. — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois ouvrés en Jantes, Moyeux, Rais de roue etc. *Roetti e stanghe da ruote.* Ébauchées. *Non ultimate.*

Catég.e 13. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, 2 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bois ouvré en Jantes, Moyeux etc. Achevées. *Ultimate.*

Catég.e 13. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

(*NB.* Par lettre de l'Administration Générale, du 7 avril 1830, les jantes, moyeux et rais de roues de char sont assimilés au bois commun ouvré en ustensiles divers).

---

[1] Avant d'appliquer cette dénomination, l'on doit s'assurer que les choses présentées n'appartiennent ni aux meubles, ni à la quincaillerie, ni aux ouvrages de vannerie. Cette dénomination ne comprend guère que les objets ci-après :

Barils, brentes, seaux, cuveaux, mesures pour les grains, pelles, fourches, râteaux, fléaux et autres instrumens de pur bois, plats, écuelles, cuillers, fuseaux, chevilles, sabots communs, coffres, malles et caisses non garnis, chaufferettes, marchepieds, échelles, portemanteau, etc., pompes, bois de fusil et de pistolet, arçons de selle et de bât, forme de souliers et de bottes, et formes de chapelier, manches de fouet, bois préparé pour baguettes de fusil, boules à jouer, encadremens d'ardoise.

Pour les barils destinés à recevoir le thon que l'on pêche sur les côtes

Digitized by Google

Boissons. *Bevande.* Cette dénomination comprend les eaux-de-vie, Kirschwaeser, liqueurs, rhum, vins, vinaigres, bière, cidre, hydromel, jus d'orange.

Voyez à leurs noms propres.

Bière. *Birra.* Liqueur alcoolique, ordinairement mousseuse, plus ou moins colorée, d'une saveur piquante et amare, qu'on obtient en faisant fermenter des décoctions de céréales germées, auxquelles on ajoute des végétaux amers et aromatiques. On la fait communément avec du sucrion et de la fleur de Houblon.

Bière, *Birra. Sidrio ed Agresto.* En futailles ou barils. *In botti o barili.*

Catégorie 1.re — Entrée, L. 16 l'hectolitre. — Sortie, L. 1 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 15 l'hectolitre.

Bière en bouteilles. *In bottiglie.*

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 20 chacune. — Sortie, L. 0. 2 chacune. — Ostellaggio, L. 0. 2 chacune.

Boites de bois blanc. *Scatole di legno bianco.*

Voyez Bois ouvrés — Catég. 13.

Boites de bois peintes ou ferrées. *Scatole di legno dipinte o ferrate.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Boites de toutes sortes.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Boites et Tabatières. *Tabacchiere.*

Voyez Tabatières. Selon l'espèce. — Catég. 15 et 17.

Bol d'Arménie, et Terre sigillée. *Bolo d' Armenia e Terra sigillata.* Le Bol d'Arménie est une terre argilleuse, très-pesante, grasse, friable, d'un goût astringent, de couleur de safran, ou rougeâtre et d'usage en médecine. Ce Bol s'attache à la langue, teint les mains, et se divise facilement dans l'eau. On l'emploie aussi pour dorer.

La Terre sigillée est une terre bolaire couleur de chair,

---

de la Sardaigne, voyez la note relative aux *Agrès et Apparaux de navires.*

NB. Les futailles et barils vides qui forment l'estive des bâtimens sont exempts des droits de sortie : on est cependant tenu d'en faire la déclaration à la Douane.

Digitized by Google

détrempée, formée en grosses pastilles sur lesquelles est imprimé le sceau du Grand Seigneur.

Catégorie 18. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bombes. *Bombe.*

Mêmes droits que les ancres et les canons. — Catég. 16.

Bonbonnières de toutes sortes.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15,

Bonneterie de fil. *Bonnetteria di filo* [1].

Catégorie 8.e — Entrée, L. 7 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonneterie de coton, ou de coton et fil. *Bonnetteria di cotone ec.* [1].

Catégorie 9.e — Entrée, L. 8 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonneterie [1]. De Castor et de lupin. *Bonnetteria. Di Castor e Lapino.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 3. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonneterie de laine, de toute sorte. *Di lana di qualunque qualità.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 7 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonneterie en poil de chèvre pur, ou mélangé de coton.

Catégorie 10. — Entrée, L. 7 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonneterie de soie pure, ou mélangée avec d'autres matières.

Catégorie 11. — Entrée, L. 30 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

---

[1] La dénomination Bonneterie comprend les bonnets, les gants, les bas, et tout autre ouvrage tricoté soit à la main, soit au métier.

Les gants de maille de coton unis, ayant seulement à la partie supérieure trois petites lignes de broderie en soie, correspondant aux intervalles des doigts, seront admis avec le droit de 8 liv. par kilogramme, comme simple Bonneterie de coton; mais ceux qui en auront davantage payeront 30 livres le kilogramme.

Digitized by Google

Bonneterie [1]. De filoselle, de fleuret, ou mélangée de fil, coton, laine ou poil de chèvre.

Catégorie 11. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Bonnets à poil. Bonnets de fourrures. *Berrette di pelo.*

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

Bonnets de Tricot. *Berrette di maglia.*

Voyez Bonneterie selon l'espèce. — Catég. 8.9.10.11.

Bonnets de voyage, ou Casquettes. *Berrette da viaggio.*

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

Bonnets de voyage. De cuir ou de peau simples.

Catégorie 15. — Entrée, L. 8 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets de Cuir ou de peau, garnis ou brodés.

Catég.e 15. — Entrée, L. 12 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets de Pelleterie (Comme peaux et pelleteries ouvrées).

Catég.e 7.e — Entrée, L. 1. 50 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets de Feutre (Comme chapeaux).

Catég.e 15. — Entrée, L. 5 chaque. — Sortie, L. 0. 1 chaque. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets d'Étoffes de soie simples.

Catég.e 15. — Entrée, L. 12 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets d'Étoffes de soie garnis ou brodés.

Catég.e 15. — Entrée, L. 24 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets d'autres Étoffes simples.

Catég.e 15. — Entrée, L. 8 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets d'autres Étoffes garnis ou brodés.

Catég.e 15. — Entrée, L. 12 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bonnets militaires. (Colbacks, casques et schakots). *Berrettoni militari. Elmi ec.* [1]

Catégorie 15. — Entrée, L. 1. 50 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Par analogie à ce qui est établi à l'égard des chapeaux, les bandes

Digitized by Google

Borate de Soude. *Borato di soda.*

Voyez Borax. — Catég. 2.e

Borax. *Borace.* Sous-Borate de Soude, Tinchal, Chrysocolle.

Borax brut ou gras. *Borace brutto.* Sel minéral qui se trouve principalement en Perse. Il est graisseux et rougeâtre, ou grisâtre en sa superficie. Il sert à la préparation de l'acide borique, de la plupart des Borates etc.

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Borax purifié et raffiné. *Borace purificato e raffinato.* Il est en cristaux blancs, nets et à demi transparens. D'usage en médecine. En prismes comprimés à six pans, et assez irréguliers. Cassure vitreuse, saveur alcaline.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1. 60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bordures de Tableaux. *Cornici da quadri.*

Voyez Corniches. — Catég. 13.

Bottes et Bottines. *Stivali e Stivaletti.*

Voyez Peaux ouvrées — Catég. 7.e

Bouchons. de liége simples. *Turracciuoli di sughero semplici.*

Voyez Liége ouvré — Categ. 13.

Boutons de liége garnis. *Turracciuoli di sughero guarniti.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Boucles de fer, de cuivre ou d'acier, tant simples que dorées, ou argentées. *Fibbie di ferro e di rame ec.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Boucles plaquées d'argent. *Fibbie placate d' argento.*

Voyez Plaqués — Catég. 15.

Boucles d'or, d'argent ou de vermeil. *Fibbie d' oro, d' argento, o d' argento dorato.*

Voyez Or ou Argent ouvré — Catég. 17.

Boucs *Caproni.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

---

des schakos et les parties supérieures d'iceux, qui seront transportées séparément, ne payeront que la moitié du droit fixé pour le schakot entier.

Digitized by Google

Bougies de Spermaceti, ou de Blanc de Baleine. *Candele di Spermaceti.*

Catégorie 2.° — Entrée, L. 57 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bougies de cire. *Candele di cera.*

Voyez Cire ouvrée. — Catég. 2.°

Boulets. *Palle da cannone.*

Mêmes droits que les ancres et canons. Catég. 16.

Bourrache. *Boraggine o Borrana. Borage officinalis.* Plante originaire du Levant, vantée autrefois comme cordiale et surtout comme diurétique à cause du Nitrate de Potasse qu'elle contient en petite quantité.

Comprise dans les Feuilles ou Fleurs à dénommer. - Catég. 2.°

Bourdaine. Écorce de Bourdaine. *Scorza di alno nero.* Arbuste d'Europe, du genre Nerprun, dont l'écorce noirâtre a des propriétés purgatives, aussi employée pour préparer les cuirs

Voyez Écorces pour teindre. — Catég. 2.°

Bourdaine (Baies de). *Coccole di alno nero.*

Mêmes droits que la Graine d'Avignon. — Catég. 2.°

Bourre de coton. *Borra di cotone.*

Mêmes droits que le coton en laine. — Catég. 9.°

Bourre de laine ou de poil. *Borra di lana o di pelo.* On nomme Bourre le poil des animaux que les tanneurs détachent des peaux lorsqu'ils les préparent. Matière en masse très-courte peu susceptible d'être filée et qui n'est propre qu'à rembourrer la sellerie, ou à fabriquer le papier tontisse. Il y en a de trois sortes.

1.° La bourre entière est celle qui provient de l'épilage des peaux: cette bourre est une laine avarié et naturellement courte puisque avant que tanner les peaux on a soin de les tondre; 2.° la bourre lanice est le déchet que produit le battage des laines, ou le peignage des étoffes; 3.° la bourre tontisse est le déchet produit par la tonte des draps; elle est extrêmement menue et ne peut servir qu'à la fabrication des papiers de teinture, auxquels on donne avec cette matière l'apparence de drap ou de velours; ce qui les fait appeler Papiers Tontisses.

Catégorie 10. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Bourre de lin. *Borra di lino.*

Voyez Lin. — Catég. 8.e

Bourre de soie. *Borra di seta.*

Voyez Soie — Catég 11.

Bourses tricotées [1]. *Borse di maglia.*

Comprises dans la Bonneterie selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Bourses dites *Gibecières* ou *Ridicules* pour femmes. *Borse dette comunemente Saccanò per donna.*

De peau. — Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

De Tissu quelconque. — Voyez Ouvrages de mode. — Catég 15.

Bourses. Autres.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Boussoles. *Bussole.* Instrumens de Nautique.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Boutarque. *Bottarghe.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Bouteilles de craie. *Bottiglie di creta.*

Voyez Poterie grossière. — Catég 19.

Bouteilles de verre. *Bottiglie di vetro.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Boutons d'argent plaqué. *Bottoni d' argento placato.*

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Boutons d'écaille, d'ivoire, de nacre, d'acier. *Bottoni di tartaruga, d'osso ec.*

Vozez Quincaillerie. — Catég. 15.

Boutons d'os, de corne, de verre, de cuivre ou d'étain. *Bottoni d' osso.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Boutons de fil blanc ou teint. *Bottoni di filo bianco o tinto.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 5. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Boutons de coton, ou de coton et fil. *Bottoni di cotone o di cotone e filo.*

Catégorie 9.e — Entrée, L. 5. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les tissus en grains de verre font partie de la Quincaillerie.

Digitized by Google

Boutons de crin. *Bottoni di crine.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Boutons de laine ou de poil. *Bottoni di lana o di pelo.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Boutons de filage d'or et d'argent *Bottoni di filatura d'oro e d' argento.*

Comme Passementerie — Catég. 11.

Boutons. De soie. *Bottoni. Seta.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 14 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal, Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Boutons de soie avec poil de chèvre, crin ou laine. *Seta con pelo ec.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 8 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Boutons de soie et coton, ou fil. *Seta cotone o filo.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 8 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal, Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Bouvillons. *Giovenchi.*

Voyez Bestiaux — Catég. 6.e

Boyaux frais. *Budelli freschi.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Boyaux salés. *Budella salate.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Boyaux secs préparés. *Budella secche preparate.*

Mêmes droits que les Vessies. — Catég. 2.e

Bracelets en soie. *In seta.*

Comme Passementerie en soie — Catég. 11.

Bracelets en métaux communs. *In metalli comuni.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Bracelets en cheveux. *Braccialetti in capegli umani.*

Voyez Cheveux ouvrés — Catég. 15.

Brai sec, et gras, Goudron et Arcanson. *Pece nera e Catrame.*

Voyez Résine de pin — Catég. 2.e

Brébis. *Pecore.*

Voyez Bestiaux — Catég. 6.e

Digitized by Google

Brésil et Brésillet. *Brasile e Brasiletto, legni per tinte.*

Voyez Bois pour teintures — Catég. 2.e

Bretelles élastiques. *Bertelle elastiche.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bretelles de tissus mêlées avec de la gomme élastique.

Comme Bretelles élastiques. — Catég. 15.

Bretelles tricotées de passementerie ou de tissus. *Bretelle fatte a maglia.*

Voyez Bonneterie ou Tissus suivant l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Bretelles de peau sans élastiques. *Bertelle di pelle senza elastico.*

Comme Ouvrages divers en peaux ou pelleteries à dénommer. – Cat 7e.

Bretelles imparfaites ou élastiques couvertes avec agraffes, mais sans ruban.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Brides et Bridons. *Briglie e Bridoni.*

Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

Brin. Bois en brin.

Voyez Bois commun pour construction. — Catég. 13.

Briques et Tuiles plates. *Mattoni ed Embrici.* Terre argilleuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil et ensuite cuite au feu. Servant à la bâtisse,

Catégorie 18. — Entrée, L. 2 le millier. — Sortie, L 0.25 le millier. Ostellaggio, L. 0. 50 le millier.

Briquets de toute sorte. *Battifuoco di qualunque sorta.*

Voyez Quincailleries. — Catégorie 15.

Broches à rouets et à mécaniques.

Comprises dans les Machines et Mécaniques à dénommer. — Cat. 15.

Broches en acier ou laiton propres à faire les peignes.

Voyez Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

Brodequins. *Borzacchini.*

Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

Bronze brut. Bronze en masses, en pains, en débris de canons, et de cloches. *Bronzo brutto in masse, in pani ec.* Bronze ou airain non ouvrés. Alliages de cuivre, de zinc, d'étain et d'un peu d'antimoine. Ils ne diffèrent que par la proportion de l'étain.

Catégorie 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Bronze ouvré en cloches, canons et autres gros objets. *Bronzo lavorato in campane ec.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Bronze ouvré en objets divers, dorés ou non dorés. *Bronzo lavorato ec.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Bronze ouvré. Autres objets.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Brou de Noix. *Mallo di Noce.* Écorces de noix. Écorce verte, charnue, acerbe, et un peu amère, qui recouvre la coque ligneuse de la noix. Elle sert en médecine et en teinture.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Brun Rouge. *Bruno Rosso.* Oxide de fer naturellement jaune, mais auquel la calcination donne une couleur rouge obscure. D'usage en peinture.

Compris dans les Ocres. — Catég. 18.

Brun de Wandich ou Tête de Nègre. *Bruno di Wandich.*

Compris dans les Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Bruyères à Vergettes. *Erica scoparia. Erica per Scopette.* Sous arbrisseau dont les rameaux petits et très-souples sont employés pour la Brosserie.

Mêmes droits que les Racines pour vergettes. — Catég. 13.

Brione. Bryonia. *Brionia. Vite Bianca.* Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, dont une des espèces, la Brione Dioïque, plante grimpante fort commune en Europe, renferme dans ses volumineuses et succulentes racines beaucoup de fécule impregnée d'un suc âcre, amer et caustique. C'est à ce suc que ses racines doivent leurs propriétés purgatives: on s'en sert rarement parce qu'elles agissent avec trop de violence et peuvent même causer l'empoisonnement.

Comprises dans les Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Buffles. Mêmes droits que les Bœufs. *Buffali.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Buis (Racines et Bois de). *Radici e Legno di Busso.*

Voyez Bois d'Ébénisterie. — Catég. 13.

Digitized by Google

Bulbes, ou Ognons de Fleurs. *Bulbi o Cipolle di Fiori.* On nomme ainsi la racine bulbeuse de certaines plantes. *Gillinere.* La substance de ces Oignons est tendre et succulente, et ses formes ovales ou arrondies.

Cat. 3.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Burins. Instrumens d'acier pour graver. *Bulini.*

Voyez Fer ouvré en instrumens et outils d'arts et métiers — Cat. 16.

Buscs pour corsets de femme. *Stecche per giusta-corpi.* En Acier.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie. 15.

Buscs en Baleine.

Voyez Fanons de Baleine coupés. — Catég. 15.

Bustes. *Busti.* Représentation d'une tête avec l'estomac, les épaules et sans bras.

Voyez Statues selon la matière. — Catég. 13. 15. 18.

Cabinets de pendule. *Casse di pendule.*

Voyez Horlogerie. — Catég. 15.

Cables en végétaux. *Cavi o gomene di vegetali.*

Voyez Cordages. — Catég. 8.e

Cables en fer. *Cavi o gomene di ferro.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Cables hors d'usage, propres seulement à la fabrication du papier ou au calfatage. *Cavi o Gomene fuori uso.*

Voyez Drilles. — Catég. 15.

Cacao [1] (Fèves de). *Grani di Caccao. Cacao Theobroma.* Amandes un peu plus grosses qu'une olive, charnues, lisses, de couleur brunâtre, d'odeur très-agréable. Elles forment le principal ingrédient du chocolat, et croissent sur un arbre de l'Amérique, enveloppées, au nombre de vingt-cinq à quarante, dans un fruit ayant la forme à peu près d'un concombre. Le cacao Caraque est le plus estimé. Le cacao vient en futailles, barillets, sacs et fardi.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Pour les fèves cassées, mêlées avec l'écorce ou pellicule, il est dû le même droit que pour le cacao. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Cacao (Écorces ou pellicules de). *Scorsa o mondiglia di cacao.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Cacao (Huile ou beurre de). *Olio o butirro di cacao.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Cacao simplement broyé ou en pâte. *Cacao semplicemente tritato o in pasta.*

Voyez Chocolat. — Catég. 2.e

Cachets d'or ou d'argent. *Sigilli d' oro o d' argento.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Cachets de métaux communs. *Sigilli di metalli comuni.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Cachou. *Cacciù brutto. Terra del Giappone. Terra Japonica*

Substance solide, brune à l'extérieur, quelquefois marbrée de gris à l'intérieur, friable, inodore, d'une saveur austère et un peu amère, difficile à dissoudre dans l'eau froide, soluble dans l'eau chaude, l'alcool, le vin et le vinaigre, qu'on prépare aux Indes Orientales en faisant bouillir des fragmens du bois du *Mimosa Catechu* dans de l'eau, évaporant ensuite la liqueur à un feu doux et laissant l'extrait se dessécher au soleil. Le Cachou est en pains de la grosseur d'un œuf, d'une cassure compacte et brillante. C'est un composé de tannin, de mucilage et d'un principe amer: fréquemment il renferme jusqu'à un tiers de terre argilleuse que la fraude y a mêlée Cette substance, astringente et tonique, entre aux Indes dans la compositiou du Bétel, et chez-nous dans une foule de préparations pharmaceutiques. Le Cachou se trouve dans le commerce sous la forme de pierres carrées ou arrondies du poids de 6 à 13 décagrammes, et même au-delà [1].

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cadenas de toute sorte. *Catenacci d' ogni sorta.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

---

[1] Le Cachou préparé, parfumé ou non, fait partie des Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Cadmie. Oxide de zinc. *Cadmia. Ossido di zinco grigio.* Sublimation de nature diverse qui a lieu sur les parois des fourneaux ou le long des tuyaux, dans les lieux où l'on traite en grand les mines de cobalt et celles de cuivre qui contiennent du sulfure de zinc.

Voyez Oxides. — Catég. 2.e

Cadrans de montre, d'or ou d'argent, bruts ou achevés. *Quadranti per orologi, greggi o finiti.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Cadrans de montre. Autres.

Voyez Fournitures d'horlogerie. — Catég. 15.

Cadrans solaires. *Quadranti solari.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Café. *Caffè.* Fruit ou semence du *Coffea Arabica* (Caféyer *ou* Cafier); bel arbrisseau de la famille des Rubiacées, toujours vert, cultivé dans les régions situées entre les tropiques. L'arbre est originaire de la Haute-Éthiopie, d'où il a été transporté dans l'Amérique méridionale. Le fruit, de la forme d'une cérise, sert d'enveloppe à deux petites fèves: ce sont ces fèves qu'on nous apporte en Europe, en tonneaux, barils, sacs et fardi ou ballots.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 70 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Cafetières. *Caffettiere.* En fer blanc ou cuivre, même dorées ou argentées.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Cafetières en argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent etc. — Catég. 15.

Cafetières en argent ou vermeil.

Voyez Argent ouvré ou doré. — Catég. 17.

Cages d'oiseau. *Gabbie da uccelli.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Cages ou Moreaux. *Gabbie o musoliere.* Paniers ou musélières de corde à mailles que l'on attache à la tête des mulets pour y placer leur nourriture.

Comme Quincaillerie. — Catégorie 15.

Caïl-Cédra. *Cail-Cedra.*

Compris dans les Bois d'Ébénisterie. — Catég. 13.

Digitized by Google

Caillette de veau. *Presame.*

Voyez Présure. — Catég 4.e

Cailloux à fayence ou à porcelaine. *Sassi da majolica o porcellana.* Sorte de pierre blanche et sablonneuse.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 1/2 le quintal.

Caisses de bois vides. *Casse di legno vuote.*

Voyez Bois ouvré. — Catég 13.

Calaguala. *Aspidium calaguala. Callagualla.* Fougère peu connue du Pérou dont la souche, appelée improprement racine de Calaguala, arrondie, mince, comprimée, jaune brunâtre en dehors, blanche à l'intérieur, d'une odeur désagréable et d'une saveur très-amère; elle doit être rangée parmi les toniques et les stimulans, quoiqu'on ait singulièrement exagéré ses propriétés médicinales.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Calamine ou Pierre Calaminaire. *Pietra Calaminare.*

Voyez Zinc. — Catég. 16.

Calamine blanche ou Pompholix. *Pomfolice. Fior di Zinco.*

Voyez Oxyde de zinc blanc. — Catég. 2.e

Calamus Aromaticus. *Acorus calamus. Calamo Aromatico.*

Voyez *Acorus* vrai, racine. — Comprise dans les Racines à dénommer. - Catég. 2.e

Calcédoine. *Calcedonia.* Nom qu'on donne à une Agathe d'une couleur trouble et remplie comme de nuages.

Comprise dans les Pierres précieuses. — Catég. 17.

Calottes de cuirs ou de laine. *Calotte di corame o lana.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Calottes de satin ou de velours. *Calotte di satino o velluto.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 3. 60 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Caméléon. Caméléon blanc. *Carlina.*

Voyez Carline dans les racines à dénommer. — Catég. 2.e

Caméline. (Graines de) *Miagro Sativo.* (*Semi di*). La Caméline, *Myagrum Sativum* est une plante herbacée de la famille des Crucifères, qu'on cultive en diverses contrées de

Digitized by Google

l'Europe à cause de ses graines d'où l'on retire une huile bonne à brûler.

Voyez Semences oléagineuses — Catég. 3.e

CAMÉLINE. (Tourteaux de Graine de) *Panetti di Seme di Miagro Sativo.*

Voyez Tourteaux de noix et de matières oléagineuses. — Catég. 4.e

CAMÉLINE. (Huile de) *Olio di Miagro Sativo.*

Voyez Huiles de graines grasses. — Catég. 1.re

CAMISOLES, Chemisette en soie, unies à des collets également de soie. *Camiciotti in seta ec.*

Comme Habillements ou linge ouvré à 45 liv. le kilogramme.

CAMOMILLE. *Camomilla.* Plante de la famille des Corymbifères, dont il y a plusieurs espèces. Les fleurs naissent au sommet des tiges dispersées de part et d'autre, radiées, ayant le disque jaune, et la couronne blanche, d'odeur aromatique très-forte. La plus usitée est la camomille romaine. *Anthemis nobilis.*

Comprise dans les Fleurs à dénommer — Catég. 2.e

CAMPÊCHE. *Campeccio.*

Voyez Bois de campêche — Catég. 2.e

CAMPHRE. *Canfora.* Substance solide, blanche, transparente d'une odeur forte et pénétrante, aromatique et désagréable; d'une saveur amère, âcre et brulante, grasse et onctueuse au toucher, ductile, granuleuse, volatile même à la température ordinaire; retirée principalement par distillation du laurier Camphrier, *Laurus Camphora.* Le Camphre existe aussi dans plusieurs autres espèces de lauriers, dans beaucoup de Labiées et dans quelques Ombellifères. C'est un stimulant très-énergique. Il arrive ordinairement en pains orbiculaires, percés d'un trou à la partie supérieure.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CANAUX ou conduits et Tuyaux en bois. *Canali e tubi in legno.*

Comme Bois commun ouvré etc. — Catég. 13.

CANÉFICE. *Cassia.*

Voyez Casse dans les espèces médicinales — Catég. 2.e

CANEVAS pour Toile Cirée ou Emballage. *Canavaccio per tele incerate.*

Voyez Toiles de lin ou de canevas — Catég. 8.e

Digitized by Google

CANIFS de toute qualité. *Temperini ec.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

CANNELLIER. *Laurus Cinnamomum. Albero di Cannella.* Espèce de laurier qui croit à Ceylan, et dont la seconde écorce est connue sous le nom de Cannelle. Bois de cannellier.

Compris dans les Bois odorans à dénommer. — Catég. 2.e

CANNELLE FINE. *Cannella fina.* Écorce du *Laurus Cinnamomum*, qu'on nous apporte roulée en tuyaux. Elle est menue, un peu pliante, de l'épaisseur d'une carte à jouer, de couleur tirant sur le jaune, d'odeur suave, d'un goût doux, piquant et aromatique. La première seule est estimée : on la tire des branches âgées de trois ans. Cette écorce est stimulante et tonique. On l'emploie en médecine, dans l'art culinaire et dans celui du parfumeur.

La cannelle vient des Indes Orientales en caisses, et en ciurli de 130 livres de Gênes environ.

Catég 2.e — Entrée, L. 1. 25 le kil. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CANNELLE de Goa. *Cannella di Goa.* Elle vient en petites caisses et en petites nattes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 65 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CANNELLE. (Escavissons de) *Scavizzoni di Cannella.* Les Escavissons sont la première écorce du cannelier. Elle nous arrive en morceaux plus ou moins gros, presque plats, légèrement creusés, comme ceux qui auraient embrassé un tronc ou branche de quelque grosseur, d'un arome approchant celui de la cannelle fine, quoique beaucoup plus faible et quelquefois à peine sensible ; de l'épaisseur d'un millimètre au moins jusqu'à dix millimètres au plus. Ces caractères, de Scavissons, d'être en morceaux plus longs et plats et d'avoir une odeur analogue pour la qualité à celles de la cannelle fine, suffira, même aux Employés peu expérimentés, pour la faire distinguer des autres espèces de cannelles, et même de celle de Goa, qui, quoiqu'elle aie aussi l'épaisseur d'un millimètre environ, nous arrive en tubes cylindriques, a une odeur sensible qui lui est particulière, plutôt désagréable, et laisse une cuisson assez prononcée sur la langue, quant on

Digitized by Google

la mâche. D'ailleurs les Employés doivent, en cas de doute, provoquer selon l'usage le jugement du Directeur sur la vraie qualité de la denrée en lui trasmettant un échantillon suffisant du dit article. (*Lettre de l'Administration Générale N.° 1155 du 14 juin 1837*).

Catégorie 2.e — Entrée, L. 35 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CANNELLE commune. Giroflée. *Cannella Garofonata. Cortex cariophyllata* Écorce mince, peu roulée, très-friable, d'un brun rougeâtre, qu'on tire de l'Amérique Méridionale, où elle est fournie par le *Myrtus cariophyllata*. Plus la cannelle est commune, plus elle est dure et cassante, plus aussi elle est piquante, épaisse, brune ou noirâtre. Elle vient ordinairement de la Chine. La Cannelle giroflée est en bâtons longs de 810 millim., de 30 millim. de diamètre, formés d'un grand nombre d'écorces minces, compactes, très-serrées, roulées les unes autour des autres.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CANNELLE (Fleurs de). *Fiori di Cannella.*

Voyez Fleurs. — Catég. 2.e

CANNELLE (Huile de). *Olio di Cannella.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

CANNELLES ou Boîtes de tonneaux en bois. *Cannelle per botti di legno comune.*

Voyez Bois ouvré; Ouvrages en bois communs. — Catég. 13.

CANNELLES ou boîtes de tonneaux en buis, fer ou laiton. *Cannelle per botti di busso ec.*

Voyez Quincaillerie — Catég 15.

CANNES d'Inde, Bambous et Badines de toute sorte avec ou sans pomme. *Canne d'appoggio, d'India, Bambous ec.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

CANNÉTILLES d'or ou d'argent fin. *Canutiglia d'oro.*

Voyez Or et Argent tiré — Catég. 17.

CANNÉTILLES d'or ou d'argent faux. *Canutiglia d'oro falso.*

Voyez Cuivre doré ou argenté tiré — Catég. 16.

CANONS. *Cannoni.*

Voyez Fer ou Bronze ouvré — Catég. 16.

Digitized by Google

Canons de fusil et de pistolets. *Canne da schioppo e da pistola.*

Voyez Armes. — Catég. 15.

Cantharides. *Cantaridi. Liffa Vesicatoria.* Insecte de la famille des Coléoptères, qui arrive desséché de la Hongrie, de la Russie, quelquefois de la Sicile et qu'on récolte aussi en France et en Piémont. La cantharide est oblongue, d'une très-belle couleur verte, chatoyante et tirant sur le doré; d'une odeur forte, vireuse et nauséabonde. Elle est d'un grand usage en médecine. Les cantharides viennent en caisses de Sicile et d'Italie. Celles d'Allemagne arrivent en barriques de bois blanc léger.

Cat. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

Caoutchouc ou Gomme Élastique. *Gomma Elastica.* Produits particuliers.

Voyez Gomme élastique — Catég. 2.e

Caparaçons pour chevaux. *Gualdrappe.*

Voyez Ouvrages de sellier — Catég. 7.e

Capillaire. *Adiantum capillus veneris. Adiante Capillare o Capelvenere.* Plante de la nature des fougères, appartenant à la Cryptogamie, qui croit dans les lieux humides de l'ancien et du nouveau monde. Le Capillaire est employé en médecine. On connait dans le commerce le capillaire de France, dit de Montpellier, et celui du Canadà. Le capillaire de France est moins touffu que celui du Canadà; ses pétioles sont plus courts, ses folioles cunéiformes minces, très-grêlés, incisées sur les bords supérieurs et roulées en dessous; les feuilles ne sont point pétalées. Il est mucilagineux, d'une saveur et d'une odeur aromatique, beaucoup moindre que le suivant. On le récolte particulièrement dans les Départements méridionaux de la France, et dans toute la Ligurie. Il est répandu dans le commerce sous le nom de capillaire de Montpellier. Il est expédié en balles de toile. *Capillaire du Canadà.* Les pétioles de cette espèce sont fort longs, très-lisses, bruns ou rougeâtres; les folioles touffues et d'un beau vert, les feuilles pétalées, pénnées, opposées. L'odeur de toute la plante est agréable, la

Digitized by Google

saveur est douce et styptique. On l'expédie en balles de 80 à 100 kilogrammes ; quelquefois en barils cerclés en fer.

Comprise dans les Herbes à dénommer — Catég. 2.e

CAPRES. *Capperi.*

Voyez Fruits confits au vinaigre — Catég. 3.e

CAPRIER. (Racine et Écorce de) Caprier, ou *Capparis spinosa. Cappero.* Genre de plantes de la Polyandrie Monogynie servant de type à la famille des Capparidées, dont les boutons à fleurs, confits dans le vinaigre forment le condiment appelé Câpres. Ses racines sont longues et grosses. On en sépare l'écorce qu'on fait sécher : elle est jaunâtre, grisâtre, difficile à rompre, de consistance tenace et solide comme le cuir.

Comprises dans les Racines et Écorces à dénommer — Catég. 2.e

CARABÉ ou Ambre jaune. Succin. *Carabé. Ambra gialla. Succino.*

Voyez Ambre jaune. — Catég. 18.

CARACTÈRES d'Imprimerie neufs, ou en état de servir. *Caratteri da Stampa nuovi o servibili.* Petit parallèlipipèdes de fonte de plomb et de régule, à l'extrémité desquels se trouve une lettre en relief, ou tout autre signe.

Cat. 15. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARACTÈRES d'Imprimerie hors d'usage. *Caratteri da stampa fuori d' uso.* On entend par vieux caractères ceux dont la lettre est usée. Cette dénomination comprend en outre les filets, accolades, espaces, interlignes, et généralement tout ce qui est connu sous le nom de vieux caractères d'imprimerie [1].

Cat. 15. — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARACTÈRES à jour. *Caratteri traforati.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

---

[1] Pour être admis à payer seulement le droit de 8 livres sur les caractères d'imprimerie hors d'usage, le propriétaire doit consentir à ce qu'ils soient brisés en présence des employés des douanes, lorsque ceux-ci l'exigent.

Digitized by Google

Carbonate d'Ammoniaque. Sel volatil. *Carbonato d' Ammoniaca.* Sel blanc, cristallisable, d'une saveur caustique, piquante et urineuse, d'une odeur fortement ammoniacale, qui se dissout dans l'eau froide et ne peut être dissous dans l'eau chaude à cause de sa grande volatilité. Il se forme par la décomposition des matières animales. Son action sur l'économie est la même que celle de l'ammoniaque, mais moins forte. Il portait autrefois les noms de Sel d'Angleterre et d'Alcali volatil concret.

Catég. 2.e — Entrée, L. 3.25 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Carbonate de Magnésie. Magnésie. *Carbonato di Magnesia.* Sous Carbonate de Magnésie. Produit qui s'obtient par la décomposition du Sulfate de Magnésie dissous dans l'eau. On verse dans la liqueur une solution de sous-carbonate de soude ou de potasse; il se forme à l'instant un sous-carbonate de Magnésie, qui se précipite, et le sous-carbonate de soude ou de potasse reste en état de suspension dans la liqueur. Le sous-carbonate de Magnésie, plus ordinairement connu dans le commerce sous le nom de Magnésie, est d'un blanc mat très-léger, insoluble, sans odeur ni saveur. Il se trouve dans le commerce sous forme de pains carrés du poids de 4 onces environ. Il arrive d'Angleterre en caisses du poids de 30 à 35 kilog. net. On reçoit ce produit d'Allemagne et de Suisse en caisses de 60 à 70 kilogr; mais celui de ces provenances est moins estimé, parce qu'il est plus pesant et moins blanc.

En calcinant le sous-carbonate de Magnésie dans un creuset fermé on obtient l'Oxide de Magnésium. Sel blanc, léger, pulvérulent, d'une saveur nulle, sans odeur, qui verdit le syrop de violettes, et absorbe promptement le gaz acide carbonique de l'air. On le prépare en France et on en reçoit souvent d'Angleterre en caisses de 20 à 25 kilog. Connu dans le commerce sous le nom de Magnésie calcinée et employé en médecine.

Cat. 2.e — Entrée, L. 0 80 le kilogr. — Sortie L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Carbonate de Plomb. Pur ou mélangé. Céruse et Blanc de plomb. *Carbonato di piombo puro o mischio. Biacca o Bianco*

Digitized by Google

di Piombo. Produit le plus pur résultant de la combinaison du plomb avec l'acide acétique, qu'on met dans le commerce sans le soumettre à aucune préparation ultérieure. Il est en écailles lamellées, épaisses de 2 à 5 millim. (1 à 2 lignes), d'une surface raboteuse, ordinairement grisâtre, d'une cassure très-lisse et d'un blanc légèrement azuré. Il est livré en quarts ou barils de 200 à 300 kilogrammes.

Ceruse. — La Céruse est un blanc de Plomb broyé et mis en pains de forme conique de 1 kilog. à 1/2 kilogr. que l'on enveloppe de papier assujeti avec un fil et qu'on livre en cet état au commerce.

Céruse de Clichy. — Pâte plus ou moins fine et serrée, ordinairement d'un blanc mat, cassure irrégulière, intérieur moins doux au toucher.

Céruse de Hollande. — Pâte serrée, d'un blanc azuré, cassure nette, se divisant en petits éclats, intérieur doux au toucher.

Les Céruses de France ne sont belles qu'autant qu'elles se rapprochent de celleci. Elles arrivent en futailles de 4 à 500 kilogr. Quarts, de 250 à 300 kilogr.

Céruse de Lille. — Pâte très-serrée, plus blanche que celle de Hollande, mais moins blanche que celle de Clichy. Cassure nette. Elle est livrée comme celle de Hollande.

Cat. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal

Carbonate de Plomb très-pur. Blanc d'Argent. *Carbonato di Piombo purissimo Bianco d' Argento.* Le Blanc d'Argent est un blanc de plomb préparé par des procédés particuliers de manière à l'obtenir parfaitement pur, broyé avec soin et mis en petits pains carrés du poids de 1/4 de kilog. environ, enveloppés de papier portant la marque du fabricant. Il a une pâte fine et serrée, d'un blanc très-pur: cassure nette. Il est livré en caisses de 100 kilogrammes environ.

Cat. 2.e — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Carbonate de Baryte. Sous-carbonate de Baryte. *Carbonato di Barite.* Sel cristallisable, presque insoluble dans l'eau,

Digitized by Google

et dont la poussière jetée sur les charbons ardens devient lumineuse dans l'obscurité. La nature nous l'offre en plusieurs contrées. C'est un poison, quoiqu'on en ait conseillé l'usage en médecine.

Mêmes droits que l'Acide arsenieux ou Arsenic blanc — Catég. 2.e

Carbonate de Potasse. Sel de Tartre. Alcali fixe. Alcali Végétal. Cendres gravelées. Sous-Carbonate de Potasse. *Carbonato di Potassa.* (*Sal di Tartaro*). Sel cristallisable, déliquescent âcre, légérement caustique et très-soluble dans l'eau, qui verdit avec force les couleurs bleues végétales et qui est fusible au feu. On l'obtient en brûlant des végétaux, lessivant leurs cendres et faisant évaporer la liqueur à siccité. Le résidu forme la Potasse du commerce. C'est un poison violent, qui à petites doses n'agit que comme stimulant.

Mêmes droits que la Potasse. — Catég. 2.e

Carbonate de Cuivre en masses. *Carbonato di rame in masse.* Malachite en masses, ou pulvérisée. Vert de montagne. *Verde di Montagna.* Sel insoluble, cristallisable, tantôt compacte, tantôt pulvérulent, qu'on rencontre abondamment dans la nature. Il est ordinairement mêlé de partie terreuses. Le plus fréquemment il est en petites masses mamelonnées à structure fibreuse.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Carbonate de Cuivre bleu. *Carbonato di rame polverizzato.* Compris dans les Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Carbonate de Soude. *Carbonato di Soda.* Sous Carbonate de Soude. Alcali Minéral. Alcali fixe Minéral. Natron. Sel cristallisable, efflorescent, insoluble dans l'eau, d'une saveur âcre et légérement urineuse, qui éprouve au feu la fusion aqueuse, puis la fusion ignée, et qui verdit les couleurs bleues végétales. On trouve ce sel en France, en Espagne etc. dans la plupart des plantes qui croissent sur les bords de la Méditerranée, et en dissolution dans les eaux de certains lacs; mais il n'est pur dans aucun cas. Celui qu'on retire des lacs est mêlé avec du sel marin et du sulfate de soude: il porte dans le commerce le nom de Natron. L'autre est mêlé avec toutes les matières terreuses entrant dans

Digitized by Google

la composition des plantes qui le contiennent et reçoit le nom de Soude du Commerce.

Voyez Natron et Soudes. — Catég. 2.e

CARBONATE de Zinc. *Carbonato di Zinco.*

Voyez Zinc Pierre calaminaire. — Catég. 16.

CARBURE de Fer. *Carburo di Ferro.*

Voyez Graphite. — Catég. 16.

CARCASSES pour bonnet ou chapeaux de femmes. *Carcasse per Cuffie ec.* Fil de fer couvert d'un cordonnet ou d'autre, pour ouvrage de modiste.

Catégorie 15. — Entrée, L. 1.60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

CARCASSES pour éventails communes. *Ossature di Ventagli comuni.*

Voy. Quincaillerie. — Cat. 15.

CARCASSES pour éventails. Fines. *Fine.*

Voy. Éventails fins. — Cat. 15.

CARCASSES de parapluies, ou montées en fournitures isolées. *Ossatura per paracqua.*

Voy. Parapluies et Parasols. — Catég. 15.

CARDAMOME ou fruits de l'*Amomum racemosum.* Espèce d'Amome. *Cardamomo.* Celle dont il s'agit ici est apportée en gousses triangulaires de couleur cendrée, attachées à de petites queues de même couleur. Ces gousses sont remplies de semences plus menues que les graines de paradis; presque carrées, arrangées les unes sur les autres, mais séparées par des pellicules très-déliées.

Categorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

CARDES à carder. *Cardo per cardare o scardassi.*

Voy. Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

CARILLONS. *Cariglioni.*

Catégorie 15. — Entrée, 10 p. °/₀ sur la valeur. — Sortie, 1/4 p. °/₀ la valeur. — Ostellaggio, L. 1/16 p. °/₀ la valeur.

CARLINE. Caroline ou Caméléon. *Carlina acaulis. Carlina.* Plante de la famille des Corymbifères, dont la fleur à tête garnie de poils blanc, naît entre les feuilles sur sa racine, qui est longue et droite, de la grosseur du pouce, d'un brun obscur

Digitized by Google

en dehors, blanchâtre en dedans. Ses racines étaient célèbres jadis sous le nom de Caméléon blanc. Elles possèdent des propriétés toniques et stimulantes bien marquées.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catég. 2.e

CARMIN fin. *Carminio fino.* Pâte dure ou espèce de Laque formée de Cochenille, d'Alun et d'Autour.

Cat. 2.e — Entrée, L. 16 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARMIN commun. *Carminio comune.* Couleur préparée avec le résidu des matières dont on a extrait le Carmin fin et du bois de teinture. Ce n'est autre chose que la Laque commune carminée.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARNIERS. *Carnieri.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

CARROBE. Carrouge. *Carrubbe.* Fruit de la *Ceratonia siliqua.* Ce fruit est à gousses d'un rouge obscur, contenant des semences plates assez semblables à la casse. Ils viennent sur un arbre toujours vert, de la famille des légumineuses, qui croit dans le Duché de Gênes, près de Nice, et dans presque tout le midi de l'Europe et le Levant, et dont le bois raboteux s'emploie dans la marqueterie. Les feuilles peuvent servir à la préparation des cuirs en manières de Tan.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

CARPOBALSAMUM (Baies de). *Coccole di Carpobalsamo.* Nom pharmaceutique du fruit de l'*Amyris Opobalsamum.* Arbre du Levant. C'est une baie arrondie ou oblongue, brunâtre, acuminée, ridée et marquée de quatre lignes, qui renferme une amande blanche et huileuse, d'une odeur et d'une saveur agréable. Ce fruit est stimulant.

Compris dans les Fruits à dénommer. — Catégorie 2.e

CARREAUX d'Ardoise. *Quadrette d'Ardesia.*

Voyez Ardoises. — Catég. 18.

CARREAUX de Marbre. *Quadretti di marmo.*

Voy. Marbre. — Catég. 18.

CARREAUX de Pierre. *Quadrette di pietra.*

Voy. Pierres ouvrées. — Catég. 18.

Digitized by Google

Carreaux de terre cuite. *Quadrette di terra cotta.*

Voy. Tuiles bombées et carreaux. — Catég. 18.

Carreaux de terre vernissée. *Quadrette di terrà verniciata.*

Voy. Poterie. — Catég. 19.

Cartes à jouer, et Tarots [1]. *Carte da giuoco e Tarocchi.* Ce sont de petits cartons fins, coupés en carré long, marqués de quelque figure et de quelque couleur.

Catégorie 14. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cartes Géographiques. *Carte Geografiche.* Ce sont de grandes feuilles de papier sur lesquelles on a imprimé et souvent colorié la position de quelque pays.

Catégorie 14. — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Carthame. *Cartamo. Carthamus tinctorius.* Safran bâtard. Le Carthame est une plante annuelle de la famille des Cynarocéphales qui croit en Europe. Ses corolles fournissent une couleur rose ou ponceau pour les étoffes de soie. Ses fruits purgatifs pour l'homme, sont oblongs, carrés, luisans, et blancs, sous une enveloppe très-coriace, ils renferment une amande huileuse, d'une saveur d'abord douce, puis un peu âcre. On cultive le carthame dans l'Inde, la Perse, l'Égypte et l'Espagne.

Carthame (Fleurs de). *Zaffranone.* C'est la fleur du Carthame qui est découpée en lanières et de couleur approchant celle du safran. Elle sert en teinture. Expédiée et provenant comme les graines ci-dessous.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] D'après ce qui est prescrit par le Manifeste Caméral du 17 novembre 1818, les cartes et tarots à jouer que l'on veut exporter doivent être sous bande verte. Les cartes à portraits étrangers, c'est-à-dire à l'anglaise, espagnole ou portugaise, peuvent être exportées sans la formalité de la bande, moyennant le payement du seul droit de douane, et en exemption, de celui de gabelle ou de timbre.

Digitized by Google

CARTHAME (Graines ou Semences de). Graines du safran bâtard. *Seme di Cartamo.* C'est la graine d'une plante à une seule tige, dont la semence oblongue, un peu plus grosse que des grains d'orge, est lisse, blanche, luisante, couverte d'une écorce dure et pleine de moelle blanche, douce et huileuse. Expediée, en Fardi et Cafas, de la Perse, de l'Egypte, de la Barbarie et de l'Espagne.

Comprises dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

CARTONS lustrés à presser les draps. *Cartoni lustri per comprimere i pannilani.* Les cartons sont des drilles réduites en pâte, ou composition compacte et pesante du mauvais papier, qui a beaucoup de surface et très-peu d'épaisseur et qu'on a mise dans des espèces de caisse, où elle s'est séchée.

Catég. 14. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARTONS PERCÉS. *Cartoni perforati.* Pour la fabrication des étoffes de soies.

Comme les cartons lustrés à presser les draps. — Catég. 14.

CARTONS; autres de toute espèce, en feuilles. *Cartoni ec.*

Catég. 14. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CARTONS vernissés en feuilles. *Cartoni verniciati ec.*

Comme cartons de toute espèce en feuilles. — Catég. 14.

CARVI (Graine de). *Carum Carvi, Seme di Carvi.* C'est une plante de la famille des ombellifères, qui croit dans le midi de la France. Ses graines ou semences, jointes ensemble deux à deux, planes d'un côté, convexes de l'autre et marquées de cinq nervures d'odeur aromatique très-agréable, sont douées, à un haut degré, de la propriété stimulante.

Comprise dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

CARVI. Huile de Carvi. *Olio di Carvi.*

Voyez Huiles d'anis. — Catég. 1.re

CASCARILLE (Écorce de). *Cascariglia.*

Voy. Écorces médicinales. — Catég. 2.e

CASQUES. *Elmi.*

Voy. Bonnets militaires. — Catég. 15.

CASQUETTES. *Caschetti o Berrette.*

Voy. Bonnets de voyage selon la matière. — Catég. 15.

Digitized by Google

Casquettes ou Bonnets de paille. *Caschetti di paglia.*

Comme Chapeaux de paille pour hommes. — Catég. 15.

Casquettes de feutre. *Caschetti di Feltro.*

Voyez Chapeaux. — Catég. 15.

Casse Canéfice. Casse sans apprêt. Casse en bâtons. *Cassia senza preparazione.* Nom pharmaceutique des légumes du *Cassia fistula*, arbre d'Égypte et des Indes Orientales, de la famille des légumineuses. Ces fruits sont cylindriques, droits, long d'un pied et demi à deux pieds, épais d'un pouce et qui, sous une pellicule mince, dure, ligneuse, noirâtre, renferment un grand nombre de cloisons transversales formant des loges remplies d'une pulpe noire, molle, et un peu sucrée, au milieu de laquelle se trouvent les graines. Cette pulpe est un doux laxatif fort usité en médecine. La Casse vient en tonneaux, fardi et sacs.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Casse confite. *Cassia confettata.* C'est la pulpe dont nous venons de parler, qu'on confit avec du sucre ou du syrop de violette, et qu'on aromatise avec de la fleur d'orange. On confit aussi les bâtons ou gousses de Casse encore jeunes, tendres et verts.

Cat. 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cassia lignea. *Cassia lignea.* Écorce du Laurier Casse, qu'on nous apporte roulée en tuyau et dépouillée de sa pellicule extérieure, d'un jaune rougeâtre, ressemblant beaucoup à la cannelle, mais moins aromatique. Mâchée, elle porte avec elle une espèce de mucilage très-sensible.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 65 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Casseroles en fer blanc. *Casseruole di Tola.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Casseroles en fonte ou en cuivre. *Casseruole di Ghisa o di rame.*

Voyez Gueuse ou Cuivre ouvré en ustensiles de cuisine. — Cat. 16.

Castoréum. *Castorio.* Substance brune, solide, qu'on retire du *Castor fiber*, caseante, d'une saveur amère et âcre, d'une

Digitized by Google

odeur nauséabonde, qui se ramollit par l'action de la chaleur, et qui provient de la solidification d'une humeur jaune et sirupeuse fournie par plusieurs amas de follicules situés de chaque côté de l'ouverture commune de l'anus et du prépuce du Castor, d'où elle se verse dans une cavité centrale et piriforme. C'est un excitant qui parait agir d'une manière spéciale sur le cerveau et qu'on range parmi les antispasmodiques. Il nous vient du Canadà et de la Sibérie.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CAVIAR. *Caviale.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

CÉDRATS et Citrons frais. *Cedrati freschi.*

Voyez Fruits verts. — Catég. 3.e

CÉDRATS confits au sel. *Cedrati preparati con sale.*

Comme ceux dans l'eau salée. — Voyez Fruits verts. Catég. 3.e

CÈDRES et CÉDRATS. *Cedri.* Dans l'eau salée.

Compris dans l'augmentation du droit sur les cèdres et cédrats en général. — Voyez Fruits verts. Catég. 3.e

CÈDRE. (Bois de). *Legno di Cedro.*

Voyez Bois d'ébénisterie. — Catég. 13.

CEINTURES de laine. *Cinture di lana.*

Compris dans la Bonneterie. — Catég. 10.

CEINTURES de peau, vulgairement appelées ventrières, pour y placer son argent en voyage. *Cinture di pelle ec.*

Comme Peaux et Pelleteries ouvrées à dénommer. — Catég. 7.e

CEINTURES de cuir. *Cinture di cuojo.*

Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

CENDRES gravelées. *Ceneri Clavellate.* (Lie de vin et menu Tartre brûlé). On donne vulgairement le nom de cendres gravelées, au produit de l'incinération des lies de vin desséchées. C'est du Sous-carbonate de Potasse mêlé avec quelqu'autres substances. Pour être bonne, cette substance doit être neuve, d'un blanc vert, exempte de noir et de partie terreuses.

Mêmes droits que la potasse. — Catég. 2.e

CENDRES de bois vives. *Ceneri di legno vive.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Cendres de bois lessivées. *Ceneraccio.*

Voyez Charrée. — Catég. 18.

Cendres de Tourbe. *Ceneri di Torba.*

Mêmes droits que les Engrais. — Catég. 4.e

Cendres de charbon de pierre. *Ceneri di Carbon di pietra.*

Mêmes droits que la Marne. — Catég. 18.

Cendres bleues ou vertes. *Ceneri bleu o verdi.* A l'usage des Peintres. Poudre bleue ou verte préparée avec la pierre Arménienne; mais en général celles du commerce sont un nitrate de cuivre précipité par la chaux ou par l'Ammoniaque.

Comprises dans les Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Cendres de plomb ou Scories. *Ceneri di piombo o Scorie.*

Mêmes droits que le Plomb brut. — Catég. 16.

Cendres d'Orfèvre. *Spazzature d' Orefice.*

Voyez Regrets d'orfèvre — Catég. 17.

Cérat. *Cerotto.* Préparation pharmaceutique dans laquelle il entre de la cire. Espèce d'onguent ou emplâtre.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Cercles de bois. *Cerchi di Legno.*

Voyez Bois en cercles. — Catég. 13.

Cercles de bois pour cribles. *Cerchi per crivelli.*

Comme Ouvrages divers en bois commun. — Catég. 13.

Cercles de fer. *Cerchi di ferro.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Ceruse. *Biacca.*

Voyez Carbonate de plomb. — Catég. 2.e

Cervelas. *Cervellati.*

Comme Saucissons. — Catég. 4.e

Cétérach. *Asplenium ceterach. Cetracca.* Espèce d'herbe capillaire. Fougère commune en France et en Italie, qui jouissait autrefois d'une grande célébrité comme pectorale, adoucissante, astringente et apéritive. Sa racine est noirâtre et filamenteuse; elle pousse un grand nombre de petites feuilles ondées, dorées, vertes en dessus, couvertes de petites écailles en dessous. Séchées, elles se recoquillent.

Comprise dans les Herbes à dénommer. — Catég. 2.e

Cévadille ou Petite Orge. *Sabadiglia.* La Cévadille est le fruit d'une plante herbacée appelé par les naturalistes *Veratrum Saba-*

Digitized by Google

dilla, originaire du Méxique; ses fruits sont renfermés dans une capsule à trois loges réunies, mince, sèche, légère, s'ouvrant par le haut, d'une couleur rougeâtre pâle. Chaque loge de la capsule contient deux graines de la grosseur d'un grain de blé; elles sont noirâtres, allongées, pointues, anguleuses et un peu recourbées. Ce fruit est employé en médecine. Il vient en paillassons de 25 à 50 kilogrammes.

Comprise dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

CHAGRIN (Peau de). *Sagri ossia Zigrino (Pelli di).*

Voyez Peau de chien de mer. — Catég. 7.e

CHAINES d'or ou d'argent. *Catenelle d'oro e d'argento.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Cat. 17.

CHAINES, autres. *Catenelle, altre.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

CHAIRS fraîches ou salées. *Carni fresche o salate.*

Voyez Viandes. — Catég. 1.e

CHAISES. *Sedie. Seggiole.*

Voyez Bois ouvré en meubles. — Catég. 13.e

CHAMBRES noires. *Camere Ottiche.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

CHAMPIGNONS frais. *Funghi freschi.* Genre de plante cellulaire sans feuilles, la plupart ayant un pédicule qui soutient un chapiteau convexe en dessus et concave en dessous.

Catég. 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30.

CHAMPIGNONS secs. *Funghi secchi.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

CHAMPIGNONS salés. *Funghi salati.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

CHAMPIGNONS confits ou à l'huile. *Funghi in addobbo od all'olio.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1. le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

CHANCELIÈRES de peau et de tissus, doublées de fourrures, pour tenir les pieds chauds. *Sacchi o coscini per mettervi dentro i piedi.*

Comme Couvertures de fontes de pistolets et housses. - Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

Digitized by Google

Chandeliers d'argent ou de vermeil. *Candelieri ecc.*

Voyez Argent ouvré ou doré. — Catég. 17.e

Chandeliers d'argent plaqué.

Voyez Plaqués. — Catég. 15.

Chandeliers. Autres.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Chandelles, mêlangées de Spermaceti et de suif. *Candele di Spermaceti e sevo.*

Comme Blanc de Baleine. — Catég. 2.e

Chandelles de suif. *Candele di sego.* Mêche de coton entourée de suif qu'on allume le soir pour éclairer les appartemens.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 30 le quintal.

Chandelles de Stéarine pure, ou de suif comprimé et raffiné. *Candele di Stearina ec.*

Comme Chandelles de suif. — Catég. 4.e

Chandelles de Spermaceti ou blanc de baleine et chandelles mixtes, ou mélangés de Spermaceti et de cire, ou autre substance. *Candele di Spermaceti ec.*

Comme Blanc de Baleine. — Catég. 2.e

Chandelles de cire. *Candele di cera.*

Voyez Cire ouvrée. — Catég. 2.e

Chanvre en tiges brutes, vertes, sèches ou rouées. *Canepa in steli brutti, verdi, secchi o macerati.* Ce qu'on nomme chanvre dans le commerce est l'écorce filamenteuse d'une plante de même nom, appelée *Cannabis sativa*, appartenant à la famille des Urticées. Le chanvre originaire des régions orientales de l'ancien continent est maintenant cultivé abondamment dans toutes les contrées de l'Europe. Dans le chanvre les sexes se trouvent sur deux individus séparés. Deux mois après les semailles, les sujets mâles ont répandu sur les femelles leur poudre fécondante, sont parvenus à leur maturité et sont cueillis brin à brin; les femelles restent deux mois de plus sur la terre; quand leur graine est mûre, elles sont cueillies à leur tour. L'écorce qu'elles fournissent ayant acquis plus de force, est pour cela improprement appelée dans le commerce, *chanvre mâle*. Le chanvre quand il est arraché s'étend à la rosée ou se porte au routoir, pour dis-

Digitized by Google

soudre le gluten qui attache l'écorce à la partie ligneuse ; on opère ensuite la séparation de cette écorce par deux procédés, le broyage ou le teillage à la main [1]. Il se vend en balles de 100 à 130 kilogrammes.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L.0. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Chanvre teillé. Chanvre broyé. *Canepa grezza da pettinare.* Avant de broyer le chanvre on l'expose à une chaleur modérée pour l'amener à une dessication parfaite, et ensuite on le soumet au jeu d'une machine qui en broye la partie ligneuse et ne laisse que l'écorce. Le chanvre ainsi préparé est plus sec, plus rude au toucher que le teillé, quoique les fibres soient plus divisées et plus fines. Dans les pays où l'on emploie concurremment le broyage et le teillage, on ne broye que les tiges les plus petites et les plus courtes. Chanvre teillé. — Ce chanvre est en général plus fort, plus nerveux et plus soyeux que le précédent. Comme la fibre est plus entière et moins divisée, il se peigne moins facilement que le broyé, et pour l'amener au même dègré de finesse il faut supporter plus de déchet. Suivant qu'il a reçu, ou non la préparation du peignage, le chanvre est appelé brut, *grezzo*, ou peigné, *pettinato*. Les qualités qui distinguent le chanvre à l'état brut sont celles-ci : le brin est de longueur moyenne, c'est-à-dire de 1 mètre 30 centimètres à 1 mètre 60 centim (4 à 5 pieds), il est gras, transparent, exempt de chenevottes ou débris de satige ligneuse. Il faut que les poignées soient composées de brins égaux entre eux, et que les têtes ne soient pas fourrées d'étoupes.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Chanvre peigné. *Canepa pettinata, e Garzuolo.* Quant aux chanvres peignés la qualité peut en varier à l'infini, suivant le dègré de finesse auquel ils ont été amenés. Dans l'un et l'autre état, la couleur dépend de la nature du sol, du degré

---

[1] Le chanvre et l'étoupe de chanvre, goudronnés ou non, provenans de vieux cordages décâblés, sont traités comme Drilles. Voyez ce mot.

Digitized by Google

de maturité de la plante, et des eaux dans lesquelles le rouissage a été opéré. Le chanvre s'emploie à faire des cordages, des fils à coudre, des toiles, etc.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Chanvre (Bourre de). *Capecchio di canepa.* Matière grossière, pleine de chenevottes, que l'on retire du premier peignage du chanvre avant l'étoupe.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Chanvre (Étoupe de). *Stoppa di canepa.* C'est le rebut du peignage du chanvre.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 0. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Chanvre filé. *Canapa filata.*

Voyez Fil. — Catég. 8.e

Chanvre (Graine de). *Seme di canapa. Canapuccia.*

Voyez Semences oléagineuses. — Catég. 3.e — La sortie des graines du chanvre est permise moyennant le droit de L. 6 le quintal. — Manifeste Caméral du 12 juillet 1834.

Chanvre (Tourteaux de graine de). *Panetti di seme di canapa.*

Voyez Tourteaux de matières oléagineuses. — Catég. 1.e

Chanvre (Huile de). *Olio di canapa o di semenze grasse.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Chapeaux.[1] De cuir ou de poil, vernissés. *Cappelli di corame o pelo, verniciati.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 2 chacun. — Sortie, L. 0. 01 chacun. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Chapeaux de feutre y compris les bonnets; *di feltro ec.*

Catég. 15. — Entrée, L. 5 chacun. — Sortie, L. 0. 01 chacun. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Chapeaux de tissu quelconque; *di tessuto qualunque* — pour homme.

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 0. 01 chacun. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les coques et les plateaux de chapeaux importés ou exportés sépa-

Digitized by Google

CHAPEAUX tant garnis que simples; *sì guarniti che semplici* — pour femmes.

Catég. 15. — Entrée, L. 10 chacun. — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

CHAPEAUX de carton; *di cartone* — simples.

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

CHAPEAUX de carton garnis avec rubans et fleurs; *con nastri e fiori.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 chacun. — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

CHAPEAUX de paille fins; *di paglia fini*, c'est-à-dire composés de plus de vingt une tresses dans l'espace d'un centimètre.

Catég. 15. — Entrée, L. 1.50 chacun. Plus sur la valeur 10 p. 100. — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal. —

CHAPEAUX de paille ordinaires; *di paglia ordinaria.*

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacun. Plus sur la valeur 6 p. 100. — Sortie, L 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

CHAPEAUX de paille, non en tresses fines, mais formés de pailles réunies avec des fils de soie ou autrement.

Comme Chapeaux de paille ordinaire. — Lettre du 17 avril 1835.

CHAPEAUX de paille percés à jour mêlés de filoselles; *di paglia traforata ec.*

Voyez Chapeaux de paille ordinaires. — Lettre du 14 avril 1834.

CHAPEAUX de paille garnis avec rubans et fleurs; *di paglia guarniti con nastri e fiori.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 chacun — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

CHAPEAUX d'écorce de bois ou coupeaux fins et ordinaires; *di scorza o trucciolo ec.*

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 0.01 chacun. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

---

rément, payeront pour chaque pièce la moitié des droits fixés pour le chapeau entier. Dans les chapeaux de tissu quelconque sont compris ceux de tresse de soie ou de coton.

Digitized by Google

CHAPEAUX d'écorce de bois. Autres; simples; *altri semplici.*

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 0. 01 chacun. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CHAPEAUX. Autres garnis avec rubans, fleurs. *Cappelli altri guarniti in nastri, fiori ec.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 chacun. — Sortie, L. 0. 01 chacun. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

CHAPEAUX chinois. *Cappelli chinesi.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

CHAPELETS de toute sorte. *Corone d' ogni specie.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

CHARBON de bois. *Carbone di legna.* Branches d'arbres réduites par la combustion en corps noirs friables et légers.

Catégorie 13. — Entrée, L. 0. 05 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

CHARBON de terre. Houille. *Carbon fossile naturale.* Substance inflammable que l'on trouve dans le sein de la terre, en masses considérables, disposées par couches, sans formes bien déterminées, mais susceptibles de se diviser en parallélipèdes, avec une sorte de régularité. La houille est solide, opaque, d'un noir presque pur, plus ou moins éclatant, peu dure, quelquefois friable, mais jamais assez tendre pour se laisser rayer avec l'ongle; insipide, inodore par le frottement, non électrique, à moins qu'elle ne soit isolée, brûlant avec une flamme blanche et quelquefois rouge, bleue ou verte, une fumée noire et sèche et une odeur désagréable, mais qui n'a rien de piquant; elle laisse après la combustion un résidu terreux plus ou moins considérable et quelquefois métallique. On distingue plusieurs variétés de houille, qu'on peut réduire en trois principales: houille compacte, houille grasse et houille sèche. La houille est employée comme combustible dans la plupart des usines et dans les usages domestiques. Par la distillation on en extrait le gaz hydrogène qui s'emploie à l'éclairage des grands établissemens et des villes entières.

CHARBON de terre naturel. *Carbon fossile naturale.* — par voie de mer.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

Digitized by Google

Charbon de terre. *Carbon fossile naturale.* — par voie de terre

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 05 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 1/2 le quintal.

Charbon de terre. Cok. *Carbon fossile carbonizzato. Cok.* — par voie de mer.

Catégorie 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 02 1/2 le quintal.

Chardon bénit. *Cardo Santo. Centaurea benedicta.* Plante de la famille des Cynarocéphales, qui croît dans le midi de la France, et dont on prétend que les graines sont toniques, sudorifiques et apéritives.

Comprise dans les Herbes, Fleurs, Fruits ou Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Chardons cardières ou *Dipsaeus follonum. Cardoni d'erba per cardare.* Chardons à bonnetier et à drapier. Sorte de plante qui produit à l'extrémité de ses tiges une espèce de globule un peu long et épineux dont on se sert pour tirer la laine du fond des étoffes afin de les couvrir de poils sur leur superficie.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 12 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Chariots. *Carri.*

Voyez Voitures. — Catég. 15.

Charnières. *Cerniere.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Charpie. *Filaccia o Faldella.*

Voyez Drilles. — Catég. 15.

Charrée. *Ceneraccio, ossia cenere ricotta.* Cendres de bois lessivées. Dépôt salin et terreux que laisse la cendre des végétaux traités par l'eau bouillante.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 20 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 02 1/2 le quintal.

Charrues. *Aratri.*

Voyez Bois ouvrés en ustensiles, etc. — Catég. 13.

Chasse-mouches ou Émouchettes grossières en ficelle de chanvre. *Copertine per cacciare le mosche ai cavalli.*

Comme Filets pour la chasse. — Catég. 8.e

Chataignes. *Castagne.* Fruits du *Fagus castanea*, châtaigner, arbre de la famille des Amentacées, dont les fruits, qui sont

Digitized by Google

farineux, fournissent un bon aliment, et portent le nom de marrons, quand l'arbre a été greffé. Substance farineuse et blanche sous une écorce brunâtre.

CHATAIGNES blanches. *Castagne bianche.* — Sous pavillon étranger.

Catégorie 12. — Entrée, L. 3. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

CHATAIGNES blanches. — sous pavillon national.

Catég. 12. — Entrée, L. 2. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

CHATAIGNES biscottes ou marrons secs. *Castagne biscotte.* — Sous pavillon étranger.

Catég. 12. — Entrée, L. 3. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

CHATAIGNES biscottes etc. — sous pavillon national.

Catég. 12. — Entrée, L. 2. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

CHATAIGNES fraîches. *Castagne fresche.* — Sous pavillon étranger.

Catég. 12. — Entrée, L. 3. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

CHATAIGNES fraîches. — sous pavillon national.

Catég. 12. — Entrée, L. 2. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10.

CHATAIGNES (Farine de). *Castagne (Farina di).*

Voyez Farines. — Catég. 12.

CHAUDIÈRES et Chaudrons de gueuse ou de cuivre. *Caldaje e calderoni di ghisa o di rame.*

Voyez Gueuse ou Cuivre ouvré. — Catég. 16.

CHAUFFERETTES de bois commun non garnies de tôle. *Caldanini di legno, ecc.*

Voyez Bois ouvré en ustensiles, etc. — Catég. 13.

CHAUFFERETTES de bois commun garnies de tôle. *Caldanini di legno, ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

CHAUFFERETTES de terre. *Caldanini di terra.*

Voyez Poterie — Catég. 19.

CHAUSSURES de lisière ou de lambeaux de drap avec ou sans semelles. *Calzari di cimossa, ecc.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 5 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Chaux en pierre ou calcinée. *Calce sì in pietra che calcinata. Calx.* Nom ancien et maintenant vulgaire du protoxyde de Calcium, rangé d'abord parmi les terres alcalines, puis parmi les alcalis. C'est une substance d'un blanc grisâtre, solide, peu consistante, facile à pulvériser, d'une saveur caustique, qui cristallise en prismes, verdit le syrop de violettes, attire l'humidité et l'acide carbonique de l'air, absorbe l'eau avec avidité en s'échauffant beaucoup et se dissout en petite quantité dans ce liquide. La chaux n'existe pas dans la nature à l'état de pureté : on l'obtient en calcinant le carbonate calcaire. On en fait du mortier pour bâtir.

Catégorie 18.— Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

Chélidoine. *Celidonia.* Genre de plantes de la famille des Papavéracées, dont une espèce, l'Éclaire, *Chelidonium majus*, très-répandue en France et en Italie, contient un suc jaune, âcre, amer et corrosif. Cette plante, qui est puissamment excitante, jouit de la vertu purgative et vomitive à un haut degré.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Cat. 2.e

Chenets de gueuse, de fer ou de cuivre. *Alari di ghisa ec.*

Voyez Gueuse ou Cuivre ouvré, ou Fer de seconde fabrication. - Cat. 16.

Chenevis. Nom vulgaire des graines du chanvre. *Seme di canapa.*

Voyez Semences. — Catég. 3.e

Chenevottes. *Canapuli.* Tuyau de chanvre dépouillé de son écorce.

Mêmes droits que l'Osier en bottes. — Catég. 13.

Chenilles. *Ciniglie.* Tissus de soie veloutée imitant la chenille.

Voyez Passementerie. — Selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Chevaux. *Cavalli.*

Voyez Bestiaux. — Cat. 6.e

Cheveux non ouvrés. *Capegli umani non lavorati.* Poils longs et déliés qui viennent à la tête de l'homme. On en fait des perruques et autres ouvrages.

Catégorie 15. — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 12 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Cheveux ouvrés en perruques et autres ouvrages. *Capegli umani, ec.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 30 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Chevilles en bois. *Caviglie di legno.*

Voyez Bois ouvré commun. — Catég. 13.

Digitized by Google

Chèvres et Chevreaux. *Capre e Capretti*

Voyez Bestiaux. — Cat. 6.e

Chevrons. *Travicelli.*

Voyez Bois scié en poutres et poutrelles. — Catég. 13.

Chicorée sauvage. *Cicoria. Cichorium intybus.* Plante de la famille des Chicoracées, fortement amère et par conséquent tonique. On fait une grande consommation de sa racine torréfiée et moulue, qui remplace le café pour le petit peuple.

1. Racine de chicorée verte. *Radica di cicoria verde.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0.60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

2. Racine de chicorée sèche et non torréfiée. *Radica di cicoria secca non abbrustolita.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

3. Racine de Chicorée moulue. *Cicoria macinata, o falso caffè.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

4. Semence de chicorée. *Semi di cicoria.*

Comprise dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

Chiendent. *Digitaria Stolonifera* ou *Triticum repens. Gramigna.* Nom populaire de deux graminées différentes, le froment rampant et le panic stolonifère, dont les racines renferment, sous un épiderme légèrement astringent, une pulpe mucilagineuse et sucrée, qui communique ses propriétés à l'eau dans laquelle on fait infuser la racine préalablement fendue ou écrasée.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catégorie 2.e

Chiffons, même de laine, de soie ou de toile de coton. *Stracci ec.*

Voyez Drilles. — Catég. 15.

Chlorure de chaux. *Cloruro di calce.* Sel blanc en poudre formé de chaux préparée et d'acide muriatique oxigéné. Ce sel sert à blanchir les toiles et à laver le papier.

Voyez Alcali de potasse. — Catég. 2.e

Chocolat. *Cioccolatto.* Chocolat et cacao broyé et en pâte. Le chocolat est une composition de cacao, de sucre, de cannelle et quelquefois de vanille, réduite en pâte brunâtre, séchée

Digitized by Google

sous la forme de tablettes carrées ou rondes; le cacao en pâte est ordinairement en rouleaux: tous deux d'une odeur et d'un goût très-agréables.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1. 50 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

CHOU-CROUTE. *Choucroute.* [1] Choux découpés en rubans qu'on a salés et mis fermenter dans un tonneau. Les Allemands en font une grande consommation.

Compris dans les Légumes confits. — Catég. 3.e

CHOU MARIN. *Soldanella.* Plante à racine menue et fibreuse, à tiges grêles, sarmenteuses, rougeâtres et rampantes, à feuilles à cœur arrondi et à fleurs en cloches à bords renversés, de couleur purpurine.

Comprise dans les Herbes ou Racines à dénommer. — Catég. 2.e

CHROMATE de plomb. *Cromato di piombo.* Jaune de chrome. *Giallo di cromo.*

Comme Chromate de plomb. — Catég. 2.e

CHROMATE de potasse. *Cromate di potassa.*

Comme Chromate de plomb. — Catég. 2.e

CHRYSOCOLLE. *Crisocolla.* Ancien nom du sous-borate de soude, parce qu'on s'en sert pour souder les métaux, en particulier l'or.

Voyez Borax. — Catég. 2.e

CHRYSOLYTHE. Péridot. *Crisolito.* Sorte de pierre-gemme.

Comprise dans les Pierres précieuses. — Catég. 17.

CHRYSOPRASE. *Crisopasso.*

Comprise dans les Pierres précieuses. — Catég. 17.

CIDRE. *Sidro. Pomaceum.* Liqueur fermentée et vineuse qu'on prépare le plus souvent avec le jus des pommes, quelquefois aussi avec les poires ou même avec les cormes.

Voyez Boissons, Bière, Cidre et Verjus. — Catég. 1.re

CIGARES. *Sigari.*

Voyez Tabac fabriqué. — Catég. 20.

CIGÜE. *Cicuta. Conium maculatum.* Ombellifère très-commune dans toute l'Europe et qui exhale une odeur nauseuse. C'est un poison narcotique pour l'homme, qualité pernicieuse qu'elle

---

[1] Chou-croute, par corruption du mot allemand *Sauerkraut.*

Digitized by Google

paraît devoir à la présence d'un alcali appelé Cicutine. On l'a employée en médecine, parcequ'à petite dose elle produit seulement une irritation gastrique qui peut être quelquefois utile comme moyen rivulsif.

Comprise dans les Herbes à dénommer. — Catég. 2.e

CIMENT ou Chaux préparée. *Calcistruzzo o calce preparata.*

Voyez Chaux. — Catég. 18.

CINABRE. *Cinabro.*

Voyez Sulfure de mercure. — Catég. 2.e

CIRAGE liquide pour souliers. *Nero per iscarpe.*

Voyez Noir à souliers. — Catég. 2.e

CIRE d'abeilles brute. *Cera.* Substance jaune, d'une odeur aromatique, que l'action réunie de l'air ou de l'eau, ou celle du chlore liquide, rend blanche, inodore, insipide et cassante; elle se fond au feu, brûle facilement, est insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et l'éther, mais se dissout très-bien dans les huiles et se convertit en savon par l'action des alcalis. Les abeilles la secrétent dans l'intervalle des anneaux de leur abdomen, et s'en servent pour construire les cellules de leurs ruches. Beaucoup de plantes fournissent une matière analogue à la cire.

CIRE jaune non ouvrée *Cera gialla non lavorata.* Matière dure, huileuse, jaune, provenant du travail des Abeilles, et qu'on récueille de leurs ruches. Livrée au commerce en pains, en nattes, balles, barils, barriques et futailles, selon la provenance du Levant, de l'Uckraine, Barbarie, Guinée et Amérique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — L. 0. 60 le quintal.

CIRE jaune ouvrée. *Cera gialla lavorata.* Ce qui s'entend des ouvrages en cette cire, tels que cierges etc.

Catég. 2.e — Entrée, L. 35 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

CIRE blanche non ouvrée. *Cera bianca non lavorata.* C'est la cire jaune qu'on a fondue, lavée plusieurs fois etc. Elle est dure, blanche, transparente, insipide au goût.

Catég. 2.e — Entrée, L. 35 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Cire blanche ouvrée. *Cera bianca lavorata.* Ce qui comprend tous les ouvrages en cire blanche, comme bougies, cierges, figures moulées etc.

Catég. 2.e — Entrée, L 50 le quintal. — Sortie, L. 1. le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cire. Débris ou coulatures de bougies. *Avanzi o colature di candele. Avanzi di cera lavorata.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cire. Crasse de cire. *Frazzami ossia terra di cera.* C'est la croûte noire qu'on a enlevée de dessus les pains de cire. Fonds de chaudière, ou terre de cire.

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cire d'Espagne. Cire à cacheter. *Cera Lacca.* Composition de gomme laque, de cire, de résine, de térébenthine et d'oxide métallique pour la colorer, qu'on vend en petits bâtons de différentes couleurs.

Catég. 15. — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cire à souliers en tablettes. *Cera per le scarpe in tavolette.* Composition noire propre à lustrer les bottes, souliers etc.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Cire à gommer, à l'usage des tapissiers. *Cera per gommare ec.* Composition de cire, de térébenthine et de poix grasse fondues ensemble et mises dans des moules en forme de gobelets, dont on enduit les coutils employés par les tapissiers.

Mêmes droits que la cire jaune non ouvrée — Catég. 2.e

Ciseaux pour couper les métaux. Césailles, *Cesoje ec.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég. 16.

Ciseaux à tondre les draps. *Cesoje ec.*

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Ciseaux à tailler ou sculpter sans manche. *Scarpelli ec.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég 16.

Ciseaux à tailler ou sculpter avec manche. *Scarpelli ec.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég. 16.

Ciseaux, autres. *Cesoje altre.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Ciseaux montées ou non montées, de toute forme et dimension etc. et Gouges. *Cesoje e sgorbie ec.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég. 16.

Citrate de chaux. *Citrato di calce.* Sel formé par la combinaison de l'Acide Citrique avec la chaux. On ne trouve aucun citrate dans la nature, si ce n'est le citrate de chaux, en petite quantité, dans la plupart des fruits qui contiennent de l'acide citrique.

Mêmes droits que le jus de citron. — Catég. 2.e

Citrons. *Limoni.* Fruits du citronnier.

Voyez Fruits verts. — Catég. 3.e

Citrons (Écorces de). *Limoni* (*Scorze di*).

Voyez Écorces. — Catég. 2.e

Citrons (Feuilles de). *Limoni* (*Foglie di*).

Comprises dans les Feuilles à dénommer. — Catég. 2.e

Citrons (Jus de). *Agro di Limoni.*

Voyez Jus de citron. — Catég. 2.e

Citrons (Huile de). *Olio di Limone.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Citrouilles. Courges. *Zucche.* Plante à grandes feuilles rondes et lanugineuses; fleurs à cloches coupées en cinq parties, fruit cylindrique très-gros, recouvert d'une écorce dure, ligneuse et jaunâtre. Il renferme beaucoup de semences qui contiennent une petite amande blanche.

Comprises dans les Légumes verts. — Catég. 3.e

Citrouilles (Graines de). *Granelli di Zucche.*

Comprises dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

Civette. *Zibetto.* Parfum onctueux, d'une odeur très-pénétrante, qu'on tire de divers mammifères du genre Viverra, notamment de la *Viverra Civetta*, et que ces animaux secrétent dans une poche ou dans un repli de la peau situé entre l'anus et les organes de la génération. Substance ayant quelque analogie avec le Musc, d'un jaune pâle, d'une saveur un peu âcre, d'une consistance analogue à celle du miel. On ne l'emploie que dans la parfumerie.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Claies. *Caniccio.* Mêmes droits que les Nattes.

Voyez Vannerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

CLARINETTES. *Clarinette.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég 15.

CLAVECINS. *Clavicembali.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

CLÉS de voiture et de porte. *Chiavi da vetture e da porte.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

CLÉS de montre en métaux communs. *Chiavi da orologi.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

CLÉS de montre en or ou en argent. *Chiavi da orologi d'oro o d'argento.*

Voyez Or ou Argent ouvré — Catég. 17.

CLEPSYDRES. *Clessidra.* Horloges d'eau.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

CLINQUANS. *Orpello.*

Voyez Cuivre doré ou argenté laminé, ou Or ou Argent laminé; suivant l'espèce. — Catég. 16 et 17.

CLOCHES de Bronze. *Campane di bronzo.*

Voyez Bronze ouvré. — Catég. 16.

CLOPORTES. *Millepiedi: Oniscus.* Animal de la classe des Crustacées, dont le corps noirâtre ou cendré, présente en dessus de petites taches jaunâtres le long du dos, et une rangée longitudinales de taches de chaque côté. Les cloportes ont passé longtemps pour diurétiques, fondans et apéritifs.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CLOUS de Girofles. *Chiodi di Garoffani.*

Voyez Girofles. — Catég. 2.e

CLOUS de Laiton. *Chiodi di Ottone.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

CLOUS de Cuivre. *Chiodi di rame.* Pour doublage de vaisseaux; ils ne payent que le seul droit d'Ostellaggio de 30 centimes par quintal.

CLOUS de Fer, de cordonnier et de sellier. *Chiodi di ferro, ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

CLOUS de fer, autres.

Voyez Fer ouvré en outils, instrumens propres aux arts mécaniques, etc. Catég. 16.

Digitized by Google

Clous, petits de fer, commun. *Piccoli chiodi di ferro, ordinario.* Sans tête pour garnir les talons des bottes.

Voyez Fer ouvré en outils, instrumens, etc. — Catég. 16.

Clous de Zinc. *Chiodi di Zinco.*

Mêmes droits que le zinc laminé. — Catég. 16.

Clous de cuivre. *Chiodi di Rame.* Simplement fondus pour chaudronniers.

Comme cuivre en plaques. — Catég. 16.

Cobalt en minérai. Minérai de Cobalt. *Minerale di Cobalto.* Le Cobalt se trouve sous trois états dans la nature : à l'état d'Oxide, à l'état de Sulfate, et d'Arseniate combiné avec plusieurs corps combustibles et particulièrement l'Arsenic et le Soufre. Le Cobalt est sans usage, mais plusieurs des composés dont il fait partie en ont d'importants; tels sont surtout l'Oxide et l'Arséniate de Cobalt, dont l'on se sert pour colorer en bleu les porcelaines, le verre, faire le bleu d'azur et le bleu de Cobalt proprement dit.

Catégorie 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cobalt (Métal de). *Metallo di Cobalto.* Métal de couleur un peu moins blanche que l'étain, tirant un peu sur le rouge, et quelquefois sur le vert jaunâtre. Il est solide, dur et cassant. Sa cassure présente un grain fin et serré, légérement ductile à chaud. Il nous vient d'Allemagne, de Suède et des Pyrénées Espagnoles.

Catégorie 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cobalt grillé. Safre. *Cobalto bruciato. Zaffera.* Mine Arsénicale de cobalt, oxidée par le grillage. Oxide de Cobalt, qui a la propriété de se convertir au feu en un verre bleu La couleur du safre est si foncée qu'il parait presque noir. Fondu avec trois parties de Quartz en poudre et une partie de Potasse il donne le Smalt en azur.

Catégorie 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cobalt vitrifié en masse ou en poudre. Smalt-Azur. *Smaltino.* Verre bleu qu'on obtient, par la fusion de la mine de cobalt grillée, avec de la potasse et du sable pur, à Schene-

Digitized by Google

berg en Saxe, à Platten, à Joachimstal en Bohème, et à Golnitz en Autriche.

Catégorie 16. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cochenille. *Coccioniglia.* Genre d'insectes hémiptères, dont l'une des espèces, la Cochenille du Nopal, *Coccus Cacti* fournit l'un des plus précieux matériaux à l'art du teinturier, qui seul en fait usage aujourd'hui, quoiqu'on ait voulu l'introduire en médecine. Un autre espèce fournit la laque, et une troisième le Kermès végétal. Il est de couleur rouge argenté à la surface. Arrive ordinairement en sacs doublés de cuir, vulgairement appelés *Subornali.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

Cochons. *Porci.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Coco. Noix de Coco. *Noci di Coco.* Fruit du Cocotier.

Voyez Fruits verts. — Catég. 3.e

Coco. Coques de Coco. *Gusci di Coco.* C'est la coque ligneuse du fruit connu sous le nom de noix de Coco. On la polit et on en fabrique des tasses et autres petits meubles. Drupe plus ou moins gros. Le Cocotier croît dans les Indes, en Afrique et en Amérique.

Catégorie 15. — Entrée, L. 4 le quintal — Sortie, L. 0. 60 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Coco. (Ouvrages de) *Lavori di Coco.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Cocons de Soie. *Cocchetti.*

Voyez Soies. — Catég. 11.

Coffres. *Cofani.* De bois commun non ferrés.

Voyez Bois ouvré, etc. — Catég. 13.

Coffres de bois commun ferrés.

Voyez Meubles. — Catég. 13.

Coffres de bois fin.

Voyez Meubles. — Catég. 13.

Coffres peints ou vernis.

Voyez Meubles. — Catég. 13.

Coffres récouverts de peaux et doublés.

Voyez Malles. — Catég. 15.

Digitized by Google

Coffrets. *Cofanetti.* En bois commun avec Damier, Miroir etc.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Cognées. *Scure.*

Voyez Outils et instrumens propres aux arts et métiers. — Cat. 16.

Coiffes à chapeaux. *Coperte per cappelli.*

Voyez Tissus ouvrés suivant l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Coings. *Cotogni.* (*Frutti*). Fruits du Coignassier. *Pyrus Cydonia.*

Compris dans les Fruits verts à dénommer — Catég. 3.e

Coings (Pepins de). *Granelli di Cotogno.* Graines qui renferment beaucoup de mucilage.

Comprises dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

Coins à fendre le bois. *Conii per spaccar legna.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens propres aux arts et métiers — Catég. 16.

Coins gravés et Poinçons. *Conii incisi e Ponzoni.*

Voyez Machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Colle forte. *Colla forte.* Gélatine extraite de diverses substances animales, telles que les peaux et les rognures de sabots, dont on fait un grand usage dans les arts.

Catég. 4e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Colle de Poisson. *Ichthyocolle. Colla di pesce.* Substance gélatineuse qui se prépare en Russie et en Hongrie avec les vessies ou vésicules aériennes, ainsi qu'avec diverses membranes et parties cartilagineuses, de plusieurs espèces d'Esturgeons, *Acipenser huro, Acipenser Sturio etc.* qui se trouvent principalement dans la mer noire, la mer Caspienne, le Danube et le Volga. Cette substance est employé dans les arts et à quelques usages domestiques. Elle vient ordinairement en barriques de 150 kilogrammes, et en balles de toile, recouvertes d'un emballage de jonc, d'un poids irrégulier. La colle de poisson parait dans le commerce sous différentes formes; colle de poisson en feuilles, en petits cordons, en gros cordons, et colle de poisson factice.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 65 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Cols et Collets. [1] *Gollette.* De cuir.

Catégorie 15. — Entrée, L. 3 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cols et Collets de tissu de soie ou mélangé.

Catég. 15. — Entrée, L 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Cols et Collets d'autres tissus.

Catég. 15. — Entrée, L. 3 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Colliers. *Collane.* De toute sorte de matières, montés ou garnis en or.

Voyez Or ouvré. — Catég. 17.

Colliers, autres. *Collane, altre.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Colliers grossiers pour bêtes de trait. *Collari ordinarj per bestie da tiro.*

Comme Harnais simples. — Catég. 7.e

Colombine [2]. *Colombina.*

Voyez Engrais. — Catég. 4.e

Colophane. *Colofonia.*

Voyez Résine du pin. — Catég. 2.e

Coloquinte. *Colloquintida.* Ce fruit originaire de la Syrie, que l'on cultive dans les Iles de l'Archipel et en Espagne, est une sorte de baie de la forme et de la grosseur d'une orange, produite par une plante rampante et velue de la famille des Cucurbitacées. La Coloquinte est recouverte d'une écorce dure, unie, luisante, jaune et verdâtre. L'intérieur est une chair blanche, sèche, légère, d'une saveur extrêmement amère et remplie d'un grand nombre de graines jaunâtres implantées dans la chair elle-même. Ce fruit, en usage en pharmacie, vient d'Espagne et des Iles de la Grèce, écorcé, c'est-à-dire de-

---

[1] Cette dénomination embrasse les collets de toute espèce, soit ceux qu'on porte extérieurement, soit ceux qu'on met dans la cravate.

[2] Pour ce qu'on appelle improprement Colombine sèche, voyez Carmin commun.

Digitized by Google

pouillé de son épiderme. Ainsi préparé il est expédié en caisses et en barils.

Compris dans les Fruits à dénommer. — Catég. 2.e

Colza. *Cavol Rapa.* Graine de Colza.

Voyez Semences oléagineuses. — Catég. 3.e

Colza. (Tourteaux de graines de). *Panetti di Seme di Colza.*

Voyez Tourteaux de matières oléagineuses. — Catég. 4.e

Colza (Huile de). *Olio di Colza.*

Voyez Huile de graines grasses. — Catég. 1.re

Compas. *Compassi.* Composés de fer ou de laiton.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Compas. *Compassi.* De fer ou de laiton pour charpentier.

Voyez Fer ouvré en outils ou instrumens. — Catég 16.

Concombres Fruits. *Coccomeri.*

Compris dans les Fruits verts ou Confits selon l'espèce. — Catég. 3.e

Concombres (Pepin de). *Granelli di.*

Compris dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

Cones. *Conii.* Pour les fendeurs de Bois.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts etc. — Cat. 16.

Confections et Conserves. *Confezioni e Conserve.* Avec sucre ou miel.

Voyez Confitures ou Syrops, selon l'espèce. — Catég. 2.e

Confections et Conserves sans sucre ni miel.

Voyez Fruits confits. — Catég. 3.e

Confections et Conserves en extraits liquides, jus ou sauces épicées pour assaisonnement.

Voyez Épices préparées à dénommer. — Catég. 2.e

Confections et Conserves pharmacéutiques.

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Confitures et Conserves avec miel ou sucre. *Confetti e Conserve ec.* Nom qu'on donne aux fruits, aux racines, aux fleurs et à certains sucs, quand ils ont été préparés et cuits avec du sucre ou du miel.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio. L 0. 60 le quintal. [1]

---

[1] Les confitures et conserves jouissent d'un prime à l'exportation de Ln. 20 le quintal.

Digitized by Google

Consoude. *Consolida. Symphytum officinale.* Plante de la famille des Borraginées, très-commune en Europe et dont les racines chargées d'un mucilage abondant, sont émollientes.

Comprises dans les Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Contra-Yerva *Contrajerva. Dorstania Contrayerva.* Plante de la famille des Urticées, qui croît dans l'Amérique Méridionale et dont les racines qui sont amères et aromatiques ont été rangées parmi les stimulans diaphorétiques.

Comprises dans les Racines à dénommer. — Catég 2.e

Contre-Basses. *Contrabbassi.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Copal. *Copale.*

Voyez Gommes. — Catég. 2.e

Coques du Levant. *Coccole di Levante. Cocculus Orientalis.* Fruit du *Menispermum.* Arbrisseau de la côte du Malabar. C'est une baie sèche de la grosseur d'un pois, d'un brun noirâtre : il contient une semence jaunâtre plus ou moins friable, mais très-sujette à être vermoulue. Dans le commerce on trouve toujours ces baies avec une petite queue.

Comprises dans les Fruits à dénommer. — Catég. 2.e

Coques de Noix. *Scorze o Gusci di Noce.*

Comme marc d'olives. — Voyez noyaux et noix en coques. — Cat. 4.e

Coquillages pleins. *Conchiglie piene.* Huitres, Moules etc.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Coquillages pleins. Antale. *Antaglio.*

Voyez Antale. — Catég. 2.e

Coquillages vides. *Conchiglie vuote.* Cauris ou Coris.

Mêmes droits que l'Antale. — Catég. 2.e — Voyez Coris.

Coquillages vides. Nacre de Perle. *Madreperla.*

Voyez ce mot. — Catég. 15.

Coquillages vides. Pinnes-Marines et autres de curiosité. *Penne marine ec.*

Comme Objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

Corail brut de toute qualité. *Corallo grezzo d'ogni qualità, compresi lo Sbianchito, la Spuntatura ed il Terraglio.* Genre de Polypier pierreux, solide, strié à sa surface, et couvert d'une enveloppe charnue, garnie de pores qui logent les polypes. Il est d'un rouge vif, quelquefois rose ou jau-

Digitized by Google

nâtre ; il s'en trouve même de blanc et de noir ; mais toujours la tunique intermédiaire est blanche.

Catégorie 15. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Corail brut coupé en ou petits grains. *Corallo in migliarini*

Catégorie 15. — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Corail poli, et non ouvré.

Comme Corail ouvré. — Catég. 15.

Corail ouvré non monté en or.

Catégorie 15. — Entrée, L. 9 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Corail ouvré et monté en or.

Voyez Or ouvré. — Catég. 17.

Corail en poudre. *Corallo in polvere.*

Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

Coralline. *Corallina.* Production marine d'une espèce de Polype qui se trouve attachée aux rochers, dans presque toutes les mers et principalement dans la Méditerranée, de la forme d'une mousse, d'une odeur forte et marécageuse, d'une saveur salée, employée en médecine et expediée en balles de tout poids.

Comprise dans les Lichens médicinaux. — Catégorie 2.e

Corbeilles. *Ceste.*

Voyez Vannerie. — Catég. 15.

Cordages [1]. *Cordami.* De chanvre naturels.

Catég. 8.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cordages. *Cordami incatramati.* De chanvre goudronnés.

Catég. 8.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 25 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Les câbles destinés à l'usage des bâtimens, mouillés dans les ports et plages de ces États, et à l'usage des thonaires de la Sardaigne, seront exempts des droits de sortie et nantis à leur embarquement d'un simple passavant. Les cordages vieux sont traités comme drilles.

Digitized by Google

Cordages d'autres végétaux, comme tilleul, sparte, joncs et herbes
Catég. 8.e — Entrée, L. 2. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 50 le quintal.

Cordes ou Ficelles. *Filo Spago.*
Catég. 8.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cordes de Filasse. *Corde di Stuppa.*
Comme Cordes de chanvre. — Catég. 8.e

Cordes de Boyaux. *Corde di Budella.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1. 60 le kil.e — Sortie, L. 1 le quintal· Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cordes métalliques blanches. *Corde metalliche bianche.*
Voyez Acier filé. — Catég. 16.

Cordes métalliques jaunes. *Corde metalliche gialle.*
Voyez Laiton filé pour instrumens de musique. — Catég. 16.

Cordons et Cordonnets. *Cordoni e Cordoncini.* De peau pour canne ou pour montre.
Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Cordons et Cordonnets, autres.
Voyez Passementerie, selon l'espèce. — Catég. 8.9.10.11. — Pour les cordons de montre en rubans de soie et accessoires en métal, comme Passementerie de soie.

Coriandres (Graine de). *Coriandoli.* Semence ronde d'une plante de la famille des ombellifères de ce nom, qui séchée, est d'un jaune blanchâtre, légère, de goût et d'odeur aromatiques assez agréables. On en fait des dragées et on l'emploie aussi comme assaisonnement.
Comprise dans les Graines à dénommer. — Catég. 2.e

Coris ou Cauris. *Nicchio.* Petites coquilles toutes blanches que l'on pêche aux Iles Maldives et qui servent de monnaie. On en fait des colliers et autres ornemens de femmes.
Mêmes droits que l'Antale. — Catég. 2.e

Cornaline. *Corniola o Cornalina.* Pierre dure et précieuse, demi-transparente, de même nature que l'agate, mais d'une couleur plus vive et d'une pâte plus fine.
Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Cornes de bétail. *Corna di bestiame.* On a donné le nom de cornes à des parties solides des animaux et qui sont fixées

Digitized by Google

en général sur leur front, comme on le voit dans le bœuf le mouton, le dain, le cerf etc. Les cornes sont employées pour les ouvrages de tour, pour la tabletterie, la sculpture; la chimie en tire quelque parti ; on en fait de la colle forte; on s'en sert pour engrais ; réduites en feuilles minces, elles acquièrent de la transparence, servent pour les lanternes et peuvent être substituées au verre pour garnir les châssis des fenêtres. Les cornes de bœuf de France, de Buenos-Ayres et d'Irlande sont livrées au commerce en vragues. Celles de Buffle, en balles de natte et de différents poids; celles de Rhinocéros à nu dans la cale des navires.

Cornes de bétail brutes. *Corna di bestiame grezze.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 1. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Cornes de bétail préparées ou en feuillets.

Comme Quincaillerie — Catég. 15.

Cornes de Licorne et de Rhinocéros. *Corna di Liocorno e di Rinoceronte.* La corne de Liocorne de mer, est la dent d'un cétacé. Elles ont environ deux mètres de long, sont droites, tortillées en spirales et ressemblent à l'ivoire.

Catégorie 15. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cornes de Cerf et de Snack. *Corna di Cervo e di Snack* Cornes à plusieurs branches, assez connues par leur usage en coutellerie et tabletterie, et autrefois en médecine. Cet article arrive en vragues et se vend au poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio L. 0. 60 le quintal.

Cornes brûlées ou calcinées. *Corna bruciate o calcinate.*

Voyez Noir d'os. — Catég. 2.e

Cornets. *Cornetti.* A jouer; de corne ou de cuir.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Corniches. *Cornici.* De tableaux et pour tapisserie.

Voyez Bois ouvré en meubles. — Catég. 13.

Corniches, petites. *Cornicini o Bacchettini di legno.* Dorées pour meubles.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Cornichons. *Citriuolo.* Espèce de concombre de couleur verte et de la longueur du petit doigt.

Voyez Fruits verts ou en compôtes. — Catég.e 3.e

Corps de Saints. *Corpi Santi.*

Exempts de tout droit. (Lettre de l'Administration Générale. N. 1723 du 2 septembre 1827.

Cors. *Corni da caccia.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Costus. *Costo.* Doux, et Costus amer.

Voyez Écorces. — Catég 2.e

Costus d'Arabie. *Costo d'Arabia. Costus arabicus.* Plante de la famille des Amomées, dont on emploie en mêdecine, comme tonique et excitante, la racine, qui est légère, poreuse, friable et aromatique.

Comprise dans les Racines à dénommer. — Catég 2.e

Côtes de douppion. *Coste di doppio.*

Voyez Soies. — Catég. 11.

Côtes de feuilles de Tabac. *Coste di foglie di Tabacco.*

Voyez Tabac. — Catég 20.

Coton. *Cotone. Gossypium.* Duvet tendre et filamenteux, d'un blanc lait quand il a été lavé, inodore, insipide, très-combustible, et soluble dans les alcalis concentrés, qui garnit les graines de diverses plantes entr'autres des cotonniers, genre de plante de la famille des malvacées, qui renferme plusieurs espèces, d'Amérique et des Indes Orientales, toutes précieuses à cause de la bourre qui enveloppe les graines, et qui constitue le coton. Il vient en balles, de l'Amérique, des Indes, du Levant, de la Sicile et de Malte.

Coton en laine.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 50 le quintal.

Coton en feuilles cardées et gommées. Ouates.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 2. 05 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coton filé écru simple. Inférieur au N.o 26.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Coton filé écru simple. Du N.° 26 au 49 inclusivement.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 1. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coton filé écru simple. Du N.° 50 et au dessus.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 0. 75 le kilogr.— Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coton filé écru retors de quelque numéro que ce soit.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coton filé, mélangé de laine et fleuret.

Comme le Fil de lin teint. — Catég. 8.e

Coton blanchi ou teint de toute qualité ou numéro.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coton ouvré en treillis. *Rarole.*

Mêmes droits que les Tissus de coton, selon l'espèce. — Catég. 9.e

Coton presque blanchi ou lessivé.

Voyez Coton écru selon l'espèce — Catég. 9.e

Couleurs [1]. *Colori.* A dénommer.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 30 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Couleurs en Tablettes ou en petites vessies. *Colori in matonelle ec.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Coupeaux. *Trucciolo.* **De bois de Saule pour faire des chapeaux ordinaires.**

Comme Écorces de Tilleul. — Catég. 8.e — Lettre de l'Administration Générale du 28 juillet 1830, n.° 1209.

Couperose ou Vitriol etc. *Copparosa.*

Voyez Sulfates. — Catég. 2.e

Couteaux *Coltelli.* **De poche ou de table.**

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

---

[1] On comprend sous cette dénomination toutes les couleurs sèches ou liquides; en poudre, en sacs, en boîtes, en vases ou en trochisques, non spécialement taxées au tarif de la Douane Royale.

Digitized by Google

Couteaux de chasse. *Coltelli.*

Voyez Armes. — Catég. 15.

Couteaux de pierre. Pour tanneur et corroyeur. *Coltelli da conciature di pelli.*

Voyez Ardoises. — Catég. 18.

Couteaux à l'usage de tout autre métier. *Coltelli da artefice.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens d'arts et métiers — Cat. 16.

Coutil de pur fil. *Traliccio di puro filo.*

Voyez Toiles. — Catég. 8.e

Coutil de coton, ou mélangé de coton.

Voyez Étoffes de coton. — Catég. 9.e

Couvercles. *Coperchii.* De pipe, en fer, ou en cuivre.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Couvertures. *Coperte.* De pur fil.

Voyez Toiles. — Catég. 8.e

Couvertures. *Coperte.* De coton, ou de coton et fil, même piquées.

Comme Étoffes de coton. — Catég. 9.e — Les couvertures de coton, ou de coton et fil avec une petite lisière en couleur ; payent comme les blanches.

Couvertures et Tapis. *Coperte e Tappeti.* De bourre de laine. Pièces d'étoffes qu'on étend sur les lits pour se garantir du froid.

Catégorie 10. — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Couvertures et Tapis. De lambeaux et lisières de drap.

Catégorie 10. — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Couvertures et Tapis. De poil, laine, ou mélangés, tant ouvrés à couleurs, qu'imprimés.

Catégorie 10. — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Couvertures. *Coperte.* De soie pure ou mélangée avec d'autres matières, même piquées.

Catégorie 11. — Entrée, L. 30 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Couvertures. *Coperte.* De filoselle, de fleuret ou mélangées de fil, coton ou laine.

Catégorie 11. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Digitized by Google

COUVERTURES d'écurie.

Comme Ouvrages non dénommés en tissus, suivant l'espèce. — Catég. 8.9.10.

COUVERTURES de cheval en ficelle, caparaçons pour les mouches.

Comme Filets de pêcheurs. — Catég. 8.e

CRAIE. *Creta.* Carbonate de chaux. Sel insoluble dans l'eau, à moins qu'elle ne contienne de l'Acide carbonique, et susceptible de prendre des formes cristallines très-diversifiées. C'est le corps le plus abondamment répandu dans la nature. Autrefois on le rangeait parmi les substances absorbantes, mais les modernes ne s'en servent plus.

Catégorie 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

CRAIE. *Creta.* De Briançon ou Tale écailleux. Elle est en masses assez considérables, translucides nacrées d'un bleu légèrement verdâtre, divisées en écailles etc.

Comprise dans les pierres et terres servant aux arts et métiers à dénommer. — Catég 18.

CRAIE rouge. [1] *Creta rossa.*

Voyez Couleurs a dénommer. — Catég. 2.e

CRAVACHES. *Fruste.*

Voyez Fouets, Quincaillerie — Catég. 15.

CRAYONS [2]. *Lapis.* Simples en pierres sciées ou taillées.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

CRAYONS composés [3].

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

CRAYONS blancs de craie simple.

Comme Crayons simples en pierres sciées ou taillées. — Catég. 18.

---

[1] La craie rouge est une couleur solide formée de craie ou d'alumine mêlée de rouge qu'on prend d'un bois des Indes; elle sert pour la peinture commune.

[2] Par crayons simples on entend la pierre noire, l'ardoise, la sanguine sciées ou taillées, etc.

[3] Les crayons composés sont ceux garnis de bois, ou les crayons de fabrique, tels que pastels, façon conté, etc. servant aux arts.

Digitized by Google

Crème de Tartre. *Cremor di Tartaro.*

Voyez Tartrate acide de potasse. — Catég. 2.e

Crêpe. *Crespo.*

Voyez Étoffes, selon l'espèce. — Catég.es 8. 9. 10. 11.

Creusets *Crogiuoli.* De terre.

Voyez Poterie. — Catég. 18.

Creusets. *Crogiuoli.* De fer.

Voyez Fer de seconde fabrication — Catég. 16.

Cribles en bois ou Vans. *Crivelli.*

Voyez Vannerie. — Catég. 15.

Cribles, autres.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Cribcs. *Martinetti.*

Voyez Fer de seconde fabrication — Catég. 16.

Crin. *Crine.* Filament plus ou moins long, plus ou moins gros qui vient au cou et à la queue des chevaux, des vaches, des bœufs et d'autres animaux. Les crins sont de diverses couleurs, leur forme est un cône très-allongé, qui s'accroît par sa base. Les crins sont pourvus d'une assez grande force et beaucoup d'élasticité; ceux de la queue de cheval principalement supportent un poids assez lourd, et s'allongent d'environ un douzième avant de se rompre. Ils sont en général unis, doux au toucher et brillans. Le crin sert à fabriquer des cribles, des pinceaux et des étoffes d'une très-grande durée. Les tapissiers, les carrossiers, les matelassiers en font une consommation importante.

Le crin de France est vendu en vragues; ceux de Russie, assortis en qualité, sont expédiés en balles d'écorce d'arbre pesant de 150 à 200 kilogrammes. Celui de Buenos-Ayres est livré en surons de cuir pesant de 250 à 300 kilogr., et en balles de toile du même poids. Les crins carrés de tout pays, en balles de toile ou d'écorce de poids variés.

Crins bruts ou teints. *Crine brutto o tinto.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Crin frisé. *Crine arricciato.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Crin (Cordes de). Pour archets de violons et autres. *Corde di crine per archetti di violino ed altre.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Cristal minéral. *Cristallo minerale.* Masse opaque, et comme vitreuse, que forme le Nitrate de Potasse quand on le laisse refroidir après lui avoir fait subir la fusion ignée.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Cristal de Tartre. *Cristallo di Tartaro.*

Voyez Tartrate acide de potasse. — Catég. 2.e

Cristal de Roche brut. *Cristallo di Rocca grezzo.* Pierre transparente avec ou sans couleur, qui fait feu contre le briquet. Elle a ordinairement la forme d'un prisme à six pans, terminé par une pyramide hexagone.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cristal de Roche ouvré. *Cristallo di Rocca lavorato.* C'est celui gravé, taillé ou arrangé en lustres, girandoles etc.

Catég. 18. — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cristal Factice. *Cristallo Fattizio.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Crochets de métiers à bas. *Uncini da calzettaj.*

Compris dans les Machines et Mécaniques à dénommer. — Cat. 15.

Cruches de grès. *Brocche di creta.*

Voyez Poterie grossière. — Catég. 19.

Crysocalque. Crisocale. *Crisocale.*

Voyez Cuivre doré — Catég. 16.

Cubèbe. Poivre à queue. *Piper cubeba. Cubebe o Pepe lungo.* Petits fruits secs sphériques, grisâtres, ridés, garnis d'une petite queue et d'une odeur aromatique. Leurs grains sont fragiles et d'un goût fort âcre qui attire la salive. Il nous vient de l'île de Java.

Compris dans l'article Poivre de toute sorte. — Catég. 2.e

Cuillers. *Cucchiai.* D'argent ou de vermeil.

Voyez Argent ouvré. — Catég. 17.

Cuillers de bois commun.

Voyez Bois ouvré commun. — Catég. 13.

Digitized by Google

Cuillers de bois, autres.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Cuillers de corne, d'os, d'ivoire, ou de métaux communs.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Cuillers d'argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent etc. — Catég. 15.

Cuirs. *Cuoja.*

Voyez Peaux. — Catég. 7.e

Cuirs à rasoir. *Cuoja da rasoi.* Munis ou non de leur gaine.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Cuivre. *Rame.* Corps combustible, simple, métallique, l'un des plus anciennement connus, et qui se trouve dans toutes les contrées du monde. Le cuivre à l'état de pureté est solide éclatant, d'une couleur rouge particulière, très-malléable, le plus sonore des métaux, plus dur et plus élastiques que l'argent, plus fusible que l'or et exhalant, quand on le frotte, une odeur nauséabonde. On l'achète ordinairement en lingots, plaques, gâteaux ou rosettes, et pains de divers poids; plus généralement celui de 7 à 8 kilog. pour les lingots, de 20 à 40 pour les plaques, et de 30 à 40 pour les pains.

Cuivre. Minérai de Cuivre. *Minerale di rame.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Cuivre en pains, en rosettes ou en débris.

Catég.e 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Cuivre en fonds de chaudières et en plaques.

Catégorie 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre ouvré en ustensiles de cuisine. Ferré.

Catégorie 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre ouvrés en ustensiles de cuisine. Non ferré.

Catég.e 16. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre filé, teint en jaune imitant la dorure.

Catég.e 16. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Cuivre filé non teint.

Catég.e 16. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre doré ou argenté battu, tiré ou laminé.

Catégorie 16.— Entrée, L. 0.85 le kilogr.— Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre doré ou argenté filé sur fil ou sur soie.

Catégorie 1 .— Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre doré ou argenté, ouvré ou en lingots.

Catégorie 16. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cuivre. Monnaies de billon ayant cours légal.

Catég. 16. — Exemptes.

Cuivre pour battre la monnaie. *Tondini per battere le monete.*

Voyez Cuivre en pains, en rosettes, ou en débris. — Catég. 16.

Cuivre en feuilles pour doubler les navires; il paye le seul droit d'Ostellaggio de cent. 60 par quintal.

Culottes de peau. *Calzoni di pelle.*

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

Cumin. *Cuminum Cyminum. Comino.* Plante herbacée de la famille des Ombellifères qui croît naturellement dans le Levant. Ses graines ne diffèrent point de celles de l'Anis pour l'odeur, la saveur et les propriétés.

Cumin (Graines de).

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Cumin (Huile de).

Mêmes droits que les Huiles d'Anis et de Fenouil. — Catég. 1.re

Curcuma. *Curcuma lunga. Terra merita. Curcuma in radica.* Racine Tubéreuse, oblongue, noueuse, jaunâtre, de la grosseur du doigt, d'un goût un peu âcre et d'une odeur approchant de celle du gingembre. Elle est d'usage en teinture. Vient en sacs et en cabas.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Curcuma en poudre. La racine précédente pulvérisée.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

CURE-DENTS et CURE-OREILLES. *Curadenti e Curaorecchie.* D'or ou d'argent.

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

CURE-DENTS et CURE-OREILLES, autres.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

CUSCUTE ou Epithym. *Cuscuta. Epitimio.*

Voyez Épithym. — Herbes à dénommer. — Catég. 2.e

CUVEAUX. *Secchie.* En bois avec ou sans cercles de fer.

Voyez Bois ouvré en meubles etc. — Catég. 13.

CYLINDRES. *Cilindri.* De cuivre ou de fer pour mécaniques.

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

CYLINDRES pour chauffer les bains.

Voyez Cuivre ouvré en ustensiles de cuisine. — Catég. 16.

CYMBALES. *Piatti o Catube.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

CYPERUS ou Souchet. *Cipero.* Plante de la famille des Cypéracées dont il y a plusieurs espèces et qui se distinguent en ce que la gaine de leurs feuilles est entière, sans aucune fente et que leurs tiges sont ordinairement triangulaires, sans articulations: les fleurs sont en épis. Usitées en médecine.

Comprises dans les Écorces médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

CYPRÈS. Noix de Cyprès. *Noci di Cipresso.* Nom pharmaceutique des cônes du Cyprès. Fruit de l'arbre de ce nom, d'usage en médecine et en teinture. Elles sont grosses comme des muscades, rondes, séches, grises, s'ouvrant et se crevassant en écailles du centre à la circonférence, et laissant voir dans leurs fentes des semences aplaties, anguleuses, rousses et moelleuses.

Comprises dans les Fruits à dénommer. — Catég. 2.e

DAME-JEANNES. *Damigiane.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

DAMES et DAMIERS. *Dame e Tavolieri.*

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

DATTES. *Datteri.* Fruits du dattier, *Phœnix Dactylifera*, palmier qui croît en Asie, en Afrique et dans le midi de l'Europe, où les habitans utilisent presque toutes ses parties, surtout ses fruits qui font la base de leur nourriture: ces

Digitized by Google

fruits sont oblongs, un peu plus gros que le pouce, charnus, de couleur brune, renfermant un noyau gris cendré.

Catég. 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Daucus. (Graine de). *Dauco.* Semences d'une plante des Ombellifères, oblongues, cannelées, velues, convexes d'un côté et aplaties de l'autre, d'un brun rougeâtre et d'un goût âcre et aromatique. Employées en médecine comme stimulantes.

Comprise dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Débris de cire ouvrée. *Cera, avanzi o colature di candele.*

Voyez Cire. — Catég. 2.e

Débris de navires naufragés. *Avanzi di attrezzi ecc.*

Comme Agrès et Apparaux. — Catég. 15.

Débris de momie. *Frantumi di mummia.*

Voyez Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Débris de moresques.

Voyez Moresques. — Catég. 11.

Décrets de laine. *Cimatura di lana.*

Voyez Bourre de laine — Catég. 10.

Décrets de manufactures. *Peneri, penerate.*

Comme Pennes.— Catég. 15.

Dégras de peaux.

Voyez Graisses.— Catég. 4.e

Denrées coloniales. *Derrate coloniali.* Le Tarif de la Douane Royale ne comprend sous ce titre que les denrées d'une consommation à peu près immédiate, telles que les Cacao, Cafés, Cannelles, Cassia lignea, Confitures et Conserves, Girofles, Macis, Mélasse, Noix Muscades, Noix Péchurim, Poivre, Syrops simples, Thé, Vanille, Gingembre, Sucres, etc., et non les matières de fabrique, comme le coton, les teintures, etc.

Dentelles. *Pizzi.* Sorte d'ouvrage plat et à jour, composé de plusieurs fils entrelacés les uns dans les autres. Il y en a à réseau, à brides, à fleurs, etc., de brodées à la main, etc.

Dentelles de fil. *Pizzi di filo* — de première qualité.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 32 le kilogr. — Sortie, L. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Digitized by Google

DENTELLES de fil. *Pizzi di filo* — de seconde qualité.

Cat. 8.e — Entrée, L. 16 le kilogramme. — Sortie, L. 5 le quintal — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

La première qualité comprend celles appelées Points d'Alençon, d'Argentan, de Bruxelles, d'Angleterre, de Malines, de Paris et de Valenciennes. — La seconde qualité, celles nommées Entoilages, Mignonnettes, Tulles et Lisières de Hollande.

DENTELLES de coton. *Pizzi in cotone.*

Catég. 9.e — Entrée, L. 16 le kilogr. — Sortie, L. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

DENTELLES de crin. *Pizzi di crine.*

Comme Passementerie de crin — Catég. 10.

DENTELLES d'or et d'argent fin. *Pizzi d'oro e d'argento fino.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 20 le kilogramme. — Sortie, 1/4 p. % la valeur. — Ostellaggio, L. 3 le quintal

DENTELLES d'or et d'argent faux. *Pizzi d'oro e d'argento falso.*

Catég. 11. — Entrée, L. 10 le kilogr. — Sortie, 1/4 p. % la valeur. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

DENTELLES de soie, dites Blondes. *Pizzi di seta detti Biondo.*

Catég. 11. — Entrée, L. 30 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

DENTELLES de laine. *Pizzi di lana.*

Comme Dentelles de coton — Catég. 9.e

DENTS d'éléphant. *Denti d'elefante.* C'est le nom des défenses de l'éléphant: elles sont arrondies et coniques; la partie de leur surface, qui se trouve en haut, est plus colorée et plus jaunâtre que la partie inférieure. Elles viennent de Londres, d'Égypte, de Barbarie, etc., en pièces ou en *rolli.*

DENTS d'éléphant tant grosses que petites, entières ou sciées. *Denti di elefante grossi e piccoli, intieri o segati.*

Cat. 15. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

DENTS d'éléphant râpées, *raspati.*

Voyez Râpure d'ivoire. — Catég. 2.e

DENTS d'éléphant brûlées, *bruciati.*

Voyez Noir d'ivoire. — Catég. 2.e

DENTS d'éléphant calcinées. Spode. *Calcinati.*

Mêmes droits que le Noir d'ivoire. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Dents d'éléphant travaillées en billes pour billard, *in biglie per bigliardi.*

Voyez ce mot. — Catég. 15.

Dents d'éléphant travaillées en autres objets, *in altri oggetti.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Dents d'hippopotame ou cheval-marin. *Denti di cavallo marino.* Mammifère de la famille des Pachydermes. Elles sont très-recherchées des dentistes, qui les emploient comme l'ivoire.

Catégorie 15. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Dents de phoque. *Denti di foca.* Genre de quadrupèdes amphibies, couverts de poils, à pattes très-courtes, faisant la nuance entre les quadrupèdes et les cétacés.

Mêmes droits que les dents de cheval-marin ou hippopotame. - Cat. 15.

Dents de loup. *Denti di lupo.* Elles ressemblent assez aux dents de chien. On en fait des hochets d'enfant, et elles servent de polissoirs aux relieurs et aux orfèvres.

Catégorie 15. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Derle, ou terre de porcelaine. *Derla.* Terre argilleuse blanche. Elle est fine et grasse. Son vrai nom est Petunt-zé.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

Dés à coudre, de nacre, de perle, d'ivoire et de métaux communs. *Ditali od anelli per cucire in madreperla, etc.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Dés à coudre, d'or, d'argent ou de vermeil. *Ditali da cucire in oro, argento ed argento indorato.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Dés à jouer, d'os et d'ivoire. *Dadi da giuoco, d' osso e d' avorio.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Dévidoirs en bois communs. *Arcolai di legno ordinarii.*

Comme Ouvrages de bois communs. — Catég. 13.

Dessins à la main, ou gouaches, aquarelles, etc. *Disegni a mano, a guazzo, ed acquarella, ecc.*

Voyez Ouvrages de peinture — Catég. 15.

Diamans non montés. *Diamanti non montati.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Digitized by Google

Diamans montés. *Diamanti montati.* Diamant, (Adamas), Carbone cristallisé, Carbone pur. Ce corps, le plus dur que l'on connaisse, raye tous les autres, n'est rayé par aucun et n'est usé que par sa propre poudre. Ordinairement limpide et inodore, d'autres fois diversement coloré, le diamant est l'une des pierres précieuses les plus belles et les plus recherchées à cause de sa rareté et de sa dureté. Il nous vient de l'Inde et du Brésil, où il se rencontre toujours dans un sable ferrugineux, composé d'argile, de silex et même de cailloux, immédiatement au-dessous de la terre végétale.

Voyez Or ouvré. — Catég. 17.

Dictame de Crète, et autres. *Dittamo di Creta. Origanum Dictamus.* Espèce d'origan dont les sommités fleuries, prodigieusement célèbres, autrefois, comme vulnéraires et cordiales, entrent dans la composition de la thériaque, du mithridate, du diascordium et de la confection d'hyacinthe. Elles sont rondes, de la longueur du pouce, tirant sur le vert, couvertes de duvet et d'un poil épais, odorantes et d'un goût brûlant.

Compris dans les Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Dissolution de fer. *Dissoluzione di ferro.*

Voyez Acétate de fer. — Catég. 2.e

Dissolution de safranum. *Dissoluzione di zaffranone.*

Comme Carmin commun. — Catég. 2.e

Doupions. *Doppione. Doppio di seta.*

Voyez Soies en doublots. — Catég. 11.

Draps. *Panno.*

Voyez Tissus de laine. — Catég. 10.

Drêche ou Drage. Résidu de brasserie. *Residuo di Birra.*

Compris dans les Fourrages, Foin, Paille, etc. — Catég. 3.e

Drilles, ou vieux linges. *Stracci.* La dénomination de drilles embrasse toutes les matières propres à fabriquer le papier, comme vieux cordages, vieux filets, maculatures et rognures de papier, et même les chiffons de laine, de soie et de coton. A l'entrée, on distingue cependant les drilles proprement dites, des morceaux de vieilles étoffes, qui peuvent encore servir, et qui entrent dans le commerce de la friperie. Cette der-

Digitized by Google

nière espèce est sujette aux droits imposés sur les étoffes, suivant les qualités respectives.

Catég. 15. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Duvet de cigne, d'oie et de canard, etc. *Penna matta di cigno, oca, ecc.* On donne le nom de duvet aux plumes menues et chaudes qui touchent immédiatement le corps des oiseaux.

Voyez Plumes à lit. — Catég. 15.

Duvet d'autruche. *Penna matta di struzo.*

Voyez Poils. — Catég. 10.

Eaux de senteur. *Acque d'odore.* Cette dénomination comprend les eaux de Cologne, de la Reine et semblables, et généralement toutes celles provenantes d'infusion ou de distillation de fleurs ou d'aromates, et qui sont employées pour la toilette, avec lesquelles cependant il ne faut pas confondre les esprits, essences et quintessences, tarifiés par la Douane à l'article Huiles.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Eaux médicinales. *Acque medicinali.* Parmi les eaux médicinales on range celles de cannelle, des carmes, de cèdre, de fleurs d'oranges et semblables, et généralement toutes celles provenantes de la distillation de vulnéraires ou d'aromates. Toutes les autres eaux mélangées de quelque substance, et qu'on débite sous tant de noms pour la guérison des maladies, doivent être rangées parmi les *Médicamens composés à dénommer.*

Catég 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Eaux minérales. *Acque minerali.* Nom très-impropre donné à toutes les eaux qui sont sapides et qui contiennent assez de substances étrangères pour pouvoir agir d'une manière remarquable sur l'économie animale. C'est en traversant les terrains qui leur servent de filtres qu'elles se chargent des principes auxquels elles doivent leurs propriétés. On les partageait autrefois en chaudes, tempérées et froides; aujourd'hui

Digitized by Google

ou les divise, tant naturelles qu'artificielles, en hydro-sulfureuses, acidules, ferrugineuses et salines.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

EAU de Javelle. *Acqua di Javel.* Solution de chlorate de potasse dans l'eau.

Categorie 1.re — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

EAU-DE-VIE de vin, simple [1]. *Acquavite.* En futailles ou barils. De 22 degrés et au-dessous.

Catég. 1.re — Entrée, L. 60 l'hectolitre [2]. — Sortie, L. 1 l'hectolitre. Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectolitre.

EAU-DE-VIE de vin, simple. *Acquavite ec.* En futailles ou barils. De degrés supérieurs.

Catég. 1.re — Entrée, L. 108 l'hectolitre. — Sortie, L. 1 l'hectolitre. Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectolitre.

EAU-DE-VIE de vin, composée [3]. *Acquavite, ecc.* En futailles ou barils....

Catég. 1.re — Entrée, L. 120 l'hectolitre. — Sortie, L. 1 l'hectolitre. Ostellaggio, L. 1 l'hectolitre.

EAU-DE-VIE de vin, en bouteilles, tant simple que composée. *Acquavite, ecc.*

Catégorie 1.re — Entrée, L. 1. 20 chacune [4]. — Sortie, L. 0. 02 chacune. — Ostellaggio, L. 0. 02 chacune.

---

[1] Par eau-de-vie simple on entend l'esprit de vin ou de marc de raisin qui n'a subi aucune préparation après sa distillation L'eau-de-vie de Cognac est comprise dans les eaux-de-vie simples.

[2] Eaux-de-vie sans certificat l'hectolitre L. 60.
» avec certificat » » 40.
L'eau-de-vie de Canne comme le Rhum. — Voyez Rhum. Catég. 1.re
Eau-de-vie de Coignac. — Comme Eau-de-vie simple. Catég. 1.re

[3] Par eau-de-vie composée l'on entend l'esprit de vin distillé sur des substances propres à fournir des saveurs et des parfums agréables, ou dans lequel on a fait dissoudre ou macérer ces mêmes substances en y ajoutant du sucre.

[4] Les bouteilles de contenance moindre d'un litre seront toujours considérées, dans la perception des droits sur les boissons, comme un litre;

Digitized by Google

Eaux-de-vie, autres que de vin, c'est-à-dire de grains, de pommes de terre, etc. *Acquavite di grano, patate, ecc.* Ces eaux-de-vie sont des liqueurs qui se tirent, par la distillation, de différentes substances fermentées, telles que le grain, le riz, les figues, les carottes, les pois, le genièvre, la cire, etc. On appelle eau-de-vie à preuve de Hollande quand elle a 20 degrés; à preuve d'huile, quand elle en a 22 ou 23.

Comme Eaux-de-vie de vin. — Catég. 1.re

Eau de Seltz. *Acqua di Seltz.* Eau minérale acidule froide.

Voyez Eaux minérales. — Catég. 1.re

Eau de Pollen. *Acqua di Polline.*

Comme Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Eau forte. *Acqua forte.*

Voyez Acide Nitrique. — Catég. 2.e

Eau régale. *Acqua regale.*

Voyez Acide Nitro-Muriatique. — Catég. 2.e

Eau de poix ou de raze. Huile essentielle. *Acqua di pece o di ragia.*

Voyez Résine de pin distillée. — Catég. 2.e

Écailles d'ablettes. *Squame d' argentino.* L'ablette est un petit poisson de rivière dont les écailles argentées servent à colorer les fausses perles. On les conserve ordinairement dans de l'ammoniaque ou alcali volatil.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écailles de tortue brutes. *Tartaruga grezza.* La dépouille entière d'une tortue se compose, 1.o, de la carapace, ou partie dorsale; 2.o du plastron, ou partie de dessous; 3.o des écailles marginales; 4.o des ergots, ou onglons qui renferment les pattes de l'animal. Parmi les nombreuses espèces de tortues dont sont peuplées les mers, celles dont la dépouille se trouve le plus communément dans le commerce sont la tortue franche et le caret. — Tortue franche. La carapace de cette tortue

---

celles excédant ladite mesure seront considérées pour deux bouteilles, et ainsi progressivement de litre en litre. On suivra la même marche pour les boissons en dame-jeannes.

Digitized by Google

est ovale, un peu en forme de cœur, et légèrement convexe. Ses quatre premières plaques vertébrales ont une forme hexagone élargie; la dernière même a la forme allongée, les latérales sont pentagones, et celles du bord beaucoup plus petites et quadrangulaires. Ces plaques ou écailles sont très-transparentes et plus agréablement nuancées que celles du caret; mais, comme elles sont très-minces, on ne peut les employer aux mêmes usages et on les réserve pour le placage et la marquetterie. Elles paraissent d'un vert noir, avec quelques taches jaunâtres. Sur le plastron de cette tortue on compte vingt-quatre plaques, sur quatre rangées. — Caret. Le carapace du Caret est ovale et un peu, aussi, en forme de cœur, convexe et couverte de treize plaques ou écailles, demi-transparentes, lisses et imbriquées, avec leur bord postérieur tranchant; la première dorsale est la plus large et est presque carrée. La couleur de toutes ces écailles est noire, avec des taches irrégulières et transparentes d'un jaune doré et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun noir de diverses nuances. Les écailles de tortue viennent en caisses et en tonneaux de tout poids.

Catégorie 15.— Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal: Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écailles de tortue en débris ou morceaux.

Comme Écailles de tortue brutes — Catég. 15.

Échalas et Perches. *Pali o Pertiche.*

Voyez Bois.— Catég. 13.

Échantillons. *Campioni.* Les échantillons suivent le régime des marchandises dont ils font partie, c'est-à-dire que ceux tarifés, payent les droits d'entrée et de sortie, et que ceux d'espèce prohibée sont exclus par la Douane à moins d'une autorisation spéciale. Il n'y a d'exception que pour les échantillons fractionnaires, tels que les bouts de tissus qui n'ont aucune valeur et ne peuvent servir à rien; ils sont affranchis, à l'entrée et à la sortie, de toutes les formalités, excepté la vérification. Pour les échantillons de sucre, il existe l'article 11 du Manifeste Caméral du 5 octobre 1826, qui permet l'introduction en ville de deux hectol. pour chaque collis, futaille ou caisse etc. que le négociant aura reçu dans le

Digitized by Google

Portfranc, de l'étranger. Lettre de l'Administration Générale N.° 1504 du 8 octobre 1834.

Échecs. *Scacchi.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Échelles en bois. *Scale di legno.*

Voyez Bois ouvré. — Catég. 13.

Écorces médicinales. *Scorze medicinali.* De citrons, d'oranges et de leurs variétés, même dans l'eau salée. Peaux des fruits de ce nom : elles sont jaunes en dehors et blanches en dedans, légères, cassantes, d'une odeur douce, d'une saveur amère. Employées par les pharmaciens, les parfumeurs et les distillateurs. Viennent en balles de 100 à 150 kilogr.

Catég. 2.° — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écorces de Cascarille. *Cascariglia. Croton Cascarilla.* Arbuste du Paraguay et du Péron, de la famille des Euphorbiacées, dont on emploie l'écorce en médecine. Cette écorce est en fragmens roulés, peu épais, très-friables, d'un gris cendré à l'extérieur, bruns en dedans, d'une odeur très-aromatique, d'une saveur âcre et amère. C'est un fort stimulant, tonique, qui passe pour fébrifuge et qu'on joint souvent au Quinquina. Si l'on brûle cette écorce elle exhale une forte odeur de musc.

Catégorie 2.° — Entrée, L. 0. 80 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écorces de costus doux et amer. Vient en rouleaux longs, mondée de l'écorce extérieure, elle est blanchâtre en dedans, et en dehors ; d'un goût aromatique, âcre, ou amer, et d'une odeur agréable ; employée en médecine comme tonique et excitante.

Catég. 2.° — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écorces de Quinquina. *China-China.* Genre de plantes exotiques de la famille des Rubiacées, dont les écorces de plusieurs espèces servent en médecine comme toniques et fébrifuges. Le Quinquina, *Cinchona*, appelé aussi écorce du Pérou, autrefois écorce des Jésuites, est l'écorce d'un arbre du Pérou, très-sèche, épaisse de deux ou trois lignes, rude à l'extérieur, quelquefois couverte d'une mousse blanchâtre, intérieurement lisse, un peu résineuse, de couleur rousse

Digitized by Google

ou de rouille de fer, d'une saveur très-amère, légèrement astringente et d'une odeur aromatique qui n'est pas désagréable. On l'apporte en morceaux non roulés, assez épais, ou en tuyaux minces, bruns en dehors et rougeâtres en dedans, ou en petits morceaux coupés fort menus, jaunes intérieurement et blanchâtres à l'extérieur. Il arrive en Europe en caisses et en surrons. Les principales espèces de Quinquina sont: Quinquina blanc, écorce du *Cinchona ovalifolia*; Quinquina gris, écorce du *Cinchona officinalis*; Quinquina jaune, écorce du *Cinchona cordifolia*; Quinquina orangé, écorce du *Cinchona lancifolia*; Quinquina Piton, écorce du *Cinchona floribunda*; Quinquina rouge, écorce du *Cinchona magnifolia*; Quinquina gris de Lima, écorce du *Cinchona scorbiculata*; Quinquina gris de Loxa, écorce du *Cinchona condaminea*; Quinquina rouge vif, écorce du *Cinchona oblungifolia*; Quinquina Nova, écorce du *Portlandia grandiflora*. On donne aussi le nom de Quinquina aromatique, à l'écorce de la Cascarille, de Quinquina caraïbe, à l'écorce de l'*Exostemma Caribæa*, de Quinquina d'Europe, à l'écorce du frêne commun qu'on a rangée parmi les febrifuges, de Quinquina faux, à l'écorce de l'*Angustura* vraie.

Catég. 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Écorces médicinales à dénommer. *Scorze medicinali da nominarsi.* Les principales écorces comprises dans cette dénomination sont celles de Angustura, Câprier, Gayac, Garou, Giroflier, Sassafras, Simarouba, Souchet ou Cyperus de toute sorte, et Tamaris. L'*Angustura*, écorce du *Cusparia febrifuga* ou *Bonplandia trifoliata*; c'est un grand et bel arbre des bords de l'Orénoque, qui fait partie de la famille des Méliacées; elle vient en plaques de deux à trois pouces de longueur, sur une ligne d'épaisseur, elle est d'un brun fauve, d'une saveur très-amère et un peu aromatique. C'est un tonique employé comme succédané du Quinquina. Pour les autres écorces médicinales à denommer, voyez à leurs noms propres, Câprier, Cyperus, Gayac, Garou etc.

Cat. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Écorces de Tilleul pour cordages. *Scorza di Tiglio per cordami.* Écorces jaunâtres qu'on importe en lanières minces et longues.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Écorces tinctoriales. *Scorze per tingere.* De pin non moulues. *Di pino non macinate.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Écorces de pin moulues. *Scorze di pino macinate.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 25 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Écorces à Tan [1] non moulues. *Scorze per concia de' cuoi.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 75 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Écorces à Tan moulues. *Scorze per concia de' cuoi.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Écorces de Grenade, d'Aulne, et de Bourdaine. *Scorze di Melagrano, d' Ontano e d' Alno nero.* En balles de tout poids.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Écorce épineuse de Chataîgnes. *Scorza spinosa delle castagne.*

Voyez Brout de Noix. *Mallo di Noce.* — Catég. 2.e (Lettre de l'Administration Générale N.e 1832 du 24 août).

---

[1] Par écorces à tan l'on entend l'écorce du chêne et des autres arbres indigènes propres au tannage, comme celles de peuplier blanc, de sapin pesse et de mélèze. La lettre de l'Administration Générale, n.e 285, du 18 février 1832 porte que « l'on pourra comprendre dans les écorces pour tan celles du cerre (*cerro*) qui appartient à la classe du chêne, et celles du liége (*sughero*) de 7 à 25 ans, lesquelles peuvent facilement se distinguer des gros morceaux propres à être travaillés et qui sont ôtés des vieux arbres. Les expéditions de sortie pour l'écorce du chêne ne pourront être accordées sans un permis spécial de la Secrétairerie Royale de l'Intérieur.

Digitized by Google

Écrans de main. *Parafuochi da mano.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Écrevisses de toute sorte. *Gamberi d'ogni specie.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.°

Écritoires. *Calamaj.* D'argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Écritoires d'or ou d'argent.

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Écritoires de verre ou de cristal.

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Écritoires, autres.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Écrous. *Madreviti.* Trou dans lequel tourne une vis.

Comme Outils et instrumens propres aux arts et métiers non dénommés, et admissibles au droit d'entrée de 25 liv. par quintal. (Lettre de l'Admin. Gén.le du 5 décembre 1835, n.° 1796).

Écuelles en bois. *Scodelle di legno.*

Voyez Bois commun ouvré. — Catég 13.

Écumes. *Schiume.* De Verre.

Comme Soude. — Catég. 2.°

Écume de mer brute.

Comprise dans les Pierres et Terres servant aux arts et métiers à dénommer. — Catég. 18.

Écume de mer ouvrée.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Écumoires. *Schiumaruole.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Effets à usage. *Effetti ad uso.*

Voyez Linges et Habillemens. — Catég. 8.° et 9.°.

Élastiques pour bretelles. *Elastici per bertelle.* Couverts de peau ou de tissus d'autres matières.

Comme ceux couverts de tissus. — Catég. 15.

Élastiques pour bretelles. *Elastici di Bretelle.* Couverts de tissus.

Catég. 15. — Entrée, L. 1. 50 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Élixirs de toute sorte. *Elexir d'ogni sorta.* Médicamens composés de plusieurs substances dissoutes dans l'alcool.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.°

Digitized by Google

Ellébore. *Elleboro bianco o nero.* Racine de plusieurs plantes de classes et de familles différentes, qui croissent dans les Alpes, les Pyrénées et les lieux incultes ou montagneux de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Auvergne. On la reçoit en balles de tout poids. On distingue dans le commerce, les deux espèces suivantes: Ellébore blanc, Racine du *Veratrum Album*, blanche à l'intérieur, grisâtre, ridée à l'extérieur. Sa saveur d'abord douceâtre et mêlée d'un peu d'amertume, devient bientôt âcre et corrosive. Ellebore noir. Racine de l'*Helleborus niger* et de l'*Helleborus viridis.* La première est plutôt une tige souterraine, grosse et longue comme le petit doigt, d'un gris brunâtre et quelquefois noirâtre à l'extérieur; grise ou rougeâtre à l'intérieur, saveur d'abord styptique, mais âcre et brûlante. La seconde plus communes que la précédente, est sous la forme de souches tout-à-fait irrégulières, d'un gris noirâtre au dehors, blanchâtre à l'intérieur; sa saveur n'est pas styptique; lorsqu'on la mâche, on sent immédiatement une âcreté brûlante, mêlée d'amertume. Les vertus de cette espèce d'Ellebore noir sont plus énergiques que celles de la première. Drastiques.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Émail en gâteaux ou en poudre. *Smalto in pani ed in polvere.*

Voyez Vitrifications. — Catég. 19.

Émeraudes. *Smeraldi.* Pierre précieuse, diaphane, d'un beau vert.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Émeril. *Smeriglio in pietre ed in polvere.* Coryndon granulaire, roche noirâtre, d'une texture grenue, formée d'Alumine, de Silice et de fer, et que sa grande dureté fait qu'on l'emploie pour polir les métaux après l'avoir réduite en poudre, ainsi que pour couper et nettoyer les pierres précieuses et les glaces. Émeril en pierre ou en poudre.

L'Émeril nous vient des Iles de Jersey et Guernesey, d'Espagne, de Saxe et du Levant.

Compris dans les Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

Émétique. *Emetico.*

Voyez Tartrate de potasse et d'antimoine dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Emplatres. *Impiastri.* Médicament externe, solide, glutineux, se ramollissant par la chaleur et adhérant à la partie sur la quelle on l'applique.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Emporte-pièces. *Stampo.* Instrument de fer pour découper et qui emporte la pièce.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts etc. — Cat. 16.

Encens. *Incenso.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Enclumes. *Incudini.*

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

Encre de la Chine. *Inchiostro della China.* Substance noire, en tablettes carrées longues, revêtues de quelques caractères Chinois ou en relief, ou dorés, ou de couleur rouge.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Encre commune à écrire ou à imprimer. *Inchiostro comune e da stampare.* L'encre à écrire est une composition liquide, le plus ordinairement noire, résultante d'une infusion de noix de galle, gomme arabique, bois de Brésil, alun et sulfate de fer. L'encre à imprimer est un composé de Térébenthine, d'huile de noix ou de lin et de noir de fumée, qu'on réduit par la cuisson et le broiement, en une espèce de pâte presque solide.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Encre de couleur liquide, en poudre et pastels. *Inchiostro a colori liquido, od in polvere e pastelli.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 85 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Encriers. *Calamaj.*

Voyez Écritoires selon l'espèce. — Catég.e 15. 17. 19.

Endive. Chicorée des Jardins. *Endivia. Cichorium Endivia.* Plante potagère.

Comprises dans les Légumes verts. — Catég. 3.e

Endive (Semences d').

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

ENGRAIS. *Concime.* Ce qui comprend toutes les matières propres à engraisser les terres, telles que fumier, colombine, clapous, cornes rapées etc.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée.— Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ENSEIGNES en Tôle, peintes.

Comme Quincaillerie. — Catégorie 15.

ENSEIGNES de bois coloriées.

Comme Bois commun ouvré en meubles vernissés. — Catég. 13.

ÉPEAUTRE. *Spelta.*

Voyez Grains menus et légumes. — Catég. 12.

ÉPÉES. *Spade.*

Voyez Armes. — Catég. 15.

ÉPERONS. *Speroni.* D'argent.

Voyez Argent ouvré.— Catég. 17.

ÉPERONS d'Argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

ÉPERONS, autres.

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

ÉPICES préparées non dénommées. *Spezie preparate da nominarsi.* Ce qui s'entend des épices qui ne sont pas tarifées nominativement par la Douane.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ÉPINETTES. *Spinette.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

ÉPINGLES d'or et d'argent. *Spilli ecc*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

ÉPINGLES de cuivre, de fer, même celles de rebut. *Spille ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

ÉPITHYME ou CUSCUTE. *Epitimio o Cuscuta. Cuscuta Epithymum. Tracapello.* Plante parasite à fibres longues, déliées et sans feuilles, de couleur rougeâtre, grimpant et s'entortillant aux plantes voisines. Sa semence est brune et menue. Cette plante, de la famille des Convolvulacées, a passé longtemps pour apéritive et purgative.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Épluchures de cacao. *Mondiglie di cacao.*

Voyez Cacao : écorces et pellicules de cacao. — Catég. 2.e

Éponges. *Spugne. Spongia.* Genre de polypier en masses flexibles et poreuses, dont les filamens, coriaces ou cornés, sont encroûtés, pendant la vie, d'une matière gélatineuse, très-fugace et irritable. Les éponges contiennent de l'iode.

Éponges communes. *Spugne comuni.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Éponges fines. *Spugne fine.*

La différence consiste dans la finesse des pores que les éponges présentent; mais ce qui est encore plus facile à reconnaître c'est la forme : les éponges communes sont plus ou moins rondes et ne laissent pas apercevoir l'endroit par lequel elles adhéraient au rocher, tandis que les éponges fines ou mi-fines sont coniques, ont à la base un renfoncement comme une espèce de bonnet, et à la pointe un endroit dont la couleur est plus sombre et les pores autrement faits qu'au reste de la surface.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Équerres. *Squadre.* Instrumens de calcul.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Érable. *Acero.*

Voyez Bois commun. — Catég. 13.

Escavolles. *Scagliola per gli uccelli.* Graines propres à nourrir les oiseaux, qu'on tire de Sicile, de Tunis et d'Alger. Alpiste du Levant.

Voyez Alpiste. — Catég. 3.e

Escargots. *Lumache.* Insecte rampant qui porte une coquille dans laquelle il se retire quand il veut; en d'autres termes Mollusque Gastéropode visqueux, à deux cornes oculaires, rétractiles.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Escavissons ou Scavissons de cannelle. *Scavissoni.*

Voyez Cannelle. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Esprit, *Spirito*, de genièvre, de succin et de cornes de cerf.
Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Esprit, *Spirito*, de nitre.
Voyez Acide nitrique. — Catég. 2.e

Esprit, *Spirito*, de poix ou de raze. Huile essentielle.
Voyez Résine de pin distillée. — Catég. 2.e

Esprit, *Spirito*, de savon. Savon ammoniacal. Liniment volatil.
Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Esprit, *Spirito*, de sel.
Voyez Acide Muriatique. — Catég. 2.e

Esprit, *Spirito*, de soufre ou de vitriol.
Voyez Acide Sulfurique. — Catég. 2.e

Esprit, *Spirito*, de vin. Alcool.
Voyez Eau-de-vie simple. — Catég. 1.re

Esquine. *China Carnosa. Squina. Smilax China.* Squine. Plante sarmenteuse de la Chine, de la famille des Asparaginées, dont on range les racines parmi les sudorifiques. Grosses racines noueuses de 2 à 6 pouces de longueur sur 2 à 4 de circonférence, genouillées, pesantes, ligneuses, à tubercules inégaux, d'un brun rougeâtre en dehors et d'un blanc rougeâtre en dedans, un peu résineuses, d'un goût terreux et astringent.
Catégorie 2.e — Entrée, L. 1.60 le kil.me. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Essandoles. *Sandole.* Petites planches, en forme de briques, tuiles, ou ardoises, pour couvrir les toits. Elles sont plates.
Catégorie 13. — Entrée, L. 1 le millier. — Sortie, L. 1 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 50 le millier.

Essences médicinales. *Essenze medicinali.* Teintures alcooliques simples.
Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Essence de savon. *Essenza di sapone.*
Voyez Savons dans les Parfumeries. — Catég. 2.e

Essence de térébenthine. *Essenza di trementina.*
Voyez Résine de pin distillée. — Catég. 2.e

Essences Huiles volatiles obtenues des végétaux par la distillation. *Olj volatili, ecc.*
Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Digitized by Google

Estagnons vides, en tôle. *Stagnoni vuoti, in tola.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Estagnons vides, en cuivre ou en étain. *Stagnoni vuoti, di rame o stagno.*

Voyez Cuivre ou Étain ouvré. — Catég. 16.

Estampes. *Stampe.* On nomme estampes les empreintes d'une planche gravée qui se tirent sur du papier.

Voyez Papier imprimé avec images, etc. — Catég. 14.

Esturgeons. *Storioni.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Ésule. *Esula. Euphorbia Esula.* Plante herbacée indigène, dont on employait autrefois, contre les fièvres intermittentes, les feuilles et les racines, qui sont purgatives. Racine rougeâtre etc.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Étain, en pains ou en débris. *Stagno, in pani ed in rottami.* L'Étain, *Stannum*, est un métal solide, d'une couleur argentine, plus dur et plus brillant que le plomb; malléable, non volatil, et faisant entendre un cri particulier lorsqu'on le ploie. Il nous vient des Indes, de l'Angleterre et d'Espagne, en pains, verges, saumons et tonneaux. C'est le plus léger des métaux; il a une saveur désagréable et qui lui est propre; une odeur prononcée que le frottement rend fétide.

Catégorie 16. — Entrée, L. 12 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Étain, en verges, *in verghe.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Étain, battu ou laminé, *battuto o laminato.*

Catégorie 16 — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Étain, ouvré en vaisselle et autres gros ouvrages; *lavorato in vasellame ed altre opere grosse.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Étain, en feuilles battues pour miroirs. *Stagnuoli, ossiano foglie di stagno battuto per specchi.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 26 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Étain. Régule d'étain. *Regolo di stagno.* C'est un oxyde ou potée d'étain, réduit en métal à l'aide d'une substance grasse.

Comme Régule d'antimoine. — Voy. Antimoine préparé. Catég. 16.

Étain oxydé. *Ossido di stagno.*

Voyez Oxydes. — Catég. 2.e

Étain ouvré autre que ci-dessus. *Stagno lavorato altro ec.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Étaux n'excédant pas le poids de 2 kilogrammes chacun. *Morse ecc.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Étaux excédant le poids de 2 kilogrammes chacun. *Morse ecc.*

L'Étau est un instrument composé de deux espèces de tenailles de fer, qui s'approchent au moyen d'une vis qui les traverse par le milieu, pour tenir fermes et serrées les pièces que travaillent les serruriers et quelques autres ouvriers.

Voyez Outils propres aux arts mécaniques (Fer ouvré). — Cat. 16.

Éthers. *Etere.* Liqueur très-volatile extraite d'un acide par l'esprit de vin.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Éthiops Martial. *Etiope Marziale.* Ancien nom du deutoxyde de fer noir.

Voyez Oxyde de fer. — Catég. 2.e

Étoffes. *Stoffe.* Nom générique de toute sorte d'ouvrages ou tissus faits sur des métiers.

Voyez Tissus. — Catég.es 8. 9. 10. 11.

Étoupes de chanvre ou de lin. *Stoppa.*

Voyez Chanvre ou Lin. — Catég. 8.e

Étriers d'argent plaqué. *Staffe ecc.*

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Étriers, autres. *Staffe, altre.*

Sorte d'anneau suspendu à la selle au moyen d'une courroie, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Étrilles. *Striglie.* Instrument de fer emmanché de bois pour ôter la crasse et la boue attachée à la peau, au poil des chevaux, mulets etc.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Étuis. *Astucci.* Tout ce qui est fait pour contenir, pour conserver quelque chose, et dont la forme est convenable aux objets qui doivent y être mis.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Étuis. De bois, d'os, de chagrin, de maroquin, d'ivoire, et de nacre.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Étuis pour instrumens de musique. Sujets aux droits, quoique renfermant l'instrument respectif.

Comme Quincaillerie. — Catégorie 15.

Étuis d'or ou d'argent.

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Euphorbe. *Euforbio.* Gomme médicinale.

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Eufraise. *Eufragia. Euphrasia officinalis.* Petite plante indigène, qui est un peu amère, et à laquelle on attribuait autrefois une grande efficacité dans les maladies des yeux. Tiges grêles, velues, noirâtres, qui ont les feuilles ovales, obtuses, dentées et émarginées. On l'appelle aussi Casse-lunette.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Éventails fins. *Ventagli fini.* Excédant la valeur de 5 livres chacun.

Catégorie 15. — Entrée, L. 8 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Éventails communs. *Ventagli comuni.* Assemblages de petites lames mobiles sur un axe, et revêtues de taffetas, de papier etc.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Extrait. *Extractum.* Produit sec ou mou de l'évaporation d'un liquide, obtenu, soit en exprimant des substances végétales ou animales, soit en les soumettant à l'action de l'alcool ou de l'eau.

Extraits Résineux. *Estratti resinosi.* Résine séparée par digestion, au moyen de l'Éther de l'alcool ou du vin.

Voyez Médicamens composés à dénommer, où ces extraits sont compris. — Catég. 2.e

Extrait de Saturne. *Estratto di Saturno.* Sous Acétate de plomb liquide et évaporé jusqu'à consistance sirupeuse.

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

EXTRAIT de Quinquina. *Estratto di china-china.*

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

EXTRAIT de Rhubarbe concret. *Estratto di Reobarbaro concreto.*

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

EXTRAIT d'Aconit, de Genièvre, de Sureau. *Estratto di Aconito, Ginepro, Sambuco.*

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

EXTRAIT de café, concret, ou liquide. *Estratto di caffè concreto o liquido.*

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

EXTRAIT d'Absinthe sec. *Estratto di Assenzio secco.*

Voyez Médicamens composés à dénommer — Catég 2.e

EXTRAIT de café. Liqueur alcoolique. *Estratto di caffè. Liquore alcoolico.*

Voyez Liqueurs. — Catég. 4.re

EXTRAIT d'Absinthe liquide. *Estratto di Assenzio liquido.*

Voyez Liqueurs. — Catég. 4.re

EXTRAIT de Jubis. *Estratto di zebibbo.*

Comme Syrops. — Catég. 2.e

EXTRAIT de liquides épicés, pour assaisonnemeut. *Estratto di liquidi aromatizzati, per condimento.*

Voyez Épices préparées à dénommer. — Catég. 2.e

EXTRAIT de viande en pains. *Estratto di carne in pani.*

Voyez Viande. — Catég. 4.e

FABAGO. *Fabaria.* Racines menues et serpentantes d'une plante à tiges rameuses, et à feuilles oblongues, nerveuses et amères, de la famille des Rutacées. *Zygophillum fabago*, originaire de la Syrie et de la Mauritanie. Elles passent pour vermifuges.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

FAYENCE. *Majolica.*

Voyez Poterie. — Catég. 19.

FAINES. *Frutti di faggio.* Fruits du hêtre, dont on retire une huile douce très-bonne à manger, et une fécule alibile.

Comme les Noix. — Catég. 3.e

FAINES (Huile de). *Olio di faggio.*

Voyez Huiles. — Catég. 4.re

Digitized by Google

Faines (Écorce de). *Scorza di faggio.*

Comme Écorces à tan. — Catég. 2.e

Faines (Bois de). *Legno di faggio.*

Comme Bois commun. — Catég. 13.

Fanons de baleine bruts ou coupés. *Barbe di Balene.*

Voyez Baleine — Catég. 15.

Fard. *Belletto.*

Voyez Parfumeries — Catég. 2.e

Farine. *Farina.* Poudre plus ou moins blanche, douce au toucher, peu sapide, susceptible de se combiner avec l'eau et d'entrer en fermentation, qu'on obtient lorsqu'on écrase les graines d'une plante céréale entre deux meules.

Farine de Chataîgnes. *Farina di castagne.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 5. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

Farine de menus grains et de Légumes. *Farina di Granaglie e Marsaschi.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

Farine de blé ou froment. *Farina di Grano e Formento.*

Catég. 12. — Entrée, L. 13. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

Farine de Riz. *Farina di Riso.*

Catég. 12. — Entrée, L. 13. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

Farine de froment par les frontières de terre.

Catég. 12. — Entrée, L. 4. 50 le quintal.

Farine de menus grains par les frontières de terre.

Catég. 12. — Entrée, L. 3 le quintal.

Faux et Faucilles. *Falci e Falciuole.* Lames courbes pour faucher.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts etc. — Cat. 16.

Fécule de manioc et de pommes de Terre. *Fecola di Manioca e di Pomi di terra.* Partie farineuse de la racine de Manioc, (Cassave) et Farine de Pommes de terre. La Fécule de Manioc ou Tapioka nous vient du Brésil en fragmens plus ou moins gros, parfaitement blancs, assez durs et d'une saveur mucilagineuse et fade.

Catégorie 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Fenouil. *Finocchio. Anethum Fœniculum.* Ombellifère qui croit dans le midi de l'Europe, dont on mange une variété et dont les graines, qui sont excitantes, font partie des quatre semences chaudes majeures.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fenouil (Huile de). *Olio di Finocchio.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Fénu-grec. *Trigonella Fœnum Græcum. Fieno Greco.* Plante légumineuse que les Égyptiens mangent, et dont les graines sont chargées d'un mucilage très-abondant, qui les faisait rechercher autrefois comme émollientes.

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Fer. *Ferro* [1]. Métal solide, d'un gris bleuâtre, granuleux, un peu lamelleux, très-dur, ductile, très-malléable, magnétique, d'une odeur sensible lorsqu'on le frotte, très-oxidable, et difficilement fusible; saveur très-marquée. Sa cassure est nette et grenue; il se dissout dans tous les acides. C'est un des métaux les plus abondamment répandus dans la nature.

Fer en pièces au-dessus de 3 kilogr. quoique rouillé. *Ferro ecc.*

Catég. 16. [2] — Entrée, L. 25 le quintal.

Fer nouveau en pièces quelconques. *Ferro ecc*

Catég. 16. [3] — Entrée, L. 25 le quintal.

Fer. Minérai de fer. *Ferro minerale ossia Vena di ferro.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fer de première fabrication. C'est le fer en barres, en rondins, en verges, et gros, à ouvrer. *Ferro di prima fabbricazione.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Le fer que l'on reçoit ici vient d'Espagne, de la Carinthie, de la Suède, de la Russie et de l'Angleterre, en lingots, barres, canons, etc.

[2] Lettre de l'Administration Gén.le, n.o 609, du 25 avril 1835.

[3] Idem. Idem. Idem.

Digitized by Google

Fer de seconde fabrication. *Ferro di seconda fabbricazione.* Fer qui a reçu une seconde main d'œuvre, comme Poëles, Instrumens aratoires etc., et tous autres objets non compris dans les outils ou instruments propres aux arts mécaniques, ni dans la classe de la quincaillerie, ni tarifés à part.

Catégorie 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en ancres et canons. *Ancore e cannoni.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fer ouvré en outils ou instrumens propres aux arts mécaniques, arts et métiers. — Cette dénomination comprend: les hoyaux, pioches, clous et scies; valets de charpentiers ou sergens, burins, truelles, couteaux d'artisans; compas de fer pour les charpentiers; cônes pour les fendeurs de bois, herses, serpettes, faux et faucilles, cisailles, outils de serrurier et de charpentier à dénommer, fers pour rabots, montés ou non montés, marteaux de bijoutiers et d'autres métiers, avec ou sans manches; étaux d'un poids supérieur à 2 kilogrammes, pinces de toutes formes, plates, carrées, rondes, tranchantes, etc.; ciseaux montés ou non montés, de toute forme et dimension, et gouges, haches, avec ou sans manche; emporte-pièces, tenailles polies ou non polies, pour tout métier et tours à horloger. [1]

Catégorie 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fers à repasser pour chapelier. *Ferri da soppressare.*

Catég. 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Par décision de l'Administration Générale du 5 décembre 1838, n.° 1796, sont aussi compris sous cette dénomination et passibles du même droit:

1.° Les Écrous. Trou dans lequel tourne une vis.

2.° Râcloir en fer. Instrument pour râcler.

3.° Tourne-à-gauches en fer. Outil qui sert à tourner le taraud pour faire des vis.

4.° Planches de Bouvet en fer. Rabots de fer pour rainures.

Digitized by Google

Fer à repasser le linge. *Ferri da soppressare.*

Catég. 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en enclumes et martinets, ou marteaux de forge. *Incudini e maglj.*

Catég. 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en fil de tréfilerie. *Filo di ferro tirato alla filiera.*

Catég. 16. — Entrée, L. 12. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en ressorts de voiture et semblables. *Molle di carrozza.*

Catég. 16. — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en vis de fer de toute qualité. *Viti di ferro.*

Catég. 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en socs de charrue. *Vomeri, ossia masse da aratro.*

Catég. 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en tôle noire, même en tuyaux. *Tola nera, anche in tubi.*

Catég. 16. — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer en tôle étamée. Fer blanc. *Tola stagnata.* La tôle est du fer passé au laminoir et réduit en feuilles dont les dimensions varient. On envoie les grandes feuilles en vragues et les petites en paquets de 50 kilogrammes. Le fer blanc est une feuille de tôle décapée que l'on trempe dans un bain d'étain fondu après certaines préparations. Il vient ordinairement d'Angleterre en caisses de 38 à 100 kilogrammes, contenant chacune de 100 à 225 feuilles, selon la dimension.

Catég. 16. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fer blanc (Baignoires de) vernissées à l'huile.

Comme Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

FERRAILLE et mitraille. *Ferraccio e metraglia* [1].

Catég. 16. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

FERRAILLE et mitraille pour la fabrication des clous et des petites clés pour navires en morceaux [2]. — Non excédant un kilogramme.

Catégorie 16. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30.

FERRAILLE et mitraille, etc. — Au-dessus d'un kilogramme jusqu'à trois.

Catég. 16. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

FER-BLANC. Tôle étamée. *Tola stagnata.*

Voyez Fer en Tôle étamée. — Catég. 16.

FERRET d'Espagne. *Ferretto di Spagna.* Nom que l'on donne dans le commerce à l'hématite dure, qui sert à brunir les métaux. L'hématite est une mine d'oxyde de fer, ainsi nommée soit parce qu'elle est ordinairement d'un rouge obscur, soit parce qu'on attribuait à sa poudre la propriété d'arrêter les hémorragies.

Comprise dans les Pierres ferrugineuses — Voyez Pierres et Terres servant aux arts et métiers. Catég. 18.

FERNAMBOUC (Bois de). *Fernambucco.*

Voyez Bois de teinture. — Catég. 2.e

FERS à repasser à l'usage des chapeliers. *Ferri da Cappellajo.* Ils continuent à être admis sous le droit d'entrée de 25 liv. par quintal.

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

FERS à repasser le linge *Ferri da stirare la biancheria.*

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

---

[1] Les Employés de la Douane feront attention que sous cette dénomination on n'importe pas du fer coupé et rouillé exprès, lequel doit payer comme fer de première fabrication.

[2] La Ferraille ne servant à aucun usage, et propre seulement à être fondue complétement dans les chaufferies, continuera à être admise au droit d'entrée de 10 centimes par quintal. Lettre de l'Administration Générale du 2 mai 1835.

Digitized by Google

Fers en utils de serrurier et de charpentier à dénommer.

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

Fers pour rabots montés ou non montés. *Pialle ec.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég. 16.

Fers à cheval. *Ferri da cavallo.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Fers à cheveux. *Ferri da arricciare i capegli.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fers de forgerons et menuisiers. *Ferri da fabbro e falegname.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens, etc. — Catég. 16.

Fers, autres, non compris dans le fer ouvré, ni dénommés au tarif de la Douane. *Ferri altri ec.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Feuilles de Fustet et de Sumac. *Foglie di Fustetto e di Sommacco.*

Voyez ces noms. — Catég. 2.e

Feuilles de Houx et de Noyer. *Foglie di Agrifoglio e di Noce.*

Comprises dans les Feuilles tinctoriales à dénommer. — Catég. 2.e

Feuilles de Mûrier. *Foglie di Gelso.* Arbre indigène de la famille des Urticées, à fruit oblong, dont les feuilles servent à nourrir les vers-à-soie.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Feuilles de Tabac, *di Tabacco.*

Voyez Tabac. — Catég. 20.

Feuilles de Thé, *di Thé.*

Voyez Thé. — Catég. 2.e

Feuilles médicinales, *medicinali.* Ce sont celles d'oranger, de lierre et de sené.

Voyez ces noms. — Catég. 2.e

Feuilles d'Oranger, y compris les tiges; *d'Arancio, compresi i gambi.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Feuilles de Lierre, y compris les branches; *di Edera, compresi i rami.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Feuilles médicinales à dénommer. *Foglie da nominarsi.* Autres que celles nommées au tarif de la Douane.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Feuilles artificielles; *finte.*

Comme Fleurs artificielles. — Catég. 15.

Feuilles tinctoriales à dénommer; *da tintura.* Ce sont celles de houx, de noyer et autres propres à la teinture et à la tannerie non spécialement nommées au tarif de la Douane.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Feuille Mortina de Corse. *Foglie di Mortina di Corsica.*

Voyez ce nom. — Catég. 2.e

Feuilles de bois d'ébénisterie pour marqueter. *Foglie di legno d'ebenisteria per intarsiare.*

Comme Bois d'ébénisterie. — Catég. 13.

Feutre. *Feltro.* Étoffe non tissue, faite en foulant la laine ou le poil.

Feutres à doublage. *Feltri incatramati.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Feutres à filtrer, semelles etc. *Feltri da filtrare, suolette ec.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 0. 85 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Feutres pour les chapeaux et bonnets de feutre. *Feltri per cappelli e berretti di feltro.*

Voyez Chapeaux. — Catég. 15.

Fèves de Saint Ignace. *Fave di S. Ignazio.* Fruit de l'Ignatie amère, qui est d'une amertume violente. On l'a employé dans les Paralysies et comme fébrifuge. Il entre dans les gouttes amères. Il vient des Indes Orientales.

Compris dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catégorie 2.e

Fèves Péchurim. *Fave Peccorine.*

Voyez Noix Pechurim. — Catég. 2.e

Fèves de Tonka. *Fave odorifere di Tonka. Dipteris odorata.* Semence d'un arbre de la famille des légumineuses, qui croit dans les forêts de la Guyane, particulièrement à Sinnamari. La fève odorante de Tonka, dont la longueur est de 20 à

Digitized by Google

40 millim. est aplatie, et composée d'une enveloppe mince, légère, luisante, d'un brun noirâtre, et fortement ridée, recouvrant une amande à deux lobes, d'une apparence grasse et onctueuse, d'une saveur aromatique et piquante, et d'une odeur douce et agréable. Cette semence est employée en parfumerie. On l'emballe de toute nature et de tous poids.

Mêmes droits que la Vanille. — Voy. Vanille. Catég. 2.e

Fèves de Malac. *Fave di Malac.*

Voyez Anacardes. Fruits de l'Anacardier. — Catég. 2.e

Fèves communes. *Fave comuni.*

Voyez Menus grains. — Catég. 12.

Fiasques. *Fiaschi.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Ficelles. *Spago. Filo Spago.* On entend par ficelles le cordon composé de deux bouts de chanvre filés au rouet, et réunis ensuite au moyen d'un léger tors à la roue de cordier. Il est employé à lier les objets qui se manient en paquets.

Voyez Cordages. — Catég. 8.e

Fiches à jouer. *Marche o Fiscie da giuoco.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fiches de fer. *Fiscie di ferro.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Fiel de verre. *Schiuma di vetro.* Suint provenant de la composition du verre.

Voyez Écume de verre. — Catég. 2.e

Fifres. *Pifferi.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Figues fraîches. *Fichi freschi.*

Comme Fruits verts. — Catég. 3.e

Figues sèches. *Fichi secchi.* Enveloppe charnue et pyriforme, remplie d'une pulpe dans laquelle plongent les graines du figuier, (*Ficus Carica*). Arbre de la famille des Urticées, qui est originaire de l'Asie, mais qu'on cultive dans presque toute l'Europe. La Figue est un aliment salubre et très-nourrissant; leur décoction est émolliente: on les emploie quelquefois en cataplasmes.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Figures en plâtre. *Figurine di gesso.* Comme Pipes de gypse.
Voyez Poterie. — Catég. 19.

Figures de saints, d'hommes et d'animaux en bois ou en pâte d'amidon. *Figurine di santi, d' uomini, ecc.*
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fil. *Filo.* Petit corps long, délié, formé de brins de chanvre, de lin, de soie, etc., unis et tordus.

Fil de chanvre ou de lin, simple. — Écru ou lessivé, *crudo o liscivato.*
Catég. 8.e — Entrée, L. 25 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin, simple. — Blanchi, *imbianchito.*
Catég. 8.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin, simple. — Teint, *tinto.*
Catég. 8.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin, retors. — Écru ou lessivé, *crudo ecc.*
Catégorie 8.e — Entrée, L 44 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin, retors. — Blanchi, *imbianchito.*
Catégorie 8.e — Entrée, L. 54 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin, retors. — Teint, *tinto.*
Catégorie 8.e — Entrée, L. 1. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de chanvre ou de lin. Mèches d'étoupes. *Miccia di stoppa.*
Catég. 8.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de lin retors à l'usage des tisserands. *Filo di lino ritorto ad uso dei tessitori.*
Voyez Fil retors [1]. — Catég. 8.e

Fil de laine retors. *Filo di lana ritorto.*
Mêmes droits que le Fil de laine simple. — Catég. 10.

---

[1] Lettre de l'Administration Générale du 2 avril 1830.

Digitized by Google

Fil de laine, blanche ou naturelle; *bianca.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 1. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de laine, teinte; *tinta.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 1. 60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de poil quelconque à dénommer. Blanc ou naturel. *Filo di pelo qualunque.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 1. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de poil, etc. Teint.

Catégorie 10. — Entrée, L. 1. 60 le kilogr. — Sortie, L 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fil de laine et Bourre de soie. *Filo di lana e Bavella.*

Comme Fleuret. — Catég. 11.

Filets pour chevaux. *Filetti per cavalli.*

Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

Filets pour la pêche et pour la chasse. *Reti da caccia e da pesca.* De fil.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Filets, etc. De ficelle. *Reti di filo spago.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Filets, etc. De tilleul, de Sparte, etc. *Reti di tiglio, sparto ec.*

Catég. 8.e — Entrée, L. 2. 50 le quintal. — Sortie, L 0. 50 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Filets, etc. De soie ou de filoselle.

Voyez Tissus suivant l'espèce. — Catég. 11.

Filières. *Filiere. Trafile.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Filoselle. *Filosella.* Strasse de soie filée.

Voyez Soies. — Catég. 11.

Flacons de verre et de cristal. *Boccette di vetro e cristallo.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Flacons de verre et de cristal garnis en métaux communs.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Flageolets. *Flagioletti.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Digitized by Google

Flanelle. *Flanella.*

Voyez Tissus de laine. — Catég. 10.

Fléaux pour battre le grain. *Coreggiati ec.*

Voyez ouvrages en bois commun. — Catég. 13.

Fleuret. *Fioretto.* Moresque de soie filée.

Fleuret. *Fioretto.* Fil de soie grossière.

Voyez Moresques filées, Soies. — Catég. 11.

Fleurets pour escrime (Lames de). *Fioretti per la scherma.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Fleurs naturelles médicinales; de cannelle. *Fiori naturali medicinali; di cannella.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fleurs naturelles médicinales; d'oranger et de lavande. *Fiori d'arancio e di lavanda.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fleurs naturelles médicinales; à dénommer.

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fleurs de paille. *Fiori di paglia.*

Voyez Tissus en feuilles. — Catég. 13.

Fleurs de Cassia-Lignea. *Fiori di Cassia lignea.*

Comme Fleurs de cannelle. — Catég. 2.e

Fleurs artificielles. *Fiori finti.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 20 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Fleurs artificielles en coquillages. *Fiori artificiali di conchiglia.*

Comme Nacre ouvrée, sans déduction de la tare légale spécialement établie pour les fleurs artificielles.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Flutes. *Flauti.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Foie d'antimoine. *Fegato d'antimonio.* Corps d'un brun marron composé de protoxyde d'antimoine, de sulfure et de sulfate de potasse, qu'on obtient en jetant dans un creuset rougi au

Digitized by Google

feu, un mélange de sulfure d'antimoine et de nitrate de potasse (sulfure d'antimoine).

Comme Verre d'antimoine. Médicamens composés. — Voyez ce mot. Catég. 2.e

Foie de soufre. *Fegato di zolfo.* Sulfure de Potassium.

Comme Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Foin. *Fieno.*

Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

Follicules de Séné. *Follicole di Sena.* Fruits du Séné.

Voyez Séné. — Catég. 2.e

Forces à tondre les draps. *Cesoje per tosare i panni.*

Comprises dans les Machines ou mécaniques à dénommer. — Cat. 15.

Formes de boutons en bois ou en os.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Formes de bottes et souliers.

Voyez Bois commun ouvré. — Catég. 13.

Forte-piano. *Forte-piano.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Fouets. *Fruste.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fouets (Manches de). *Manichi di fruste.*

Compris dans les Ouvrages en bois commun. — Catég. 13.

Fourches en bois. *Forche di legno.*

Compris dans les Ouvrages en bois commun. — Catég. 13.

Fourches en fer. *Forche di ferro.*

Voyez Fer de seconde fabrication — Catég. 16.

Fourchettes, *Forchette,* **d'or, d'argent ou de vermeil.**

Voyez Or ou Argent ouvré. — Cat. 17.

Fourchettes, *Forchette,* **d'argent plaqué.**

Voyez Plaqués d'argent etc. — Catég. 15.

Fourchettes, *Forchette,* **de métaux communs, d'ivoire, de buis, de corne et d'os.**

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fourneaux de terre cuite. *Stufe di terra cotta.*

Voyez Poterie. — Catég. 19.

Fournimens à poudre. *Fiaschette da polvere.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Digitized by Google

FOURNITURES. *Fornimenti.* Garnitures en laiton simplement coulées sans autre main d'œuvre.

Voyez Laiton. — Catég. 16.

FOURNITURES. *Fornimenti.* D'horlogerie.

Voyez Horlogerie. — Catég. 15.

FOURNITURES. *Fornimenti.* De parapluies.

Voyez Parapluies. — Catég. 15.

FOURRAGES. *Foraggi.* Ou foin, paille, herbes de pâturages, etc.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 35 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 50 le quintal.

FOURRAGES. *Foraggi.* Ou son de toute sorte de grains.

Catég. 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L 0 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Le son de toute sorte provenant du comté de Nice est assujetti au droit d'entrée. — Lettre de l'Administration Générale, n.° 852, du 6 juin 1832.

FOURREAUX de pistolets. *Fonde di pistola.*

Voyez Ouvrages en peau. — Catég. 7.e

FOURREAUX d'épées. *Foderi di spade.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

FOURRURES. *Pelliccerie.*

Voyez Pelleteries. — Catég. 7.e

FRAISES. *Fragole.*

Comprises dans les Fruits verts à dénommer — Catég. 3.e

FRAISIER. *Fragaria Vesca.* Plante herbacée de la famille des Rosacées, dont on connaît la saveur agréable et le parfum délicieux des fruits.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Cat. 2.e

FRAMBOISES. *Lamponi.* Fruit du Framboisier, *Rubus Idæus.* Il est d'une couleur rouge ou blanche, d'une odeur suave, d'une saveur acidule et sucrée fort agréable. On s'en sert comme aliment; on en fait aussi des boissons rafraîchissantes.

Comprises dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

FRANGES. *Frangie.*

Voyez Passementerie. — Selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

FRAXINELLE. *Frassinella o Dittamo. Dictamus albus.* Genre de plantes de la famille des Rutacées, dont une espèce, le di-

Digitized by Google

ctame blanc, croît dans le midi de l'Europe, où l'on se sert en médecine de sa racine, qui est légèrement âcre et amère.

Voyez Dictame, Feuilles à dénommer. — Catég. 2.e

Frétilles. *Trastulli da fanciullo.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Fromage. *Formaggio. Cacio. Caseum.* Aliment préparé avec la partie caseuse et la partie butyrreuse du lait. L'oxyde caséeux forme la base de tous les fromages, et constitue presque entièrement ceux qui sont de qualité inférieure. Les fromages faits contiennent une grande quantité de caséate d'ammoniaque, qui les rend sapides, et sans lequel ils n'auraient rien de ce goût piquant qui les fait rechercher.

Catég. 4.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fromages de la Sardaigne. Sous pavillon national avec certificat d'origine.

Catég. 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts. Oranges et Bergamotes. *Aranci e Bergamotti.* Orange: fruit rond à pépins, d'un jaune doré, qui a beaucoup de jus. Bergamote: espèce d'orange, qui est petite et d'une odeur très-agréable.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts. Citrons et Cédrats, même dans l'eau salée. *Cedri e Cedrati, anche in acqua salata.* Citrons: fruit du Citronnier, dont le suc est imprégné d'acide citrique et l'écorce d'une huile essentielle amère et très-aromatique. Cèdres: fruits du Cédrat, espèce de citron dont on fait une boisson nommée Aigre de cèdre.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts. Limons. *Limoni.*[1] Fruits du Limonier, *Citrus Me-*

[1] Les oranges et bergamotes, les citrons et cédrats et les limons originaires de la Sardaigne et transportés directement sous pavillon national, ne payeront que la moitié du droit tarifé.

Digitized by Google

dica, variété du Citronnier. Mêmes usages et mêmes propriétés que le citron.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts. Noix de Coco. *Noci di Coco.* Fruit d'un arbre de la famille des Palmiers. On nous envoie cette noix, séchée; sa première écorce est unie et lisse en dehors, de couleur grise claire; elle est garnie en dedans de bourre rougeâtre et filamenteuse, sous laquelle on trouve une noix ovale et grise, de la grosseur d'une poire de coing.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts. Raisins [1]. *Uve.* Fruit de la vigne.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits verts à dénommer, *da nominarsi.*

Catégorie 3.e — Entrée, L 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Fruits secs ou tapés. Cette dénomination comprend les carrobes, dattes, figues, myrobolans, pistaches, prunes, raisins secs, et jubis.

Voyez ces noms. — Catég. 3.e

Fruits secs à dénommer. *Frutti secchi o stiacciati da nominarsi.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fruits confits au vinaigre. *Frutti in composta nell' aceto.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fruits confits dans le moût de vin. *Frutti in composta nel mosto di vino.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Le raisin simplement foulé dans les cuves paye le droit d'entrée comme le vin, et 200 kilogrammes de raisin sont considérés et payent par conséquent comme un hectolitre de vin.

Digitized by Google

Fruits confits dans le syrop. *Frutti in composta nel siroppo.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fruits confits dans l'eau-de-vie. *Frutti in composta nello spirito di vino.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Fruits oléagineux. Amandes, noix, noisettes, olives, pignons.

Voyez ces noms. — Catég. 3.e

Fruits artificiels. Les fruits artificiels sont traités comme ouvrages, selon les matières dont ils sont formés, c'est-à-dire que ceux en porcelaine payent comme porcelaine; ceux en marbre ou albâtre comme marbre ou albâtre ouvré, etc. Les fruits rouges percés pour breloques, qui sont composés d'un mastic légèrement compressible et très-inflammable, font partie de la Quincaillerie.

Fruits médicinaux à dénommer.

Voyez Graines et Fruits. — Catég. 2.e

Fumier. *Concime.*

Voyez Engrais. — Catég. 4.e

Fuseaux en bois. *Fusi di legno.*

Voyez Bois commun ouvré. — Catég. 13.

Fuseaux d'acier pour mécaniques. *Fuso d'acciajo per meccaniche.*

Compris dans les Machines et Mécaniques à dénommer. — Cat. 15.

Fusils de calibre, *Fucili*, de chasse ou de luxe.

Voyez Armes. — Catég. 15.

Fusils, *Fucili*, d'enfant.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fusils, *Fucili*, de boucher.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Fustet. *Fustetto.* Le bois de cet arbrisseau rosacé est jaune et veiné; ses feuilles sont ovales et arrondies par le bout; ses fleurs d'un vert obscur, viennent dans des touffes de filamens rameux. D'usage en teinture et au corroyage des cuirs.

Fustet. (Feuilles de). Comme Sumac.

Voyez ce mot. — Catég. 2.e

Fustet. (Bois et racines de).

Voyez Bois de teinture. — Catég. 2.e

Digitized by Google

FUTAINE. *Fustagno.* Étoffe de fil et de coton.

Voyez Tissus de coton. — Catég. 9.e

GAÏAC (Bois de). *Guajaco, ossia Legno-Santo.*

Voyez Bois d'ébénisterie. — Catég. 13.

GAÏAC (Écorce de). Écorce et râpure du bois de Gayac, *Guajacum officinale,* qui fait partie des quatre bois sudorifiques et qu'on administre surtout dans les maladies vénériennes. Ces écorces sont grosses, gommo-résineuses, unies, pesantes, de couleur grise au dehors, verdâtre en dedans et d'un goût amer.

Comprise dans les Écorces médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GAÏAC (Gomme résineuse de).

Voyez Gommes et Résines. — Catég 2.e

GAÏAC (Huile de).

Voyez Huiles. — Catég 4.re

GAÎNES. *Guaine.* Étuis, et ce qui en a la forme.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

GALANGA. *Galanga. Maranta Galanga.* Genre de plantes de la famille des Amomées, dont une espèce, qui croît aux Indes, a une racine stimulante et aromatique connue sous le nom de grand Galanga ou Galanga majeur. Le Galanga mineur, ou petit Galanga, est le nom pharmaceutique de la racine de l'*Aponogeton monostachyum.*

GALANGA mineur et majeur. (Racines de). Celle dite mineure est coupée par tranches ou en morceaux gros comme des avelines, rougeâtre en dehors et en dedans; celle majeure est une racine assez grosse, pesante, couverte d'une écorce rougeâtre, et blanche en dedans.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GALBANUM (Gomme-résine de). *Galbano.*

Voyez Gommes. — Catég. 2.e

GALÈNE. Sulfure de plomb natif. *Galena. Arcifoglio in galena.*

Voyez Plomb. Minérai de plomb. — Catég. 16.

GALLES. *Galla d' ogni sorta.*

Voyez Noix de Galles. — Catég. 2.e

GALLIUM. *Gallium verum, et Gallium mollugo. Fior di Cardo o Gaglio.* Plante dont la racine est noueuse, traçante, garnie de plusieurs filamens et d'un jaune tirant sur le rouge; elle pousse des tiges menues, carrées et qui ont plusieurs nœuds

Digitized by Google

où sont disposées cinq et neuf feuilles. Ses fleurs sont petites, jaunes dans une espèce, et blanches dans l'autre. Communément Caille-lait. Famille des Rubiacées. Propriétés astringentes.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GALOCHES, *Galoscie*, en bois.

Voyez Bois ouvré commun. — Catég. 13.

GALOCHES, *Galoscie*, en bois, ferrées.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

GALOCHES, *Galoscie*, en bois et peau.

Voyez Quincailleries. — Catégorie 15.

GALOCHES, *Galoscie*, en cuir. La Galoche est une chaussure de cuir, de bois, etc., que l'on porte par-dessus les souliers et les bottes.

Comme Souliers. — Catég. 7.e

GALONS neufs ou en état de servir. *Galloni ec.*

Voyez Passementerie selon l'espèce. — Catég.es 8. 9. 10. 11.

GALONS vieux pour brûler.

Voyez Or ou Argent brut. — Catég. 17.

GANSES. *Ganze.* Cordonnets d'or, d'argent, de soie, etc., pour attacher, border, orner, etc.

Voyez Passementerie selon l'espèce. — Catégs 8. 9. 10. 11.

GANT. Partie de l'habillement qui couvre la main et en a la forme.

GANTS, *Guanti*, de peau, même simplement coupés.

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

GANTS, *Guanti*, d'étoffe, même simplement coupés.

Voyez Tissus ouvrés suivant l'espèce. — Catég. 8. 9. 10.

GANTS, *Guanti*, de tricot.

Voyez Bonneterie selon l'espèce. — Catég.es 8. 9. 10. 11.

GANTS, *Guanti*, à mailles de coton, unis ou autres.

Voyez Bonneterie. — Catég. 9.e

GARANCE. *Robbia. Rubia tinctorum.* Plante vivace, de la famille des Rubiacées, haute d'environ un mètre, qu'on cultive en grand dans le midi de la France à cause de la belle couleur rouge que fournit sa racine à la teinture. Cette racine, qui est astringente et colore en rouge les os des animaux qui en mangent, est assez grosse, longue, rampante, très-branchue et rougeâtre en dehors et en dedans; feuilles en forme de lance, fleurs d'un jaune pâle, remplacées par de petites baies noirâtres.

Digitized by Google

GARANCE en racine verte. *Robbia in radica verde.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio L. 0. 60 le quintal.

GARANCE en racine sèche, ou Alisari. C'est la racine séchée de la plante que nous venons de décrire. Celle à laquelle on donne le nom d'Alisari, ou plutôt d'Isari, vient de Smyrne Elle vient en balles et en nattes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GARANCE moulue ou en paille. Ce sont les racines de garance réduites en poudre au moulin du tanneur. Elle est d'un jaune rouge, un peu onctueuse et se pelote avec les doigts selon qu'elle est plus ou moins sèche.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GARDE-VUE. *Ventole.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

GARDES et poignées d'épée ou de sabre en métaux communs, même dorées ou argentées. *Guardie ed impugnature di spada o di sciabola.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

GARNITURES, de cardes pour mécaniques. *Scardassi.*

Voyez Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

GARNITURES de soie à forme de cheveux.

Voyez Ouvrages de mode. — Catég. 15.

GARNITURES de tissu quelconque.

Voyez Ouvrages de mode. — Catég. 15.

GAROU. *Dafnoide* ou *Biondella. Daphne Gnidium, et Daphne Mezereum.* Arbrisseaux du genre Lauréole, qui croissent tous deux dans le midi de l'Europe, et dont on emploie l'écorce trempée dans le vinaigre pour produire la rubéfaction et la vésication de la peau, et la racine en teinture et pour cautères. Cette racine est longue, grosse, dure, ligneuse, grise ou rougeâtre en dehors, blanche en dedans; d'un goût d'abord doux, ensuite âcre et caustique.

GAROU (Racine de) ou Thimelée. *Timelea.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

GAROU. (Bois de).

Compris dans les Bois odorans à dénommer — Catég. 2.e

GAROU (Écorce de).

Comprise dans les Écorces médicinales à dénommer. — Catég 2.e

GATEAUX. *Focaccie.* Sorte de pâtisserie ronde et aplatie. — Au sucre.

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

GATEAUX. Sans sucre.

Comme Pain. — Catég. 12.

GAUDE. *Reseda Luteola. Erba Guada.* Herbe à jaunir. La racine ligneuse de cette plante pousse des tiges de trois à quatre pieds, garnies de feuilles étroites, longues et douces; les fleurs, à pétales inégales, sont jaunes; le fruit est une capsule qui contient de petites semences sphériques et noirâtres. Les tiges séchées s'importent en bottes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GAZES. *Garze.* Tissus légers, clairs et transparents; il sert pour la parure des femmes.

Voyez Tissus de coton ou de soie, suivant l'espèce. — Catég. 9. 11.

GAZETTES et Journaux. *Gazzette e Giornali.*

Mêmes droits que les livres. — Voyez Papier et Livres. Catég 14.

GÉLATINE d'os. *Gelatina d'ossa.*

Comme Extrait de viande en pains. — Catég. 1.e

GENESTROLLE ou Genêt des teinturiers. *Ginestra. Genista Tinctoria.* Petit arbuste, de la famille des Légumineuses, qui a ses feuilles aigues et velues; ses fleurs, disposées en épis clairs, sont jaunes et donnent une teinture de la même couleur.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

GENIÈVRE (Baies de). *Ginepro.* Fruits du *Juniperus communis* ou Genévrier. Elles sont sphériques, noirâtres; contiennent une pulpe d'un goût aromatique légèrement amer; passent pour toniques et diurétiques, et sont fort employées en médecine, sous forme d'infusion ou d'extrait.

Compris dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

GENIÈVRE (Conserve de).

Voyez Confitures et Conserves. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Genièvre (Eau-de-vie de grains, aromatisée avec des baies de).

Comme Eau-de-vie composée. — Catég. 1.re

Genisses. *Giovenche.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Gentiane. *Genziana. Gentiana.* Genre de plante qui sert de type à la famille des Gentianées dont la plupart des espèces croissent sur les montagnes élevées de l'Europe. On emploie en médecine la racine de la grande Gentiane, *Gentiana lutea* qui est très-amère et tonique. Cette racine est grosse comme le poignet, longue d'un pied, rameuse, spongieuse, brune en dehors, jaune roussâtre en dedans, d'une odeur forte et tenace et d'une saveur très-amère.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég 2.e

Germendrée. *Camedrio. Teucrium.* Genre de plantes de la famille des Labiées, dont on emploie en médecine plusieurs espèces connues sous les noms de *Chamædrys*, *Ivette*, *Marum* et *Scordium*. Toutes amères, aromatiques, toniques, et stimulantes.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Gibernes. *Giberne.* Partie de l'équipage du soldat, dans laquelle sont placées les cartouches.

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

Pour les vieilles gibernes hors d'usage, voy. Rognures de peau. Cat. 7.e

Gibier et Sauvagine. *Cacciagione e Selvaggiume.* Ce qui comprend tous les animaux sauvages propres à la nourriture de l'homme.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Gingembre. *Zenzaro. Zingiber.* Racine tuberculeuse, d'un gris jaunâtre, d'une odeur aromatique, et d'une saveur âcre et piquante, qui appartient à l'*Amomum Zingiber*, plante de la Chine et des Indes Orientales. Elle est fortement stimulante, et employée tant en médecine que dans l'art culinaire.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 38 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ginseng. *Ginseng. Panax quinquefolium.* Plante de la famille des Araliacées, qui croît à la Chine et au Japon, où l'on emploie, comme aphrodisiaque, sa racine qui est fortement to-

Digitized by Google

nique et stimulante. Cette racine est charnue, fusiforme, de la grosseur du doigt, longue de deux à trois pouces, un peu raboteuse, brillante et comme demi-transparente, partagée souvent en deux branches pivotantes, de couleur roussâtre en dehors, jaunâtre en dedans, de goût un peu âcre et amer, et d'odeur aromatique assez agréable.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GINSENG faux.

Voyez Mandragore. — Catég. 15.

GIRASOLS d'Orient et autres. *Girasols*. Espèce d'opale.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

GIRASOL ou fleur du soleil. *Girasole. Tournesol. Helianthus annuus*. Plante à fleurs composées et radiées, à feuilles grandes, rudes au toucher et garnies de trois filandres. Cette plante est originaire du Mexique, mais aujourd'hui elle croît dans presque toute l'Europe. En pharmacie l'on ne se sert que de ses graines pour des émulsions.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GIRASOL (Pâte de). *Pasta di Girasole*. Cette pâte est formée de plusieurs espèces de Lichens de teinturiers comme celui qui sert à l'apprêt du Tournesol (Oricello). C'est principalement dans l'Auvergne que l'on fabrique cette teinture en lévigant et en les unissant à des cendres gravelées, et de l'urine. L'on donne ensuite à cette pâte, qui reste de couleur azur, une consistance avec du carbonate de chaux, et on en forme de petits pains parallépipèdes qu'on fait sécher à l'ombre.

Voyez Tournesol. — Catég. 2.e

GIROFLIER. *Garofano. Cariophyllus aromaticus*. Arbre des Moluques, qui appartient à la famille des Myrtes. C'est lui qui fournit l'épice connue sous le nom de clou de girofle.

GIROFLE (Bois de). *Garofano (Legno di)*.

Compris dans les Bois odorans à dénommer. — Catég. 2.e

GIROFLE (Écorce de). *Garofano (Scorza di)*.

Comprise dans les Écorces médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GIROFLE (Feuilles de). *Garofano (Foglie di)*. Elles sont alternes, semblables à celles de laurier, pleines de nervures, avec les bords un peu ondés, et portées sur une queue longue d'un pouce.

Comprises dans les Feuilles médicinales à dénomm

Digitized by Google

Girofle (Clous de). *Garofani* (*Chiodi di*). Embryons des fleurs du giroflier, desséchées avec le calice et le germe. Ces espèces de petits fruits sont presque quadrangulaires, ridés, d'un brun noirâtre, ayant la figure d'un clou dont la tête formerait une espèce de couronne : d'odeur excellente, saveur très-mordicante. La meilleure qualité est celle des Moluques. Ils viennent de Ceylan en tonneaux ou futailles; de Bourbon en couffes, et de Cayenne en barils et en cabas.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1. 25 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Girofle (Griffes ou Pédicules de). *Garofano* (*Steli o Pedicciuoli di*). Les griffes sont les pédoncules qui portent la fleur : petites branches menues, grisâtres, d'une saveur et d'une odeur très-fortes, mais moins agréables que le girofle proprement dit. On les emballe en couffes de jonc du poids de 30 kilogrammes environ.

Catég. 2.e — Entrée, L. 44 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Girofles (Antofles de). *Antofili di Garofano*. C'est le nom qu'on donne aux girofles qui sont restés sur les plantes après la récolte.

Comme Clous de Girofle. — Catég. 2.e

Girofle (Huile de). *Olio di Garofano.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Glace. *Ghiaccio.* Eau gelée. Corps transparent, incolore, d'une saveur vive, réfractant la lumière avec force, très-dur, très-tenace, très-élastique, plus léger que l'eau, et vaporisable à l'air libre. L'eau prend cette forme à zéro, quand elle est impure et agitée; dans le cas contraire elle ne solidifie qu'à plusieurs degrés au-dessous de zéro.

Exempte de tout droit.

Glaces. Plaques de cristal, tables, lames de verre fin, épaisses, étamées ou non. Miroirs.

Glaces. *Specchii.* Sans tain.

Voyez Verres et Cristaux, Glaces. — Catég. 19.

Glaces étamées.

Voyez Verres et Cristaux, Miroirs. — Catég. 19.

Digitized by Google

Glaces d'optique.

Voyez Cristaux. — Catég. 19.

Glaïeul. *Ghiaggiuolo. Gladiolus.* Espèce d'Iris, Ireos.

Voyez Iris, Iris du pays. Voy. Racines à dénommer — Catég. 2.e

Glands de chêne. *Ghiande di quercia.*

Comme Avélanèdes. — Catég. 2.e

Globes célestes ou terrestres. *Globi celesti o terrestri.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Globes pour verres à cadrans. *Globi per vetri da quadranti.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 15.

Glu. *Vischio.* Substance végétale, visqueuse et tenace dont on se sert pour prendre les oiseaux à la pipée. La glu est naturelle ou composée; celle naturelle est fournie par l'écorce du houx, par celle du gui ou par son fruit, et par la racine de la viorne.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gommes. *Gomme.* Les Gommes sont des produits végétaux concrets, inodores, d'une saveur fade et visqueuse, solubles ou susceptibles de suspension dans l'eau, et lui communiquant plus ou moins de consistance. Lorsqu'elles sont ainsi divisées on leur donne le nom de Mucilage. Elles sont insolubles dans l'alcool. On en distingue un assez grand nombre d'espèces, qui diffèrent plus ou moins des autres suivant les végétaux qui les fournissent et les pays d'où ils proviennent.

Gommes-Résines. *Gomme resinose.* Sucs laiteux que l'on retire par incision des tiges, des branches et des racines de certains végétaux. Les gommes-résines sont un composé de résine, de gomme, d'huile essentielle et de diverses autres matières végétales. Elles sont solides, opaques, cassantes, d'une odeur forte, d'une saveur âcre, d'une couleur variable, et d'une pesanteur plus considérable que celle de l'eau; celle-ci en dissout une partie et l'alcool dissout l'autre partie. Si l'on ajoute de l'eau à cette teinture alcoolique, elle blanchit aussitôt sans pour cela déposer. Le vinaigre dissout une portion des gommes-résines; les alcalis s'unissent aussi avec elles, à l'aide de la chaleur. L'acide sulfurique les dissout, les charbonne et les change

Digitized by Google

ensuite en tannin artificiel. Les gommes-résines sont pour la plupart de puissans stimulans de l'économie animale: quelques-unes sont de violens purgatifs.

Gomme résine d'Acacia. *Acacia.* Substance extractive et solide retirée des gousses encore vertes du *Mimosa Nilotica* qui croît en Égypte. Le commerce l'apporte sous la forme de pains aplatis, d'une couleur brune foncée, d'une saveur astringente et agréable. C'est un médicament tonique et astringent, dont on faisait autrefois usage dans la diarrhée et les hémorragies dites passives.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Acajou. *Acajù.* Gomme roussâtre et transparente: fondue dans l'eau, elle équivaut à la meilleure glu.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Adragante. *Adragante.* Substance produite par l'*Astragalus Creticus* et l'*Astragalus Tracagantha*, arbustes épineux qui croissent dans les îles de l'Archipel grec. La Gomme Adragante est en filamens plus ou moins longs et tordus qui affectent la forme d'un ver. Elle est blanche ou roussâtre, demi-transparente, presque insoluble dans l'eau froide, où elle se gonfle considérablement. Elle est employée en médecine et dans les arts. Emballée en caisses de 120 à 130 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Ammoniaque. *Ammoniaca.* Cette substance, improprement appelée Gomme, est une Gomme résine qui vient des parties septentrionales de l'Afrique et des environs du Golfe Persique, où elle est produite par l'*Heracleum gummiferum*, plante ombellifère. La Gomme Ammoniaque est en masses jaunâtres parsemées d'un grand nombre de larmes blanches, qui jaunissent à l'air et s'amollissent sous la dent; son odeur est forte et sa saveur amère, âcre et particulière. Elle se trouve quelquefois en larmes détachées, et est plus estimée en cet état. Elle est d'usage en médecine.

Digitized by Google

Emballée en caisses de 60 à 100 kilog. et en caffas de 150 à 200.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Animé. *Animi.* Substance concrète, friable, d'un blanc jaunâtre, ordinairement transparente; saveur âcre; odeur douce, qui découle par incisions du tronc de l'*Hymenœa Courbaril*, arbre de la famille des Légumineuses. On en distingue deux variétés, qui viennent l'une d'Orient l'autre de l'Amérique Méridionale.

Catég.e 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Arabique, ou du Sénégal. *Arabica, o del Senegal.* Suc gommeux qui provient le plus communément du *Mimosa Nilotica* et de l'*Acacia Gummifera.* On la rencontre sous la forme de masses arrondies, blanches ou jaunâtres, transparentes, fragiles, le plus souvent creusés d'un côté et convexes de l'autre, sans odeur et d'une saveur visqueuse. On l'employe fréquemment en médecine comme émollient, adoucissant et expectorant, et dans les arts. Elle vient en caffas de 3 à 400 kilogr., ou en surons de 100, en sacs, barriques etc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Assa-Fœtida. *Assa fetida.* Stercus Diaboli. Gomme résine rougeâtre, amère, à odeur d'ail, que donne la racine de la *Férula Assafœtida*, plante ombellifère de la Perse.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Gomme résine de Bdellium. *Bedelio.* Gomme résine que le commerce nous apporte du Levant et des Grandes Indes et que l'on soupçonne être produite par une espèce encore peu connue d'Amyris. Il est solide, fragile, d'un brun foncé, d'une saveur amère et âcre, d'une odeur suave. C'est un médicament stimulant. Il arrive en caffas.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Gomme résine de Cyprès. *Cipresso.* Résine de l'arbre de ce nom fournie par incision. Elle est blanchâtre.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Copal. On distingue deux espèces de Résine copal; l'une en morceaux plats d'un côté et convexes de l'autre; l'autre est en morceaux ronds, ternes à l'extérieur, présentant dans leurs cassures une surface unie, transparente et jaunâtre. Cette résine découle de deux arbres, peu connus, qui croissent, l'un dans l'Inde et à Ceylan, et l'autre dans l'Amérique Méridionale et particulièrement au Brésil.

Cat. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

Gomme résine d'Hèdre Hederée, vulgairement gomme de Lierre. *Edera.* Gomme résine qui découle du tronc de l'*Hedera Helix*; couleur jaunâtre, goût âcre et aromatique, odeur agréable. Employée en pharmacie.

Catég. 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine Élastique ou Caoutchouc. *Elastica.* Substance solide, blanche, molle, flexible, très-élastique, tenace, plus légère que l'eau, inodore et insipide, qui se forme dans le suc laiteux de l'*Hevea Guianensis*, du *Jatropha Elastica*, du *Ficus Indica*, et de l'*Artocarpus integrifolia*, après qu'il a été exposé au contact de l'air. Celui du commerce a une teinte noire, parceque les Indiens le soumettent à l'action de la fumée. Il est insoluble dans l'eau et l'alcool, mais l'eau bouillante le gonfle et le ramollit, après quoi on peut le dissoudre dans l'Ether rectifié et les huiles volatiles. On en fait une foule d'instrumens de chirurgie, des canules, des sondes, des pessaires etc. Elle nous vient du Brésil et de la Guyane.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Élémi. *Elemi.* Nom donné à deux résines très-voisines l'une de l'autre; 1. Elémi Oriental, fourni par l'*Amyris Zeylonica*, arbre d'Éthiopie et de Ceylan; il est jaunâtre ou d'un blanc vert, solide à l'extérieur, mou et gluant à l'intérieur, d'une odeur de fenouil et en petites masses cy-

Digitized by Google

liudriques; 2. Élémi bâtard, fourni par l'*Amyris Elemifera*, arbre d'Amérique: il est en grosses masses demi transparentes, fragiles, et d'une saveur amère. Ces deux résines sont irritantes. On ne les emploie qu'à l'extérieur, et dans les arts. Elle arrive le plus ordinairement en caisses de 50 à 60 kilogr.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Euphorbe. *Euforbio.* Suc concret et résineux, et non Gomme résine comme on l'a cru jusqu'à ce jour, fourni par plusieurs arbrisseaux du même genre, parmi lesquels on distingue l'*Euphorbia antiquorum*, l'*Euphorbia officinarum*, et l'*Euphorbia Canariensis*, qui croissent dans les Indes, dans diverses contrées de l'Afrique et dans les Iles Canaries. L'Euphorbe est en larmes de formes irrégulières, jaunâtres, demi-transparentes, légères, friables ordinairement creuses, percées de deux trous, qui contiennent quelquefois les épines de la plante, sur lesquelles il s'est solidifié. Il est inodore, sa saveur d'abord peu sensible, devient bientôt âcre, brûlante et corrosive. Il faut beaucoup de précautions pour mettre en poudre ce violent sternutatoire. Cette substance est principalement employée dans la médecine vétérinaire. L'Euphorbe vient en caisses, en barils, et souvent en balles de jonc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Galbanum. *Galbano.* Suc gommo-résineux provenant des incisions faites au *Bubon Galbanum*, qui croît en Perse, en Syrie et surtout en Afrique. Employé en médecine; il est emballé en caisses de divers poids.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Gaïac. *Guajaco.* Résine brunâtre ou rougeâtre, qui verdit par le contact de l'air et de la lumière; se dissout à froid dans l'acide nitrique; est âcre et un peu aromatique. Elle transsude naturellement du tronc du *Guajacum officinale.* Elle vient de l'Amérique méridionale et des grandes Antilles.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Gomme résine de Gutte. *Gutta.* Gomme-résine solide, jaune, âcre, purgative, et même vénéneuse à haute dose. On la retire du Guttier, *Cambogia Gutta,* et du Millepertuis baccifère, *Hippercium bacciferum.* Elle vient de la Chine, en caisses de 75 à 150 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Encens. Oliban. *Incenso.* Substance résineuse qui découle d'un petit arbre de l'Arabie, *Juniperus Lycia;* elle est d'un jaune pâle ou transparent, en larmes dures, d'un goût âcre et résineux, d'odeur pénétrante. Celui qui vient des Indes par la voie de l'Angleterre est plus estimé que celui qui vient du Levant par Marseille.

Cat. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine d'Hypociste. *Ipocistide.* Suc astringent tiré de la plante parasite qui croît sur le Ciste, appelée *Cytinus Hypocistus.* De consistance dure et noire, comme le jus de réglisse, et de goût austère, l'hypociste était souvent employé autrefois dans la diarrhée et les hémorrhagies.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Kino. *Kino.* Substance fournie par le *Nauclea Gambir,* arbrisseau de la famille des Rubiacées, qui croît à Sumatra. On la trouve dans le commerce en masses dures, opaques, très-fragiles, inodores, d'un rouge noir et d'une saveur douceâtre et astringente. Presque entièrement composée de tannin, elle agit comme tonique sur les tissus vivans.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Labdanum. *Labdano.* Gomme-résine d'une odeur agréable, d'un vert noirâtre et d'une saveur chaude et amère, qu'on trouve dans le commerce sous la forme de masses molles, ou de magdaléons durs et tortillés. On la recueille sur divers cistes dans les îles de la Grèce.

Catég 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Gommes résines de Gedda. *Gedda.* Variété de la Gomme Arabique ou Turique, qui doit son nom à un port de l'Arabie nommé Giddah, aux environs duquel on la récolte. Elle est en fragmens de diverses grosseurs, difficile à casser et à se fondre dans la bouche, d'une saveur aigre, d'une odeur faible, résineuse et désagreable, demi-transparente, de couleur quelquefois blanche, souvent jaune, plus ou moins claire ou rougeâtre. Elle vient en caisses de 225 à 250 kilogrammes ou en caffas de 400 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Lycopode. *Licopodio.* Poussière séminale qui se trouve dans des capsules réniformes, sessiles, à deux valves, dont sont composés deux petits épis cylindriques, géminés, que produit le *Lycopodium Clavatum*, petite plante cryptogame de la famille des Lycopodiacées, intermédiaire entre celle des mousses et des fougères. Le Lycopodium, appelé aussi Soufre végétal, est, comme on vient de le dire, une poussière d'un jaune tendre, très-fine, très-légère, surnageant sur l'eau, sans en être pénétrée; sans odeur ni saveur, résineuse et prenant feu avec la rapidité de la poudre lorsqu'on la jette à travers la flamme d'une bougie. Cette substance est employée en pharmacie et en pyrotechnie. L'Allemagne et la Suisse produisent cette substance, qui nous est envoyée en petits barils de sapin du poids de 50 à 100 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Mastic. *Mastice.* Résine en petits grains jaunâtres, demi-transparens, d'une odeur suave, qui découle du *Terebinthus Lentiscus*, arbre qui croît particulièrement dans l'île de Chio, où on le cultive avec soin. Elle se ramollit sous la dent et y devient ductile.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Gomme résine de Myrrhe. *Mirra.* Gomme résine en masses brunâtres, d'une odeur agréable, d'une saveur chaude, a-

Digitized by Google

mère et aromatique, qui vient de l'Arabie et de la côte orientale d'Afrique en caisses de 80 à 150 kilogrammes.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

Gomme résine d'Opopanax. *Oppoponaco.* Gomme-résine qu'on obtient par des incisions faites à la tige et au col de la racine du *Pastinaca Opopanax*, qui croît en Orient, en Grèce et dans le midi de l'Europe. L'Opopanax est en larmes irrégulières, anguleuses, légères, opaques, d'une cassure facile, rougeâtres à l'extérieur, et d'un jaune quelquefois marbré de rouge à l'intérieur ; saveur âcre et amère ; odeur aromatique et forte. Il est employé en médecine et vient en caisses de tout poids.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Sandaraque. *Sandracca.* Résine odorante qui découle du *Thuya articulata* ou *Aphylla*, petit arbre qui croît dans la partie septentrionale de l'Afrique. Elle est en petites larmes, luisante, diaphane, blanche et nette ; d'une odeur particulière et prononcée, d'une saveur nulle. Employée principalement pour la fabrication des vernis.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Sarcocolle. *Sarcocolla.* Résine en globules oblongs, demi-transparente, d'un blanc rougeâtre ou jaune, d'une odeur anisée, que fournit le *Pœnæa Sarcocolla*, arbrisseau d'Afrique.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Sang de Dragon, *Sangue di Drago*, naturel ou artificiel. Espèce de gommes résines d'un rouge foncé, en petits pains ou en masses très-dures ; il y en a aussi de mollasse. Le sang de dragon est un composé solide de rouge de tannin et d'une résine astringente qui découle du Dragonier, *Dracœna-Draco*, et du Ptérocarpe, grands arbres de l'Afrique, des Indes Orientales, des îles de la Sonde et de l'Amérique méridionale.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Gomme résine. Séraphique ou Sagapenum. *Serafica o Sagapeno.* Gomme résine en larmes concrètes, ou en masses plus ou moins grosses, roussâtre en dehors, d'un blanc jaune en dedans, d'une odeur forte, aromatique et un peu alliacée, qu'on croit être fournie, dans l'Orient, par le *Ferula Persica.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Scammonée. *Scamonea.* Gomme-résine dont on distingue deux espèces qui sont appelées du nom des échelles du Levant, d'où on les expédie. — Scammonée d'Alep. Cette première sorte est extraite du *Convolvulus Scammonia,* plante de la famille des Convolvulacées qui croît en Syrie. Ce suc concret offre dans l'emballage une scammonée qui se divise en morceaux irréguliers, secs, légers, poreux, très-friables, d'une cassure cendrée ou brillante, et d'un gris foncé à l'extérieur; frottés avec le doigt mouillé, ces morceaux deviennent laiteux et blanchâtres. La saveur amère que possède la scammonée d'Alep devient d'une très-grande âcreté, et l'odeur forte qu'elle exhale se rapproche de celle du beurre rance. Elle nous vient en caisses rondes, appelées bustes, du poids d'environ 25 kilogrammes. — Scammonée de Smyrne. Celle-ci provient du *Periploca Scammonium,* qui croît en Anatolie. Cette sorte, moins estimée que la précédente, est compacte, peu friable, d'un brun noirâtre et d'une cassure moins poreuse. Son odeur et sa saveur sont moins prononcées que celles de la scammonée d'Alep. Elle forme avec l'eau une émulsion d'un gris foncé. Cette scammonée est employée en médecine. Elle nous arrive en caisses de divers poids. Celle dite en galettes, ou celle qui présente d'autres caractères que les précédens, est toujours sophistiquée, et doit être rejetée.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kil.me — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme résine de Sumac. *Sommacco. Rhus coriaria.* Plante qui croît naturellement dans le Levant, en Syrie, en Espagne et en Italie. En Espagne, toutefois, on la cultive assez généralement pour en faire commerce, étant employée à corroyer les peaux.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Gomme résine de Tacamahaca. *Taccamacca.* Nom donné à deux résines, dont l'une découle du *Calaba Calophyllum*, et l'autre d'une espèce de peuplier. La résine Tacamahaca en coque est molle et a une odeur d'ambre gris. Celle commune est jaune, rouge ou brune : elle vient en masses ou en grains parsemés de larmes blanches.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gomme Turique. *Turica.* Elle est en morceaux blancs, opaques et fendillés à la partie extérieure.

Catég. 2.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gommes communes, d'Abricotier, Cérisier, Olivier etc. *Gomme comuni ec.* Ces gommes sont plus ou moins pures, d'abord blanchâtres, ensuite jaunâtres, puis rouges et brunâtres; elles ont une sorte d'élasticité, et leur friabilité varie suivant le temps qu'on les a conservées. Si on les met dans l'eau elles se gonflent peu à peu et se transforment en une gelée demi-transparente et rougeâtre; du reste très-peu solubles dans ce liquide, même à chaud. Presque d'aucun usage en pharmacie, on les employe en chapellerie pour l'apprêt du feutre. Livrées en tonneaux, et le plus souvent en sacs de tout poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 16 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Goudron. *Catrame.*

Voyez Résine de Pin. — Catég. 2.e

Goudron minéral du plus bas prix.

Comme Goudron Végétal. — Catégorie 2.e

Gouges. *Sgorbie.* Espèce de ciseaux à biseau concave pour creuser en rond.

Voyez Ciseaux dans les outils ou instrumens à dénommer. Cat. 16.

Gourmettes. *Barbazzali.* Chainette de fer qui tient à l'un des côtés du mors, et qu'on accroche à l'autre côté, en la faisant passer sous la ganache.

Gourmettes. *Barbazzali.* D'argent plaqué.

Voyez Plaqués d'Argent. — Catég. 15.

Digitized by Google

GOURMETTES. Autres. *Barbazzali altri.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

GRAINES et Fruits médicinaux. *Semi e Frutti medicinali.*

Voyez Anis étoilé, Cardamome, Cumin, Casse, Fénouil, Senè (follicules de) Moutarde, et Tamarins. — Catég. 2.e

GRAINES et Fruits médicinaux à dénommer. *Frutti e semi da nominarsi.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GRAINES. Pour ensemencer. *Semenze.*

Voyez Semences. — Catég. 3.e

GRAINES. Oléagineuses. *Semenze oleose.*

Voyez Semences — Catég. 3.e

GRAINES légumineuses fraîches.

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

GRAINES légumineuses sèches.

Voyez Grains. — Catég. 12.

GRAINES de céréales.

Voyez Grains. — Catég. 12.

GRAINES d'écarlate.

Voyez Kermès en graines. — Catég. 2.e

GRAINE de Paradis. Semences de l'*Amomum grana Paradisi*, qui croît dans l'Inde Orientale. Elles sont d'un rouge brun en dehors, anguleuses, arrondies, rouges, luisantes, et blanches en dedans, avec une amande très-blanche, d'une saveur âcre et brûlante comme celle du poivre, d'une odeur qui lui est commune avec d'autres aromates.

Voyez Cardamome. — Catég. 2.e

GRAINE jaune, dite d'Avignon, de Perse, d'Andrinople etc. Baie de plusieurs arbrisseaux de la famille des Rhamnées, tels que le *Rhamnus infectorius*, le *Rhamnus amygdalinus*, le *Rhamnus oleoides*, le *Rhamnus saxatilis*, qui tous sont compris sous la dénomination générale de Nerprun des teinturiers, et croissent dans les départements méridionaux de la France, en Perse, dans les Provinces Européennes de la Turquie, et en Espagne. On classe les graines jaunes suivant le nom des lieux qui les produisent. Les graines jaunes varient entre elles de grosseur et de couleur. En gé-

Digitized by Google

néral elles sont de la grosseur d'un grain de poivre, et souvent plus petites, d'un vert jaunâtre ou noirâtre, unies, ridées, ou sillonnées à leur surface, contenant deux, plus communément trois, et quelquefois quatre semences aplaties d'un côté, et convexes de l'autre. Elles ont une saveur amère, désagréable, et une forte odeur nauséabonde. Ces graines servent à la teinture. Les graines jaunes les plus utiles à connaître sont celles d'Avignon, d'Espagne, de Morée, du Levant et de Perse.

Graine d'Avignon. *Grana d'Avignone.* Cette graine fournie par le *Rhamnus infectorius*, est en baies inégales, marquées de trois sillons, d'un vert jaunâtre, et d'un vert foncé. Elle offre une surface unie, et sa forme ressemble assez à celle d'un cœur. On l'envoie en balles de 120 kilogr. Le tarif de la Douane comprend, sous cette unique dénomination, toutes les graines jaunes propres à la teinture.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Graine d'Espagne. Celle-ci est expediée en futailles et balles de différentes grosseur, et de divers poids.

Mêmes droits que dessus.

Graine de Morée. Les balles contiennent des buchettes et des impuretés. C'est la plus grosse des Graines jaunes.

Mêmes droits que dessus.

Graines de Valachie, de Bessarabie, du Levant ou d'Andrinople. Ces graines servent aux mêmes usages que les autres; mais elles sont plus spécialement réservées pour la composition des laques, et du stil de grain, pour impression sur Indienne dans les étoffes communes et pour la fabrication des papiers de tenture. On les expédie en balles de crins, recouvertes d'une toile, du poids de 120 kilogr.

Mêmes droits que dessus.

Graine de vers-à-soie. *Cochetti.*

Voyez OEufs de Vers-à-soie. — Catég. 11.

Grains. Blé ou Froment. *Grani e Granaglie.* Genre de plantes de la famille des Graminées, auquel appartiennent le blé,

Digitized by Google

Triticum æstivum, et l'Épautre, *Triticum Spelta*. Végétaux si précieux pour l'homme [1].

GRAINS. Blé ou Froment sous pavillon étranger.

Catégorie 12. — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 17 1/2 le quintal.

GRAINS. Blé ou Froment sous pavillon national.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 17 1/2 le quintal.

GRAINS. Blé ou Froment par les frontières de terre.

Catég. 12. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 17 1/2 le quintal.

GRAINS. Blé ou Froment de la Sardaigne.

Catégorie 12. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 17 1/2 le quintal.

GRAINS menus. Avoine. *Avena ossia Biada da cavallo.*

Catég. 12. — Entrée, L. 1. 50 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

GRAINS menus. Méteil, ou mélange de blé, seigle et vesce. *Barbariato.*

Catég. 12. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

GRAINS menus. Poischiches. *Ceci.* Plante légumineuse. Sorte de pois-gris.

Mêmes droits que dessus.

GRAINS menus. Haricots. *Fagiuoli. Phaseolus vulgaris.* Plante grimpante de la famille des Papillionacées, dont on mange partout les graines farineuses.

Mêmes droits que dessus.

GRAINS menus. Fèves et Féveroles. *Fave e Favini.*

Mêmes droits que dessus.

---

[1] Pour les grains ou blés en épis, on exigera la moitié du droit comme Blé, et l'autre moitié comme Paille. — Lettre de l'Adminiistr. Gén.le du 22 juillet 1833, n.° 997.

Pour les grains ou menus grains de la Sardaigne, on paiera la moitié du droit d'entrée établi pour les autres.

Digitized by Google

Grains. Farro. *Farro*. Froment rougeâtre.

Catégorie 12. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 10 le quintal.

Grains menus. Sarrasin ou blé noir. *Formentone*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Lentilles. *Lenticchie*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Lupins. *Lupini*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Maïs ou Blé de Turquie. *Melega ossia Granone*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Millet. *Miglio*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Orge. *Orzo*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Pois. *Piselli*

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Seigle. *Segala*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Épeautre. *Spelta*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Vesce. *Veccia*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus. Maïs rouge à Balais. *Melica rossa da scope*.

Mêmes droits que dessus.

Grains menus (Les) et Légumes ci-dessus, s'ils arrivent par les frontières de terre, payent à l'Entrée, L. 2 le quintal.

Grains menus (Les) ci-dessus, s'ils arrivent sous pavillon national, payent à l'Entrée, L. 4 le quintal.

Grains menus (Les) ci-dessus, s'ils proviennent de la Sardaigne, payent à l'Entrée, L. 2 le quintal.

Grains et Légumes perlés ou mondés. *Biade e legumi infranti o brillati*.

Catégorie 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Grains d'acier et de cuivre à broder ou pour bijouterie fausse. *Granelli d'acciajo, di rame ec.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Digitized by Google

Grains de verre. *Granelli di vetro.*

Voyez Vitrifications en grains percés. — Catég. 19.

Graisse extraite du lavage des plats ou vaisselle. *Grassa estratta dalla lavatura de' piatti.*

Comme Graisse de bœuf et autres animaux. — Catég. 4.°

Graisse de bœuf et d'autres animaux. *Grasso di bue od altro animale.*

Catég. 4.° — Entrée, L 3 le quintal. — Sortie, L. 5. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Graisse. Suif brut. *Sevo grezzo.*

Catég. 4.° — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 5. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Graisse. Suif purgé, ou Sain-doux. *Sevo purgato, strutto o sugna.*

Voyez Suif brut. — Lettre de l'Administration Générale, n.° 670, du 2 mai 1832.

Graisse. Dégras de peaux. *Degras di pelli* [1].

Catég. 4.° — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Graisse Savonnale ou Savonale. *Grassa saponica.* Mélange d'axonge, d'huile, de soude et de potasse.

Comme Savon ordinaire. — Catég. 2.°

Granit. *Granito.* Pierre fort dure.

Voyez Marbre. — Catég. 18.

Graphite. Carbure de fer. Plombagine. *Grafite. Carbone di ferro.* Nom de la varieté de Carbure de fer dont on se sert pour faire les crayons appelés de mine de plomb.

Catég. 16. — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Gratte-Bosses. *Gratta bugie.* Espèce de petites brosses en fil de laiton.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Gravures. *Stampe.*

Voyez Papier imprimé avec images etc. — Catég. 14.

---

[1] Le dégras de peaux c'est l'huile de poissons, qui, après avoir servi à quelques préparations des peaux à tauner, est extraite à l'aide du dégraissement. Ce dégras est moins liquide que l'huile de poisson.

Digitized by Google

GRELOTS. *Sonagli.* Boules de métal creuses et trouées renfermant une petite boule aussi de métal, pour la faire résonner.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

GREMIL. *Migliasole. Lithospermum.* Genre de plantes de la famille des Borraginées, dont une espèce très-commune, *Lithospermum officinale*, a des graines dures, blanches et luisantes, qu'on regardait autrefois comme diurétiques, apéritives et même Lithontripiques, mais dont on ne sert plus aujourd'hui.

GREMIL. Graine mondée.

Mêmes droits que le Millet. — Voyez Grains. Catég. 12.

GREMIL. Graines non mondées.

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GRENADIER. *Melagrano. Punica Granatum.* Arbrisseau de la famille des Myrtes, qui est originaires d'Afrique. Ses fruits renferment une pulpe agréable et rafraîchissante, qui entoure les graines. Leur écorce, qui est fort astringente, sert en médecine sous le nom de *Malicorium.* On emploie aussi, comme astringentes, les fleurs desséchées sous celui de Balaustes.

GRENADIER et GRENADE. (Fleurs de). Balaustes fines et communes. Ce sont les fleurs du Grenadier sauvage. Elles sont d'un rouge purpurin, et ont la forme d'une cloche pleine, dont les feuilles du calice sont très-échancrées. D'usage en médecine et quelquefois en teinture.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GRENADIER et GRENADE (Fruits de). *Malum punicum.*

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

GRENADIER et GRENADE (Écorces de). En morceaux de toute grandeur, secs, légers, minces, faciles à rompre, quelquefois aplatis, quelquefois conservant encore la forme du fruit, unis et rouges à l'extérieur, d'un jaune pâle à l'intérieur. On les vend en balles de tout poids.

Voyez Écorces tinctoriales. — Catég. 2.e

GRENADIER et GRENADE (Sirop de).

Voyez Sirops. — Catég. 2.e

GRENADES. *Granate.* Projectiles de guerre. Petites boules de métal, creuses, pleines de poudre etc. qu'on lance avec la main.

Comme Ancres et Canons. — Catég. 16.

Digitized by Google

GRENAILLE à giboyer. [1] *Granaglia da caccia.*

Voyez Gueuse ou Plomb ouvré. — Catég. 16.

GRENATS *Granate.* Pierres précieuses cristallines rouges.

GRENATS fins. *Granate fine.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

GRENATS faux. *Granate false.*

Voy. Vitrifications en grains percés pour chapelets et colliers.— C.e 19.

GRENOUILLES. *Ranocchie.*

Comme Écrevisses. — Poissons frais de toute sorte non spécialement dénommés — Catég. 5.e

GRIFFES de Girofles. *Chiodi di Garoffani.*

Voyez Girofles. — Catég. 2.e

GRIGNON. *Sanza.* Marc d'olives entièrement sec. Sorte de mottes à brûler faites avec du marc d'olives vieillies.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

GROISON. *Groison.* Pierre crayeuse blanche, très-fine, dont se servent les mégissiers et les parcheminiers.

Catégorie 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

GROSEILLES. *Ribes.* Fruits du Groseiller ordinaire. Genre de plantes qui sert de type à une famille naturelle et dont plusieurs espèces sont utiles. On mange les baies rouges ou blanches et disposées en grappes du groseiller commun, *Ribes Rubrum*; ces fruits sont aigrelets et rafraîchissans. On mange également ceux du groseiller à maquereau, *Ribes uva crispi*, qui, d'abord, sont très-acides, et finissent par devenir sucrés. Ceux du Cassis, *Ribes Nigrum* sont noirs, disposés en grappes et très-odorans. On en fait des liqueurs de table.

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

GUÈDE. *Guado.* Plante pour teindre en bleu.

Voyez Pastel. — Catég. 2.e

GUÊTRES. *Uose.* Chaussure qui couvre la jambe et le dessus du pied.

---

[1] L'importation de la Grenaille à giboyer, et des balles de toute sorte, est prohibée. La sortie en est restreinte à la quantité n'excédant pas un rub Pour la sortie d'une plus grande quantité il faut une permission, selon l'article 45 de l'Édit Royal du 25 mai 1816.

Digitized by Google

GUÊTRES. *Uose*. De peau.

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

GUÊTRES. D'Étoffe.

Voyez Tissus ouvrés selon l'espèce. — Catég.es 8. 9. 10.

GUEUSE. *Ghisa*. Fonte de fer. Le fer qui est dans le premier état de fusion, en gros lingots, ordinairement de 900 kilogr., et qui n'a point été martelé, s'appelle Gueuse.

GUEUSE. *Ghisa*. En masses, ou en débris, exportée par les Douanes de la Savoie.

Catég. 16. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

GUEUSE. *Ghisa*. Ouvrée ou simple. Cette dénomination comprend spécialement les chaudières, les fourneaux et les ustensiles de cuisine etc.

Catég. 16. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GUEUSE. *Ghisa*. Ouvrée, garnie d'autres métaux, en chenets, cendriers etc.

Catég. 16. — Entrée, L. 45 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

GUIMAUVE. *Altea*. *Althæa officinalis*. Plante de la famille des Malvacées, qui est très-commune dans nos climats. Toutes ses parties sont chargées d'un mucilage abondant qui les rend un des meilleurs émolliens connus. Les racines sont blanches, longues, grosses comme le pouce, rondes, bien nourries, très-mucilagineuses et divisées en plusieurs branches, renfermant quelquefois un cœur ligneux, qui est comme une corde. Les fleurs sont d'un blanc purpurin, formées en cloches et échancrées en cinq parties.

Comme Fleurs ou Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

GUIMAUVE (Suc et Sirop de). *Altea* (*Sugo e Siroppo di*).

Voyez Confitures ou Sirops suivant l'espèce. — Catég. 2.e

GUIMBARDES. *Ribebbe*, en génois *Sanfornie*. Petit instrument, à branches d'acier recourbées, et languette au milieu, que l'on tient et frappe entre ses dents.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

GUITARES. *Chitarre*. Instrumens de musique à six cordes.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Digitized by Google

Gypse. *Gesso. Gypsum.* Variété du sulfate de chaux naturel, dans laquelle ce sel est pur et en masses, mais cristallisé confusément. On en fait du plâtre, etc.

Voyez Plâtre. — Catég. 18.

Gypse cristallisé. *Gesso cristallizzato. Alabastro.*

Voyez Albâtre. — Catég. 18.

Habillemens tant d'homme que de femme, et tout autre ouvrage non particulièrement dénommé, fait avec des tissus de laine, poil ou mélangés d'autres matières. *Vestimenti*[1]. — Soumis, pour l'entrée, au double du droit établi pour les qualités respectives des tissus, sans égard aux doublures.

Catégorie 10. — Pour les droits d'entrée, voyez Tissus ouvrés selon l'espèce, ou bien Ouvrages de mode. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Habillemens tant d'homme que de femme, et tout autre ouvrage non particulièrement denommé fait avec des tissus en soie et manufactures qui y sont relatives. — Soumis pour l'Entrée à la moitié en sus du droit établi pour les qualités respectives des tissus.

Catégorie 11. — Pour les droits d'entrée, voyez Tissus ouvrés selon l'espèce, ou bien Ouvrages de modes suivant l'espèce. Catég.es 8. 9. 10. 11. 15. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Haches. *Ascie.* Instrumens tranchans à large fer et à manche pour fendre le bois.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts etc. — Cat. 16.

Hameçons de toute espèce. *Ami d' ogni sorta.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

---

[1] Les habillements à l'usage des voyageurs sont exempts de droit à l'entrée et à la sortie, même quand ils n'accompagnent pas les voyageurs, pourvu qu'ils n'excèdent pas le nombre strictement nécessaire. Les habits de théâtre qui suivent les auteurs dans leurs déplacemens, les instrumens dont se servent les artistes ambulans, et ceux portatifs, lorsqu'il n'y a pas de doute sur la qualités des voyageurs, qui en importent ou en exportent pour leur usage personnel, sont compris dans l'exemption.

Digitized by Google

HARDEAU. *Bronia, vite bianca.*

Voyez Viorne. — Racines à dénommer. — Catég. 2.e

HARENGS. *Aringhe.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

HARICOTS. *Fagiuoli.* Verts en cosses.

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

HARICOTS. *Fagiuoli.* Secs, écossés ou non.

Voyez Grains. — Catég. 12.

HARICOTS. *Fagiuoli.* Confits.

Voyez Légumes confits. — Catég. 3.e

HARICOTS des Indes.

Voyez Grains à dénommer. — Catég. 2.e

HARNAIS de toute espèce, de cuir, d'étoffe, de passementerie, etc. *Bardature d' ogni sorta.*

Voyez Peaux et Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

HARPES. *Arpe.* Grand instrument de musique, triangulaire, à cordes d'inégale longueur.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

HAUTBOIS. *Oboe.* Instrument à vent et à anche, dont le son est fort clair.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

HAVRESACS. *Zaini.* Sorte de sac en peau pour le soldat en marche.

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

HELMINTO-CORTON. *Elminto-Corton.* Mousse de Corse. Mélange de fucus, de céramium, d'ulva, de corallines, de confer-ves, etc., c'est-à-dire de Zoophytes et de végétaux marins, dont on emploie la décoction contre les vers intestinaux. Couleur brune rougeâtre à l'extérieur, un peu rosée à l'intérieur; odeur forte et marécageuse; saveur très-salée. On l'expédie en balles de tout poids.

Compris dans les Lichens médicinaux. — Catég. 2.e

HÉMATITE. *Sanguigna.* Sanguine à brunir. Oxide de fer.

Compris dans les Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

HÉMATITE sciée. *Sanguigna segata.*

Voyez Crayons simples en pierres. — Catég. 2.e

HERBAGES frais. *Erbaggi freschi.*

Voyez Légumes verts ou Fourrages, suivant l'espèce. — Catég. 3.e

Digitized by Google

HERBES. *Erbe.* A jaunir ou jaunes. *Erba Guada.*
Voyez Gaude. — Catég. 2.e

HERBES potagères. *Erbe da mangiare.*
Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

HERBES de prairie. *Erbe di prato.*
Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

HERBES propres à faire de la soude. *Erbe atte a far la soda.*
Voyez Plantes alcalines. — Catég. 3.e

HERBE Pite. *Erba Pitta.* Espèce d'aloés à soie. Plante qui croît dans les îles de l'Amérique, où elle tient lieu de chanvre et de lin. Elle fournit un fil blanc, fort et fin comme la soie.
Comme Écorce de Tilleul. — Catég. 8.e

HERBES médicinales à dénommer. *Erbe medicinali da nominarsi.* On doit traiter comme herbes, celles entières et auxquelles les feuilles, les fleurs ou les graines seraient encore pendantes.
Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

HERMODATE ou HERMODACTES. *Ermodattilo. Hermodactylus.* Racine bulbeuse qu'on tire de l'Orient, qu'on croit être celle de l'*Iris Tuberosa*, et qu'on employait beaucoup autrefois, comme purgative.
Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

HERSES. *Erpici.* Instrument de laboureur pour ratisser la terre.
Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts. — Catég 16.

HÊTRE (Bois de). *Faggio.*
Voyez Bois commun. — Catég 13.

HÊTRE (Écorce de). *Scorza di faggio.*
Comprise dans les Écorces à tan. — Voyez Écorces tinctoriales. C.e 2.e

HÊTRE (Fruits du). *Frutti di faggio.*
Voyez Faines ou Noix. — Catég. 3.e

HISTOIRE NATURELLE.
Voyez Objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

HOMARDS. *Gamberi di mare.* Grosses écrevisses de mer.
Voy. Poissons frais de toute sorte non spécialement dénommés. — Cat. 5.e

HORLOGERIE de poche. *Orologieria.* Montres à répétition, à réveil ou à carillon.
Catég 15. — Entrée, L. 5 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, 1/16 p. 100 la valeur.

Digitized by Google

HORLOGERIE de poche. Montres en argent ou en argent doré.

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacune. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 la valeur. Ostellaggio, $^1/_{16}$ p. 100 la valeur.

HORLOGERIE de poche. Montres en or, ou mélangées d'or et d'argent.

Catég. 15. — Entrée, L. 3 chacune. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 la valeur. Ostellaggio, $^1/_{16}$ p. 100 la valeur.

HORLOGERIE de poche. Montres de similor.

Catég. 15. — Entrée, L. 1 chacune. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 la valeur. Ostellaggio, $^1/_{16}$ p. 100 la valeur.

HORLOGERIE. Horloges et pendules de toute sorte. *Orologi da tavola, da quadro, da viaggio, o a pendolo.*

Catég. 15. — Entrée, L 10 p. 100 la valeur. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

HORLOGERIE. Cabinets de pendule, en albâtre, bronze, cristal ou bois. *Casse di pendolo.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 p. 100 la valeur. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

HORLOGERIE. Mouvemens de montre et de pendule de toute espèce. *Movimenti d' orologi qualunque.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 p. 100 la valeur. — Sortie, exempts. — Ostellaggio, $^1/_{16}$ p. 100 la valeur.

HORLOGERIE (Fournitures d'). *Fornimenti d' orologieria.* Consistant en pivots, ressorts, spiraux et autres pièces du dedans des montres, lesquels réunis ne peuvent former de mouvemens complets.

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

HORLOGES de sable, d'eau et solaires.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

HOUBLON. *Luppolo. Humulus Lupulus.* Plante grimpante, de la famille des Urticées, qu'on cultive dans plusieurs contrées de l'Europe. Ses fruits, amers et aromatiques, entrent dans la composition de la bière.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

HOUPPES à cheveux.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Digitized by Google

Hoyaux et Houes. *Zappe e vanghe.* Instrumens aratoires, composés d'un ou deux fers, larges, un peu recourbés, et d'un manche de bois.

Voyez Fer ouvré en instrumens pour arts. — Catég. 16.

Huile. *Olio. Oleum.* Nom collectif sous lequel on désigne deux classes de liquides très-différens les uns des autres, dont les uns sont visqueux, fades ou presque insipides, et les autres, à peu près dénués de viscosité, caustiques et très-volatils. On appelle les premiers huiles grasses, douces ou fixes, et les seconds huiles volatiles, essentielles ou essences. Le tarif de la Douane comprend sous la dénomination d'huiles tant celles obtenues par expression, que celles obtenues par distillation, dites essences, etc., quintessences, esprits, ou huiles essentielles.

Huile ambrée. *Olio ambrato.* Huile de Ben, ou autre, chargée d'ambre.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 3. 25 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile d'amandes. *Olio d' amandola.* Obtenue en exprimant les amandes débarrassées de leur tégument et réduites en pâte par le broiement. L'huile d'amandes amères est douce, limpide, sans odeur; celle d'amandes douces, est légèrement verdâtre, a la saveur et l'odeur des amandes, et rancit plus vîte.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile d'Asphalte. *Olio d'Asfalto.* Produite par la distillation du bitume de Judée.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Cacao, ou beurre de Cacao. *Olio o butirro di Cacao.* Obtenue par expression des amandes du *Theobroma Cacao.* Elle est d'un blanc jaune et solide.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 5 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Huile de Cade, Genièvre et Cédria. *Olio di Cade, Ginepro e Cedria.* L'huile de Cade, obtenue par la distillation du bois du *Juniperus Oxycedrus*, est fétide et noire; employée par les vétérinaires. Celle de Genièvre, obtenue en distillant le

Digitized by Google

bois, les baies, les feuilles et les sommités du Genévrier ordinaire, est paillée. Celle de Cédria, jaune-verdâtre.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Cannelle et de Rose. *Olio di Cannella e di Rosa.* La première, obtenue en distillant l'écorce de cannelle avec de l'eau, est jaune; la seconde, obtenue en faisant macérer les pétales de roses, est verte, jaune, de consistance butirreuse, et se reconnaît à l'odeur.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 60 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Karabé ou Succin. *Olio di Carabé o Succino.* Obtenue en distillant l'ambrejaune dans des vaisseaux fermés. Elle est blanche, jaune ou noire, suivant qu'elle a été plus ou moins rectifiée et longtemps exposée à la lumière.

Catégorie 1.re — Entrée, L 3.25 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Castor. *Olio di Castor.* Huile d'olive dans laquelle on a fait macérer du Castoreum en poudre.

Catég. 1.re — Entrée, L. 3. 25 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Citron, d'Orange, de Bergamotte et leurs variétés. *Olio di Cedro, Arancio, Bergamotto e loro varietà.* Obtenue par expression des écorces de ces fruits, réduites à l'état de pulpe; elle est légèrement verdâtre. Une autre, incolore, plus fluide et d'une odeur plus suave, s'obtient par distillation.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Cornes de Cerf. *Olio di Corna di Cervo.* Résultat de la distillation de ces cornes.

Catég. 1.re — Entrée, L. 3. 25 le kil me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Faines et de Noix. *Olio di Faggiuola e di Noce.* Obtenue par expression des glands du hêtre et des noix. Celle-ci est d'un blanc verdâtre et douée d'une saveur particulière.

Catég. 1.re — Entrée, L. 12 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Huile de Fenouil et d'Anis. *Olio di Finocchio e d' Anici.* La première, par distillation, est brune ou jaune. L'huile d'anis, est obtenue par expression, en soumettant à la presse les semences d'anis ramollies par leur exposition à la vapeur de l'eau bouillante. Celle d'anis, par distillation, est blanche, quelquefois verte, fluide en été, solide dans les autres saisons.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 2. 50 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Gaïac. *Olio di Guajaco.* Huile empyreumatique, due à la décomposition du bois de Gaïac par le feu.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Girofle et de Sassafras. *Olio di Garofano e di Sassafras.* L'huile de girofle, obtenue en distillant des clous de girofle avec de l'eau, est brune ou incolore; celle de sassafras est jaune.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 5 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Jasmin et d'autres fleurs. *Olio di Gelsomino e d'altri fiori.* Les couleurs varient suivant l'espèce de fleurs dont elles sont extraites. Elles sont presque toutes fluides et obtenues par distillation. On obtient l'huile de jasmin en faisant alterner des lits de coton imbibé d'huile de Ben et des couches de fleurs de jasmin.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Laurier et de Lavande. *Olio di Lauro e di Lavanda.* Obtenue en distillant les baies de laurier, ou les fleurs et feuilles de lavande, avec de l'eau. La première est d'un vert jaune et solide, la seconde est jaune et volatile.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Macis et de Muscade. *Olio di Macis e di Noci moscate.* Obtenue en pressant les amandes pilées du Muscadier entre deux plaques de fer chaudes. Elle est concrète, d'un jaune tirant sur le rouge et d'une odeur agréable.

Catég. 1.re — Entrée, L. 5 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Huile de Marmotte. ***Olio di Marmotta.***

Catég. 1.re — Entrée, L. 3. 25 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile d'Oxycèdre et Sandaraque. ***Olio d'Ossicedro e Sandracca.***

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Palmier. ***Olio di Palma.*** Huile contenue dans l'enveloppe du fruit de deux palmiers, l'un d'Afrique *Elais Guinensis*, l'autre d'Amérique *Elais Occidentalis.*

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1. 20 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Poisson. ***Olio di Pesce.*** Fournie principalement par la baleine et autres gros poissons. D'abord épaisse, elle devient transparente, après avoir déposé une matière mucilagineuse blanche; alors elle a une couleur brune-rougeâtre. Son odeur est toujours désagréable: on ne peut pas la manger.

Catég. 1.re — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile de Poisson, provenant de la Sardaigne.

Catég. 1.re — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile de Pignons et de Ricin ou ***Palma Christi.*** ***Olio di Pignoli e di Ricino o Palma Christi.*** L'huile de pignons est comme l'huile d'amandes. L'huile de ricin est obtenue en faisant bouillir les semences du ricin, dépouillées de leur tégument et pilées dans de l'eau, à la surface de laquelle on la voit se rassembler sous la forme d'un liquide jaune-verdâtre, transparent, d'une odeur fade et un peu âcre, qui conserve sa fluidité à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Employée en médecine.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Rhodes, ou bois de Rhodes dit Bois de Rose. ***Olio di Rodio, o legno di Rodio detto Legno Rosa.***

Catégorie 1.re — Entrée, L. 60 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Huile de Romarin. *Olio di Rosmarino.* Obtenue par distillation : couleur jaune.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Sauge et Marjolaine. *Olio di Salvia e di Maggiorana.* Obtenue de ces plantes par distillation. De couleur jaune ou verte.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 0. 80 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Huile de Graines grasses, telles que caméline, chenevis, colza, lin, navette, œillette ou pavot, etc. *Olio di semenze grasse e di linosa, ecc.*

Catégorie 1.re — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile d'Olive. *Olio d' Oliva.* Tirée du fruit de l'olivier. Il en existe trois qualités: 1.° Huile vierge, qu'on obtient en exprimant les olives mûres à froid: elle est à peine jaunâtre et presque sans odeur ni saveur; 2.° Huile commune, préparée en délayant la pulpe des olives, qui ont déjà donné la précédente, dans l'eau bouillante, à la surface de laquelle elle se rassemble: elle est jaune et se rancit promptement; 3.° Huile fermentée, qu'on se procure en mettant les olives en tas pour les faire fermenter, et les soumettant ensuite à l'action de la presse. Elle est trouble et d'un jaune verdâtre.

Huile d'olive. Avec certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 0,33 1/3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile d'olive. Sans certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile d'olive. Provenant de la Sardaigne.

Catég. 1.re — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Huile animale de Dippel. *Olio animale detto di Dippel.* Celle qui résulte de la distillation des matières animales, en particulier de la corne de cerf, à feu nu. Le Sous-carbonate d'Ammoniaque qu'elle contient la rend en partie soluble dans l'eau. C'est à lui qu'elle doit les propriétés stimulantes qui

Digitized by Google

la font employer en médecine, où elle passe pour antispasmodique.

Comprise dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Huile d'Absinthe. *Olio d'Assenzio.* Huile d'olive ou d'œillette dans laquelle on a fait macérer des sommités sèches d'absinthe, pendant trois jours au soleil.

Comme Huile de Romarin — Catég. 1.re

Huile d'Anacarde. *Olio d'Anacardo.* Obtenue par expression des amandes de l'Anacardier. Elle a la consistance du beurre et contient souvent un principe âcre fourni par le tégument de l'amande.

Comme Huile de Pignons — Catég. 1.re

Huile d'Ambre. C'est l'huile de Been aromatisé avec l'ambre.

Voyez Huile ambrée — Catég. 1.re

S'il s'agit d'huile volatile produite par la distillation du succin (ambre jaune), alors

Voyez Huile de Karabé ou de Succin — Catég 1.re

Huile d'Angélique. *Olio d'Angelica.* Nom donné quelquefois à l'Alcoolat d'Angélique.

Comme Huile de Fenouil et d'Anis — Catég. 1.re

Huiles Aromatiques non dénommées. *Olj aromatici non nominati.* Parmi les huiles aromatiques sont rangées toutes celles parfumées pour la toilette, moins celles qui sont spécialement tarifées.

Comme Huile de Girofle — Catég. 1.re

Huile d'Aspic. *Olio di Spigo.* Nom vulgaire de l'huile de Lavande.

Comme Huile de Lavande — Catég. 1.re

Huile de Ben. *Olio di Ben.* Liquide incolore, inodore et coagulable, qu'on obtient en exprimant, à froid, les semences du Moringa. Cette huile ne rancit pas.

Comme Huile de Laurier — Catég 1.re

Huile de Bouleau. *Olio di Betulla.*

Comme Huile de Cade — Catég. 1.re

Huile de Camomille *Olio di Camomilla.* Huile d'olive ou d'œillette, dans laquelle on a fait infuser des fleurs sèches de Camomille.

Comme Huile de Jasmin — Catég. 1.re

Digitized by Google

Huile de Carvi. *Olio di Carvi.* Obtenue par la distillation des graines de Carvi. Elle est rougeâtre.
Comme les Huiles de Fenouil et d'Anis — Catég. 1.re

Huile de Cassia-lignea. *Olio di Cassia-lignea.*
Comme l'Huile de Girofle — Catég. 1.re

Huile de Coco. *Olio di Coco.*
Comme l'Huile de Palme — Catég. 1.re

Huile de Coriandre. *Olio di Coriandro.*
Comme les Huiles de Fenouil et d'Anis — Catég. 1.re

Huile de Cumin. *Olio di Comino.*
Comme les Huiles de Fenouil et d'Anis — Catég. 1.re

Huile de fleurs. *Olio di fiori.*
Comme Huile de Jasmin — Catég 1.re

Huile de Genévrier. *Olio di Ginepro.*
Comme Huile de Lavande — Catég. 1.re

Huile de Gingembre. *Olio di Zenzero.*
Comme les Huiles de Girofle et de Sassafras — Catég. 1.re

Huile de Laurinée. *Olio di Laurino.*
Comme l'Huile de Laurier — Catég. 1.re

Huile de Mélisse. *Olio di Melissa.*
Comme l'Huile de Romarin — Catég. 1.re

Huile de Menthe. *Olio di Menta.*
Comme l'Huile de Romarin — Catég. 1.re

Huile de Noisettes. *Olio di Nocciole.*
Comme Huile de Noix — Catég. 1.re

Huile d'Ombellifère. *Olio di Ombellifero.*
Comme Huile de Fenouil — Catég. 1.re

Huile de Poix. *Olio di Pece.*
Voyez Huile de Cade — Catég. 1.re

Huile de Rue. *Olio di Ruta.*
Comme l'Huile de Gaiac — Catég. 1.re

Huile de Sabine. *Olio di Sabina.*
Comme l'Huile de Lavande — Catég 1.re

Huile de Sésame. *Olio di Sesamo.*
Comme l'Huile d'Olive — Catég. 1.re

Huile de Stécas. *Olio di Stecade.*
Comme l'Huile de Lavande — Catég. 1.re

Huile de Thym. *Olio di Timo.*
Comme l'Huile de Romarin — Catég 1.re

Digitized by Google

Huile de Caméline. *Olio di Miagro Sativo.* Obtenue par expression des graines de la Caméline. Elle a une odeur rance, qui ne permet pas de la manger.

Voyez Huile de Graines grasses — Catég. 1.re

Huile de Chenevis. *Olio di Canapucoia.* Obtenue par expression des graines du Chanvre. Elle conserve sa fluidité, même à plusieurs degrés au dessous de zéro.

Voyez Huile de Graines graisses — Catég. 1.re

Huile de Colza. *Olio di Colza.* Obtenue par expression des graines du *Brassica napus.* Elle est jaune, visqueuse et odorante.

Voyez Huile de Graines graisses — Catég. 1.re

Huile de Lin. *Olio di Linosa.* Préparée en exprimant les graines de lin. Elle est verdâtre.

Voyez Huile de Graines graisses — Catég. 1.re

Huile de Navette. *Olio di Ravizzone.*

Voyez Huile de Graines graisses — Catég. 1.re

Huile de Pavot ou d'œillette. *Olio di Papavero.* Elle est jaune, ou blanche, âcre ou douce, suivant le degré de chaleur qu'on a fait éprouver à la graine.

Voyez Huile de Graines graisses — Catég. 1.re

Huile de Cajeput. *Olio di Cajeput.* Huile verte, claire et transparente, qui exhale une odeur camphrée et résineuse, et qu'on emploie fréquemment en Allemagne comme antispasmodique. Elle est fournie par les feuilles du *Malaleuca Leucadendron*, plante des Moluques.

Comprise dans les Huiles aromatiques non dénommées. Mêmes droits que l'huile de Girofle. — Catég. 1.re

Huile de cheval ou d'ours. *Olio di cavallo o d' orso.*

Voyez Graisse — Catég. 4.e

Huile de pied de bœuf. *Olio di piedi di bue.*

Voyez Graisse — Catég. 4.e

Huile de Dégras de peau. L'on entend par cette huile, celle de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois.

Voyez Graisse — Catég. 4.e

Huile Minérale d'Écosse. *Olio minerale di Scozia.*

Voyez Pétrole — Catég. 18.

Huile de pierre. *Olio di Sasso.*

Voyez Pétrole — Catég. 18.

Digitized by Google

Huile de Tartre, ou Potasse liquide. *Olio di Tartaro o Potassa liquida.* Sous-carbonate de Potasse dissous dans l'humidité atmosphérique qu'il a absorbée.

Comme Potasse — Catég. 2.e

Huile de Térébenthine. *Olio di Trementina.*

Voyez Résine de pin distillée. — Catég. 2.e

Huile de Soufre ou de vitriol. *Olio di Zolfo o Vitriolo.*

Voyez Acide Sulfurique — Catég. 2.e

Huiles Empyreumatiques non dénommées. *Olj Empireumatici.* On entend sous ce nom toutes les huiles provenant de la distillation de matières organiques; mais le droit des graines grasses n'est pas applicable aux huiles de cette nature qui sont spécialement nommées, comme l'huile de Dippel, l'huile de corne de cerf et autres, cotées d'un droit particulier.

Comme Huile de Graines grasses. — Catég. 2.e

Huiles (Lies d'). *Feccie o Sedimenti d' Olj.*

Comme les huiles dont elles proviennent.

Huiliers. *Port' olio.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Huitres. *Ostriche.*

Voyez Poissons frais de toute sorte. — Catég. 5.e

Hyacinthe. *Giacinto.* Pierre précieuse, mais peu estimée, dont la couleur est ordinairement le jaune orangé, tirant sur le brun ou le rouge foncé.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Hydromel et Jus d'orange. *Idromele e Sugo d'arancio.* L'hydromel est une liqueur composée d'une once et demie de miel dissous dans une pinte d'eau. C'est un adoucissant un peu laxatif. L'hydromel simple prend le nom de vineux, quand il a subi la fermentation alcoolique, et devient alors une boisson énivrante.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Hypociste. *Ipocistide.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Hysope. *Isopo. Hyssopus officinalis.* Petite plante de la famille des Labiées, qui croît dans le midi de l'Europe. Elle est tonique et légèrement stimulante.

Comprise dans les Herbes, Feuilles ou Fleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

IGNAME (Racine d'). *Radici di Igname. Dioscorea alata.* Plante de la famille des Smilacées, qui croît aux Indes Orientales, où l'on se nourrit de sa racine tubéreuse, qui renferme beaucoup de fécule amylacée.

Comme Légumes secs. Voyez Grains — Catég. 12.

IMAGES imprimées sur papier. *Immagini stampate sopra carta.* Voyez Papier et Livres — Catég. 11.

IMAGES en colle de poisson. *Immagini di colla di pesce.* Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

IMMORTELLE. *Gnaphalium orientale*, et *Xeranthemum annuum. Stecade.* Genre de plantes de la famille des Corymbifères, dont la fleur ne se fane point.

Comprise dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

IMPÉRATOIRE. *Imperatoria. Imperatoria Ostruthium.* Plante ombellifère qui croît dans le midi de l'Europe, et dont la racine, de la grosseur du pouce, très-garnie de fibres, genouillée, brune en dehors, blanche en dedans, d'un goût aromatique très-âcre, qui pique la langue et échauffe toute la bouche, était employée autrefois comme stimulant.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

INDIGO. *Indaco.* Fécule extraite de l'écorce, des branches, de la tige et des feuilles de l'Anil. Elle est préparée en petits pains carrés, d'une belle couleur bleue. Quand on la frotte sur l'ongle, il y reste une trace qui imite le coloris de l'ancien bronze. Cette matière colorante est insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, mais soluble dans les acides sulfurique et nitrique. Expédié en caisses, surons et barils.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

INSTRUMENS de Musique. *Istromenti di Musica.* — Fifres, Flageolets et Cornemuses. *Pifferi, Flagioletti e Pive.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 75 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

INSTRUMENS de Musique. Flûtes, Hautbois, Clarinettes et Cors anglais. *Flauti, Oboè, Clarinetti e Corni inglesi.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Digitized by Google

Instrumens de Musique. Sistres, Mandolines, Psaltérions, Luths et Colachons. *Sistri, Mandolini, Salterii, Liuti e Colascioni.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Tambours, Tambourins, Tymbales et Tympanons. *Tamburri, Tamburrini, Timballe, Timpani.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Cymbales. *Piatti.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Violes, Violons, Guitares et Lyres. *Viole, Violini, Chitarre e Lire.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1. 50 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Cors, Serinettes, Trompes, Trompettes, Trombones et Serpens. *Corni da caccia, Serinette, Trombe, Trombette, Tromboni e Fagotti.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Violoncelles, Contrebasses et Chapeaux-Chinois. *Violoncelli, Contrabbassi e Cappelli-Chinesi.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 3 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Épinettes et Orgues portatifs. *Spinette ed organi portatili.*
Catégorie 15. — Entrée, L. 1 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Harpes et Clavecins. *Arpe e Clavicembali.*
Catég. 15. — Entrée, L. 8 p. 100 la val.r — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Forte-piano carré. *Piano-forti a tavolino.*
Catég. 15. — Entrée, L. 8 p. 100 la val.r — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique. Forte-piano à queue ou en buffet. *Piano-forti a coda o verticali.*
Catég. 15. — Entrée, L. 8 p. 100 la val.r — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Instrumens de Musique. Orgues d'église. *Organi da chiesa.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Instrumens de Musique à dénommer. *Da nominarsi.*[1]

Mêmes droits que leurs analogues.

Instrumens de chirurgie, de chimie, de physique, d'optique, de calcul et d'observation. *Instrumenti di chirurgia, di chimica, di fisica, d'ottica, di calcolo e di osservazione.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Inula Campana. *Enula Campana.*

Voyez Aulnée. Racines à dénommer. — Catég. 2.e

Iode. *Iodio.* Substance simple, non métallique, lamelleuse, bleuâtre, solide, d'un aspect métallique, et d'usage en médecine.

Comme Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Ipécacuanha. *Ipecacuana. Radix Brasiliensis.* Nom officinal d'une racine très-usitée en médecine à cause de ses propriétés vomitives. Elle est grosse comme le chalumeau d'une plume, noueuse, inodore, d'une saveur âcre, nauséabonde, et a une écorce épaisse, respectivement à sa grosseur; sa couleur est brune, grise ou blanche. On en connaît plusieurs variétés, dont les principales sont: 1.° Ipécacuanha blanc. Racine sèche, tortue, de la grosseur d'une plume de pigeon, d'un gris blanc à l'extérieur, d'un blanc d'amidon, non résineuse dans sa cassure et d'une insipidité absolue. On ne la trouve pas dans l'ipécacuanha du commerce. 2.° Ipécacuanha filamenteux; racine grêle, blanche, filamenteuse, lisse, non marquée d'anneaux transversaux, insipide et garnie d'un axe ligneux très-mince. 3.° Ipécacuanha gris. Racine ridée, bouillonnée, de forme très-irrégulière, d'un gris noirâtre à l'extérieur, d'une cassure grise, résineuse et compacte, ayant son axe ligneux cassant et d'un plus petit diamètre que la partie corticale, et

---

[1] Les instrumens à vent garnis en argent ou en argent doré payeront, outre le droit établi, le 5 p. 100 sur la valeur totale de l'instrument. Quant aux flûtes, clarinettes et autres qui seront présentées en pièces isolées, on comptera deux ou trois de ces pièces pour un instrument, selon le nombre dont il se compose.

Digitized by Google

imprimant une saveur amère dans la bouche. Elle forme au moins les deux tiers de l'ipécacuanha du commerce. 4.° Ipécacuanha gris-blanc: rare en commerce. 5.° Ipécacuanha gris-rouge: racine d'une teinte rougeâtre à l'extérieur, d'une saveur amère, d'une cassure résineuse, qui est quelquefois d'un blanc rosé. Elle forme près du tiers de l'ipécacuanha du commerce. 6.° Ipécacuanha ordinaire, racine du *Callicocca Ipecacuanha*, plante vivace de la famille des Rubiacées, qui croît au Brésil dans les lieux ombragés et humides. Il en existe dans le commerce trois variétés: les ipécacuanha gris ou annulé, le gris rouge et le blanc gris. 7.° Ipécacuanha Strié, racine du *Psycothria Emetica*, plante herbacée du Pérou qui appartient à la famille des Rubiacées. Elle ne se rencontre pas dans l'ipécacuanha du commerce.

Catégorie 2.° — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Iris. *Ireos.* Genre de plante qui sert de type à la famille des Iridées. On emploie en médecine la racine de l'Iris de Florence, *Iris Florentina*, qu'on a rangée parmi les purgatifs et vomitifs, mais qui sert surtout à faire des pois à cautère. Beaucoup d'autres espèces paraissent recéler des propriétés analogues dans leurs racines; mais on ne les connait que d'une manière très-imparfaite sous le point de vue médical. Les racines de l'*Iris Tuberosa* portent dans le commerce le nom d'Hermodates.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.°

Ivoire brut. *Avorio grezzo.*

Voyez Dents d'éléphant. — Catég. 15.

Ivoire ouvré en billes de billard. *Avorio lavorato in biglie per bigliardi.*

Voyez Billes de Billard. — Catég. 15.

Ivoire ouvré en autres objets. *Avorio lavorato in altri oggetti.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Ivoire râpé. *Avorio grattuggiato.*

Voyez Râpures d'ivoire. — Catég. 2.°

Ivoire (Noir d'). *Nero d'avorio.*

Voyez Noir d'ivoire. — Catég. 2.°

Digitized by Google

Ivoire calciné. *Avorio calcinato.*

Voyez Spode. — Catég. 2.e

Indiques et Indes Plates.

Comme Bleu de Prusse en boules pour azurer le linge. — Catég. 2.e

Jade ou Pierre Néphrétique. *Diaspro Melochite.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Jais-brut. *Giavazzo grezzo od Ambra nera.* Bitume fossile, solide, très-noir, opaque, cassant, dur, un peu plus pesant que l'eau, qui brule sans couler ni se boursouffler, en répandant une odeur âcre, et fournissant un acide qu'on peut recueillir par la distillation.

Catégorie 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Jais travaillé. Jayet. *Giavazzo lavorato.* Celui dont il est ici question est la matière ci-dessus apprêtée et propre à en faire des colliers, bracelets et autres ornemens de femmes. On le nomme aussi Ambre noir.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Jalap (Racine de). *Scialappa.* Racine du *Convolvulus jalappa*, espèce de liseron qui croit au Mexique; tubéreuse, fort grosse, grise, inodore, d'une saveur âcre, elle fournit un purgatif drastique très-employé en médecine. On nous l'apporte sèche et coupée par tranches.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Jalap. (Résine de) Elle est extraite de la racine de Jalap par le moyen de l'Esprit de vin.

Comprise dans les Médicamens composés à dénommer — Catég. 2.e

Jambons. *Presciutti.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Jardinage. *Ortaglia.*

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

Jargons. Diamants jaunes. *Giargoni.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Jarres *Giarre.*

Voyez Poterie. — Catég. 19.

Digitized by Google

JARRETIÈRES en passementerie. *Giarretiere o Legacci di Passemanteria.*

Voyez Passementerie. — Selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

JARRETIÈRES élastiques. *Giarretiere elastiche.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

JASMIN (Huile de). *Olio di Gelsomino.*

Voyez Huiles. — Catég 1.re

JASPE. *Diaspro.*

Voyez Marbre. — Catég. 18.

JAUNE de Cassel, Minéral, de Naples etc. *Giallo di Cassel, Minerale e di Napoli.*

Compris dans les Couleurs à dénommer — Catég. 2.e

JAUNE de Chrôme. *Giallo di Cromo.*

Voyez Chromate de plomb. — Catég. 2.e

JETONS d'ivoire, de nacre, d'os, de métaux. *Gettoni d'avorio, di madreperla, d'osso o di metallo.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

JEUX de Domino et d'Échecs. *Giuochi di Domino e di Scacchi.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

JOAILLERIE. *Giojellerie.*

Voyez Bijouterie. — Catég.e 15 et 17.

JONCHÉE et Recuite. (Laitages). *Giuncata e Ricotta.*

Comme Beurre frais. — Catég. 4.e

JONCS de Marais. *Canne e Giunchi palustri.*

Voyez Roseaux et Joncs de marais. — Catég. 15.

JONCS des Indes pour meubles et pour parapluies. *Giunchi d'India per mobili e per paracqua.* Espèce de Roseaux des Indes, de consistance ligneuse, très-flexible et fort poreux, assez solide pour servir de canne.

Voyez Rotins de petit calibre. — Catég. 15.

JONCS odorans. *Giunchi odoriferi.*

Voyez Nard Indien et Schénanthe. — Catég. 2.e

JONCS. Autres. *Giunchi per bastoni d'appoggio e altri.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

JOUJOUX d'enfant. *Trastulli fanciulleschi.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

JOURNAUX et Gazettes. *Giornali e Gazzette.*

Mêmes droits que les livres — Voyez Papier et Livres. Catég. 14.

Digitized by Google

Jubis. *Zebibbo.* Raisins en grappes séchés au soleil. Jubis passe.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 50 le quintal.

Judéenne. Pierre ou composition mixte pour enlever la barbe.

Mêmes droits que la Pâte minérale pour repasser les rasoirs. — Voyez Quincaillerie. Catég. 15.

Jujubes. *Ziziphum. Giuggiole.* Fruit du *Rhamnus ziziphus*, arbre de la famille des Rhamnoïdes, qui croit dans le midi de l'Europe. Doux, sucrés et mucilagineux; on les fait entrer dans diverses préparations réputées pectorales.

Compris dans les Fruits verts ou secs à dénommer. — Catég. 3.e

Jujubes (Pâte de). *Pasta di Giuggiole.*

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Jument. Femelle du cheval. *Cavalla.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Jus d'Ananas et d'Orange. *Sughi di Ananas e di Arancio.* C'est le jus de ces fruits tiré par expression.

Comme Hydromel. — Catég. 1.re

Jus de Citron et de Limon. *Agro di Cedro e di Limone.* Il n'est ici question que du jus liquide nécessaire en teinture, non des sucs propres à la médecine, à la confiserie, ou de ceux qui servent de boisson. Pour le jus de citron concret cristallisé, voyez Acide citrique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Jus de Cérises et de Prunes. *Sughi di Ciliegie e di Prune.* Si le Jus de Cérises est limpide, c'est une preuve qu'il provient de distillation, et doit payer comme Kirswasser, quoiqu'il contienne peu d'alcool.

Comme Bière. — Catég. 1.re

Jus de Réglisse. *Sugo di Regolizia.* C'est le suc tiré des racines de cette plante, concentré et sec. Il est importé en rotules d'un noir jaunâtre, solides et enveloppées dans des feuilles de laurier. La pharmacie et la brasserie en font usage. Il vient en caisses de 75 à 100 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Jusquiame. *Jusquiamo. Hyosciamus niger.* Plante de la famille des Solanées qui croît dans toute l'Europe. Elle figure parmi les poisons narcotiques ; mais administrée à l'intérieur, ou employée extérieurement avec précaution et à petites doses, elle agit comme calmant.

Comprise dans les Herbes, Fruits ou Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Kaléidoscope. *Kaleidoscopii.* Cylindre opaque dans la longueur duquel trois verres sont disposés en prisme, de manière à varier à l'infini l'aspect de ce qu'on met dans l'objectif.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Kali.

Voyez Plantes alcalines. — Catég. 3.e

Kaolin. *Kaolino.* Terre chinoise à porcelaine.

Comme Derle ou Terre de porcelaine. — Catég. 19.

Karabé. Carabé ou Succin. *Succino, Karabé, Ambra gialla.*

Voyez Ambre jaune. — Catég. 18.

Kary. *Polvere di Kary.*

Voyez Poudre de Kary. Comprise dans les Épices préparées à dénommer. — Catég. 2.e

Kermès animal. Kermès en graines. *Kermès in grana. Coccus Ilicis.* Coque produite par un insecte hémiptère qui vit sur le chêne vert dans le midi de l'Europe, et dont la femelle, aptère, d'une couleur rouge-brune et couverte d'une poussière légèrement cendrée, fournit un beau rouge cramoisi à la teinture. La coque de kermès est ronde, lisse, luisante, de la grosseur d'un pois, d'une couleur rouge-cérise, d'une odeur vineuse et d'un goût un peu amer assez agréable. Le kermès sert à la teinture, à la pharmacie et à la fabrication des liqueurs. Il est livré au commerce en caisses et barils de tout poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Kermès minéral. *Kermès minerale.* Sous-hydro-sulfate d'antimoine. Sel solide, d'un rouge brun, léger, velouté, insoluble dans l'eau et décomposable à l'air, qui le transforme en sous-hydro-sulfate sulfuré. Léger stimulant qu'on emploie en médecine comme expectorant.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

KINA. *China-china.*

Voyez Quinquina. — Catég. 2.e

KIRSCHWASSER. *Kirschwasser.* Eau-de-vie de cérises. Liqueur blanche et très-limpide, provenant de la distillation des queux et des noyaux de cérises, après les avoir pilées et fait fermenter.

KIRSCHWASSER. En futailles ou barils.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 100 l'hectolitre. — Sortie, L. 1 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 1 l'hectolitre.

KIRSCHWASSER. En bouteilles.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 1. 20 chacune. — Sortie, L. 0. 02 chacune. — Ostellaggio, L. 0. 02 chacune.

LABDANUM brut ou purifié. *Laudano greggio o purificato.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

LACETS de peau. *Stringhe di pelli.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

LACETS. Autres. *Stringhe altre.* Les lacets sont de petits cordons de fil ou de soie etc. ferrés par un bout pour serrer le corset etc.

Voyez Passementerie selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

LACK-LACK. Lack-Dye. *Lac-Lache. Lacca preparata e comune.*

Voyez Laque préparée. — Catég. 2.e

LAINE. On appelle ainsi le poil souple et moelleux des moutons. Dépouille du mouton qui se nomme toison lorsqu'elle est entière. Expédiée en balles.

LAINE. *Lana.* En suint, tondues ou pelades [1].

Catég. 10. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 10. le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

LAINES de toute sorte [2]. Lavées à fond, ou sautées et de Rome.

Catégorie 10. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les laines pelades sont celles qui proviennent du débourrage, moyennant la chaux, des peaux de moutons morts; il est facile de les distinguer des autres laines en ce qu'elles contiennent encore une partie de cette chaux. Pour Laines en suint on doit considérer celles qui n'ont reçu ni avant, ni après la tonte, aucune préparation pour les blanchir ou les purger de leurs ordures. Elle sont huileuses, lorsque les poils sont entrelacés, et que l'on y voit de larges couches de la tonte, tandisqu'on ne voit plus aucun de ces défauts dans les laines lavées.

[2] La Laine de Sardaigne ne payera que la moitié du droit d'Entrée.

Digitized by Google

Laines teintes.

Catégorie 10. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laine filée. *Lana filata.*

Voyez Fil de Laine. — Catég. 10.

Laine (déchets de). *Borra di lana.*

Voyez Bourre de Laine. — Catég. 10.

Laine (pennes de). *Pennerate di lana.*

Voyez Pennes. — Catég. 15.

Lait. *Latte.*

Comme Beurre frais. — Catég. 4.e

Lait caillé. *Latte quagliato.*

Comme Beurre frais. — Catég. 4.e

Lait de soufre. *Latte di Zolfo.* Poudre blanche, sous la forme de laquelle se présente le soufre, obtenu, en décomposant un hydro-sulphate sulfuré par un acide, et qui avant de se précipiter, donne un aspect laiteux à la liqueur qui la tient en suspension. C'est un composé de soufre et d'eau.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég 2.e

Laiton ou Cuivre jaune. *Ottone.* Alliage qu'on obtient par la cémentation d'un mélange de cuivre rouge, de Calamine ou oxide natif de zinc et de poussière de charbon. Il est d'une belle couleur jaune, dur, ductile et malléable.

Laiton en pains ou en débris. *Ottone in pani ed in rottami.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Laiton en plaques. *In lastre.*

Catég. 16. — Entrée, L 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal,

Laiton en garnitures, simplement jetées sans autre main d'œuvre. *In guarniture semplicemente gettate senz' altra mano d' opera.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laiton filé pour cordes d'instrumens. *Filato per corde d' instrumenti di musica.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Laiton filé. Autre. *Filato, altro.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laiton ouvré en ustensiles de cuisine. *Lavorato in utensili di cucina.*

Comme Cuivre. — Catég. 16.

Laitue. *Lactuca.* Plante de la famille des Chicoracées, dont une espèce, *Lactuca Sativa* figure parmi les plantes potagères, tandis qu'une autre *Lactuca virosa* contient un suc lactescent, narcotique, qu'on a proposé de substituer, dans beaucoup de cas, à l'Opium.

Laitue (Plante de). *Lattuga. Pianta di*

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

Laitue (Graines de). *Lattuga. Semi di*

Voyez Graines Médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Lames de sabre pour enfant. *Lame di sciabole per ragazzi.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Lames de sabre. Autres. *Lame di sciabole, altre.*

Voyez Armes. — Catég. 15.

Lames d'epée et de couteaux de chasse. *Lame di spada e di coltelli da caccia.*

Voyez Armes. — Catég. 15.

Lames de couteaux de poche et de table, même seulement forgées. *Lame di coltelli da tasca e da tavola.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Lames à scie. *Lame da seghe.*

Voyez Fer de seconde fabrication ou Fer ouvré selon l'espèce. — Catég. 16.

Laminoirs. *Laminatoj.* Cylindres de fer, ordinairement d'acier, qui exercent une compression toujours égale, pour donner à une lame de métal une épaisseur uniforme.

Compris dans les Machines et Mécaniques à dénommer. Catég. 15.

Lampes d'argent plaqué. *Lampade.*

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Lampes de fer, de tôle, de laiton, de cuivre, même argentées ou dorées.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Lancettes. *Lancette.* Instrument de chirurgie, particulièrement destiné à pratiquer l'opération de la saignée.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Langues de Morue. *Lingue di Merluzzo.*

Comme Merluche. Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Lanternes de toute sorte. *Lanterne d' ogni specie.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Lapis Antalis. *Lapis Antalis.*

Voyez Antale. — Catég 15.

Lapis-Lazuli. Lazulithe. *Lapis-Lazzuli.* Azur de rochefin. Pierre très-dure, opaque, d'un bleu d'azur, quelquefois vif, quelquefois foncé, parsemé de paillettes ou de mica jaune, ou d'or, qui fournit la belle couleur connue sous le nom de bleu d'outremer. Le plus beau Lapis-Lazuli vient de la Chine, de la Perse et de la grande Bucharie.

Catégorie 18. — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laque naturelle. *Lacca naturale ossia Gomma Lacca.* Résine concrète demi-transparente, sèche, cassante, d'un rouge brun et d'une odeur suave, que certains insectes fabriquent sur les branches de quelques arbres des Indes. Elle vient des Indes en caisses et en barils.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laque préparée. Lack-Lack. *Lacca preparata.* Cette préparation contient, outre la matière colorante de la laque, environ un tiers de son poids de résine, un sixième d'alumine et beaucoup de matières terreuses et végétales. Laque de résine-laque, faite aux Indes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogramme. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Laques de Venise. *Colombina.* Colombine, liquide, et autres communes, pour la peinture. La Laque de Venise a la forme de petits trochisques tendres, friables et de couleur rouge foncée. Cette Colombine est en tablettes, assez haute en couleur. On donne le nom de Laque liquide à une forte teinture tirée du bois de Brésil à l'acide des acides. Elle est d'un rouge foncé.

Comprises dans les Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Lard. *Lardo*. C'est la partie grasse qui est entre la couenne et la chair du porc.

Catég. 4.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Lattes. *Panconcelle*. Petites pièces de bois longues, étroites et plates.

Voyez Bois commun scié. — Catég. 13.

Laudanum. *Laudano*. Nom commun de toutes les préparations d'Opium liquides ou solides, mais qu'on donne plus particulièrement à l'extrait.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Laurier (Feuilles et baies de) *Foglie e coccole di Lauro*. Les baies sont les fruits du Laurier, de couleur bleuâtre, ou noirâtre et de forme ovale. Leur odeur est forte et agréable, et leur saveur âcre, amère et aromatique.

Compris dans les Feuilles ou Fruits médicinaux composés à dénommer. — Catég. 2.e

Laurier (Huile de). *Olio di Lauro*.

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Lavande. *Lavandula Spica. Lavanda* (*Erba, Fiori, Semi, Olio di*). Plante aromatique de la famille des Labiées, qui fournit une huile essentielle très-suave, connue sous le nom d'huile d'aspic.

Voyez Herbes, et Graines Médicinales à dénommer, et Fleurs naturelles, et pour l'Huile de Lavande voyez Huiles. — Catég. 1.re

Lavoirs cerclés en fer ou ferrés. *Lavatoj*.

Mêmes droits que les pierres ouvrées. — Catég. 18.

Lazulitre. *Lazzuli*.

Voyez Lapis-Lazuli. — Catég. 18.

Légumes verts de toute sorte. *Legumi verdi*. Ce qui comprend toutes les herbes, plantes et racines potagères propres à la nourriture de l'homme, y compris l'ail et les oignons.

Catég. 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Légumes salés ou confits. *Legumi in composta ed in sale*.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Légumes secs. *Legumi secchi.* Ce qui comprend plus particulièrement, les haricots, pois, lentilles, lupins, féverolles, fèves etc.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Lévain, ou Levure de bière. *Lievito di birra.* Le Levain, *fermentum*, est une pâte aigrie dont on se sert pour exciter un certain degré de fermentation dans les pâtes destinées à faire le pain. La Levure de bière, *Spuma Cerevisiæ*, est une variété de ferment qui s'elève à la surface de la Bière en fermentation.

Comme Presure. — Catég. 4.e

Leviers. *Leve di ferro.* Barres de fer propres à soulever, remuer les fardeaux.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Lichens. Genre de plantes cryptogames, parasites ou non, qui croissent sur les arbres, sur la terre, et sur les pierres, et dont il y a près de cinq cents espèces. Elles ressemblent assez à de la mousse et on remarque, sur presque toutes, une poussière blanche, grise ou d'autres couleurs, et plusieurs tubercules granuleux.

Lichens médicinaux. *Lichen, tranne quelli per tinte.* Lichen officinal. On l'expédie en balles de 40 kilogr.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Lichens tinctoriaux. *Lichen per tinte. Erba Oricella.* Le Lichen Pérelle, Orseille est une sorte de Lichen en bouquets divisés en petits brins, et dont la plante est solide et d'un goût salé. Du Lichen Roccella on en extrait le beau bleu ou violet connus sous les noms de Oricello, Tournesol en pâte. Orseille préparée.

Catég 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Lie de vin. Liquide ou desséchée. *Feccia di vino liquida o disseccata.*

Voyez Tartre acide de Potasse impur. — Catég. 2.e

Lie de vin. Brûlée. *Feccia di vino bruciata.*

Voyez Potasse. — Categ. 2.e

Digitized by Google

Lie d'huile. *Feccia o Sedimento d' Olio.*

Mêmes droits que leurs huiles. Voyez Huiles. — Catég. 2.e

Lie d'orge. *Feccia d' orzo.* Qui a servi pour la fabrication de la bière.

Voyez Fourrages, Foin, Paille etc. — Catég. 3.e

Lie d'olives. *Feccia d'olive.*

Voyez Amurgue, Amurca, Marc d'olives gras. — Catég. 4.e

Lie de raisin, *Feccia d' Uva.*

Voyez Marc de raisin. — Catég. 4.e

Lie d'amandes et de Pignon. *Feccia di amandole e di Pinocchio.*

Voyez Pâtes d'amande et de Pignon dans les parfumeries — Cat. 2.e

Liége brut ou en planches. *Sughero da lavorare.* Écorce spongieuse et légère d'une espèce de chêne vert, *Quercus Suber*, que son épaisseur, sa mollesse et son élasticité rendent propre à une foule d'usages. Sa couleur est d'un jaune brun.

Catégorie 13.— Entrée, L. 1. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Liége ouvré. *Sughero lavorato.* Ce qui s'entend de tout ouvrage en liège, bouchons compris.

Catég. 13. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Lierre (Feuilles de). *Foglie di edera, compresi i rami. Hedera helix,* arbrisseau de la famille des Caprifoliacées. Elles sont luisantes, épaisses, d'un vert obscur; la plupart très-angulaires et à trois lobes; quelques unes ovales et très-entières. Employées en médecine, branches comprises.

Catégorie 2.e — Entrée, L 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Lignes de pêcheur. *Lenze.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Lignite, ou Bois fossile ou bitumineux. *Legnite ossia Legno fossile.*

Comme Charbon de terre. — Catég. 18.

Limailles et pailles de fer. *Scaglie e limature di ferro.*

Catég. 16. — Entrée, L. 0.10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Limailles de cuivre, de laiton et de bronze. *Limature ec.*

Catég. 16. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ottellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Limes de toute sorte. *Lime d'ogni sorta.*

Voyez Acier. — Catég. 16.

Limonade gazeuse. *Limonata gasosa.*

Comme Sirop. — Catég. 2.e

Limons. *Limoni.* Fruits du *Citrus Medica*, variété du Citronnier, qui ont les mêmes propriétés et les mêmes usages que le citron.

Voyez Fruits verts. — Catég. 3.e

Limons (Jus de). *Agro di limone.*

Voyez Jus de citron. — Catég. 2.e

Lin. *Linum. Lino.* Genre de plantes de la famille des caryophillées, dont une espèce, *linum usitatissimum*, fournit au commerce une écorce filamenteuse qui, étant rouie, battue et préparée, donne cette filasse avec laquelle on fait le fil, la toile, etc., appelés de lin; et de ses graines une huile siccative très-employée. Cette plante, annuelle, ronde, menue, haute de 65 centim. à 1 mètre, et quelquefois davantage, est originaire du grand plateau de la haute Asie et naturalisée en Europe. Le lin se sème à deux époques, en mars et en mai, et se récolte vers la fin de juillet et la fin d'août. Celui qu'on a semé en mars est préférable à l'autre. Suivant qu'il a ou non subi l'opération du peignage, le lin se divise en lin brut et lin peigné. — Lin brut, *Lino in steli, gramolato*, considéré généralement tel qu'on le détache de la tige qu'il recouvre, est en filamens longs, forts, nerveux, souples, doux au toucher, de différentes couleurs, et selon la nature du terrain qui l'a produit, blancs, blonds, jaunes, gris-pâle, gris de souris, gris argenté, quelquefois roux et rouges et noirs. — Lin peigné. *Lino pettinato.* Le lin peigné doit avoir, plutôt qu'il n'a communément, les caractères suivans: les filamens conservés autant que possible dans toute leur longueur et avec toute leur force, bien divisés et bien égaux en grosseur. Le lin nous arrive en balles de la Hollande, de la Russie, de l'Égypte et de la Lombardie.

Digitized by Google

Lin [1] en tiges brutes, vertes, sèches ou rouies. *Lino in steli, brutti, verdi, secchi, macerati.*

Categorie 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Lin (Bourre de). *Capecchio di lino.*

Catég. 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Lin (Étoupe de). *Stoppa di lino.*

Catég. 8.e — Entrée, L. 2. 50 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Lin teillé. *Lino grezzo.*

Catég. 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 6 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Lin peigné. *Lino pettinato.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Lin filé. *Lino filato.*

Voyez Fil de chanvre. — Catég. 8.e

Lin (Graine de). *Seme di lino.*

Voyez Semences oléagineuses. — Catég. 3.e

Lin (Tourteaux de graine de). *Panetti di seme di lino.*

Voyez Tourteaux. — Catég. 4.e

Lin (Huile de). *Olio di lino.*

Voyez Huiles de graines grasses. — Catég. 1.re

Linge en pièce. *Lingeria in pezza.*

Voyez Tissus de chanvre, de lin ou de coton, selon l'espèce — Cat. 8. 9.

Linge usé, déchiré, etc. *Lingeria fuori d'uso, lacera.*

Voyez Drilles. — Catég. 15.

Linge ouvré [2]. *Lingeria ridotta in opera.* Linge et tout autre ouvrage non particulièrement dénommé, tant neuf qu'usé,

---

[1] Le lin de fil tors, à l'usage des tisserands, paye comme fil retors.

[2] Le linge de corps, qui forme le trousseau des voyageurs, est exempt de droit à l'entrée et à la sortie; mais cette exception ne peut s'étendre qu'à ce qui a été réellement supporté, et à ce qui n'excède pas la proportion des autres effets. Cette exemption de droits peut s'étendre au linge de table et de lit, et même des habillements de toute espèce, pourvu que

Digitized by Google

fait avec des tissus de lin ou de chanvre, de coton, ou de coton et fil. — Soumis pour l'entrée à la moitié en sus du droit établi pour les qualités respectives des tissus.

Catég. 8.e et 9.e — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Lingots. *Lingotti.* Or, argent, cuivre, etc., en barres, en masse, etc.

Voyez Cuivre doré ou argenté. Or ou argent brut. — Catég.e 16. 17.

Linon. *Linone, ossia Rensa.* Toile de lin, claire, très-blanche, et très-fine.

Voyez Batiste. — Catég 8.e

Liqueurs. *Liquori.* Alkermés. *Alkermes.*

Catég. 1.re — Entrée, L. 3. 25 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Liqueurs. Autres.

Comme Eau-de-vie composée. — Catég. 1.re

Lisières de drap. *Cimosse o lembi di panno.*

Comme Drap. — Voyez Tissus de laine. Catég 10.

Lisses de fil tordu à l'usage des tisserands. *Liccie di filo torto.*

Comme Fil retors. — Catég. 8.e

Listes et trames de paille réunies avec fils de soie pour former des chapeaux.

Comme Tresses fines de paille pour chapeaux. — Catég. 15.

---

le tout soit supporté, n'excédant pas la proportion, et appartenant à des familles qui viennent s'établir dans les États de S. M. (Billet Royal du 30 juin 1831, et Lettre de l'Administration Générale du 8 juillet 1831. N.o 849). S'il s'agissait d'une quantité de linge supporté formant un fonds de ménage, et non le nécessaire d'un voyageur, il y aurait lieu à appliquer le droit du linge.

L'expression générique de *tout autre ouvrage* embrasse non seulement les objets à l'usage des personnes, mais encore tout ce qui n'étant pas dénommé spécialement au tarif de la Douane, est formé avec des tissus, et qu'on présenterait sous des formes nouvelles ou imprévues. Pour liquider le droit de ces objets, on doit les peser en entier tels qu'ils sont confectionnés, sans égard aux doublures, c'est-à-dire sans avoir besoin de déterminer le poids de l'étoffe ou tissu principal, et celui des autres matières servant de doublure ou d'ornement.

Digitized by Google

LITHARGE *Litargirio.* Protoxyde de plomb fondu.

Voyez Oxydes. — Catég. 2.ª

LITHOGRAPHIES. *Litografie.*

Voyez Papier imprimé avec images — Catég. 14.

LIVRES blancs reliés. *Libri bianchi legati.*

Catégorie 14. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

LIVRES imprimés [1]. Reliés en carton, cuir ou parchemin. *Libri legati in cartone, corame o pergamena.*

Catégorie 14. — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

LIVRES imprimés. En feuilles, ou simplement brochés. *Libri sciolti in foglio, o semplicemente fasciati di carta.*

Catégorie 14. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

LIVRES imprimés. En brochure, *in rustico.*

Voyez Livres en feuilles. — Catég. 14.

LONGUES-VUES. *Cannocchiali.* Lunettes d'approche.

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

LORGNETTES. *Lorgnette, ossia Occhialini.* Petites lunettes d'approche.

Voyez Lunettes. — Catég. 15. 17.

LUNETTES ou Bésicles. *Occhiali.* Montées en or ou en argent. *Montati in oro od in argento.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

---

[1] Le droit imposé sur les livres, suivant qu'ils sont reliés ou simplement brochés, ou bien en feuilles, est applicable également à ceux ornés de gravures, lithographies et cartes géographiques se rapportant au texte. Si, au contraire, les gravures ou cartes géographiques formaient l'objet principal de l'ouvrage, et que le texte ne servît qu'à leur explication, alors le droit à percevoir serait celui imposé sur les gravures, sans égard au texte.

Les livres usés que les voyageurs portent avec eux pour se délasser en route sont exempts de droit, pourvu qu'ils ne surpassent pas la quantité de 10 volumes, mais non de la révision. Jusqu'à ce qu'on ait la permission du réviseur, ces livres seront censés prohibés à l'entrée; et leur valeur sera énoncée sur l'acquit à caution. Ceux dont le réviseur ne permettrait pas l'entrée seront mis à la disposition de la direction.

Digitized by Google

Lunettes, etc. Montées en baleine, en corne ou en métaux communs.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Lupins. *Lupini. Lupinus Albus.* Plante légumineuse indigène, dont on mange les semences, qui fournissent une farine mise au nombre des quatre farines résolutives.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Lustres [1]. *Lustri o Lumiere.* Chandeliers de cristal à plusieurs branches qu'on suspend au plancher.

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Lustres montés en bronze.

Comme Quincaillerie. — Catég 15.

Luths. *Liuti.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Lycopode ou Soufre végétal. *Licopodio ossia zolfo vegetale.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Lyres. *Lire.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég 15.

Lys de Vallée, *Giglio.*

Voyez Muguet. Fleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Macheper. Scorie du fer. *Rosticci di ferro ossia Scoria.*

Catég. 16. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Machines et Mécaniques propres aux arts et métiers. Peignes à tisser, et les broches propres à les faire. *Pettini per tessere e fusi proprii a formarli.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Machines et Mécaniques propres aux arts ec. Cardes à carder, et garnitures de cardes. *Scardassi per cardare, e guarnitnre di Scardassi.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] On doit liquider les lustres au poids brut comme Verres et Cristaux, lorsqu'ils sont entièrement couverts en grains de cristal. Mais lorsqu'ils sont ornés en bronze, métal ou bois doré, de manière que ces travaux deviennent la partie dominante, ils rentrent dans la classe des ouvrages en bronze mélangé de cristal, compris dans la quincaillerie.

Digitized by Google

Machines et Mécaniques propres aux arts etc. à dénommer. Cette dénomination comprend notamment les machines à filer la laine et le coton, les métiers à faire bas, rubans et autres ouvrages; les planches gravées pour l'impression sur toile ou sur papier; les cylindres en cuivre ou en fer et toutes machines simples ou mécaniques utiles aux arts, aux manufactures ou à l'agriculture, ou qui peuvent contribuer aux progrès de l'industrie nationale.

Dans les déclarations de dédouanement on devra indiquer l'usage des machines, leur composition, leur poids, leur valeur, et indiquer aussi exactement toutes les parties, divisées par matières, telles que bois, fer, fonte, fer blanc, acier, cuivre, plomb etc. Le dédouanement ne pourra s'effectuer qu'avec autorisation de l'Administration Générale des Gabelles, à laquelle les Directeurs devront transmettre copie de la Déclaration, et y joindre, autant que faire se pourra, les dessins des matières, que les introducteurs ont le plus souvent à leur disposition ou qu'on peut exquisser sur les lieux.

Catég. 15 — Entrée, L. 1 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Macis. Pellicule de la noix muscade. *Macis.* Écorce intérieure de la noix muscade. C'est une membrane à réseau d'une substance visqueuse, huileuse et mince, de couleur rougeâtre, jaunâtre, d'odeur aromatique et de saveur balsamique. Il vient des Molucques, de l'île de France, de Bourbon, et de Cayenne.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1.25 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Macis (Huile de). *Olio di Macis.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Maculatures de papier. *Cartaccie.*

Voyez Drilles. — Catég. 15.

Madriers. *Tavoloni.* Planches très-épaisses.

Voyez Bois commun scié ou Bois d'ébénisterie, selon l'espèce. — Cat. 13.

Magnésie. *Magnesia.*

Voyez Carbonate de Magnésie. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Mahaleb. *Magaleppo.* Ou bois de Sainte Lucie. Espèce de cérisier sauvage.

Compris dans les Bois odorans à dénommer. — Catég. 2.e

Maïs. *Zea-Mays. Melega o Granone.* Graminée originaire d'Amérique, mais naturalisée en Europe, dont les graines fournissent un aliment salubre et fort usité.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Maïs (Épis de). Dépouillé de la graine. *Panocchie di Melega sgranata.*

Comme Bois à brûler. — Catég. 13.

Maïs rouge ou à balais. Blé noir ou Blé Sarrasin.

Comme Graines. Voyez Menus Grains. — Catég. 12.

Malabathrum. *Malabatro.* Nom pharmaceutique des feuilles d'une espèce de laurier des Indes Orientales.

Comprises dans les Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Malachite en masse, ou pulvérisée. *Verde di montagna.*

Voyez Carbonate de cuivre vert. — Catég. 2.e

Malachites taillées pour bijoux. *Malachite.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Malles non garnies. *Bauli.*

Voyez Bois commun ouvré. — Catég. 13.

Malles garnies et Vaches. *Bauli e Vaches.* La malle est un coffre couvert de peau, à couvercle bombé; la vache, un grand coffre plat, couvert de cuir, et qu'on place sur les voitures.

Catég. 15. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Malles ferrées, mais non garnies, c'est-à-dire n'étant pas couvertes de peaux, ni doublées [1].

Voyez Meubles ferrés. — Catég. 13.

Malt. Orge germé pour faire la bière. *Orzo preparato per la fabbricazione della birra.*

Mêmes droits que l'Orge. — Voyez Grains. Catég. 12.

---

[1] Les malles, quoique neuves, si elles renferment des marchandises ne doivent point de droit. (Lettre de l'Administration Générale N. 179 du 3 février 1834).

Digitized by Google

MANCHES de brosses, de fouets, d'outils en bois commun, sans viroles, et de pinceaux. *Manici di spazzole e di fruste ec.*

Voyez Bois ouvré en ouvrages communs. — Catég. 13.

MANCHES d'outils en buis, ou en bois commun, avec virole. *Manici di utensili di busso o legno comune con ghiera.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

MANCHONS. *Maniccie.* Fourrures cylindriques dans lesquelles on entre les mains.

Voyez Pelleteries ouvrées. — Catég. 7.e

MANDOLINES. *Mandolini.* Espèce de Luth.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

MANDRAGORE, ou faux Ginseng. *Mandragola ossia falso Ginseng. Atropa Mandragora.* Plante indigène, de la famille des Solanées, dont les racines, d'une forme bizarre, jouissent de propriétés purgatives.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

MANGANÈSE. *Manganese.* Métal solide, d'un blanc jaunâtre, très-fragile, très-dur, grenu, très-brillant qui entre en fusion à 160 degrés du Pyromètre, et qui s'oxyde rapidement à l'air. On ne le rencontre jamais pur dans la nature. Ce qu'on appelle Manganèse dans le commerce, est un oxyde de ce métal, que l'on trouve en Angleterre, en Saxe et en Bohème. Le deutoxyde de Manganèse est employé dans la verrerie et la faïencerie.

Catégorie 16. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

MANIGUETTE. Nom vulgaire des graines de Paradis

Voyez Graines de Paradis. — Catég. 2.e

MANIOC (Fécule de). Cassave. *Manioca* (*Fecola di*).

Voyez Fécules — Catég. 12.

MANNE. *Manna.* Matière mucoso-sucrée qui découle du tronc des *Fraxinus Rotundifolia* et *Ornus*, dans le midi de l'Europe, et qu'on emploie en médecine comme purgatif. La Manne est de couleur blanche ou jaunâtre, et d'une odeur fade. Par sa saveur douce et mielleuse elle participe de la nature du sucre et du miel. L'on distingue plusieurs espèces de mannes, c'est-à-dire la Manne grasse, qui est molle, jaune, et chargée d'impuretés; la Manne en larmes, qui est en mor-

Digitized by Google

ceaux secs, d'un blanc jaunâtre et très-sucrés ; et la Manne en sorte, qui est en grumeaux irréguliers et un peu gras.

La manne nous vient en caisses du Royaume des Deux-Siciles.

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal

Manuscrits scientifiques et papiers d'affaires. *Manoscritti scientifici ec.*

Catég. 14. — Exempts.

Mappemondes. Gravures. *Mappamondi. Carte.*

Voyez Cartes géographiques. — Catég. 14.

Mappemondes. Globes. *Mappamondi. Globi.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Marbre. *Marmor. Marmo.* Carbonate de chaux compacte, grenu et d'une grande dureté.

Marbre blanc, brut, simplement écarri, et Marbre blanc statuaire, ébauché [1].

Catégorie 18. — Entrée, L. 1 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 la valeur.

Marbre coloré brut, simplement écarri.

Catég. 18. — Entrée, L. 5 p. 100 la valeur. — Sortie, L. 1 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 la valeur.

Marbre de couleur mixte, brut, simplement écarri.

Voyez Marbre coloré. — Catég. 18.

Marbre pulvérisé.

Catég. 18. — Entrée, L. 1 p. 100 la valeur. — Sortie, L. 1 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 la valeur.

Marbre blanc, en tables simplement sciées, sans autre main-d'œuvre, de 150 centimètres de longueur et au-dessous.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 30 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Marbre blanc, en tables simplement sciées, sans autre main-d'œuvre, de 150 centimètres de longueur et au-dessus.

Catég. 18. — Entrée, L 0. 50 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

---

[1] Pour dédouaner le marbre blanc, coloré ou mixte, il faut déclarer sa valeur, le numéro des pièces, et sa cubation.

Digitized by Google

MARBRE coloré, en tables simplement sciées, sans autre main-d'œuvre, de 150 centimètres de longueur et au-dessous.

Catég. 18. — Entrée, L. 3 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE coloré, en tables simplement sciées, sans autre main-d'œuvre, de 150 centimètres de longueur et au-dessus.

Catég. 18. — Entrée, L. 5 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en bains de toute dimension, sculptés, polis, ou autrement ouvrés.

Catég. 18. — Entrée, L. 18 chacun. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 60 chacun.

MARBRE en balustres, et petits piliers pour balcons, sculptés, polis, etc.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 30 chacun. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en meules, à l'usage des vermicelliers.

Catég. 18. — Entrée, L. 4 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 20 chacune.

MARBRE en mortiers, de tout diamètre.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 10 chacun. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 la valeur.

MARBRE en carreaux, de quelque forme que ce soit, de 25 centimètres et au-dessous.

Catég. 18. — Entrée, L. 5 le cent. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en carreaux, de quelque forme que ce soit, de 25 centimètres à 40.

Catég. 18. — Entrée, L. 8 le cent. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en carreaux, de quelque forme que ce soit, de 40 centimètres à 60.

Catég. 18. — Entrée, L. 18 le cent. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en marches, corniches et bases pour balcons.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 20 par décimètre de longueur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Digitized by Google

MARBRE en tables écarries ou polies, de 150 centimètres de longueur et au-dessous.

Catég. 18. — Entrée, L. 8 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, C.e 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en tables écarries ou polies, au-dessus de cette longueur.

Catég. 18. — Entrée, L. 10 chacune. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en cheminées, simplement ébauchées.

Catég. 18. — Entrée, 6 p. 100 sur la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 la valeur.

MARBRE en ouvrages divers.

Catég 18. — Entrée, L. 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

MARBRE en fûts de colonnes, simplement ébauchés.

Voyez Marbre en ouvrages divers. — Catég. 18.

MARBRE en bains, simplement ébauchés.

Voyez Bains en marbre polis et achevés. — Catég 18.

MARCASSITES. *Marcassita, ossia Marchisetta.* On désigne sous ce nom les pyrites qui sont susceptibles de poli, et dont on fait quelques bijouteries communes, en les taillant à facettes. Il se trouve des marcassites dans toutes les mines.

Catégorie 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

MARC d'olives. *Feccia d' olive.*

Voyez Amurca ou Grignon, selon l'espèce. — Catég. 4.e

MARC d'amandes et de pignons.

Comme leurs pâtes. — Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

MARC de raisins. *Graspo o Feccia d' uva.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

MARCOTTES d'œillet. *Margotti di garofani.* Jeunes plantes.

Comme Semences de fleurs. — Voyez Semences. Catég. 3.e

MARJOLAINE. *Maggiorana.* Plante vivace, labiée, aromatique.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

MARJOLAINE (Huile de). *Olio di Maggiorana.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Digitized by Google

MARLY de pur fil gommé. *Marly.* Espèce de grosse gaze gommée.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 0. 45 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

MARLY de coton ou de soie.

Voyez Tissus de coton ou de soie selon l'espèce. — Catég.s 9. 11.

MARMITES. *Marmitte.* Ustensile de cuisine.

Voyez Gueuse, bronze ou cuivre ouvré. — Catég. 16.

MARNE. *Marna.* Terre grasse et calcaire, de couleur blanche ou rousse.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

MAROQUINS *Marocchini.*

Voyez Peaux diverses. — Catég. 7.e

MARRONS. *Marroni.* (Fruits et farine de).

Voyez Chataignes et Farines. — Catég. 12.

MARTEAUX de bijoutier, de ciseleur, d'horloger et d'autres métiers. *Martelli da giojelliere, cesellatore ed orologiajo.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts. — Catég. 16.

MARTEAUX, autres. *Martelli, altri.*

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour arts. — Catég. 16.

MARUM. *Teucrium Marum. Maro, ossia Gattaria.* Plante labiée indigène, dont les feuilles, assez semblables à celles du Serpolet, sont pointues en fer de pique, vertes en dessus et blanchâtres en dessous. Cette plante, d'une odeur agréable et d'un goût âcre et piquant, était beaucoup employée autrefois comme tonique et antispasmodique.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

MASQUES. *Maschere.* Faux visage dont on se couvre la figure pour se déguiser.

MASQUES de tulle ordinaires.

Comme Masques de toile cirée. — Catég. 15.

MASQUES de papier mâché. *Cartapesta.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 60 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

MASQUES de soie cirée. *Seta incerata.*

Catég. 15. — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Masque de toile cirée. *Tela incerata.*

Catég. 15. — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Masques de toile métallique.

Catég. 15. — Entrée, L. 4. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Massepains. *Marzapani.* Pâtisserie d'amandes pilées et de sucre.

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Massicot. Protoxyde de plomb.

Voyez Oxyde de plomb jaunâtre. — Catég. 2.e

Mastic. *Mastice.* Gomme du lentisque.

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Matelas. *Materassi.* Sorte de grand sac piqué, plus long que large, rempli de laine, de coton, de crin, de plumes etc. pour les lits.

Matelas avec élastiques en fil de fer.

Comme Matelas de laine. — Catég. 10.

Matelas de laine ou de crin, ou mélangés de ces matières.

Catég. 10. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Matelas de plume. *Materassi di piuma.*

Catég. 10. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Matériaux à dénommer. *Materiali da nominarsi.* Il faut entendre sous cette dénomination toutes les pierres, argiles, glaises, terres et sables communs propres à la bâtisse, tels que les moellons, les pierres de taille brutes, les pierres meulières brutes, etc., non spécialement dénommés au tarif de la Douane.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 01 le quintal. — Sortie, L. 0. 01 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 02 ½ le quintal.

Mats et Matereaux. *Alberi ed antenne per bastimenti.* Arbres de navires qui portent les voiles.

Voyez Bois de construction. — Catég. 13.

Maurelle en drapeaux. *Lacca muffa in pezze, ossia Pezzetta Cerulea.* Loques ou chiffons imprégnés de couleur bleue.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Mauve. *Malva.* Genre de plantes qui sert de type à la famille des Malvacées, et dont presque toutes les espèces sont employées en médecine.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Mécaniques propres aux arts et métiers *Meccaniche per le arti e mestieri.*

Voyez Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

Mécaniques produisant des airs de musique.

Voyez Carillons ou Instrumens de musique, selon l'espèce. — Catég. 15.

Mèches à villebrequins. *Saette da trapani.* Partie qui perce.

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Mèches de lampes de nuit. *Stoppini per lampe da notte.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Mèches de coton en fil. *Stoppini di cotone in filo.*

Voyez Coton filé. — Catég. 9.e

Mèches de coton tissées. *Stoppini di cotone tessuti.*

Voyez Tissus de coton. — Catég. 9.e

Mèches de coton soufrées. *Stoppini di cotone zolforati.*

Comme Soufre épuré. — Catég. 18.

Mèches d'étoupe. *Stoppini di stoppa.*

Voyez Fil de lin ou de chanvre. — Catég. 8.e

Mechoacan. *Mecoacano. Convolvulus Mechoacana.* Liseron de l'Amérique méridionale dont la racine est purgative.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Médailles. *Medaglie.* En or ou en argent.

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Médailles de métaux communs.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Médailles en plâtre, soufre, etc.

Comme Pipes de gypse. — Voyez Poterie. Catég. 19.

Médicamens composés à dénommer. *Medicamenti composti da nominarsi.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 5. 50 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Mélasse. *Melasso.* C'est le nom de la liqueur qui reste après que l'on a fait subir au suc de la canne à sucre toutes les opérations, à en retirer la plus grande quantité de sucre possible.

Digitized by Google

Elle est de couleur brunâtre et ne peut prendre de consistance plus solide que celle de sirop.

Catég. 2.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Mélisse. *Melissa. Melissa officinalis.* Plante labiée indigène, d'une odeur fort agréable et très-stimulante, qui fait la base de l'eau des Carmes.

Comprise dans les Herbes, Fleurs ou Feuilles à dénommer. Espèces médicinales. — Catég. 2.e

Melons. *Meloni. Cucumis Melo.* Plante annuelle, cucurbitacée. Fruits à côtes, à chair sucrée, fondante, présentant beaucoup de variétés.

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

Melons (Pépins de). *Granelli di meloni.* Une des quatre semences froides majeures.

Compris dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Menthe. *Mentha. Menta.* Genre de plantes labiées indigènes, dont on emploie en médecine plusieurs espèces, qui sont toutes aromatiques, excitantes et toniques.

Comprises dans les Herbes, Fleurs ou Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Menthe (Essence et huile de).

Comme Huile de Romarin. — Voyez Huiles. Catég. 1.re

Mercure natif ou vif-argent. *Mercurio, ossia argento vivo nativo. Mercurius. Hydrargyrum. Argentum vivum.* Métal liquide, brillant, d'un blanc légèrement bleuâtre, qui entre en ébullition à 350 degrés centigrades, se congèle à 40 degrés centigr. au-dessous de zéro, et devient alors malléable. On le trouve dans la nature, soit pur, soit combiné avec le soufre et l'argent, ou avec le chlore. Froid au toucher et inodore, il paraît habituellement fluide et coulant comme du plomb tenu en fusion. Il arrive dans des sacs de cuir du poids de 80 à 90 kilogrammes. Celui que nous recevons d'Espagne vient en bouteilles de fer de 35 à 40 kilogr. bouchées avec une vis. Celui des mines d'Idria, dans le Frioul, arrive en caisses appelées souricières, contenant 2 ou 3 poches de 50 à 60 kilogr. l'une.

Catég. 16. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Mérinos. *Merini.* Moutons d'Espagne, ou de race espagnole.

Comme Moutons. — Voyez Bestiaux. Catég. 6.e

Merluches. *Merluzzo.* Morue sèche.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Merrains. *Doghe.* Bois fendu en menues planches, comme douves, douvelles, etc.

Voyez Bois. — Catég. 13.

Mesures de capacité. *Misure di capacità.* En bois, non ferrées.

Voyez Ouvrages en bois commun. Bois ouvré. — Catég. 13.

Mesures de capacité. En bois, ferrées.

Voyez Bois ouvré en meubles. — Catég. 13.

Mesures de capacité. De fer.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Mesures linéaires. *Misure lineari.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Métal de cloche. *Metallo da campane.*

Voyez Bronze. — Catég. 16.

Métaux communs. *Metalli comuni.*

Voyez Acier, Fer, Gueuse, etc. — Catég. 16.

Méteil. *Barbariato.* Mélange de blé et seigle semés et récoltés ensemble.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Métiers pour les fabriques.

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Métis. *Meticci.* Moutons.

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Métronomes, ou mieux **Métromètres.** *Metrometri.* Instrument qui sert à régler la mesure d'un air de musique.

Comme Quincaillerie. — Catég. 15.

Meubles tant neufs qu'usés. *Mobili.*

Voyez Bois ouvré en meubles. — Catég. 15.

Meules de moulin. *Mole da mulino.* Grandes pierres rondes et plates qui servent à broyer les grains.

Catégorie 18. — Entrée, L. 2 chacune. — Sortie, L. 4 chacune. — Ostellaggio, L. 0. 25 chacune.

Meules à aiguiser, de tout diamètre. *Mole da arrotare.* Roues de grés.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 20 chacune. — Sortie, L. 0. 05 chacune. Ostellaggio, L. 0. 01 ½ chacune.

Digitized by Google

Méum. *Meu-Finocchiana d'Atamanta. Athamanta Meum.* Racine à tête entourée de longs filamens, longue comme le petit doigt, se divisant en branches, de couleur noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans, de substance rare et légère, d'odeur aromatique, de saveur âcre et piquante.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Mica. *Mica.* Pierre primitive, brillante, translucide, écailleuse, qui se divise en feuilles très-minces, flexibles et un peu élastiques.

Voyez Talc. — Catég.es 15. 18.

Microscopes. *Microscopii.* Instrumens d'optique qui grossissent les objets.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Miel. *Miele. Mel.* Le miel est produit par l'abeille, *apis mellifera*, insecte à quatre ailes transparentes et veinées, qui vit par essaims dans des habitations ordinairement artificielles que l'on nomme ruches. Le miel est une substance mucoso-sucrée, épaisse, visqueuse, transparente, quand elle est nouvelle, c'est-à-dire en sortant des rayons; au bout de quelques jours, après avoir été mise en pots ou en barils, elle devient grenue et solide; c'est alors qu'on la livre au commerce, ordinairement en barils dont le poids varie de 50 à 360 kilogrammes, selon la qualité et la provenance.

Catég. 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Mil et Millet. *Miglio e Migliasole. Milium.* Plante graminée; sa graine est jaune et fort petite.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Mine de plomb noire. Carbure de fer. *Miniera di piombo nera.* Substance métallique sous la forme de lames minces appliquées les unes sur les autres. Elle est noirâtre, brillante comme du plomb fraîchement coupé, friable, douce au toucher et comme savonneuse.

Voyez Graphite. — Catég. 16.

Mine de plomb rouge. *Miniera di piombo rossa. Minio. Minium.*

Voyez Oxyde de plomb rouge. — Catég. 2.e

Minéraux. *Miniera.* Métaux combinés dans la mine avec des substances étrangères. Nom générique imposé à toutes les substances

Digitized by Google

métalliques composées, qu'on trouve disposées en couches entre des lits de pierres ou de sels terreux.

Voyez les métaux dont ils font partie. — Catég.ᵉˢ 16. 17.

Minéraux choisis. *Minerali scelti.*

Voyez Objets d'histoire naturelle. — Catég. 16.

Minium. *Minio.* Deutoxyde de plomb.

Voyez Oxyde de plomb rouge. — Catég. 2.ᵉ

Miroirs et Glaces. *Specchii.*

Voyez Verres et Cristaux. — Catég. 19.

Mitraille. *Metraglia.* Vieille ferraille. Vieux fer.

Voyez Ferraille. — Catég. 16.

Modes. Ouvrages de mode. *Lavori di moda* [1].

Catégorie 15. — Entrée, L. 24 le kilogr. — Plus sur la valeur 16 p. 100. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Moelle de cerf. *Midolla di cervo.* Elle est jaunâtre, tirant sur le blanc; c'est un résolutif.

Catégorie 2.ᵉ — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Momies. Corps embaumés. Ce sont des cadavres d'hommes ou d'animaux desséchés et embaumés. Il y en a de naturelles et d'artificielles.

---

[1] La Douane comprend sous cette dénomination, 1.° les habits de femme garnis ou brodés, tant achevés que seulement coupés; 2.° les habits d'homme, brodés, faits ou seulement coupés; 3.° les bandes, collerettes et fichus de tissu quelconque, brodés ou garnis (sont considérées bandes les lisières ou morceaux d'étoffe dont la largeur est moindre de 30 centimètres; le fichu est une espèce de mouchoir de cou pour femme, façonné par la modiste); 4.° les blondes, excepté celles en pièces; 5.° les bonnets de femme, les coiffes et les garnitures en soie à façon de cheveux; 6.° les bourses de femme, dites ridicules, de tissu quelconque; 7.° les paniers couverts en soie ou en autre tissu; 8.° les garnitures de tissu quelconque pour habits de femme; 9.° les voiles, collerettes et fichus brodés, de dentelle de fil, ou de tulle en soie ou en coton; 10.° le tulle en fil ou en coton brodé, excepté celui en pièce. Les habits de femme garnis d'un simple falbalà ne sont pas compris dans les ouvrages de mode.

Digitized by Google

MOMIES entières. *Mummie intiere.*

Comme Objets d'histoire naturelle. — Catég. 16.

MOMIES (Débris de). *Avanzi di mummie.*

Comme Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

MONNAIES d'or ou d'argent de toute sorte, quelqu'en soit le type. *Monete d'oro e d'argento a qualunque conio.*

Exempte de tout droit.

MONNAIES de billon et de cuivre. *Monete di biglione o di rame.* Ayant cours légal.

Voyez Cuivre. — Catég. 16.

MONNAIES de billon, etc., hors de cours.

Comme Cuivre en débris. — Catég. 16.

MONTRES. *Orologii a mostra.*

Voyez Horlogerie. — Catég. 15.

MONTURES de lunettes en baleine, en écaille ou métaux communs. *Montature per occhiali, di balena, di tartaruga, ecc.*

Voyez Quincailleries. — Catégorie 15.

MONTURES d'éventails ou de parapluies.

Voyez Carcasses. — Catég. 15.

MORELLE. *Morella.* Plante fort commune et qui est une espèce de Solanum. Elle porte de petites baies noires, qui, aussi bien que les feuilles, sont rafraîchissantes, anodines et très-vulnéraires, mais un peu narcotiques.

Comprises dans les Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

MORESQUES. *Moresche.*

Voyez Soies. — Catég. 11.

MORESQUES (Ordures et poussière de). *Mondiglie e polvere di Moresche.*

Comme Engrais. — Catég. 4.e

MORILLES. *Spugnole.* Espèce de champignon rempli de petites cavités en forme de rayons de miel, ou comme une éponge, et d'un goût fort délicat, très-estimé des gourmands.

Comme Champignons. — Catég. 3.e

MORS de brides. *Morsi da briglie.* Partie de la bride qui entre dans la bouche du cheval.

Voyez Quincaillerie ou Plaqués d'argent, suivant l'espèce. — Cat. 15.

Digitized by Google

Mortiers à piler. *Mortai da pestare.* Vases pour piler.

Voyez Ustensiles en bois, bronze, marbre ou pierres ouvrées, selon l'espèce. — Catég.es 13. 16. 18.

Mortiers d'artillerie. *Mortai da bomba.*

Comme Canons. Voyez Fer ou Bronze suivant l'espèce — Catég. 16.

Morue. *Gadus Morua. Merluzzo.*

Voyez Merluche aux Poissons. — Catég. 5.e

Mosaïques. *Mosaici.* Ouvrages de rapport, en pierres, etc., de différentes couleurs, formant des figures.

Mosaïques non montées.

Comme Tableaux ou Pierres précieuses selon l'espèce. — Catég. 15 et 17.

Mosaïques montées sur or ou sur argent.

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Mosciame. *Mosciame.* Espèce de salaison faite du thon salé.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Mottes à brûler. *Scamosciatura di pelli, o motte per bruciare.* Petites masses de vieux tan, rondes et aplaties pour le chauffage.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Mouchettes. *Smoccolatoj.* Ciseaux à petit coffre pour moucher une chandelle.

Mouchettes d'argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Mouchettes, autres.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Mouchoirs de chanvre ou de lin. *Fazzoletti.* Blancs, ou avec un petit bord en couleur.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Mouchoirs de chanvre ou de lin, tissus à couleur.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Mouchoirs de chanvre ou de lin, imprimés en entier.

Catégorie 8.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Mouchoirs de coton, soie et autre.

Voyez Tissus, selon l'espèce. — Catég. 9. 10. 11.

Digitized by Google

Moules. *Datteri di mare.* Coquillages bivalves, oblongs. Pleins.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Moules à plâtre. *Forme per lavori di gesso.* Matière creusée pour donner la forme au métal fondu, au plâtre, à la cire etc.

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Moulin. Machine pour moudre, broyer etc.

Moulins à café et à poivre, montés. *Mulinetti da caffè e da pepe, montati.*

Voyez Quincaillerie. — Cat. 15.

Moulins à vapeur. *Mulini a vapore.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer Catég. 15.

Moulins mobiles, à farine. *Mulinelli portatili da farina.*

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Moulins flottants.

Comme Barques de lacs et de fleuves. — Catég. 13.

Moulures en plâtre. *Modanature di gesso.*

Comme Pipes de gypse. — Voyez Poterie. Catég. 19.

Mousselines et Mousselinettes. *Mussole e Mussolinette.* Toiles de coton très-fines et très-claires.

Voyez Tissus de coton. — Catég. 9.e

Mousses marines, corallines etc. *Corallina ec.*

Voyez Lichens médicinaux. — Catég. 2.e

Moût. *Mosto.* Jus exprimé des raisins, ou vin nouvellement fait qui n'a pas encore fermenté.

Comme le vin. — Voyez Vin. Catég. 1.re

Moutarde. *Sinapis Nigra.* Crucifère indigène, dont on emploie les graines comme condiment, et comme rubéfiant.

Moutarde [1] en graine. *Senapa in grana.* Graines de moutarde.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Moutarde en farine. *Senapa in polvere.* Farine de moutarde.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] La moutarde dite de Crémone, étant préparée avec du sucre, doit payer le droit imposé aux confitures — Catég. 2.e

Digitized by Google

Moutarde liquide. *Senápa liquida.* Confection de moutarde.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Moutons. *Montoni.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Mouvemens de montre ou de pendule. *Movimenti da orologi.*

Voyez Horlogerie. — Catég. 15.

Muguet. Lys de Vallée. *Mughetto. Convallaria maialis.* Plante asparagoïde indigène, dont on emploie les fleurs pulvérisées comme sternutatoires. Entre deux ou trois feuilles oblongues pousse une tige dont la moitié supérieure est révêtue d'un bon nombre de petites fleurs blanches ayant la figure d'une cloche. Elles ont une odeur fort agréable.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Mules et Mulets. *Mule o Muli.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Mures. *More o Gelse. Morus nigra.* Fruit du mûrier, que l'on mange.

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

Muriates. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide muriatique avec des bases. Anciens noms de certains hydro-chlorates et chlorures.

Muriate d'Ammoniaque. *Muriato d'Ammoniaca.*

Voyez Sel Ammoniac. — Catég. 2.e

Muriate d'Ammoniaque antimonié. *Muriato d' Ammoniaca antimoniato.*

Voyez Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Muriate de Baryte. *Muriato di Barite.* Hydro-Chlorate de Barium. Solution aqueuse de chlorure de Barium; employée en médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Muriate de cuivre. *Muriato di Rame.*

Catég. 2.e — Entrée, L 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Muriate d'Étain. Sel d'étain. *Muriato di Stagno. Sal di Stagno.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Muriate jaune de plomb et de plomb fondu. *Muriato giallo di piombo e di piombo fuso.*

Voyez Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Muriate de Potasse. *Muriato di Potassa.* Autrefois Sel fébrifuge de Sylvius. Solution aqueuse de Chlorure de Potassium. Sel incolore, piquant, et amer.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio L. 0. 60 le quintal.

Muriate de Soude. *Muriato di Soda.* Sels.

Voyez Sel marin. — Catég. 2.e

Muriate de Mercure, doux ou corrosif. *Muriato di mercurio dolce o corrosivo.*

Voyez Sublimé. — Catég. 2.e

Musc. *Muschio. Moschus.* Substance animale, solide, d'un brun foncé, très-odorante, et d'une saveur amère, qu'on trouve dans une poche située près de l'anus du *Moschus Moschiferus*, quadrupède ruminant, du genre du Chevrotain, qui habite le Thibet, etc. On l'apporte ordinairement dans des vessies, garnies d'un poil brunâtre, renfermées dans des boîtes de plomb ou d'étain.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Muscades. *Noci moscade.*

Voyez Noix muscades. — Catég. 2.e

Muscades (Pellicules de).

Voyez Macis. — Catég. 2.e

Muscades (Huile de).

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Musique. Papier avec la musique notée. Manuscrite. *Musica manoscritta.*

Catégorie 14. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Musique, etc. gravée. *Musica stampata.*

Catégorie 14. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Myrobolans. *Mirobolani.* Nom pharmaceutique de plusieurs fruits purgatifs et desséchés, qui viennent des Indes Orientales et d'Amérique. Ils sont de la grosseur des prunes, et ont une

Digitized by Google

couleur brunâtre, jaunâtre ou noirâtre. Ils sont tous à noyaux et à amandes. On connaît les myrobolans *Chébule*, *Citrin*, *Belliric* et *Indique*, fruits d'un Badamier, et les myrobolans Emblics, fruits du *Phyllantus Emblica*.

MYROBOLANS secs. *Mirabolani secchi.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

MYROBOLANS confits (apprêtés au sucre).

Voyez Fruits confits. — Catég. 3.e

MYRRHE. *Mirra.*

Voyez Gommes et Résines — Catég. 2.e

MYRTHE, Myrtille ou Airelle de Corse en feuilles. *Mortina di Corsica in foglie.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

MYRTHE, Myrtille ou Airelle de Corse moulue. *Mortina di Corsica macinata.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

MYRTHE (Baies de).

Comme Baies de Genièvre. Voyez Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

NACRE de perle, brute. *Madreperla grezza.* Coquillage de plusieurs espèces, gris et ridé en dehors, luisant et argenté en dedans, et renfermant ordinairement des perles. Il vient des écailles de nacre, de l'Inde, du Golfe Persique, des côtes de Ceylan et du Japon.

Catégorie 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

NACRE de perle ouvrée.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

NANKIN des Indes ou d'Europe. *Nankino.*

Comme Étoffes de coton teintes. Voyez Tissus de coton. Catég. 9.e

NAPHTE. *Nafta. Naphta.* Bitume liquide, limpide, insipide, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur térébinthinée, plus léger que

Digitized by Google

l'eau, et inflammable à l'approche d'un corps en ignition, qu'on trouve en Perse, en Calabre, en Sicile et ailleurs.

Catég. 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

NARD Indien. *Nardo Indiano. Spico Nardo.* Racine de l'*Andropogon Nardus. Spica Nardi.* Racine chevelue à laquelle tient encore la base des tiges et des feuilles. On l'apporte de Ceylan et des Moluques. Sa saveur est amère et âcre; son odeur aromatique ressemble assez à celle du souchet.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

NARD Celtique. *Spico Celtico. Spica Celtica.* Racine du *Valeriana Celtica.* Petite, noueuse, écailleuse, jaunâtre et aromatique. On l'apporte dans des petites boîtes.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

NATRON. Carbonate de soude. *(V. ce mot pour l'explication).*

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

NATTES de jonc ou de paille.

Voyez Vannerie ou tissus en feuilles suivant l'espèce. — Catég. 15.

NAVETS. *Navoni. Brassica Napus.* Plante crucifère indigène dont on mange la racine.

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

NAVETTE. *Ravizzone.* Sorte de navet sauvage qui donne une graine dont on fait de l'huile bonne à brûler.

NAVETTE (Graine de). *Seme di Ravizzone.*

Voyez Semences oléagineuses. — Catég. 3.e

NAVETTE (Tourteaux de graines de). *Panetti di Ravizzone.*

Voyez Tourteaux de semences oléagineuses. — Cat. 1.re

NAVETTE (Huile de). *Olio di Ravizzone.*

Voyez Huile de graines grasses. — Cat 1.re

NAVETTES de tisserands. *Spole da tessitore.*

Voyez Machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

NÉCESSAIRES. *Cassette;* de toilette et de voyage.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

NÉCESSAIRES. *Cassette;* de toilette et de voyage avec mécaniques.

Comme carillon. — Catég. 15.

Digitized by Google

Nèfles. *Nespole.* Fruit du Néflier, *Mespilus Germanica*, acidule, pâteux, à noyaux.

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

Nénuphar. *Ninfea. Nimphæa alba et lutea.* Nom de deux plantes indigènes, aquatiques, auxquelles on attribue des propriétés anodynes et antiaphrodisiaques.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Nerfs de bœuf et d'autres animaux. *Nervi di bue e d' altri animali.*

Catég. 4.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Néroli. *Neroli. Olio di fior d' arancio.* Nom pharmaceutique de l'huile essentielle de fleurs d'orange.

Voyez Huile d'Orange. — Catég. 1.re

Nerprun. (Baies de). *Ranno.*

Voyez Graine d'Avignon. — Catég. 2.e

Nielle (Graine de) ou Nigelle Romaine. *Nepitella.* Semences anguleuses, fort petites, noires ou jaunes, d'une odeur aromatique et d'un goût piquant.

Comprise dans les Graines médicinales à dénommer. — Cat. 2.e

Nitrate d'argent liquide pour réactifs. *Nitrato d' argento liquido per reattivi.*

Comme Acide nitrique. — Catég. 2.e

Nitrate de Soude. *Nitrato di Soda.* Combinaison de l'acide nitrique avec le sous-carbonate de soude.

Mêmes droits que Sulfate de Soude ou Sel de Glauber. — Cat. 2.e

Nitrate de Potasse. Nitre. Sel de nitre. Salpêtre. *Nitrato di Potassa.* Le nitrate de potasse se rencontre dans le commerce tantôt en masses, tantôt en petits cristaux grenus. Sel blanc, inodore, cristallisable, d'une saveur fraîche, piquante et légèrement amère, très-soluble dans l'eau, qu'on trouve abondamment dans la nature. Il entre dans la composition de la poudre et de l'artifice; est employé à la préparation de l'acide nitrique et de divers produits chimiques et pharmaceutiques. On trouve dans le commerce les trois espèces suivantes de salpêtre: salpêtre de l'Inde brut, salpêtre de France brut et salpêtre de France raffiné.

Digitized by Google

NITRATE de Potasse brut. *Nitrato di Potassa grezzo.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 18 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Transit L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

NITRATE de Potasse raffiné. *Nitrato di Potassa raffinato.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Transit L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal [1].

NITRATE de Strontiane. *Nitrato di Stronziana.* Sel cristallisable, d'une saveur fraîche et piquante, soluble dans l'eau. Employé dans les laboratoires pour préparer la Strontiane, et dans l'art de l'artificier pour obtenir des flammes rouges.

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

NITRE. *Nitro.* Nitrate de Potasse. Salpêtre.

Voyez Nitrate de Potasse. — Catég. 2.e

NITRE (Esprit de). Ancien nom de l'Acide Nitrique.

Voyez Acide Nitrique — Catég. 2.e

NITRE (Beurre de). *Burro di Nitro.* Espèce de drogue que l'on tire du Salpêtre par le moyen du Tartre.

Voyez Médicamens composés à dénommer — Catég. 2.e

NITRO-MURIATE d'étain. *Nitro Muriato di Stagno.* Dissolution d'étain par l'Acide Nitro-muriatique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

NOIR de charbon, ou charbon en poudre.

Comme Noir minéral. — Cat. 2.e

NOIR en pâte. Cette substance propre à la fabrication du papier pour tapisserie, entre dans la dénomination collective de couleurs à dénommer.

---

[1] A dater du 1.er janvier 1812, le Nitrate de Potasse, Nitre ou Salpêtre brut ou raffiné, payera un seul droit d'Entrée de 15 livres le quintal, et après l'an 1813, ce droit sera fixé à 10 livres le quintal.

D'après le Manifeste Caméral du 27 décembre 1839, qui établit les droits sus énoncés, le Nitrate de Potasse, Nitre, ou Salpêtre ne pourra être importé ni exporté, sans une autorisation de l'Administration générale des gabelles.

Digitized by Google

Noir animal. *Nero animale.*

Voyez Noir d' ivoire, d'os, etc. — Catég. 2.e

Noir à souliers liquide. *Nero da scarpe liquido.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noir d'ivoire. *Nero d' avorio.* Ivoire brûlé et calciné dans un vase.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noir d'os, de cerf et autre Noir animal. *Nero d' osso, di cervo ed altri.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noir d'Espagne. *Nero di Spagna.* Liège brulé.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noir de fumée. *Nero di fumo.* Suie de résines brûlées.

Catég. 2.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noir minéral naturel. *Nero minerale naturale.* Ce nom indique qu'il s'agit de fossiles, ayant la propriété de colorer en noir. (Si ces Noirs sont préparés, c'est-à-dire liquides ou pétris avec de la gomme ou autres ingrédiens, la Douane les traite comme couleurs à dénommer).

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Noir de teinturier et de corroyeur. (Pyrolignites de fer).

Voyez Acétate de Fer. — Cat. 2.e

Noisettes. Fruits du Noisetier, *Corylus Avellana*, arbuste indigène de la famille des Amentacées. La noisette ou aveline est une noix ovale, arrondie, dure, tout d'une pièce, unie, revêtue à l'intérieur d'une cupule foliacée, brunâtre, rougeâtre, et fermée en totalité d'un gros embryon huileux d'une saveur agréable. Ce fruit se sert sur nos tables; on en extrait une huile qu'employent les luthiers. On les emballe en simple ou double toile.

Noisettes en Coques. *Nocciuole in Scorza.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 1.50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Noisettes, mondées. *Nocciuole monde.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Noisettes (Huile de).

Comme Huile de Noix — Catég. 1.re

Noix communes. *Noci.* Fruits du Noyer, *Juglans Regia*, bel arbre indigène de la famille des Térébinthacées, à amande divisée en plusieurs lobes par un zeste, et enfermée dans une coque dure, ligneuse, recouverte d'une écale verte.

Noix en coques. *Noci in scorza.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Noix mondées. *Noci monde.*

Catég. 4.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Noix des Indes.

Comprises dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

Noix de Galle. *Noci di Galla d' ogni sorta.* Excroissance ligneuse, arrondie, hérissée de pointes, pesante, dure, solide, et compacte, que la piqûre d'un insecte, *Cinips*, fait naître dans le Levant, sur les branches du *Quercus Cerris*. Elles ont différentes grosseurs comme celle d'une noix à une aveline; raboteuses ou épineuses, grisâtres, verdâtres ou noirâtres. Elles arrivent en balles d'Alep, de Smyrne, de la Morée et de l'Istrie.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal [1].

Noix d'Acajou, d'Anacardium, d'Arec, de Ben et de Cyprès.

Voyez ces mots.

Noix de Coco. *Noci di Coco.* Fruit d'un arbre de la famille des Palmiers. Sa première écorce est unie et lisse en dehors, de couleur grise claire, elle est garnie en dedans, de bourre

---

[1] Les expéditions de Sortie pour les Noix de Galle ne pourront être accordées sans une autorisation spéciale de la Secrétairerie Royale pour les Affaires Intérieures.

Digitized by Google

rougeâtre et filamenteuse, sous laquelle on trouve une noix ovale et grise de la grosseur d'une poire de coing, amande blanche et ferme comme celle de la noisette.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Noix muscades. *Noci Moscate.* Fruit du Muscadier. *Myristica moschata, Myristica Aromatica,* arbre de la famille des Lauriers qui croit aux Moluques. Il y en a de deux sortes, l'une qui est de la figure d'une olive, se nomme Muscade femelle; l'autre, qui est plus allongée et moins aromatique, s'appelle muscade mâle. Elles sont de couleur grise en dessus, rougeâtres et marbrées en dedans, d'une odeur aromatique et agréable, d'une saveur chaude et âcre; aspect fleuri, cassure serrée. Elles viennent en barils des Indes Orientales.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1. 25 le kilogr. Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal [1].

Noix Pechurim. *Noci Pecorine.* Fruit aromatique d'une espèce de laurier.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Noix pulvérisées.

Voyez la Note relative aux substances médicinales.

Noix vomique. *Noce vomica.* Fruit du *Strychnos Nux vomica.* Arbre de moyenne grandeur qui croit dans les Iles de l'Archipel Indien etc. Ce fruit est aplati, dur, corné, ombiliqué, très-âcre, très-irritant et vénéneux. Il se trouve implanté dans une pulpe charnue qui remplit l'intérieur d'une baie globuleuse, recouverte d'une écorce lisse, dure et fragile.

Comprise dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

Nougat. *Torrone o Torrione.* Gâteau d'amandes ou de noix au caramel.

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

---

[1] Les Noix muscades en coques, payent comme les noix muscades mondées.

Digitized by Google

Noyaux. *Noccioli.* On entend par Noyaux la partie ligneuse enfermée au milieu de quelques fruits, comme la prune, la cérise, la pêche etc., appelée vulgairement l'os de tel fruit.

Mêmes droits que les Noix en coques. — Catég. 3.e

Objets d'histoire naturelle. *Oggetti di Storia naturale* [1].

Catég. 15. — Entrée, L. 1 p. 100 la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Obsidienne. *Ossidiana.* Pierre transparente qui, chez les anciens, tenait lieu de vitres.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Ocres. *Ocrie.* Argiles fines, colorées par un oxyde ou par un sel de fer, et qu'on emploie dans les arts.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres rouges. *Ocrie rosse.* Terre adamique.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres rouges. *Ocrie rosse.* Brun rouge.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres rouges. *Ocrie rosse.* Terre de Perse ou Rouge d'Inde.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres rouges. *Ocrie rosse.* Rouge de montagne.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres jaunes. *Ocrie gialle.* Terre jaune.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 30 le quintal.

Ocres jaunes. *Ocrie gialle.* Jaune de montagne.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Pour prouver leur identité à la Douane, on déclarera l'espèce des objets d'histoire naturelle, et le poids.

Digitized by Google

Ocres vertes. *Ocrie verdi.* Terre verte.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ocres vertes. *Ocrie verdi.* Terre de Vérone.

Catégorie 18. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Octans. *Ottanti.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Oeil de chat. *Occhi di gatta.* Sorte d'agathe.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Oeufs de volaille. *Ova di pollame.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Oeufs de vers-à-soie. *Ova di vermi da seta.*

Catég. 4.e — Entrée, L. 0. 05 le kilog.me — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oeufs de fourmis. *Ova di formiche.*

Mêmes droits que les Cloportes. — Catég. 2.e

Oignons. *Cipolle comuni. Allium Cepa.* Plante potagère qu'on cultive pour ses bulbes, employées dans les préparations culinaires.

Compris dans les Légumes verts. — Catég. 3.e

Oignons de Scille, de fleurs et autres. *Cipolle di squille, di fiori ed altre.* Les oignons, ou mieux bulbes de la Scille, *Scilla maritima*, plante liliacée indigène, sont placés au nombre des diurétiques et des expectorans.

Voyez Bulbes. — Catég. 3.e

Oiseaux empaillés. *Uccelli imbalsamati.*

Voyez Objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

Olives. *Olive.* Fruit de l'Olivier, *Olea Europæa.* Arbre toujours vert du midi de l'Europe, à fleurs monopétales; ces fruits sont charnus, ovales, plus ou moins allongés, et plus ou moins gros, suivant les espèces. Ils contiennent un noyau fort allongé qui renferme deux semences. On en retire, par expression, une huile excellente à manger etc.

Digitized by Google

Olives vertes. *Olive verdi* [1].

Catég. 3.e — Entrée, L. 0 le quintal. — Sortie, L 0 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Olives sèches. *Olive secche.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Olives au sel. *Olive in sale.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Olives confites ou à l'huile. *Olive in addobbo ed all' olio.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Olive (Huile d').

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Onguent. *Unguenti.* Médicament composé de corps gras, unis à des résines, des poudres ou des sucs, qui a une consistance molle et qu'on applique à l'extérieur du corps.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Onyx. *Onice.* Agathe très-fine, blanche et brune.

Voyez Pierres précieuses. — Catég 17.

Opale. *Opale.* Pierre précieuse de couleur laiteuse.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Opiats dentifrices. *Oppiato pei denti.* Pâtes pour les dents, composées ordinairement de miel rosat, auquel on ajoute des os calcinés, de la terre sigillée, du corail rouge, de la cannelle, de la laque carminée et de l'huile de girofle.

Comme Poudre de Senteur. — Voyez Parfumerie. Catég. 2.e

Opium. *Oppio.* Suc épaissi des capsules et des tiges du *Papaver somniferum*, pavot blanc qui nous vient d'Orient. On le débite en masses assez consistantes, d'un brun rougeâtre, d'une odeur vireuse, d'une saveur amère, chaude et nauséabonde. L'Opium en larmes, le plus pur de tous, est celui qu'on obtient par des incisions faites aux têtes des pavots; et l'Opium Thébaïque est obtenu en faisant évaporer le suc des têtes

---

[1] Les olives vertes payent, soit à l'entrée, soit à la sortie, le quart du droit auquel est imposée l'huile.

Digitized by Google

de pavot jusqu'à consistance de sirop très-épais. Nous le recevons, en caisses de poids irréguliers, quelquefois garnies intérieurement de feuilles de fer blanc, de Constantinople, Smyrne et Égypte.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

OPOPANAX. *Oppoponaco.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

OR. *Oro. Aurum.* Métal jaune, solide, très-brillant, peu dur, très-ductile, très-malléable, très-tenace et très-pesant, qu'on trouve dans la nature à l'état natif, ou combiné avec un peu d'argent, de cuivre et de fer. L'or natif est traité comme or brut.

OR brut en masses, lingots, barres, poudre, bijoux cassés etc. *Oro brutto in masse, lingotti, barre, polvere e bisotteria rotta.*

Exempt.

OR battu en feuilles, sans tare pour le papier. *Oro battuto in foglie, senza tara per la carta.*

Catég. 17. — Entrée, L. 13 le kil.me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

OR tiré ou laminé (traits, lames, paillettes ou clinquant). *Oro tratto o laminato.*

Catég. 17. — Entrée, L. 18 le kil me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

OR Filé sur soie. *Oro filato sopra seta.*

Catég. 17. — Entrée, L 18 le kil.me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 1. 50 le quintal.

OR ouvré, même uni à quelque matière que ce soit [1]. *Oro lavorato, anche unito a qualsivoglia materia.*

Catég. 17. — Entrée, L. 16 le hectog.me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, 1/16 p. 100 la valeur.

---

[1] Le droit est perçu sur le poids réuni de l'or et des matières qui y sont jointes, quand même le poids de ces matières serait supérieur à celui de l'or.

Digitized by Google

Pour la Passementerie, la Dentelle et les Étoffes avec or ou argent

Voyez Tissus de soie. — Catég. 11.

Or faux. Tombac, Similor etc. *Oro falso ec.*

Voyez Cuivre doré. — Catég. 16.

Oranger. *Arancio. Citrus Aurantium.* Bel arbre du midi de l'Europe dont on mange les fruits, et dont les fleurs et les feuilles sont regardées comme antispasmodiques.

Oranger (Feuilles et Tiges d').

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oranger (Fleurs d').

Voyez Fleurs naturelles médicinales. — Catég. 2.e

Oranger (Eau de feuilles, tiges ou fleurs d') *Acqua di foglie e gambi d' arancio.*

Comprise dans les Eaux médicinales. — Catég. 1re

Oranger (Huile de feuilles, tiges, fleurs ou fruits d'). *Olio di foglie, gambi, fiori e frutti.*

Voyez Huile d'Orange. — Catég. 1.re

Oranges vertes et Bergamotes. *Aranci verdi e Bergamotti.*

Voyez Fruits verts. — Catég. 3.e

Oranges confites au vinaigre. *Aranci in composta all' aceto.*

Voyez Fruits confits. — Catég. 3.e

Oranges (Écorce de). *Scorza di Aranci.*

Voyez Écorces. — Catég. 2.e

Oranges (Pépins d'). *Granelli o Seme di aranci.*

Voyez Semences — Catég. 3.e

Oranges (Huile d'). *Olio di aranci.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Orcanette. Racine rouge. *Ancusa. Radica rossa.* Racine de l'*Anchusa Tinctoria.* Racines de différentes grosseurs, plus souvent de celle d'une plume, rouges foncées en leurs écorces, blanchâtres en leurs parties ligneuses. Ces racines servent en teinture. C'est le fard des anciens. La plante croît dans les lieux sablonneux du Levant, de la Provence, du Languedoc, et de l'Allemagne méridionale, d'où nous vient principalement l'Orcanette que nous avons.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Oreillons de peaux. *Ritaglii di pelle.* Propres seulement pour fabriquer la colle-forte.

Voyez Peaux diverses. — Catég. 7.e

Orfévrerie. *Orerie.*

Voyez Or ouvré. — Catég. 17.

Organsin. *Organzini.*

Voyez Soie ouvrée. — Catég. 11.

Orge. *Orzo. Hordeum vulgare.* Graminée indigène qu'on cultive pour ses graines rangées parmi les plus utiles à l'homme.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Orge mondée. *Orzo mondo.*

Voyez Grains et Légumes perlés ou mondés. — Catég. 12.

Orgues. *Organi.*

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Origan. *Origano.* Plante aromatique, espèce de marjolaine, qui croît aux lieux champêtres et montagneux.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Oripeau. *Orpello.* Lame de laiton mince et brillante.

Voyez Cuivre doré ou argenté battu. — Catég. 16.

Ornemens d'Église. *Ornamenti di Chiesa.*

Voyez Linge ou Habillemens, selon l'espèce. — Catég.s 8. 9. 10. 11.

Ornemens en bronze ou cuivre. *Ornamenti di bronzo o rame.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Orobe. *Orobo.* Graines ou semences d'une plante légumineuse, assez semblables à de petits pois, d'un rouge brun, et d'un goût de légumes qui n'est ni amer, ni désagréable.

Comme Légumes secs. Voyez Grains — Catég. 12.

Orpiment ou Orpin naturel ou artificiel. *Orpimento naturale od artificiale.*

Voyez Sulfure d'arsenic jaune en masses — Catég. 2.e

Orpiment pulverisé. *Orpimento polverizzato.* Couleur que l'on nomme indistinctement dans le commerce Orpiment, Orpin, jaune de Cassel, jaune de Roi ou Jaune Royal; elle est en poudre ou en trochisques.

Voyez Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Orseille naturelle. *Erba Oricella. Lichen Roccella.* Il vient en balles, de Ténériffe, de la Barbarie, Sicile, Sardaigne et Corse.

Voyez Lichens tinctoriaux. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Orseille préparée. On appelle Orseille préparée celle qu'on a réduite en pâte molle, d'un rouge violet ou colombin, parsemée de taches, et comme marbrée, d'usage en teinture. On la divise en 1.° Orseille violette ou Cudbeard. *Oricello violetto.* Pâte molle pour la teinture en violet, provenant de la préparation du Lichen-Orseille mêlé avec de la chaux et de l'urine. 2.d Orseille bleu cendrée, Tournesol en pâte. *Oricello azzurro cinericcio, o Pasta di Tornasole.* C'est une pâte ou laque sèche preparée avec le Lichen-Parelle, l'urine, la craie et la potasse: sa couleur est bleue; elle vient en pains ou en morceaux. Les chimistes se servent de cette substance colorante pour reconnaître la présence des acides.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ortie. *Ortica.* L'Ortie est une plante sauvage, type de la famille des Urticées, à tiges et feuilles piquantes, dont les espèces sont très-nombreuses.

Ortie (Tiges d'). *Gambi di Ortica.*

Comme Chanvre en tiges brutes. — Catég. 8.e

Ortie (Filasse d'). *Filamenti di Ortica.*

Comme Chanvre, suivant l'espèce. — Catég. 8.e

Ortie (Fleurs d'). *Fiori di Ortica.*

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Ortie (Toile d'). *Tela di Ortica.*

Comme Toile de chanvre. — Voyez Tissus de chanvre. Catég. 8.e

Os de Bétail. *Ossa di bestiame.* Parties dures, solides et compactes, de bœufs, de vaches et d'autres animaux, dont on se sert pour divers usages. Il ne s'agit ici que d'os bruts.

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Os de séche. *Osso di Seppia.* Espèce d'écaille dont ce poisson est couvert sur le dos. Elle est grande comme la main, a l'épaisseur d'un pouce en son milieu, plus mince aux côtés, légère, dure en dessus, spongieuse en dessous, friable, très-blanche, et d'un goût un peu salé.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Os brûlés. *Ossa bruciate.*

Voyez Noir d'os. — Catég. 2.°

Os calcinés. *Ossa calcinate.*

Voyez Spode. — Catég. 2.°

Os ouvré. *Ossa lavorate.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Osier des sables, en bottes. *Gorre, ossia Vimini arenarj in fasci.* Variété du Saule; ses jets, ou jeunes rameaux, très-flexibles, servent principalement à faire des paniers.

Catég. 13. — Entrée, L. 0. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Osiers des sables, ouvré. *Gorre, ossia Vimini arenarj lavorati.*

Voyez Vannerie. — Catég. 15.

Osier des saules. *Vimini di salici per legar viti.* Jeunes rameaux de saule, dont on se sert pour attacher la vigne etc.

Catégorie 13. — Entrée, L. 0. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Ouates d'étoupe de chanvre ou de lin. *Ovatte di Stoppa o canape.*

Catégorie 8.° — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Ouates de coton. *Ovatte di cotone.*

Voyez Coton en feuilles cardées et gommées, etc. — Catég. 9.°

Ouates de strasse ou de moresque. *Ovate di setá.*

Voyez Soies. — Catég. 11.°

Outils de serrurier et charpentier, à dénommer [1].

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens pour les arts. — Catég. 16.

Outils et Instrumens d'arts et métiers.

Voyez Fer ouvré en instrumens pour arts. — Catég. 16.

Outils non dénommés.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

---

[1] Lorsque ces outils sont brisés et absolument hors d'usage, ils sont liquidés par la Douane comme Ferraille ou Acier en débris, suivant l'espèce; mais ceux qui, quoiqu'usés, peuvent encore servir, sont liquidés comme neufs.

Digitized by Google

Outremer. *Oltremarino.* Poudre bleue d'une grande beauté, dans la préparation de laquelle entre le lapis-lazuli. Elle sert à la peinture.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kil.mo — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Outres. *Otri.* Peaux de boucs cousues en sacs, pour les liquides.

Voyez Peaux ouvrées. — Catég 7.e

Ouvrages. *Lavori.* La dénomination d'ouvrages indique une matière quelconque entièrement fabriquée.

Ouvrages en bois.

Voyez Quincaillerie ou Bois ouvré, selon l'espèce. — Catég.e 13 et 15.

Ouvrages en os, ivoire, les billes exceptées, papier mâché, corne, nacre, métaux communs et écaille.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Ouvrages de cuivre mélangé de cristal.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Ouvrages de fonte en fermeture de portes et fenêtres.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Ouvrages d'argent plaqué en entier.

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

Ouvrages de mode.

Voyez Modes. — Catég. 15.

Ouvrages de cheveux.

Voyez Cheveux ouvrés. — Catég. 15.

Ouvrages de peinture.

Voyez Peinture. — Catég. 15.

Oxalate de potasse. Oxalate acide de potasse. *Ossalato acido di potassa.* Sel cristallisable en petits parallélipipèdes blancs et opaques, qu'on trouve dans le suc de l'*Oxalis acetosella.* On peut aussi l'extraire du *Rumex Acetosella* ou *Acetosa,* oseille commune plante potagère. Sel d'oseille. Quadroxalate de potasse. *Sal d' agretta.* On l'emploie pour enlever les taches de rouille sur le linge, et pour blanchir les chapeaux de paille; il est aussi employé en médecine. Livré en barils de poids irréguliers.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Oxyde d'antimoine. *Ossido d' antimonio.*

Comme Verre d Antimoine. — Catég. 2.e

Oxyde d'arsenic. *Ossido di arsenico.*

Voyez Acide arsenieux. — Catég. 2.e

Oxyde de bismuth blanc. *Ossido di bismutte bianco.* Fard blanc.

Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

Oxyde de cobalt gris. *Ossido di cobalto grigio.*

Voyez Cobalt grillé. — Catég. 16.

Oxyde de cobalt vitreux. *Ossido di cobalto vitreo.*

Voyez Cobalt vitrifié en masse ou en poudre. — Catég. 16.

Oxyde de zinc. Calamine grillée. *Ossido di zinco. Giallamina bruciata.*

Voyez Zinc. — Catég. 16.

Oxyde de cuivre. Cuivre brûlé, ou Æs-Ustum. *Ossido di rame. Rame bruciato, o Æs-Ustum.*

Voyez Æs-Ustum. — Catég. 2.e

Oxyde d'étain et de fer. *Ossido di ferro e di stagno.* Cet oxyde d'étain, connu dans le commerce sous le nom de *Potée*, est employé pour le polissage des glaces et des verres d'optique. Il est en poudre fine. On connaît trois oxydes de fer: celui dont il s'agit ici est le tritoxyde, *Colcothar, Rouge d'Angleterre*, employé dans la peinture et pour le polissage des glaces et métaux.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oxyde de plomb jaunâtre (Massicot). *Ossido di piombo giallicio. Giallo di vetro.* Protoxyde de plomb. Employé en peinture, et pour vernisser la faïence.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oxyde de plomb rouge (Minium). *Ossido di piombo rosso. Minio.* Deutoxyde de plomb en poudre, d'une couleur rouge-jaunâtre, sans saveur ni odeur; employé pour la préparation du cristal, et pour les peintures à l'huile. Produit d'une double coupellation du plomb dans des fourneaux à réverbère. Vient en barils de 300 à 500 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Oxyde de plomb demi-vitreux rouge ou jaune (Litharge). *Ossido di piombo semi-vitreo o giallo o rosso (Litargirio).* Protoxyde de plomb fondu et cristallisé en lames par le refroidissement. Employé pour préparer le carbonate de plomb, les sels de plomb. En pharmacie, il fait la base d'un grand nombre d'emplâtres. Dans les arts on s'en sert pour préparer le minium et pour rendre les huiles siccatives, etc. Obtenu par la coupellation du plomb argentifère dans un fourneau à réverbère. Expédié en futailles de 300 à 500 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oxyde de zinc blanc. *Ossido di zinco bianco.* Autrefois *Pompholix*, fleurs de zinc, *Lana Philosophica, nihil album.* D'une couleur blanche, très-léger et floconneux; insoluble dans l'eau, soluble dans les acides; indécomposable par le feu, ce protoxyde de zinc est employé en médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oxyde de zinc gris-cendré. *Ossido di zinco grigio cenerino* Tuthie ou cadmie des fourneaux. Cet oxyde est impur; on le retire des cheminées des fourneaux, où l'on travaille les mines de plomb contenant du zinc. Il s'y attache sous forme de croûte plus ou moins épaisse. Après avoir réduit cette matière en poudre fine, on la délaye dans l'eau pour la réduire en trochisques. Cette substance est d'une couleur grise cendrée, et est employée en médecine comme anti-ophthalmique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Oxide de Mercure. *Ossido di Mercurio.*

Comme les Muriates. — Voyez Muriates.

Oxides préparés. *Ossidi preparati.*

Voyez Médicamens composés, Précipités, Pierres caustiques ou Sublimés. — Catég. 2.e

Paille de grains ou céréales. *Paglia di cereali.*

Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

Paille nettoyée et coupée pour faire des tresses, teinte ou non teinte. *Paglia pulita e tagliata per far treccie.*

Comme Tresses grossières. — Catég. 15.

Digitized by Google

Paille tressée. *Paglia intrecciata.*

Voyez Vannerie, Nattes ou Tresses. — Catég. 15.

Paille ouvrée en boîtes, et étuis, etc. *Paglia lavorata in scatole, astucci ec.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Paille de fer et d'acier. *Paglia di ferro e d' acciajo.*

Voyez Limailles et Pailles. — Catég. 15.

Paille de schénante. *Paglia di squinanti.*

Voyez Schénante. — Catég. 2.e

Paille avec épis pour faire des tresses. *Paglia con spine per far treccie.*

Voyez Tresses grossières. — Catég. 15.

Paillettes d'or ou d'argent fin. *Pagliette d' oro o d' argento fino.*

Voyez Or ou Argent. — Catég. 17.

Paillettes d'or ou d'argent faux. *Pagliette d' oro o d' argento falso.*

Voyez Cuivre doré ou argenté. — Catég. 16.

Paines, Pesnes et Pennes. *Peneri o Penerate.*

Voyez Pennes. — Catég. 15.

Pains à cacheter. *Ostie per lettere.* Ronds de pâte pour cacheter.

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

Pain, et Biscuit de mer. *Pane e Biscotto di marc.* Le biscuit est du pain qui a reçu deux cuissons; jaune, mince, dur, sonore, fragile et brillant dans sa cassure.

Catégorie 12. — Entrée, L. 18 le quintal. — Sortie, L 0.05 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pain et Biscuit de mer venu sous pavillon national.

Catégorie 12. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 0.05 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pain et Biscuit de mer provenant de la Sardaigne.

Catég. 12. — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pain à chanter pour envelopper les confitures. *Ostie ad involgere paste dolci.*

Comme Pains à cacheter. Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Pain d'épices. *Pane pepato.* Sorte de pain composé de seigle, de miel et d'épices ; de couleur jaune brune, de goût et d'odeur agréables.

Catég 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Palma-Christi (Graine ou Huile de). *Palma Christi.*

Voyez Ricin. — Catég. 2.e

Palmes non ouvrées. *Palme non lavorate.*

Voyez Rameaux de palmier. — Catég. 13.

Palmes nattées. *Palme lavorate.*

Voyez Chapeaux, Vannerie ou Tissus, suivant l'espèce. — Catég. 15.

Palme (Huile de). *Olio di Palma.*

Voyez Huiles. — Catég 1.re

Panic (Graine de). *Panico. Panicum Italicum.* Millet des oiseaux. Espèce d'Alpiste.

Voyez Alpiste. — Catég. 3.e

Paniers garnis, ou couverts d'étoffes. *Ceste guarnite o coperte di Stoffa.*

Voyez Modes. — Catég. 15.

Paniers, autres.

Voyez Vannerie. — Catég. 15.

Papier. *Carta.* Le papier est une composition faite avec des vieux linges broyés à l'eau, et ensuite étendue par feuilles etc. pour écrire, imprimer etc.

Papier blanc de toute qualité, forme et dimension [1].

Catégorie 14. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier colorié, ou doré.

Catégorie 14. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier rayé pour musique.

Catég. 14. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Ce qu'on appelle Papier à cautère n'étant autre chose qu'une sorte d'emplâtre, appartient à la classe des médicamens composés à dénommer, et n'est point mentionné ici. Le papier imprimé pour registres, états ou lettres est passible des mêmes droits que celui rayé pour musique.

Digitized by Google

Papier imprimé, dessiné, ou peint pour tentures.

Catég. 14. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier imprimé avec images, figures, faits historiques et points de vue [1]. Sur cuivre ou lithographié.

Catégorie 14. — Entrée, L 130 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier imprimé avec images, figures, faits historiques et points de vue [1]. Sur bois.

Catégorie 14. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier écrit, ne servant que d'enveloppe.

Catég. 14. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal, Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier grossier, de toutes couleurs.

Catég. 14. — Entrée, L 20 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier brouillard. *Carta sciugante.*

Catég. 14. — Entrée, L. 65 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier pour polir, à l'usage des ébénistes et tabletiers [2].

Catég. 14. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L 0. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Papier pour billets de visite.

Comme Papier blanc. — Catég. 14.

Papier rendu transparent pour dessiner.

Comme Papier blanc. — Catég. 14.

Papier imprimé à carreaux pour dessiner les étoffes à la façon Jacquard.

Voyez Papier imprimé, dessiné ou peint pour tentures. — Catég. 14.

---

[1] Le papier imprimé avec images ne peut être dédouané que dans les Douanes à ce expressément autorisées, et moyennant permission du Réviseur. Les gravures placées dans les ouvrages de librairie et qui se rapportent au texte, payent comme livres.

[2] Les variations énoncées dans le Manifeste Caméral du 7 avril 1835 ne se rapportent qu'au papier imprimé en forme de tableaux, états et semblables. Lettre du 20 avril 1835.

Digitized by Google

PARAPLUIES et Parasols en soie. *Paracqua e Parasoli* [1].

Catégorie 15. — Entrée, L. 4 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

PARAPLUIES et Parasols en toile cirée [1].

Catég. 15. — Entrée, L. 2 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARAPLUIES et Parasols en toile de coton, ou de lin [1], non cirée.

Catégorie 15. — Entrée, L. 3 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARAPLUIES et Parasols (Carcasses de). Montées. *Ossature montate.*

Catég. 15. — Entrée, L. 1. 60 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARAPLUIES et Parasols (Carcasses de). Dites communes de pur bois.

Catégorie 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARAPLUIES et Parasols. Fournitures isolées; savoir: bâtons, crosses, bouts, etc.

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 85 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Espèce de pavillon portatif monté sur un bâton et qu'on étend à volonté.

PARCHEMIN. *Carta pecora.*

Voyez Peaux diverses. — Catég. 7.e

PAREIRA-BRAVA. *Pareira Cissampelos pareirades*, et *Pareira.* Plante de la famille des Ménispermées, qui croît au Brésil, et dont la racine, mucilagineuse et légèrement amère, a joui autrefois comme antinéphrétique et anti-arthritique, d'une réputation que le temps et l'expérience n'ont pas confirmée.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

PARFUMERIES. *Profumerie.* Parfums. Toute substance composée, exhalant une odeur suave et employée à la toilette. Tels que les préparations cosmétiques pour embellir le teint ou adoucir la peau.

---

[1] Sont prohibés les parapluies et parasols qui cachent dans le manche des armes, comme des stylets et des cannes de fusil à poudre fulminante. Lettre de l'Administration Générale, n.o 1190, du 14 septembre 1831.

Digitized by Google

PARFUMERIE. Fard blanc. *Belletto bianco.* Sous nitrate de Bismuth.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Fard rouge. *Belletto rosso.* Rouge végétal. Mélange intime de Carthamite et de Talc réduit en poudre très-fine. Sans tare pour les pots.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 16 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Pâtes liquides ou en pains. *Paste liquide od in pani.* Pâtes cosmétiques d'amandes etc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Pastilles odorantes à brûler. *Pastiglie odorifere per bruciare.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Poudre à poudrer. *Polvere da capegli.* Composition faite d'amidon et d'os brulés jusqu'à la blancheur. On la réduit en une poudre très-fine et très-blanche. Celle dite de Chypre est la meilleure. Il y entre des racines d'Iris, du Musc et de la Civette.

Catég. 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Poudre de senteur. *Polvere di odore.* Toutes les poudres de toilette parfumées sont comprises, par la Douane, sous cette dénomination, notamment les poudres dentifrices sèches ou en opiats.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PARFUMERIE. Pommades de toutes sortes. *Pomate di ogni sorta.* Composition de graisses épurées, et d'ingrédients le plus souvent aromatisés, pour la toilette. Cette dénomination comprend seulement les graisses simplement blanchies ou parfumées pour la toilette, et non les pommades appelées *Ophthalmiques, à Cautères, Vésicatoires* et semblables, qui appartiennent aux Médicamens composés.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1. 60 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Parfumerie. Savons liquides, en poudre, pains et boules. *Saponi liquidi in pani o Saponette.* Savons très-épurés et parfumés de différentes odeurs.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pariétaire. *Parietaria. Parietaria officinalis.* Plante herbacée de la famille des Urticées qui est très-commune sur tous les points de l'Europe, et à laquelle on attribue, parcequ'elle contient un peu de Nitrate de Potasse, des propriétés diurétiques qui ne sont rien moins que constatées.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Pas-d'ane. *Tussillaggine.*

Voyez Tussilage. — Catég. 2.e

Passe-lacets d'or ou d'argent. *Infilacappi d'oro o d'argento.*

Voyez Or ou Argent ouvré. — Catég. 17.

Passe-lacets, autres. *Infilacappi, altri.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Passementerie et Rubans. *Passamanteria e Nastri.* La passementerie comprend les franges, galons, ganses, cordons, cordonnets, tresses, sangles, lacets, jarretières, aiguillettes, etc. Les rubans suivent le régime de la passementerie, exceptés ceux à jour, imitant la dentelle, qui ont un droit spécial.

Voyez Dentelles, suivant la qualité.

Passementerie et Rubans de fil écru ou lessivé, *crudo o lisciviato.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Passementerie et Rubans de fil blanc ou mélangé de blanc, *bianco o misto.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Passementerie et Rubans de fil teint en tout ou en partie, *tinto ecc.*

Catégorie 8.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Passementerie dite de soie végétale, formée d'herbe *Pitta* et de filaments d'Aloés.

Comme Passementerie de fil. — Catég. 8.e

Digitized by Google

Passementerie et Rubans de coton.

Comme Étoffes ou Tissus de coton. — Voyez Tissus. Catég. 9.e

Passementerie et Rubans de coton teints, montés sur fil de fer.

Comme Tissus de coton teints. — Catég. 9.e

Passementerie de laine, poil, ou mélangés.

Comme Tissus de laine, etc. — Catég. 10.

Passementerie et Rubans de crin.

Catég. 10. — Entrée, L. 2. 50 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Passementerie et Rubans d'or et d'argent fin.

Catég. 11. — Entrée, L. 20 le kil.me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Passementerie et Rubans d'or et d'argent faux,

Catég. 11. — Entrée, L. 10 le kil.me — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Passementerie et Rubans de soie pure ou mélangée avec d'autres matières.

Catég. 11. — Entrée, L. 30 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Passementerie et Rubans de filoselle, de fleuret, ou mélangée de fil, coton ou laine.

Catég. 11. — Entrée, L. 20 le kilog.me — Sortie, L 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Passementerie ou Rubans de laine, poil, ou mélangés, de quelconque couleur, non excédant la largeur de 5 centimètres.

Catég. 11. — Entrée, L. 3 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal

Passementerie et chevillères de laine, poil, ou mélangés, de toutes couleurs, non excédant la largeur de 5 centimètres.

Catégorie 10. — Entrée, L. 3 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Passementerie et chevillères de fil ou coton, de toutes couleurs, non excédant la largeur de 5 centimètres [1].

Catég. 9.e — Entrée, L. 2 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Si les rubans de coton, montés sur fil de fer, appartiennent positi-

Digitized by Google

Pastel ou Guède. *Gualdo. Isatis Tinctoria.* Le Pastel est une plante bisannuelle de la famille des Crucifères, qui croît naturellement en Europe sur les bords de la mer Baltique, et qu'on cultive en grand dans le Languedoc, la Thuringe et la Calabre.

Pastel (Racines, Herbes et Feuilles de).

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pastel (Graines de).

Voyez Semences. — Catég. 3.e

Pastel (Pâte de).

Voyez Pâtes de Pastel. — Catég. 2.e

Pastel de Kermés. *Pastello di Kermés o di Gualdo.*

Voyez Pâte de Kermés. — Catég. 2.e

Pastel d'Indigo. *Pastello d' Indaco.*

Comme Bleu de Prusse — Catég. 2.e

Pastel à dessiner. *Pastello per disegni.*

Voyez Crayons composés. — Catég. 2.e

Pastilles odorantes à brûler. *Pastiglie odorifere per bruciare.*

Voyez Parfumerie. — Catég. 2.e

Pastilles odorantes à bijoux, dites du Sérail. *Pastiglie odorifere per giojelli, così dette del Serraglio.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Pastilles sucrées. *Pastiglie inzuccherate.*

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Pastilles médicinales. *Pastiglie medicinali.* Médicament solide, sec et de forme diverse, qui a pour base une huile essentielle, et dans lequel le sucre sert d'intermède.

Comprises dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég 2.e

Patates. *Patate.* Espèce de pommes de terre.

Comme les Pommes de terre. — Voyez Pommes de terre. Catég. 12.

Patères. pour rideaux. *Patere ossia Chiodi alla Romana.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

---

vement à la classe des chevillères, ils payeront le droit fixé pour celles-ci; autrement ils continueront à payer l'ancien droit. (Lettre du 10 juin 1835, n.o 782).

Digitized by Google

Pates d'amandes et de Pignons. *Paste di mandorle e di Pignoli.* Pâtes liquides etc.

Voyez Parfumerie. — Catég. 2.e

Pates d'Anil ou de Pastel. *Pastello di Gualdo.* Pâte faite avec la Guède, ou *Isatis Tinctoria*, propre à la teinture, qui moulée sous une forme ovale, devient fort dure. Elle est en pains ayant la forme d'un cône tronqué du poids de deux onces environ, d'une cassure grossière et d'un intérieur plus foncé que la surface.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pates de Kermès. Pastel d'écarlate. *Pastello di Kermes.* Ce sont les pulpes fraiches du Kermès, dont on a formé des pastilles pour l'usage de la teinture.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kil.mo — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pates de cacao. *Paste di caccao.*

Voyez Chocolat. — Catég 2.e

Pate pectorale de Regnault. *Pasta pettorale di Regnault.*

Comme Pâtes de Jujubes. — Voyez Confitures. Catég. 2.e

Pates de froment, sous pavillon étranger [1]. *Paste di formento.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pates de froment, sous pavillon national. *Paste di formento.*

Catég. 12. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pates de froment, provenants de la Sardaigne. *Paste di formento.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 0. 05 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Pates de Guimauve, et autres sucrées. *Paste d' altea ed altre inzuccherate.*

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Pates de Papier. *Paste di Carta.*

Voyez Carton en feuilles. — Catég. 14.

---

[1] L'exportation des pâtes est favorisée d'un bénéfice de 3 livres par quintal. Manifeste Caméral du 7 avril 1835.

Digitized by Google

Pate minérale à repasser les rasoirs. *Pasta minerale per affilare rasoi.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Pate de savon. *Pasta di sapone.*

Voyez Parfumerie, Savon, etc. — Catég. 2.e

Pate de térébenthine. *Pasta di trementina.*

Voyez Résine de pin épurée. — Catég. 2.e

Pate de tournesol. *Pasta di tornasole.*

Voyez Orseille. — Catég. 2.e

Pate pour cirer les souliers. *Pasta per incerare le scarpe.*

Comme Tablettes pour cirer le cuir. Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Pâtés. Pièces de patisserie creuse renfermant de la viande, du poisson, gibier, volaille etc. *Pasticci di cacciagione, carne o pesci.* Pâtés de Gibier, poisson, volaille etc.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Patience. *Lapazio. Rumex patientia.* Plante potagère de la famille des Polygonées, dont les feuilles sont mucilagineuses, et la racine légèrement tonique.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Patins. *Pattini.* Chaussures pour glisser.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Pavé. *Lastrico.* Grès ou pierre, taillé en cube, qui sert à paver les rues.

Voyez Matériaux à dénommer. — Catég. 18.

Pavot. *Papavero. Papaver somniferum.* Plante indigène de la famille des Papavéracées, dont les capsules contiennent un principe légèrement narcotique, susceptible d'être enlevé par l'eau bouillante, et dont les graines fournissent une huile douce et alimentaire, connue sous le nom d'huile d'œillette. C'est le Papaver Orientalis, qui fournit l'Opium.

Pavot blanc ou noir. (Têtes et graines de). *Teste o Semi di papaveri bianchi o neri.*

Voyez Semences oléagineuses. — Catég. 3.e

Pavot blanc ou noir. (Huile de). *Olio di papavero bianco o nero.*

Voyez Huiles de graines grasses. — Catég. 1.re

Digitized by Google

Pavot rouge ou Coquelicot. *Papavero rosso. Papaver Rhœas.* Ces fleurs usitées en médecine sont composées de quatres feuilles larges, minces, d'un rouge de feu éclatant, et qui sont si peu adhérentes qu'elles tombent au moindre souffle. L'infusion aqueuse de ses pétales passe pour diaphorétique et un peu calmante. Il est probable qu'elle n'agit que par l'eau et la chaleur, dont celle-ci se trouve imprégnée.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer — Catég. 2.e

Peaux. *Pelli. Pellis, cutis, corium.* Partie extérieure de l'animal; membrane dense, épaisse, résistante, flexible, extensible, composée de plusieurs couches superposées, unie aux parties sous-jacentes par du tissu cellulaire, qui enveloppe le corps entier, et agit comme organe d'absorption et d'exhalation.

Peaux crues, fraiches, salées ou non. *Pelli crude, verdi con sale o senza.* Grandes [1] de veau.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, 10 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Peaux crues, fraiches, salées ou non. Grandes, autres. *Pelli crude verdi con sale e senza, grandi altre.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30.

Peaux crues, fraiches, salées ou non. Petites.

Catég. 7.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 10 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux crues, sèches, salées, ou non. Grandes de veau. *Pelli crude, secche, salate o non salate.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, 10 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] On doit entendre par *Grandes* les peaux de buffle, bœuf, bouvillon, vache, veau, cheval, mulet, âne et chameau. Par *Petites* celles de mouton, agneau, chèvre, cheveau, cerf, chevreuil, daim, élan, cochon, sanglier et autres semblables.

Les peaux crues de la Sardaigne payeront la moitié du droit d'entrée.

Les peaux crues, fraiches et sèches, pourvu qu'elles soient petites, payeront à la sortie 10 livres pour 100, et seront ainsi libérées de la permission du Ministère des relations intérieures; celles de pelleterie sont exceptées. Manifeste Caméral du 7 avril 1835.

Digitized by Google

Peaux crues, sèches, salées, ou non. Autres.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux crues, sèches, salées ou non. Petites.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, 10 p. 100 la valeur — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux crues de pelleterie [1]. *Pelli crude di pelliccieria.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, 10 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux crues d'Anguille et de chien de mer. *Pelli crude di anguilla e di cane marino.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux crues, sèches, qui ont servi d'emballage. *Pelli crude, secche che hanno servito d'invoglia.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L 0. 30 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'Agneaux, dits d'Astracan [2]. *Pelli*

---

[1] Sous la dénomination de pelleteries sont comprises, par la Douane, toutes les peaux ou fractions de peaux qui peuvent être employées en meubles ou en vêtements avec leur poil, laine, plume ou duvet, et qui sont mentionnées à l'article peaux apprêtées avec le poil, sauf cependant celles de mouton, agneaux, chèvre, chevreaux, veau, cochon et sanglier, qui sont rangées parmi les peaux communes. Quelconque peau crue de pelleterie ne pourra être exportée sans une autorisation spéciale de la Secrétairerie Royale de l'Intérieur. (Lettre de l'Administration Générale du 20 avril 1835 N.o 581.

Les peaux qui n'ont point reçu toute la préparation dont elles sont susceptibles pour être mises en œuvre, sont prohibées à la sortie. Il y a cependant exception pour celles de mouton et d'agneaux préparées au *Mortizzo* ou bonne croûte, lesquelles peuvent être exportées moyennant le payement de cinq livres par quintal.

[2] Dans cette classe rentrent toutes les peaux d'agneaux frisés, propres à être employées en fourrures, qu'elles proviennent d'Astracan même, de Crimée, Perse, Pologne, Russie ou autres lieux. On doit observer toutefois que les petites peaux d'Italie ou des Alpes, quoiqu'un peu frisées, ne servant pas comme parure, restent dans la classe de celles de mouton et d'agneau qu'on nomme *Bassette Romaine.*

Digitized by Google

acconcie col pelo d'agnello, detto d'Astracan. Peaux très-petites d'agneaux morts-nés, poil court, blanc ou noir, lisse, luisant.

Catég. 7.e — Entrée, L. 4. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'Angora blanches. *Angora bianche.* Chèvres Angora. Elles ont la grandeur de celles des chèvres ordinaires, mais leurs poils sont blancs et argentés.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'Hermine, de Martre-Zibelline. *Armellino, Martora-Zibellina.* Très-petites, très-blanches, ou rayées, et mouchetées.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Bouc. *Becco.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De *Calanca.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Chien. *Cane.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Chèvre. *Capra.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Castor. *Castoro.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Chincilla. *Chincilla.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Cygne. *Cigno.* Duvet très-doux et d'un blanc éclatant. Celles des jeunes cygnes sont grises.

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

PEAUX apprêtées avec le poil. De Chickakois du Levant. *Cicaglie di Levante.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1. 20 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Lapins blancs et gris. *Di Coniglio bianche o grigie.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Fouine. *Foino.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Grèbe, de Toucan et d'autres oiseaux [1]. *Di Greba, di Toccan ed altri uccelli.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Chats Cerviers. *Gatti Cervieri.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 1. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Chats sauvages et domestiques. *Gatti selvatici e domestici.*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Lapin. *Lapino.* Poil très-doux et très-fin.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 1. 80 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. De Léopard. *Leopardo.* Poil fauve et blanc marqueté de noir, plus petite et plus précieuse que celle de la panthère.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 3. 50 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les peaux d'oiseaux qui se mettent en œuvre sans préparation, telles que celles de Toucan, payent le droit fixé pour celles préparées. Le duvet du Grèbe est si fin qu'il paraît tenir davantage du poil que de la plume. Il est d'un blanc très-éclatant.

Les peaux de chats cerviers, chats tigres ou sauvages, chiens, chi-

Digitized by Google

Peaux apprêtées avec le poil. De Lièvres blancs et gris. *Lepri bianche o grigie.* Poil très-doux et très-fin.

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Lion. *Leone.* Couleur fauve clair. Celles des mâles ont une crinière.

Catég. 7.e — Entrée, L. 3. 50 chacune. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Loutre. *Ludria.* Elles paraissent brunes et ont deux sortes de poil; les uns longs et fermes, les autres plus fins.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 3 la douzaine. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Loups Cerviers. *Lupo Cerviere.* De la grandeur de celle du renard, à poils longs, tachetées et variées en couleur.

Catég. 7.e — Entrée, L. 2 chacune. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Loups communs. *Lupo comune.* De la grandeur de celle du chien de berger; d'un gris fauve mêlé de brun.

Catég. 7.e — Entrée, L. 0. 50 chacune. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Marmotte. *Marmotta.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Peaux de Martre et Vison. *Martora e Visone.* Petites et longues, de couleurs nuancées depuis le jaune clair jusqu'au jaune noirâtre.

Catég. 7.e — Entrée, L. 4. 80 la douzaine. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'agneau, mouton et chevreux. *Agnelli, Montoni e Capre.* Appelées *Bassette* Romaine entières.

Catég. 7.e — Entrée, L. 1 10 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal

---

kakois, fouines, marmottes, putois et visons, sont à-peu-près de la même couleur que celles des martres.

Digitized by Google

Peaux apprêtées avec le poil. D'agneau, mouton et chevreau, appelées *Bassette* Romaine coupées et carrées pour pelisses.

Catégorie 7.e — Entrée, L. 4.80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'Oie. *D' Oca.* Elles ont un duvet très-fin de la nature de la plume.

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. D'Ours. *Orso.* Grandes, poil long, de diverses couleurs, noir, blanc, gris, roussâtre.

Catég. 7.e — Entrée, L. 3. 50 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Panthère. *Pantera.* Comme la peau de Tigre. Très-grande, poil serré et court, rayée, mouchetée ou tachetée.

Catég. 7.e — Entrée, L. 3. 50 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Pekan. *Pecane.* Peaux d'un quadrupède d'Amérique du genre des Martres, lisses, avec très-peu de poils.

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Petit-Gris. Espèce d'Écureuil. Peaux à longs poils, roux, grande, comme celle d'un gros rat.

Catég. 7.e — Entrée, L. 0. 96 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Putois. *Puzzola.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 1. 20 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Porc et de Sanglier. *Di Porco e di Cinghiale.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Veaux du pays. *Vitello nostrale*

Catégorie 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Veaux marins. *Vitello marino.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Peaux apprêtées avec le poil. De Renards blancs de Moscovie *Volpi bianche di Moscovia.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Renards bleus d'Archangel et de Russie. *Volpi di Russia.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 1 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Renards gris du pays, ou teintes. *Volpi nostrali.*

Catég. 7.e — Entrée, L 2. 40 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Blaireau. *Tasso.* Le dos est mêlé de noir et de blanc et le ventre est noir.

Catég. 7.e — Entrée, L. 1. 80 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Tigre. *Tigre.* Tachetées en forme de bandes longues et transversales depuis le sommet du dos, jusque sous les flancs.

Catég. 7.e — Entrée, L. 3. 50 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De dos et ventres de Fouine, Lièvres blancs, Martres, Petit-gris, Renards etc.

Catég. 7.e — La moitié du droit des Peaux entières.

Peaux apprêtées avec le poil. De queues de Martre. *Code di Martora.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 3 le cent. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. De Marmotte, Fouine, Putois et Renard. *Code di Marmotta, Foino, Puzzola e Volpe.*

Catégorie 7 e — Entrée, L. 2 le cent. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux apprêtées avec le poil. Sacs et Nappes [1]. *Sacchi e Tavole.* D'Hermine, Calanca et Martre.

Catég. 7.e — Entrée, L. 12 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Dans le commerce on appelle, Sacs ou Nappes de pelleterie, des

Digitized by Google

PEAUX apprêtées avec le poil. Sacs et Nappes, de dos et ventre de Petit gris.

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. Sacs et Nappes; de Hamster, dos et ventres de Lièvres blancs.

Catég. 7.e — Entrée, L. 3 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX apprêtées avec le poil. Sacs et Nappes; de Lapin et ventres de Renard gris du pays.

Mêmes droits que dessus.

PEAUX apprêtées avec le poil. Sacs de peaux d'Agneaux, d'Astrakan.

Comme Sacs de peaux de Calanca et de Martre. — Catég. 7.e (Lettre de l'Administration générale du 10 octobre 1838).

PEAUX en basane ou en croûte non corroyées. De Chèvre, de Mouton et de veau [1].

Catég. 7.e — Entrée, L 60 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX en Basane ou en croûte non corroyées. Vaquettes, ou demi-semelles de Lisbonne, de Rio et de la Havane [2].

Catég. 7.e — Entrée, L 75 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

peaux ou parties de peaux cousues ensemble pour former un tout plus facile à voir et à transporter. Les Sacs ont le plus souvent de 121 à 130 centimètres de hauteur, de 121 à 135 centimètres de largeur à leur base, et de 75 à 81 centimètres à leur tête. Les Nappes ont les mêmes dimensions que les sacs, avec cette différence qu'il faut en faufiler deux ensemble pour former un sac; ainsi lors de la perception des droits, la Douane compte deux nappes pour un sac.

[1] Les peaux de Veau en basane ou en croûte qui excéderont le poids de 4 kilogrammes chacune, payeront à l'entrée le droit de 100 livres le quintal. Sont exceptées de cette disposition les Vaquettes ou demi-semelles de Lisbonne, de Rio et de la Havane provenantes directement du lieu d'origine ou du port de Lisbonne, lesquelles payent 75 livres le quintal, sans distinction de poids.

[2] Les Vaquettes ou demi-semelles de Lisbonne, de Rio et de la Ha-

Digitized by Google

PEAUX apprêtées avec le poil et corroyées à l'envers. *Pelli acconcie col pelo e corriate nel rovescio.*

Comme Peaux apprêtées avec le poil. — Catég. 7.e

PEAUX [1] tannées ou corroyées pour semelle, empeigne, ou pour tout autre ouvrage. D'âne, de cheval, de mulet et de porc.

Catég. 7.e — Entrée; L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX tannées ou corroyées pour etc. De bœuf, bouvillon, vache, soit tannées à l'écorce de chêne ou de sapin, ou à la noix de Galle, soit travaillées sans chaux (à la jusée), même non lissées. Les cuirs nommés *Attanades*, soit peaux de bœuf ou de vache de la meilleure qualité, sont compris sous cette classification.

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

vane qui sont introduites dans le Port-Franc de Gênes continueront à jouir du bénéfice de l'entrepôt en ville pour y être corroyées, moyennant l'accomplissement des formalités suivantes:

1.o Apposition d'une marque particulière à chacune des dites peaux au moment de leur sortie du Port-franc; 2.d Dépôt du droit d'entrée, pour lequel on délivrera un acquit de payement relatant le poids et le nombre des peaux; 3.me Réintégration effective dans le Port-franc des peaux corroyées, dans le terme de quatre mois, à compter de la date de leur sortie; 4.o Vérification dans les magasins de la Douane et non ailleurs. Le Visiteur certifiera d'avoir reconnu, outre le poids, le nombre des peaux et la marque apposée à chacune d'elles par la Douane. Lorsque toutes ces conditions auront été remplies et que le tout aura été trouvé en règle, il y aura lieu au remboursement du droit déposé sur la présentation de l'acquit de payement relatif, à défaut de quoi il sera fait recette définitive du dépôt.

[1] Les peaux et cuirs non achevés et qui ont encore besoin de quelque préparation avant d'être mis en œuvre, sont prohibés à la Sortie. Toutefois sont exceptées de cette prohibition les peaux d'agneau et de chevreau préparées pour faire des gants, auxquelles il ne manque que la dernière main d'œuvre, savoir d'être étirées sur le palisson; et l'on percevra pour ces dernières le droit de Sortie d'une livre par quintal.

Digitized by Google

Peaux tannées etc. De veau, tant préparées en noir, qu'en couleur naturelle.

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux tannées etc. De Bulgarie, ou vaches de Russie.

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux tannées etc. *Mascaruzzo*, ou cuir rasé.

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux tannées etc. Chamoisées.

Catég. 7.e — Entrée, L. 150 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux diverses préparées. De cygne, d'oie et d'agneau préparées et coupées pour éventail.

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux diverses etc. D'agneau et chevreau blanches, ou teintes pour faire des gants.

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 la douzaine. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux diverses etc. De mouton de toutes couleurs, y compris celles appelées *Soatti* et les basanes à l'huile.

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux diverses préparées. Maroquins ou chèvres; en couleur de toute sorte.

Catég. 7.e — Entrée, L. 150 le qnintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux diverses; vernissées.

Catég. 7.e — Entrée, L. 150 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60.

Peaux diverses; préparées, coupées en tiges pour bottes, bottines et brodequins.

Catég. 7.e — Entrée, L. 2. 50 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

PEAUX diverses; préparées, en parchemin. *Pergamena* [1].

Catég. 7.e — Entrée, L. 1.20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

PEAUX diverses; en râclures. *Carniccio.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

PEAUX diverses; en rognures ou oreillons. *Ritagli di pelle* [2].

Catég. 7.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

PEAUX et pelleteries ouvrées en ouvrages de pelletier. Capotes et vêtemens. *Cappotti ed abiti.* Faits ou doublés de fourrure.

Catég. 7.e — Entrée, L. 40 chacun. — Plus le 10 p 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Capotes et vêtemens simplement garnis.

Catég. 7.e — Entrée, L. 24 le kilog. — Plus le 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Manchons de peaux. *Maniccie di pelli.* Fines [3].

Catég. 7.e — Entrée, L. 80 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Manchons de peaux; communes [4].

Catég. 7.e — Entrée, L. 40 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] On assujetit au même droit le parchemin neuf ou écrit, soit entier ou coupé en bandes. Les rognures qui ne peuvent servir qu'à la fabrication de la colle, doivent être traitées comme Oreillons.

[2] Les rognures de peaux préparées, reconnues par leur dimension pour être encore propres à des ouvrages de cordonnerie, comme aussi les vieux souliers et les vieilles gibernes, seront assujetis, pour l'entrée, au droit, de 100 livres par quintal.

[3] On entend par fins les manchons d'Hermine, de Calanca, de Chinchilla, Grèbe, Loup Cervier, Martre, Petit gris, Vison, Renards bleus, d'Archangel et de Russie; Renards croisés et Renards noirs de Russie.

[4] Sont réputés Manchons communs ceux d'Astracan de quelque couleur que ce soit, de Cygne, de Lapin, de Fouine, de Chats cerviers et de Chats communs; de Marmotte, d'Ours, Putois et Renard commun.

Digitized by Google

PEAUX et pelleteries, etc. Bonnets de fourrures. *Berrette di pellicceria.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 1. 50 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Couvertures de fontes de pistolet et housses. *Coperte di fonde da pistola e gualdrappe.* Simples.

Catég. 7.e — Entrée, L. 5 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Couvertures de fontes etc. garnies, ou brodées d'or ou d'argent fin.

Catég 7.e — Entrée, L. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Garnitures quelconques faites de fourrures y compris les pélerines, palatines, boas, chappes et semblables. *Guarnizioni qualunque fatte di pellicceria, comprese le pellegrine ecc.* [1].

Catég. 7.e — Entrée, L. 24 le kilogr. — Plus le 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Pelisses communes pour femme et enfant. *Pelliccie comuni, ecc.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 8 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries ouvrées en ouvrages de sellier et de bâtier. Bâts et bardelles. *Basti e bardelle.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 1. 50 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Brides et licous. *Briglie e cavezze.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Sangles de cuir. *Cinghie di cuojo.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les bandelettes de peau de chèvre du Thibet, seront considérées comme peaux de pelleteries fines, et assujetties au droit d'entrée, de Ln. 24 le kilogr., plus le 10 pour cent sur la valeur, ainsi que les garnitures quelconques de Pelleterie. (Lettre de l'Administration générale, N.° 99 du 20 janvier 1840.

Digitized by Google

PEAUX et pelleteries, etc. Fontes de pistolet. *Fonde da pistola.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 3 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Harnais de trait; simples. *Fornimenti da tiro semplici.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Harnais de trait; garnis. *Fornimenti da tiro guarniti.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 5 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Selles. *Selle.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 30 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX et pelleteries, etc. Housses et autres harnais de tissu ou de passementerie. *Gualdrappe ed altri arnesi di tessuto o passamanteria.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 5 le kilogr., plus le 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX ouvrées en bandoulières de buffle [1]. *Bandoliere di bufalo.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4 chacune — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

PEAUX ouvrées en bretelles de fusil. *Bertelle da fucile.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 2 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX ouvrées en culottes de peau. *Calzoni di pelle.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 18 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX ouvrées en ceinturons de cuir pour sabres, épées, tant simples que garnis. *Cinture di cuojo per sciabole e spade tanto semplici che ornate.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4 chacun. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Tous les objets de Buffleterie servant à l'armement des troupes sont prohibés à l'Entrée.

Digitized by Google

Peaux ouvrées en gibernes. *Giberne.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Peaux ouvrées en gants de peau de toute sorte, même simplement coupés. *Guanti di pelle d'ogni qualità anche semplicemente tagliati.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 0.50 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Peaux ouvrées en outres à vin et à huile. *Otri da vino e da olio.* Neuves.

Catég. 7.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux ouvrées en outres à vin, etc: Usées [1].

Catég. 7.e — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Peaux ouvrées en porte-gibernes. *Porta-giberne.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Peaux ouvrées en souliers, escarpins, pantoufles, tant pour homme que pour femme. *Scarpe, scarpini e pantofole.*

Categ. 7.e — Entrée, L. 5 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux ouvrées en bottes, bottines et brodequins. *Stivali, stivaletti e borzacchini.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 18 la paire. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux ouvrées en guêtres. *Uose.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Peaux ouvrées en valises. *Valigie.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 8 chacune. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les Outres dont on s'est servi pour l'exportation des liquides sont exemptes du droit d'entrée lors de leur réimportation, pourvu qu'on présente les acquits de payement de Sortie des liquides, lesquels seront retirés et collés au registre dont on aura détaché la billette d'exemption.

Digitized by Google

PEAUX ouvrées en havresacs. *Zaini.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 4 chacun. Sortie, — L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX ouvrées à dénommer [1]. *Da nominarsi.*

Catég. 7.e — Entrée, L. 150 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX ouvrées en objets de pelleteries servant à l'armement des troupes.

Catég. 7.e — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PEAUX percées et préparées pour cribles.

Comme Cribles. — Voyez Quincaillerie. Catég. 15.

PEIGNES. *Pettini.* Instrument à dents pour démêler les cheveux ou décrasser la tête, pour fixer les cheveux des femmes, ou pour apprêter le lin, le chanvre, la laine, etc.

PEIGNES d'or ou de vermeil.

Voyez or ou argent doré ouvré. — Catég. 17.

PEIGNES d'ivoire, d'écaille, de corne, de bois et de métaux communs.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

PEIGNES à tisser; en acier, laiton ou roseau.

Voyez Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

PEIGNES de fer à peigner le chanvre ou le lin.

Voyez Sérans. — Categ. 15.

PEINTURES. Ouvrages de peinture pour former des tableaux. *Opere di pittura da formare quadri* [2].

Catég. 15. — Entrée, L. 1 p. 100 la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Pour les ceintures de peau pour les enfants, et les bandelettes de peau à forme de ceintures, et autres ouvrages semblables, voyez Peaux ouvrées à dénommer. Catég. 7.e (Lettre de l'Administration générale N.o 112 du 23 juin 1836).

[2] Si les peintures n'arrivent pas séparées des corniches, et que l'on n'en ait pas fait une distincte déclaration, on exigera à l'introduction 1 p. 100 sur les premières, et le droit des secondes, sur le poids total des tableaux (Lettre de l'Administration générale du 25 mars 1835. N.o 139.

Digitized by Google

Pelles. *Pale.* La pelle est un instrument de fer ou de bois, large et plat, à long manche.

Pelles de fer à remuer la terre.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Pelles de fer, à feu, non polies.

Voyez Fer de seconde fabrication — Catég. 16.

Pelles de fer, à feu, polies, vernissées ou garnies.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Pelles de bois.

Voyez bois ouvré commun etc. — Catég. 13.

Pelleteries. *Pelliccerie.* Non ouvrées ou ouvrées.

Voyez Peaux crues ou apprêtées, et ouvrages de pelletier; selon l'espèce. — Catég 7.e

Pelotes. *Torselli* Coussinets pour les épingles et les aiguilles.

Comme Quincaillerie. — Catég 15.

Pendules. Horloges à pendule, d'appartement. *Orologi da tavola, ecc.*

Voyez Horlogerie. — Catég. 15.

Pennes. *Pennerate.* Bouts de fil de l'ourdissage d'une étoffe qui restent sans être tissus, ainsi que tout déchet de cette nature.

Catég. 15. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Percale. *Percal.* Toile de coton très-fine, façon des Indes.

Voyez tissus de coton. — Catég. 9.e

Perches. *Pertiche.*

Voyez bois en échalas et perches. — Catég. 13.

Perles. *Perle* Corps dur, brillant, nacré et rond, qui se forme dans certaines coquilles.

Perles fines. *Perle fine.*

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Perles fausses [1]. *Perle false.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

---

[1] Il n'est ici question que des perles imitant celles de nacre que l'on fabrique avec de la cire, et qui sont recouvertes d'un enduit de colle de poisson, coloré avec des écailles d'ablette. Quant aux grains de verre appelés improprement Perles, voyez vitrifications.

Digitized by Google

Perroquets et Perruches. *Pappagalli.* Oiseaux grimpeurs, frugivores, à bec crochu, qui apprennent facilement à parler, et qui imitent la voix humaine.

Voyez objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

Perruques. *Parrucche.* Coiffures de faux cheveux.

Voyez Cheveux ouvrés. — Catég. 15.

Persil de Macédoine. *Petrosellino Macedonico. Bubon Macedonicum.* Plante ombellifère de la Grèce et de la Barbarie, assez semblable au Persil ordinaire, mais dont les feuilles sont plus amples et un peu plus découpées. Sa semence, de couleur obscure, est plus oblongue, plus menue et plus aromatique. Employée autrefois comme carminative; elle entrait dans la thériaque et le mithridate.

Comprise dans les Graines Médicinales à dénommer. Catég. 2.e

Pèse-liqueurs. *Areometro.*

Voyez Aréomètres — Catég. 15.

Petite-orge ou Cévadille *Sabadiglia. Sabadilla.* Nom donné à des fruits composés de trois capsules dispermes accolées, qui ont une saveur amère et nauséabonde, et qui excitent la sécrétion salivaire.

Voyez Cévadille. — Catég. 2.e

Pétrole. *Petroleo, ossia Olio di Sasso. Pœtroleum,* Huile de pierre. Huile minérale. Bitume liquide, onctueux, d'un brun noirâtre, presque opaque, d'une odeur forte, plus léger que l'eau, inflammable, volatilisable, qu'on rencontre sur plusieurs points de la terre. Rouge, blanc ou citrin.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Phosphore. *Fosforo. Phosphorum.* Corps simple ou indécomposé, non métallique, solide, transparent ou demi-transparent, incolore, brillant, flexible, susceptible d'être rayé par l'ongle, d'une odeur d'ail très-sensible, très-inflammable, et susceptible même de se combiner avec l'oxygène de l'atmosphère à la température ordinaire; qui n'existe pas pur dans la nature, mais qu'on y trouve souvent uni à d'autres corps.

Comme l'Acide Phosphorique. — Catég. 2.e

Pieds d'élan. *Piedi di elan, di alce.* L'élan, *Cervus Alces,* est un quadrupède du genre du cerf, mais plus gros et plus

Digitized by Google

fort, dont on employait autrefois le sabot comme anti-épileptique, parce qu'on croyait que cet animal sujet, disait-on, à des attaques d'épilepsie, se guérissait en introduisant son pied dans l'oreille. Ces pieds sont noirs et ont les ongles fendus comme ceux de bœuf.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pieds de chat. *Stecade.* Élichryse dioïque.

Voyez Immortelle. — Catég. 2.e

Pièges à loup, renard, taupe. *Trappole.*

Voyez Quincailleries. — Catégorie 15.

Pierre caustique à cautère. *Pietra a cauterii.* Composé d'hydrate, de sous-carbonate, de protoxyde et de chlorure de potassium, qu'on prépare en fondant au feu, et coulant le résidu de l'évaporation à siccité de la liqueur obtenue en traitant la potasse du commerce par la chaux.

Catég. 2.e — Entrée, L. 5.05 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pierre caustique Infernale. *Pietra Infernale.* Nitrate d'argent fondu avec ménagement dans un creuset et coulé dans une lingotière, où il prend la forme de petits cylindres d'un brun noirâtre. C'est un escarrotique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pierres précieuses, perles et grenats fins. *Pietre preziose, perle e granate fine.* Les pierres fines ou précieuses sont les diamans, les rubis, les saphirs, les topazes, les émeraudes, les chrysolites, les améthistes, les grenats, les hyacinthes, les bérils, etc.

Catég. 17. — Entrée, 1 p 100 sur la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, 1/16 pour 100 la valeur.

Pierres fausses. *Pietre false.*

Voyez Vitrifications. — Catég. 19.

Pierres minérales. *Pietre minerali.*

Voyez Minérais, ou Minéraux choisies, objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

Pierres ouvrées, même incrustées de marbre. *Pietre lavorate, anche incrostate di marmo.* Il s'agit principalement des

Digitized by Google

pierres taillées; polies ou sculptées, pour la bâtisse, l'ornement, etc., comme cubes, carreaux, chambranles, ou garnitures de portes, fenêtres et cheminées, auges, bassins, vases et figures de jardin, tombes, pierres cinéraires, mortiers à piler et pierres pour la fabrication du chocolat.

Catég. 18. — Entrée, 10 p. 100 la valeur. — Sortie, 1/4 p. 100 la valeur. — Ostellaggio, L. 0. 50 p. 100 la valeur.

Pierres de Queux, et pierres à rasoir. *Pietre Coti, e da rasoi.* Pierres à aiguiser. Schistes argileux composés de couches alternativement rousses et noirâtres, ou couleur d'ardoise. Celles de Turquie sont un grés quartzeux d'une extrême finesse.

Catégorie 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres à feu. *Pietre da fuoco.* On a donné ce nom tantôt au silex, tantôt à la pyrite. Ce sont ces pierres qui, frappées contre l'acier, donnent des étincelles.

Catégorie 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres à feu en masses et brutes. *Pietre da fuoco in masse e grezze.*

Catégorie 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres pour tailleurs. *Pietre da sartori.*

Catégorie 18. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres lithographiques. *Pietre litografiche.*

Catég. 18. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres ferrugineuses. *Pietre ferruginose.* Cet article comprend: 1.° l'éméril en pierre ou en poudre, qui est un minéral ferrugineux, scintillant, rouge, quelquefois noir ou gris, très-dur: réduit en poudre, il sert à polir les glaces, les pierres et les métaux; 2.° la sanguine et l'hématite brutes, qui sont des pierres composées d'oxyde rouge de fer, et qu'on ne peut distinguer que par leur plus ou moins de dureté: la sanguine sciée s'emploie en crayons; l'hématite, plus dure, sert à brunir les métaux; 3.° la pierre noire, qui est une argile schisteuse, propre à servir de crayon; elle est tendre, friable, d'une

Digitized by Google

couleur noire, qui passe au rouge par l'action du feu; 4.° l'aimant, qui est un fer oxydulé de couleur noire, à propriétés magnétiques; il s'en trouve des variétés de couleurs rougeâtres, bleuâtres, grises et brunes; 5.° enfin les aétites ou pierres d'aigle, qui sont des pierres rondes ou ovales renfermant une espèce de noyau qui n'adhère pas.

Catégorie 18. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres de Touche. *Pietra Paragone.* Sorte de schiste d'un grain fin et continu, noir et verdâtre, dur et susceptible de poli, recevant facilement la trace du métal qu'on y frotte.

Catégorie 18. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres Ponces. *Pietra Pomice.* Matière volcanique de couleur grise, blanchâtre, très-poreuse, légère, friable, composée de fibres différemment contournées, d'un coup d'œil luisant et soyeux, mais rude au toucher; elle nage sur l'eau, se fond assez facilement au chalumeau et se transforme en un émail blanc. Les pierres ponces, que l'on distingue en blanches et en grises, servent à polir le fer, l'acier, les glaces, les cristaux, les marbres, et à la chapellerie. Elles nous viennent de la Sicile et de Naples par barriques de 325 à 350 kilogrammes.

Catégorie 18. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pierres et terres servant aux arts et métiers, à dénommer. *Pietre e terre inservienti alle arti e mestieri, da nominarsi* [1].

Catégorie 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L 0. 25 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Avant de recourir à la dénomination générique de pierres et terres, servant aux arts et métiers à dénommer, les Employés de la Douane devront s'assurer, que l'espèce présentée, et dont on n'est jamais dispensé de déclarer le nom propre, n'a pas une tarification spéciale. Il faut aussi remarquer qu'il ne peut être ici question, que de minéraux bruts, car tous ceux qui ont reçu quelque préparation sont compris dans les couleurs ou dans les produits chimiques oxides.

Digitized by Google

Pignons en écorce. *Pignoli in iscorza.* Ce sont les coques d'une espèce de pin nommé *Pinus Pinea,* qui croît abondamment dans les montagnes de l'Europe méridionale. Elles renferment une amande oblongue, à demi-ronde, blanche, douce au goût, tendre et huileuse. Le pignon doux est employé en médecine. On fait l'emballage en petits sacs de différents poids.

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Pignons mondés. *Pignoli mondi.* C'est l'amande de la coque du pin.

Catégorie 3.e — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Pignons (Huile de). *Olio di pignoli.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Pignons d'Inde. Ce sont des graines qui ressemblent beaucoup à la première espèce de ricin. Elles sont convexes d'un côté et un peu aplaties de l'autre, marquées de quatre angles; leur écorce est grisâtre et tiquetée de brun; l'amande est blanchâtre, d'un goût gras, mais âcre et brûlant. C'est la semence du *Croton Tiglium,* indigène aux Indes et aux Moluques.

Compris dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

Pilules. *Pillole d'ogni sorta.* Médicament simple ou composé du poids d'un à quatre grains, du diamètre de deux lignes environ et d'une consistance de pâte ferme, auquel on donne une forme sphérique, afin qu'on puisse l'avaler en une seule fois sans le mâcher.

Comprises dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Piment. *Pimento. Capsicum annuum.* Plante d'Afrique, de la famille des Solanées, dont les fruits, ou semences, plats, d'un blanc jaunâtre, de la figure d'un petit rein, d'une saveur âcre et brûlante, servent de condiment. Expédié en sacs et en *fardi,* de la Jamaïque, de Tabago et de Cayenne.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 45 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal. (Assimilé au poivre par Lettre de l'Administration Générale du 13 juin 1835. N. 875).

Pinceaux de poils fins ou de cheveux. *Pennelli di pelo fino e di capegli.* On nomme ainsi des poils ou cheveux enchassés

Digitized by Google

dans le chalumeau d'une plume, dont les peintres se servent pour appliquer les couleurs.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

PINCEAUX communs, à manche. *Pennelli in asta.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PINCES. Nom de divers outils de métiers; pinces de toutes formes, etc., et dimensions, etc., plattes, carrées, rondes, tranchantes, etc.

Voyez Fer ouvré en outils et intrumens etc. — Catég 16.

PINCETTES à feu. Ustensile à deux branches pour arranger le feu.

PINCETTES à feu, en fer, non polies. *Molle da fuoco di ferro semplici, non pulite.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

PINCETTES à feu polies, vernissées ou garnies. *Molle da fuoco pulite, verniciate o guarnite.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PINCHEBEC. *Princisbeck.* Métal formé par un mélange de cuivre et de zinc.

Voyez Cuivre doré. — Catég. 16.

PINNE-MARINE Grand coquillage bivalve dont on file les soies.

PINNE-MARINE. *Penna Marina.* Coquillage vide.

Voyez objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

PINNE-MARINE (Poils de). *Pelo di Penna Marina. Pelo di Gnacchera.*

Voyez poil. — Catég. 10.

PIOCHES. *Zappe.* Outils de fer, à manches de bois, pour remuer la terre, tirer des pierres, démolir, etc.

Voyez Fer ouvré en outils etc. — Catég. 16.

PIPES à fumer. *Pippe di terra.* Tuyaux avec un godet pour fumer le tabac. De terre, sans émail ou de grés.

Voyez Poterie grossière. — Catég. 19.

PIPES à fumer, de porcelaine, d'écume de mer, de faïence et autres. *Pippe di porcellana, di schiuma di mare, di majolica ed altre.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PISSASPHALTE ou poix minérale. *Pissasfalto.* Bitume mou, noir, tenant le milieu entre la poix et l'asphalte.

Comme le Naphte. — Catég. 18.

Digitized by Google

PISTACHE. *Pistacchio.* Fruit du pistachier, *Pistacia vera*, arbuste du Levant, de la famille des Térébinthacées. Ce sont des amandes verdâtres, recouvertes d'une écorce coriacée, verte et rouge.

PISTACHES en écorce. *Pistacchi in iscorza.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PISTACHES mondées. *Pistacchi mondi.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PISTOLET. *Pistole.* Arme à feu, très-courte, pour tirer d'une main. Voyez Armes. — Catég. 15.

PIVOINE. *Peonia. Pæonia officinalis.* Belle plante originaire du Levant et de la famille des Renonculacées, dont les racines et les fleurs passent pour être douées de vertus médicinales. Les racines sont formées en navets, grosses comme le pouce, rougeâtres en dehors, blanches en dedans. Les fleurs sont amples, disposées en roses, de couleur purpurine, incarnate ou panachée, et soutenues par un calice à cinq feuilles.

Comprises dans les Fleurs ou Racines médicinales à dénommer — Catég. 2.e

PLANCHES pour l'impression sur toile ou sur papier [1]. *Tavole per istampare sopra la tela e sopra la carta.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

PLANCHES en bois. *Tavole di legno.*

Voyez Bois commun scié, ou bois d'ébenisterie selon l'espèce. — Catég. 13.

PLANCHES de Bouvet en fer.

Comme outils et instrumens propres aux arts et métiers. — Catég. 16.

PLANTES Alcalines. *Piante Alcaline.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

PLANTES de fleurs. *Piante di fiori.*

Comme Semences de fleurs. Voyez Semences. — Catég. 3.e

---

[1] Les Planches gravées, qu'elles soient en cuivre, en bois, ou autres matières, font partie des Machines et Mécaniques à dénommer; et les Planches en cuivre, non gravées, sont traitées comme cuivre en plaques.

Digitized by Google

PLANT. Jeune arbre, jeune plante bons à mettre en place; scion qu'on tire d'une plante ou d'un arbre pour le planter.

PLANTS d'arbre. *Piante e piantoni d' alberi o di frutti da trapiantare.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 0. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

PLANTS d'asperge. *Piantoni di sparagi.*

Comme les semences de jardin. Voyez semences. — Catég. 3.e

PLANTS de vigne ou provins. *Magliuoli di vite.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 0. 60 le quintal. — Sortie, L. 0. 60 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

PLANTS ou boutures de Garance. *Piantoni o barbatelle di Robbia.*

Voyez Semences de Garance. — Catég. 3.e

PLAQUÉS d'argent en feuilles et en ouvrages de toute sorte. *Placato d'argento in lastre ed in lavori d'ogni sorta.* Ouvrages en métal sur lesquels on a appliqué une lame d'argent.

Catégorie 15. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PLATINE. *Platino.* Métal solide, très-brillant, d'un blanc argentin, très-ductile, très-malléable, très-difficile à fondre, et sur lequel l'air ni l'oxygène n'agissent à la température ordinaire. Ce métal a été découvert en 1735 et en 1741 dans plusieurs contrées d'Amérique et dans les Monts Ourals en Russie, d'où il nous vient en grenailles ou en petites parcelles. Le platine en masse est assimilé à l'argent brut, et lorsqu'il est travaillé il paye comme les mêmes objets en argent.

Voyez Argent. — Catég. 17.

PLATINES de fusil et de pistolet. *Piastre per fucili o pistole.* La platine est une pièce dans laquelle sont fixées toutes celles qui servent à faire partir une arme à feu.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PLATRE. Gypse. *Gesso.* Pierre calcaire, friable, qui se calcine au feu. Le plâtre est un sulfate de chaux privé de toute son eau de cristallisation par la calcination. Le plâtre ordinaire contient environ douze pour cent de chaux; aussi est-il susceptible de plus de dureté, et l'emploie-t-on de préférence dans les constructions.

Digitized by Google

Platre brut, ou pierres à plâtre. *Gesso brutto, ossia pietra di gesso.*

Catég. 18. — Entrée, exempt. — Sortie, L. 0. 16 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2. 1/2 le quintal.

Platre préparé, ou moulu ou calciné. *Gesso preparato, ossia macinato o calcinato.* C'est la pierre à plâtre qui, calcinée dans un four, a été ensuite battue et réduite en poudre blanche.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 5 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2. 1/2 le quintal.

Platre ouvré en formes de bonbons ou dragées. *Gesso lavorato a foggia di confetti.*

Comme les Pipes de Gypse. Voyez Poterie de terre grossière.— Cat. 19.

Plocs. *Rifiuto di lana.* Laine de rebut.

Voyez poils ou bourre de laine suivant l'espèce. — Catég. 10.

Plomb. *Piombo. Plumbum.* Métal solide, d'un blanc bleuâtre, plus malléable que ductile, assez mou pour être rayé par l'ongle, très-fusible et oxydable quand on le chauffe à l'air; qui existe dans la nature sous un grand nombre d'états différents, dont les principaux sont ceux de sulfure, d'oxyde et de sel.

Plomb Minérai. Alquifoux en galène. *Arcifoglio in galena. Piombo minerale.* Galène. Sulfure de plomb natif.

Catégorie 16. — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Plomb brut en pains, ou en débris. *Piombo brutto in pani, o rottami.* Le plomb brut vient, en saumons de différentes formes et du poids d'environ 60 kilogrammes, d'Espagne, d'Angleterre et de la Carinthie, par Trieste.

Catég. 16. — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Plomb battu, laminé ou ouvré [1]. *Piombo battuto, laminato o lavorato.*

Catégorie 16. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] L'importation du Plomb ouvré en grenailles et en balles de toute sorte, est prohibée. La Sortie en est restreinte à la quantité n'excedant pas un rub.

Digitized by Google

PLOMBAGINE. *Piombagine.* Carbure de fer.

Voyez Graphite. — Catég. 16.

PLUME. Chacun des tuyaux garnis de barbe et de duvet qui couvrent l'oiseau et composent son plumage. Il ne s'agit ici que des plumes naturelles.

PLUMES de parure, tant blanches que grises ou noires. Brutes. *Piume d' ornamento grezze.*

Catég. 15. — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PLUMES de parure etc., apprêtées. *Piume d'ornamento lavorate.*

Catégorie 15. — Entrée, L. 150 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0 60 le quintal.

PLUMES à écrire. *Piume da scrivère.* Naturelles, d'oies, cygnes et même de corbeaux.

Catég. 15. — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PLUMES à lit. *Piume da letto.* Ce sont les plumes les plus fines de différens oiseaux, dont les tuyaux sont assez petits pour être peu sentis au travers le barbu dont elles sont revêtues. On les fait sécher pour en faire des oreillers etc., y comprises les plumes de volaille, etc.

Catég. 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

PLUMES à écrire. *Penne da scrivere.* En métaux communs.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PLUMES à écrire. En argent plaqué.

Voyez Plaqués d'argent. — Catég. 15.

PLUMES à écrire. En or, argent ou vermeil.

Voyez or ou argent ouvré. — Catég. 17.

PLUMETS. *Pennacchii.*

Voyez plumes de parure appprêtées. — Catég. 15.

POÊLES à frire. *Padelle.* Ustensiles de cuisine.

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

POÊLES ou poîles. *Stufe.* Sorte de fourneau de fonte ou de terre, à tuyaux, pour chauffer un appartement.

Voyez Fer de seconde fabrication, Gueuse ouvrée, ou Poterie selon l'espèce. — Catég. 16.

Digitized by Google

Poêles ou Fourneaux de tôle noire, simples sans ornemens
Comme Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Poêles ou Fourneaux en pierre, garnis de fer.
Comme Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Poids, ou Romaines. *Stadere.* Instrumens de gravité pour peser.

Poids, ou Romaines; de pur fer.
Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Poids, ou Romaines; garnis d'autres métaux.
Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Poil. *Pelo.* Corps conique et corné, qui sort plus ou moins de la peau, au tissu de laquelle il adhère par un sac membraneux appelé bulbe, et qui renferme une cavité remplie de très-minces filamens. Quand le poil est très-dur, très-raide et n'est pas garni de duvet autour de sa racine, comme dans le porc et le sanglier, il se nomme soie; quand il est dur, lisse, plus ou moins long, et n'est pas garni de duvet à sa racine, il se nomme crin; quand il est un peu moins dur que le crin, lisse, luisant, plus ou moins garni de duvet à sa racine, il se nomme poil proprement dit. Les poils sont expédiés en balles, barils et caisses de tout poids.

Poil de chameau, d'autruche et de phoque. *Pelo di cammello, struzzo e foca.*
Catégorie 10. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal, Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Poil de chien, de chèvre, de castor et d'angora. *Pelo di cane, capra, castoro ed angora.*
Catég. 10. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poil de pinne-marine. *Pelo di gnaccara.*
Catég. 10. — Entrée, L. 5 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poil de lapin, de lièvre et de loutre. *Pelo di lapino, di lepre e di ludria.*
Catég. 10. — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poil de porc et de sanglier. *Pelo di porco e di cinghiale.*
Catég. 10. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Poil pour les soies de sanglier à l'usage des cordonniers.
Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Poil filé. *Filo di pelo.*
Voyez Fil de poil. — Catég. 10.

Poignards [1]. *Pugnali.* Arme courte pour frapper de la pointe.

Pointes de fer à fabriquer des cardes à carder.
Comme Cardes. Voyez Machines et Mécaniques. — Catég. 15.

Pointes de Paris et Clous de cordonnier et de sellier. *Piccoli chiodi detti di Parigi ec.*
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Poires à poudre. *Fiaschette da polvere.* Poudrières en forme de poire aplatie.
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Pois verts en cosses. *Piselli verdi con guscio.*
Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

Pois secs, écossés ou non. *Piselli secchi con guscio o senza.*
Voyez Menus grains et Légumes. — Cat. 12.

Poisson. *Pesce.* Animal vertébré, à sang rouge et froid, chez lequel la respiration s'exécute par des branchies et qui vit dans l'eau, où il se soutient et se meut le plus souvent au moyen de nageoires.

Poissons non spécialement dénommés. Frais de toute sorte. *Pesci freschi d'ogni specie.*
Catégorie 5.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons etc., secs. *Pesci secchi.*
Catégorie 5.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons etc., fumés, salés ou en saumure. *Pesci affumicati, salati od in salamoja.*
Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] D'après les Constitutions Royales, Liv. 4. Tit. 34. Chap. 18. Art. 3, étant défendu de porter, et même de retenir des pistolets courts, des balestrins, stylets, poignards, couteaux à gaines, des estocs et des épées dans des bâtons et autres armes semblables, les Agens des Douanes devront s'opposer à l'introduction des dites armes, comme aussi des tromblons, défendus par les Patentes Royales du 12 août 1791.

Digitized by Google

Poissons etc., marinés au vinaigre. *Pesci marinati o sciabeccati all' aceto.*

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poissons etc., marinés à l'huile. *Pesci marinati o sciabeccati all' olio.*

Catég. 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Anchois salés. *Alici salate.* Petit poisson de mer, long et plat, du genre Cluvé (poissons abdominaux)[1].

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Anguilles marinées ou salées. *Anguille marinate o salate.*

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Harengs fumés ou salés. *Aringhe affumicate o salate.* Poisson de mer du genre Clupé. *Clupea Harengus.*

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Boutargue de toute sorte de poisson. *Bottarghe di qualunque pesce*[1]. Oeufs de poissons salés, confits dans du vinaigre.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Caviar. *Caviale.* Oeufs d'esturgeon, salés.

Catég 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Merluche. *Merluzzo. Merlucius.* Nom donné à toutes les espèces du genre Gade, lorsqu'ils ont été desséchés au soleil. Vient pêle-mêle de Terre-neuve etc.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Les anchois salés, les boutargues de quelconque poisson, les sardines salées, la thonine salée, le thon, pélamide, *alelunghe* etc., qui proviennent de la Sardaigne, ne payeront que la moitié du droit tarifé.

Digitized by Google

Poissons. Mosciame. *Mosciame.* Morceaux de thon salés et desséchés.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Moules et autres coquillages pleins. *Datteri di mare, ecc.*

Catég. 5.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Huitres. *Ostriche. Ostreum.* Mollusque acéphale contenu dans une coquille à deux valves.

Poissons. Huitres fraîches.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Huitres marinées.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Sarraches. *Salacche.*

Catég. 5.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Poissons. Saumons. *Salamoni. Salmo Salar.* Poisson de mer à chair rouge, qui remonte les rivières.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Poissons. Sardines salées. *Sardelle salate* [1]. Poisson de mer; espèce de petit hareng.

Catégorie 5.e — Entrée, L 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Poissons. Stockfish. *Stockfish.* Espèce de merluche salée et desséchée, de couleur grise, qu'il faut distinguer des morues vertes ou salées.

Catég. 5.e — Entrée, L. 7.50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Poissons. Thonine salée. *Tonnina salata.* Chair de thon marinée. Grasse. *Grassa.*

Catég. 5.e — Entrée, L. 34 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Voyez la note précédente.

Digitized by Google

Poissons. Thonine salée, etc. Maigre, ou ventre de thon. *Magra, così detta Tarantello.*

Catég. 5.e — Entrée, L. 22 le quintal.— Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Thonine salée, etc. En ossemens et entrailles, tant en barils qu'en gâteaux.

Catég. 5.e — Entrée, L 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Thon, Espadon, Pélamide, *Alelunghe* [1], et autres semblables. *Tonno, Pesce Spada, ec.* Marinés à l'huile.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poissons. Thon, etc. Marinés au vinaigre.

Catégorie 5.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal.— Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poivre de toute sorte. *Pepe d' ogni sorta.* Le poivre est une graine desséchée, petite, de la grosseur d'un pois moyen, sphérique, revêtue d'une écorce ridée, noire ou brune; au-dessous de cette écorce se trouve une substance un peu dure et compacte, d'un vert jaune en dehors, blanche intérieurement et vide dans son milieu; elle est d'une saveur âcre et chaude. Expédié de Sumatra en sacs, et pêle-mêle, sans emballage [1].

Catégorie 2.e — Entrée, L. 45 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poix blanche ou de Bourgogne. *Pece bianca o di Borgogna.*

Voyez Résine de Pin. — Catég. 2.e

Poix minérale. *Petrolio.*

Voyez Pétrole. — Catég. 18.

Poix de montagne. *Asfalto.*

Voyez Asphalte. — Catég 18.

Polium. Polion des montagnes. *Polio, o Timo bianco di montagna.* Sommités des tiges d'une espèce de Germandrée, garnies de fleurs blanches ou jaunes, qu'on apporte séchées par

---

[1] Par disposition ministérielle du 17 juin 1834, N.o 7604, et Lettre de l'Administration Générale du 13 juin 1835, N.o 4875, le Piment est aussi considéré comme Poivre. Voyez Piments.

Digitized by Google

petites bottes; elles ont une odeur forte et aromatique, et un goût amer et désagréable.

Comprise dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Polygala de Virginie. *Seneka, o Poligola di Virginia.*

Voyez Sénéka — Catég. 2.e

Polypode de chêne. *Polipodio di quercia.* Plante assez semblable à la fougère et dont les racines s'attachent par une multitude de fibres sur les pierres et les troncs d'arbres, et particulièrement au pied des vieux chênes. On l'emploie en médecine pour purger la bile recuite et la pituite visqueuse.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Pommades de toute sorte. *Pomate di ogni sorta.*

Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

Pommes. *Pomum malum.* Fruits du pommier, *Pyrus malus*, arbre de nos vergers, dont il existe un grand nombre de variétés.

Pommes. Fruits. *Mela. Frutti.*

Voyez Fruits verts à dénommer ou Fruits secs, selon l'espèce. — Cat. 3.e

Pommes (Sirop de). *Siroppo di Mela.*

Voyez Sirops. — Catég. 2.e

Pommes de terre. *Pomi di terra, ossia patate.* Nom vulgaire des bulbes du *Solanum Tuberosum*, et de la plante elle-même qui les produit.

Catég. 12. — Entrée, L. 1.50 le quintal. — Sortie, L. 0.5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.10 le quintal.

Pommes pour cannes ou bâtons de toute espèce. *Pomi da canne o bastoni d'ogni qualità.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Pommes de pin. *Pine domestiche.* Ce sont les noix ou coques du pin.

Compris dans les Fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

Pompes en bois. *Pompe o Trombe.*

Voyez bois commun ouvré. — Catég. 15.

Pompes à vapeur. *Pompe a vapore.*

Voyez Machines et Mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Pompes à incendie. *Pompe per estinguere gl' incendii.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Digitized by Google

POMPHOLIX. Oxyde de zinc blanc. *Pomfolice. Fior di zinco.*

Voyez Oxides. — Catég. 2.°

POMPONS de laine ou de crin. *Pomponi, Pennini, Pennacchii, ecc.* Petit ornement de femme, ou, que les militaires portent à leur coiffure.

Comme Passementerie, selon l'espèce. — Catég. 10.

PORCELAINE. *Porcellana.*

Voyez Poterie. — Catég. 19.

PORPHIRE. *Porfido.* Sorte de marbre, ou de roche cornéenne, rouge, noire, verdâtre, avec des taches d'un blanc vert.

Comme marbre. Voyez ce mot. — Catég. 18.

PORTE-BOUTEILLE. *Porta-bottiglie.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PORTE-CRAYON. *Matitatoi.* D'or ou d'argent.

Voyez or ou argent ouvré. — Catég. 17.

PORTE-CRAYON. *Matitatoi.* D'argent plaqué.

Voyez plaqués d'argent. — Catég. 15.

PORTE-CRAYONS, autres.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

PORTEFEUILLES. *Portafogli.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

PORTEFEUILLES garnis en or. *Portafogli guarniti d' oro.*

Voyez or ouvré, même uni à quelque matière que ce soit. — Cat. 17.

PORTE-GIBERNE. *Porta-giberne.*

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.°

PORTE-MANTEAU en bois. *Porta-mantelli di legno.*

Voyez bois commun ouvré. — Catég. 13.

POTASSE. *Potassa.* La potasse est un hydrate de deutoxyde de potassium; alcali solide, blanc, inodore, très-âcre et très-caustique, très-soluble dans l'eau et déliquescent, qu'on obtient en purifiant la potasse du commerce. La *Potasse du Commerce* n'est qu'un mélange de sous-carbonate de potasse avec du sulfate et de l'hydro-chlorate de potasse, de la silice, de l'alumine et des oxydes de fer et de manganèse, en proportions variables. Alcali de la consistance de la chaux, qu'on retire ordinairement de la cendre des végétaux; elle est d'un blanc noirâtre, pesante, sèche et d'un goût caustique.

Digitized by Google

On distingue la potasse en potasse d'Amérique, de Saint-Pétersbourg, de Pologne, de Riga, de Toscane, Perlasse et Factice.

Catég. 2ª — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Poterie. *Vasellame.* Vases de différentes formes, faits en terre cuite, et qu'on recouvre d'un vernis: lorsqu'il est bleu, il est coloré par l'oxyde de fer; le ton d'aventurine qu'on y remarque n'est qu'accidentel. La Poterie de terre grossière est sans émail, ou n'est recouverte que d'un simple enduit métallique, ordinairement de couleur jaune, verte, brune ou rouge. La Faïence est une poterie de terre ordinairement rouge, jaune ou brune, qui se distingue de la poterie grossière en ce qu'elle est recouverte d'un émail opaque presque toujours blanc, qui masque tout à fait la couleur de la pâte. La Porcelaine est une composition réduite à un état mitoyen entre le verre et la poterie: elle est préparée et cuite sous toutes sortes de figures, de vases et d'ustensiles. On en distingue cependant deux qualités: la porcelaine commune, qui est la vaisselle servant à table et qui n'est que d'une seule couleur; et la porcelaine fine, qui, présentant dans sa cassure un grain très-fin, très-serré et très-compacte, est très-peu transparente et ornée de peintures, dorures, etc. Celle de la Chine se traite aussi comme fine.

Poterie de terre grossière. *Vasellame di terra ordinaria.* Creusets de terre. *Crogiuoli.*

Catégorie 19. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 30 le quintal.

Poterie de terre, etc. Pipes de gypse ou de terre. *Pippe di gesso, ecc.*

Catégorie 19. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Poterie de terre, etc. Fourneaux, même incrustés de faïence. *Stufe anche incrostate di majolica.*

Catégorie 19. — Entrée, 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Digitized by Google

Poterie de terre, etc. Ustensiles divers. *Utensili diversi* [1].

Catégorie 19. — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poterie de terre, etc. Grosses bouteilles de terre appelées Bonbonnes.

Catégorie 19. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poterie de terre, etc. Jarres à huile d'une contenance moindre de 30 kilogrammes. *Giarre da olio della minore capienza di* 30 *kilogrammi.*

Catégorie 19. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poterie de terre, etc. Jarres à huile d'une contenance majeure de 30 kilogrammes.

Catégorie 19. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poterie. Faïence. *Majolica.* Carreaux pour pavés. *Quadretti per pavimenti.*

Catég. 19. — Entrée, 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Poterie. Faïence. Autres ouvrages de toute sorte. *Altri lavori, ecc.*

Catégorie 19. — Entrée, L. 16 le quintal, poids brut. — Sortie, 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poterie. Blanche, de grés.

Comme Fayence en vaisselle. — Catég. 19.

Poterie. Porcelaine. *Porcellana.* En services de table, vases, etc. *Porcellana in servizii da tavola, vasi, ecc.* [2]

Catég. 19. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Dans la Poterie ou ustensiles divers sont compris les vases, et les flacons de terre pour y mettre l'huile, de la contenance environ de 4 kilogrammes.

[2] La Porcelaine en services de thé et de café, est assujetie au droit d'Entrée, de L. 130 par quintal. (Lettre du 20 avril 1835, N.° 581).

Digitized by Google

Poterie. Porcelaine en ouvrages quelconques, *Porcellana in lavori qualunque.*

Catégorie 19. — Entrée, L. 130 le quintal. — Sortie, L 1 le quin-valeur. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poudre à poudrer. *Polvere da capegli.*

Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

Poudre dentifrice et de senteur. *Polvere per pulire i denti, e polvere d' odore.*

Voyez Parfumeries. Poudres de senteur. — Catég. 2.e

Poudre à teindre les cheveux. *Polvere per tingere i capegli.*

Comme poudre de senteur. — Catég. 2.e

Poudre à clarifier le vin. *Polvere da chiarificare il vino.*

Comme colle de poisson. — Catég. 4.e

Poudre fulminante en capsules. *Polvere fulminante in capsule.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Poudre médicinale. *Polvere medicinale.*

Voyez la Note relative aux Substances médicinales. — Catég. 2.e

Poudre de Kary. *Polvere di Kary.*

Voyez épices préparées à dénommer. — Catég. 2.e

Poudre à dessécher l'écriture. *Polvere da scritto.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Poudre de Tennant, ou à laver le papier. *Polvere di Tennant, o per imbianchire la carta.*

Voyez Chlorure de chaux. — Catég. 2.e

Poudre d'or fin. *Polvere d' oro fino.*

Voyez or brut. — Catég. 17.

Poudre anti-charbonneuse végétative. *Polvere anti-carbonica vegetativa.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poudre à tirer. *Polvere da fuoco.* Composition très-inflammable faite de 75 parties de nitrate de potasse, 12 1/2 de soufre et autant de charbon. Elle est de couleur noire et en petits grains. L'exportation en quantité excédant le rub (9 kilog. 2 hectog.) est prohibée, à moins d'une licence spéciale, etc.

Digitized by Google

Expédiée dans les formes établies par l'article 45 de l'Édit Royal du 25 mai 1816 [1].

Catég. 2.e — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Poudrette. Fumier sec. *Letame disseccato.* Matière fécale en poudre pour servir d'engrais.

Voyez Engrais. — Catég. 4.e

Poulie. *Carruccole.* Petite roue creusée en demi-cercle dans l'épaisseur de sa circonférence, sur laquelle passe une corde, pour élever et descendre des fardeaux.

Poulies en bois commun. *Carruccole di legno comune.*

Voyez bois commun ouvré. — Catég. 13.

Poulies de buis ou de métaux. *Carruccole di busso o di metallo.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Poulains. *Poledri.*

Voyez Bestiaux, chevaux ou jumens selon l'espèce. — Catég. 6.e

Poupées et têtes de poupées. *Poppatole.* Petites figures de femme en carton, en bois, etc., pour servir de jouets aux enfans, ou sur lesquelles les modistes montent les bonnets.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

---

[1] Le manifeste Caméral du 10 mars 1840 porte : qu'à dater du premier avril 1840, la vente des poudres et des dragées (*piombi*) se fera de la manière suivante, et que de cette époque cesseront les dispositions Souveraines à cet égard publiées, avec le manifeste Caméral du premier février 1830.

La poudre pour la chasse sera vendue dans les magasins Royaux aux distributeurs des Gabelles à Ln. 45 le rub, et ces distributeurs pourront la vendre au public à Ln. 50 le rub, Ln. 2 la livre, et cent. 17 1/2 l'once. La poudre pour la guerre et les mines sera vendue, des dits magasins, aux distributeurs à Ln. 27 le rub, et ceux-ci pourront la revendre à Ln. 30 le rub, Ln. 1. 20 la livre, et cent. 10 l'once.

Le plomb en dragées, balles et menu plomb pour la chasse se vendra dans les dits magasins aux distributeurs, à Ln. 8. 50 le rub, et ceux-ci le vendront à Ln. 10 le rub, cent. 40 la livre, et cent. 6 l'once.

Des magasins royaux à Gênes, l'on vendra au public, pour être exportée, la poudre pour la chasse, à Ln. 30, et celle pour la guerre et les mines à Ln. 20. 50, en observant que ces ventes ne pourront être moindres d'un rub.

Digitized by Google

Pourpier. *Porcellana. Portulaca Oleracea.* Plante potagère, annuelle, rosacée. Les graines de pourpier doivent provenir d'un pourpier sauvage.

Comprises dans les Graines Médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Pourpre. Précipité pourpre de Cassius. *Porpora.* Poudre pourpre, rosée ou violette, qui se précipite lorsqu'on verse de l'hydro-chlorate de protoxyde d'étain dans la dissolution d'hydro-chlorate d'or: c'est, suivant toutes les probabilités, de l'oxyde d'or. On s'en sert pour obtenir tous les roses et violets sur la porcelaine. On connaît dans le commerce deux autres couleurs pourpres. L'une, dite *naturelle*, est une liqueur épaissie, d'abord blanche ou verte, et qui ne rougit qu'étendue d'eau ou exposée à l'air: elle est fournie par un coquillage univalve dont le caractère est une coquille ovale, très-souvent tuberculeuse ou épineuse. L'autre, appelée *factice*, est un composé de pastel et de cochenille, ou de graine d'écarlate; elle est de couleur rouge tirant sur le violet.

Comprise dans les couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Poussière de foin. *Polvere di fieno.*

Voyez Semences de prairie. — Catég. 3.e

Poussière de pin. *Polvere di pino.* Poussière fécondante de la fleur du pin, d'un jaune de soufre, et connue dans le commerce sous le nom de soufre végétal. Elle est résineuse, très-inflammable, et s'emploie aux mêmes usages que le Lycopode.

Comme le Lycopode. — Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

Poussière de poivre. *Polvere di pepe.*

Voyez Poivre. — Catég 2.e

Poutres et Poutrelles. *Travi e Travicelli.* Grosses pièces de charpente carrées.

Voyez Bois commun scié. — Catég. 13.

Pouzzolane. *Pozzolana.* Sable volcanique et rougeâtre; lave réduite en poudre pour le ciment.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2 ½ le quintal.

Précipité blanc, jaune ou rouge. *Precipitato bianco, giallo o rosso.* Le précipité blanc est un proto-chlorure de mercure obtenu en versant une dissolution d'hydro-chlorate de soude dans une faible dissolution de sur-proto-nitrate de mer-

Digitized by Google

cure ; le précipité jaune est un sous-deuto-sulfate de mercure; le précipité rouge, ou deutoxyde de mercure, est préparé en calcinant le nitrate de mercure. Tous trois sont employés en médecine.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1. 60 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Presses autographiques. *Torchii autografici.*

Comme Quincaillerie. — Catég. 15.

Presses à imprimer sur toile ou sur papier, et pour typographie et lithographie. *Torchii da stampare carta o tela, ecc.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Présure. *Presame per quagliare il latte.* Acide tiré de l'estomac des veaux non sevrés, et qui fait cailler le lait. Tout ce qui est propre au même usage. Plusieurs plantes ont la même propriété (le *Gallium verum*).

Catégorie 4.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Pressoirs pour vermicellier et pour olives. *Torchii da vermicellai, ecc.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Produits chimiques. *Prodotti chimici.*

Voyez les articles acides, alcalis, sels, sulfures, carbonates etc.

Pruneaux.

Voyez Prunes. — Catég. 3.e

Prunes. *Prune.* Fruits du prunier, *Prunus domestica*, que la culture a singulièrement diversifiés

Prunes fraîches. *Prune verdi.*

Comprises dans les fruits verts à dénommer. — Catég. 3.e

Prunes sèches, avec noyau. *Prune con osso.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Prunes sèches, sans noyau. *Prune senz' osso.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 15 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Prussiate de fer. *Prussiato di ferro.*

Voyez bleu de Prusse ou de Berlin — Catég. 2.e

Prussiate de potasse cristallisé. *Prussiato di potassa cristalizzato.* Hydro-cyanate ferruré de potasse. Sel transparent, d'une

Digitized by Google

couleur jaune; soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid; insoluble dans l'alcool. Sel inodore, d'une cassure grasse, et d'une saveur âcre, désagréable et piquante. Employé dans les arts pour teindre la soie en bleu, et en chimie et pharmacie.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Psaltérions. *Salterii.* Instrumens de musique à cordes.

Voyez instrumens de musique — Catég. 15.

Psyllium. *Psillo. Psyllion.* Espèce de plantain annuel, usité en médecine.

Compris dans les herbes ou fruits médicinaux à dénommer. — Cat. 2.e

Pulmonaire. *Polmonaria. Pulmonaria officinalis.* Plante indigène de la famille des Borraginées, qui jouit de propriétés émollientes.

Comprise dans les Lichens médicinaux. — Catég. 2.e

Pyrèthres. *Piretri. Anthemis Pyrethrum.* Plante corymbifère qui croît dans la Grèce, en Italie, en Allemagne, et en général dans toutes les contrées méridionales de l'Europe. Les pyrèthres sont les racines de deux espèces de camomilles qui, mâchées, excitent la salivation. L'une est en morceaux longs et gros comme le petit doigt, ridée, grisâtre en dehors, blanchâtre en dedans; l'autre est longue d'un demi-pied, fibreuse en son sommet, grise-brunâtre en dehors et blanchâtre en dedans.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Pyrolignite de fer. *Pirolignito di ferro.*

Voyez Acétate de Fer. — Catég. 2.e

Quarts de cercle. Instrument de mathématiques. *Quadranti. Stromenti di calcolo.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Quercitron. *Quercitrone.* Écorce triturée, concassée ou moulue du *Quercus Tinctoria*, grande espèce de chêne jaune qui croît dans la Pensylvanie, la Géorgie et les deux Carolines aux États-Unis d'Amérique. Elle est d'un jaune rougeâtre, et sert à la teinture en jaune. On distingue dans le Quercitron les sortes suivantes: Quercitron de Philadelphie, Quercitron de New-Yorck, et Quercitron de Baltimore.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

QUEUES de Billard. *Stecche per Bigliardi.* Bâton beaucoup plus petit par un bout que par l'autre pour pousser les billes au jeu du billard.

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

QUEUES de Pelleteries. *Code di Pelliccerie.*

Voyez Peaux apprêtées avec le poil. — Catég. 7.e

QUINCAILLERIE. *Chincaglieria.* En objets garnis d'argent ou d'argent doré [1].

Catégorie 15. — Entrée, L. 1 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

QUINCAILLERIE. En objets simples, dorés ou argentés.

Catégorie 15. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Dans la classe de la quincaillerie sont compris les objets ci-après, qui n'ont pas été mis, comme les autres, à leur place alphabétique.

Ames de boutons, *Animette di bottoni.* — Billets de visite. *Biglietti di visita.* — Crochets de fer, de laiton, de cuivre, même argentés ou dorés, *Ganci.* — Fusil pour aiguiser les couteaux, *Acciarini per affilare coltelli.* — Lacerets, petites tarières, *Succhielli.*

QUINQUETS. Sorte de lampe à courant d'air.

Voyez Lampes. — Catég. 15.

QUINQUINA brut. *China-china.*

Voyez écorces médicinales. — Catég. 2.e

QUINQUINA en poudre.

Voyez la note relative aux substances médicinales.

QUINQUINA (Extrait, élixir, sirop ou vin de).

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

RABATS de prêtre. *Collarini da prete.*

Comme ouvrages non dénommés, du tissu formant la matière principale. — Catég. 8. 9. 10. 11.

---

[1] Tout article de quincaillerie plaqué d'argent en entier, c'est-à-dire sur toute la partie visible de l'objet, payera comme le plaqué d'argent; et payeront comme or ou argent ouvré, les objets qui seraient formés de ces métaux.

Digitized by Google

Rabots. *Pialle.* Outils de menuisier pour aplanir et polir le bois.

Rabots. Fers à rabots.

Voyez Fer ouvré en ustensiles et outils. — Catég 16.

Rabots. Bois de rabots.

Voyez bois ouvré. — Catég. 13.

Racine. Partie de la plante qui reçoit la première le suc de la terre, qui le transmet aux autres, et qui croît dans la terre en sens contraire de la tige.

Racines médicinales dénommées au tarif de la Douane. Ce sont celles d'Esquine ou Squine *(China Carnosa)*, Ipécacuanha, Jalap, Réglisse, Rhubarbe et Rapontic, Salep et Salsepareille.

Voyez tous ces mots, et racine de Sassafras, comprise avec les bois odorans. — Catég. 2.e

Racines médicinales à dénommer. *Radiche medicinali da nominarsi.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Racines tinctoriales dénommées au tarif de la Douane. Ce sont celles de Curcuma, Garance, Garou et Orcanette.

Voyez ces mots. — Catég. 2.e

Racines de Gingembre. *Zenzero.*

Voyez Gingembre. — Catég. 2.e

Racine d'Igname. *Igname.*

Voyez Igname. — Catég. 12.

Racines légumineuses, les oignons compris.

Voyez Légumes verts. — Catég. 3.e

Racines de Chicorée. *Cicoria.*

Voyez Chicorée. — Catég. 3.e

Racines de bois commun. *Legno.*

Voyez bois à brûler. — Catég. 13.

Racines de buis. *Busso.*

Voyez bois d'ébénisterie. — Catég. 13.

Racines de Sassafras. *Sassafras.* Médicinales.

Voyez bois odorans à dénommer. — Catég. 2.e

Racines à vergettes. *Radiche per spazzole.*

Catég. 13. — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.30 le quintal.

Digitized by Google

Racloirs en fer. *Rasiera.*

Comme Outils et instrumens propres aux arts et métiers non dénommés, admissibles au droit d'entrée de 25 livres par quintal. (Lettre de l'Administration générale du 8 décembre 1835. N.° 1796).

Rack. Eau-de-vie de riz. *Acquavite di riso.*

Voyez Eau-de-vie. — Catég. 1.re

Raclures d'écailles. *Raschiature di tartaruga.*

Comme écaille brute. — Catég. 13.

Raclures de peau. *Carniccio.*

Voyez peaux diverses. Râclures. — Catég. 7.e

Raisiné. *Mosto cotto.* Confiture liquide de raisin et de poires.

Voyez Confections et conserves. — Catég. 2.e

Raisin. *Uva.* Fruit de la vigne, *Vitis vinifera.*

Raisins frais pour table (dans des corbeilles).

Catégorie 3.e — Entrée, L. 5 le quintal — Sortie, L. 0.5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Raisins écrasés (en cuve)[1].

Raisins secs de Corinthe, de Damas, etc. *Uva secca.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Rakahout des Arabes.

Comme Chocolat. — Catég. 2.e

Rameaux d'olivier. *Ramoscelli d' olivo.*

Comme Fourrages. — Catég 3.e

Rameaux de palmier. *Ramoscelli di palma.*

Comme Racines à Vergettes. — Catég. 13.

Rames de bateau, tant brutes que façonnées. *Remi tanto finiti, che semplicemente abbozzati.* Pièces de bois longues, aplaties par un bout, pour faire voguer un bateau etc.

Catégorie 13. — Entrée, L. 1.50 la paire. — Sortie, L. 0.10 la paire. — Ostellaggio, L. 0.12 1/2 la paire.

Rapatelle. Toile de crin pour les tamis. *Tela per setacci di crine.*

Voyez Tissus de crin. — Catég. 10.

---

[1] Le raisin simplement écrasé dans des cuves paye à l'entrée le droit imposé sur le vin commun, en calculant 200 kilogr. de raisin pour un hectolitre de vin.

Digitized by Google

RAPES à pain. *Grattuggie.* Ustensile pour mettre en poudre par le frottement.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

RAPURE de cornes de bétail. *Raspatura di corna di bestiame.* Comme engrais. — Catég. 4.e

RAPURE de cornes de cerf. *Raspatura di corna di cervo.* Le bois du cerf renfermant beaucoup de gélatine et de phosphate de chaux, on prépare avec ces râpures des tisanes, gélées et boissons mucilagineuses.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

RAPURE d'ivoire. *Raspatura d'avorio.* Râsures blanches des dents d'éléphant, dont on se sert pour tisanes.

Catégorie 2.e — Entrée, L 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

RAQUETTES. *Racchette.* Instrument pour jouer à la paume, au volant.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

RASOIRS. *Rasoi.* Instrument à manche et à tranchant très-fin.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

RATAFIA. *Ratafià d'ogni sorta.* Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de jus de certains fruits.

Voyez liqueurs. — Catég. 1.re

RATEAU. *Rastrello.* Instrument d'agriculture et de jardinage pour râteler.

RATEAUX de bois. *Rastrelli di legno.*

Voyez Bois ouvré — Catég. 13.

RATEAUX de fer. *Rastrelli di ferro.*

Voyez fer de seconde fabrication — Catég. 16.

RATIÈRES. *Trappole.* Pièges pour prendre les rats.

Voyez Pièges.— Catég. 15.

RATISSOIRES. *Rastie.* Instrument pour râtisser les allées.

Voyez Fer de seconde fabrication — Catég. 16.

RAYONS de miel, avec ou sans miel. *Favo.*

Voyez Miel. — Catég. 4.e

RÉALGAR. *Risigallo.*

Voyez Sulfure d'Arsenic rouge. — Catég. 2.e

RÈGLES en fer, en cuivre ou en bois. *Righe.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Réglisse brute. *Regolizia. Glycirrhyza glabra.* Plante indigène de la famille des légumineuses, dont la racine, sucrée et adoucissante, sert en médecine. Ces racines sont rameuses, traçantes, jaunes en dedans, roussâtres en dehors; les tiges sont hautes de quatre à cinq pieds, fortes, branchues, ligneuses et de couleur jaunâtre. La réglisse de France est livrée en balles de 100 kilogrammes environ; celle d'Espagne en balles de 50 à 100 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Réglisse en poudre.

Voyez Substances médicinales. — Catég. 2.e

Réglisse (Jus de). *Sugo di Regolizia.*

Voyez Jus. — Catég. 2.e

Regrets d'orfèvre. *Spazzatura d'orefici.*

Exempt. — Catég. 17.

Régule d'antimoine. *Regolo d'antimonio.*

Voyez Antimoine préparé. — Catég. 16.

Renoncules (Bulbes de). *Bulbi di renuncoli.*

Voyez Bulbes. — Catég. 3.e

Résidu. *Residuum. Reliquum.* Matière qui reste d'une substance soumise à une opération quelconque, chimique ou autre.

Résidu d'acide sulfurique non lessivé. *Residuo d'acido solforico non liscivato.* Espèce de cendre, de soufre non entièrement soluble dans l'eau bouillante, où elle dépose des matières hétérogènes. La Douane applique le droit du sulfate de potasse, proportionnellement à ce qu'elle en contient, et que l'Administration fait déterminer, sur les échantillons qui devront lui être adressés.

Comme Sulfate de Potasse. — Catég. 2.e

Résidu d'acide sulfurique lessivé. *Residuo d'acido solforico liscivato.*

Comme Sulfate de Potasse. — Catég. 2.e

Résidu d'acide nitrique. *Residuo di acido nitrico.*

Comme Sulfate de Potasse. — Catég. 2.e

Résidu de raffineries de sucre, dit Vergeoises. *Residuo di raffinerie di zucchero.*

Comme Sucre non raffiné. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Résidu de raffineries de sucre, dit Mélasse. *Residuo di raffinerie di zucchero.*

Voyez Mélasse. — Catég. 2.e

Résidu d'alun. *Residuo d'alume.* Sulfate de fer obtenu des schistes alumineux.

Voyez Sulfates. — Catég. 2.e

Résidu d'ammoniaque. *Residuo di ammoniaca.*

Voyez Noir d'os. — Catég. 2.e

Résidu de bière et de la distillation des grains. *Residuo di birra.*

Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

Résidu de membranes de graisses provenantes de l'extraction du suif. *Residuo di membrane di grasse.*

Voyez Tourteaux. — Catég. 4.e

Résidu de moresques. *Residuo di moresche.*

Voyez Soies moresques. — Catég. 11.

Résidu de Pastel. *Gualdo.*

Comme Pastel. — Catég. 2.e

Résidu de teintureries. *Residuo di tintoreria.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Résine de pin brute, (d'exsudation). Poix blanche ou Galipot. *Resina di pino, brutta, di trassudazione. Pece di Borgogna, Pece bianca o Galipot.* Suc résineux que l'on retire par incision du tronc de quelques pins, et plus particulièrement du pin maritime, *Pinus maritima.* Le Galipot est en masses irrégulières, friables, légères, blanches quand il est récent; et de couleur jaune tendre quand il a vieilli. Cette substance s'amollit sous la dent, possède une saveur légèrement amère, se fond au feu et brûle en exhalant une odeur résineuse, forte et désagréable. Le Galipot est principalement employé à la fabrication des vernis. On en connaît deux espèces dans le commerce: le Galipot en larmes et le Galipot en sortes. Il vient en fûts de bois de sapin de 75 à 200 kilogrammes. La poix de Bourgogne est celle obtenue par incision, et qui ne reçoit d'autre préparation que d'être liquéfiée et coulée dans des barils, de forme ordinairement conique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Résine de pin brute, (de combustion). Poix noire et Goudron. *Pece nera. Catrame. Resina di pino brutta, di combustione.* Substance épaisse, sirupeuse, d'un noir rougeâtre, tenace, collante, d'une saveur âcre et d'une forte odeur d'empyreume, qu'on obtient par l'action du feu sur le bois des pins dans des fourneaux construits exprès. Il sert à caréner et à enduire les vaisseaux.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0. 30 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Résine de pin épurée. Térébenthine liquide. *Trementina liquida.* Térébenthine commune. Résine claire, dont l'odeur et la saveur ont quelque ressemblance avec celles de l'écorce de citron. La térébenthine liquide, dite aussi de Soleil, est obtenue au tamisage: elle a la consistance du miel, et d'un jaune qui est quelquefois blanchâtre.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Résine de pin épurée. Térébenthine compacte. *Trementina compatta.* La pâte de térébenthine, ou térébenthine compacte, est celle qu'on obtient en faisant fondre la résine molle après en avoir tiré la térébenthine de Soleil: elle est grise, et a l'aspect d'une pâte.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Résine de pin épurée. Térébenthine de Venise et de Chio. *Trementina di Venezia e di Chio.* Transparente, d'un blanc verdâtre, consistante, odorante, presque insipide, produite par le Mélèze, *Pinus Larix.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Résine de pin distillée. Essence de térébenthine. *Resina di pino distillata. Essenza di trementina.* Liqueur incolore, produit de la distillation de la térébenthine; d'odeur désagréable et de saveur brûlante.

Catég. 2.e — Entrée; L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Résine de pin (Résidu de distillation de la). Brai sec. Colophane. Arcanson. *Residuo di distillazione della resina di pino.*

Digitized by Google

Pece greca. Colofania. Substance résineuse, solide, brune, cassante, résidu de la distillation de la térébenthine commune.

Catég. 2.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Résines gommeuses ou Gommes résines.

Voyez Gommes — Catég. 2.e .

Ressorts de voitures. *Molle di carrozza, e simili.*

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

Ressorts de montre et de pendule. *Molle da orologi, e da pendole.*

Voyez Fournitures d'horlogerie. — Catég. 15.

Réverbères. *Riverberi.* Lanternes suspendues.

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Rhapontic ou fausse Rhubarbe. *Rapontico.* Racine sèche d'Asie, à peu près longue comme le doigt, grosse d'environ deux pouces, jaune, ressemblant assez à la rhubarbe, mais plus légère, moins compacte, moins odorante, moins amère et d'un goût visqueux. Sa plante est une espèce de Patience, *Rheum Rhaponticum*, cultivée en France. Saveur astringente, amère et mucilagineuse.

Comme la Rhubarbe. — Catég. 2.e

Rhubarbe et Rapontic en racines. *Reobarbaro e Rapontico. Radica.* La Rhubarbe, *Rheum*, est une plante de la famille des Polygonées, dont on emploie en médecine les racines de plusieurs espèces, *Rheum palmatum, Rheum undulatum, Rheum compactum*, qui est purgative. Cette racine est en morceaux assez gros et inégaux; pesante, d'un jaune brun en dehors, marbrée intérieurement comme la noix muscade, un peu spongieuse, d'une odeur de drogue: elle donne à l'eau une teinture de safran. Elle nous vient de Moscovie, de la Chine et de la Perse.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Rhubarbe (Élixir et Extrait de). *Reobarbaro.*

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Rhubarbe blanche, ou Méchoacan. *Reobarbaro bianco. Convolvulus Mechoacanha.* Liseron de l'Amérique méridionale, dont la racine est purgative, mais un peu moins active que celle

Digitized by Google

du jalap. Elle est blanchâtre et compacte, d'une substance un peu mollasse, un peu fibrée, d'un goût douceâtre, puis âcre. On l'importe en morceaux ou tranches sèches.

Comprise dans les racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Rhue. Rue. *Ruta. Ruta graveolens.* Plante indigène, âcre et amère, qui a les feuilles partagées en plusieurs segmens, petites, oblongues, charnues, un peu grosses, lisses, d'une couleur de vert de mer, et rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Employées en médecine.

Comprises dans les feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Rhum. Eau-de-vie de sucre. Alcool de mélasse. Nom donné par les Anglais à l'eau-de-vie qu'ils retirent du sucre. Ce nom a prévalu en Europe sur celui de Tafia, que les colons français donnent à la même liqueur.

Rhum en futailles ou barils. *Rhum in botti o barili.* Avec certificat.

Catég 1.re — Entrée, L. 50 l'hectol.e — Sortie, L. 1 l'hectol.e — Ostellaggio, L. 0.60 l'hectol.e

Rhum en futailles, etc. Sans certificat.

Catégorie 1.re — Entrée, L. 75 l'hectol.e — Sortie, L. 1 l'hectol.e Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectol.e

Rhum en bouteilles. *Rhum in bottiglie.* Avec certificat [1].

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 50 chacune. — Sortie, L. 0.2 chacun. Ostellaggio, L. 0. 2 chacune.

Rhum en bouteilles. Sans certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 75 chacune. — Sortie, L. 0.2 chacune. Ostellaggio, L. 0.2 chacune.

Ricin. (Grains de). *Ricino. Ricinus communis.* Plante originaire des Indes, qui fait partie de la famille des Euphorbes, naturalisée en Europe et cultivée avec succès dans le midi de la France. Le ricin fournit une huile qui est d'un grand usage en médecine. Les emballages se font par balles de 100 kilogrammes environ.

Comprises dans les graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

---

[1] Le rhum chargé à Gibraltar ou autres ports de l'Océan, par des navires sardes, jouit d'une faveur. (Lettre de l'Administration générale du 18 novembre 1826, N. 2294).

Digitized by Google

Ricin (Huile de). *Olio di Ricino.*

Voyez huiles. — Catég. 1.e

Rideaux et pentes de rideaux. *Cortine e pendagli di cortine.*

Comme ouvrages non dénommés, suivant l'espece. — Catég. 8. 9. 11.

Riz. *Riso.* Grain alimentaire, blanc, que fournit l'*Oriza Sativa*, plante graminée exotique, mais cultivée en Europe. Le riz est en petits grains allongés et quelquefois un peu arrondis, transparents ou opaques, d'un blanc mat, d'un blanc jaunâtre, et même jaunâtres, d'une saveur farineuse et sans odeur. On distingue entre autres les riz de la Caroline, de Savannah, du Piémont et de l'Inde.

Riz. Graine. *Riso.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Riz (Farine de).

Voyez Farine. — Catég 12.

Rison, ou Riz pour ensemencer. *Risone, ossia Riso per sementi.*

Catégorie 12. — Entrée, L. 9 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Rob anti-syphilitique. *Rob anti-sifilitico.* Remède contre la *Syphylis.*

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Rocou. *Terra Oriana. Roucou.* C'est avec la pellicule rougeâtre, qui est sur la semence du Roucouyer, *Bixa orellana*, de la famille des Liliacées, cultivé dans l'Amérique méridionale, au Mexique, aux Antilles, et surtout à Cayenne, qu'on forme le Roucou du commerce, qu'on importe en tablettes ou en petites boules de couleur de feu, plus vif en dedans qu'au dehors, douces au toucher et jamais très-dures; d'une saveur astringente, d'une odeur forte et pénétrante, qui lui est particulière, et d'une consistance humide. Le Roucou vient du Para et de Cayenne en tonneaux, en cabas et en caissettes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Rognures de peau, propres seulement à fabriquer la colle forte. Oreillons. *Ritagli di pelle.*

Voyez Peaux diverses. — Catég. 7.e

Rognures de papier. *Ritagli di carta.*

Voyez Drilles. — Catég. 2.e

Digitized by Google

ROMARIN. *Rosmarino.* Plante labiée, *Rosmarinus officinalis,* très-aromatique, qui entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, toutes excitantes.

ROMARIN (Tiges et fleurs de).

Voyez Herbes et Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

ROMARIN (Essence ou huile de).

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

ROSE végétal. *Rosso vegetale.*

Voyez Rouge végétal. — Catég. 2.e

ROSE. *Rosa.* Fleur du rosier. Genre de plantes, très-nombreux en espèces, dont plusieurs servent à divers usages en médecine: tels sont le Rosier à cent feuilles, *Rosa centifolia,* dont la fleur fait la base du sirop de roses pâles; le Rosier de Provins, *Rosa Gallica,* dont les pétales sont astringens; et le Rosier sauvage, *Rosa canina,* dont les fruits jouissent de la même propriété.

ROSES sèches. *Rose secche.*

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

ROSES (Huile ou Essence de). *Essenza di rosa.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

ROSEAUX. Ce sont les tiges de diverses plantes assez connues.

ROSEAUX de jardins en tiges entières. *Canne comuni in fusti o steli intieri.*

Catég. 15. — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0 30 le quintal.

ROSEAUX de jardins en tubes sans nœuds. *Canne comuni in tubi senza nodo.*

Catég. 15. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ROSEAUX de jardins en brochettes pour peignes à tisser. *Canne comuni in fuscelli per pettini da tessitori.*

Catég. 15. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

ROSEAUX et Joncs de marais. *Canne e Giunchi palustri.*

Catég. 15 — Entrée, L. 0.50 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

ROSEAUX des Indes, ou Rotins de petit calibre pour meubles et pour parapluies. *Cannette d' India per mobili e per pa-*

Digitized by Google

racqua. On nomme Rotins, dans le commerce, ces baguettes de jonc avec lesquelles on bat les habits et dont on fait des siéges dits de canne, des meubles, etc.

Catég. 15. — Entrée, L 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0.60 le quintal.

ROSETTE. *Rosetta* Couleur en pâte, formée de craie ou d'alumine saturée de rouge extrait du bois d'Inde. Elle sert à la peinture commune.

Comprise dans les couleurs à dénommer. — Catég 2.e

ROTINS.

Voyez Roseaux des Indes. — Catég. 15.

ROUETS à filer. *Filatoi*. Machines à roue pour filer, dévider.

Compris dans les machines et mécaniques à dénommer. — Cat. 15.

ROUGE d'Angleterre à polir. *Rosso d'Inghilterra*. Tritoxyde de fer.

Comme l'Émeril. Voyez Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

ROUGE de toilette. *Rosso di toeletta*.

Voyez Parfumeries. Fard. — Catég. 2.e

ROUGE de montagne. *Rosso di montagna*.

Voyez Ocre. — Catég. 18.

ROUGE brun. *Rosso bruno*.

Voyez Ocre. — Catég. 18.

ROUGE d'Inde. *Rosso d'India*.

Voyez Ocre. — Catég. 18.

ROUGE en drapeaux. *Rosso in pezze, ossia pezzetta di Levante*.

Comme Maurelle en drapeaux. — Catég. 2.e

ROUGE végétal. *Rosso vegetale*. Le rouge végétal est en tasse, ou en petits morceaux dont la nuance extérieure approche du vert doré.

Comme Pastel de Kermés. — Catég. 2.e

ROULETTES à déchiqueter la pâte, ou pour meubles. *Ruotelle per paste o per mobili*.

Voyez Quincailleries. — Catég. 15.

RUBANS de fil, de coton, de laine et de soie. *Nastri*.

Voyez Passementerie. — Catég. 8. 9 10. 11.

RUBIS. *Rubini*. Pierre précieuse, rouge, transparente.

Voyez Pierres précieuses — Catég. 17.

Digitized by Google

Ruches à miel renfermant des essaims vivants. *Alveari contenenti pecchie vive.* Sorte de panier en forme de cloche, où l'on met un essaim d'abeilles.

Catég. 4.e — Entrée, L. 0. 50 chacune. — Sortie, L. 0. 25 chacune. Ostellaggio, L. 0. 12 1/2 chacune.

Ruches à miel renfermant du miel sans mouches. *Alveari rinchiudenti miele senz'api.* Les ruches à miel qui renferment des rayons, dont les abeilles ont été étouffées, payent comme miel; dans ce cas, la ruche n'est plus qu'un colis, et son poids doit être déduit.

Comme Miel. — Catég. 4.e

Ruches à miel, vides *Alveari vuoti.*

Comme Bois commun ouvré. — Catég. 13.

Roues en bois pour moulin. *Ruote di legno da molino.*

Voyez Bois ouvré en ustensiles communs. — Catég. 13.

Roues en bois pour voitures. *Ruote di legno per vetture.*

Voyez Voitures. — Catég. 15.

Sabine. *Sabina. Juniperus Sabina.* Arbrisseau conifère, qui jouit de la réputation d'être abortif et vermifuge; toujours vert, à odeur pénétrante.

Comprise dans les Herbes ou Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Sabine (Huile de). *Olio di Sabina.*

Comme Huile de lavande. Voyez huiles. — Catég. 1.re

Sable destiné à la fabrication du verre ou de la faïence.

Catég. 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 0. 25 le quintal. — Ostellaggio, L. 2. 1/2 le quintal.

Sable commun.

Voyez Matériaux à dénommer. — Catég. 18.

Sable pour dessécher l'écriture.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Sabots de bétail. *Unghini di bestiame. Ungulæ.* Partie ou région qui termine le pied des solipèdes, des bisulques.

Catég. 15. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sabots de bois garnis de fourrures. *Zoccoli di legno guarniti di pellicceria.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Digitized by Google

Sabots de bois non garnis. *Zoccoli di legno semplici.*

Voyez Bois commun ouvré, et en outre le mot Galoches. — Cat. 13.

Sabres d'enfant. *Sciabole per fanciulli.*

Comme Quincaillerie. — Catég 15.

Sabre. *Sciabola.* Grand coutelas recourbé ou droit qui ne coupe que d'un côté.

Voyez Armes. — Catég 15.

Sacs. *Sacchi.* Poche de toile de toutes sortes de grandeurs.

Sacs de toile, neufs. *Sacchi nuovi.*

Comme le Tissu ouvré dont ils sont formés. — Catég 8.e

Sacs de toile, usés. *Sacchi usati.*

Comme le Tissu non ouvré dont ils sont formés. — Catég. 8.e

Sacs de nuit, *Sacchi da notte,* en laine, même doublés et munis de fermoirs en métal.

Comme ouvrages non dénommés en laine. — Catég. 10.

Sachets. *Coscinetti.* Coussinets odorans.

Comme Poudre de senteur. — Categ. 2.e

Safran. *Zafferano.* Ce qu'on appelle Safran dans le commerce est le stigmate de la fleur du *Crocus Sativus,* plante de la famille des Iridées, dont la racine est un oignon, originaire de l'Asie et depuis long-temps cultivée en Espagne et en France. Ce stigmate séché, est mollasse, doux au toucher, en longs filets de couleur jaune rougeâtre, fort odorant et d'un goût balsamique agréable. Il est d'un grand usage dans la pharmacie et dans l'art du confiseur, et fournit une belle couleur à la teinture. Expédié en caisses, barils, sacs et peaux, de l'Espagne, Rome, Naples et de la France.

Catég. 2.e — Entrée, L 2.50 le kilogme — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Safranum. *Zaffranone.*

Voyez Carthame. — Catég. 2.e

Safre. Zaphre. *Zaffera.* Oxyde de Cobalt.

Voyez Cobalt. — Catég 16.

Sagapenum. *Sagapeno.* Gomme résineuse.

Voyez Gomme Séraphique — Catég. 2.e

Sagou. *Sago. Sagou.* Fécule inodore et fade qu'on retire de la moelle de plusieurs palmiers des Indes, et qui nous arrive en petits grains d'un blanc roussâtre. Cette fécule employée

Digitized by Google

comme aliment est livrée au commerce en futailles de tout poids, en caisses ordinairement de 75, 85 et même 100 kilogrammes.

Catég. 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0.5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

SAINDOUX. *Grasso di porco.* Nom vulgaire de la graisse de porc fondue. Axonge.

Voyez Graisses de bœuf et d'autres animaux. — Catég. 4.°

SALEP. *Salep.* Racine bulbeuse d'une espèce d'Orchis. C'est aussi le nom d'une espèce de pâte végétale et alimentaire, préparée en Orient avec les racines tuberculeuses de plusieurs Orchidées: elle prend la consistance et la dureté de la gomme arabique. Cette racine, telle qu'elle nous vient par l'Asie mineure, est en bulles ovoïdes extrêmement dures, quelquefois enfilées sous forme de chapelet, d'une couleur grise jaunâtre, demi-transparentes et d'une cassure cornée. Elle exhale une odeur faible et possède une saveur mucilagineuse un peu salée.

Catég. 2.° — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L 0.60 le quintal.

SALICORNE. *Salicornia. Salicornia herbacea.* Plante indigène qui croît sur les bords de la mer, du genre des Soudes.

Comprise dans les plantes alcalines. — Catég. 3.°

SALIÈRE. Vase, ustensile pour mettre le sel.

SALIÈRES en faïence, porcelaine, verre ou cristal. *Saliere.*

Voyez Poterie ou verres et cristaux suivant l'espèce. — Catég. 19.

SALIÈRES, autres. *Saliere, altre.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

SALIÈRES en cristal, avec le pied en plaqué.

Comme Quincaillerie. — Catég. 15.

SALINS. *Salini.* Sels roux provenants du lessivage des cendres.

Comme Potasse. — Catég 2.°

SALPÊTRE. *Salnitro.* Nitrate de potasse. Celui du commerce est sec et en longs cristaux, d'un blanc sale, bien dégraissés.

Voyez Nitrate de Potasse. — Catég. 2.°

SALSEPAREILLE. *Salsapariglia. Smilax Sarsaparilla.* Plante de la famille des Smilacées, qui croît au Pérou, et dont on range la racine parmi les Sudorifiques. Les branches de cette racine sont longues de plusieurs aunes, grosses comme des

Digitized by Google

joncs, flexibles, cannelées, et sous l'écorce roussâtre desquelles on voit une substance blanche, farineuse et très-friable. Elle vient de l'Amérique méridionale en balles et en *rolli*.

Catég 2.e — Entrée, L 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

SANDARAQUE. *Sandaraca.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e

SANG de bétail. *Sangue di bestiame.* On comprend sous la dénomination de sang de bétail le sang liquide, sec ou cuit, lequel sert au raffinage du sucre et du salpêtre, ainsi qu'à la fabrication de l'ammoniaque, du noir animal, etc.

Catég. 4.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

SANG de Bouc et de Bouquetin. *Sangue di Becco e di Bocchettino (Stambecco).* C'est le sang de ces animaux qui a été desséché au soleil. Il est sec, dur, et difficile à réduire en poudre. Employé en médecine. Le Bouquetin, *Capra Ibex*, en italien *Stambecco* ou *Capro selvatico*, est un mammifère, du genre des chèvres, rare aujourd'hui, qui ne se trouve que sur les sommités des Alpes.

Catég. 2.e — Entrée, L. 32 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

SANG-DRAGON. *Sangue di Drago.*

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 3.e

SANGSUES. *Mignatte. Hirudo.* Ver aquatique dont on emploie une espèce, *Hirudo officinalis*, pour opérer des saignées locales. On pourrait employer de même plusieurs autres espèces, mal à propos négligées.

Catég. 2.e — Entrée, L. 0. 15 le cent. — Sortie, L. 0. 5 le cent. — Ostellaggio, L. 0. 2 1/2 le cent.

SANGLES de toute sorte [1]. *Cinghie.*

Comme Passementerie. — Catég. 8. 9. 10. 11.

---

[1] Il n'est question ici que des sangles en pièces, telles qu'elles sortent du métier; c'est-à-dire de celles qui se présentent comme ouvrages de passementerie, et non comme ouvrages de sellerie. Celles ci qui sont ordinairement garnies de cuir, ou de boucles de métal, font partie de la Sellerie. Voyez Peaux etc.

Digitized by Google

Sanguine brute. *Sanguigna grezza.* Espèce d'hématite.

Voyez Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

Sanguine sciée. *Sanguigna segata.*

Voyez crayons simples. — Catég. 2.e

Santal (Bois de). *Sandalo.*

Voyez bois odorans, ou bois pour teintures. Catég. 2.e

Santoline. *Santolina.* Barbotine. Plante corymbifère, qui fournit la graine dite *Semen-contra.*

Voyez Semen contra. — Catég. 2.e

Saphir. *Zaffiri.* Pierre précieuse bleue et transparente.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Sapin. Grand arbre toujours vert; genre de Conifères.

Sapin (Bois de). *Legno d' abete.*

Voyez Bois commun. — Catég. 13.

Sapin (Écorce du). *Scorza d' abete.*

Comme écorce à tan. — Catég. 2.e

Sapin (Bourgeons de). *Gemme d' abete.* Ce sont les boutons épanouis et développés de cet arbre.

Compris dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Saponaire. *Saponaria. Saponaria officinalis.* Plante caryophyllée indigène, employée en médecine sans trop savoir comment elle agit.

Comprises dans les Herbes ou racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Sarcocolle. *Sarcocolla.*

Voyez Gomme et Résines. — Catég. 2.e

Sardines. *Sardelle.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Sardonyx ou Sardoine. *Sardonico.* Variété d'agate.

Voyez Pierres précieuses. — Catég. 17.

Sarrette. *Serratola. Serratula tinctoria.* Plante vivace à tiges de deux ou trois pieds, cannelée et rougeâtre, feuilles en lyre et dentées toutes dissemblables, de couleur verte obscure, fleurs laciniées, semences garnies d'aigrettes. Employée à la teinture en laine. Elle croît dans les lieux ombragés et exposés au nord. Appelée aussi *Serrette.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

SARMENS de vigne. *Sermenti di vigna.* Rameaux souples de la vigne.

Comme Bois à brûler. — Catég. 13.

SARRACHES. *Salacche.*

Voyez Poissons — Catég. 5.e

SARRASIN. Blé Sarrasin. *Formentone. Grano Saraceno.* Blé noir, originaire d'Afrique.

Voyez Grains. — Catég. 12.

SASSAFRAS (Bois et Racines de). *Sassafras.*

Voyez Bois odorans à dénommer. — Catég. 2.e

SASSAFRAS (Écorces et Feuilles de).

Comprises dans les Écorces et feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

SASSAFRAS (Huile de). *Olio di Sassofrasso.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

SAUCES épicées pour assaisonnement. *Salse aromatizzate per condimento.*

Voyez Épices préparés à dénommer. — Catég. 2.e

SAUCE de poisson. *Salsa di pesce.*

Voyez Épices préparées à dénommer. — Catég. 2.e

SAUCISSONS. *Salami.* Sorte de saucisse qui est fort grosse et de très-haut goût.

Catég. 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

SAUGE. *Salvia. Salvia.* Genre de plantes labiées, dont on emploie souvent plusieurs espèces indigènes, en médecine, comme excitantes. Celle dite officinale a ses feuilles lancéolées, ovales, entières et légèrement crénelées; et de grandes fleurs bleues en épi.

Comprises dans les Herbes médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

SAUGE (Huile de). *Olio di Salvia.*

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

SAULE. *Salix.* Arbre de la famille des Amentacées, qui croît ordinairement dans les prés et lieux humides, et le long des ruisseaux.

SAULE (Bois de). *Legno di salice.*

Voyez Bois commun. — Catég. 13.

SAULE (Écorce de). *Scorza di salice.*

Comme l'Écorce à tan. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Saule (Rameaux de). *Vimini di salice.*

Voyez Osier des saules. — Catég. 13.

Saumons. *Sermoni. Salamoni.*

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Savonnettes. *Saponette.* Petites boules de savon, purifié, préparé, dont on se sert pour faire la barbe et la rendre plus douce au rasoir.

Voyez Parfumeries. Savons. — Catég. 2.e

Savon. *Sapone. Sapo.* Certaine pâte ou composition faite avec de l'huile, ou autre matière grasse, et un sel alcali, qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser. Le savon blanc est un produit de la combinaison de l'huile d'olive avec la soude, rendu caustique par la chaux: il est en pâte dure et sèche. Le savon noir est formé par la combinaison d'une huile ou d'une graisse quelconque avec l'alcali végétal ou potasse. Il est en pâte liquide, de couleur noire, verte ou jaunâtre.

Savons blancs, rouges, marbrés ou noirs. *Sapone bianco, rosso, marmoreggiato o nero.* Cette dénomination ne comprend ici que des savons ordinaires; ceux parfumés font partie des parfumeries, et ceux qui servent à la médecine sont mentionnés à l'article *Médicamens composés.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Savon pour la teinture des soies. *Sapone per la tinta delle sete.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Savons médicinaux. *Saponi medicinali.*

Compris dans les Médicamens composés à dénommer — Catég. 2.e

Savons parfumés, liquides, en poudre ou en pains. *Saponi profumati.*

Voyez Parfumeries — Catég. 2.e

Saxifrage (Graines ou Semences de). *Sassifragia.* On donne ce nom aux tubercules attachés sur les fibres de la racine de la Saxifrage blanche; ils sont gros comme des grains de coriandre, et de couleur en partie rougeâtre et en partie blanchâtre.

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Scabieuse. *Scabbiosa. Scabiosa Succisa.* Plante indigène de la famille des dipsacées, employée en médecine comme amère et astringente. Il y a plusieurs espèces de Scabieuse: elles ont les feuilles ailées ou simples, les fleurs ordinairement terminales, les corolles extérieures souvent plus grandes et irrégulières, les semences ovales, oblongues, couronnées par le calice propre.

Comprises dans les Herbes ou racines à dénommer. — Catég. 2.e

Scammonée. *Scamonea.*

Voyez Gommes-Résines. — Catég. 2.e

Scavissons de cannelle. *Scavissoni.*

Voyez Cannelle. — Catég. 2.e

Schakos. Schakots. *Schakos.*

Voyez Bonnets militaires — Catég.

Schalls. *Scialli.* Sorte de grand mouchoir en laine, soie, dentelle, etc., dont les femmes se couvrent les épaules.

Voyez Tissus, selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Schénante. *Squinanti.* Jonc odorant. *Andropogon schœnanthus.* Espèce de jonc qu'on apporte d'Arabie, garni de feuilles et quelquefois de fleurs. Il est sec, roide; sa tige est arrondie, luisante, genouillée, de la longueur d'un pied, remplie d'une moelle spongieuse, d'un jaune pâle vers sa racine, et quand il est récent, d'un vert pourpre vers son sommet et d'une odeur approchant de celle de la rose.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Schénantes (Racines de). *Squinanti.*

Comprises dans les racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Scies. *Seghe.* Lames de fer longues et minces: à dents pour couper le bois; sans dents pour couper la pierre et le marbre.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens d'arts et métiers. — Cat. 16.

Scilles-marines. *Squille marine.* Oignons de Scille. *Scilla marina.* On appelle Scilles, ou Squilles marines, de gros oignons qui croissent naturellement sur le bord de la mer: ces bulbes sont grosses comme la tête d'un enfant, et composées de tuniques épaisses et visqueuses, rougeâtres dans une espèce, grisâtres dans l'autre.

Voyez Bulbes et Oignons. — Catég. 3.e

Digitized by Google

Sciure de bois commun. *Segatura di legno comune.*

Comme Bois à brûler. — Catég. 13.

Scocoso. *Scocoso.* Pâte granulée.

Catég. 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Scolopendre. *Scolopendra.* Langue de cerf ou *Phylitis.* Plante de la famille des Capillaires : elle naît dans les puits, les fontaines, les fentes des pierres, sur les rochers et à l'ombre. Cette plante est fort recommandée dans les obstructions du foie, dans celles de la rate, et dans les maladies hypocondriaques.

Comprise dans les Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Scorpions séchés. *Scorpioni secchi.* Le scorpion est un insecte aptère, vénimeux, du genre Arachnide.

Comme Cantharides. Catég. 2.e

Séaux. *Secchie.* Vaisseaux propres à puiser, tirer, porter de l'eau.

Séaux en bois, avec ou sans cercles de fer.

Voyez Bois ouvré en ustensiles communs. — Catég 13.

Séaux en tissu de chanvre imperméable [1].

Comme Canevas. — Voyez Toile de Chanvre. — Catég. 8.e

Sébestes. *Sebesten.* Fruit du Sébestier (*Cordia Sebesta* ou *Cordia Myxa*), arbre d'Égypte et des Indes. Ce fruit, qui ressemble à une petite prune, dont la pulpe est visqueuse et fortement attachée au noyau, qui a quatre loges et quatre semences, est employé en médecine comme adoucissant et laxatif.

Compris dans les Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

Seigle. *Segala. Secale Cereale.* Graminée, dont la graine, sorte de blé plus menu, plus long et plus brun que le froment, sert à la nourriture de l'homme.

Voyez Grains. — Catég. 12.

Selles et Sellerie. *Selle e lavori da sellajo.*

Voyez Peaux ouvrées en ouvrages de Sellier. — Catég. 7.e

---

[1] S'ils accompagnent des pompes à incendie dans une proportion relative, ils doivent alors être considérées comme objets accessoires de ces pompes, et suivre leur régime.

Digitized by Google

Sels. *Sali.* Corps formés de la combinaison d'un acide et de diverses bases. Leur caractère général est d'avoir une saveur piquante et de se fondre dans l'eau. — Le Tarif général de la Douane place sous le titre *Sels*, à la catégorie seconde, outre les sels *Marin* et *Ammoniac*, les *Acétates*, les *Arséniates*, les *Carbonates*, *Chromates*, *Muriates*, *Nitrates*, *Oxalates*, *Sulfates*, *Tartrates* et le *Borax*.

Voyez ces mots.

Sel marin des Salines. *Sale marino delle Saline.* Hydrochlorate de soude. C'est le sel de cuisine : il ne contient ni excès de base, ni excès d'acide. Substance dure, sèche, friable, soluble dans l'eau, tirée des eaux de la mer, qui reste après l'évaporation, et qui sert à l'assaisonnement des alimens.

Catég. 2.e — Entrée, prohibée. — Sortie, exempte.

Sel Gemme ou Fossile marin. *Sale marino Gemma o Fossile.* Sel fossile qui se tire des mines : c'est le plus dur et communément le plus pur des sels fossiles. Il a la couleur et presque la transparence des pierres précieuses ; il est souvent en beaux cristaux taillés à huit angles solides et à six faces.

Catég. 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sel Ammoniac. *Sale Ammoniaco.* Hydrochlorate d'ammoniaque. Celui du commerce est importé en pains de couleur cendrée en dehors, blanchâtres en dedans et demi-transparens. Sa cristallisation est en aiguilles, d'un goût salé, âcre et piquant.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1. 00 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Sel de Soude cristallisé. *Sale di Soda cristallizzato.* Cristaux de soude. Sous-carbonate de soude. Obtenu en traitant convenablement la soude brute réduite en poudre, et employé par les blanchisseurs, les fabricans d'indiennes et les savonniers. Sel cristallisable, efflorescent, soluble dans l'eau ; d'une saveur âcre et légèrement urineuse. Le sel de Soude se divise en deux espèces : sel de soude caustique et sel de soude non caustique.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Sel de Duobus.

Voyez Sulfate de Potasse. — Catég. 2.e

Sel d'Epsom, ou de Sedlitz.

Voyez Sulfate de Magnesie. — Catég. 2.e

Sel de Glauber.

Voyez Sulfate de Soude. — Catég. 2.e

Sel d'Oseille.

Voyez Oxalate acide de Potasse. — Catég. 2.e

Sel de Saturne.

Voyez Acétate de plomb — Catég 2.e

Sel de Seignette.

Voyez Tartrate de Soude et de Potasse. — Catég 2.e

Sel volatil.

Voyez Carbonate d'Ammoniaque. — Catég. 2.e

Sel de lait.

Voyez Sucre de lait. — Catég. 2.e

Sel de Nitre.

Voyez Nitrate de Potasse. — Catég. 2.e

Sel de Prunelle, ou Cristal minéral. Nitrate de potasse fondu et mêlé d'un peu de sulfate de potasse. Masse blanche, dure, facile à réduire en poudre, opaque et comme vitreuse. Employé en médecine comme stimulant.

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Semelle. *Suole.* Pièce de cuir qui fait le dessous du soulier, et tout ce qui en a la forme.

Semelles de feutre. *Solette di feltro.*

Voyez Feutres. — Catég. 10.

Semelles de liége. *Solette di sughero.*

Voyez Liége ouvré. — Catég. 13.

Semen-contra. *Seme Santo o Semenzina.* Nom pharmaceutique des graines aromatiques, âcres et réputées vermifuges, de trois espèces d'armoise, *Artemisia contra*, *Judaica* et *Santonica*. Semences menues, oblongues, verdâtres, d'une odeur désagréable, d'un goût amer, appelées aussi Barbotine, Santoline, etc. Le Semen-contra vient en balles de feutre ou de jonc vert de 70 à 120 kilogrammes.

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Semen-Dauci. *Seme Dauci.*

Voyez Daucus. — Catég 2.e

Semences oléagineuses. Chenevis. *Canapuccia.* Graine de chanvre. Elle fournit une huile bonne à brûler, et sert en médecine.

Catég. 3.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 6 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences oléagineuses de lin. *Linosa.* Graine du lin. Elle fournit une huile siccative très-employée. Il en faut de 5 à 6 hectolitres pour confectionner une tonne d'huile. Arrive en sacs du Levant, de la Sicile et de la Sardaigne.

Catég. 3.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences oléagineuses, autres. *Altre sementi oleose.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences d'orange. *Granelli o semi di arancio.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences de fleurs. *Semenze di fiori.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences de jardin, qui ne servent pas comme légumes. *Semenze d' ortaglia, che non servono come legumi.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences de pastel et de chardons cardières. *Semenze di Gualdo e di cardo da cardare.*

Catégorie 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences forestales. *Semenze forestali.* On ne comprend pas dans les semences forestales celles de pin (*Pinus Pinea*) ou pignons doux, qui ne servent qu'à la confiserie, à la médecine ou à la fabrication de l'huile.

Catég 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences de coton. *Semenze di cotone.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Semences de Garance. *Semenze di Robbia.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences de prairie. *Semenze da prati.* Ce qui comprend toutes les graines propres à semer dans les prés et qui ne sont pas tarifées particulièrement, telles que esparcette, foin, sainfoin, luzerne, tréfle, etc. N'est pas compris le fenu-grec, qui fait partie des graines médicinales.

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Semences, autres.

Voyez Graines à leurs noms propres comme alpiste etc.

Semoule. *Semola.* Pâte faite de la plus fine farine, comme le vermicel, mais divisée en petits grains semblables à ceux de la moutarde.

Catég. 12. — Entrée, L. 24 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Semoule provenant de l'étranger sous pavillon national.

Catég. 12. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Semoule provenant de la Sardaigne.

Catég. 12. — Entrée, L. 8 le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Séné. *Sena. Senna.* Nom pharmaceutique ou commercial des feuilles de plusieurs espèces de casses, *cassia*, plante de la famille des Légumineuses, parmi lesquelles on compte le *Cassia lanceolata* ou *acutifolia*, et le *Cassia obovata* ou *Cassia Senna*, qui croissent naturellement dans la Syrie, l'Arabie, la Haute-Égypte, la Nubie, l'Abyssinie, quelques autres contrées de l'Afrique, dans les Indes Orientales, et sont cultivées en Espagne, en Italie et au Sénégal. Le Séné est employé en médecine. — Il nous arrive en fardi et en nattes d'Alexandrie d'Égypte, de Tripoli et de Moka.

Séné (Feuilles entières ou en grabeau de). *Foglie di Sena.* Petites feuilles sèches en forme de larmes, d'un vert tirant sur le jaune, d'une odeur de drogue et d'une saveur âcre, amère et nauséabonde. Elles viennent du Lévant en balles. Les feuilles de Séné d'Alexandrie, ou de l'Appalto, viennent

Digitized by Google

en grosses balles appelées *fardes*, formées d'une étoffe épaisse de crin et de laine recouvertes d'un emballage de jonc; celles d'Alep, de Tripoli, de la Mecque et de l'Inde en balles dont le poids et la forme varient suivant les lieux, de 100 à 250 kilogrammes.

Catég 2.e — Entrée, L 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Séné (Follicules de). *Follicole di Sena.* Fruits des arbrisseaux qui produisent le séné, improprement appelés follicules, puisque ce sont des gousses bivalves. Les follicules de séné sont d'un grand usage en médecine. Les plus estimées de ces gousses, produites par le *Cassia lanceolata*, sont elliptiques, droites ou légèrement recourbées, longues de 55 à 70 millimètres, larges d'environ 30 à 35 millimètres, lisses, luisantes, aplaties, d'un vert sombre, devenant noirâtres à l'endroit qui couvre les semences, qui sont au nombre de cinq à sept, et qui ressemblent à celles du raisin. Elles viennent en balles semblables à celles du séné.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sénéka, ou Polygol, ou Polygala de Virginie. *Seneka o Poligola di Virginia. Polygala Senega.* Racine d'une plante vivace et herbacée, de la famille des Rhinantoïdes, qui croit en Amérique. Cette racine est ligneuse et odorante, longue de quatre doigts, de la grosseur d'une plume à écrire, tortueuse, rameuse et fibreuse, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût âcre, un peu amer et légèrement aromatique. Employée en médecine comme tonique et stimulante. Les emballages se font en balles de toile grise, pesant environ 100 kilogrammes.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Sénevé. Nom vulgaire de la plante Moutarde, *Sinapis nigra. Senapa in grana.* Ses feuilles sont assez semblables à celles de la rave. Elle a de petites fleurs jaunes à quatre feuilles; il leur succède des siliques anguleuses et pointues, remplies de petites semences arrondies, presque rousses, ou noirâtres, d'un goût âcre et mordant.

Voyez moutarde. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Séran à peigner le chanvre ou le lin. *Pettini da canapa o da lino.* Espèce de grande carde pour préparer le lin et le chanvre, etc.

Catég. 15. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sergens de menuisier. *Sergenti da falegname.* Outils en barres à deux crochets, dont l'un est mobile pour serrer les pièces.

Voyez Fer ouvré en outils et instrumens — Catég. 16.

Serinettes. *Organetti, ossia Serinette.* Très-petits orgues à manivelle pour apprendre à chanter aux serins.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Seringues d'ivoire, d'os ou d'étain. *Sciringhe.* La seringue est une petite pompe pour attirer et repousser l'air ou les liquides.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Serpent. *Fagotto.* Gros instrument à vent en forme de serpent.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Serpentaire de Virginie. *Serpentaria. Aristolochia Serpentaria.* Plante de l'Amérique, couverte d'une peau tiquetée comme celle des serpens, et à fleurs de la figure d'une oreille de lièvre. Sa racine, qui est fibreuse, menue, légère, jaunâtre en dedans et d'un gris brun en dehors, d'odeur aromatique et agréable de camphre, est employée en médecine comme tonique et excitante.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég 2.e

Serpentine. *Serpentino.* Roche mélangée de quartz, de talc, d'argile, etc.

Voyez Marbre. — Catég. 18.

Serpes et Serpettes. *Falciuole.* Instrumens pour couper les branches des arbres et arbustes, et tailler la vigne, etc.

Voyez Fer ouvré en outils, instrumens pour les arts etc. — Cat. 16

Serpillières. *Serpigliere.* Grosse toile d'emballage.

Voyez Toile de lin ou de chanvre, canevas, douppions etc. — Cat. 8.e

Serrures. *Serrature.* Machines en fer fixées à une porte, à un coffre, etc., et servant à les ouvrir et à les fermer au moyen d'une clé.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Sésame. *Sesamo. Sesamum orientale.* Plante des Indes, genre des Bignonées, dont les graines ou fruits fournissent une fécule et une huile bonnes à manger.

Comprises dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Sésame (Huile de).

Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Séséli. *Seselio.* Plante ombellifère, espèce de fenouil fort commun aux environs de Marseille. Il porte une graine longue et âcre qui entre dans la composition de la thériaque. Semences aplaties et élevées, d'une bordure taillée en grains de chapelets.

Comprise dans les Graines médicinales à denommer. — Catég. 2.e

Sextant. *Sestanti.* Instrument d'astronomie; portion de cercle de 60 degrés.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Sifflets d'ivoire, d'os, de bois, d'étain. *Fischietti.* Petit instrument pour siffler.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Simarouba. *Cimarubbia. Quassia Simarouba.* Arbre très-élevé de la famille des Simaroubées, qui croît dans les localités sablonneuses de l'Amérique méridionale et des Antilles, dont on emploie en médecine l'écorce, surtout celle des racines, qui est amère, astringente et tonique. Cette écorce est longue, large, roulée un peu sur elle-même, très-filamenteuse, légère, spongieuse, flexible, difficile à rompre et à mettre en poudre; d'une couleur jaune un peu foncée dessus, plus pâle en dedans, sans odeur, d'une amertume désagréable et très-prononcée. Elle nous vient en balles de 50 à 100 kilogrammes, et en ballots de 12 à 15 kilogrammes.

Comprise dans les écorces médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Singes. *Scimie.* Animal quadrupède, d'espèces très-variées, multipliées par leur mélange; celui de tous les animaux qui ressemble le plus à l'homme.

Voyez objets d'histoire naturelle. — Catég. 15.

Sirop. *Siroppo. Syrupus,* de l'arabe *Sirab,* potion. Conserve liquide, onctueuse, limpide et sucrée, d'une infusion, d'un suc, d'une décoction ou d'une distillation de plante. Il ne s'agit ici que des sirops simples servant de boisson de pur

Digitized by Google

goût. Quant à ceux connus sous les noms d'*anti-glaireux*, *anti-phlogistique*, *de mou de veau*, *pectoral*, *vermifuge*, et autres semblables, qui sont de véritables produits pharmaceutiques, ils entrent dans la classe des Médicamens composés à dénommer.

Sirop d'Alkermès. *Siroppo d'Alkermès.* Préparation dont le suc de Kermès est la base.

Catég. 2.e — Entrée, L. 3.25 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sirops, autres. *Siroppi, altri.*

Catégorie 2.e — Entrée, L 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Sistres. *Sistri.* Espèce de luth.

Voyez Instrumens de musique. — Catég 15.

Smalt. *Smalto.* Verre provenant de la fusion du cobalt avec le sable et le sel alcali.

Voyez Cobalt vitrifié. — Catég. 19.

Socles en bois pour vases ou pendules, même dorés ou vernissés. *Zoccoli di legno.* Le socle est une espèce de petit piédestal ou base pour vases, etc.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Socs de charrue. *Vomeri.* Fer large et pointu qui fait partie de la charrue et qui ouvre la terre.

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

Soie de porc et de sanglier. *Setole da calzolai.* Poil dur et raide de ces animaux.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Soie. *Seta.* La soie est une matière animale filamenteuse produite par un insecte à ailes brillantes et écailleuses nommé Bombice du mûrier (*Bombyx Mori*). Cette matière est brillante, d'une si grande ténuité qu'elle échappe presque à la vue des ouvrières qui dévident les cocons; malgré cela elle est pourvue de quelque solidité et d'un peu d'élasticité. La soie porte différens noms qu'elle emprunte aux diverses préparations qu'elle a subies.

Soie en cocons. *Cocchetti.* Pour filer, détâchés des rameaux.

Catégorie 14. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Soie en cocons. *Cocchetti.* Percés, écrus ou lavés.

Catégorie 11. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 0.25 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Soie en cocons. Bassinés, et résidus de moresque.

Voyez moresques. — Catég. 11.

Soies moresques. *Moresche.* Bourre de moresques. *Borra di moresche.* Capilles. *Capiglie.* Faloppes. *Faloppe.* Débris de cocons. *Frazzami di cocchetti.* Mogliaggio de moresques. *Mogliaggio di moresche.* Rite de mogliaggio. *Rista di mogliaggio.* Rite de moresques. *Rista di moresche.* Rebuts de moresques. *Rifiuto di moresche.* A carder, ou en masse.

Catég. 11. — Entrée, L. 1 le quintal.— Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Soies cardées à filer. *Moresche cardate da filare.*

Catég. 11. — Entrée, L. 0 65 le kilogr. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Soies filées ou fleuret à teindre. *Moresche filate da tingere.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 1. 35 le kilogr. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Soies filées ou fleuret retors et teint ou purgé. *Moresche filate ritorte.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 2.70 le kilogr. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. *Straccia di seta.* On nomme bourre l'étoupe soyeuse qui couvre l'extérieur des cocons, et qu'il faut laver pour découvrir la soie.

Soie en bourres ou strasse. Bave et bourre de soie; à carder ou en masse. *Bava e borra di seta da cardarsi o in massa.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 15 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. Flocon de soie; cardée à filer. *Bioccolo di seta cardata da filarsi.*

Catég. 11. — Entrée, L. 0. 65 le kilogr.— Sortie, L. 7 le quintal.— Ostellaggio, L 1 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. Flocons de strasse de soie; filée ou filoselle à teindre. *Bioccolo di straccia di seta filata o filosella da tingersi.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 1. 35 le kilogr. — Sortie, L. 3 le quintal. Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Digitized by Google

Soie en bourres ou strasse. Étoupe de cocons; filée ou filoselle à teindre, rétorse et teinte, ou purgée. *Stoppa di cocchetti ecc.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 2. 70 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. Strasse de douppions à carder, ou en masse. *Straccia di doppio da cardarsi o in massa.*

Catég. 11. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. Strasse de douppions cardée à filer. *Straccia di doppio cardata da filarsi.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 0. 65 le kilogr. — Sortie, L. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Soie en bourres ou strasse. Ouate de strasse ou de moresques. *Ovate di straccia e di moresche.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Soie pure grége. *Seta pura grezza.* Dans le commerce on appelle soie grége la soie qui est le produit immédiat du dévidage du cocon; elle a été détachée à l'eau chaude, et n'a encore subi aucune préparation. Chaque fil se compose de la réunion d'un nombre de brins qui varie généralement de trois à quinze, et va même au-delà. Expédiée en balles.

Catégorie 11. — Entrée, L. 0. 25 le kilogr. — Sortie, L. 3 le kilog. Ostellaggio, L. 1 le quintal [1].

Soie pure grége de la Savoie, du duché de Gênes, et de la principauté d'Oneille.

Catég. 11. — Sortie, L. 3 le kil.

Soie grége blanche de Novi.

Catégorie 11. — Sortie, L. 3 le kil.

---

[1] La Sortie des soies grèges n'est plus prohibée, le droit est fixé à 3 livres le kilogramme, mais les expéditions sont bornées, aux Douanes de Turin, Chambéry, Éluiset, Gênes et Oneille.

Les soies grèges des Provinces de Bobbio, Tortone, Voghère, Lumelline, Novare, Pallanza, Domo d'Ossola et Varallo, pourront aussi sortir moyennant ce droit de 3 liv. par kilogramme.

Les soies grèges du Duché de Gênes, pourront sortir par les Douanes principales de Sarzana, de la Spezia, Levanto, Chiavari, Savone et Loano, moyennant les certificats d'origine, et le droit de 3 liv. par kil. (Lettre de l'Administration Générale, N. 1314 du 13 août 1836).

Digitized by Google

Soie pure ouvrée. La soie ouvrée est de la soie dévidée de dessus les cocons les plus parfaits, qui a reçu toutes les préparations qui la rendent propre à être employée. Expédiée en balles.

Soie pure ouvrée écrue; en organsins, *in organzino*.

Catég. 11. — Entrée, L. 1. 10 le kilogr. — Sortie, L. 1. 50 le kil. Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie pure ouvrée écrue; en trames, *in trame*.

Catég. 11. — Entrée, L. 1. 10 le kil. — Sortie, L. 1. 50 le kilogr. Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie pure ouvrée écrue; en rondelettes, *in rondoletta*.

Catégorie 11. — Entrée, L. 1. 50 le kil. — Sortie, L. 1. 25 le kilogr. — Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie pure ouvrée en organsins, trames et tramons cuits ou teints.

Catégorie 11 — Entrée, L. 5. 40 le quintal. — Sortie, L. 1. 30 le kil. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Soie pure ouvrée en rondelettes, teinte ou seulement purgée.

Catégorie 11. — Entrée, L. 5. 40 le kilogr. — Sortie, L. 0. 50 le kil. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Soie de douppions; grége. *Seta di doppio, e ciocchetta grezza*.

Catégorie 11. — Entrée, L. 0. 10 le kilogr. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Soie de douppions ouvrée en trames et rondelettes; écrue. *Seta di doppio lavorata, cruda*.

Catégorie 11. — Entrée, L. 0. 55 le kilogr. — Sortie, L. 1 le kil. Ostellaggio, L. 2 le quintal.

Soie de douppions ouvrée en trames et rondelettes; retorse et teinte, ou seulement purgée.

Catégorie 11. — Entrée, L. 2. 70 le kil. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Soie en côtes de douppions. *Costa di doppio*. A teindre.

Catégorie 11. — Entrée, L. 0. 10 le kilogr. — Sortie, L. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Soie en côtes de douppions. Teintes.

Catég 11. — Entrée, L. 1. 35 le kilogr. — Sortie, L. 2 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Soie en tissus, étoffes, mouchoirs, schalls, etc.

Voyez Tissus. — Catég. 11.

Digitized by Google

Soldanelle, ou chou de mer. *Soldanella. Convolvulus Soldanella.* Plante qui croît sur les bords de la Méditerranée, à racine menue et fibreuse, à tiges grêles, sarmenteuses, rougeâtres et rampantes, à feuilles en cœur arrondi et à fleurs en cloches à bords renversés, de couleur purpurine. Employée en médecine comme purgative.

Comprise dans les Herbes ou Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Son de toute sorte de grains. *Furfur. Crusca di ogni sorta di grano.* On appelle *son* l'écorce des graines céréales lorsqu'elle a été brisée et séparée de la farine, qu'elle renfermait, par la mouture et le blutage.

Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

Sonde. Instrument de chirurgie, d'arts et métiers, pour sonder

Sondes élastiques. *Sonde elastiche. Specilla.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Sondes de fer. *Sonde di ferro.*

Voyez Fer de seconde fabrication. — Catég. 16.

Sonnailles et Sonnettes. Clochettes. Grelots, etc. *Sonagli, ecc.* En fonte. *Campanelli di ghisa.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Sonnailles et Sonnettes, etc. En tôle bronzée. *Campanelli di tola ramata.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Sonnailles et Sonnettes, etc. En métal de cloche. *Campanelli di metallo.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Sorbet. *Sorbetto. Sorbec. Pasta turca.* Pâte turque composée de citron, musc, ambre ou autres parfums et de sucre candi. On en fait une boisson.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Soucket, ou Cypérus de toute sorte. *Cipero.*

Voyez Cyperus. — Catég. 2.e

Soucoupes. *Sottocoppe.* Espèce d'assiette, sur laquelle on sert ordinairement les verres, les carafes, etc.

Digitized by Google

Soucoupes de bois, de tôle, de papier pilé, même vernissées, dorées ou argentées.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Soudes de toutes sortes. *Soda d'ogni sorta.* La plus grande partie des soudes du commerce se fait avec les cendres des plantes qui croissent sur les bords de la mer. On l'importe en pierres d'un gris bleuâtre, poreuses et d'un goût salé. C'est un mélange de sous-carbonate, de sulfate, d'hydrochlorate et d'hydrocyanate de soude, de silice, d'alumine et d'oxydes de fer et de manganèse. La soude nous est expédiée en bloc (à la *rinfusa*) ou en cabas, de Rome, de l'Espagne, de la Sicile et de la Sardaigne.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le quintal, — Sortie, L. 1 le quintal, — Ostellaggio, L. 0, 30 le quintal.

Soude artificielle. *Soda artificiale.* Soude obtenue par procédés chimiques. Elle est en morceaux d'une couleur violacée, irréguliers, raboteux, pesants, peu compacts, percés de trous et très-friable. On la fabrique en grand dans les environs de Marseille.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Soude. *Salsola.* Genre de plantes, de la famille des Chénopodées, qui renferme un grand nombre d'espèces et des cendres desquelles on retire la soude du commerce.

Soufflets. *Soffietti e Mantici.* Instrument servant à souffler, à faire du vent.

Soufflets de forge. *Mantici.*

Voyez machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

Soufflets de main. *Soffietti.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Soufre. *Zolfo brutto. Sulphur.* Corps indécomposé, non métallique, solide, jaune, inodore, insipide, dur, très-fragile, d'une cassure luisante, électrisable résineusement par le frottement, et combustible, qu'on trouve dans la nature à l'état de pureté ou de combinaison avec différentes substances. On l'extrait ordinairement des matières volcaniques où il se trouve à l'état de mélange, ou des mines qui le contiennent à l'état de combinaison. On emploie le soufre pour le blanchiment

Digitized by Google

de la soie et de la laine: il entre dans la préparation de la poudre à canon et sert à la fabrication de l'acide sulfurique.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0.75 le quintal. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Soufre épuré. *Zolfo purificato.* Celui qui a subi une fusion, est en morceaux jaunes et luisans. Il se présente au commerce sous différentes formes: 1.° Soufre en masses. Ce soufre est en masses inflammables, irrégulières, offrant à leur surface de petites facettes cristallisées, brillantes: il est d'une cassure facile et raboteuse, d'une saveur acide, d'une odeur assez prononcée, d'une couleur jaune-citrine, quelquefois mêlée de veines ou de couches vertes. On l'emballe en grenier. 2.° Soufre en canons. Ce soufre, qui a reçu une seconde préparation par laquelle il a été dégagé de la partie terreuse qu'il contenait, est dur, luisant, cassant, prompt à s'enflammer, et d'un jaune doré brillant. On le trouve dans le commerce en canons de différentes longueurs et d'un diamètre de 20 à 40 millimètres. Il se livre en barils de poids irréguliers.

Catégorie 18. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L 0.25 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Soufre raffiné, ou sublimé et fleur de soufre. *Zolfo raffinato, Sublimato e Fior di zolfo.*

Catég. 18. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 0.25 le quintal, — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Soufre végétal. *Licopodio o Zolfo vegetale.* Ce qu'on appelle vulgairement Soufre végétal, est repris sous les noms de *Lycopode* et de *Poussière de pin,* et fait partie des résines.

Voyez Résines. — Catég. 2.e

Souliers. *Scarpe.* Chaussure de cuir, etc., qui renferme le pied et le couvre plus ou moins.

Voyez Peaux ouvrées en ouvrages divers. — Catég. 7.e

Pour les souliers vieux.

Voyez Peaux: Rognures de Peaux. — Catég 17.

Pour ceux en lisière, ou lambeaux de drap.

Voyez Chaussures. — Catég. 15.

Souliers de gomme élastique.

Comme Quincaillerie. — Catég. 15.

Digitized by Google

Sparte brut, non ouvré. *Sparto non lavorato.* Espèce de jonc, qui croît en Espagne, et dont on fait des cordages, des nattes, etc.

Catégorie 15. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sparte ouvré. *Sparto lavorato.*

Voyez Cordages, filets, vannerie ou tissus en feuilles etc. selon l'espèce. — Catég. 8.e et 15.

Sperma-ceti. *Sperma-ceti.* Blanc de baleine. Substance grasse, contenue dans le tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de diverses espèces de cachalot, surtout du *Physeter Macrocephalus.* Débarrassé de l'huile liquide dont il est mêlé, le blanc de baleine est solide, blanc, doux au toucher, cassant, inodore, fusible à 45 degrés, peu soluble dans l'alcool même bouillant, d'où il se précipite par le refroidissement en lames cristallines, ne se saponifiant qu'en partie.

Voyez Baleine. — Catég. 2.e

Sphères célestes et terrestres. *Sfere celesti o terrestri.* Machines rondes et mobiles, composées de cercles qui représentent ceux que l'on imagine dans le ciel ou autour de la terre, ou représentant les constellations, etc.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Spode. *Spodio.* C'est de l'ivoire, d'os ou de corne, brûlés et réduits en une matière poreuse, cassante, légère, blanche, alcaline, et facile à réduire en poudre.

Spode d'ivoire. *Spodio d' avorio.*

Comme Noir d'Ivoire. — Catég. 2.e

Spode d'os et de corne. *Spodio d' osso, ecc.*

Comme Noir d'os et de cerf. — Catég. 2.e

Squilles marines. *Squille marine.*

Voyez Scilles. — Catég. 3.e

Squine. *China Carnosa. Squina.*

Voyez Esquine. — Catég. 2.e

Staphisaigre. *Stafisagria.* Semence d'une espèce de pied d'alouette, *Delphinium Staphisagria,* de la famille des Renonculacées, qui croît dans toute l'Europe méridionale. Cette semence est de couleur brune, de forme triangulaire et irrégulière, ridée

Digitized by Google

ou plutôt couverte à sa surface de petits trous peu profonds. Elle renferme une amande blanche, huileuse, et d'une âcreté insupportable. Employé en médecine. Le Staphisaigre est expédié en balles de poids irréguliers.

Compris dans les Graines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Statues. *Statue.* Figure humaine, entière et de plein relief, en métal, en marbre, en pierre, en bois, etc.

Statues en bois.

Comme Meubles. — Voyez Bois ouvré. — Catég. 13.

Statues en bronze.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Statues en marbre.

Voyez marbre sculpté. — Catég. 18.

Statues en plâtre, ou en pierre.

Voyez Pierres ouvrées. — Catég. 18.

Stécas ou Stéchas. *Stecade.* Plante du genre des Lavandes, dont les épis garnis de petites fleurs en gueule, sont apportées desséchées, et employées en médecine.

Comprises dans les fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Stéchas (Huile de). *Olio di Stecade.*

Comme Huile de Lavande. — Catég. 1.re

Stercus-Diaboli. *Assa-fœtida.*

Voyez Assa-fœtida. — Catég. 2.e

Stil de grain. Pâte jaune d'argile et de nerprun. *Giallo Santo. Pasta d'argilla e di ranno.* Argile coloré avec la graine d'Avignon et qu'on importe en trochisques pour la peinture.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Stokfish. *Stockfish.* Poisson séché et salé.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Storax de toute sorte. *Storace.*

Voyez Baumes. — Catég. 2.e

Stuc. *Stucco calcistruzzo.* Composition de marbre broyé et de chaux. Ciment.

Comme la Chaux. Voyez Chaux. — Catég 18.

Stuc en tables. *Stucco in tavole.* Pierres factices.

Comme Pierres ouvrées. — Catég. 18.

Digitized by Google

Stuc (Chiques de). *Biglie di stucco.* Petites boules.
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Sublimé doux. *Sublimato dolce.* Muriate de mercure. Protochlorure de mercure. Calomel. *Calomelas.* Sel blanc, sans saveur, insoluble; offre quelque apparence de cristallisation. L'air sec ou humide est sans action sur lui. Employé en médecine comme purgatif, vermifuge et anti-syphilitique.
Catég. 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sublimé corrosif. *Sublimato corrosivo.* Deutochlorure de mercure. Il est blanc, sa saveur est styptique et très-désagréable. C'est un violent poison; chauffé il se sublime, s'attache à la partie supérieure du vase dans lequel se fait l'évaporation, et présente une masse formée par la réunion d'un grand nombre d'aiguilles. Il est soluble dans l'eau et peut cristalliser en belles aiguilles brillantes et satinées. Le sublimé corrosif est employé en médecine, et l'on en fait un assez fréquent usage pour conserver les pièces anatomiques.
Catégorie 2.e — Entrée, L. 1. 60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Substances médicinales pulvérisées. *Sostanze medicinali.* Elles sont toutes traitées, à l'entrée, comme *Médicamens composés à dénommer.* Quant à la sortie elles payent le droit des substances dont elles proviennent.

Succin. *Succino. Succinum.* Karabé. Substance solide, jaunâtre, insipide, compacte, inodore, d'une cassure vitreuse, susceptible d'un beau poli, prenant une odeur agréable par le frottement et la chaleur, qui s'électrise résineusement par le frottement, et qu'on trouve en plusieurs lieux dans la nature.
Voyez Ambre jaune. — Catég. 18.

Sucre. *Zucchero. Saccharum.* Substance solide, d'une saveur douce, blanche, soluble dans l'eau et l'alcool, et susceptible d'éprouver la fermentation alcoolique, qu'on trouve dans un grand nombre de végétaux. Le sucre qui se trouve dans le commerce d'Europe provient en entier de la canne à sucre (*Arundo Saccharifera*), de la famille des Graminées; ou de la Betterave (*Betta vulgaris, Bettaravia crassa*), de la famille des Chénopodées. On ne parlera ici que de la pre-

Digitized by Google

mière espèce, du sucre de canne. La canne à sucre, cultivée ou naturalisée dans les contrées équinoxiales des deux mondes, paraît originaire de l'Inde et avoir passé en Chine, en Arabie, en Sicile; de là à Madère où elle fut cultivée dans le moyen-âge, et enfin en Amérique. Il paraît cependant qu'on l'a trouvé croissant spontanément à Madagascar, dans divers lieux de l'Afrique, dans toute l'Asie tropicale, dans les îles de la mer du Sud. Elle exige des régions chaudes, et, passé le 40e degré, ne fournit plus de sucre cristallisable. Les sucres bruts nous viennent de la Havane, du Brésil, des Antilles et des Indes Orientales; les raffinés, de l'Angleterre, de la Hollande, des États-Unis, de la France et du pays.

Sucre de toute qualité, non raffiné. *Zucchero d'ogni qualità non raffinato.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sucre raffiné pilé, ou en poudre. *Zucchero raffinato, o in polvere.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sucre raffiné en pains, tant entiers que cassés. *Zucchero raffinato in pani, tanto intieri che rotti.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 55 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sucre Moscouade. *Mascabado* [1]. Le sucre brut, dit Moscouade, est le premier qu'on tire de la canne: c'est celui dont tous les autres sont composés. Les sucres bruts des Antilles, sont livrés au commerce: en barriques de 400 à 600 kilogrammes, en tierçons, quarts, et quelquefois en sacs de toile de chanvre, de poids irréguliers; le sucre brut du Brésil en caisses de 700 à 1200 kilogrammes, et en demi-caisses de 250 à 400. Caisses, demi-caisses, caissons, cabas, sacs, tonneaux, barils, barillets, etc.

Catég. 2.e — Entrée, L. 28 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

---

[1] Pour dédouaner le Sucre moscouade au droit de L. 28 le quintal, la faculté en est bornée aux Douanes de Turin, Gênes et Savone.

Digitized by Google

Sucre candi. *Zucchero candito.* Sucre de canne cristallisé. Selon la nature du sucre employé pour sa fabrication, le sucre candi est brun, roux, blond, blond-paille, demi-blanc, et blanc dit d'alun, en cristaux plus ou moins gros, translucides, brillans, quelquefois isolés, le plus souvent confus et entremêlés les uns dans les autres. Le sucre candi est employé à la préparation des vins mousseux, à la médecine et aux usages domestiques. Il vient en emballage de toute nature et de tout poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sucre de lait. *Zucchero di latte.* Substance cristallisable en parallélipipèdes réguliers, terminés par des pyramides à quatre faces, incolore, demi-transparente, dure, inodore, et d'une saveur un peu sucrée, qu'on trouve dans le lait.

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Suc. Liquide qu'on obtient en exprimant une substance végétale ou animale.

Suc de réglisse. *Sugo di regolizia.*

Voyez Jus de Réglisse. — Catég. 2.e

Suc de froment. *Sugo di formento.*

Comme Mélasse. — Catég. 2.e

Suc de guimauve. *Sugo d' altea.*

Voyez Confitures. — Catég. 2.e

Suc d'hypocistes. *Sugo d' ipocistide.* Extrait fait avec le suc du *Cytisus hypocistus,* obtenu par expression et épaissi au feu.

Voyez Gommes et Résines. — Catég. 2.e, et en outre le mot Jus.

Suie de cheminée. *Fuligine.* Matière noirâtre et fuligineuse que la fumée a déposée contre les parois des cheminées.

Comme les Cendres vives. Voyez ces mots. — Catég. 2.e

Suif animal et végétal. *Sevo animale e vegetale.*

Voyez Graisses. — Catég. 4.e

Sulfate. Sel formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec base salifiable.

Sulfate de chaux. *Solfato di calce. Sulfus calcis.* Sel très-répandu dans la nature, où il existe sous un grand nombre de

Digitized by Google

formes, qui se dissout en faible quantité dans l'eau, et qui rend alors celle-ci lourde, indigeste, irritante.

Voyez Gypse. — Catég. 18.

Sulfate de quinquina. *Solfato di chinina.* Sulfate de quinine. Sel cristallisable en aiguilles ou en lames étroites, allongées, nacrées, flexibles, d'une saveur très-amère, et très-soluble dans l'eau, qui est employé en médecine comme excitant et fébrifuge. Dans le commerce on le rencontre quelquefois falsifié avec du sulfate de chaux, du phosphate de magnésie; d'autres fois avec du sucre en poudre. Pour reconnaître cette fraude il suffit de dissoudre le sulfate de quinine dans de l'alcool concentré et bouillant. Si le sel est pur, la solution sera complète; dans le cas contraire, les diverses substances resteront insolubles et pourront être facilement reconnues.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Sulfate d'alumine. *Solfato d' alumina.*

Voyez Alun. — Catég. 2.e

Sulfate d'ammoniaque. *Solfato d' ammoniaca.* Autrefois vitriol ammoniacal. Sulfas ammonié. Sel cristallisable en prismes hexaèdres terminés par des pyramides à six faces; d'une saveur très-amère et piquante; très-soluble dans l'eau et inaltérable à l'air, qui existe en petite quantité dans la nature, combiné avec le sulfate d'alumine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfate de magnésie. *Solfato di magnesia.* Sel d'Epsom. Sel cristallisable en prismes à quatre pans, terminés par des pyramides à quatre faces, d'une saveur amère, désagréable et nauséabonde; efflorescent et très-soluble dans l'eau, qui existe en abondance dans la nature et qu'on emploie comme purgatif.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfate de potasse. *Solfato di potassa.* Sel de Duobus. Sel cristallisable en prismes à quatre ou six pans surmontés de pyramides à quatre ou six faces, blanc, d'une saveur légèrement amère, et soluble dans l'eau, qui figure parmi les purgatifs.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Sulfate de soude. *Solfato di soda.* Sel de Glauber. Sel cristallisable en prismes à six pans cannelés et terminés par un sommet dièdre, blancs, transparens, d'une saveur amère, fraîche et salée, efflorescens, très-solubles dans l'eau, et doués de propriétés purgatives.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfate de fer. *Solfato di ferro.* Couperose verte. Proto-sulfate de fer. Sel cristallisable en rhombes transparens, vert, d'une saveur styptique et atramentaire, efflorescent et soluble dans l'eau; employé à la fabrication de l'oxyde rouge de fer; et les teinturiers en font usage pour les couleurs noires et les cuves d'indigo.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Sulfate de cuivre. *Solfato di rame.* Couperose bleue. Vitriol bleu. Vitriol de Chypre. Deutosulfate de cuivre. Produit de la calcination du sulfure de cuivre et de son immersion dans l'eau au moment où il est au plus haut degré de chaleur, le deutosulfate de cuivre est en cristaux transparens, en prismes irréguliers à quatre ou huit pans, d'une belle couleur bleue, d'une saveur acide et très-styptique, efflorescent et très-soluble dans l'eau. La pharmacie, la peinture, la fabrique de toiles peintes, celle de papiers d'appartement employent le vitriol bleu. Il est livré en futailles de tout poids.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfate de zinc. *Solfato di zinco.* Couperose blanche. Vitriol blanc. Produit de la calcination ou de la combustion instantanée du sulfate de zinc naturel. Sel cristallisable en prismes à quatre pans incolores, terminés par des pyramides à quatre faces, d'une saveur âcre et styptique, efflorescent et soluble dans l'eau; il est employé en médecine comme astringent. Le sulfate de zinc est fabriqué en Allemagne, en Hongrie, dans le pays de Liège et en France.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Sulfate de fer et de cuivre mélangés.

Voyez Sulfate de fer. — Catég. 2.e

Sulfure. *Sulfuretum.* Composé, non gazeux et non acide, de soufre et d'un corps simple autre que l'oxygène.

Sulfure d'antimoine. *Sulfuro d' antimonio.* Substance cristallisable en aiguilles ou en lames d'un gris bleuâtre, brillante, inodore, insipide, qui est très-répandue dans la nature, et sert à divers usages.

Voyez Antimoine cru — Catég. 16

Sulfure d'arsenic jaune en masses. *Sulfuro d' arsenico giallo in masse.* Oxyde d'arsenic sulfuré jaune. Orpiment. Solide, jaune, friable, il est employé dans les peintures à l'huile et dans les fabriques de toiles peintes. Cette matière se prépare en Allemagne par la sublimation d'une certaine quantité de soufre et de deutoxyde d'arsenic blanc.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 15 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfure d'arsenic rouge. *Sulfuro d'arsenico rosso* (*Risigallo*). Réalgar. Solide, rouge orangé, insipide, vénéneux, diversement cristallisé.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfure d'étain. Or musif ou mussif. *Solfato di stagno detto oro musico.* Combinaison d'étain et de soufre.

Comme Orpiment ou Sulfure d'Arsenic jaune. — Catég. 2.e

Sulfure de mercure en pierres, naturel ou artificiel. *Sulfuro di mercurio in pietra, naturale od artificiale.* Cinabre. Combinaison naturelle ou artificielle de mercure et de soufre. Rouge, tirant sur le brun, sans saveur, inaltérable à l'air, ayant une apparence cristalline.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogramme. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfure de mercure pulvérisé. *Sulfuro di mercurio polverizzato.* Vermillon. C'est du cinabre artificiel réduit en une poudre très-fine. Il y a aussi du vermillon natif. Tous deux sont d'un rouge vif. On trouve dans le commerce plusieurs espèces de vermillon que l'on classe suivant leur provenance:

Digitized by Google

vermillon de la Chine, vermillon d'Allemagne et vermillon de France.

Catég. 2.e — Entrée, L. 1.60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Sulfure de plomb. Galène. *Sulfuro di piombo.*

Voyez Alquifoux. — Catég. 16.

Sulfure de zinc *Sulfuro di zinco.* Blende. Solide, terne, insipide, moins fusible que le zinc, inaltérable par la chaleur. Il existe en grande quantité dans la nature.

Comme Minérai de zinc. — Voyez zinc. — Catég. 16.

Sumac. *Sommacco. Rhus coriaria.* Arbrisseau de la famille des Térébinthacées, d'environ trois mètres de hauteur, à tige forte, divisée en branches irrégulières: l'écorce est recouverte d'un duvet jaunâtre: on coupe ses rejetons qu'on fait sécher pour les réduire en poudre et en former un tan. Il nous vient de la Sicile en sacs de 150 *rotoli* (un quintal et demi génois ou 73 kilogrammes environ). On connaît en commerce les sumacs de Sicile, de Malaga, de Porto, de Donzère et de Redon.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Sureau. *Sambuco. Sambucus nigra.* Arbre indigène de la famille des Caprifoliacées, dont on emploie les fleurs comme diaphorétiques, émollientes et anodynes.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Tabac. *Tabacco. Nicotiana Tabacum.* Plante de l'Amérique naturalisée en Europe depuis 1560, et appartenant à la famille des Solanées. Il y en a de différentes espèces, les unes à feuilles larges et sans queues, les autres à feuilles étroites, pointues et à queues; d'autres encore à feuilles arrondies et obtuses par le bout. On importe ces feuilles séchées: elles sont alors d'un noir jaunâtre. Il nous est expédié des États-Unis, de la Hollande, de la Havane, du Brésil, de la Hongrie et du Levant, en barils, *rolli*, balles et caisses.

Tabac en feuilles.

Catég. 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1.50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Tabac en côtes de feuilles.

Catégorie 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tabac fabriqué, Brésil, en corde.

Catég 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tabac fabriqué en carottes et fuseaux, et filé.

Catég. 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en cigares.

Catégorie 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en cigares de la Havane.

Catég. 20. — Entrée, L. 0. 5 chacune. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en poudre de la Havane.

Catégorie 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en poudre de Séville.

Catégorie 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en poudre de Sardaigne.

Catég. 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tabac fabriqué en poudre [1], de toute autre qualité.

Catég. 20. — Entrée, prohibée. — Sortie, L. 1. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

---

[1] L'introduction du Tabac d'Espagne et de la Sardaigne est permise pour l'usage des particuliers, moyennant le payement des droits ci-après: savoir, Tabac d'Espagne L. 12. 80 par kilogr. — Tabac de Sardaigne L. 6. 40 par kilogr.

Le dédouanement de ces Tabacs pourra seulement avoir lieu dans les Douanes de Turin, Chambéry, Novare, Voghère, Gênes et Nice, où l'on devra les diriger par celles de frontières, accompagnés d'acquit-à-caution et sous plomb.

L'importation des cigares de la Havane à l'usage des particuliers est

Digitized by Google

TABATIÈRE. *Tabacchiera.* Boîte portative pour le tabac en poudre.

TABATIÈRES communes de toute sorte, n'excédant pas la valeur de 5 liv. chacune.

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

TABATIÈRES fines, excédant la valeur de 5 liv. chacune.

Catégorie 15. — Entrée, L. 8 la douzaine.— Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

TABATIÈRES doublées en argent, ou en argent doré (vermeil).

Catégorie 15. — Entrée, 10 p. 100 sur la valeur — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

TABATIÈRES avec carillon, ou mécanique à musique.

Catég. 15. — Entrée, 10 p. 100 sur la valeur. — Sortie, $^1/_4$ p. 100 sur la valeur. — Ostellaggio, $^1/_{16}$ % le quintal.

TABATIÈRES doublées ou garnies d'or.

Voyez or ouvré. — Catég. 17.

TABATIÈRES d'or, d'argent ou de vermeil.

Voyez or ou argent ouvrés. — Catég. 17.

TABLEAUX, *Quadri.* Pour la peinture.

Voyez Peintures. — Catég. 15.

TABLEAUX. Pour les cadres ou bordures.

Voyez Meubles. — Catég. 13.

TABLEAUX petits, et bénitiers avec cadre vernissé ou doré. *Quadretti e benedittini con cornice verniciata o dorata.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

---

permise, moyennant le payement du droit de 5 centimes pour chaque cigare; mais elles ne pourront être importées en une quantité moindre de 250, et seulement par les Douanes principales de Turin, Gênes et Nice.

La Sortie des Tabacs fabriqués par la Gabelle Royale des États de Terre ferme de S. M. le Roi de Sardaigne, est permise pour l'étranger moyennant les droits tarifés. (Lettre de l'Administration Générale, N. 1415, du 23 octobre 1833).

Par Lettre de l'Administration Générale du 2 mai 1835, N. 653, les cigares de la Havane excédants le poids de 2 kilogr. et $^1/_2$ par mille pourront être introduites dans les cas et lieux déterminés, en payant le droit de 20 liv. par kilogr.

Digitized by Google

Tables de liége. *Tavole di sughero.*

Voyez Liége ou Planches. — Catég. 13.

Tablettes de bouillon. *Pasticche di brodo.* Extrait sec de viande qu'on prépare avec la chair de bœuf et de veau.

Catégorie 4.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tablettes pour cirer le cuir. *Tavolette per incerare il cuojo.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Tablettes à écrire, et Tablettes à cirage. *Tavolette per iscrivere, e cera in tavolette per le scarpe.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Taffetas, même gommé. *Taffetà, anche gommato.* Étoffe de soie mince, tissue comme la toile.

Voyez Tissus de soie. — Catég. 11.

Taffetas d'Angleterre pour blessures. *Taffetà d'Inghilterra per ferite.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tafia. *Tafia.* Eau-de-vie de sucre. Eau-de-vie de mélasse.

Voyez Rhum. — Catég. 1.re

Talc. *Talco.* Pierre onctueuse, lamellée, transparente, composée de parties à peu près égales de silice et de magnésie, et d'un vingtième d'alumine, assez tendre pour se laisser gratter au couteau, se laissant fréquemment diviser en feuillets minces, flexibles, non élastiques. On connaît dans le commerce plusieurs espèces de talc. Il nous vient par la voie de Venise.

Catégorie 18. — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Talc pulvérisé.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tamarins. *Tamarindi.* Fruits du Tamarinier, *Tamarindus Indica*, arbre des deux Indes, à fleurs rosacées. C'est une gousse oblongue, un peu comprimée, ayant une double écorce ou enveloppe, l'extérieure sèche et fragile, l'intérieure membraneuse: entre ces écorces se trouve une pulpe acide et à trois semences aplaties, anguleuses et luisantes.

Tamarins, gousses entières, ou la pulpe seulement. *Baccelli intieri, o polpa.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

TAMARINS confits dans le sucre. *Tamarindi confettati in zucchero.* Ce sont les fruits du Tamarinier édulcorés avec du sucre ou du miel.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

TAMARIX. *Tamarisco. Tamarix gallica.* Arbuste indigène, de la famille des Portulacées, dont l'écorce astringente a été mise au nombre des fébrifuges.

TAMARIX (Bois de). *Legno di Tamarisco.*

Voyez Bois odorans. — Catég. 2.e

TAMARIX (Écorce de). *Scorza di Tamarisco.* Elle est rude, grise au dehors et rougeâtre en dedans.

Comprises dans les écorces médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

TAMBOURS et Tambourins pour enfant. *Tamburri e Tamburrini.*

Voyez Quincaillerie. — Categ. 15.

TAMBOURS et Tambourins, autres. *Tamburri e Tamburrini, altri.* Le tambour est une caisse cylindrique fermée par deux peaux tendues sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes. Le tambourin est une sorte de long tambour, n'ayant qu'un timbre.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15

TAMIS. *Stacci.* Sorte de sas d'espèces différentes pour passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.

TAMIS de crin, ou de soie, ou de toile métallique. *Stacci di crine o di seta, e di tela metallica.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

TAN. *Rusca.* On nomme *tan* des écorces qui, battues et réduites en poudre grossière, sont propres à préparer les cuirs.

Voyez Écorces à tan. — Catég. 2.e

TANAISIE. *Tanaceto. Tanacetum vulgare.* Plante corymbifère indigène, dont les sommités fleuries passent pour être toniques et anthelmintiques.

Comprise dans les herbes, fleurs, fruits ou racines à dénommer. — Catég. 15.

TAPIOCA. *Tapioca.* Nom américain de la fécule de Manioc.

Catégorie 12. — Entrée, L. 2½ le quintal. — Sortie, L. 0. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

TAPIS. *Tappeti.* Pièces d'étoffe dont on couvre une table, un parquet, etc.

Digitized by Google

Tapis de chanvre ou de lin.

Comme la Toile, suivant l'espèce. Voyez Toiles. — Catég. 8.

Tapis de coton, et Tapisseries de coton.

Comme Étoffes de coton. Voyez Tissus. — Catég. 9.e

Tapis de laine, poil, etc.

Voyez Couvertures et Tapis de laine, bourre, crin, poil etc. — Catég. 10.

Tapis de soie, filoselle ou fleuret, et mêlangés.

Comme Tissus de soie. — Catég. 11.

Tapis turcs, importés des échelles du Levant, sous pavillon national.

Catégorie 10. — Entrée, L. 100 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tapisserie. *Tappezzeria.* Ouvrage à figures en points, sur du canevas, avec de la soie, de la laine, etc.

Tapisseries en coton, en laine ou en soie. *Tappezzerie di cotone, o di seta.*

Comme Tissus. — Catég. 9. 10. 11.

Tapisseries de laine, mélangées avec or ou argent. *Tappezzerie di lana miste con oro od argento.*

Catégorie 10. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tapisseries en papier. *Tappezzerie di carta.*

Voyez papier. — Catég. 14.

Tartrate. *Tartrato. Tartras.* Sel formé par la combinaison de l'acide tartarique avec une base salifiable.

Tartrate, acide de potasse impur. Lie de vin liquide ou desséchée. *Feccia di vino liquida o disseccata.* C'est le dépôt que les vins laissent précipiter, en vieillissant, dans les bouteilles et les tonneaux.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2 le quintal. — Sortie, L. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Tartrate, acide de potasse impur. Tartre brut. *Tartaro brutto.* Substance saline, blanche ou rouge, qui s'attache aux parois des tonneaux de vin sous la forme d'une croûte composée de plusieurs couches, où on aperçoit une cristallisation confuse. Le tartre brut vient en futailles de tout poids, et s'emploie

Digitized by Google

principalement en teinture et pour la fabrication de la crême de tartre.

Catég. 2.e — Entrée, L. 4 le quintal. — Sortie, L. 10 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Tartrate acide de potasse pur. *Tartrato acido di potassa puro* Crême de tartre. Bi-tartrate de potasse. Sel cristallisable en prismes à six pans terminés par des sommets dièdres, d'une saveur acide, très-facile à réduire en poudre, peu soluble dans l'eau, qui s'extrait par la purification du tartre brut, et qu'on emploie en médecine comme purgatif, et dans les arts, la teinture. La crême de tartre est livrée au commerce en barriques et demi-barriques de 200 à 600 kilogrammes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tartrate de potasse. *Tartrato di potassa.* Sel cristallisable en prismes rectangulaires à quatre pans, terminés par des sommités dièdres d'une saveur amère, un peu déliquescent, qu'on emploie de préférence à la crême de tartre comme purgatif, parce qu'il est plus soluble. Autrefois appelé *Sel végétal.*

Catég. 2.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tartrate de soude et de potasse. *Tartrato di soda e di potassa.* Sel cristallisable en prismes à huit ou dix pans, transparent, d'une saveur amère et soluble dans l'eau, qui jouit de propriétés purgatives. Autrefois *Sel de Seignette.*

Catég. 2.e — Entrée, L 50 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tartrate de potasse et d'antimoine. Émétique. *Tartrato di potassa e d'antimonio. Emetico. Tartras potassæ et stibii.* Sel cristallisable en tétraèdres réguliers ou en octaèdres allongés, incolore, transparent, d'une saveur caustique et nauséabonde, qui sert comme vomitif, et qui est très-vénéneux.

Compris dans les médicamens composés à dénommer. — Cat. 2.e

Tartre brûlé. *Tartaro bruciato.*

Voyez Cendres gravelées. — Catég. 2.e

Tartre brut. *Tartaro brutto.*

Voyez Tartrate acide de potasse impur. — Catég. 2.e

Digitized by Google

TARTRE cristallisé. *Tartaro cristallizzato.*
Voyez Tartrate de Potasse pur. Crème de Tartre. — Catég. 2.e

TARTRE (Sel de). Sous-carbonate de potasse.
Voyez Potasse. — Catég. 2.e

TARTRE vitriolé. *Tartaro vitriolato.* Sel de Duobus.
Voyez Sulfate de Potasse. — Catég. 2.e

TARTRE émétique. Tartrate d'antimoine et de potasse.
Voyez médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

TAPSIE, ou TAPSIC, noir et blanc. *Tapio nero e bianco.* Ce sont les racines de la plante de ce nom. Elles sont peu grosses, longues, chevelues vers la tige, empreintes d'un suc laiteux très-âcre, un peu corrosif et amer; de couleur grise ou blanchâtre, et quelquefois noire en dehors.
Comprises dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

TASSES. [illegible]zze. Vases à boire, de cuir ou de fer blanc, vernissées ou peintes.
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

TAUREAUX et TAURILLONS. *Tori e Torelli.*
Voyez bestiaux. — Catég. 6.e

TEINTURES pharmaceutiques. *Tinture farmaceutiche.* Elles font partie des Médicamens composés à dénommer.
Comprises dans les médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

TEINTURES. *Generi per tinte.*
Voyez couleurs, bois, et racines pour teintures. — Catég. 2.e

TÉLESCOPES. *Telescopii.* Instrumens d'optique pour observer les objets éloignés.
Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

TENAILLES pour tout métier, polies ou non polies.
Voyez Fer ouvré en instruments et outils etc. — Catég. 16.

TÉRÉBENTHINE. *Trementina.*
Voyez Résine de Pin épurée. — Catég. 2.e

TERRA-MERITA. *Terra merita.*
Voyez Curcuma. — Catég. 2.e

TERREAUX. *Terricci.* Terre mêlée de fumier pourri, et réduit en terre.
Voyez Engrais. — Catég 1.e

Digitized by Google

Terres alumineuses. *Terre aluminose.* Il n'est ici question que de celles qui contiennent de 80 à 90 p. 100 d'alun, qu'on peut en extraire par les procédés les plus simples.

Comme Alun. — Catég. 2.e

Terre d'ambre rouge, verte et jaune. *Terra ambra rossa ec.*

Voyez Ocres. — Catég. 18.

Terres argileuses, ou glaises communes. *Terre argillose.* L'argile est une terre pesante, compacte, grasse, molle, ductile, de couleurs différentes ou mélangées, qui se délaye dans l'eau, se durcit au feu, et dont l'alumine est la base.

Comprises dans les médicinaux à dénommer. — Catég. 18.

Terre argileuse d'Antibo. *Terra argillosa d' Antibbo.*

Voyez Terre de pipe. — Catég. 18.

Terre de pipe. *Terra di pippa.* La terre de pipe est tendre, liante, légère, douce au toucher; elle blanchit au feu.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2 1/2 le quintal.

Terre de porcelaine, ou derle. *Porcellana.*

Voyez Derle. — Catég. 18.

Terre magnésienne. *Terra magnesiaca.* Oxyde de *magnesium* et sous-carbonate de magnésie. La terre magnésienne est extraite des carrières sous la forme d'une pierre dure, pesante, de couleur blanche un peu tachetée de jaune. Cette pierre moulue se réduit en une poudre blanche, douce sous le doigt, qui, traitée avec l'acide sulfurique, produit le sel cathartique, ou sulfate de magnésie.

Catégorie 18. — Entrée, L. 0. 10 le quintal. — Sortie, L. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2 1/2 le quintal.

Terre molière. *Terra molare.* Terres grasses et marécageuses.

Comme Terre servant aux arts et métiers à dénommer. — Cat. 18.

Terre de Lemnos. Terre sigillée. *Terra di Lemnos.*

Voyez Bol d'Armenie et Terre sigillée. — Catég. 18.

Terres servant aux arts et métiers à dénommer.

Voyez Pierres servant etc. à dénommer — Catég. 18.

Terre de Vicence. *Terra di Vicenza.* Argile fine, blanche.

Comprises dans l'article des Pierres et Terres servant aux arts et métiers. — Catég. 18.

Digitized by Google

Terre de Marne. *Terra di Marna.*

Voyez Marne. — Catég 18.

Terre de Cologne. *Terra di Cologna.*

Voyez Noir minéral — Catég. 2.e

Terre du Japon. *Terra del Giappone.*

Voyez Cachou. — Catég. 2 e

Terre d'Ombre et de Sienne. *Terra d' Ombra e di Sienna.* Hydrate de fer et de manganèse. Elle nous vient de l'île de Chypre et du Levant, en morceaux assez durs, d'une couleur brune veinée.

Comme Noir minéral. — Catég. 2.e

Terre Rubrique. *Terra Rubrica.*

Voyez Sanguine. — Catég. 18 et 2.e

Terre foliée de tartre. *Terra foliata di tartaro.*

Voyez Acétate de Potasse. — Catég. 2.e

Terre à foulon. *Terra da follone.*

Comprises dans les Pierres et Terres servant aux arts et métiers à dénommer. — Catég. 18.

Terre pour brunir. *Terra per brunire.*

Voyez Pierres ferrugineuses. — Catég. 18.

Terre Oriane. *Terra Oriana.*

Voyez Rocou. — Catég. 2.e

Terre labourable. *Terra arabile.*

Comme matériaux à dénommer. — Catég. 18.

Thé. Thé de la Chine. *Thé della China di qualunque qualità. Thea Bohea.* Petites feuilles récoltées sur le Théa, arbrisseau de la Chine et de la famille des Hespéridées qui, séchées et frisées, fournissent, par infusion, une liqueur amère et astringente très-connue sous le nom de thé. Il y a différentes espèces de thé de la Chine. Le thé bout; la plus estimée des espèces de thé qu'on trouve dans le commerce, a été séché au soleil; le thé vert, remarquable par sa teinte verte, a été séché au four. Il vient de la Chine en caissettes. Voici les principales espèces de thé que l'on rencontre dans le commerce: 1.° Thé Tonkay; 2.° Thé Songlo ou Singlo; 3.° Thé Hyson-Skin; 4.° Thé Haysooen (hyson); 5.° Thé Haysooen junior; 6.° Thé Perlé ou Impérial; 7.° Thé Poudre à canon; 8.° Thé Chulan; 9.° Thé Bohea, Boè ou Bou;

Digitized by Google

10.° Thé Camphou ou Congo; 11.° Thé Souchong ou Saotchon; 12.° Thé Campouy; 13.° Thé Ankay; 14.° Thé Padre Souchong ou Pouchong; 15.° Thé Pecco ou Pekao; 16.° Thé en boules; et 17.° Thé en gerbes.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Thé de Suisse. *Thé della Svizzera.*

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Thériaque. *Triaca. Theriaca.* Électuaire autrefois renommé, qui a pour base la chair de vipère.

Compris dans les Médicamens composés à dénommer. — Catég. 2.e

Thermomètre. *Termometri.* Instrument qui indique les degrés de froid ou de chaud.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Thon. *Tonno. Scomber Thynnus.* Le thon est un gros poisson de mer du genre scombre.

Voyez Poissons. — Catég. 5.e

Thym. *Timo. Thymus vulgaris.* Plante labiée indigène, stimulante et aromatique, qui sert aussi comme assaisonnement.

Thym (Herbes ou Fleurs de).

Voyez Herbes et Feuilles médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Thym (Huile de).

Comme l'Huile de Romarin. Voyez Huiles. — Catég. 1.re

Thymélée. *Timelea.*

Voyez Garou. — Catég. 2.e

Tiges de bottes. *Gambiere per stivali.*

Voyez Peaux diverses ouvrées. — Catég. 7.e

Tiges et autres parties de fleurs artificielles. *Steli ed altre parti di fiori finti.*

Comme Fleurs artificielles. — Catég. 15.

Tilleul (Écorces de). *Scorze di tiglio.*

Voyez Écorces. — Catég. 2.e

Tilleul (Fleurs de). *Tiglio.* Le tilleul, *Tilia Europæa*, est un arbre indigène, type d'une famille naturelle et aux fleurs duquel on attribue des propriétés antispasmodiques.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Digitized by Google

Timbales. *Timballi.* Instrument militaire à l'usage de la cavalerie ; peau tendue sur un demi-globe de cuivre.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Tire-bottes en bois. *Tira-stivali.* Machine qui emboîte le talon de la botte et qui sert à l'ôter.

Voyez Bois commun ouvré. — Catég. 13.

Tire-bottes en fer. *Tira-stivali di ferro.* Crochets pour mettre les bottes.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tire-bouchon. Vis de métal pour déboucher les bouteilles.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tire-bourre. *Cava stracci.* Crochet en vis, pour tirer la bourre, la charge d'une arme à feu.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tissu. *Tessuto.* Ouvrage de fils entrelacés, fait au métier.

Tissus de lin ou de chanvre.

Voyez Toiles. — Catég. 8.e

Tissus de coton et d'écorce de bois, imprimés.

Comme Tissus de coton imprimés. — Catég. 9.e

Tissus ou étoffes de coton, ou de coton et fil, unies, croisées ou autrement ouvragées. Blanches ou écrues.

Catég. 9.e — Entrée, L. 4 le kilog.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus ou étoffes de coton, ou de coton et fil, etc. Tissues à plusieurs couleurs, ou teintes en une seule couleur, tant en pièces qu'en fil.

Catég. 9.e — Entrée, L. 5 le kil.me — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus ou étoffes de coton, ou de coton et fil, etc. Imprimées.

Catég. 9.e — Entrée, L. 5. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Tissus ou étoffes de coton, ou de coton et fil, etc. Brodées en coton, laine ou fil.

Catég. 9.e — Entrée, L. 8 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus ou étoffes de coton ou de coton et fil etc. Brodées en or argent ou soie.

Catég. 9.e — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Digitized by Google

Tissus ou étoffes de coton, ou de coton et fil, etc. Cirées.

Catégorie 9.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus de coton avec paille et or faux.

Comme Étoffes de coton tissues à couleurs. — Catég. 9.e

Tissus de pure laine ou poil, ou mélangés de fil ou coton, ou teints en une seule couleur, rayés ou imprimés [1].

Catég. 10. — Entrée, L. 5 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L 0. 60 le quintal.

Tissus des mêmes matières avec bordures rapportées. Simples, et sans mélange de soie ou filoselle.

Catég. 10. — Entrée, L. 5 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus des mêmes matières avec bordures rapportées. Brochées, ou mélangées de soie ou filoselle.

Catég. 10. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tissus de laine ou poil mélangés de soie ou filoselle, même avec bordures quelconques rapportées.

Catégorie 10. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tissus brochés de pure laine ou poil quelconque, ou mélangés d'autres matières, même avec bordures rapportées.

Catég. 10. — Entrée, L. 30 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tissus de laine avec coton. Poil de chèvre, Toilinettes et Valanciennes, de la largeur de 64 centim. par gilets.

Comme Tissus de laine mélangés etc. à 20 livres. — Catég. 10.

Tissus de crin; simples et pour tamis.

Catég. 10. — Entrée, L. 32 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus de crin; ouvrages pour meubles.

Catégorie 10. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les draps sans lisière qui sont extraits du Port franc de Gênes pour la consommation, payeront un cinquième en sus du droit d'entrée en vigueur.

Digitized by Google

Tissus de crin ; mélangés de soie.

Catég. 10. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Tissus de crin et de coton, pour l'intérieur des collets.

Comme crin ouvré pour meubles. — Catég. 10.

Tissus de soie de toute espèce, tant en pièces qu'en écharpes, mouchoirs et schals. De soie pure, ou mélangée avec d'autres matières, y compris l'or et l'argent fin ou faux.

Catégorie 11. — Entrée, L. 30 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tissus de soie de toute espèces, tant en pièces qu'en écharpes, mouchoirs et schals. De filoselle ou fleuret, ou mélangés avec fil, coton et laine.

Catég. 11. — Entrée, L. 20 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tissus de soie cirés. *Tessuti di seta incerati.*

Comme Tissus de soie. — Catég. 11.

Tissus d'or ou d'argent fin ou faux.

Comme la Passementerie des mêmes matières. — Catég. 11.

Tissus en grains de verre.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tissus de bois, jonc etc. [1]

Voyez Vannerie ou Tissus en feuilles. — Catég. 15.

Tissus métalliques.

Voyez Toile métallique. — Catég. 15.

Tissus de matières melangées.

Voyez Tissus selon l'espèce. — Catég. 9. 10. 11.

Tissus en feuilles de paille, d'écorce, de sparte etc. Pour chapeaux [2].

Catég. 15. — Entrée, L. 1. 60 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les tissus en bois, en paille, en écorce etc. sont ordinairement formés comme la toile, d'une chaine et d'une trame. Ils servent soit pour surtout de table, soit pour tenture, soit à faire des chapeaux de femme, soit à remplacer le Marly de fil dans les ouvrages de modistes.

[2] Aux tissus de ces dernières espèces, imposés à L. 1. 60 le kilogr., sont assimilées les fleurs de paille.

Digitized by Google

Tissus en feuilles, de paille, d'écorce, de sparte, etc. Autres.

Catég. 15. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toile à tamis, de soie, de crin ou de laine. *Tela per setacci di seta, di crine ec.*

Voyez Tissus selon l'espèce. — Catég. 10. 11.

Toile à blutoir, sans couture. *Tela di Buratti senza cucitura.*

Voyez Tissus de laine. — Catég. 10.

Toile d'or, ou d'argent fin ou faux.

Comme la Passementerie de ces mêmes matières. Catég. 11.

Toile d'ortie. *Tela d' Ortiche.*

Comme celle de lin et de chanvre. — Catég. 8.e

Toiles formées de fils écrus et de fils blancs.

Comme Toiles blanches. — Catég. 8.

Toiles de chanvre ou de lin, unies ou croisées. Écrues.

Catég. 8.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, unies ou croisées. Blanches ou mélangées de blanc.

Catég. 8.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, unies ou croisées. Tissues à couleur.

Catég. 8.e — Entrée, L. 3 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, unies ou croisées. Imprimées ou teintes.

Catég. 8.e — Entrée, L. 4 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, damassées ou autrement ouvragées. Écrues.

Catég. 8.e — Entrée, L. 2. 60 le quintal — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, pour nappes et serviettes blanches.

Catég. 8.e — Entrée, L. 3. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin, cirées, vernissées, ou peintes sur enduit.

Catég. 8.e — Entrée, L. 2 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

Toiles de chanvre ou de lin ; canevas, douppions, serpillières et treillis.

Catég. 8.e — Entrée, L. 45 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles de chanvre ou de lin ; treillis dessiné et ouvragé en laine, coton ou fil, soit en couvertures, soit pour meubles.

Catég. 8.e — Entrée, L. 1. 75 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Toiles à peindre, tendues sur châssis. *Tele per dipingere tirate sopra i telai.*

Comme Quincaillerie, et seront dédouanées au poids brut. — Cat. 15.

Toile métallique, en feuilles ou en ouvrages. *Tela metallica.*

Voyez Quincaillerie. — Catégorie 15.

Toile métallique, ouvrée en masques.

Voyez Masques. — Catég. 15.

Tôle en fer noir, ou étamé. *Tola di ferro.*

Voyez Fer. — Catég. 16.

Tôle en fer noir, en morceaux ronds pour couvercles de chaudières ou autres.

Voyez Tôle en fer noir. — Catég. 16.

Tôle en acier. *Tola d' acciajo.*

Voyez Quincaillerie — Catég. 15.

Tombac. *Tombacco.* Similor, métal de Manheim, etc.

Voyez Cuivre doré. — Catég. 16.

Topaze. *Topazzi.* Pierre précieuse, transparente, d'un jaune d'or vif.

Voyez Pierres précieuses. — Catég 17.

Torches résineuses. *Torcie resinose.*

Voyez Résine de Pin épurée. — Catég. 2.e

Tormentille. *Tormentilla. Tormentilla erecta.* Plante rosacée indigène dont les racines fortement astringentes sont employées en médecine.

Comprises dans les racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Tortues vivantes. *Tartarughe. Testuggini vive. Testudo.* Genre de reptiles chéloniens dont on mange la chair de plusieurs espèces, et à laquelle on attribue aussi des propriétés médicinales.

Comme Volailles. — Voyez ce mot. — Catég. 4.e

Digitized by Google

Tourbe. *Torba.* Masse solide, noirâtre, et spongieuse, formée par un mélange de débris de végétaux, entrelacés, de détritus d'animaux et de terre argilleuse. Combustible.

Comme Charbon de terre. — Catég. 18.

Tournebroches. *Girarosti.* Machine pour faire tourner la broche.

Voyez Quincailleries. — Catég. 15.

Tournes-a-gauche en fer. *Licciajuola in ferro.*

Comme Outils et instrumens propres aux arts et métiers.— Cat. 16.

Tournesol en drapeaux. *Tornasole in pezze.*

Voyez Maurelle. — Catég. 2.e

Tournesol en pâte. *Tornasole in pasta.*

Voyez Orseille bleue.— Catég. 2.e

Tour. *Torno.* Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire etc.

Tours d'horloger. *Tornii per orologiari.*

Voyez Fer ouvré en ustensiles et outils etc. — Catég. 16.

Tours de tourneur. *Tornii da tornitori.*

Voyez Machines et mecaniques à dénommer. — Catég 15

Tourteaux de matières oléagineuses, noix etc. *Panetti di Noce ed altre materie oleose.* Ils sont composés du résidu de ces graines ou fruits quand on en a exprimé l'huile.

Catég. 4.e — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Tourteaux d'amandes et de pignons. *Panetti di mandorle e pignoli.*

Comme Pâtes liquides ou en pains. Voyez Parfumeries. — Catég. 2.e

Traits d'argent, d'argent doré, de cuivre argenté. *Filato d'argento, d'argento dorato ec.*

Voyez Argent tiré, ou cuivre argenté tiré. — Catég. 16. 17.

Traits de cuivre doré, et de cuivre propre à la broderie. *Filato di rame dorato ec.*

Voyez Cuivre doré tiré. — Catég. 16.

Trame de soie. *Trama di seta.*

Voyez Soie ouvrée. — Catég. 11.

Tranchets. *Trinchetti.* Outils de cordonnier, de bourrelier, pour couper le cuir.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Trèfle. *Trifoglio.* Plante vivace, à feuilles ternées, de diverses espèces, employées comme fourrages; famille des légumineuses.

Digitized by Google

Trèfle en herbe fraîche ou sèche, même avec la graine. *Erba fresca o secca di trifoglio.*

Voyez Fourrages. — Catég. 3.e

Trèfle en graine. *Seme di trifoglio.* Elle sert à ensemencer les champs qu'on veut transformer en prairies artificielles ; et se vend en futailles ou en balles de double toile, de 104 kilogrammes.

Voyez Semences de prairie. — Catég. 3.e

Treillis de coton. *Rarole di cotone.*

Voyez Tissus de coton selon l'espèce. — Catég. 9.e

Tresses. *Treccie.* Tissus plats, de fil de coton, de laine, de poil, de soie ou de fleuret.

Voyez Passementerie. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Tresses de jonc, de paille, d'écorce, etc. pour chapeaux. Fines.

Catég. 15. — Entrée, L. 1. 60 le kil. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal. [1]

Tresses de jonc, etc., pour chapeaux. Grossières.

Catég. 15. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les feuilles rondes de tresse d'écorce de bois, ou de paille, réunies ou entrelacées en forme spirale, pour servir à la fabrique de chapeaux, seront considérées comme chapeaux entiers, toutefois que lesdites feuilles auront une circonférence d'un mètre et 23 centimètres et au dessus, et comme tresses selon la qualité, celles de mineure circonférence.

Dans les expéditions de transit, pour lesdites feuilles rondes, les déclarations et les acquits-à-caution doivent être révêtues de l'indication suivante :

Chapeaux d'écorce de paille ou de bois en autant de feuilles rondes, de la circonférence non mineure d'un mètre, et 23 centimètres.

Les tresses d'écorce de bois seront considérées fines celles au dessous, en largeur, d'un centimètre, et grossières les autres.

Quant au tresses de paille on distingue très-aisement les deux espèces, en considérant pour fines, sans égard à la largeur, celles formées de paille qui ont reçu une préparation qui leur ôte quelconque rudesse.

Seront considérées grossières celles brutes qui servent à la formation des chapeaux pour les paysans, ou autres ouvrages de peu de valeur, comme sportes etc.

Digitized by Google

Tresses de jonc, etc., pour faire des cordages.

Catég. 15. — Entrée, L. 2.50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0.60 le quintal.

Tricots. *Lavori in maglia.* Ouvrages tricotés, à la main ou au métier.

Voyez Bonneterie selon l'espèce. — Catég. 8. 9. 10. 11.

Tricots de Berlin. Coton. *Maglia di Berlino.*

Catég. 15. — Entrée, L. 16 le kilogr. — Sortie, L. 5 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Trictrac. *Tavolieri.* Le Trictrac est un jeu que l'on joue avec des dames et des dés dans une table creuse partagée en deux et incrustée de 24 flèches; cette table même s'appelle aussi trictrac, et c'est d'elle dont il est ici question.

Trictracs sans pied. *Tavolieri senza piedi.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Trictracs avec pied. *Tavolieri con piedi.*

Voyez Meubles. — Catég. 13.

Tripes de morue. *Trippe di merluzzo.* Entrailles de morue.

Voyez Merluche. — Catég. 6.e

Tripoli ou Alana. *Alana o Tripoli.* Argile jaune colorée par le fer. Rude au toucher, sec, dispersé par feuilles minces et larges qui se laissent facilement séparer, friable sous les doigts et se réduisant en poudre très-fine. Le tripoli sert à polir les métaux ouvrés, or, similor, corail, etc., et vient en futailles de tout poids.

Catég. 18. — Entrée, L. 1 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Troncs d'arbres sciés dans leur longueur. *Legno in tronchi.*

Comme bois scié en planches. — Catég. 13.

Trompes et Trompettes. *Trombe e Trombette.* Instrumens à vent, de métal.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Truelles. *Cazzuole.* Instrumens de fer, plats, à manche, pour remuer, employer le mortier, le ciment, le plâtre.

Voyez Fer ouvré en outils, instrumens etc. — Catég. 16.

Truffe. *Trifolo. Tartuffo. Tuber.* Substance végétale souterraine, sans tige ni racine, charnue, informe, raboteuse, tirant su

r

Digitized by Google

le blanc ou sur le noir, qui fournit un mets recherché, et dont le mode de reproduction est inconnu. Quelques botanistes modernes prétendent que la truffe n'est qu'un amas de vésicules qui renferment chacune trois ou quatre semences.

Truffes blanches, fraîches ou marinées. *Trifoli freschi o marinati.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Truffes blanches; sèches. *Trifoli secchi.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 6 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Truffes noires, fraîches ou marinées. *Trifoli neri, freschi o marinati.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Truffes noires, sèches. *Trifoli neri, secchi.*

Catég. 3.e — Entrée, L. 3 le quintal. — Sortie, L. 3 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Tuiles bombées, et Carreaux de terre. *Tegole e Quadretti di terra.* Terre argileuse pétrie et moulée, puis séchée au soleil, et ensuite cuite au feu : servant à la bâtisse.

Catég. 18. — Entrée, L. 3 le millier. — Sortie, L. 0. 50 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 50 le millier.

Tulle. *Tulle.* Espèce de dentelle.

Tulle en fil de chanvre ou de lin.

Comme Dentelles de seconde qualité de la même matière. — Cat. 8.e

Tulle en coton.

Catég. 9.e — Entrée, L. 16 le kilogr. — Sortie, L. 5 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Tulle en soie, et lisières de soie pure ou mélangée. *Tulle, lisiere, trine e merletti di seta pura o mista.*

Catégorie 11. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 3 le quintal.

Turbith. *Turbitti (Radica di).* Nom de la racine purgative d'une espèce de liseron, *Convolvulus Turpethum*, qui croît dans l'île de Ceylan. Elle est communément séparée de sa moelle, ligneuse, desséchée, coupée en morceaux oblongs,

Digitized by Google

compactes, de la grosseur du doigt, résineux, bruns ou gris en dehors, blanchâtres en dedans, d'une saveur âcre et nauséabonde.

Comprise dans les Racines médicinales à dénommer — Catég. 2.e

Turquoise. *Turchina.* Pierre précieuse bleue, sans transparence.

Voyez Pierre précieuses. — Catég. 17.

Tussilage ou Pas d'âne. *Tussillaggine. Tussilago.* Plante corymbifère dont on emploie en médecine les fleurs d'une espèce comme pectorales : celles du *Tussilago Farfara,* sont jaunes, ressemblent à celles du Pissenlit, croissent avant les feuilles, qui sont grandes, larges, anguleuses, presque rondes, vertes en dessus, blanchâtres et cotoneuses en dessous.

Comprises dans les Fleurs à dénommer. — Catég. 2.e

Tutie. *Tuzia.* Espèce de suie métallique comme la calamine. Celle-ci est en écailles voutées, dure, grise et chagrinée en dessus. C'est, à proprement parler, de l'oxyde de zinc qui s'attache aux cheminées des fourneaux, sous la forme d'incrustations grises, lorsqu'on fond les mines de ce métal.

Voyez Oxyde de zinc gris cendré. — Catég. 2.e

Tuyau. *Tubo.* C'est un tube ou canal de métal, de bois, de terre cuite, etc.

Tuyaux en tôle noire, pour poêles. *Tubi di tola nera per stufe.*

Voyez Tôle noire. — Catég. 16.

Tuyaux de verre. *Tubi di vetro.*

Voyez Verre ouvré. — Catég. 19.

Tuyaux en tissus de chanvre pour pompes à incendie. *Tubi di canapa ad uso di pompe da incendj.* Si ces tuyaux accompagnent des pompes à incendie dans une proportion relative, ils doivent être considérés comme objets accessoires de ces pompes, et suivre leur régime.

Comme Canevas. — Catég. 8.e

Tuyaux de pipe, et pour cigares. *Tubi per pippe e porta sigarri ec.* En bois, corne, os, cuir ou roseau.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Tuyaux en terre cuite. *Tubi di terra cotta.*

Catég. 18. — Entrée, L. 10 le millier. — Sortie, L. 3 le millier. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Tympanon. *Timpani.* Instrument de musique à cordes de laiton, qu'on touche avec deux baguettes.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Usnée. *Usnea.* Sorte de lichen, ou mousse d'arbre, à tiges filamenteuses, ramassées en touffes ou pendantes. Sa substance est spongieuse, molle et souple lorsqu'elle est humide : elle est cassante lorsqu'elle est sèche.

Compris dans les Lichens médicinaux. — Catég. 2.e

Vaches. *Vacche.* Femelle du taureau.

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

Valériane. *Valeriana.* Genre de plantes, de la famille des Dipsacées, dont on emploie en médecine les racines de plusieurs espèces, qui sont aromatiques, styptiques et stimulantes.

Comprises dans les Racines médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Valets de menuisier, charpentier, etc. *Barletti da falegname.*

Voyez Fer ouvré en Instrumens etc. — Catég. 16.

Valises. *Valigie.* Longs sacs de cuir qui s'ouvrent dans leur longueur [1].

Voyez Peaux ouvrées. — Catég. 7.e

Vallonées. *Vallonea.*

Voyez Avelanèdes. — Catég. 2.e

Vanille. *Vaniglia. Vanilla.* Fruit de l'*Epidendrum Vanilla*, vanillier, qu'on apporte du Mexique et du Pérou, qui exhale un parfum des plus agréables, et qui jouit de propriétés excitantes et stimulantes très-prononcées. Ces fruits, tels qu'on les voit dans le commerce, sont des espèces de siliques ayant six à sept pouces de longueur, d'un roux brun, un peu aplaties d'un côté, larges de près de quatre lignes, et se divisant en deux vulves dans leur longueur. La pulpe qu'elles renferment est roussâtre, remplie d'une infinité de petits grains noirs, luisants. Elle est un peu âcre, grasse, et a une odeur suave. Elle vient du Mexique et du Pérou, en boîtes ou bidons de fer blanc.

Catég. 2.e — Entrée, L. 2. 50 le kilogr. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 3 le quintal.

---

[1] Les Valises neuves sont assujetties aux droits, quoique renfermant des marchandises ou effets.

Digitized by Google

VANNERIE grossière. *Lavori da panierai. Grossi* [1].

Catégorie 15. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

VANNERIE fine. *Lavori ecc. Fini* [2].

Catég. 15. — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VANNERIE. Nattes. *Stuoja* [3].

Catég. 15. — Entrée, L. 2. 50 le quintal. — Sortie, L. 0. 50 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

VAQUETTES ou demisemelles de Lisbonne. *Vacchette ossia mezze suole di Lisbona.*

Voyez Peaux en basaire. — Catég. 7.e

VEAUX. *Vitelli.*

Voyez Bestiaux. — Catég. 6.e

VELOURS. *Velluto.* Étoffe de soie, laine ou coton à poil court et serré, très-moelleuse d'un côté, lisse de l'autre.

Voyez Tissus selon l'espèce. — Catég. 9. 10. 11.

VENTILATEUR. *Ventilatore.* Machine pour renouveler l'air dans un lieu fermé.

Voyez Machines et mécaniques à dénommer. — Catég. 15.

VERDET et Vert-de-gris. *Verderame.*

Voyez Acétate de Cuivre. — Catég. 2.e

VERGEOISES. *Vergeoise.* Résidu de raffineries de sucre.

Comme Sucre non raffiné. Voyez Sucre. — Catég. 2.e

---

[1] La Vannerie grossière comprend les corbeilles, corbillons, paniers, et autres ouvrages formés de bois d'osier, ou de jonc grossièrement travaillés, qui servent au transport des matériaux, des marchandises, ou qui font partie des instrumens ruraux.

[2] Par Vannerie fine on entend les ouvrages formés d'osier, même pélé, entier ou fendu, ou d'autres plantes et écorces flexibles, en objets quelconques à l'usage domestique.

[3] Il ne s'agit ici que des Nattes grossières, nommées Paillaissons à essuyer les pieds, et de celles destinées à la formation des plafonds et autres pareils ouvrages, et à l'emballage des marchandises.

Pour les Nattes fines servant pour tenture ou pour surtout de table, voyez Tissus en feuilles.

Les petites sportes d'herbe qui servent pour la presse des olives. Voyez Vannerie grossière. — Catég. 15.

Digitized by Google

Vergettes. *Spazzole.* Brosses douces pour nettoyer les habits.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Verjus. *Agresto.* Liquide extrait d'une variété de raisins qui est très-acide.

Comme Bière et cidre. Voyez Bière, cidre et Vergus. — Catég. 1.re

Vermillon. *Vermiglione.* Sulfure de mercure pulvérisé.

Voyez Sulfure de Mercure. — Catég. 2.e

Vernis de toute sorte. *Vernice d' ogni sorta.* Enduit luisant et solide dont on couvre les corps pour les défendre des impressions extérieures, ou les rendre plus agréables à la vue ou au tact. Les vernis se font avec des résines dissoutes dans l'alcool, les huiles fixes ou l'essence de térébenthine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 40 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Véronique. *Veronica. Veronica officinalis.* Genre de plantes de la famille des Pédiculaires, dont la plupart des espèces sont employées en médecine, à raison de leurs propriétés toniques ou stimulantes.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Verre. *Vetro. Vitrum.* Nom générique de toute substance qui, après avoir subi la fusion ignée, reste solide, fragile, plus ou moins transparente, et d'une cassure brillante.

Verre d'antimoine. *Vetro d'antimonio.* Oxyde d'antimoine. Sulfure vitreux. Composé de protoxyde et de sulfure d'antimoine, d'alumine, de silice et d'oxyde de fer, qu'on obtient en faisant fondre le sulfure d'antimoine du commerce. Il entre dans la composition de diverses préparations pharmaceutiques, telles que le kermès, le soufre doré, l'émétique, la poudre de Jams, etc.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 4 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Verre de Moscovie. *Vetro di Moscovia.* On a donné ce nom au Mica à grandes lames. C'est une substance minérale qu'on emploie au lieu de verre pour les fenêtres des vaisseaux, etc.

Voyez Talc. — Catég. 18.

Digitized by Google

VERRES et CRISTAUX. Miroirs, *Specchii*, non montés, de toutes dimensions [1].

Catég. 19. — Entrée, L. 60 le quintal poids brut. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Miroirs montés, y compris la corniche. Grands.

Catégorie 19. — Entrée, L. 100 le quintal poids brut. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Miroirs montés, etc. Petits.

Catégorie 19. — Entrée, L. 85 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Cristaux de toute sorte. *Cristalli d' ogni sorta* [2].

Catég. 19. — Entrée, L. 60 le quintal poids brut. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0, 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Bouteilles noires communes d'un litre environ. *Bottiglie nere.*

Catég. 19. — Entrée, L. 6 le cent. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Bouteilles noires de plus grande capacité, *Bottiglioni.*

Catég. 19. — Entrée, L. 14 le cent. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal. —

VERRES et CRISTAUX. Demi-bouteilles noires communes. *Mezze bottiglie.*

Catég. 19. — Entrée, L. 4 le cent. — Sortie, L 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Sont considérés grands les Miroirs, dont la surface carrée excède 50 centimètres, et petits ceux de 50 centimètres et au dessous.

[2] Il est facile de distinguer le cristal du verre, si l'on fait attention que le premier est plus épais et plus blanc, et que cette blancheur est la même, tant à l'extérieur que dans les cassures, tandis qu'il y a une différence très-sensible dans le verre.

On traitera également comme cristaux les cloches pour vases et pour pendules, les verres à lunettes et à cadran, et généralement tous les ouvrages en verre qui ont reçu une seconde main d'œuvre outre la fabrication, c'est-à-dire qui auraient été passés à la meule, taillés o polis en quelque façon que ce soit, tant sur le fond que sur d'autre parties.

Digitized by Google

VERRES et CRISTAUX. Dame-jeannes, sans distinction de capacité. *Damigiane.*

Catég. 19. — Entrée, L. 0. 40 chacune. — Sortie, L. 0. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 2 ½ chacune.

VERRES et CRISTAUX. Fiasques. *Fiaschi* [1].

Catég. 19. — Entrée, L. 2. 50 le cent. — Sortie, L. 0. 10 le cent. Ostellaggio, L. 0. 12 ½ le cent.

VERRES et CRISTAUX. Glaces et verres à vître, tant grands que petits. *Lastre di vetro o cristallo per finestre.* [2]

Catég. 19. — Entrée, L. 40 le quintal poids brut. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Verre ouvré de toute autre espèce.

Catég. 19. — Entrée, L. 18 le quintal poids brut. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VERRES et CRISTAUX. Verre cassé. Groisil. *Vetro rotto.*

Catég. 19 — Entrée, L. 0. 10 le quintal poids brut. — Sortie, prohibée. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

VERROUX. *Catenacci d'ogni sorta.* Fermeture de porte sans clé, qui va et vient entre deux crampons.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

VERT de montagne. *Verde di montagna.* Cuivre carbonaté vert.

Voyez Carbonate de cuivre. — Catég. 2.e

VERT minéral de Brunswick, et de vessie. *Verde minerale di Brunswick, e di vescica.* Le vert de vessie, est des baies de nerprun réduites en pâte dure, qu'on enveloppe dans des vessies: elles donnent un beau vert employé par les peintres et les teinturiers.

Compris dans les Couleurs à dénommer. — Catég. 2.e

VESCE. *Veccia.* Grain rond et noirâtre fourni par une plante céréale, légumineuse, papillionacée, qui porte le même nom.

Voyez Grains, menus grains et légumes. — Catég. 12.

---

[1] On ne doit entendre sous ce titre que les Fiasques en verre blanc, mince, et empaillés. Les autres bouteilles de différentes figures et épaisseur, appelées Gourdes, ou autres semblables, recouvertes en osier, doivent être liquidées comme Verre ouvré.

[2] Les Verres peints font partie de la Quincaillerie.

Digitized by Google

Vessies de cerf, et autres. *Vesciche di cervo, ed altre.* Réservoirs muscolo-membraneux, dans lesquels s'accumule l'urine. Employées en médecine, particulièrement pour la teigne.

Catég. 2.e — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Viande. *Carne.* On désigne sous ce nom la chair des animaux que les hommes ont reconnu propre à leur servir de nourriture.

Viande fraîche. *Carne fresca.*

Catég. 4.e — Entrée, L. 5 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Viande salée ou fumée. *Carne salata od affumicata.*

Catég. 4.e — Entrée, L. 10 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Viande (Extrait de) en pains. *Estratto di carne in pani.* Cet extrait, qui entre pour un tiers dans la fabrication des tablettes de bouillon, est en pains de 40 à 45 millimètres, du poids d'environ 10 kilogrammes, et de couleur marron.

Catég 4.e — Entrée, L. 50 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Vif-argent. *Argento vivo, ossia mercurio nativo.*

Voyez Mercure. — Catég. 16.

Villebrequin. *Trapano.* Outil de menuisier pour percer, trouer, etc.

Villebrequin pour les mèches, et les manches de bois et de fer

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Villebrequin pour les manches de bois seul.

Voyez Bois ouvré en ustensiles communs. — Catég. 13.

Vin. *Vino.* Liqueur alcoolique produite par la fermentation du moût de raisin.

Vins communs en futailles ou barils. *Vini comuni in botti o barili.* — Sans certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 24 l'hectolitre. — Sortie, L. 0. 10 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 15 l'hectolitre.

Vins communs en futailles, etc. — Avec certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 16 l'hectolitre. — Sortie, L. 0. 10 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 15 l'hectolitre [1].

---

[1] Dans le cas que le vin chargé par des bâtimens nationaux, et avec

Digitized by Google

Vins communs en futailles, etc. — Provenants de la Sardaigne

Catég. 1.re — Entrée, L. 8 l'hectolitre. — Sortie, L. 0. 10 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 15 l'hectolitre.

Vins fins en futailles ou barils. *Vini fini* [1]. — Sans certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 60 l'hectolitre. — Sortie, L. 1. 20 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectolitre.

Vins fins en futailles, etc. — Avec certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 40 l'hectolitre. — Sortie, L. 1. 20 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectolitre.

Vins fins en futailles, etc. — Provenants de la Sardaigne.

Catég. 1.re — Entrée, L. 20 l'hectolitre. — Sortie, L. 1. 20 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 60 l'hectolitre.

---

le certificat d'origine, pour obtenir la diminution du tiers du droit, fût reconnu avoir d'autres provenances que celle portée dans le même certificat, sera passible du droit entier. Les vins en général, avec lesquels on a combiné des médicamens, tels qu'Absynthe, Aulnée, Émétique, Gentiane, Ipécacuanha, Opium, Quinquina, etc., font partie des médicamens composés à dénommer.

[1] Seront réputés Vins fins et de luxe ceux désignés ci-après :

Aleatico, Alicante, Béaune, Bellet, Bordeaux, Bourgogne, Braquet e Béziers, Bucellos, Champagne, Chambertin, Château Magnet, Condrieux, Côte-Rôtie, Côte du Rhône, Campogrande, Croze, Château-Grilley, Comanderia, Cottura de Corse, Château Neuf, Cornas, Cotillon, Clairette de Die, Cap, Carcavellos, Canaries, Chypre, Frontignan, Ghindes, Granaccia, Grave, Gervans, Hermitage, Jusseland, Lacryma Christi, Lunel, Lesbos, Lanerthe, Ledenon, Lagaude, Madère, Malaga, Marsalla, Mercurol, Muscats de toute sorte, Marmusan, Montepulciano. Malvoisie de Madère, Id. de Sicile, Id. d Lipari, Id. de Rivesalte, Id. de Siqnés, Nuits, Pakeret, Pedro-Ximenes, Porto, Pinolet d'Udine, Picardan, Pomard, Piccolito, Rivesaltes, Roussillon, Rhin, Sétubal, Salon, Samos, Syracuse, Séterval, Santo de Florence, Santo de Plaisance, Saint-Péray, Saint-Joseph, Saint Géorges vieux, Saint Laurent, Saint Geniest, Saint Cristal, Saint Gilles. Sardaigne. Alghero, Id. Malvoisie, Id. Nasco, Id. Ganacchia, Id. Muscat, Id. Cannonao, Id. Girò, Id. Monica, Id. Pirri, Id. Bosa. Tintiglia di Rota, Tokai, Tavel, Vin Vierge, Vin dé Paille, Xerès.

Et outre les susdits vins, tous ceux qui seront jugés fins par l'Administration Générale des Gabelles.

Digitized by Google

Vins de toutes qualités en bouteilles. *Vini di qualunque qualità in bottiglie.* — Sans certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 75 chacune. — Sortie, L. 0. 2 chacune. Ostellaggio, L. 0. 2 chacune.

Vins de toutes qualités en bouteilles. — Avec certificat.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 50 chacune. — Sortie, L. 0. 25 chacune. Sortie, L. 0. 2 chacune. — Ostellaggio, L. 0. 2 chacune.

Vins de toutes qualités en bouteilles. Provenants de la Sardaigne.

Catég. 1.re — Entrée, L. 0. 25 chacune. — Sortie, L. 0. 2 chacune. Ostellaggio, L. 0. 2 chacune.

Vinaigre. *Aceto.* On fait du vinaigre de vin, de cidre, de bière, et généralement avec tous les sucs des végétaux qui ont subi d'abord la fermentation spiritueuse. C'est donc un liquide acide dont l'acide acétique fait la base.

Vinaigre de vin. [1] *Aceto.* Acide acétique; commun.

Catég. 1.re — Entrée, L. 16 l'hectolitre. — Sortie, L 0. 10 l'hectolitre. Ostellaggio, L. 0. 15 le quintal.

Vinaigre de vin aromatique ou parfumé.

Catég 2.e — Entrée, L. 1 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 1 le quintal.

Vinaigre de bière, cidre et pommes de terre.

Catég. 1.re — Entrée, L. 16 l'hectolitre. — Sortie, L. 0. 10 l'hectolitre. — Ostellaggio, L. 0. 15 l'hectolitre.

Viole. *Viola.* Instrument de musique à 4, 6 ou 7 cordes, dont on joue avec un archet.

Voyez Instrumens de musique. — Catég. 15.

Violon. *Violino.* Instrument de musique à 4 cordes tendues sur un petit coffre de bois, méplat, ovale, échancré. — Les violons pour joujoux d'enfant rentrent dans la classe de la quincaillerie.

Voyez Instrumens de musique pour les premiers, et Quincaillerie pour les seconds — Catég. 15.

---

[1] On assimile au vinaigre de vin, qui est produit par la fermentation, l'acide acétique obtenu par la distillation de quelques substances végétales qui le fournissent en assez grande quantité pour qu'on puisse l'employer avantageusement dans les arts. Le vinaigre en bouteilles de verre noir payera à l'entrée, outre le droit imposé sur le liquide, celui des bouteilles, à l'exception cependant du vinaigre aromatique ou parfumé.

Digitized by Google

Violette. *Mammola. Viola odorata.* Plante indigène, basse, petite, qui trace beaucoup, et dont la fleur, printanière, blanche ou d'un pourpre tirant sur le bleu foncé, à odeur suave, passe pour pectorale et adoucissante, quoiqu'il soit bien constant qu'à certaine dose elle devient émétique.

Comprises dans les Fleurs médicinales à dénommer. — Catég. 2.e

Viorne ou Hardeau (Feuilles et Baies de). *Foglie e Coccole di Viburno.* Elles croissent sur un arbrisseau du genre Caprifoliace. Les feuilles semblables à celles de l'orme sont velues, crénelées; les baies sont molles, presqu'ovales, noires, et contiennent une semence fort aplatie, large, cannelée et presqu'osseuse.

Comprises dans les Feuilles ou Fruits médicinaux à dénommer. — Catég. 2.e

Vipères, vivantes ou sèches. *Vipere. Vipera Berus.* Genre de serpens vivipares dont le caractère consiste à avoir des plaques transversales sous le ventre, deux rangs de demi-plaques sous la queue, et des crochets à venin à l'extrémité antérieure de la mâchoire supérieure.

Catég. 2.e — Entrée, L. 10 le cent. — Sortie, L. 1 le cent. — Ostellaggio, L. 0. 25 le cent.

Vipères en poudre.

Voyez Substances médicinales pulvérisées. — Catég. 2.e

Viroles. *Ghiere.* Petits cercles de métal autour d'un manche, de fer et d'autres métaux communs.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Vis. *Vite.* Pièce cannelée et en spirale. En bois.

Voyez Bois commun ouvré etc. — Catég. 13.

Vis. En fer.

Voyez Fer ouvré. — Catég. 16.

Visières de cuir, carton, ou fer blanc. *Visiere.*

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Vitrifications taillées en pierres à bijoux. *Vetrificazioni tagliate in brilli* [1].

Catégorie 19. — Entrée, L. 0. 85 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

---

[1] Les vitrifications se fabriquent en Bohême et à Venise. Elle sont

Digitized by Google

VITRIFICATIONS. En grains percés pour chapelets et colliers.

Catégorie 19. — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VITRIFICATIONS. En grains percés à broder ou tricoter.

Catégorie 19. — Entrée, L. 0. 85 le kil. — Sortie, L. 1 le quintal Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VITRIFICATIONS. En grains de cristal percés et taillés pour lustres.

Catég. 19. — Entrée, L. 60 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VITRIFICATIONS. Émail en gâteaux ou en poudre.

Catégorie 19. — Entrée, L. 30 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

VITRIOL rouge ou rubifié, dit Colcothar. *Vitriolo rosso.*

Voyez Oxyde de Fer. — Catég. 2.e

VITRIOL blanc. *Vitriolo bianco.*

Voyez Sulfate de Zinc. — Catég. 2.e

VITRIOL bleu. *Vitriolo bleu.*

Voyez Sulfate de cuivre. — Catég. 2.e

VITRIOL vert. *Vitriolo verde.*

Voyez Sulfate de fer. — Catég. 2.e

---

employées à différens usages, selon qu'elles sont transparentes, ou opaques. Les vitrifications taillées en pierres à bijoux sont celles qui imitant les brillants à tables et les roses à facettes, sont transparentes, destinées à être enchâssées pour bagues, boucles d'oreilles, épingles, peignes, etc.

Les grains percés, taillés ou non taillés, qu'ils soient transparents ou opaques, se divisent en trois classes: 1.° Ceux pour Chapelets et Colliers sont le plus souvent en grosses masses qui pèsent depuis 5 hectogrammes jusqu'à 2 kilogr. et demi l'une, selon la grosseur des grains, et se vendent presque toujours au poids; 2. Les petits grains propres à broder, ou à faire de petits ouvrages de tricot, et appelé vulgairement Charlottes; 3. Les grains de cristal percés et taillés pour lustres.

L'Émail est une vitrification de couleur opaque, qui étant porphirisée, sert à émailler, et à peindre sur émail et sur porcelaine. Les gâteaux d'émail sont plats d'un côté et convexes de l'autre, et ont environ un décimètre de diamètre.

Digitized by Google

Vitriol d'Admonde et de Salzbourg. *Vitriolo d'Amondo e di Salsbourg.* Mélange de vitriol bleu et vert.

Voyez Sulfate de fer. — Catég. 2.e

Voitures à ressorts. *Vetture a molle* [1].

Catég. 15. — Entrée, L. 6 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 4 chacune. — Ostellaggio, L. 2 chacune.

Voitures. Chariots, fourgons et tombereaux. *Carri, carrettoni e carrette* [2].

Catég. 15. — Entrée, L. 6 p. 100 sur la valeur. — Sortie, L. 3 chacune. — Ostellaggio, L. 1. 50 chacune.

Volaille, et tortues vivantes. *Pollame, e testuggini vive.*

Catégorie 4.e — Entrée, L. 5. le quintal. — Sortie, L. 2 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Volant. *Volanti o Piumini da giuoco.* Morceau de liége etc. en cône renversé, garni de plumes et qu'on pousse avec des raquettes.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

Vrille. *Succhielli.* Outil à mèche en vis pour percer.

Voyez Quincaillerie. — Catég. 15.

---

[1] Cet article comprend toutes les voitures neuves ou vieilles, montées ou non montées, propres au transport des personnes, comme berlines, coupés, calèches, cabriolets, landaux, diligences, chaises de poste, bogueys, chars-Suisses etc.

La teneur de cette note, comprenant toutes les voitures neuves ou vieilles, montées ou non montées, il en résulte que les roues entières et toutes autres portions de voitures, qui seraient présentées isolement, doivent suivre le régime des voitures montées et payeront le 6 pour 100 sur la valeur.

Les voitures appartenantes aux voyageurs, et qui ne sont pas destinées à rester dans l'intérieur, sont exemptes des droits, pourvu que la Sortie en soit assurée moyennant un acquit-à-caution.

Les Voitures débarquées par les voyageurs, arrivés sur les vapeurs, seront exemptes du droit pourvu qu'il résulte, des passeports de ces voyageurs, leur destination à l'étranger. (Lettre de l'Administration Générale N.o 816, du 7 juin 1834).

Celles qui sont en train de servir à l'agriculture ou au roulage, et qu'on ne peut supposer être importées ou exportées comme marchandises, sont affranchies de tout droit, tant à l'Entrée qu'à la Sortie.

[2] On désigne ici toutes les espèces de voitures propres au transport des marchandises, ou à l'industrie rurale, qui n'ont aucun enjolivement.

Digitized by Google

Yeux d'écrevisse. *Occhi di gambero. Oculi cancrorum.* Nom improprement donné à deux petites concrétions blanches de carbonate calcaire, qu'on trouve sous le corselet des écrevisses à l'époque où elles vont changer de test. Employés en médecine.

Catégorie 2.e — Entrée, L. 0. 80 le kilogr. — Sortie, L. 1 le quintal — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Zaphre. *Zaffera.* Safre. Oxyde de Cobalt.

Voyez Cobalt. — Catég. 16.

Zédoaire. *Zedoaria. Kæmpferia rotunda.* Plante des Indes dont la racine est aromatique et excitante; dense et solide, d'un goût âcre et amer. Cette racine a une légère odeur de gingembre, ou de camphre mêlée à celle de laurier.

Comprises dans les Racines médicinales. — Catég. 2.e

Zinc. *Zinco. Zincum.* Métal solide, d'un blanc bleuâtre, lamelleux, ductile, peu dur, très-malléable, fusible, volatil, combustible et brûlant avec une belle flamme blanche, légèrement bleuâtre. Le zinc ne se présente jamais sous la forme de métal vierge ou natif: il est toujours à l'état d'oxyde, soit simplement combiné avec l'oxygène comme dans la calamine, soit avec le soufre comme dans la blende, soit enfin avec les acides sulfurique ou carbonique, mais il est rare de le trouver dans ces deux derniers états. Le zinc qu'on obtient par le moyen de l'art à l'état de régule, est ce qu'on appelle métal pur de zinc. Le zinc à l'état métallique s'exploite de ses différentes mines en Chine, et en plusieurs lieux de l'Europe. La plus grande partie de celui qui se trouve dans le commerce vient des mines de Gosslar et porte le nom de zinc de Silésie.

Zinc. Pierre calaminaire. Minérai de zinc. Zinc naturel.

Catégorie 16. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Zinc. Calamine grillée, pulvérisée ou non.

Catégorie 16. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Zinc en masses ou lingots pour la refonte.

Catég. 16. — Entrée, L. 12 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 30 le quintal.

Digitized by Google

Zinc en plaques, ou barres régulières pour le laminage.

Catég. 16. — Entrée, L. 16 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Zinc laminé.

Catégorie 16. — Entrée, L. 20 le quintal. — Sortie, L. 1 le quintal. — Ostellaggio, L. 0. 60 le quintal.

Digitized by Google

INDICATION

DES VINGT CATÉGORIES DU TARIF DE LA DOUANE ROYALE.

Catégorie 1.re — Eaux, Boissons et Huiles.
» 2.de — Denrées Coloniales; Sucs végétaux; Espèces médicinales; Substances propres à la médecine et à la parfumerie; Compositions diverses; Produits chimiques; Couleurs, Teintures et Tannins.
» 3.me — Fruits et Semences, Jardinage, Plantes et Fourrages.
» 4.me — Graisses et Salaisons en général.
» 5.me — Poissons.
» 6.me — Bestiaux.
» 7.me — Peaux, Pelleteries et Ouvrages travaillés avec ces articles.
» 8.me — Chanvre, Lin et Manufactures travaillées avec ces articles.
» 9.me — Coton et Manufactures travaillées avec cet article.
» 10.me — Laine, Cuirs, Poils, et Manufactures travaillées avec ces articles.
» 11.me — Soies et Manufactures travaillées avec cet article.
» 12.me — Grains, menus Grains, Farines et Pâtes.
» 13.me — Bois et Ouvrages en bois.
» 14.me — Papier et Livres.
» 15.me — Mercerie, Quincaillerie et Objets divers.
» 16.me — Métaux communs et Ouvrages travaillées avec cet article.
» 17.me — Or et Argent, Ouvrages en Bijouterie, Pierres précieuses etc.
» 18.me — Pierres, Terres et autres Fossiles.
» 19.me — Poterie, Verres et Cristaux.
» 20.me — Tabacs.

Digitized by Google

TARIF

DES DROITS ET ÉMOLUMENTS SANITAIRES.

Droits sur les Patentes, Billettes ou Certificats de Santé.

Patentes aux bâtimens, pour l'État, de tonneaux	1 à 30.	*Ln.*	0.	60.
Id.	*id.* 31 en sus	»	0.	80.
Billettes de passagers, pour l'État, indistinctement . .		»	0.	16.
Patentes aux bâtimens nationaux, qui vont à l'étranger, de . . . . . tonneaux	1 à 50	»	1.	00.
Id. *id.*	51 à 100	»	1.	20.
Id. *id.*	101 à 150	»	2.	50.
Id. *id.*	151 à 200	»	3.	50.
Id. *id.*	201 en sus	»	5.	00.
Patentes aux bâtimens étrangers *id.*	1 à 100	»	4.	40.
Id. *id.*	101 à 150	»	7.	75.
Id. *id.*	151 à 200	»	9.	90.
Id. *id.*	201 à 300	»	12.	75.
Id. *id.*	301 à 400	»	16.	10.
Id. *id.*	401 à 500	»	19.	40.
Lorsque le tonnage excède les 500 tonneaux, l'on paye pour chaque 50 tonneaux en sus		»	3.	35.
Billettes à l'étranger pour les passagers		»	0.	40.
Les bâtimens nationaux qui prennent les patentes avec le rôle, payent en sus		»	1.	50.
Les bâtimens étrangers		»	2.	50.
Les certificats pour les marchandises susceptibles . . .		»	2.	00.
Pour *visa* des patentes aux bâtimens nationaux, pour l'État		»	0.	16.
Id. pour l'étranger		»	0.	50.
Id. aux bâtimens étrangers »		»	1.	40.

Digitized by Google

Les bâtimens de petit cabotage journalier, et qui naviguent de Savone jusqu'à Voltri non compris, et de Sestri-à-levant jusqu'à Camogli non compris, sont sujets à la patente de . . . . . Ln. 0. 16.

Et les passagers qui doivent figurer sur cette patente au droit de . . . . . » 0. 04.

Droits imposés sur les Bâtimens en Quarantaine.

	Tonneaux	Ln.	C.
Pour le Bateau de Garde aux susdits bâtimens du tonnage de (par jour) . .	1 à 50.	0.	50.
Idem du tonnage de » . . .	51 à 100.	1.	66.
Idem du tonnage de » . . .	101 à 200.	2.	
Idem du tonnage de » . . .	201 et plus.	2.	40.
Pour le Garde Conservateur. Pour chaque bâtiment du tonnage de (par jour). .	1 à 50.	0.	50.
Idem du tonnage de . . .	51 à 100.	1.	80.
Idem du tonnage de . . .	101 et plus.	2.	
Pour le Garde de terre. Bâtiment du tonnage de (une seule fois pendant la quarantaine)	1 à 50.	2.	8.
Idem du tonnage de (une seule fois). .	51 à 100.	4	16.
Idem du tonnage de » . . .	101 à 200.	6.	66.
Idem du tonnage de » . . .	201 et plus.	10.	
Pour l'Aumônier. Bâtimens du tonnage de (une seule fois)	1 à 100.	2.	50.
Idem du tonnage de (une seule fois). .	101 en sus.	5.	
Pour les Fumigations indistinctement . .		2.	50.
Pour le Garde Sanitaire à bord des susdits bâtimens. Sans nourriture (par jour) .		2.	50.
Idem. Si le Garde est nourri à bord . .		1.	50.
Pour la Visite faite par le Chirurgien aux équipages des bâtimens en quarantaine, et qui précède l'admission en libre pratique. Bâtimens du tonnage de . . .	1 à 100.	2.	8.

Digitized by Google

Batimens du tonnage de . . . . . 101 en sus. Ln. 4. 16.

Les Visites extraordinaires que le Médecin ou le Chirurgien devront faire à bord des bâtimens en quarantaine au Môle Neuf, ou bien à leurs équipages dans le Lazeret, seront payées selon la proportion ci-dessus indiquée; et il leur sera en outre alloué pour droit de translocation ou transport. Pour le Médecin à Gênes, la somme de . . . . . » 1. 60.

S'il arrivait que le même Chirurgien dût faire plusieurs visites à la fois dans le même établissement, il ne pourra exiger qu'un seul droit de transport.

Lors des visites ordinaires qui précèdent l'admission en libre pratique, il ne pourra exiger aucun droit de transport, car il se servira, dans ces cas, du bateau de service spécialement destiné par le Magistrat de Santé, pour cette vérification.

Droits imposés sur les marchandises que l'on purifie et désinfecte dans les lazarets, et sur les passagers qu'on y débarque.

		L.	C.
Argenterie	pour chaque 50 kil.	8.	00.
Acier	id.	0	40.
Anchois et autres poissons salés ou marinés	id.	0	25.
Alisari	id.	0	20.
Agaric d'Amadou	id.	0	16.
Amandes	id.	0	50.
Alpiste	pour chaque émine	0	32.
Aspic. Espèce de lavande	pour chaque 50 kil.	0	80.
Avelanèdes	id.	0	08.
Anis	id.	0	80.
Amidon	id.	0	80.
Barille, ou Soude	id.	0	16.
Bronze	id.	0	40.

Digitized by Google

		L.	c.
Bouteilles.	pour chaque 50 kil.	0	16.
Bandes étamées.	id.	0	60.
Baume	id.	0	20.
Bourre de soie.	id.	0	50.
Bourses de fil	id.	0	50.
Bleu de Prusse *(verdetto)*. . . .	id.	0	80.
Blé, maïs, légumes et autres grains.	pour chaque émine	0	32.
Bois de quelconque qualité, d'Amérique.	pour chaque 50 kil.	0	16.
Bouchons.	id.	0	20.
Cordages vieux.	id.	0	04.
Cristaux	id.	0	20.
Cornes de bœufs	p. chaque centaine	0	30.
Céruse ou Sous-carbonate de plomb.	pour chaque 50 kil.	0	40.
Caviar	id.	0	60.
Candis (Fruits)	id.	0	80.
Câbles, vieux ou usés	id.	0	04.
Café	id.	0	40.
Caroubes	id.	0	08.
Cannelle fine	id.	1.	00.
Cannelline	id.	0	60.
Câpres	id.	0	16
Cacao	id.	0	25.
Chandelles de cire	id.	0	40.
Id. de suif	id.	0	20.
Chanvre.	id.	0	25.
Charbon.	id.	0	16.
Castoreum	id.	1.	00.
Cédrats à la juive	id.	0	60.
Cédrats frais pour confire	id.	0	40.
Id. avec ou sans eau	id.	0	08.
Cire	id.	0	40.
Cinabre	id.	0	80.
Cochenille	id.	1.	00.
Colle de poisson	id.	0	40.
Corail	id.	1.	00.
Cumin	id.	0	30.
Coton filé	id.	0	20.

Digitized by Google

		L.	C.
Coton en laine.	pour chaque 50 kil.	0	30.
Crin	id.	0	30.
Cuirs du Levant, d'Amérique, *Atanades*, entiers.	pour chaque cent.	2.	00.
Cuirs de Lisbonne et d'Oporto . .	id.	2.	00
Cuirs de Tunis, demi-semelles, vaquettes ou autres	id.	1.	00.
Colombine, ou Fiente de pigeons. .	pour chaque 50 kil.	0	10.
Cuivre	id.	0	60.
Cuivre vieux	id.	0	35.
Chiffons	id.	0	04.
Chapeaux de paille, de soie et de feutre	id.	1.	00.
Chardons	id.	0	20.
Dents d'éléphant	id.	1.	00.
Drogues, de quelconque genre et espèce	id.	0	80.
Essences diverses	id.	0	80.
Eau de raze, ou résine de pin distillée	id.	0	25.
Eaux-de-vie	id.	0	25.
Écorce de chêne moulue	id.	0	16.
Écorce d'orange	id.	0	15.
Éponges	id.	0	40.
Esprit de vin	id.	0	25.
Étain	id.	0	60.
Écailles de tortues	id.	1.	00.
Effets d'habillement et d'usage . .	id.	0	40.
Farine	id.	0	20.
Fer en barres	id.	0	10.
Fer ouvré	id.	0	12.
Fil de fer	id.	0	12.
Fromages.	id.	0	32.
Fruits secs	id.	0	32.
Fusils et sabres (Quincaillerie) . .	id.	0	20.
Fleurs artificielles.	id.	1.	00.
Goudron.	id.	0	08.
Galles	id.	0	60.

Digitized by Google

		L.	C.
Galle (Noix de). *Vallonea* . . .	pour chaque 50 kil.	0	08.
Graines de Kermés, de Perse, jaune, et de quelconque autre qualité. .	id.	0	60.
Gommes, et Encens, de quelconque qualité	id.	0	60.
Gomme élastique	id.	0	60.
Genièvre (Baies de).	id.	0	60.
Garance	id.	0	25.
Graines de lin ou Semences de lin.	id.	0	16.
Herbe Orseille ou Tramontane . .	id.	0	30.
Huiles	p. chaque 50 litres.	0	32.
Indigo	pour chaque 50 kil.	1.	00.
Joncs des Indes	id.	0	16.
Joncs marins	id.	0	16.
Lard	id	0	16.
Lanières et rognures ou oreillons de cuirs	id.	0	20.
Laines diverses.	id.	0	20.
Lin	id.	0	40.
Livres	id.	0	50.
Liqueurs.	id.	0	80.
Liége en tables	id.	0	16.
Magnésie et autres médicinaux . .	id.	0	60.
Mélasse	id.	0	10.
Meubles	id.	0	10.
Miel	id.	0	30.
Mercure ou Vif-argent	id.	0	40.
Nankins	id.	0	35.
Noir de fumée.	id.	0	40.
Olives	par jarrette	0	16.
Oranges, citrons, limons, etc. . .	pour chaque 50 kil.	0	16.
Orpiment	id.	0	32.
Opium	id.	1.	00.
Os de baleines	id.	0	50.
Objets de luxe.	id.	1.	00.
Poissons salés, secs. Morue et Stockfiche	id.	0	32.
Id. Harengs secs, etc. (*Salumi*)	id.	0	60.

Digitized by Google

		L.	C.
Id. Sarraches	p. chaque 50 kil.	0	15.
Papier	id.	0	30.
Pois-chiches	p. chaq. ém.e de mes.e	0	32.
Peaux ouvrées de chèvre, mouton et courdouanes.	p. chaque centaine	0	40.
Peignes	p. chaque 50 kil.	0	20.
Peaux de lièvres	p. chaque centaine	0	40
Poil de chameau, chèvre, etc. . .	p chaque 50 kil.	0	35.
Plumes	id.	1.	00.
Id. pour écrire	id.	0	40.
Pignons	id.	0	50.
Pistaches.	id.	0	50.
Poivre	id.	0	30.
Poix	id.	0	08.
Plomb	id.	0	16.
Perles	chaque paquet	1.	25.
Porcelaine	chaque 50 kilogr.	0	20.
Quincaillerie	p. 50 kilogrammes	0	20.
Quinquina	id.	0	80.
Quercitron ou écorce de chêne moulue	id.	0	16.
Râpure de cornes et de peaux, etc. *(Carnuccio)*	id.	0	20.
Racines	id.	0	80.
Résine	id.	0	08.
Rhum	id.	0	25.
Sacs vides	id.	0	25.
Safran	id.	0	80.
Sang de dragon	id.	0	80.
Savon	id.	0	32.
Scammonée.	id.	1.	00.
Sel commun	chaque ém.e en mes.e	0	16.
Santoline, Semen-contra et Jus de réglisse	p. chaque 50 kilog.	0	80.
Séné	id.	0	60.
Soie	id.	1.	00.
Souliers	id.	0	20.
Sparte	id.	0	16.

Digitized by Google

		L.	C.
Storax	pour chaque 50 kil.	0	80.
Suif	id.	0	15.
Sucre	id.	0	20.
Safranum. Safran bâtard	id.	0	60.
Soufre	id.	0	16.
Sumac	pour chaque sac	0	20.
Tabac	id.	0	20.
Tapis	id.	1.	00.
Thé	id.	1.	00.
Tableaux	id.	0	20.
Toileries	id.	0	35.
Terraille ou Poterie	id.	0	15.
Terre Oriane, ou Rocou	id.	0	20.
Tissus de Soie	id.	1.	00.
Id. de Laine	id.	0	60.
Id. de Coton	id.	0	35.
Thon à l'huile	id.	0	40.
Vert ou bleu de Prusse	id.	0	80.
Vert-de-Gris	id.	0	32.
Vanille	id.	4.	00.
Verre cassé	id.	0	04.
Vin commun	Litres 40.	0	32.
Vin fin	Litres 50.	4.	00.
Vitriol	chaque 50 kilogr.	0.	32.
Viande salée	id.	0	20.
Vermicelles (Pâtes)	id.	0	30.
Zinc	id.	0	60.

Outre les Droits sus énoncés, les propriétaires des marchandises soumises à la purification dans les Lazarets sont tenus de payer aux Portefaix une rétribution fixée ainsi qu'il suit :

Cuirs du Levant et d'Amérique, *Atanades* entières de Lisbonne et d'Oporto	p. chaque cent.	Ln. 5.	20.
Cuirs de Tunis, Semelles de Lisbonne, et autres cuirs de poids égal ou moindre	id.	» 2.	62.
Sucre en demi-caisses ou *Fecci*	pour chacune.	» 1.	25.
Sucre en caisses de Lisbonne	id.	» 3.	33.

Digitized by Google

		L.	C.
Coton et laine des plus petites balles jusqu'à 50 kilogrammes. . . .	pour chacune	0	28.
Coton et laine de 51 kil. jusqu'à 100.	id.	0	41.
Coton et laine de 101 kil. jusqu'à 200.	id.	0	83.
Coton et laine de 201 kil. jusqu'à 300.	id.	1.	66.
Cochenille. Si le baril n'excède pas les 100 kilogr.	le baril	0	41.
Cochenille id. au de là de 100 kil..	»	0	83.
Pour quelconque autre marchandise, soit fine, soit ordinaire, y compris les peaux ouvrées, ou petits cuirs qui arrivent en colis, de quelconque provenance; pour chaque caisse, colis, sac, ou autres recipiens, du poids plus fort de 15 kil.; pour chaque 3 colis etc.		0	83.
Idem au dessous de 15 kil.; pour chaque 5 colis etc.		0	83.
Chiffons.	p. chaque 100 kil.	0	42. ½.

Pour les colis, caisses, etc. des marchandises qui sortiront du Lazaret, et dont on fera le transport par voie de terre, lorsqu'ils seront chargés sur des charriots, et que leur poids n'excédera pas les 100 kilogr., il sera dû aux susdits portefaix une rétribution de 12 centimes par chaque cinquantaine de kilogrammes au-delà de cent.

Rétribution dûe aux Portefaix pour le débarquement et rembarquement des marchandises non susceptibles, qu'ils ont purifiées sous l'hangar (baraccone) *au Lazaret du Varignan.*

Pour une demi caisse sucre.	Ln.	0	60.
Un tonneau ou futaille de sucre, café ou autre denrée non susceptible	»	0	50.
Un baril de sucre, café etc.	»	0	20.

Digitized by Google

Fer, cuivre, bois etc. pour chaque 50 kilogrammes.	Ln. 0	05.
Lorsque les capitaines des bâtimens auront besoin de Portefaix, pour le transbordement (Travaso), des grains sous le dit hangar, il leur sera alloué une retribution journalière de.	» 3.	20.
Si les blés et autres grains, débarqués sous l'hangar ne seront plus embarqués par le même navire, partit en état de quarantaine; pour le rembarquement, il sera dû au Portefaix pour chaque émine. . .	» 0	08.
Passsagers au Lazaret (pour chacun)	» 5.	00.
Id. Matelots id.	» 0	80.
Indigents.	» 0	00.
Pour la Visite que le Médecin fait aux Portefaix disinfecteurs des marchandises débarquées dans les Lazarets, ainsi qu'aux Passagers et Gardes, laquelle visite précède leur libre admission en pratique, il sera dû à la caisse sanitaire, pour chaque quarantaine, la rétribution suivante, c'est-à-dire: si le bâtiment est d'un tonnage moindre de 100 tonn.	» 2.	8.
Idem au dessus de 100 tonneaux.	» 4.	16.
Et de plus pour sa translocation au Lazaret . . .	» 1.	60.
Si le médecin du Lazaret du Varignan demeurait à la Spezia, il ne lui serait alloué, pour supplément de translocation, que	» 1.	40.

Il ne sera perçu qu'un seul droit de translocation par voyage d'allée et de retour, quelconque soit le nombre des visites que l'on ferait dans la même occasion.

Droits de transbord, vulgairement travaso, *sur les articles ci-dessous désignés, que l'on peut débarquer du bord des bâtimens pendant leur quarantaine.*

		L.	c.
Agaric (*Fungo d'esca*). . .	la balle ou colis	0	05.
Acier	la caisse ou baril	0	16.
Id. en faisceaux ou brassées. .	chaque 3 faisceaux	0	16.

Digitized by Google

		L.	C.
Anchois salés ou autres poissons, au sel ou marinés	le baril	0	12.
Alisari ou Garance sèche	le colis ou balle	0	25.
Argenterie	par 50 kilogrammes	2.	00.
Ardoises, briques, etc.	pour cent	0	05.
Amandes	le sac ou barrique	0	25.
Alpiste	par émine	0	08.
Avelanèdes (*Vallonea*)	pour 50 kilogrammes	0	02.
Azur	la caisse et colis	0	25.
Barille ou Soude	pour 50 kilogrammes	0	04.
Bronze	id.	0	10.
Bandes étamées	la caisse	0	15.
Baume	la caisse ou baril	0	25.
Bouteilles	panier ou banastre	0	08.
Bouchons	le colis	0	12.
Blé, maïs, légumes et autres grains	par émine	0	08.
Bois d'Amérique	par chaque 50 kilogr.	0	04.
Bois de Suède ou d'autres pays.	p. chaque 12 planches	0	02.
Id. id.	id. madriers	0	04.
Bois à brûler	chaque pesée de 24 rubs	0	05.
Cire	le colis	0	50.
Casse (*Cassia*)	id.	0	25.
Café	le demi-barillet	0	12.
Id.	le baril, *fardo* ou sac	0	25.
Id.	la barrique ou tonneau	0	50.
Cacao	comme le Café.		
Caroubes	par 50 kilogrammes	0	02.
Câpres	le baril	0	04.
Cannelle	la caisse ou *fardo*	0	50.
Cannelline	id.	0	25.
Charbon de pierre	par 50 kilogrammes	0	02.
Charbon	id.	0	04.
Chardons	le colis	0	16.
Cédrats	la caisse, barrique ou tonn.	0	25.
Clous de cuivre	la caisse, baril ou colis	0	04.
Céruse	la caisse	0	25.
Cinabre	la caisse, baril ou colis	0	50.

Digitized by Google

		L.	C.
Cigarres	la caisse de 1000	0	10.
Id.	id. de 500	0	05.
Id.	id. de 250	0	03.
Cochenille	le baril	0	50.
Colle de poisson	le colis ou baril	0	20.
Cumin.	id.	0	25.
Caviar.	le baril ou barrique	0	25.
Cristaux	la caisse	0	25.
Cuivre.	le pain, barre ou colis	0	16.
Cuivre en feuilles :	chaque 15 feuilles	0	16.
Corail	le colis	0	50.
Dents d'éléphants	chacune	0	20.
Id. en colis.	chaque	0	25.
Drogues en général.	la caisse, baril ou colis	0	25.
Douves pour tonneaux.	pour chaque douzaine	0	02.
Eau de raze.	la barrique	0	50.
Eau-de-vie	id.	0	50.
Écrevisses de mer. Homards (*Aragoste*)	au-dessous de 100 rubs.	1	00.
Id.	au-dessus de 100 id.	2.	00.
Esprit de vin	la barrique ou baril	0	50.
Étain	pain, barre ou colis	0	16.
Essences diverses	par caisse et colis	0	50.
Farine.	par émine	0	08.
Ferremens ouvrés	le baril ou barrique	0	20.
Fer en barres	kilogrammes 50	0	04.
Fer vieux. Ferraille	id.	0	02.
Fer filé. Fil de fer	le baril ou barrique	0	20.
Fruits secs	le baril, barrique ou caisse	0	08.
Id. en colis d'un poids inférieur à celui de 25 kilog.	le colis	0	04.
Fromage	kilogrammes 50	0	08.
Goudron	le baril	0	08.
Graines d'écarlate, jaune et autres	le baril ou caisse	0	25.
Galle	le sac ou baril	0	16.
Genièvre	le baril ou colis	0	25.
Graine de lin (*Seme di lino*)	l'émine	0	08.

Digitized by Google

		L.	C.
Garance	par tonneau	0	25.
Herbe Orseille	le colis	0	20.
Huiles	50 litres	0	08.
Indigo	caisse, suron ou colis	0	50.
Joncs des Indes.	50 kilogrammes	0	04.
Joncs marins.	id.	0	08.
Jus de réglisse	le baril	0	25.
Lie du vin, brûlée	le baril ou tonneau	0	25.
Lard	50 kilogrammes	0	04.
Liqueurs	la caisse	0	25.
Marbre ouvré en mortiers . .	la centaine	0	50.
Id. en statues . . .	la caisse	0	50.
Id. en autres objets. .	id.	0	20.
Médicinaux	la caisse, baril ou colis	0	25.
Miel	le baril	0	16.
Mélasse	la barrique ou baril	0	12.
Mercure ou Vif-argent . . .	la bouteille	0	10.
Morue et Stockfiche	50 kilogrammes	0	16.
Nattes de joncs à couleurs . .	la pièce	0	15.
Noir de fumée	le colis ou baril	0	25.
Oranges et citrons en caisses. .	pour chaque caisse	0	04.
Oranges et citrons, non en caisses (*alla rinfusa*). . . .	p. 500 citrons	0	04.
Id. id. .	p. 250 oranges	0	04.
Olives	la jarrette	0	04.
Orpiment	le baril	0	08.
Opium.	la caisse	0	25.
Os de baleine	le colis	0	25.
Objets en marbre, ouvrés . .	la caisse	0	20
Poix	par baril	0	08.
Plomb	le pain ou saumon	0	04.
Poivre	le sac	0	25.
Poivre sans sacs, à la *rinfusa*.	50 kilogrammes	0	25.
Pistaches	le tonneau, baril ou colis	0	25.
Pois-chiches	par émine	0	08.
Poissons salés. Harengs (*Salumi*)	le baril ou barrique	0	25.
Id. Saraches . . .	id. .	0	10.

Digitized by Google

		t.	c.
Pignons	le colis ou caisse	0	25.
Quinquina	la caisse ou colis	0	50.
Râpure de cornes	le colis	0	05.
Résine	le baril	0	08.
Rhum	la barrique ou tonneau	0	50.
Sangsues	le tonneau (*baja*)	0	12.
Sel commun	par émine	0	04.
Savon	la caisse	0	08.
Sparterie	kilogrammes 50	0	04.
Suif	la barrique ou baril	0	25.
Storax, Séné, Scammonée et Semencine	la caisse ou colis	0	25.
Sel ammoniac, et Sel purgatif.	la caisse ou colis	0	25.
Sucre	la caisse ou barrique	0	30.
Id.	la demi-caisse ou *feccio*	0	25.
Id.	le baril, sac ou cabas	0	12.
Safran et Safranum	caisse, barre, colis ou jarre	0	25.
Soufre	par 50 kilogrammes	0	04.
Thé	la caisse	0	25.
Thon à l'huile ou au sel.	le baril	0	12.
Tabac	la barrique	0	25.
Tabac	la balle	0	12.
Terre Oriane, ou Rocou.	baril, barrique ou cabas	0	25.
Terraille ou Poterie	la *banastre*	0	16.
Tortues	le colis	0	16.
Vanille	la caissette	0	25.
Vin ordinaire	litres 40	0	08.
Vin fin	arrobe de 15 litres	0	33.
Vitriol	la damejeanne	0	08
Vitriol	la barrique	1.	00.
Verre cassé	le baril ou colis	0	04.
Viande salée.	le baril	0	15.
Zinc	le colis ou baril	0	16.
Id. en feuilles.	pour chaque 15 feuilles	0	16.

Lorsque l'on transbordera des grains d'un bâtiment en quarantaine au Môle neuf sur un autre bâtiment, afin de procéder à la visite du fond de cale, et que cette opération étant terminée, ils

Digitized by Google

seront de nouveau chargés sur le premier et exportés à l'étranger, ils ne seront, dans ces cas, assujétis qu'au payement de Lh. 6 pour chaque millier d'émines.

Les articles non susceptibles, qui seront débarqués sous l'hangar (*baraccone)* du Varignan, pour les séparer de tout article susceptible, et qui seront rechargés sur le même bâtiment, ne seront soumis qu'au quart du droit que payent ces mêmes objets, lorsqu'on les débarque pour transborder ou qu'on les livre en libre pratique.

Droits de Secrétairerie.

Pour les certificats délivrés par le premier Secrétaire, il sera perçu le même droit que pour les contrats d'adjudication.

Pour les permis d'inhumation des cadavres des protestans dans leurs cimetières respectifs, il sera dû au Secrétaire L. 6. 56.

au Commis » 1. 00.

Pour les légalisations au Secrétaire » 1. 00.

Pour les contrats d'entreprises, adjudication, etc., l'on exigera au profit de la caisse sanitaire les mêmes droits que ceux perçus par les notaires, d'après le tarif royal.

Droits d'Archives.

Pour recherche de quelconque document avec date certaine ou incertaine; pour chaque certificat; pour extrait de quelconque document, par chaque feuille de deux pages à 24 lignes par page d'écriture courante;

Mêmes droits que ceux fixés par le tarif des notaires royaux.

Digitized by Google

Le Portier du Magistrat de Santé percevra pour les entreprises ou adjudications des travaux, et autres :

Jusqu'à la somme	de	Ln.	500	— L.	2. 40.
»	de	»	1,000	»	3. 80.
»	de	»	2,000	»	4. 80.
»	de	»	5,000	»	7. 50.
»	de	»	10,000	»	9. 60.
»	de	»	25,000	»	14. 07.
»	de	»	50,000	»	19. 20.
	Au-delà			»	24. 00.

Dispositions générales.

Article 1.er Pour éviter la confusion des objets renfermés dans les colis, que l'on serait obligé d'ouvrir et de fermer de nouveau dans les lazarets, le Magistrat de Santé continuera à destiner, pour veiller à ces opérations, une personne connue pour sa probité et pour sa responsabilité pécuniaire, et dont la main d'œuvre, ou service, sera en toute faculté du recommandataire ou propriétaire des chargements d'en faire usage, et dans ce cas il lui sera dû par eux la rétribution de Ln. 1 pour chaque colis.

2. Lorsque les marchandises auront été admises à libre communication dans les lazarets, elles pourront rester pendant un mois dans les magasins de pratique, et non au-delà ; passé ce terme, les propriétaires de ces marchandises devront payer le droit de magasinage calculé sur la même proportion que celui exigé dans le port-franc pour les marchandises placées dans ses communs et ses corridors *, sous la condition cependant que si les mesures sanitaires venaient à exiger que les magasins fussent débarrassés, les respectifs propriétaires ou recommendataires devront immédiatement, après en avoir reçu l'avis, exporter ces marchandises.

* Le droit de magasinage, perçu par le Magistrat de Santé, pour les marchandises qui restent dans les magasins des lazarets, est le même que porte le tarif à la page 128 de ce volume.

Digitized by Google

3. Toutes les fois que l'intervention et le service d'un interprète sera nécessaire, pour les interrogatoires d'usage, que les Officiers Sanitaires doivent faire aux capitaines et leurs matelots, il sera alloué à celui-ci une rétribution de . . . . Ln. 4. 00.

4. Aux experts nommés par le Magistrat de Santé pour examiner si les cuirs ou peaux sont infectés de pustules malignes ou charbonneuses, il sera alloué la rétribution suivante :

Pour les cuirs du Levant, d'Afrique et d'Amérique, par chaque cent . . . . . L. 0. 80.

Pour les peaux de chèvre, de mouton, d'agneaux, et autres semblables . . . . . » 0. 40.

Pour les petites peaux d'agneaux et de chevreaux, en tonneaux. . . . . » 0. 20.

5. Les capitaines qui devront transporter des marchandises de la quarantaine du Môle neuf au Lazaret de la Foce, seront tenus de payer au bateau de la Santé qui remorquera les barques sur lesquelles elles seront chargées, la rétribution suivante :

Pour chaque bateau. . . . . Ln. 6. 66.

Pour chaque canot, dit *liuto* . . . . » 13. 83.

Pour chaque bateau plat, dans les mois d'été, du 1.er avril à tout septembre . . . . » 16. 66.

Pour id. dans les autres mois . . . » 20. 00.

6. On continuera à exiger sur la valeur des marchandises soumises à la quarantaine et provenants du Levant et des côtes de la Barbarie, sous pavillon étranger, le droit de 1/2 pour 100 sur la valeur de ces marchandises, et pour leur évaluation on devra prendre pour base le dernier prix courant du port-franc selon la note périodique d'usage, avec les égards convenables pour celles qui seront reconnues avariées ; et si après avoir été débarquées dans les lazarets, ces mêmes marchandises devaient être exportées du même lazaret pour l'étranger, elles seront exemptées de ce payement, en observant toutefois ce qui a été prescrit à cet égard par les dispositions du réglement économique émané le 28 janvier 1834.

Le produit de ce droit continuera à être perçu par le trésorier du Magistrat de Santé, et versé chaque mois dans la caisse du port de Gênes, pour être employé aux travaux, entretien et amélioration de ce même port.

Digitized by Google

7. Toutes les fois qu'il arrivera de devoir procéder à l'autopsie d'un cadavre, le chirurgien opérateur aura droit à une rétribution de Ln. 15, et le professeur qui y assistera à celle de Ln. 8.

Si par suite de quelque visite ou autre opération relative au service prêté, le médecin ou le chirurgien devaient rester en quarantaine, il leur sera respectivement alloué

Au médecin, par jour	. . . . .	Ln. 16.
Au chirurgien id.	. . . . .	» 8.
Outre la nourriture calculée, pour chaque jour, à		» 5.

La même rétribution leur sera respectivement allouée dans les cas où ils seraient expédiés en mission extraordinaire, et outre cette somme, une livre neuve de Piémont par mille pour frais de voiture.

Digitized by Google

CONSULAT GÉNÉRAL DE MARINE.

Tarif des droits à payer pour obtenir les patentes de capitaine de marine marchande et de patron.

OBJETS DE PAYEMENT	DROIT FIXE	
	À la Caisse des Invalides	A la Royale Secrétairie
Capitaines de marine de 1.re classe . . . . Ln.	51 00.	14 40
Idem de 2.de id.	39 00	12 00
Patrons de 1.re et de 2.de classe	21 00	7 20
PROMOTIONS		
De patron de quelconque classe à capitaine de 2.de classe	21 00	4 80
De patron de quelconque classe à capitaine de 1.re classe	33 00	7 20
De capitaine de 2.de classe à capitaine de 1.re	15 00	2 40

N. B. Dans les droits portés à la première colonne est compris celui pour prestation de serment.

Si le cas se présentait de devoir délivrer un duplicata des patentes de capitaine ou patron maritimes, on ne paye que le droit dû à la Secrétairerie Royale, outre le remboursement des frais de l'imprimé, c'est-à-dire :

Pour capitaine . . . . Ln. 2. 65.
Pour patron . . . . . » 0. 85.

Digitized by Google

TARIF des droits à payer pour obtenir des patentes de nationalité.

OBJETS DE PAYEMENT	DROIT dû à la Caisse des Invalides	
	Proportionnel	Fixe
Bâtiments de construction nationale, ou provenants de prise — Droit d'expédition, si le tonnage du navire n'outrepasse pas les 10 tonneaux . . . . . Ln.	» »	3 00
Bâtiments de construction étrangère — Pour chaque tonneau de la capacité du navire. . . .	2 40	» »
Droit d'expédition, si le tonnage du navire ne dépasse pas les 10 tonneaux	» »	3.00
Id. au-delà des 10 tonneaux	» »	4 20
Bâtiments qui quoique provenants de propriété étrangère seraient de construction nationale, ou auraient déjà été couverts du pavillon national — Pour chaque tonneau de la portée du navire	1 80	» »
Droit d'expédition, si le tonnage du navire n'outrepasse pas les 10 tonneaux.	» »	3 00
Id. au-delà des 10 tonneaux	» »	4 20

N. B. Dans le droit fixe sont compris les 60 centimes de la valeur du parchemin.

S'il était nécessaire de délivrer un duplicata des patentes de nationalité, l'on n'exigerait que le droit de 70 centimes pour remboursement de la valeur du parchemin.

Digitized by Google

Tarif des droits pour obtenir des passavants.

OBJETS DE PAYEMENT	DROIT dû à la Caisse des Invalides	
	Proportionnel p. chaque mois	Fixe
Les navires du tonnage d'un à 30 tonneaux payeront pour chaque tonneau . . . . . Ln.	» 90	
Les navires de la portée de 31 à 60, pour les premiers 30 tonneaux.	2 70	
de 31 à 60 chaque . .	» 06	
Les navires de 61 à 100 tonneaux pour les 60 premiers tonneaux	4 50	
de 61 à 100 chaque. .	0 04 ½	
Les navires de 100 tonneaux et au-delà payeront pour les 100 premiers tonneaux	6 30	
pour chaque tonneau au-delà de 100 .	0 03	
Pour l'expédition de chaque passavant	» »	» 60
Les barques corailleres payeront pour chaque tonneau	» 60	
Pour l'expédition du permis		4 80
Les bateaux, barques ou bâtiments pêcheurs payeront droit annuel pour chaque tonneau.	2 40	
Pour l'expédition du permis.		2 40
Pour chaque passeport maritime qui sera délivré soit à l'époque du premier armement qu'à celle du renouvellement dudit papier, à titre de remboursement de la valeur du parchemin. .	» »	1 80

Digitized by Google

Tarif des droits à payer pour obtenir les rôles d'équipage pour la formation des décomptes, et pour la rétribution fixée chaque mois aux navigateurs inscrits.

OBJETS DE PAYEMENT	DROIT dû à la Caisse des Invalides	
	Proportionnel	Fixe
Rôle d'équipage pour 6 mois . . . . . Ln.	» »	4 80
Formation des décomptes pour 6 mois, y compris le droit de désarmement	» »	6 60
Rétribution que doivent payer les navigateurs pour chaque mois de navigation :		
Capitaine de 1.e classe.	3 84	
Capitaine de 2.e classe.	2 58	
Patron	1 62	
Second, pilote, écrivain, maître d'équipage et subrécargue	1 29	
Matelot	0 96	
Mousse	0 54	

Tarif des droits à payer pour obtenir des lettres de marque pour la liquidation des prises, etc.

OBJETS DE PAYEMENT	DROIT FIXE	
	A la Caisse des Invalides	A la Royale Secrétair.e
Lettres de marque pour 3 mois. . . . . Ln.	300 »	30 »
Id. pour 6 mois	480 »	48 »
Lettres de guerre et marchandise pour 3 mois.	150 »	15 »
Id. pour 6 mois.	240 »	24 »

Digitized by Google

Tarif de différents droits que l'on payait autrefois aux Consuls, Vice-Consuls et autres Employés de la Marine marchande, et que l'on verse aujourd'hui dans la caisse des Invalides.

DROIT FIXE

Pour chaque extrait de matricule délivré, outre le premier, à titre de remboursement de l'imprimé . . . . Ln. 0 16

Pour porter ou effacer un passager du rôle d'équipage, ainsi que pour le certificat de présentation du passeport des passagers qui s'embarquent sur des navires étrangers, c'est-à-dire :

Pour ceux provenants ou dirigés à l'étranger . . . . » 0 50

Pour ceux qui sont dirigés ou proviennent d'un point quelconque du litoral des États de S. M. . . . . » 0 16

Tarif des droits dûs aux Administrateurs de la marine marchande pour formation ou remise de papiers, actes ou écritures dans les Bureaux des Directions maritimes, à l'exclusion de tout autre droit non compris dans le présent état ; approuvé par S. M. par Brevet Royal du 31 octobre 1837.

L. C.

Pour chaque extrait de matricule d'un bâtiment, délivré par les consuls sur la demande des particuliers . . . 1. 00.

Pour les soumissions faites devant les bureaux de marine par les propriétaires pour être autorisés à disposer de quelque espace de terrain sablonneux, dont l'occupation leur aurait été accordée par l'Amirauté. . . . 2. 00.

Pour frais de transport du consul, ou autre administrateur de la marine, qui se rendra aux chantiers ou autres lieux que celui de la résidence, afin d'y assister au jaugeage des bâtimens, à l'exclusion de quelconque droit de signature ou autres ; pour chaque mille de Piémont, tant pour aller que pour le retour . . . . 0 60.

Digitized by Google

	L.	C.
Actes de cautionnement passés par des particuliers devant l'Administration de la marine, et ne se rapportant absolument qu'à l'intérêt d'une tierce personne.	1.	00.
Contrats, pour construction de bâtiments, stipulés par les consuls de marine d'après les dispositions du réglement royal — Au-dessous de 6,000 livres.	3.	00.
De 6,000 livres en sus	6.	00.
Actes de quittance des maîtres constructeurs, en faveur du commettant respectif, passés par devant les consuls de marine	3.	00.
Pour transcription sur le journal du bord des conventions d'enrôlement passées au bureau consulaire entre le capitaine et l'équipage du bâtiment	1.	00.
Expertises que quelques capitaines de marine font dresser, à leur départ, devant le consul de marine pour constater le bon état du bâtiment.	1.	00.
Actes, écritures et sentences émanés des consulats de marine dans les causes de compétence des experts arbitres maritimes, c'est-à-dire :		
1.° Pour l'acte de nomination des experts arbitres.	1.	00 [1].
2.° Pour chaque acte de déposition assermentée, attestation ou déclaration qu'il faudrait faire sur l'instance des parties, au consulat par suite et relation des susdites causes	1.	00 [1].
3.° Pour la rédaction de la sentence arbitrale à l'employé qui serait chargé de l'écrire :		
1.° pour les causes dont l'entité serait au-dessous de 6,000 livres	3.	00 [1].
2.° pour celles au-delà de 6,000 livres . . .	6.	00 [1].
4.° Pour acte d'interjection d'appel d'une sentence arbitrale	1.	00 [1].
Pour transport des employés du Consulat de Gênes au lieu de la quarantaine pour la revue des équipages des bâtiments qui repartent sans prendre pratique. .	3.	00.

[1] Outre le droit dû à l'huissier du Consulat, d'après le taux fixé par le tarif pour les huissiers des Judicatures, pour exploits, significations de sentences, etc.

Digitized by Google

	L.	C.
Pour copies des actes judiciaires, administratifs, procès-verbaux, etc., faits au Consulat, ainsi qu'il suit:		
1.° Pour copies d'actes, sentences, ordonnances, etc., dans les causes de compétence des experts (à délivrer aux parties)	0	25 [1].
2.° Pour copies de procès-verbaux, conventions, contrats, ou autres écritures de rapport administratif ou notarial (à délivrer aux parties) . .	0	25 [2].
Pour chaque copie de procès-verbal constatant naufrage, avarie ou échouement, lorsqu'il en sera fait demande.	2.	40.
Pour assistance et rédaction d'actes par suite de naufrage, échouement et autres, pour chaque séance de 3 heures	3.	50 [3].
Pour copies d'actes relatifs à un naufrage, pour chaque page.	0	50.
Pour transport hors du lieu de résidence à cause de naufrage, échouement, ou autre semblable conjoncture, par jour	4.	80.
Droit de dépôt sur les sommes retirées des effets sauvés d'un naufrage, aux trésoriers près desquels elles seraient déposées, pour chaque millier de livres . .	2.	00.

[1] Pour chaque page de 18 lignes, de 12 syllabes l'une.

[2] Pour chaque page de 24 lignes, de 16 syllabes l'une.

[3] L'on ne pourra compter plus de deux séances par jour, quoiqu'on y employerait plus de six heures.

Digitized by Google

TARIF DES DROITS DE PORT [1]

JAUGEAGE DE BATIMENTS

Art. 1.er La capacité en tonneaux des bâtiments à voiles, tant nationaux qu'étrangers, se fixera de la manière suivante :

Mesurez les trois principales dimensions du navire c'est-à-dire.

LA LONGUEUR

S'il s'agit d'un navire à un seul pont : de la poupe à la proue du tillac. S'il s'agit d'un bâtiment à deux ponts : en prenant la longueur de chaque pont, de la roue de poupe à celle de proue, additionnant les deux longueurs et en divisant le produit par moitié, afin d'en avoir la longueur moyenne.

LA HAUTEUR

Du tillac ou couverte, à la quille prise au dessous du même tillac, sans tenir compte de la carlingue du mât, ni des poutres du tillac, et ainsi seulement de la distance intérieure entre le plancher et la quille.

LA LARGEUR

Du bau ou barrot, entre les deux bords intérieurs dans leur plus grande largeur.

Ces dimensions seront exprimées en mètres et fractions décimales de mètre, et multipliant ensuite l'un par l'autre on en divisera le produit par le nombre 3, 80. Le quotient indiquera le nombre des tonneaux du navire.

Le Jaugeage des bâtiments à vapeur s'opérera de la même maniére, mais l'on devra déduire, du nombre des tonneaux qui en résultera, le 15 pour 0/0 comme repré-

[1] Billet Royal du 27 octobre 1838.

Digitized by Google

sentant l'espace occupé par les machines et leurs accessoires '.

Exemple du calcul décimal pour constater la capacité, en tonneaux, d'un bâtiment à deux ponts.

	mètres	centim.	mill.	
Longueur de la couverte ou tillac.	30	20	2	on néglige les millimètres
» du pont.	25	98	6	
Somme. .	56	18		
Prenez la moitié de cette somme pour avoir la longueur moyenne	28	09		
Maximum de la largeur. . .	8	12		
Multipliez la longueur moyenne par le maximum de la largeur		5618		
		2809		
		22472		
Produit. . .		228,0908		
Hauteur que vous multiplierez par le produit		5 20		
		45618160		
		11404540		
Produit total. . .		1186,072160		

lequel divisé par 3, 80 donne pour quotient 312 tonneaux et 12 centièmes.

Exemple de calcul pour constater la capacité d'un navire à un pont.

Longueur.	29	00
Largeur que vous multiplierez l'un par l'autre. .	8	00
Produit.	232	00
Hauteur que vous multiplierez par le produit. .	4	00
Produit total. . . .	928	00

lequel divisé par 3, 80 donne pour quotient 244 tonneaux et 21 centièmes.

Digitized by Google

DROITS DE TIMBRE

2. Tous les navires nationaux d'une porteé moindre de 9 tonneaux, payant un droit annuel de timbre, à raison de Ln. 1. 50 par tonneaux, seront exempts du droit d'ancrage et de relâche dans quelconque port ou rade de nos États.

3. La faveur du droit de timbre est également accordée aux navires d'un tonnage intermédiaire entre les 9 et 24 tonneaux, limitée cependant aux voyages et relâches faits dans la circonscription de la Division Maritime à la quelle ces navires appartiennent respectivement.

4. La perception du droit de timbre est placée sous la spéciale administration des Consuls de Marine, qui surveilleront à ce qu'il ne soit frustré par les navires de leur direction, et afin que le montant en soit versé dans la caisse de l'Arrondissement auquel il est dévolu.

DROIT D'ANCRAGE

5. Les navires nationaux, à l'exception de ceux compris dans les exceptions sus énoncées, payeront:

Pour droit d'ancrage . . . . 30 cent. par tonneau.
Pour droit de relâche dans un port. 15 cent. id.
Pour droit de relâche dans une rade,
ou plage . . . . . 10 cent. id.

6. Les navires marchands étrangers, de quelconque tonnage, payeront pour droit d'ancrage Ln. 1. 20 par tonneau, tant dans les ports, que dans les rades et plages, quoiqu'ils n'y feraient aucune opération de commerce.

Seront néanmoins affranchis de ce payement les navires appartenants à ces nations avec les quelles Nous aurions fixé l'abolition de tout droit de navigation dans les cas de relâche forcée, dûment constatée.

Digitized by Google

7. Quant aux navires nationaux, le payement du droit entier d'ancrage aura lieu toutes les fois, que le navire qui mouille fait des opérations de commerce, ou stationne dans un port ou rade plus de quinze jours; et au-delà, pour ceux de relâche, lorsque l'arrivée n'a eu lieu que pour s'y abriter.

8. Dans les limites du même arrondissement, les navires nationaux ne seront sujets qu'une seule fois par voyage au payement du droit entier d'ancrage, ou de celui de relâche, selon le cas de l'un ou de l'autre, et si après avoir payé une partie du droit, il arriverait de telles circonstances qui obligeassent au payement de la totalité de ce même droit, l'on tiendra compte de la somme déjà payée, exigeant seulement le complément du droit entier d'ancrage.

9. Les navires non Sardes, provenants de l'étranger, qui auront payé le droit d'ancrage à leur premier mouillage dans un point quelconque de nos États, sans y avoir fait des opérations de commerce, ce dont il devra être fait mention dans le reçu, lorsqu'ils effectueront cette opération sur un autre point de nos États, et que ce sera la premiere fois dans le cours de ce même voyage, n'y payeront qu'un tiers du droit d'ancrage, en considération du plus fort payement déjà fait, à titre de premier abord.

10. Quelconque navire national, qui devrait effectuer l'embarquement ou le débarquement des marchandises, qui forment son chargement, dans plus d'un port, plage ou cale de l'État, sera tenu de payer le droit entier d'ancrage dans le lieu où il commencera l'opération, et le seul droit de relâche dans les autres lieux où il l'accomplira pourvu que dans cet intervalle il ne touche aucun port étranger, car si cela était, il devra, dans ce cas, payer le droit entier comme s'il mouillait pour la première fois. Cependant, les navires qui, en achevant l'embarquement de leurs marchandises, débarqueraient quelque article pris dans un autre lieu ou qui, au contraire, en ache-

Digitized by Google

vant le débarquement embarqueraient quelque marchandise, ne jouiront pas de la susdite faveur.

11. Tous les navires nationaux ou étrangers qui, partis des ports, ou ayant mis à la voile, de quelque plage ou rade de l'État, seraient forcés d'y retourner à cause du mauvais temps ou autre accident, seront exempts du payement du droit d'ancrage, pourvu cependant qu'ils aient les mêmes patentes de Santé sans avoir touché aucun autre port ou plage. En cas contraire, ils devront payer le droit comme s'ils y mouillaient pour la première fois.

DROIT DE PHARE

12. Les navires nationaux payeront pour droit de phare, savoir :

Ceux de la portée de 1 à 10 tonneaux, pour chaque tonneau	Ln.	0.	2
Ceux de 11 en sus.	»	0.	6
Les navires étrangers de quelconque tonnage payeront indistinctement pour chaque tonneau.	»	0.	6

DROIT DE STATION

13. Chaque navire soit étranger, soit national, d'une capacité au delà de trois tonneaux, payera pour chaque mois de station qu'il fera dans le même port, à dater du 16.e jour après son entrée dans ce port, un droit fixé

Pour les navires de 4 à 16 tonneaux à.	Ln.	0.	60
de 17 à 24	»	0.	90
de 25 à 32	»	1.	20
de 33 à 40	»	1.	80
de 41 à 80	»	2.	40
de 81 à 160	»	3.	60
de 160 en sus	»	4.	80

Digitized by Google

DROIT DE DARSE

14. Pour les navires que l'on voudrait faire entrer dans la Darse l'on payera un droit fixé pour les navires nationaux

de	3	à	16 tonneaux . .	Ln. 3. 60
de	17	à	32	» 4. 80
de	33	à	48	» 7. 20
de	49	à	64	» 12. 00
de	65	à	80	» 14. 40
de	81	à	96	» 16. 80
de	97	à	112	» 20. 40
de	113	à	144	» 24. 00
de	145	à	160	» 28. 80

Ceux dont la capacité excède les 160 tonneaux payeront en plus du droit ci dessus, 18 centimes pour chaque tonneau excédant les 160.

Pour les navires étrangers

de	2	à	16 tonneaux . .	Ln. 7. 20
de	17	à	32	» 9. 60
de	33	à	48	» 12. 90
de	49	à	64	» 16. 80
de	65	à	80	» 21. 60
de	81	à	96	» 26. 40
de	97	à	120	» 30. 00
de	121	à	128	» 36. 00
de	129	à	144	» 40. 80
de	145	à	160	» 45. 60

Et pour ceux excédants les 160 tonneaux l'on payera, outre le susdit droit, 30 centimes pour chaque tonneau en plus des 160.

15. Les navires nationaux et étrangers qui resteront plus d'un mois, à compter du jour de leur entrée, dans une Darse quelconque, seront soumis au payement d'un droit mensuel dit de *Stallaggio*, égal à celui fixé pour l'entrée

Digitized by Google

dans la Darse. Ce droit devra être payé par anticipation de quinze en quinze jours, et lorsque le navire sortira de la Darse, la restitution du surplus devra s'effectuer en prenant pour règle la proportion du temps qui reste pour finir la dernière quinzaine.

16. Le payement du droit de Darse devra se faire par les Capitaines et Patrons des bâtiments immédiatement après avoir obtenu la permission d'y faire entrer leurs navires dans les mains des délégués à cette perception, et il leur en sera délivré un reçu.

Les dits Capitaines et Patrons débourseront simultanément, à titre de dépôt, le montant du droit de *Stallaggio* dans les Darses et conformément aux dispositions contenues dans l'article précédent, avec obligation de le renouveller lorsque la station du bâtiment, dans les dites Darses, aurait absorbé le dépôt même.

17. Pour l'entrée et la station des navires marchands dans la Darse de Villefranche, le tarif spécial, sanctionné par notre Billet Royal du 13 décembre 1836, continuera à être en pleine vigueur.

18. Chaque fois qu'il serait nécessaire de faire dans l'intérieur des Darses les réparations ci dessous indiquées aux navires tant nationaux qu'étrangers, le Capitaine ou Patron respectif, devra s'en procurer la permission, pour la quelle il payera, savoir:

Pour radoub général ou réfection . .	Ln. 72. 00
Puor carénage entier	» 24. 00
Pour calfater ou *ariondare*	» 12. 00
Pour espalmer	» 6. 00

19. Le présent tarif sera en vigueur dans tous les ports et plages des États de S. M. à compter du premier du mois de janvier prochain 1839.

Digitized by Google

Tarif général des Pilotages.

	POUR LES BATIMENS	
	nationaux.	étrangers
De 1 à 10 pieds. Droit fixe . . . . Ln.	25 00.	37 50.
De 10 pieds et 3 pouces à 12 pieds. Droit proportionnel pour chaque pied. »	3 00.	4 50.
De 12 pieds 3 pouces à 14 pieds. Droit proportionnel pour chacun . . . . »	3 50.	5 25.
Au-dessus de 14 pieds 3 pouces. Droit proportionnel id. . . . . »	4 00.	6 00.

Si le pilote est retenu à bord plus de 24 heures, il est rétribué de 3 liv. 50 cent. par jour, outre l'entretien.

Permission pour Carénage et Radoub dans le Port.

Les navires d'un tonnage inférieur de 50 tonneaux payent :

Pour donner carène . . . . . Ln. 0 25.
Pour espalmer . . . . . » 0 16. 2/3
Pour calfater . . . . . » 0 16. 2/3

Les navires du tonnage de 51 à 100 tonneaux :

Pour caréner . . . . . » 0 50.
Pour espalmer . . . . . » 0 33. 1/3
Pour calfater . . . . . » 0 33. 1/3

Les navires de la portée de cent tonneaux et plus, payent pour permis de donner carène . . . . » 1 00.
d'espalmer . . . . . » 0 75.
de calfater . . . . . » 0 75.

Les navires qui donnent carène, et radoubent, en se servant de maîtres-calfats et maîtres-d'hache ou charpentiers, payent pour chaque journée :

à chaque maître-calfat . . . . . Ln. 4 16. 2/3.
à chaque charpentier . . . . . » 4 00.

Digitized by Google

Ceux qui donnent carène par le moyen d'une machine ou ponton, payent ainsi qu'il suit :

Pour le prêt d'un ponton — Si le navire est au-dessous de la portée de 150 tonneaux . . . . . par jour Ln. 12 00.

Les navires d'une portée supérieure de 150 tonneaux . . . . . id. » 18 00.

Outre Ln. 2 par jour au gardien du ponton.

Pour déposer des marchandises sur les quais (ponti).

Pour canons entreposés sur les ponts,	par mois	Ln.	1 00.
Blocs de marbre.	id.	»	1 00.
Ancres	id.	»	0 50.
Timons, mâts, gros bois, etc. . . .	id.	»	0 50.
Meules de moulin	id.	»	0 25.
Antennes, vergues et barriques vides.	id.	»	0 25.

Interprètes pour les langues étrangères.

Il n'existe pas de tarif pour les interprètes ; ils sont payés par les capitaines à raison des services qu'ils ont rendus.

Pour les interprètes dont se sert le Magistrat de Santé, voyez le tarif des droits sanitaires.

Permission de lester.

Les permis de lester pour les navires nationaux dont le tonnage ne s'élève pas au-dessus de 50 tonneaux, pour chaque opération, est de . . . . . Ln. 0 25.

Pour ceux d'une portée supérieure . . . . . » 0 50.

Les navires étrangers payent le double en suivant la même proportion.

Digitized by Google

Le lest se paye aux lesteurs, vulgairement appelés *minolli*, comme suit :

Pour chaque barquée du poids de 140 quintaux ou 7 tonneaux
les navires nationaux. . . Ln. 9 00.
les navires étrangers. . . » 10 00.
outre 20 centimes par barquée au surveillant.

Toute opération de lestage est défendue pendant la nuit ; elle n'est permise qu'au grand jour moyennant la relative permission tarifée ci-dessus.

Les navires qui veulent délester par l'entremise des lesteurs payeront pour chaque barquée . . . . . Ln. 2 25.

Pour le prêt d'un madrier ou grosse planche, dans quelconque opération de lestage et autres, on paye, tant les navires nationaux que les étrangers, d'un à 30 jours. . . . . Ln. 1 00.
de 31 à 60 jours. . . . . » 2 00.
au-delà de deux mois. . . . » 4 00.

Sortie.

Les billets de sortie sont payés :

Par les navires nationaux d'une portée inférieure à 50 tonneaux . . . . . Ln. 0 25.

Par id. d'une portée supérieure à 50 tonneaux. » 0 50.

Par les navires étrangers, le double en suivant la même proportion.

Arrimeurs. Estiveurs. Stivadori.

Les arrimeurs n'ont pas de tarif ; le maximum de leur rétribution est de Ln. 1 par tonneau, mais ordinairement ils contractent avec les capitaines, même pour 16 et 14 sous par tonneau.

Sauvetage.

Il existe un magasin de sauvetage, avec un dépôt d'ancres et de câbles de toutes grosseurs et de toutes qualités. Le navire qui,

Digitized by Google

dans un cas de besoin, s'adresse à lui pour avoir une ancre, la reçoit pour le service qu'il en attend, moyennant la rétribution de Ln. 13. 33. 1/3. Le navire qui en reçoit un câble est obligé de le garder, et le capitaine de le payer au prix courant de la place.

Secours.

En cas de secours ou d'assistance que la compagnie pourrait avoir portés à quelque navire, celui-ci sera taxé d'une somme fixée par une Commission spéciale (composée du Commandant du port, du Consul de Marine, d'un Membre du Bureau des Édiles et d'un Membre de la Chambre de Commerce), selon l'importance du service rendu; et cette somme sera répartie entre les individus de la compagnie, compris les surnuméraires et les maîtres pilotes du port.

FIN.

Vu p. dél.a de M.r Arch.
SCIOLLA.

V. MARTINI.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SECOND VOLUME.

INTRODUCTION	Page	5.
Division du commerce de Gênes	»	7.
Description du commerce de Gênes, par voie de mer, avec les principales places du monde. . . .	»	9.
Description du commerce de Gênes, par voie de terre.	»	21.
Tableau du commerce de Gênes, par voie de terre, en observant que le poids est en cantara *de Gênes*	»	26.
Balance du commerce de Gênes de 1826 *à* 1835.	» bis	28.
Commerce de Gênes avec Marseille, Livourne et Trieste	»	36.
Tableau des denrées coloniales importées à Gênes pendant les années 1826 *et* 1827, *tant des lieux d'origine que des principaux dépôts de l'Europe, ceux de la méditerannée exceptés* .	»	39.
Tableau des réexportations et exportations effectuées de notre port pendant les années 1826 *à* 1827, *pour les deux Amériques et pour les principaux dépôts de l'Europe, ceux de la méditerranée exceptés*	»	64.
Resumé de ces deux tableaux.	»	76.
Idées et opinions sur le commerce de Gênes . .	»	77.
État des navires qui ont importé et exporté des marchandises pendant les années de 1826 *à* 1835.	» bis	82.
Idées sur notre marine marchande, liées avec les intérêts du commerce de Gênes	»	83.
Port-franc de Gênes	»	91.

Digitized by Google

Tableau du mouvement des marchandises expédiées du Port-franc en consommation, en transit et réexportation. Ostellaggio . . . . . Page 97.
Aperçu sur les droits, tares et usages de la place de Gênes . . . . . » 102.
Arrivée d'un bâtiment dans le port de Gênes. . » 105.
Droit de commission . . . . . » 107.
Droit de courtage . . . . . » 107.
Commission du croire (Star del credere) . . » 108.
Frais nécessaires pour débarquer et faire porter dans les magasins un chargement de blé en libre pratique ou en quarantaine . . . . . » 108.
Frais pour réduire le blé en farine afin de l'expédier à l'étranger . . . . . » 110.
Dépenses pour introduire l'huile qui arrive par mer dans l'entrepôt de S. Pierre d'Arena, pour être réexportée et pour être expédiée en transit soit en tonneaux qu'en outres . . . . . » 110.
Frais de débarquement et vente sur le quai d'une cargaison de morue ou stockfisch en pratique ou en quarantaine . . . . . » 112.
Frais pour transport et débarquement de rhum et d'alcool à S. Pierre d'Arena et pour l'achat et vente de ces liquides. . . . . . » 113.
Tableau des monnaies de compte. . . . . . » 115
Liste des changes et usances pour les traites de Gênes . . . . . » 116.
Tares fixes en usage parmi les négociants à Gênes. » 117.
Rétribution exigées et perçues par les portefaix et emballeurs qui ont le privilège exclusif de travailler dans le Port franc . . . . . » 119.
Tarif pour les travaux des Portefaix du Port franc connus sous le nom de Caravana. . . . . » 121.
Tarif des loyers mensuels que doivent payer les marchandises entreposées dans les emplacemens

Digitized by Google

communaux dépendants de l'Administration et surveillance de la Chambre de Commerce. . . Page 128.
De la Douane Royale . . . . . » 136.
Manifeste de la Royale Chambre des Comptes du 1.cr *octobre* 1825, *portant Notification de quelques modifications faites par S. M. au Réglement du Port franc du* 1763. . . . . » 136.
État descriptif des marchandises dont la vente dans le Port franc de Gênes en quantité moindre que celles qui y sont indiquées constitue la vente en détail, d'après les dispositions contenues dans l'art. 13 *du billet Royal du* 30 *septembre* 1825. *Pour cet état l'on est prié de voir l'*Erratum *qui se trouve à la fin . . .* » 142.
Manifeste de la Royale Chambre des Comptes du 31 *octobre* 1831 *portant publication de Déterminations Souveraines par lesquelles S. M. accorde plusieurs avantages et facilités au Port-franc de Gênes . . . . . » 145.*
Manifeste Caméral du 11 *décembre* 1819 *portant notification d'un nouveau Réglement et d'un nouveau tarif, approuvés par S. M. pour la Gabelle du poids ordinaire de la Douane à Gênes, dit* Peso sottile . . . . . » 147.
Instruction pour l'exercice économique de la Gabelle du poids ordinaire des bateaux et sacs, Piatte, Liuti e Sacchi. *Lettre de S. E. le Ministre Brignole en date du* 28 *juin* 1823. *N.°* 421 . . . . . » 155.
Manifeste de la Royale Chambre des Comptes en date du 7 *décembre* 1838, *portant publication d'un Billet Royal du* 3 *de ce même mois dans lequel S. M. daigne réduire a la moitié le droit d'Ostellaggio (réexportation), et modifier celui des bâteaux et sacs* Liuti, Piatte e Sacchi . . . . . » 161.

Digitized by Google

Manifeste de la Royale Chambre des Comptes portant l'Ordre de S. M. d'abolir les droits de transit dans ses Etats, et la rétribution sur les plombs, en autorisant la perception d'un droit d'émolument sur les billettes de payement des droit d'Entrée du 1.er *février* 1830 . . Page 163.
Explications sur la manière d'entendre et d'appliquer le tarif de la Douane Royale . . . . » 167.
Manifeste de la Royale Chambre des Comptes du 5 *octobre* 1826 *portant notification de la réunion des nouveaux magasins du Môle à Gênes à celui du Port-franc et de quelques Déterminations Souveraines relatives aux mêmes* . . » 186.
Réglement et tarif des tares . . . . . » 197.
Primes à l'exportation. . . . . . » 203.
Marchandises avariées . . . . . » 203.
*Tableau des caractères spécifiques des productions naturelles et artificielles qui entrent dans le domaine du commerce, avec les droits que la Douane Royale y applique, et toutes les décisions de l'Administration Générale des Gabelles. Pour ce qui est des droits que la Douane y applique, l'on est prié d'observer l'*Erratum *à la fin, pour quelque erreur d'impression* . . » 205.
Indication des vingt catégories dont est formé le tarif de la Douane Royale. . . . . . » 576.
Tarif des droits et émolumens sanitaires . . . » 577.
Consulat Général de Marine, tarif des droits à payer pour obtenir les patentes de capitaine de Marine marchande ou de patron. . . . . » 595.
Id. pour obtenir des patentes de nationalité . . » 596.
Id. pour obtenir des passavants. . . . . . » 597.
Id. pour obtenir les rôles d'équipage pour la formation des décomptes et pour la rétribution fixée chaque mois aux navigateurs inscrits. . » 598.

Digitized by Google

Consulat Général de Marine, tarif des droits à payer pour obtenir des lettres de marque pour la Liquidation des prises . . . . . Page 598.
Id. de différens droits que l'on payait autrefois aux Consuls, Vice Consuls, et autres Employés de la Marine marchande, et que l'on verse aujourd'hui dans la caisse des Invalides. » 599.
Id. des droits dûs aux Administrateurs de la Marine marchande pour formation ou remise de papiers, actes ou écritures. . . . . . » 599.
Tarif des droits de Port . . . . . » 602.
Jaugeage des bâtiments. . . . . . » 602.
Manière de calculer la capacité en tonneaux d'un bâtiment à deux ponts et à un pont . . . » 603.
Droit de timbre, d'ancrage . . . . . » 604.
Droit de phare, de station . . . . . » 606.
Droit de Darse . . . . . » 607.
Tarif des Pilotages. . . . . . » 609.
Permission pour carénage et radoub. . . . . » 609.
Pour déposer des marchandises sur les quais, Ponti. » 610.
Interprètes pour les langues étrangères. . . . » 610.
Permission de lester. . . . . . » 610.
Sortie des bâtimens. . . . . . » 611.
Arrimeurs, Estiveurs Stivadori . . . . . » 611.
Sauvetage. . . . . . » 611.

Digitized by Google

ERRATUM

Pag.		*lisez*
41.	Américain 4	Américain [1] 4
43.	Américain du Nord. 13. 3378	13. 2378.
50.	3 Espagnol	Id. Espagnol.
55.	Hollandais. Total Ln. 93800	Total Ln. 93510.
72.	à reporter 925176. 1074070	905476. 874070.
74.	report 925176. 1074070	905476. 874070.
74.	Espagnol 2.	Sarde 2.
	lig.	
109.	34. Ln. 0. 20 à 25 id.	Ln. 20 à 25 id.
110.	16. Ln. 0. 05 à Ln. 6. 8.	Ln. 0. 05 à Ln. 0. 08.
114.	20. Ln. 0. 60.	Ln. 0. 30.
115.	11. Ln. 0. 60.	Ln. 0. 30.
120.	8. de 2 à 2 cantara à 2 et demi	de 2 cantara à 2 et demi.
128.	35. Bois en poudre	Bois en poutres.

142. Catég. 5.e Autres objets appartenants à cette Catégorie ; *continuez à lire :* comme cordages de lin de toutes sortes, filets pour la pêche et pour la chasse et ficelles ; kilogr. 25.

142. Catég. 7.e Autres objets appartenants à cette Catégorie ; *continuez à lire :* comme sabots de bétail, papier de toute qualité et livres ; kil. 10.

143. Catég. 10. Tous les articles indistinctement qui appartiennent à cette Catégorie ; *continuez à lire :* comme confitures et conserves avec miel ou sucre, fruits verts ; secs ou tapés et fruits confits ; kilog. 50.

143. Catég. 11. Tous les articles indistinctement qui appartiennent à cette Catégorie ; *continuez à lire :* comme toutes les Drogues, espèces médicinales, et teintures ; quelconque poids.

143. Catég. 13. Tous les articles indistinctement qui appartiennent à la présente Catégorie ; *continuez à lire :* comme graisses, volaille, gibier et sauvagine ; jardinage et fourrages ; kilog. 50.

144. Catég. 18. Autres objets non denommés ; *continuez à lire :* comme fer, métaux et tout ce qui en est travaillé ; kilog. 50.

144. Catég. 21. Autres objets non dénommés ; *continuez à lire :* comme peaux, pelleteries et ouvrages travaillées avec ces matières [1].

148. *lig.* 7. Tout ce 2.d article n'est plus en vigueur, mais je l'ai mis pour ne pas altérer le Réglement pour l'exercice du poids dit *sottile.*

	lig.	*lisez*
165.	9. à 4 sous l'un.	Cent.es 5.
165.	11. à 4 sous l'un.	Cent.es 5.
165.	15. Ln. 0. 80	Ln. 0. 83.
165.	16. Ln. 0. 80.	Ln. 0. 83.
165.	18. Billets de départ chaque L. 0. 80	Billets de départ au dessous de 300 émines, chacune. . . L. 0. 55. Au dessus de 300 émines. » 1. 05.

176. 17. de bêtes de sommes ; *continuez à lire :* Domodossola pour le transit des fromages, des toileries et charpentes pourvu qu'elles se trouvent sur le territoire du Lac Majeur pour y être perfection-

1 Comme le Billet Royal du 30 septembre 1825, qui porte l'état descriptif des marchandises dont la vente dans le Port franc, en quantité moindre que celles qui y sont indiquées, constitue la vente en détail, a été rédigé sur l'ancien tarif du 1818 qui contenait 24 Catégories, et que celui en vigueur du 1830 n'en porte plus que 20 ; aujourd'hui on ne reconnaitrait plus l'esprit de la loi sans l'appendice que je viens de faire aux Catégories 5. 7. 10. 11. 13. 18 et 21.

Digitized by Google

Pag.	lig.		
		nées. Manifeste Caméral du 30 avril 1830, articles 13 et 14. Garavano pour le transit de Gênes à Nice et de Nice à Gênes, lettre du 16 avril 1836. N. 565. Calabrea pour les salaisons, sucre, cacao, laines, poivre. Lettre du 14 juin 1830. N. 951.	
177.		Coton filés. Les cotons filés tordus blanchis pourront passer par toutes les Douanes ouvertes aux transits. Lettre de l'Administration Générale du 3 septembre 1834. N.° 1323.	
181.	19.	Si les marchandises déclarées pour le dédouanement ne sont pas retirées dans trois jours, elles payent le droit de magasinage de Cent.^{es} 20 le quintal par jour. Lettre de l'Administration Générale du 28 mai 1830 et 14 août 1832.	
183.	4.	magasins respectifs; *continuez à lire :* Si l'expédition de quelque marchandise, deposée dans les magasins de St Lazare, fût arrêtée pour attendre des déterminations supérieures, ces marchandises sont exemptes du droit de magasinage jusqu'à ce que dure ce retard.	
185.	28.	En Ln. 0. 10.	*lisez* Ln. 0. 05.
185.	34.	Ln. 0. 25	Ln. 0. 12 $^{1}/_{2}$.
186.	17.	pour deux mois; *continuez à lire :* Si les marchandises restent plus de 40 jours dans le magasin, alors elles ne jouiront plus de la faveur des 40 jours. Lettre de l'Administration Générale du 13 septembre 1834, N. 1373.	
			lisez
200.		Après Acide nitrique ou sulfurique etc. 30 p. °/$_{o}$	Acide nitrique muriatique 30 p. °/$_{o}$ Lettre du 20 février 1836. N. 254.
217.	32.	Scordeo	Scordio
224.	8.	Calipea	Galipea
225.	12.	Antalé	Antale
227.	8.	Arbres. Entrée Ln. 60	Ln. 0. 60.
227.	29.	Ardoises sciées pour crayons etc.; *continuez à lire :* Voyez crayons simples en pierres. Catég. 2.°	
			lisez
229.	21.	Bodentilla	Potentilla
235.	31.	Voyez couleurs pour teindre	Catég. 2.° Entrée Ln. 0. 80 le kilogr. Sortie Ln. 1 le quintal. Ostellaggio Ln. 0. 60.
236.	14.	Coccole di Alkekenge	Alcachingi
237.	27.	Barundo	Arundo
242.	21.	Sortie Ln. 7. 50	Sortie Ln. 15.
246.	34.	Ostellaggio Ln. 0. 60	Ln. 0. 30.
250.	26.	Tamarino	Tamarisco
250.	35.	Bois communs pour construction,	Bois communs et pour construction.
251.	1.	Simplement equarrés	écarris
253.	18.	Buxus sempervivens	Sempervirens.
255.	17.	pour construction brut; *continuez à lire :* ou simplement écarris à la hache.	
			lisez
273.	19.	Voyez ouvrage de sellier	Voyez peaux et pelleteries en ouvrages de selliers.
291.	14.	Dispaeus	Dispacus.
295.	17.	Comme Chromate de plomb	Entrée Ln. 30 le quintal. Sortie L. 1 le quintal. Ostellaggio L. 0. 60.

Digitized by Google

Pag.	Ln.		Lisez
305.	22.	marc d'olives etc.	Comme bois à brûler.
305.	5.	Dorstania	Dorstenia.
340.	20.	Entrée Ln. 30 le kilog.	Ln. 30 le quintal.
340.	24.	Entrée Ln 20 le kilog.	Ln. 20 le quintal.
344.	9.	Voyez toiles ; *continuez à lire :*	Canevas, douppions, serpillères etc.
342.	2.	Comme ouvrage non dénommés en tissus	*Lisez* comme les tissus suivant l'espèce.
339.	15.	Ostellaggio, Ln. 0. 10 le quintal.	Ln. 0. 20 le quintal.
339.	19.	Ostellaggio L.n. 0. 10 le quintal.	Ln. 0. 20 le quintal.
339.	22.	Ostellaggio Ln. 0. 10 le quintal.	Ln. 0. 30 le quintal.
339.	25.	Ostellaggio, Ln. 0. 10 le quintal.	Ln. 0. 30 le quintal.
345.	13.	Voyez ce nom.	Voyez Myrthe, Mirthylle ou Airelle de Corse.
351.	18.	Voyez ouvrage en peau	Voyez peaux et pelleteries ; couvertures de fontes de pistolets.
374.	5.	Ostellaggio, Ln. 0. 17 ½ le quintal.	Ln. 0. 10 le quintal.
374.	8.	Ostellaggio Ln. 0. 17 ½ le quintal.	Ln. 0. 10 le quintal.
374.	11.	Ostellaggio Ln. 0. 17 ½ le quintal.	Ln. 0. 10 le quintal.
374.	14.	Ostellaggio Ln. 0. 17 ½ le quintal.	Ln. 0. 10 le quintal.
387.	10.	Sortie, Ln. 1. 20 le quintal.	Ln. 1. 00.
412.	27.	Catég. 16.	Catég. 15.
415.	9.	Voyez Pelleteries ouvrées	Voyez peaux et pelleteries ouvrées.
438.	32.	Ostellaggio Ln 0. 60.	Ln. 0. 30.
445.	18.	Ovatte.	Ovate
462.	24.	Entrée, Ln. 1. 20 le quintal	Ln. 1. 20 la douzaine.
462.	25.	Entrée, Ln. 1. 80 le quintal	Ln. 1. 80 la douzaine.
472.	28.	Entrée, Ln. 6 le quintal.	Ln. 6 la paire.
475.	27.	Catég. 2.e	Catég. 18.
476.	17.	Entrée Ln. 5. 05.	Ln. 5. 50.
487.	4.	Ostellaggio, Ln. 0 60.	Ln. 0. 30.
495.	12.	Voyez bois commun ouvré	Voyez bois commun pour construction et ouvrages divers en bois commun.
511.	13.	Comme bois commun ouvré	Comme bois commun pour construction en ustensiles ou ouvrages divers en bois commun.
516.	36.	Voyez bois commun	Voyez bois communs pour construction en bois bruts ou simplement écarris à la hache.
519.	15.	Comme Chantharides	Comme Cantharides.
550.	11.	médicinaux à dénommer	matériaux à dénommer.
560.	19.	Catég. 6.e	Catég. 5.
570.	6.	Sortie Ln. 0. 25 chacune va effacé.	

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 30 1939

Digitized by Google

Digitized by Google